Dr L. PASTOR
ET
ALFRED POIZAT

HISTOIRE
DES PAPES
DEPUIS
LA FIN DU MOYEN AGE

TOME IX



PLON
NOURRIT ET Cie
ÉDITEURS

HISTOIRE
DES PAPES
DEPUIS LA FIN DU MOYEN AGE

OUVRAGE ÉCRIT D'APRÈS UN GRAND NOMBRE DE DOCUMENTS INÉDITS
EXTRAITS DES ARCHIVES SECRÈTES DU VATICAN ET AUTRES

PAR

LE Dr LOUIS PASTOR

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ D'INNSBRUCK

TRADUIT DE L'ALLEMAND

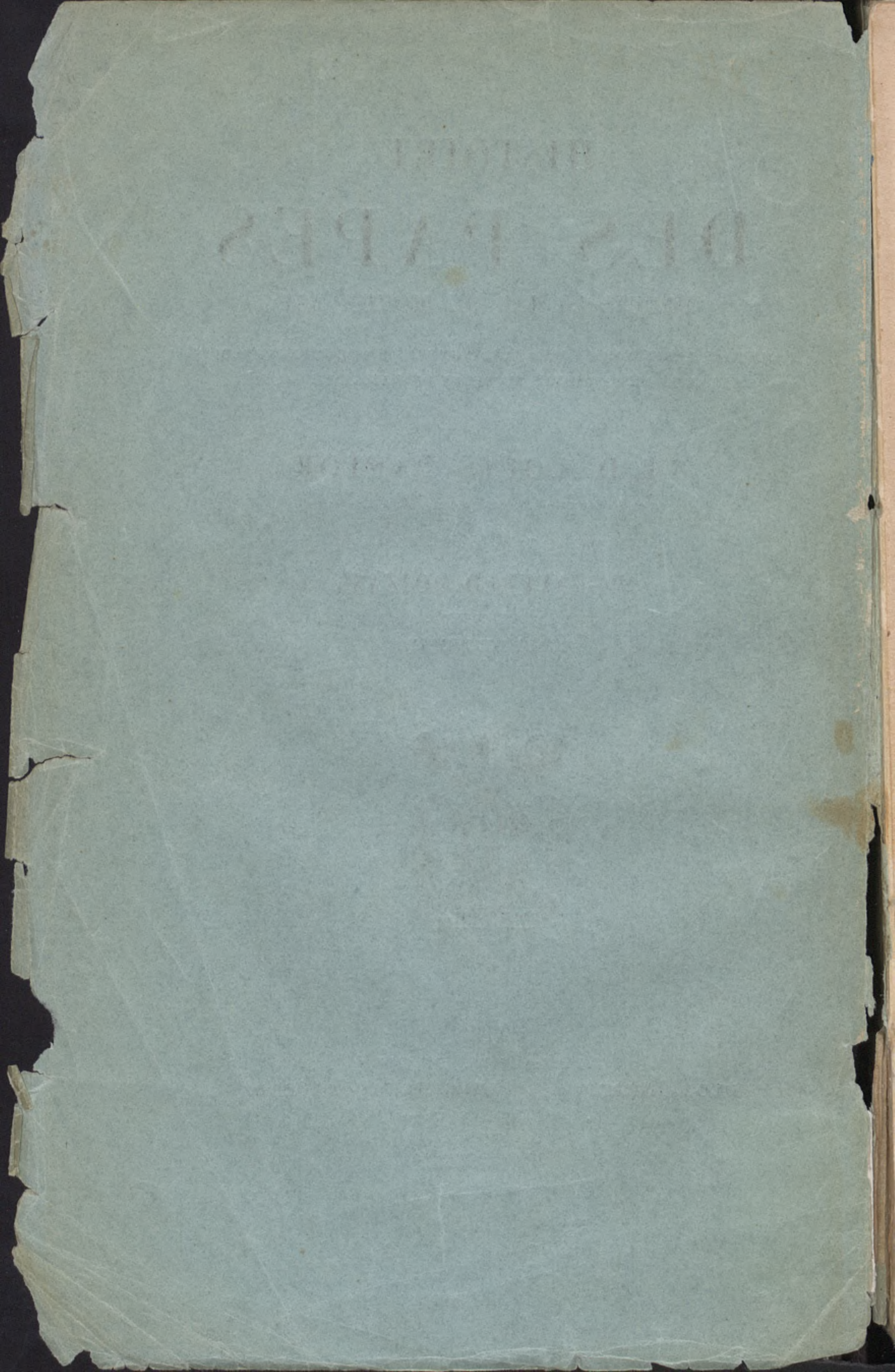
PAR ALFRED POIZAT

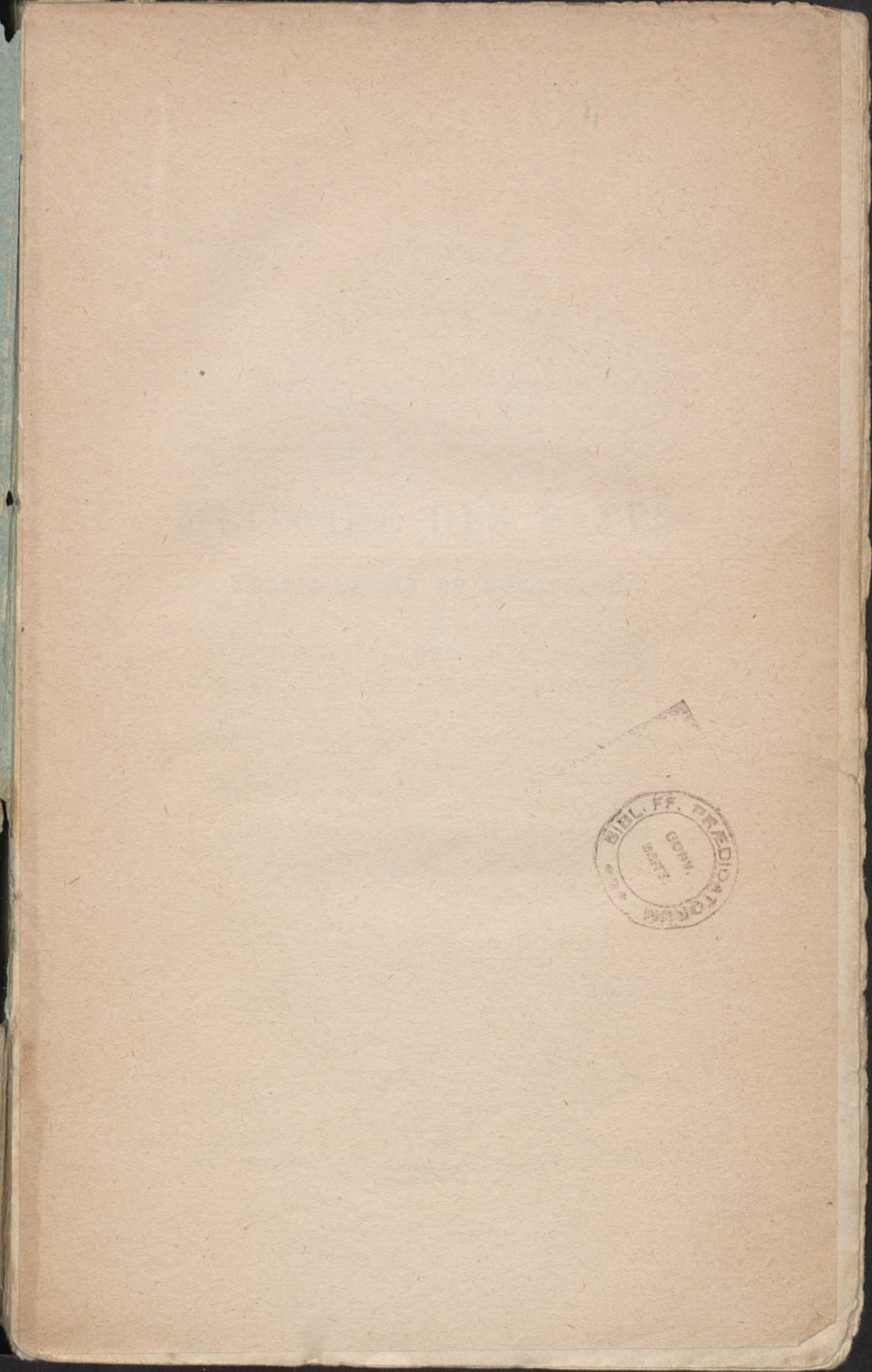
TOME NEUVIÈME

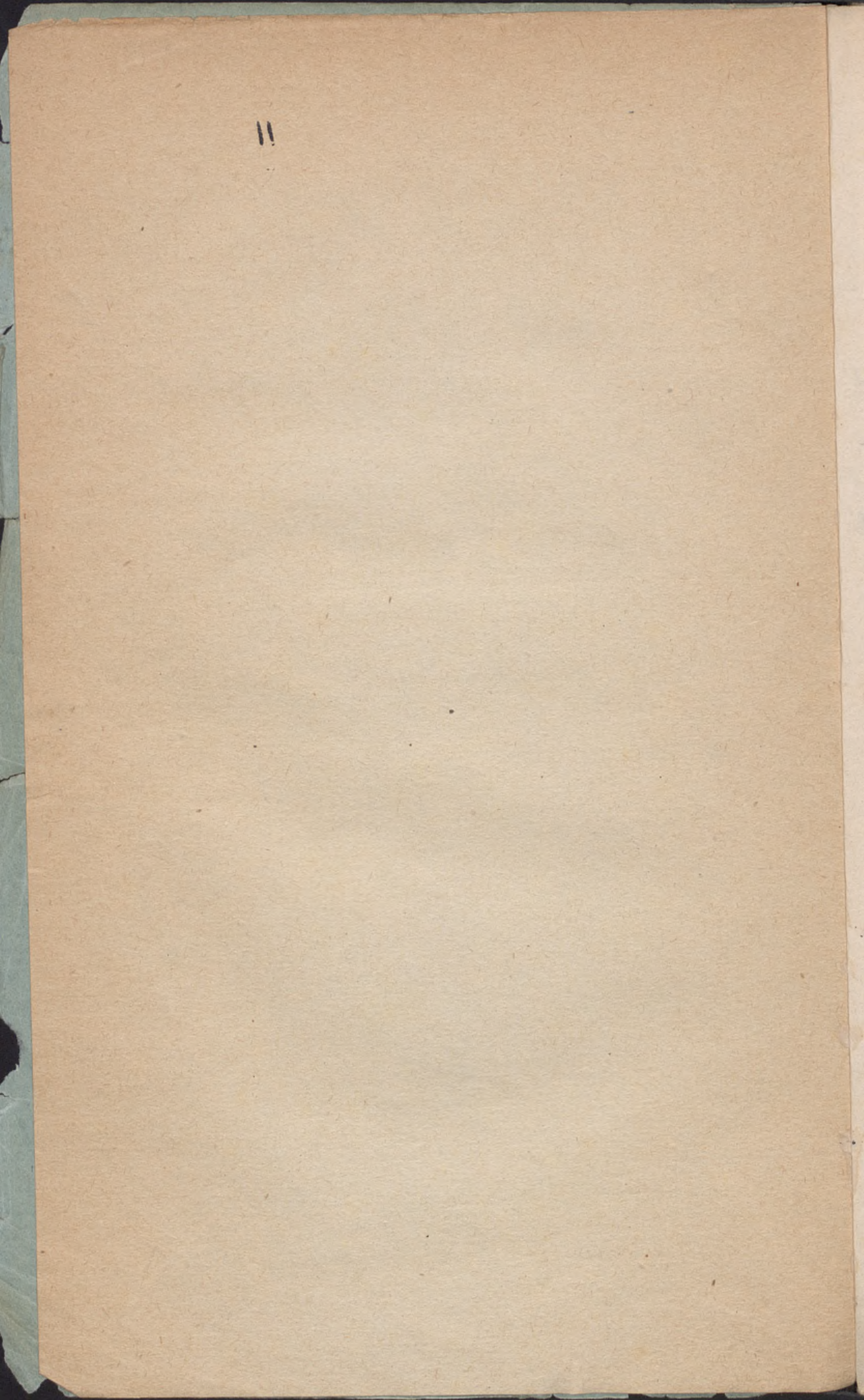


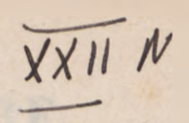
PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

5e édition









HISTOIRE DES PAPES

DEPUIS LA FIN DU MOYEN AGE

A LA MÊME LIBRAIRIE

Histoire des Papes depuis la fin du moyen âge, ouvrage écrit d'après un grand nombre de documents inédits, extraits des Archives secrètes du Vatican et autres, par le Dr Louis PASTOR, professeur à l'Université d'Innsbrück. Traduit de l'allemand des tomes I à VI par Furcy RAYNAUD; des tomes VII à XI par Alfred POIZAT.

Tome I. — **Les Papes depuis l'exil d'Avignon jusqu'à la fin du grand schisme. — Débuts de la Renaissance à Rome** (1305-1447).

Tome II. — **Nicolas V. — Calixte III.**

Tome III. — **Pie II** (1458-1464).

Tome IV. — **Paul II** (1464-1471). — **Sixte IV** (1471-1484).

Tome V. — **Innocent VIII** (1484-1492). — **Alexandre VI** (1492-1503).

Tome VI. — **Alexandre VI** (suite). — **Jules II** (1503-1513).

Tome VII. — **Léon X.**

Tome VIII. — **Léon X** (suite).

Tome IX. — **Adrien VI. — Clément VII.**

Tome X. — **Clément VII** (suite).

Tome XI. — **Paul III.**

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur en 1913.

HISTOIRE
DES PAPES
DEPUIS LA FIN DU MOYEN AGE

OUVRAGE ÉCRIT D'APRÈS UN GRAND NOMBRE DE DOCUMENTS INÉDITS
EXTRAITS DES ARCHIVES SECRÈTES DU VATICAN ET AUTRES

PAR

LE Dr LOUIS PASTOR

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ D'INNSBRÜCK

TRADUIT DE L'ALLEMAND

PAR ALFRED POIZAT

TOME NEUVIÈME



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

HISTOIRE DES PAPES

CHAPITRE PREMIER

ÉLECTION, ANTÉCÉDENTS, CARACTÈRE ET MANIÈRE DE VIVRE D'ADRIEN VI. — SON DÉPART POUR ROME. — SA NEUTRALITÉ ENTRE LES PUISSANCES. — PROJETS DE PACIFICATION ET DE RÉFORME.

La brusque et très inattendue disparition de Léon X, dans la pleine force de l'âge, changeait de fond en comble la situation politique de l'Italie. Il en résulta une si violente réaction que tout ce qui avait été fait jusque-là fut remis en question. Les opérations de l'armée germano-papale en Lombardie se trouvèrent suspendues pendant que tous les ennemis des Médicis dans les États de l'Église relevaient la tête. Les cardinaux Schinner et Médicis durent abandonner l'armée de la ligue et accourir précipitamment à Rome pour le conclave; en même temps se trouvèrent taries les ressources pécuniaires que le gouvernement pontifical avait été jusque-là presque seul à alimenter. Prosper Colonna se vit donc contraint de licencier tous les Allemands à sa solde ainsi que les Suisses jusqu'à concurrence de 1 500 hommes. Une partie de l'armée pontificale, sous le commandement de Guido Rangoni, se retira sur Modène, le reste demeura dans le Milanais avec le marquis de Mantoue. Tous les mouvements ultérieurs dépendaient de l'élection pontificale. Les troupes auxiliaires de la République Florentine retournèrent dans leur pays. Sans la prévoyance de Guichardin, Parme

aurait été enlevée par les Français. On put entrevoir la perspective pour ceux-ci, dans le cas où François Ier aurait apporté un appui soutenu, de reconquérir tout le terrain perdu en Lombardie [1]. Personne ne se réjouit plus de la mort du Médicis que le duc Alphonse de Ferrare, qui fit frapper une médaille commémorative avec cette inscription : « De la main du lion (de manu Leonis) ». Mettant l'instant à profit, Alphonse s'empara aussitôt de Bondino, de Finale, de la Garfagnana, de Lugo et de Bagnacavallo. Il ne rencontra d'obstacle à sa marche victorieuse qu'à Cento. De même, le duc détrôné d'Urbin et les fils de Jean-Paul Baglioni, Orazio et Malatesta, se soulevèrent : François-Marie de La Rovère reconquit sans difficulté tout son duché, à l'exception de la partie occupée par les Florentins. Pesaro tomba également en son pouvoir. Orazio et Malatesta firent leur entrée à Pérouse le 6 janvier 1522. En même temps, Sigismond de Varano chassait son oncle Jean-Marie, établi duc à Camerino par Léon X, cependant que Sigismond Malatesta s'emparait de Rimini. Dans ces conditions, il y avait lieu de craindre que les Vénitiens n'arrachassent Ravenne et Cervia aux États de l'Église [2].

Rome était aussi en ébullition; l'archevêque de Naples, Vincent Caraffe, établi gouverneur de la ville, parvint à y maintenir la tranquillité [3]. Le Collège des Cardinaux [4] gouvernait l'Église par intérim, il s'employa aussitôt de tous

[1] Guichardin, t. XIV, p. 4; voy. *Op. ined.*, t. III, p. 505, et Chiesi, p. 99. « Cuncta quidem ex morte Leonis misceri cepere atque turbari », écrit S. Tizio, *Hist. Sen. Cod. G.*, t. II, p. 39. (Bibliothèque Chigi, à Rome.)

[2] Outre Guichardin, t. XIV, p. 4, voy. Alfani, p. 296; Vettori, p. 340; Carpesanus, 1338; *Bollet. p.* l'Umbria, t. V, p. 687; Ugolini, t. II, p. 224; Balan, *Storia*, t. VI, et *Boschetti*, t. I, p. 180. Voy. aussi *Arch. d. Soc. Rom.*, t. XXVI, p. 427.

[3] Voy. lettre de B. Castiglione du 3 décembre 1521 (Archives Gonzague), Bergenroth, t. II, p. 368-369, et Journal de Cornelius da Fine. (Bibliothèque nationale de Paris.)

[4] Voy. le décret du Sacré Collège, donné Romæ in palatio apost. 2 décembre 1521 sede vacante, inséré à la fin des *Acta consist.* 1492-1513, f° 56. (Archives consistoriales du Vatican.)

les côtés au rétablissement de la paix et de l'ordre [1]. La difficulté de la situation au milieu de cette grande anarchie politique était encore accrue par l'extraordinaire disette d'argent qu'avait amenée la gestion prodigue et désordonnée de Léon X. Pour se procurer de quoi pourvoir aux besoins les plus urgents, tous les trésors du Saint-Siège qui n'avaient pas encore été hypothéqués : les mitres, les tiares, le mobilier de la chapelle pontificale et jusqu'aux précieuses tapisseries de Raphaël, tout fut mis en gage [2].

Tout de suite après la mort de Léon X on avait fait l'inventaire exact des coûteux objets mobiliers du Vatican, notamment des tiares, mitres, croix pectorales, pierres précieuses de Léon X. Il en résulte que la légende d'après laquelle la sœur de Léon X, Lucrèce Salviati, aurait complètement pillé le Vatican [3], contient au moins une très forte exagération [4].

Pire que les désordres politiques et que les embarras financiers était l'état moral du Collège des Cardinaux, qui, en

[1] Voy. les lettres des cardinaux au châtelain du bourg d'Assise, Rome, 2 décembre 1521 (Cod. 1888, f° 20-21 de la bibliothèque Saint-Ange à Rome), et aux Suisses, 19 décembre 1521 et 12 janvier 1522.

[2] Voy., outre Sanuto, t. XXX, p. 11, la lettre de B. Castiglione au marquis de Mantoue. Rome, 16 décembre 1521 : « Io ho il cervello tanto pieno di confusione e fastidio che non mi pare de poter satisfare a cosa alcuna di quelle ch'io debbo con V. Ex.; pure facendo quanto io posso parmi essere excusato e più serei, se quello potesse vedere il stanto ch'io pastico ; non è povertà al mondo ne meschinità sopra quella che si vede in questo collegio, che s'io la dicessi come è non si crederia. Oltra li debiti grandi lassati da papa Leone S^ee mem. sono dopo la morte sua impegnate tutte le gioie, tutti li panni di arazzo, dico quelli bellissimi, e mitre e regni e paci e argenti della credenze si è dovuto far queste exequie tanto povere che non so qual cosa al mondo sia povera e pagare li fanti della guardia e fare le stanze del conclave. » (Archives Gonzague.)

[3] Gradenigo, dans Alberi, p. 2, série III, f° 71.

[4] Dans l'inventaire des joyaux de Léon X (Inventario havuto da M. Barth. à Bibiena guardaroba di P. Leone X a di 6 di décembre 1521) (Archives d'État, à Rome), les pièces qui manquent ne sont pas désignées. Les additions à l'inventario delle robbe nella foraria di P. Leone X notent souvent les pièces manquantes en indiquant où elles sont (p. ex. à Serapica, Maddalena de' Medici), mais Lucrezia n'y est pas nommée. Que ces pièces de la guardaroba de Léon X aient été volées, c'est ce que dit expressément B. Castiglione dans une lettre du 21 février 1522. (Archives Gonzague.)

majorité tout mondain, n'offrait qu'une trop fidèle image des dissensions et des hostilités qui déchiraient alors l'Italie et le monde chrétien [1]. La division des électeurs était si grande que beaucoup croyaient à l'imminence d'un schisme [2].

Manuel, l'ambassadeur de Charles-Quint, désigne comme césariens les cardinaux Vich, Valle, Piccolomini, Jacobazzi, Campeggio, Pucci, Farnèse, Schinner et Médicis, comme indécis le cardinal Cesarini, comme douteux les trois Vénitiens Grimani, Cornaro et Pisani ainsi que Fieschi, Monte, Grassis et Cajetan, comme ennemis déclarés Accolti et Soderini [3].

Le chef du parti césarien était le cardinal vice-chancelier Jules de Médicis, arrivé à Rome dès le 11 décembre 1521, avec qui tous les césariens ne marchaient pas, mais seulement quelques-uns, surtout parmi les jeunes cardinaux nommés par Léon X [4]. Le vice-chancelier avait pour lui l'extraordinaire crédit que lui donnaient le fait de passer pour avoir dirigé à peu près exclusivement la politique de Léon X, puis ses liens avec Florence et sa richesse personnelle, qui lui permettait de subvenir aux nécessités de la Chambre apostolique.

L'ambassadeur impérial, soutenu par celui de Portugal et par la République Florentine, s'employait de toutes ses forces à faire élire Médicis, qui avait contre lui non seulement le parti vénitien français mais encore tous les vieux cardinaux. Ces derniers, dont beaucoup ambitionnaient eux-mêmes la tiare, faisaient remarquer qu'on ne devrait élire personne qui eût moins de cinquante ans. D'un autre côté, on insinuait qu'il serait dangereux de voir succéder à un pape un autre pape de la même famille, ce qui semblerait rendre la dignité suprême héréditaire. Plusieurs partisans de l'Empereur ne voulaient pas entendre parler de Médicis, parce que le

[1] Hoefler, *Adrien VI*, p. 72.

[2] Voy. Clerk, dans Brewer, t. III, p. 2, n° 1895.

[3] Bergenroth, t. II, n° 370.

[4] D'après Jove *(Vita Adriani VI)*, parmi les jeunes cardinaux opposés à Médicis, il y avait non seulement Colonna, mais encore Trivulzio, Jacobazzi, Pallavicini et Vich. Médicis se recommanda à l'Empereur dans une lettre du 18 décembre 1521. Cod. Barb. lat. 2103, f° 191 de la Bibliothèque Vaticane.

cardinal Colonna se montrait de plus en plus comme son adversaire déterminé [1]. A tous ces ennemis se joignaient les cardinaux qui avaient des raisons de n'être pas contents de Léon X. A la tête des opposants était, outre Colonna, le cardinal Soderini [2]. Depuis la découverte de la conjuration de Petrucci, celui-ci avait vécu plein de rancune en exil, il déclarait ouvertement maintenant qu'il ferait tout pour empêcher le retour de la tyrannie des Médicis [3]. Médicis pouvait compter sur environ quinze ou seize voix [4]. Toutes les autres étaient contre lui. Si désunis que fussent entre eux ces opposants, ils étaient pourtant unanimes sur ce point : qu'en aucun cas un pape florentin ne devrait monter de nouveau dans la chaire de saint Pierre [5].

L'ambitieux cardinal Wolsey, résident en Angleterre, ne désirait pas la tiare avec moins d'ardeur que Médicis. Il déclarait qu'il dépenserait 100 000 ducats pour atteindre ce but. Le cabinet anglais et le Roi lui-même assiégeaient positivement l'Empereur pour lui faire agréer cette candida-

[1] Guichardin, t. XIV, p. 4; Sanuto, t. XXXII, p. 260-288. Colonna si è scoperto nemico capitalissimo di Medici, rapporte Jean-Marie della Porta dans une lettre de Rome, 25 décembre 1521. (Archives d'État, à Florence.)

[2] Voy. le rapport du Nonce Raince du 10 janvier 1522. Beth. 8500, f° 91, et Fontanieu, 191, f° 9 (Bibliothèque nationale à Paris). G. M. della Porta écrivait le 9 janvier 1523 : Io vi dico che havemo infinito obligo al card. Colonna che se non fosse stato esso havressemo gia papa Medici. (Archives d'État, à Florence.)

[3] Sanuto, t. XXXII, p. 252, 260, 282.

[4] Au début on évaluait, par exagération, les voix attribuées à Médicis à plus de 20 (Sanuto, t. XXXIII, p. 262, 263); Manuel en comptait, le 24 décembre, 18 (de même Sanuto, t. XXXII, p. 275), le 6 janvier il n'en comptait plus que 15. (Bergenroth, t. II, n[os] 370, 372). De même Clerck, N. Raince (Rapport du 9 janvier 1522. Beth. 8500, f° 95; Fontanieu, p. 191, f° 6 de la Bibliothèque nationale, à Paris) et Guichardin environ 15, Jove *(Vita Adriani)* 16. G. M. della Porta parle, comme il l'avait fait dans son rapport du 25 décembre 1521, dans celui du 2 janvier 1522, de 13 voix sûres (Archives d'État de Florence).

[5] Médicis (d'après J. M. della Porta, le 15 décembre) peut compter sur 13 voix : ma all' opposito tutti gli altri se gli sono conjuncti contro et deliberato prima morire che di veder lo papa, pur tra essi non sono poi concordi in la electione; chiaro è che non vogliono Fiorentino in alcuno modo. — El card. Medici sta forte per far se, écrit Naselli le 25 décembre 1521. (Archives d'État, à Modène.)

ture. Le rusé Habsbourg se confondait en promesses [1], mais ne fit rien de sérieux. Dans l'état des choses, un pape anglais et surtout un homme comme Wolsey ne pouvait guère plaire à l'Empereur. De son côté, Wolsey mettait une étrange confiance en la parole de Charles-Quint. Il ne rougissait même pas d'émettre le désir que celui-ci fît marcher ses troupes sur Rome de façon à obliger les cardinaux à voter pour lui. Charles-Quint y pensait si peu, qu'il désignait, dans une lettre du 30 décembre à son ambassadeur à Rome Manuel, le cardinal Wolsey comme son candidat [2]. Cet ordre n'arriva pas plus à temps que Richard Pace, ambassadeur d'Angleterre [3]. Ce dernier put se convaincre à Rome que le cardinal anglais n'avait jamais été pris sérieusement en considération [4].

Parmi les autres très nombreux concurrents, il faut mettre à part Grimani, Carvajal, Soderini, Grassis, Gonzaga et surtout Farnèse. Ce dernier mit tout en œuvre pour gagner Médicis et Manuel [5]. Le cardinal vice-chancelier, ainsi que l'ambassadeur, se rendirent compte que, devant la décision de leurs adversaires, il ne pouvait être question d'un second pontificat des Médicis.

Ils convinrent donc de reporter les voix du parti allemand sur un autre candidat agréable à Charles-Quint. Ce fut dans cette circonstance que Manuel put décider les électeurs de son parti, dans le cas où on ne pourrait se mettre d'accord sur aucun des cardinaux résidant à Rome, à penser au cardi-

[1] Lanz, *Briefe und Aktenstricke,* t. I, p. 501. Reumont, *Wolsey*, p. 17.

[2] Voy. Mignet, *Revue des Deux Mondes*, t. XIV (1858), p. 168.

[3] Manuel n'a certainement rien fait pour l'élection de Wolsey. Voy. Brosch.

[4] Lepitre, p. 148, prend, ainsi que beaucoup d'autres historiens de Wolsey, la candidature de ce dernier trop au sérieux. Il est intéressant de voir comment Schinner consola l'ambitieux Wolsey, dans une lettre de Rome, du 6 mars 1525. Cotton, M. S. Vitellius B. V. f° 45 (British Museum à Londres).

[5] Voy. lettre de Nerselli du 25 décembre 1521 (Archives d'État à Modène); puis Jove, *Adriani VI*. Bona oppenion si ha di Farnese et di Grassis. Alcuni propongono Aracœli et Egidio, mande G. M. della Porta le 25 décembre 1521.

nal Adrien de Tortosa [1], qui demeurait en Espagne comme lieutenant de l'Empereur. Sa proposition ne réussit pas tout de suite, car Médicis espérait toujours, sinon d'être élu, du moins de faire élire un des cardinaux qui lui étaient tout dévoués.

L'opinion publique, à Rome, s'était prononcée dès le début presque exclusivement sur le nom de Médicis. Même avant son arrivée, on le désigna comme le pape futur. (Ce cardinal, disait-on dans un rapport du 14 décembre 1521, aura la tiare ou la fera avoir à celui qu'il voudra.) En dehors de Médicis, on considérait comme ayant le plus de chance les candidatures de Grimani et de Farnèse. D'autres envisageaient surtout celles des cardinaux Gonzague et Piccolomini [2]. L'élévation de Wolsey ou de n'importe quel autre cardinal étranger paraissait tout à fait impossible et inacceptable, étant donné le sentiment si développé que les Italiens avaient de leur nationalité et de leur culture.

Le fort penchant à la satire que possèdent les Italiens est particulièrement vif chez les Romains dont la langue est extraordinairement riche en expressions moqueuses et mordantes. Le temps de la vacance du Saint-Siège fut employé par eux avec zèle à composer des satires sur les électeurs aussi bien que sur les candidats. Cette mauvaise habitude prit cette fois un développement qu'on n'avait pas vu encore. Comme des champignons après la pluie, poussaient et pullulaient épigrammes, pamphlets et pasquinades, dans lesquels étaient pris à parti, avec une liberté inouïe, le Pape qui venait de mourir, ses partisans et ensuite les électeurs sans exception. La statue de Pasquin devint sérieusement, cette fois, le point central de toutes ces facéties et de toutes ces caricatures [3]. Les ambassadeurs étrangers s'étonnaient de la

[1] Rapport de Manuel du 28 décembre 1521, dans Bergenroth, t. II, n° 371, et de Leva, t. II, p. 128. N. 2.

[2] Lettre de Castiglione du 24 décembre 1521 (Archives Gonzague), puis Serazzi, t. I, p. 5, et Kraft, *Breife*, p. 31.

[3] Voy. Pasquinate di P. Aretino ed. anonime per il conclave e l'elez di Adriano VI publ. c. ill. da V. Rossi, Palermo, 1891.

masse de ces libelles en prose, en vers, et en toutes langues, ainsi que de la liberté de langage qui régnait à Rome[1]. Beaucoup de cardinaux avaient dans leur conduite de quoi justifier ces attaques dénuées de ménagements : beaucoup d'autres furent accusés de fautes et de vices uniquement pour former matière à la satire.

Le maître de cette littérature scandaleuse et surabondante était Pierre Aretin, qui utilisait sans vergogne toutes les circonstances qui pouvaient lui rapporter du profit. Ses pasquinades étincellent d'esprit et de verve ; personne ne l'atteint en originalité et en intensité de sarcasme, mais c'est le style ignominieux d'une canaille pleine de malice diabolique[2]. Une partie seulement de ses malices est aujourd'hui intelligible aux lecteurs. Les contemporains seuls pouvaient apprécier la justesse de chacun des traits décochés. Chaque cardinal dont la candidature émergeait était ainsi moralement déshabillé à fond, et comme beaucoup de ces pasquinades allaient à l'étranger, elles portèrent, comme le proclame Jove, un coup mortel au prestige du Sacré Collège.

Plus cette licence de langage s'épanouissait en satires et en quolibets, plus la session du conclave se prolongeait. Lorsque, le 17 septembre 1521, les obsèques de Léon X furent terminées, on profita de ce que la nouvelle s'était répandue que le cardinal Ferrerio, partisan de la France, avait été arrêté par les impériaux à Pavie, pour prolonger le conclave. On résolut d'attendre encore huit jours ce cardinal, dont la mise en liberté fut exigée résolument. Dans les cercles diplomatiques on tenait pour certain que l'ambassadeur de France avait, au commencement de décembre, protesté dans les formes contre l'ouverture du conclave avant l'arrivée des cardinaux de son pays[3].

[1] Voy. lettres de Clerk à Wolsey dans Brewer, t. III, p. 2, n° 1895.

[2] C'est l'opinion de Flamini, p. 224.

[3] Castiglione rapporte le 3 décembre 1521 : Lo ambasciator di Franza è stato hoggi udito in questa congregatione e stimasi che abbià protestato che non si proceda a la elettione del pontifice se non si dà tempo a'li cardinali che sono in Franza de poter vi si trovare. (Archives Gonzague.)

François I[er], dès l'automne de 1520, alors que l'état de santé de Léon X ne laissait pas encore prévoir sa brusque mort, s'était occupé avec activité de la future élection du Pape. On raconta alors que le Roi était prêt à dépenser un million d'écus d'or pour s'assurer au prochain conclave un Pape dans ses sentiments. Depuis ce temps, l'importance de cette question n'avait fait que s'accroître pour François I[er]. Si l'élection tombait maintenant sur un homme dévoué à l'Empereur, Charles-Quint obtiendrait non seulement en Italie, mais dans toute l'Europe, une supériorité écrasante sur la France.

On comprend donc que François I[er] ait usé de toutes ses influences à Rome, mais le Roi alla beaucoup plus loin qu'il n'était juste et permis : il alla jusqu'à menacer l'Église d'un schisme si le cardinal de Médicis était élu. Diverses manifestations des partisans de François I[er] à Rome firent aussi mauvais effet que la démarche insolente de Lautrec. Un envoyé de celui-ci demanda aux cardinaux qui avaient le gouvernement de l'Église le retrait des troupes pontificales; on répondit avec les plus grands ménagements dans la forme que cela ne pouvait se faire avant le résultat de l'élection, sur quoi l'envoyé français se répandit en telles menaces que les cardinaux irrités firent remarquer qu'ils étaient obligés de songer à la sécurité de Parme et de Plaisance. L'envoyé français, perdant alors toute mesure, repartit que ces villes étaient la propriété de son Roi [1].

C'est sous de si tristes auspices que commencèrent, le 27 septembre 1521, les opérations électorales. Après la messe du Saint-Esprit, Vincent Pimpinella fit le discours d'usage au Sacré Collège. Là-dessus, au milieu d'une foule mena-

[1] Castiglione au marquis de Mantoue, Rome, 27 décembre 1521 : Un gentilhuomo qual si dimanda Grangies, l'altro giorno parlò alli deputate che sono l'Armellino, Monte, S. Quattro e Cesis e Siena da parte de M. de Lautrech pregandoli a voler revocare le sue genti d'arme; li fu resposto modestamente che bisognara aspettare il novo pontefice; lui replicò con arrogantia e quasi minacciando di modo che quelli signori entrarono in collera e dissero che volevano esse sicuri de Parma e Piacenza e Grangies rispose che erano del re. (Archives Gonzagues.)

çante, trente-sept cardinaux entrèrent au Vatican pour le conclave; deux retardataires qui étaient malades, Grimani et Cibo, se firent porter en litière, de sorte que le nombre des électeurs atteignit trente-huit, quand le soir le conclave fut fermé [1]; quarante cellules avaient été préparées qui furent tirées au sort. Les membres du conclave, au nombre d'environ deux cents personnes, écrit l'ambassadeur anglais Clerk à Wolsey, ont à l'intérieur du local de vote autant d'espace qu'en représentent à Greenwich les grands appartements de la Reine et du Roi, leur salle de jeu et la chapelle. D'après un même rapport, chaque cellule était longue de 16 pieds et large de 12, toutes attenantes à la chapelle Sixtine [2].

Camere sorte divise

Trivulzi	20	Altare	Medici	21
Grassis	19		Armellino	22
Ridolphi	18		Ranghoni	23
Ivrea	17		Grimani	24
Monte	16		Ponzetta	25
Trani	15		Cajetano	26
Cesis	14		Cavaglioni	27
Siena	13		S. Quattro	28
Colonna	12		S. Croce	29
Egidio	11		Colonna	30
Vich	10		Ursino	31
Ancona	9		Mantua	32
Como	8		La Valle	33
Farnese	7		Cibo	34
Pisani	6		Campeggio	35
Salviati	5	Porta del choro della cappella	Araceli	36
Flisco	4		Swiczero	37
Jacobecci	3		Cornaro	38
Hæc secunda camera vacabat	2		Soderini	39
Petrucci	1	Porta della cappella	Cesarini	40

Comme beaucoup ne se fiaient pas aux Suisses qui étaient en étroite relation avec le cardinal Médicis, on avait enrôlé

[1] Ce n'est pas 38, comme le dit Gradenigo (ALBERI, 2e série, t. III, p. 73), ni 35, comme le rapporte VETTORI, p. 340.

[2] Outre BLASIUS DE MARTINELLIS (GATTICUS, p. 318) et la dépêche dans *Petrucelli della Gattina*, t. I, p. 520, voy. le rapport de Clerk, dans BREWER, t. III, p. 2, n° 1932. TIZIO *(Hist. Serren.)* donne la description du local de l'élection : elle est un peu différente de celle de SANUTO, t. XXXII, p. 329.

en plus une garde de cinq cents hommes pour le conclave[1]. La surveillance était si étroite que très peu d'incidents du conclave purent être connus au dehors[2]. Les plaisanteries n'en allaient que meilleur train. On pariait avec frénésie dans les banques. Souvent on nommait jusqu'à vingt noms par jour[3]. Plus variés encore furent les pronostics[4] en dehors de Rome. Dans les Cours on forma les conjectures les plus diverses qui répondaient plus ou moins aux réalités de l'état de choses.

Parmi les trente-sept électeurs, on n'en comptait cette fois que trois qui ne fussent pas Italiens, dont les deux Espagnols Carvajal et Vich; des neuf autres cardinaux étrangers[5], aucun n'avait paru à Rome. La désunion entre les cardinaux romains était extraordinairement grande. A la division si souvent remarquée entre vieux et jeunes cardinaux (parmi les trente-neuf électeurs, six avaient été nommés par Alexandre VI, cinq par Jules II, vingt-huit par Léon X), à cette division, dis-je, venait s'ajouter celle résultant de l'inimitié entre impériaux d'un côté et le parti vénitien-français de l'autre. Plus encore que tout cela, la masse des candidats à la dignité pontificale jetait la désunion parmi les électeurs. « Beaucoup, presque tous, écrivait le 21 décembre un observateur aussi calme que Balthasar Castiglione, pourraient

[1] Voy. la lettre de Castiglione du 26 décembre 1521, dans laquelle on lit : Dimani che è venerdi alli 27 s'entra in conclavi. N^ro Sig. Dio mandi el Spirito Santo che ve n'è grandissimo bisogno. Oltre la guardia de Suizeri che sono 500 al palazzo il quale è benissimo fortificato de gran sbarre, porte murate, artigliarie si sono ancor fatti mille cinquecento fanti altri e datasene la cura al sig. Renzo et al sig. Prospero da Cavi per guardar pur il palazzo. Roma e plenissimo de genti, non se fanno però desordini de importanza. Il card. de Ivrea intendo che questa sera è gionto. (Archives Gonzague.)

[2] Sanuto, t. XXXII, p. 235. Sur la garde sévère des portes, voy. aussi Brewer, t. III, p. 2, n° 1932; et sur la façon dont on cherchait à pénétrer en se servant de certains signes, B. Castiglione rapporte le 1er janvier 1522 : Perche questi signori sono anchor in conclave e fannosi le guardie strettissime non se li po dare lettera alcuna se non fosse directiva a tutto il collegio (Archives Gonzague).

[3] Petrucelli, t. I, p. 521, Rom. Pasquinate, t. XV.

[4] Voy. Tizio, *Hist. Senen.*

[5] Voy. leurs noms dans Ciaconius, t. III, p. 425.

être Papes; Médicis a beaucoup d'amis, mais beaucoup d'ennemis aussi. Je crois qu'il réalisera difficilement l'objet de son ambition, du moins aussi longtemps que sa personnalité sera en jeu [1]. » « La division des cardinaux, écrivait ce même diplomate deux jours plus tard, est plus grande aujourd'hui qu'elle n'a jamais été en pareille circonstance depuis deux cents ans. Médicis a quelques adversaires qui lui veulent tant de mal qu'on tient en général son élection pour impossible; pour ce cas il a fait des promesses au cardinal Gonzague [2]. » Castiglione, après l'entrée des cardinaux au conclave, répète encore que la désunion n'a jamais été si grande que cette fois. Peut-être, ajoute-t-il prophétiquement, Dieu fera-t-il qu'on atteindra à un meilleur résultat qu'on ne pense [3]!

En fait, c'était le chaos complet. Déjà, sur la proposition faite par Soderini que le vote fût secret, les partis s'étaient divisés. L'union se fit au contraire pour l'établissement de la capitulation électorale, pour le partage des différentes villes et offices de l'État de l'Église entre les cardinaux [4]. Déjà les contemporains n'attachaient aucune importance à un vote de cette sorte. « C'est peine perdue, disait un Vénitien, car quand le Pape est élu, il dépend de son bon plaisir d'observer ou de ne pas observer les capitulations. » Les cardinaux

[1] Lettre du 24 décembre 1521. (Archives Gonzague.) Albergati écrit à Bologne le rapport suivant du 20 décembre 1521 : Ogi e ogni giorno mancho se sa et et intende queste praticha pontificale che non si facea el primo di et questo proceda perchè vechi, gioveni, richi, poveri, docti, pratici tutti concorono a questo disiò sancto. (Archives d'État à Bologne.)

[2] Questi sig[ri] cardinali sono varii d'opinione quante forse fosser o in tal caso cardinali mai da ducento anni in quà e monsig. de Medici ha alcuni inimicissimi quanto dir si possa, di modo che la maggior parte estima che lui non possa essere papa. Sua S[ria] rev[ma] ha promesso non potendo essere, aiutare Mantua : presto vedremo. — Plus loin en chiffres : Io ho operato, che Medici ha dato la fede a Mantua, che non potendo esser lui, aiutarà Mantua. (Archives Gonzague.)

[3] Lettre de Castiglione du 27 décembre 1521 dans *Lett. dipl. di B. C.* (Padova, 1875), p. 23, 24. Voy. aussi le rapport de Raince du 9 janvier 1522. (Bibliothèque nationale à Paris.)

[4] Hoefler, dans le mémoire de l'Académie de Vienne, donne le texte des *capitula* et des *distributiones oppidorum*. Voy. aussi *Adriani VI,* p. 82-86, où les noms de lieux sont en partie incorrects.

pensaient si peu qu'un absent pût être élu qu'ils n'avaient rien prévu pour ce cas-là. La profonde division des électeurs faisait prévoir un long conclave, quoique la situation du monde aussi bien que celle de l'État de l'Église, extérieurement menacé, exigeât impérieusement une prompte solution. Pourtant il ne fallut pas moins de onze scrutins avant d'atteindre un résultat.

Sur les votes particuliers, les rapports des divers conclavistes diffèrent cependant en des points importants. Si l'on ne fait pas de nouvelles découvertes de sources sûres, il sera bien difficile d'établir complètement la vérité sur les circonstances de l'élection. En attendant, cela est possible pour la phase principale du conclave, car là-dessus les mémoires sont d'accord pour les points essentiels [1].

Le parti de Médicis disposait de plus du tiers des voix, ce qui lui permettait d'exclure tout candidat qui ne lui était

[1] Parmi les rapports des conclavistes, deux sont particulièrement importants, il est vrai que leurs versions diffèrent en partie. Le premier de ces rapports est celui publié par Struve et Papenbroch, imprimé dans BURMANN, p. 144 (il donne la publication de Struve, avec, dans les notes, les variantes de Papenbroch). Le rapport tiré des papiers de J. Berzosa, dont BERGENROTH, t. II, n° 375, donne un extrait, concorde avec celui-ci sur les points essentiels. Plus circonstancié et riche en dates intéressantes est un second rapport de conclaviste (Cod. lat. 5288 de la Bibliothèque nationale de Paris) que Hœfler utilisa le premier. J'en ai trouvé une meilleure version sous le titre : Ordo et gesta conclavis post mortem Leonis X dans TIZIO, *Hist. Senen.* (Bibliothèque Chigi à Rome). A cela il faut ajouter : en troisième lieu les lettres dans SANUTO, t. XXXII, p. 377 (voy. notamment, p. 384-385, les détails sur les résultats des onze scrutins), en quatrième lieu : les Commentaria rerum diurnalium conclavis, in quo creatus fuit Adrianus papa VI, Africano Severolo auctore; on en a de nombreuses copies. Outre celles de la Vaticane signalées par Domarus dans son travail si substantiel sur les sources de l'histoire d'Adrien VI, je note encore (Archives de Vienne, Cod. 971, f° 29) une deuxième copie à la Bibliothèque Capiluppi à Mantoue, une troisième à la Hofbibliothek de Vienne, Cod. 6324, f° 345, une quatrième (de O. Panvinio, Cod. lat. 151, f° 288, Bibliothèque d'État à Munich), qui concordent souvent mot à mot avec le second rapport cité plus haut. Hœfler a utilisé ces commentaires sans remarquer que nombre de passages étaient déjà imprimés dans GATTICUS, p. 318. L'auteur y est nommé par erreur Sevarolus, il doit avoir été conclaviste du cardinal Cesi (voy. sur lui Reg. Léon X, n[os] 16121, 18009). Voy. aussi dans GATTICUS le récit du maître des cérémonies Blasius de Martinelli. En raison de la sévère consigne du conclave, les rapports d'ambassades méritent moins de considération.

pas agréable, mais il n'était pas assez fort pour imposer son chef Jules de Médicis. Comme non seulement les partisans de la France, mais aussi une partie de ceux de l'Empereur conduits par Pompéo Colonna ne voulaient pas du parent de Léon X, celui-ci dut bientôt se rendre compte du peu de chance de sa propre candidature. Il chercha donc à reporter la majorité des voix sur un de ses amis. Son candidat était le cardinal Farnèse, dont beaucoup pensaient qu'il devait être bien vu des vieux cardinaux. L'agitation des jeunes cardinaux pour Farnèse était, déjà après le premier scrutin du 30 décembre [1], si vive que les conclavistes tinrent son élection pour assurée, mais les vieux cardinaux restèrent inébranlables et veillèrent toute la nuit [2]. Au scrutin du jour suivant, Farnèse n'obtint que peu de voix [3], ses propres partisans lui manquèrent de parole [4]. Ce même 31 décembre, éclata une scission dont la nature n'est pas encore suffisamment éclaircie.

Le cardinal Grimani demanda la permission de quitter ce conclave étouffant, rempli de bruit et des pires odeurs. Lorsque son médecin eut certifié sous la foi du serment qu'un plus long séjour mettrait en danger la vie du cardinal, on accéda au désir de celui-ci. Que son état fût aussi dangereux, la chose reste fort douteuse, d'autres motifs engagèrent vraisemblablement le cardinal à cette singulière démarche : son ambition maladive et des espérances trompées sans doute [5].

[1] Les rapports dans BURMANN, p. 147, et BERGENROTH donnent le résultat réuni du premier et du deuxième scrutin, ce qui les rend inutilisables. D'après l'*Ordo et Gesta* de la Bibliothèque Chigi : au premier scrutin, Farnèse obtint 12 voix, Schinner 1, Accolti, 5, Ponzetti, 1, Adrien d'Utrecht, 2.

[2] *Ordo et Gesta* de la Bibliothèque Chigi : Oppinion generale è chel papa sià Farnese. G. M. della Porta le 31 décembre 1521. (Archives d'État, Florence.) Voy. aussi la lettre de l'abbate de Gonzaga du 2 janvier 1522. (Archives Gonzague.)

[3] D'après SANUTO et *Ordo et Gesta*. D'après cette dernière source, en contradiction ici avec Sanuto, Médicis aurait obtenu à ce tour 5 voix et Adrien d'Utrecht, 2 voix.

[4] D'après JOVE, ce furent les amis de Farnèse, partisans de la France et qui avaient eu connaissance des négociations de celui-ci avec l'ambassadeur impérial.

[5] C'est ce que dit SANUTO, t. XXXII, p. 384, 414. G. M. della Porta

Le troisième scrutin, qui eut lieu le 1er janvier 1522, n'eut pas plus de résultats. Médicis tenta encore une fois la fortune avec la candidature de Farnèse [1]. Les jeunes cardinaux travaillèrent le lendemain encore dans ce sens [2], mais sans succès. Les vieux cardinaux opposèrent une résistance obstinée. Stériles aussi restèrent les quatrième, cinquième et sixième scrutins (du 2 au 4 janvier). Les nouvelles venues du dehors touchant les périls croissants de l'État de l'Église et l'approche des cardinaux français ne réussirent pas plus à faire l'union des électeurs que la diminution des portions de nourriture ordonnée dès le quatrième jour. Beaucoup de conclavistes disaient que Farnèse avait encore des chances; d'autres pensaient que la tiare irait à Fieschi; quelques-uns entretenaient des espérances relativement à Schinner [3].

A Rome, depuis le commencement de la nouvelle année on ne croyait plus aux chances de la candidature de Médicis ou d'une de ses créatures. Farnèse passait pour avoir les plus grandes. On prétendait savoir, outre celui-ci, qu'Egidio Canisio et Numai étaient favorisés par Médicis; Fieschi, Grassis et Monte étaient désignés parmi les cardinaux du parti adverse [4].

raconte la même chose dans ses lettres du 2 et du 6 janvier 1522. (Archives d'État, à Florence). L'abbate da Gonzaga tient par contre, dans sa lettre du 2 janvier 1522 (Archives Gonzague), la maladie de Grimani comme mettant ses jours en danger.

[1] Finito prandio card. de Medicis cum suis complicibus cepit renovare electionem Farnesii, sed magnis viribus seniores obstiterunt. *Ordo et Gesta* de la Bibliothèque Chigi.

[2] Le 2 janvier après le quatrième vote : « Paulo post alii juniores cardinales sequuti partes cardinalis de Medicis convenerunt in cappella Nicolai ibique per horam disceptantes tandem fuit decretum, quando seniores conatui r. cardlis de Medicis contradicebant eligeretur ex senioribus qui maxima probitate niteret nec partes foveret, sed imprimis priorem conatum de adjuvando Farnesio tertio non obmitterent. » *(Ordo et Gesta.)*

[3] *Ordo et Gesta.* Quoique ni Jove ni Guichardin ne fassent mention des chances de Schinner, il n'en reste pas moins que celui-ci, dans les divers scrutins, obtint un nombre appréciable de voix; mais il échoua par l'opposition du parti français.

[4] Voy. lettres de G. M. della Porta du 2 et du 6 janvier 1522, puis le rapport de l'abbé du 3 janvier 1522 et celui de Castiglione du 5 janvier 1522. (Archives Gonzague.)

Dès le 29 décembre, les courriers étaient prêts à partir pour aller annoncer l'élection aux quatre points cardinaux. Plus l'événement tardait, plus l'attente et l'animation montaient. Les rumeurs les plus diverses circulaient par la ville. Le bruit ayant couru que Farnèse était élu, on commença à piller ses maisons. Cette fâcheuse habitude ne régnait pas seulement à Rome, à Bologne le cardinal Grassis en fut aussi victime [1].

On dit des messes, on fit des processions à Rome, et cependant le conclave ne prenait toujours pas de décision. « Chaque matin, écrit Balthasar Castiglione, on attend le choix du Saint-Esprit; il m'a tout l'air de s'être retiré de Rome : on dit que Farnèse a les meilleures chances, mais tout peut encore échouer [2]. »

Le 5 janvier, le bruit se répandit que Médicis désirait faire donner la tiare à Cibo. Peut-être ce projet adroitement mené eût-il réussi, si Armellini n'avait tout divulgué, ce qui permit au dernier moment à Colonna d'agir vigoureusement pour le faire échouer [3]. Médicis, le jour suivant, revint encore une fois à la candidature Farnèse. Tout fut mis en œuvre dans ce but. Au huitième scrutin, Farnèse obtint douze voix, sur quoi huit ou neuf cardinaux déclarèrent y accéder. Le cardinal Pucci s'écria alors, quoique la majorité des deux tiers ne fût pas encore atteinte : *Papam habemus,* il voulait par là exercer une pression pour gagner les quatre ou cinq suffrages qui manquaient. Le contraire arriva. Le cardinal Colonna et Soderini, les deux adversaires irréconciliables de Farnèse, persistèrent énergiquement dans le maintien de la règle. Non seulement Farnèse n'obtint point les voix désirées, mais les vieux cardinaux resserrèrent de plus en plus leur union [4].

[1] Outre le rapport de Clerk dans Brewer, t. III, p. 2, n° 1932, voy. Petruccelli, t. I, p. 521.

[2] Voy. les lettres de Castiglione du 7 janvier 1522. (Archives Gonzague.)

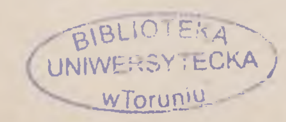
[3] Sanuto, t. XXXII, p. 413-414; *Ordo et Gesta;* Severolo dans Hoefler, *Adrien VI* et Blasius de Martinellis dans Creighton.

[4] Deinde viso periculo, in quo seniores fuerant, causa fuit, ut ipsi seniores facto consilio deliberarent, ut unanimiter iterum se cohererent. *(Ordo et Gesta.)*

Pendant que le bruit prenait consistance que le parti de Médicis voulait imposer Farnèse à tout prix, celui-ci abandonnait en réalité définitivement cette candidature. Au dixième scrutin, le 8 janvier, Farnèse n'eut plus que quatre voix. Médicis mit alors en avant le cardinal Valle. On négocia jusqu'à la nuit à ce sujet et sans résultat. Quelques-uns persistaient à ne pas vouloir abandonner Farnèse, cependant que les anciens ne voulaient entendre parler ni de lui, ni de Valle, ni de Médicis [1]. Le parti de Médicis refusait de son côté avec la dernière énergie Carvajal ou Soderini. Ce parti n'était cependant pas responsable du retardement de l'élection. Colonna et Soderini, étroitement liés, faisaient tout pour mettre en échec chacun des candidats recommandés par Médicis.

Pendant que les partis luttaient de cette façon avec acharnement, la crise finit par se dénouer. Des rapports certains annonçaient que François-Marie de la Rovère préparait, d'accord avec les Baglioni, un coup de main contre Sienne. Les représentations personnelles du cardinal Petrucci furent à peine nécessaires pour faire comprendre à Médicis à quels dangers Florence allait être exposée. Cette considération modifia sa manière de voir. Lorsque, le 9 janvier, les électeurs s'assemblèrent pour le onzième scrutin, Médicis se leva : « Je vois, dit-il, que nous sommes incapables de faire un Pape. J'ai proposé trois ou quatre candidats, ils ont été rejetés. D'autre part, pour beaucoup de raisons, je ne puis accepter les candidats présentés de l'autre côté. Cherchons-en donc un qui ne soit pas présent, mais qui soit cardinal et qui soit une bonne personnalité. » Ces mots obtinrent une adhésion unanime. Invité à nommer un de ces absents, Médicis, avec sa manière adroite de traiter en badinant des choses sérieuses, répondit en indiquant une personnalité

[1] Demum hora prima noctis pars seniorum congregavit se in ultima aula, in qua congregatione unanimiter deliberaverunt non velle consentiri nec Farnesio nec cardli de Valle nec card. Medicis præter cardlem Cavallicensem qui persistebat in prestando suffragio pro cardli de Valle, et revmi Senensis, Tranensis, Cornelius et Pisanus erant in favorem Farnesii etiam cardlis de Mantua et de Medicis, et deinde iverunt ad cenam. (*Ordo et Gesta*, Bibl. Chigi.)



qu'il savait devoir être agréable à l'Empereur[1]. « Prenez, dit-il, le cardinal de Tortose, qui est un homme plein de mérite, qui a soixante-trois ans et qui passe universellement pour un saint. »

La proposition, fût-elle ou non une manœuvre électorale, quand on passa au vote il n'en résulta pas moins qu'Adrien de Tortose obtint quinze voix ainsi que Carvajal. Le parti de Médicis était résolu pour celui que son chef lui avait désigné.

A ce moment, le cardinal Cajetan, universellement réputé à cause de sa science comme commentateur de saint Thomas d'Aquin, enleva la décision de l'Assemblée. En termes éloquents, il peignit les bonnes qualités du cardinal de Tortose, qu'il avait appris à connaître personnellement au cours de sa légation en Allemagne, et il déclara adhérer à sa candidature. Cette déclaration fit d'autant plus d'impression que Cajetan s'était montré jusque-là l'adversaire de Médicis. Lorsque, à son tour, Colonna se rallia au candidat proposé, le vote ne fit plus de doute.

Jacobazzi, Trivulce et Ferrerio déclarèrent y adhérer. Orsini eut beau crier aux siens : «Têtes folles, ne voyez-vous pas que c'est la ruine de la France », on lui répondit sur le même ton. Comme poussés par une force irrésistible, les électeurs adhéraient les uns après les autres. Avant que la plupart eussent pu se rendre compte de la portée de leur acte, vingt-cinq voix étaient déjà acquises. Le Romain Cupis donna la vingt-sixième qui formait la majorité des deux tiers en prononçant ces paroles : « Je me rallie au cardinal de

[1] Ludens ut consueverat et ut videretur rem gratam facere Ces M[ti] que illum commendaverat. (*Ordo et Gesta.*) — Voy. aussi Hœfler, p. 90-91, qui dit : « Le coup ne pouvait être considéré comme une simple manœuvre électorale. Il était tout à fait incompréhensible à qui réfléchissait qu'Adrien, absent du conclave, n'avait donné son assentiment, ni aux capitulations, ni aux arrangements concernant les villes et les bénéfices, qu'il n'était lié par aucun serment, en sorte que, par son élection, toutes les résolutions arrêtées dans l'intérêt du collège des cardinaux étaient remises en question, ce qui, du point de vue de ces derniers, pouvait passer pour un acte d'aveuglement inconcevable. »

Tortose et je le fais Pape.» Il ne restait plus aux autres qu'à s'incliner[1].

Tout cela fut l'œuvre de quelques instants. A peine les cardinaux eurent-ils bien conscience qu'ils avaient élevé à la tiare un homme habitant un lointain pays, un Allemand, donc un barbare d'après les idées italiennes, le précepteur de l'Empereur, un homme tout à fait inconnu à Rome et à l'Italie, que déjà la fenêtre du conclave était ouverte, du haut de laquelle le cardinal Cornaro, en sa qualité de plus ancien diacre, annonça à la foule, qui attendait dehors, l'élection du cardinal de Tortose, titulaire de l'église Saint-Jean-et-Saint-Paul. Comme Cornaro avait une voix très faible, Campeggio répéta le résultat de l'élection.

Très peu s'attendaient à une décision pour ce jour-là. Un témoin oculaire, le Vénitien Francisco Maredini, rapporte

[1] Voy. le rapport vénitien du 19 janvier 1522 dans Sanuto, t. XXXIII, p. 414-415, puis *Ordo et Gesta;* Burmann, n° 149; Bergenroth, t. II, p. 375; Brewer, t. III, p. 2, n° 1952, ainsi que le rapport du N. Raince du 9 janvier (Bibliothèque nationale de Paris) déjà utilisé par Mignet (Rivalité, t. I, p. 316). Les adhésions sont racontées diversement; j'ai suivi le très bon rapport cité dans Sanuto, t. XXXIII, p. 414. Quelques différences au sujet du dernier scrutin sont à signaler dans le *Diarium* de Blasius de Martinellis (Archives secrètes papales, t. XIII, p. 24). Les indications de Jove sur les négociations préalables entre les vieux cardinaux et Médicis sont d'autre part aussi confirmées que la supposition d'Abbatis d'après laquelle Colonna aurait proposé Adrien (Molini, t. I, p. 156). La démarche décisive de Médicis est considérée comme un fait universellement connu, dans l'instruction pour le cardinal Farnèse, imprimée dans Weiss, *Papiers de Granvelle*, t. I, p. 280. La supposition de Gregorovius, d'après laquelle Farnèse aurait encore obtenu quinze voix en dehors d'Adrien, est en contradiction avec toutes les sources. La démarche de Médicis en faveur d'Adrien est passée intentionnellement sous silence dans le rapport du cardinal Gonzague à la marquise Isabelle d'Este du 9 janvier 1522 (Archives Gonzague). On y lit : « Alhora che io sperava giongere al desiato fine la maggior parte degli cardinali se abbatterono ad dare il voto ad questo tale per gettarlo vià come si vuol fare che l'uno non sapeva dell altro. Dappoi lecti tutti gli voti di ciascuno si retrovò questo tale havere 15 voti in suo favore, il che vedendo il card. de la Minerva et facendo judicio, che questo era santo huomo et buono al papato ricorse col voto suo per accesso, etc. » La grande part qu'eut Médicis à l'élection d'Adrien ressort, du reste, également de la lettre de Giberti du 9 janvier 1522. Dans un rapport d'un conclaviste au marquis de Mantoue du 10 janvier 1522, on lit aussi en termes exprès : « Ed proposto dal rev^mo de Medici. » (Archives Gonzague.)

qu'il entendit tout à coup des cris confus de : « Médicis, Palle, Colonna, Cortone, Valle » et ensuite vit paraître quelques hommes dont le nombre s'accrut de minute en minute sur la place Saint-Pierre. Les cris et le tumulte augmentant constamment, il ne put plus y avoir de doute que le Pape était élu, quoiqu'on ne fût pas encore sûr de son nom. Mais en très peu de temps ce nom dut paraître à l'église Saint-Pierre. Quelle surprise! Sur l'escalier de la basilique, Maredini apprit l'effroyable nouvelle que le nouveau pape habitait l'Espagne. Plein de stupeur, il courut avec ses compagnons au conclave qui était déjà ouvert, et où ils reçurent de la bouche des cardinaux Campeggio et Cibo confirmation de ce qu'ils venaient d'entendre. En apprenant tout cela, écrit Maredini, *nous crûmes mourir* d'étonnement. En chemin, Maredini eut l'occasion d'observer le désespoir des courtisans de Léon X. L'un pleurait, l'autre criait, le troisième jurait, mais tous étaient unanimes sur ce point que six mois s'écouleraient avant l'arrivée du nouveau Pape et que pendant tout ce temps ils ne toucheraient pas un sou; qu'en sa qualité de Flamand, Adrien ne placerait que des gens de son pays, qu'il resterait peut-être en Espagne, ou qu'il viendrait à Rome en compagnie de l'Empereur. « Bref, conclut Maredini, personne ne se réjouit, tous se lamentent[1]. »

La plupart des électeurs étaient remplis des mêmes sentiments. Un ami du poète Tebaldeo, qui, immédiatement après la proclamation de l'élection, entra au conclave, écrit : « Je croyais voir des revenants, tant les figures étaient blêmes et décomposées. Presque tous sont mécontents et se repentent déjà d'avoir élu un inconnu, un barbare, un professeur de l'Empereur. » « Après l'élection, dit l'ambassadeur vénitien Gradenigo, les cardinaux étaient comme morts; l'entière portée de ce qu'ils ont fait commence à leur apparaître clairement. L'État de l'Église menaçait de se dissoudre, si on n'avait pas agi tout de suite énergiquement; mais il faudrait

[1] Lettre du 9 janvier 1522 à G. Contarini, dans SANUTO, t. XXXII, p. 380. Lo card[le] Fiamengo, c'est ainsi qu'Adrien est nommé dans la lettre de l'ambassadeur bolonais du 9 janvier 1522. (Archives d'État, à Bologne.)

peut-être attendre pendant des mois l'arrivée du nouveau Pape à Rome. » La prodigalité de Léon et la position qu'il avait prise entre le Roi de France et l'Empereur avaient épuisé les ressources du Saint-Siège. Seul un Pape tout à fait neutre pouvait conjurer la ruine totale des finances. Mais comment espérer une telle impartialité d'un ancien courtisan et d'un lieutenant actuel de Charles en Espagne. Adrien passait pour si intimement lié avec lui que le cardinal Gonzague écrivait qu'on pouvait presque dire que l'Empereur était maintenant Pape et que le Pape était Empereur [1]. La plupart des électeurs avaient personnellement à redouter une réforme fondamentale de la curie. Que fallait-il attendre si le nouvel élu était véritablement l'ascète que proclamait le cardinal Cajetan [2]?

Après que les cardinaux, en suite de longues délibérations, eurent décidé l'envoi à Adrien d'une lettre lui annonçant son élection, lettre que devait porter un Espagnol, Balthasar del Rio, évêque de Scala, ainsi que l'envoi de trois cardinaux légats au nouveau Pape, ils quittèrent le conclave. La foule assemblée les accueillit avec des injures et des quolibets, des cris et des sifflets. Les cardinaux durent se tenir pour satisfaits que les Romains au sang chaud n'en vinssent pas sur eux aux voies de fait [3]. Ce fut dans les derniers jours une véritable orgie d'épigrammes et de railleries. Pasquin fut couvert de satires en latin et en italien, dans lesquelles électeurs et élu étaient livrés à la risée publique et inju-

[1] « So bene egli potrebbe essere piu imperiale di quello che è, et quasi si può dire che lo imperatore sarà papa et il papa lo imperatore. Lo amore che è tra luno et laltro di loro fara una trinità et saranno più persone in uno solo. » Cardinal Gonzague à la marquise Isabelle, de Rome, 9 janvier 1522. (Archives Gonzague.)

[2] Voy. la dédicace, faite par CAJETAN, de la troisième partie de ses *Commentaires sur saint Thomas*, dont a parlé Bottemann dans la revue *De Katholich* (Leiden, 1882), t. XXXII, p. 73-93.

[3] Voy. BLASIUS DE MARTINELLIS, dans GATTICUS, p. 320. L'élection d'Adrien avait été publiée vers la dix-huitième heure (onze heures du matin); ce ne fut qu'à la vingt-deuxième (3 heures après midi), que les cardinaux quittèrent le conclave. C'est ce qu'annonçait à Bologne, dans une lettre du 9 janvier 1522, Bartol. Argillense. (Archives d'État de Bologne.)

ries [1]. « Bandits, traîtres au sang du Christ, lisait-on dans un de ces sonnets, ne mourez-vous pas de douleur d'avoir livré le beau Vatican à la rage allemande? » Dans beaucoup de satires, le nouveau Pape fut appelé barbare en sa qualité de Hollandais, dans quelques-unes en sa qualité d'Espagnol.

Sous une caricature, on lisait la plainte de saint Pierre tombant des mains des usuriers dans celles des juifs, c'est-à-dire des Espagnols. Une autre caricature montrait Adrien en maître d'école, en train d'appliquer les verges aux cardinaux. L'inscription disait : « Cela est arrivé, grâce à la désunion de ces malheureux. »

Les Romains lisaient avidement ces injures; leur attitude était si menaçante que les cardinaux n'osaient pas longtemps rester hors de leur palais. Presque personne ne connaissait le nouveau Pape. On savait seulement que c'était un ennemi, un barbare, un partisan de l'Empereur, habitant la lointaine Espagne et qui vraisemblablement y égarerait la curie. On attacha, à cause de cela, au Vatican un écriteau avec l'inscription : Palais à louer. A peine fut-on convaincu à Rome d'un déplacement de la curie que des centaines d'officiers se disposèrent à partir pour l'Espagne pour y trouver une situation près d'Adrien. Les trois plus vieux cardinaux, qui administraient le gouvernement, cherchèrent à empêcher, par une sévère interdiction, cette émigration de fonctionnaires. Les plus malheureux et non sans fondement étaient les nombreux curiaux qui avaient acheté leurs offices et ceux qui avaient vécu seulement de la prodigue générosité du Médicis. Non seulement tous ces gens-là, mais la plus grande partie de la population de Rome, se voyaient menacés de la ruine, si le Pape restait longtemps éloigné de leur ville. Les cardinaux avaient des craintes de même nature. On recommanda de la façon la plus expresse aux

[1] Voy. Rossi, *Pasquinate*. — Voy. aussi la satire dans Cod. Ottob. 2480, f° 101-104. Le « Pasquillus taxans Leonem X in laudem novi pontificis », est tout déchiré, il contient ces vers :

> Nunc bene Roma suo mutato cum principe mores,
> Nunc Roma est, prius Thuscia Roma fuit.

légats qui devaient se rendre près d'Adrien, de pousser celui-ci à se mettre en route, sans tarder, pour Rome.

Les légats devaient en outre présenter au Pape une profession de foi, par laquelle Adrien devrait promettre le maintien de la foi catholique, l'extermination des hérésies, en particulier de celles qui se propageaient en Allemagne. Il devait également promettre de ne pas déplacer le siège de la cour pontificale, sans l'assentiment des cardinaux. Les légats étaient enfin chargés de prier le Pape de maintenir les ordonnances prises jusque-là par les cardinaux et de le détourner, en attendant, de tout acte gouvernemental décisif [1].

Quoique ces résolutions eussent été prises définitivement le 19 janvier 1522, le départ des légats se trouva retardé de semaine en semaine. Le manque d'argent pour la route et la difficulté de la navigation ne peuvent pas en avoir été la seule cause. Les cardinaux songeaient véritablement au nouveau conclave et ne se souciaient pas de s'éloigner de l'Italie. On attendit donc longtemps en vain la nouvelle qu'Adrien avait accepté son élection. A plusieurs reprises, on répandit le bruit, à Rome, que le Pape était déjà mort [2]. Les Français déclaraient ouvertement qu'il fallait procéder à une nouvelle élection.

La grande majorité des habitants de Rome était en proie à la confusion, à l'angoisse, à la crainte. Seuls les impériaux et les Allemands étaient dans la joie. Dieu soit loué! écrivait

[1] Voy. l'instruction pour les trois cardinaux légats (Colonna, Orsini et Cesarini), dont il existe de nombreux manuscrits. Celui de la Bibliothèque communale d'Ancône a été imprimé dans Weiss, *Papiers d'État*, t. I, p. 241, et dans Gachard, *Corresp.*; il est souvent, ainsi que celui du Cod. Ottob. de la Bibliothèque Vaticane, très incorrect, particulièrement dans l'instruction ajoutée à la Professio, qu'Adrien devait déposer. Il y faut lire sûrement : « reformatione morum », au lieu de « ref horum ». De même le passage : « Juro etiam atque profiteor saluberrimam sacri collegii continuare », est altéré; « saluberrimam » n'a pas de sens, c'est vraisemblablement « saluberrima » qu'il faut lire, en complétant par « decreta » sans doute. Il est important de remarquer que dans les autres manuscrits, au lieu de « s. collegii » il y a partout « sancti concilii », ce qui offre un tout autre sens.

[2] Beaucoup croient que le Pape est mort, raconte dans son rapport du 21 février Bartol. Argillense. (Archives d'État, à Bologne.)

Manuel, l'ambassadeur de Charles, immédiatement après l'élection, car on ne pouvait choisir plus heureusement pour la paix, l'accroissement de l'Église et la puissance de l'Empereur, que ce Pape qui est un saint homme et qui est une créature de Sa Majesté. » Manuel répétait à un ami que le nouveau chef de l'Église était incontestablement le plus pieux de tous les cardinaux de Rome et du dehors. Le Néerlandais Cornelius de Fine, qui vivait depuis longtemps à Rome et qui était en mesure d'être renseigné sur son compatriote, écrivait dans son journal : « Conformément à la décision de Dieu, les cardinaux, jusque-là désunis, ont élu contre leur propre gré Adrien de Tortose qui ne se trouvait pas au conclave. C'est un homme tout simple, qui ne s'est distingué jusque-là que par la crainte de Dieu ; à Louvain il ne vivait que de science. On le peint, en général, comme un théologien et un canoniste distingué, issu d'une très humble famille. Dans ces trois dernières années il a fort bien administré en Espagne : c'est le Saint-Esprit qui a choisi cet homme remarquable. »

L'impression dominante en Italie était de la stupeur que trente-neuf cardinaux, presque tous Italiens, eussent élu un étranger. Le sentiment national était si fort qu'on leur faisait de cela les plus graves reproches. « On considère comme une ignominie pour les cardinaux, écrivait un notaire romain, qu'on donne la tiare à un étranger à la curie et qu'on est allé chercher dans la barbare Espagne. »

Très caractéristique aussi est le jugement du chanoine Siennois Sigismond Tizio. Il est obligé, comme les autres Italiens[1], de reconnaître qu'Adrien a mérité la tiare par la régularité de sa vie et par sa science, mais il ne peut s'empêcher de blâmer l'aveuglement des cardinaux qui livraient « l'Église et l'Italie à la tyrannie des barbares, en sorte que la pauvre Italie était bien à plaindre[2] ».

[1] « S. s[ta] per quanto si intende è molto bene », écrit Bartol. Argillense le 9 janvier 1522. — Voy. aussi la lettre d'Albergati du 15 février 1522, dans Fantuzzi, *Scritt. Bol.*, t. I, p. 137.

[2] Meretur quidem vir iste pontificatum, vero cœci patres minus prospi-

Le 18 janvier 1522, la dépêche, annonçant l'élection du Pape, arriva à la résidence impériale à Bruxelles. Charles-Quint, à qui le document fut communiqué pendant la messe, le fit lire aux assistants avec ces mots : « Maître Adrien est devenu Pape. » Beaucoup tinrent cette extraordinaire nouvelle pour fausse, jusqu'à ce qu'une lettre officielle du 21 janvier eût dissipé tous les doutes. L'Empereur écrivait, le même jour, à son ambassadeur à Londres, qu'il croyait pouvoir compter sur le nouveau Pape, comme sur personne qui soit devenu grand dans sa maison. Charles faisait dire plus tard par ceux qu'il avait envoyés faire le serment d'obédience, qu'il avait éprouvé moins de joie de sa propre élection à l'Empire, que de l'élévation d'Adrien. La lettre de remerciement de l'Empereur aux cardinaux était rédigée en termes lyriques. Charles chargea Lope Hurtado de Mendoza, ami d'Adrien, de porter ses souhaits de joyeux avènement. « C'est une circonstance miraculeuse, déclarait Gaspard Contarini, alors ambassadeur de Venise auprès de Charles, que, parmi un si grand nombre de cardinaux, le choix soit tombé sur un absent inconnu de presque tous. Le Pape est apprécié pour sa piété et pour ses excellentes qualités, il dit tous les jours sa messe et s'acquitte de tous ses devoirs, comme un vertueux prélat. » Ce même diplomate pensait qu'Adrien était plus dévoué à l'Empereur que celui-ci ne le pouvait désirer; aussi, le grand chancelier Mercurino Gattinara était-il persuadé que tout marcherait dorénavant au souhait de Charles, maintenant que par la grâce de Dieu avait été fait Pape un homme que nul autre n'égalait en fidélité, zèle et probité envers l'Empereur.

A la Cour de France régnaient, bien entendu, des sentiments tout opposés. François Ier commença par se moquer de l'élection du maître d'école de Charles et semble même lui avoir refusé assez longtemps le titre de Pape. Il ne voyait dans

cientes ecclesiam atque Italiam in barbarorum servitutem cojecerunt... Veri isti iniquitatis in facinus tam deplorandum ob suas discordias inciderunt, ut lugenda sit misella Italiæ conditio. (*Cod.*, t. CII, p. 39, f° 91 de la Bibliothèque Chigi, à Rome.)

Adrien que la créature de l'Empereur. De la Ville éternelle arrivèrent, par contre, d'autres nouvelles : le cardinal Trivulce écrivait au Roi que de tous ceux qu'on avait pu envisager pour la tiare, Adrien était à ses yeux le meilleur. Mais l'ambassadeur français à Rome pensait que, si l'élection devait tomber sur un partisan de l'Empereur, il valait mieux que ce fût sur le cardinal de Tortose qui représentait au moins le moindre mal, non seulement pour ce qu'on disait de ses bonnes mœurs, mais aussi parce qu'avant six ou huit mois, il ne pouvait pas se trouver à Rome et serait par conséquent hors d'état de préparer des embarras au Roi.

Pendant que princes et diplomates formaient les conjectures les plus variées sur le nouveau Pape, tous ceux qui avaient au cœur le souci du bien de la chrétienté étaient dans l'allégresse. «Le nouveau chef de l'Église, s'écriait Pietro Delfini, jouit partout d'une telle réputation de prêtre pieux, pur et craignant Dieu, qu'on voit dans son élection la main de Dieu. » « C'est seulement ta vie immaculée, écrivait Jean-Louis Vives au nouvel élu, qui t'a élevé à la plus haute dignité sur la terre. » Un autre disait : « Nous avons un Pape qui a été élu sans l'avoir recherché et en étant absent; on ne peut désirer un meilleur, un plus saint chef de l'Église[1]. »



Le nouveau Pape était en effet un homme distingué, qui, par son application infatigable, sa fidélité à l'accomplissement de son devoir, s'était élevé de la plus petite condition; Adrien était né, le 2 mars 1459, à Utrecht, ville métropole du Grand Chapitre. Comme les Hollandais, à cette époque, quand ils n'appartenaient pas à la noblesse, n'avaient pas de nom de famille mais portaient simplement leur prénom ajouté à celui de leur père, on l'appela Adrien Florisze ou Florensz (c'est-à-dire fils de Florens) d'Utrecht[2]. Le père, Florens

[1] Voy. RAYNALD, 1552, n° 2. — Voy. aussi le sentiment de saint Brodarics dans FRAKNOR, *Hongrie*, p. 21.

[2] Adrianus Florencii a Trajecto. Voy. pour ce qui suit, outre MORING-BUR-

Bœyens, c'est-à-dire fils de Bœyen [1], sur la profession duquel on a des renseignements contradictoires [2], mourut, jeune.

MANN, REUSENS, *Syntagma doctr. Adriani VI.* Apparat 1 et Biog. nat., t. II, Bruxelles 1868, ainsi que CLAESSENS, *Adrien VI,* dans la *Revue catholique,* 1862, p. 596. A Utrecht, on présente comme maison natale d'Adrien la huis Brandaa et le Oude Gracht (avec des peintures postérieures, en partie non historiques, exemple : *Léon X remet à Adrien le chapeau de cardinal.*) Celle-ci a été transformée en institution de Saint-André. La Pauszaal indique la place de l'ancienne maison.

[1] Boeyen n'est pas un nom de famille, mais une simple abréviation du prénom de Beaudoin (Baldius). Voy. BURMANN, p. 512.

[2] Vraisemblablement c'était un charpentier occupé à la construction des navires. Voy. BURMANN, p. 4; voy. aussi CONTARINI, dans SANUTO, t. XXXII, p. 475. Le Néerlandais Cornelius de Fine dit aussi dans son *Journal* : « Pater ejus arte mechanica victum quœrebat », et plus loin : « Natus patre fabro lignario. » La tradition qui veut qu'il ait été brasseur de bière est sûrement une invention. HOGEMAN donne des indications sur la famille dans *Verslag v. d. Vergadering der Vereeniging tot beoefening.* Voy. *Overijselch Regt en Geschiedenis*, octobre 1892 (Zwolle, 1893), p. 78. Plus tard, deux nobles familles, Rodenburch et Debel, ont élevé la prétention de compter le célèbre Pape comme un des leurs. Pour la première de ces familles, la chose ne peut être prise en considération; mieux fondée parait la prétention des Debel. Voy. STRAMBERG (*Rheinisch. Antiquarius*, t. III, Koblentz, 1852, 1-52). REUMONT (t. III, p. 2, 843), GREGOROVIUS (t. VIII, p. 383), HŒFLER et plus récemment encore RIETSTAP (Wapenboeck, voy. dans *Nederlandsch Adel*, t. I, Groningen, 1883, p. 86) tiennent pour incontestable la parenté des Debel. Des objections déjà soulevées dans BURMANN, trois sont pourtant jusqu'à ce jour si peu affaiblies que Lepitre (8-9) laisse la question indécise. Le comte de Nahuys, de la maison Horstmar-Ahaus, dans le *Journal du club héraldique et généalogique des nobles à Vienne* (1882), rejette la parenté des Debel, dont les armes contiennent trois lis et un lion. Le blason originel d'Adrien ne montre, au contraire, que trois hameçons à loups. Le pape Adrien compléta son blason et y ajouta le lion. C'est celui qu'on voit sur ses monnaies, sur son tombeau, au fronton du collège élevé par lui à Louvain et sur son portrait peint à l'huile, au musée d'Amsterdam. Ses armes premières se trouvent dans le Paushuis, à Utrecht. Comme l'ancienne famille des Screvel a ces mêmes armes et qu'Adrien est désigné soixante-dix ans après sa mort comme « filius Florentii Schrevelii Bouens », l'auteur de l'essai cité plus haut est enclin à croire à une parenté avec cette famille. Mais jusque-là il n'existe aucun témoignage contemporain, où Adrien porte le nom de Screvel ou de Debel, le plus souvent il est nommé Adriaen de Trajecto, Adrianus Florentii de Trajecto ou, après sa nomination comme professeur, Meester Adriane in Vercken. Lui-même signait Adriaen van Utrecht (comme dans la lettre du 26 juin 1514, que G. Papenbroch communiqua à BURMANN; j'ai trouvé l'original à la Bibliothèque de Leyde) ou Adrianus de Trajecto; telle la lettre autographe à l'abbé de Saint-Hubert dans les Ardennes, datée de Bruxelles, 21 juin 1510. (Archives d'État, à Utrecht, Dom. S. 645.)

Son excellente mère Gertrude posa les bases de la profonde piété de cet enfant remarquablement doué; elle s'occupa aussi de lui donner une bonne éducation et une culture scientifique, en le confiant à la Société des Frères de la Vie commune, fondée par Gerhard Groot en Hollande. D'après certains renseignements, Adrien suivit leurs cours à Zwolle, d'après d'autres, à Deventer.

Les impressions qu'il reçut là influèrent sur toute sa vie. Il apprit à considérer la religion comme la base de toute vraie culture et à vouer toute sa vie aux travaux scientifiques. Sa conception sérieuse de la vie, sa haute idée du sacerdoce, son horreur pour toute profanation des choses saintes, cet amour pour l'étude de la Bible et des Pères, qu'Adrien montra plus tard, tout cela il le dut à la puissante empreinte de ses premiers maitres.

A dix-sept ans, pendant l'été de 1476, le jeune originaire d'Utrecht entra à l'Université de Louvain [1], qui, peu renommée pour l'humanisme, jouissait d'une grande réputation au point de vue de la science théologique. Il y étudia deux ans, avec grand succès, la philosophie, puis, pendant dix ans, la théologie et le droit canon. Après avoir acquis de cette façon les plus profondes connaissances en scholastique, il obtint une chaire de philosophie dans le collège auquel il avait appartenu dans les premiers temps de sa vie d'étudiant. En 1490, il reçut la licence en théologie, en 1491 le grade de docteur en cette même science [2]. Quoiqu'il ne fût pas d'une maison très pauvre et qu'il fût en possession de deux petits bénéfices, ses ressources étaient néanmoins si limitées qu'il ne put être promu qu'avec l'appui de la princesse Marguerite, veuve de Charles le Hardi. Peu à peu la situation financière d'Adrien s'améliora par l'acquisition de nombreux béné-

[1] Reusens, *Syntagma*, t. IX.

[2] Ces détails sont d'Even (*Adriaan Florisz van Utrecht aan de Hoogeschool vorn Leuven*, 1476-1515, dans *Dietsche Warande*, N. S., t. VII, 1894, p. 385), qui a utilisé les sources inédites des archives de la ville de Louvain. La plupart ont hésité entre les années 1491-1492 pour la date de son doctorat.

fices[1]. Dans cet ordre d'abus, alors très généralisé, il ne fit rien qui ne fût licite. Plus tard il accepta encore des bénéfices. Il fit, du reste, le plus noble usage des revenus qui lui arrivèrent ainsi, en se répandant en riches aumônes. Il est à remarquer aussi que dans sa cure de Goedereede, dans le sud de la Hollande, il se comporta en bon administrateur et qu'il dirigea ses paroissiens en bon pasteur, pendant les vacances de l'Université[2]. Les cours de théologie d'Adrien, auxquels assista Erasme, ainsi que ses savantes discussions lui valurent une renommée qui ne fit que grandir. Des hommes remarquables, comme Heeze, Pighe, Tapper, Latome, Hasselins, furent formés par lui. Un de ses élèves publia, en 1515, un choix de ses conférences; un autre, en 1516, ses leçons sur le Saint Sacrement : les deux œuvres obtinrent bientôt de nombreuses éditions[3]. En 1497, élu doyen de l'église Saint-Pierre à Louvain, il eut aussi à remplir les fonctions de chancelier de l'Université; par deux

[1] Moring-Burmann, p. 17; voy. aussi Even et Hemme, t. II, p. 78, puis Wensing, p. 92, qui, contrairement à Reusens, en tint constamment pour la pauvreté d'Adrien.

[2] Voy. Moring-Burmann, p. 17-19, *Regesta Leon. X*, n° 2676, p. 7307; de Theux, *le Chapitre de Saint-Lambert*, t. III, Bruxelles, 1871; Boens, *Beschryving v. h. eiland Gœdereede, Sommelsdyk*, 1843, p. 100, où l'on trouve une lettre d'Adrien de 1496. — Voy., dans *Rev. d'hist. eccl.*, t. I, p. 481, comment, relativement au cumul des bénéfices, et par suite des abus qui en résultèrent, Adrien changea de manière de voir sur les exemptions.

[3] *Quæstiones quotlibeticæ* (10 édit., la première à Louvain, 1515) et *Quæst. de sacramentis sup. quarto Sententiar.* (8e édit., la première de 1516). Reusens *(Syntagma doctrinæ Adriani VI)* n'a pas seulement mis à profit ces écrits, mais encore d'autres inédits, tels que le Comment. in prov., et corrigé plusieurs fois les *Quæst. de sacramentis* d'après un manuscrit d'Adrien. En appendice (155-246), Reusens, *Anecdota Adriani VI*, donne en grande partie, d'après des manuscrits d'Adrien, conservés à la bibliothèque du séminaire de Malines, six discours de promotions théologiques, quatre discours au clergé, une quæstio quodlib., le Prologus du Comment. in prov. et quatre consultationes. Pour sa participation à la réforme du calendrier, voy. Marzi, p. 174. Sur la position prise par Adrien dans la doctrine de l'infallibilité du Pape et exploitée avec partialité par les Gallicans et les Jansénistes, voy. outre Fea, *Difesa del P. Adriano VI nel punto che riguarda la infallibilita*, Roma, 1882. Comme pape, Adrien indubitablement n'a pas contesté l'infaillibilité. Peu importe que sur cette question, comme sur d'autres, il ait erré en tant que professeur.

fois, en 1493 et en 1501, il exerça le rectorat. Malgré toutes ces charges, il ne cessa de s'adonner à l'étude et il trouva encore le temps de se consacrer à la prédication ; trois de ses sermons nous ont été conservés. Ils montrent un savoir étendu et trahissent, par leur sécheresse, l'érudit de cabinet.

Par son zèle à l'étude comme par la sérénité de ses mœurs, Adrien se montra le digne élève des Frères de la Vie commune. On rapporte qu'il éleva notamment la voix contre la transgression du célibat, ce qui fit que la maîtresse d'un chanoine essaya de l'empoisonner. La renommée de la pureté de vie, de science, de courage, de désintéressement du professeur de Louvain s'étendit de plus en plus et le fit le conseiller des personnes les plus diverses : moines, ecclésiastiques et laïques de toutes les parties de la Hollande eurent recours à lui. Il n'y a pas lieu de s'étonner que la Cour ait désiré ses services. C'est vraisemblablement dès 1507 que l'Empereur Maximilien le choisit pour précepteur de son petit-fils l'archiduc Charles, le futur Empereur, à qui il inculqua ce profond sentiment religieux que celui-ci manifesta dans toutes les tourmentes de sa vie. Marguerite recourut aussi aux services d'Adrien, mais dans d'autres circonstances; en 1515, elle le nomma membre de son Conseil [1].

Redoutant l'influence croissante du docte professeur, l'ambitieux Chièvres résolut de l'éloigner des Pays-Bas, sous un prétexte honorable. En octobre 1515, Adrien fut chargé d'une difficile mission diplomatique en Espagne. Il devait assurer à son élève Charles la succession de la couronne d'Espagne et, si le Roi Ferdinand venait à mourir, prendre provisoirement l'administration du royaume. Ferdinand accompagna le diplomate néerlandais, à qui Pierre Martyr servait d'interprète, avec une méfiance prononcée, mais celui-ci trouva un protecteur dans le candidat Ximenès.

Lorsque le Roi mourut le 23 janvier 1516, le cardinal et Adrien s'unirent pour la direction commune des affaires

[1] Voy. Henne, Reusens, dans *Biogr. nat.*, t. II, p. 597. En 1515, Adrien fut nommé aussi commissaire de l'indulgence accordée à Charles-Quint par Léon X.

jusqu'à l'avènement du nouveau Roi Charles. S'ils ne furent pas toujours d'accord sur le terrain politique, le cardinal n'en apprécia pas moins le pieux Néerlandais, qu'il poussa à de hautes dignités dans l'Église d'Espagne. En juin 1516, Adrien obtint l'évêché de Tortose. Les revenus n'en étaient pas grands, ce qui n'empêcha pas Adrien de renoncer à ses bénéfices des Pays-Bas, à l'exception de ceux d'Utrecht. Il pensa alors à résider définitivement en Espagne. Il eut de la peine à s'accoutumer aux usages de ce pays, si différents de ceux du sien. En avril 1516, il exprimait encore à un ami l'espérance d'être délivré de cette geôle, à l'avènement de Charles-Quint, car il ne plaisait pas aux Espagnols et l'Espagne lui plaisait encore moins [1]. En juillet 1517, il écrivait mélancoliquement : « Même si j'étais Pape, je voudrais résider à Utrecht. » Il s'y fit bâtir une maison [2] et manifesta le désir, aussitôt que le service de son maître le lui permettrait, de se retirer dans sa bien-aimée patrie néerlandaise, pour s'y consacrer tout entier à ses études.

Il en advint tout autrement qu'Adrien ne se l'était figuré. Il ne devait plus revoir sa patrie. Les affaires d'abord le retinrent en Espagne. Ximenès et Charles firent si bien qu'Adrien fut nommé par le Pape, le 14 décembre 1516, inquisiteur en Aragon et en Navarre. Charles-Quint dut être très content de l'attitude d'Adrien en Espagne, car à l'occasion de la grande promotion de cardinaux, en l'été de 1517, il le proposa pour la pourpre. Léon X accepta et, le 1er juillet, Adrien obtint un siège et un suffrage au sénat de l'Église, avec pour église titulaire Saint-Jean-et-Saint-Paul. Il pouvait écrire, en toute vérité, qu'il n'avait jamais brigué cette dignité et qu'il l'acceptait sur les instances de ses amis [3]. Il ne changea pas le moins du monde sa manière de vie anté-

[1] Voy. Lettre de Madrid du 16 avril 1517, publiée dans *Archief voor de geschied v. d. Aartsbisdom,* Utrecht, t. XXVIII, p. 130.

[2] Lettre de Madrid du 16 juillet 1517, dans Burmann, p. 445. Le passage a trait aussi à la Paushuis, encore debout dans la Nieuwe Gracht à Utrecht.

[3] Lettre à Joh. Debel, datée de Madrid, 16 juillet 1517, dans Burmann, p. 445.

rieure, réglée par une discipline sévère, partagée entre la prière et le travail, et resta l'homme de l'ascétisme et de la scholastique.

Pendant son séjour en Espagne, l'élève des Frères de la Vie commune entra en relations avec les hommes qui là-bas dépensaient toutes leurs forces en vue d'une réforme de l'Église. Au premier rang de ceux-ci, il faut nommer l'illustre cardinal et archevêque de Tolède, Ximenès. Différant souvent d'opinion au point de vue politique, le cardinal espagnol aussi bien que le Néerlandris n'avaient plus qu'un cœur et qu'une âme, dès qu'il s'agissait de la cause de l'Église [1]. De même que Ximenès, Adrien, dans la lutte de Reuchlin avec les Dominicains de Cologne, se prononça pour ces derniers, étant d'avis que la rénovation religieuse et morale devait avoir lieu d'après les principes anciens et consacrés dans l'Église, et qu'on devait en conséquence s'en tenir strictement à l'ordre de choses établi.

Autour de Ximenès, le chef de la Réforme de l'Église espagnole, marchaient trois hommes d'intelligence semblable, avec lesquels le cardinal de Tortose se lia bientôt étroitement. C'étaient le dominicain Juan Alvarez de Tolède, fils du duc d'Albe, le juriste Thomas Cazzella, originaire de Gaète, et le nonce Jean-Pierre Caraffa, étroitement liés avec ce dernier [2].

Lorsque Ximenès mourut, le 8 novembre 1517, le cardinal de Tortose conduisit seul le gouvernement, jusqu'à l'avènement du Roi, qui du reste eut bientôt lieu. Charles avait une grande confiance en son ancien maître et l'employa souvent à de difficiles affaires. Il prêta plus d'une fois une oreille favorable à ses conseils. C'est ainsi qu'étant inquisiteur général de Castille et de Léon, depuis le 3 mars 1518, il réussit à détourner le jeune monarque de consentir à une requête

[1] L'évêque de Baadjoz avait écrit très élogieusement sur Adrien à Ximenès (*Bull. d. l. commiss. d'hist.*, t. X, p. 8) et par là préparé l'amitié de ces deux hommes.

[2] Voy. CARACCIOLO, *Vita di Paolo IV*, p. 18-19. Bibliothèque Casanat. à Rome.

des Cortès d'Aragon, par laquelle on voulait changer dans son essence la procédure ancienne des procès de l'Inquisition . Adrien s'était prononcé, dès le début, contre l'hérésie de Luther. Lorsque l'Université de Louvain demanda à son ancien recteur son avis sur les nouvelles doctrines enseignées par le professeur de Wittemberg, celui-ci, dans une lettre destinée à la publicité, fit observer qu'elles contenaient de grossières hérésies, comme on pourrait à peine en permettre à un écolier en théologie. En même temps qu'Adrien demandait la condamnation, il insistait pour que certaines expressions de Luther fussent citées exactement. Pendant la diète de Worms, il conjura l'Empereur de venir au secours de l'Église [1].

Dès qu'il s'agissait d'une chose de foi, Adrien était extrêmement sévère; partout ailleurs il montrait une extraordinaire bonté de cœur. A plusieurs reprises, il en donna de beaux témoignages. Un de ses serviteurs étant malade de la fièvre, pendant un de ses voyages, le cardinal lui céda sa propre litière et, quoique atteint de hernie, fit à cheval la pénible route.

Le 20 mai 1520, Charles, avant de s'embarquer pour les Pays-Bas et l'Allemagne, nomma le cardinal de Tortose son lieutenant en Espagne [2]; Charles avait la conviction d'avoir choisi un honnête homme. Adrien se fit comme cardinal et inquisiteur général une situation hautement en vue; il n'en fut pas plus aimé. Sa générosité envers la foule des Néerlandais habitant l'Espagne et son intégrité absolue lui avaient acquis l'estime de beaucoup de gens; mais c'était un étranger. Aucun Espagnol ne le lui pardonna et surtout les grands du royaume. A peine Charles fut-il parti qu'éclata la révolution des communes de Castille. Adrien, sur un sol

[1] Voy. GACHARD, *Corresp.*, p. 236; LEPITRE, p. 162. On trouve là le texte exact de la présentation d'Adrien comme inquisiteur. Adrien nomma le premier inquisiteur en Amérique. Voy. J. TERILIO MEDINA, *Hist. de trib. d. S. Oficio en Chile* (Santiago, 1890).

[2] Voy. le décret de nomination du 17 mai, dans GACHARD, *Corresp.*, p. 237.

étranger et sans argent, se trouva dans le plus grand embarras. Nature inquiète, il n'était pas né pour les situations difficiles ; étranger, il se trompa dans l'appréciation des événements[1]. Aussi eut-il à subir un véritable martyre. Les périls et les agitations de cette époque ébranlèrent la santé de cet homme de soixante et un ans.

Adrien portait encore le poids de sa situation, pleine de responsabilités, lorsque le 24 janvier 1522, à Vitoria, en pays basque, il reçut de Blasio Ortiz, proviseur de l'évêque de Calahorra, la nouvelle tout à fait inattendue qu'une charge encore beaucoup plus lourde lui était échue[2] ; la nouvelle paraissait incroyable, quoique d'autres lettres la confirmassent. Ce ne fut que le 7 février que Antonio de Studillo, camérier du cardinal Carvajal, qui avait été retardé par une violente bourrasque de neige, arriva à Vittoria avec les lettres officielles du Sacré Collège, annonçant l'élection à la Papauté. Personne ne put plus alors douter de la vérité de cet événement qui appartenait à l'histoire du monde[3].

Le désir si véhémentement et si souvent exprimé tant de fois par les meilleurs personnages du monde chrétien d'avoir un Pape pieux, instruit, plein de sainteté, était rempli. L'usage, devenu presque une impérieuse habitude depuis l'année 1378, de ne conférer la tiare qu'à des Italiens, était transgressé : un collège de cardinaux presque entièrement Italiens avait, sans le vouloir, pour la première fois depuis

[1] Voy. Hoefler, *le Soulèvement des villes espagnoles*, Prague, 1876 ; Mon. hispanica, 1 : *Correspondance du gouverneur Adrien d'Utrecht avec Charles-Quint en 1520*, Prague, 1881, et *Adrien VI*, t. III. Ici, comme dans Lepitre et Baumgarten, l'activité d'Adrien contre la révolution est montrée sous un jour trop favorable. Voy. par contre Hoefler, qui va trop loin dans l'autre sens. Voy. aussi Villa, *Juana la Loca*, Madrid, 1892, où sont imprimés de nombreux rapports d'Adrien à Charles-Quint.

[2] Ortiz, *Itinerarium*, dans Burmann, p. 258. Sur l'*Itinerarium*, voy. Foulché Delbosc, *Bibliographie d. voyag. en Espagne*, dans la *Rev. Hispanique*, t. III (1896), p. 21.

[3] Le 27 janvier 1522, un rapport adressé de Vittoria à Charles-Quint disait encore qu'Adrien devait attendre de l'Empereur ou de Rome une nouvelle plus explicite, avant de prendre une détermination. Villa, *Juana la Loca*, p. 354, où la lettre est datée par erreur de 1521.

cent soixante ans, frayé le chemin de la dignité suprême à un homme d'origine étrangère qui, par ses vertus, en était plus digne que personne.

Jetés dans le tourbillon de la vie mondaine et contraints à une attitude politique, les papes de la Renaissance et Léon X en particulier avaient souvent perdu de vue ce qui était l'essentiel, les qualités purement ecclésiastiques. A présent on venait d'appeler à la chaire de saint Pierre un homme tout à fait éloigné de la politique italienne, et à qui rien ne tenait tant à cœur que de venir en aide à la chrétienté et de restaurer l'antique discipline ecclésiastique en décadence. Un homme simple, profondément pieux et énergique, qui avait plus fui les dignités et les honneurs qu'il ne les avait cherchés, avait été élevé tour à tour, de la situation de pauvre étudiant à une chaire d'Université, au préceptorat de l'Empereur, à un évêché en Espagne, aux fonctions de grand inquisiteur, de cardinal, de lieutenant royal et enfin au plus haut poste de l'Église universelle.

Adrien, en apprenant la nouvelle de son élection à la Papauté, avait montré cette inaltérable tranquillité qui formait une des qualités dominantes de son caractère et qui tenait, comme sa profonde piété, à son origine néerlandaise. Tous les mémoires sont d'accord là-dessus : son élection, bien loin de le réjouir, commença par l'attrister. Si tous les écrits, qu'il fit en ces journées décisives, ne nous ont pas été conservés, ceux que nous connaissons jusqu'à présent suffisent cependant pour nous révéler son état d'âme. Il n'avait ni brigué ni désiré son élection, écrivait-il le 2 février 1522 à Henri VIII, ses forces n'y suffisaient pas, il aurait refusé la tiare s'il n'eût craint d'offenser Dieu et l'Église. Il déclarait de même, dans une lettre à l'Empereur, qu'en raison de la faiblesse de ses forces il ne se réjouissait pas de son élévation : qu'il aurait eu besoin de repos et non d'une charge aussi écrasante [1].

[1] La lettre porte, dans GACHARD, *Corresp.*, p. 26, la date du 11 février; il faut vraisemblablement lire II février. Dans le Cod. Barb. lat. 2103. (Bibliothèque Vaticane) qui conserve une copie de ces lettres exécutée à

Adrien montra son immuable gravité, lorsque le 9 février, Antonio de Studillo, en sa qualité d'envoyé du Sacré Collège, lui apporta la nouvelle officielle de son élection. Il lut la lettre et, sans faire d'observation, il dit dans sa manière un peu sèche à celui-ci qu'il devait être fatigué de son voyage et l'invita à s'aller reposer. Le même jour, il composa sa réponse au collège des cardinaux. Il y répéta qu'il ne se sentait pas né pour le fardeau de cette nouvelle dignité et qu'il l'eût volontiers refusée; que pourtant dans sa confiance en Dieu, dont la gloire seule l'occupait, et aussi par égard pour les cardinaux, il acceptait son élection; qu'aussitôt les legats arrivés et la flotte prête à partir, il se rendrait sans tarder à Rome [1].

Plus encore que dans ses lettres officielles, les pensées intimes, la noblesse et la pureté de son âme apparaissaient dans celles qu'il adressa à quelques amis des Pays-Bas : « Sire docteur. Cher ami, écrivait-il de Vittoria encore, le 15 février 1522, au syndic d'Utrecht, Florentins Oem van Wyngarden, Qui ne serait émerveillé et stupéfié qu'un pauvre homme presque inconnu de tous et si éloigné de tout ait été élu à l'unanimité par les cardinaux comme vicaire du Christ. A Dieu seul il est aisé d'élever promptement les pauvres : je ne me réjouis pas de cet honneur et je crains d'assumer une si grande charge. Combien volontiers j'échangerais les dignités papales, cardinalices, épiscopales contre ma petite cure d'Utrecht, mais je n'ose pas opposer de résistance à l'appel du Seigneur et j'espère qu'il suppléera à ce qui me manque, qu'il m'accordera la force suffisante pour

Madrid, au dix-septième siècle, d'après les originaux et que publia Gachard, d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Hambourg, appartenant aux originaux de Madrid, les dates ont été malheureusement écrites partie en chiffres arabes, partie en chiffres romains, en sorte qu'on ne peut rien conclure de précis sur la question ci-dessus.

[1] Sanuto, t. XXXIII, p. 76-77; on y trouve les lettres ultérieures du Pape aux cardinaux et aux Romains. Parmi celles-ci sont les deux brefs du dernier février 1522, imprimés par Bladus sitôt après leur réception à Rome; j'ai vu à la Bibliothèque Borghèse un exemplaire de ces feuilles d'une extrême rareté. Le dernier février, Adrien VI adressa aussi une lettre aux villes des États de l'Église.

porter mon fardeau. Je vous conjure de prier pour moi et de m'obtenir par vos pieuses prières qu'il me dirige selon sa volonté et me rende digne de travailler au bien de son Église [1]. »

Aussitôt après la réception de la lettre officielle des cardinaux, concernant son élévation, Adrien donna sa démission de lieutenant de l'Empire et prit le titre de Pape romain. Contrairement à l'usage observé depuis un demi-siècle, il garda son ancien prénom [2]; il voulut n'être pas plus comme Pape qu'il n'avait été jusque-là [3].

Quoique Adrien fût dès lors en pleine possession de la puissance pontificale, il crut devoir cependant, pour répondre au désir pressant des cardinaux, ne pas l'exercer avant que les légats envoyés de Rome ne fussent arrivés [4]. Cependant, pour se mettre en sûreté pour tous les cas, il fit rédiger, le 16 février, un acte notarié de son acceptation [5]. Cet acte resta tout à fait secret. Publiquement il devait avoir lieu d'abord, en forme solennelle, après l'arrivée des cardinaux légats. Leur arrivée se trouva retardée d'une façon tout à fait inattendue. De jour en jour, Adrien éprouvait plus de déplaisir de sa charge, ce qui lui donnait l'apparence de vouloir refuser la tiare. Il ne pouvait, sans l'acceptation publique de son élection, faire acte de Pape, ni agir auprès des princes pour le rétablissement de la paix, ni parler de droit.

[1] Adrien s'exprimait dans des termes tout semblables avec un autre de ses amis. Voy. *Petr. Martyr. Op. epist.*, p. 753. — Voy. aussi la lettre d'Adrien du 14 février 1522 à Jean de Vignacourt, dans Weiss, *Papiers de Granvelle*, t. I, p. 251, et les brefs adressés à Utrecht, dans *Ant. Matthæi Analecta*, t. III, p. 690. Le 15 février 1522, Adrien VI adressa aussi un appel au duc de Mantoue. D'autres lettres au même partirent les 28 février, 29 mars et 27 avril. Les originaux en sont tous aux Archives Gonzague à Mantoue.

[2] Le Pape continuait à signer Adrianus comme avant son élection. Voy. les brefs du 29 mars 1522 (Archives nationales de Paris) et du 11 avril 1523. (Archives d'État à Vienne) signés de sa main. Sur son tombeau on voit à la fois, chose bizarre, Adrianus et Hadrianus.

[3] C'est ce que proclame Tizio, *Hist. Sen.*

[4] Lettre d'Adrien à Charles-Quint du 15 février 1522, dans Gachard, *Corresp.*, p. 34.

[5] Voy. Ortiz, dans Burmann, p. 161.

Comme, au commencement de mars, il n'était pas encore question du départ des cardinaux légats, Adrien prit la résolution de ne pas attendre plus longtemps. Le 8 du même mois, en présence de nombreux évêques et prélats, par devant notaires et témoins, il déclara solennellement qu'il acceptait son élection comme Pape. Il exprima, en cette occasion, sa confiance au divin fondateur du Saint-Siège, qui lui accorderait à lui, indigne, la force de soutenir la chrétienté contre les assauts des méchants et de ramener à l'unité de l'Église les hérétiques et les illusionnés, conformément à l'exemple du bon pasteur[1].

Le biographe d'Adrien fait cette réflexion frappante. Il fallait plus qu'une ordinaire confiance en Dieu pour se charger d'un fardeau dont le poids était incalculable et pour accepter l'héritage de ces colossales dissensions et inimitiés, que Léon X n'avait pas su dompter. Au fond de ces difficultés se cachait, outre la révolution allemande, un schisme avec la France, dont le Roi, par son concordat avec Léon X, était devenu chef de l'Église de France et n'avait aucune hâte de reconnaître le Pape allemand, la soi-disant créature de l'Empereur.

La situation de l'État de l'Église et en particulier celle de la ville de Rome n'offrait pas de moins grandes difficultés. La fermentation de la jeunesse romaine aussi bien que la désunion des cardinaux, dont beaucoup agissaient arbitrairement, laissaient craindre, dès la fin de janvier, les pires éventualités. Dans la suite, de semaine en semaine, l'état des choses devint de plus en plus dangereux[2]. Le fait que les trois cardinaux, qui menaient les affaires, changeaient chaque mois, augmentait l'insécurité et amenait au pouvoir des hommes tout à fait ignorants de la situation. Il régnait

[1] L'instrumentum acceptionis electionis, dans SANUTO, t. XXXIII, p. 204, fut publié le 9 avril à Rome. Voy. le Mandatum pour les procurateurs d'Adrien et envoyés à Rome (Enkevoirt, Ingenwinkel et Borell) dat. in civitate Calciaten. 1552 Martii 14, in Cod. Barb. lat. 2428, f° 14 de la Bibliothèque Vaticane.

[2] Voy. les rapports, du reste tendancieux et très exagérés, de Manuel, dans BERGENROTH, t. II, p. 384 et suiv.

un désordre sans exemple [1]. A tout cela se joignait la plus déplorable disette d'argent. Les cardinaux durent se résoudre à mettre en gage le reste des mitres et des tiares du trésor pontifical. Là-dessus, Adrien fit la découverte que les précieuses pierreries de la tiare de Paul II avaient été changées contre de fausses pierres! Si grande était la nécessité financière, que les cardinaux n'avaient pas à leur disposition cinquante ducats, pour la mission d'un envoyé qui devait arranger les difficultés de Pérouse. Ils durent pour cela mettre en gage quelques chandeliers d'autels [2].

Le collège des cardinaux conclut, le 18 février, un traité provisoire avec le duc d'Urbin. On espérait s'arranger également avec les Baglioni à Pérouse, mais en Romagne, et en particulier à Cologne, l'agitation était violente. Marenne et Foligno déclarèrent ne pas vouloir souffrir plus longtemps les gouverneurs établis par Léon X. Le marquis de Mantoue réclamait en vain sa solde de capitaine général de l'Église. A Rome, la peste éclata; à cela vinrent se joindre de graves excès des soldats corses. Quotidiennement, des crimes restaient impunis.

Comment pouvait-il en être autrement, lorsque les querelles entre les gens du parti français et ceux du parti allemand, en plein collège des cardinaux, n'en finissaient pas? Lorsque les cardinaux Ridolfi et Salviati voulurent défendre les administrateurs de Lorette, nommés par les Médicis, le cardinal Grimani s'écria : « Léon X a ruiné l'Église, ses parents veulent maintenant en achever les restes [3]. »

On savait très peu de chose à Rome, au commencement de

[1] Voy. les rapports de Castiglione des 5, 12 et 22 février 1522, aux Archives Gonzague.

[2] La difficolta de li denari è tanto grande che non po essere maggiore, écrivait Castiglione le 12 janvier 1522.

[3] Voy. la lettre de G. de Medici du 15 avril 1522, aux Archives d'État à Florence. Un familier du card. Gonzague (Nepos Jac. Prot.) parle, dans un rapport de Rome du 1er avril 1522, des embarras des cardinaux : « et tanta discordia non fu mai, de sorte che per fermo non andando bene le cose de Milano siamo certi de una cisma grandissima, Roma sta in arme, — chaque jour il y a des meurtres, — Dio ci adjuta et simo con grandissima guardia et gorni et nocte pervigilamo ». (Archives Gonzague.)

mars, d'Adrien, dont on avait souvent annoncé la mort[1]. Le 18 mars, arriva enfin Studillo, avec les premières informations un peu précises sur le nouveau Pape. « C'est, disait-il, un homme de taille moyenne, à cheveux gris, le nez aquilin, les yeux petits et vifs, plutôt pâle que rouge de visage, déjà quelque peu courbé mais corpulent et encore très vigoureux, ayant surtout bon pied. Il porte toujours l'habit de cardinal, n'a que peu de domestiques, aime la solitude, est extérieurement retenu de manières, ni emporté, ni enclin à la plaisanterie. A la nouvelle de son élection, il n'a donné aucun signe de joie, mais a soupiré profondément. Il se retire le soir de bonne heure, se lève à l'aube, dit la messe tous les jours, est infatigable au travail. Il parle lentement, le plus souvent en latin, sans grand éclat, pas mal cependant. Il comprend l'espagnol et cherche à s'exprimer de temps en temps dans cette langue. Son désir le plus ardent serait de réunir les princes chrétiens pour faire la guerre aux Turcs; en matière religieuse, il est très austère; il n'accordera jamais à personne plus d'un office ecclésiastique ; il énonce comme son axiome qu'il veut pourvoir les bénéfices de prêtres et non les prêtres de bénéfices[2]. »

Dans la curie aux mœurs mondaines, ces nouvelles

[1] Voy. le rapport de Castiglione du 5 mars 1522. (Archives Gonzague.)

[2] Voy., outre les lettres de NEGRI dans *Lett. d. princ.*, t. I, p. 98, la lettre de Fra Vincenzio di S. Gimignano au card. Fieschi, de Vittoria, 10 mars 1522, dans SANUTO, t. XXXIII, p. 111, 203. Le même écrivit dans des termes tout pareils au cardinal Cajetan. Cette lettre est dans TIZIO. Castiglione écrivait le 26 mars 1522 : « Circa la venuta del papa il collegio ha determinato che li legati non vadino più fora de Italia perche questa andata potrebbe tardare molto S. Sta et oltre diquesto non avendo il papa cardinale alcuno dal canto de là estimasi chel debba accelerare la venuta sua molto più. Qui se hanno lettere da diversi che sono con S. Sta Italiani li quali confirmano la bontà et il valor suo et il desiderio de la pace universale e de la reformazione della chiesa; confirmano ancor che S. Sta ha deliberato e stabilito de non volere dare ne officii ne beneficii se non a persone che meritino; dicono che ogni matina celebra la messa devotissimamente e molte altre cose bone fa ; tra l'altre tutta Spagna gli è intorno e ognuno dimandata do cento persone e S. Sta rimette ognuno a Roma ne vol fare la famiglia perfin che non è in Roma. Li legati andaranno a ricevere S. Sta in Italia dove la avisava voler disimbarcare estimasi pero da la più parte che serà à Napoli. » (Archives Gonzague.)

n'étaient aucunement agréables. On s'y était d'abord bercé de l'espérance que le prudent Néerlandais n'accepterait pas son élection, par scrupule de conscience. On pensa ensuite qu'il ne viendrait pas à Rome [1], on apprenait maintenant avec quels sévères projets il comptait gouverner. Il fallait s'attendre à une complète rupture, non seulement avec le système de Léon X, mais avec la manière de gouverner de presque tous les papes de la Renaissance. On voyait avec crainte et tremblement se dresser le spectre de l'étranger. Tout chez lui était mal interprété, même la circonstance qu'il n'avait pas changé de nom.

Studillo apporta une lettre de remerciement d'Adrien aux cardinaux, datée du 20 février, où il était dit qu'il n'attendait que l'arrivée des légats, pour partir à Rome. Le collège des cardinaux répondit aussitôt qu'il n'avait pas besoin d'attendre l'arrivée des légats, mais qu'il devait se rendre aussi promptement que possible vers la Ville Éternelle, son véritable domicile. Quelques cardinaux, comme Campegio, conjurèrent le Pape, par des lettres particulières, de hâter son arrivée à Rome, pour y mettre fin au désordre régnant et à l'agitation. Un fait qui montre combien les cardinaux redoutaient encore que le Pape ne transportât sa Cour en Espagne, c'est qu'ils refusèrent d'abord de lui envoyer l'anneau du Pêcheur [2]. Plus le Pape tardait d'arriver, plus s'accroissaient le mécontentement général et la crainte de voir en Espagne un second Avignon. Cette crainte fut augmentée par un faux Bref qui convoquait les cardinaux en Espagne [3].

En réalité, Adrien ne pensait pas du tout à rester en Espagne. Les assurances répétées, qu'il désirait ardemment venir à Rome, sont confirmées par d'indiscutables témoignages [4]. Pourtant des obstacles de natures variées s'oppo-

[1] Voy. Berni, *Rime*. Ed. Virgili, p. 32.

[2] Voy. la lettre de Castiglione du 14 avril 1522. (Archives Gonzague.)

[3] Voy. les rapports de Castiglione des 19 avril et 30 mai 1522. (Archives Gonzague.)

[4] Voy. la lettre, déjà citée, de Fra Vincenzio di S. Gimignano.

saient à son départ. Adrien devait régler les affaires de sa lieutenance et penser à son voyage sur mer, rendu peu sûr, à cause des pirates turcs. Il lui fallait préparer des troupes pour la flotte; il était pauvre, il lui fallait songer à un appui étranger, notamment à celui de l'Espagne, il ne pouvait entreprendre le voyage par terre à travers la France, parce que l'Empereur y aurait vu une marque publique de faveur à son ennemi.

La difficulté de la position du Pape en face des grandes puissances, dont chacune s'efforçait de gagner le nouveau chef de l'Église à ses propres intérêts, était assez évidente. Les impériaux importunaient le nouveau Pape d'une façon insupportable. L'ambassadeur Manuel se complaisait en conseils qu'on ne lui demandait pas et en lettres qui n'étaient pas toujours très polies. Mendoza fit des tentatives pour corrompre les amis d'Adrien; Charles-Quint s'appliqua à accabler le Pape d'une multitude de désirs et de requêtes et surtout en le priant d'entrer, comme son prédécesseur, dans la ligue contre les Français : Adrien se conduisit, à l'égard de son ancien seigneur et bienfaiteur, avec la plus grande finesse et prévoyance et la plus sage réserve, quand il le pouvait, tel qu'un père et qu'un ami, mais ce ne fut jamais aux dépens de sa haute dignité de chef suprême de la chrétienté.

Adrien, après avoir longtemps attendu en vain à Vittoria l'arrivée de La Chaulx, qui lui était annoncée par l'Empereur, se rendit le 12 mars par San Domingo et Logrono, le long de l'Ebre, vers Saragosse, où il arriva le 29 mars. Plusieurs évêques et prélats espagnols, ainsi que nombre de seigneurs, se trouvèrent dans la capitale de l'Aragon, pour rendre hommage au nouveau Pape, le premier que l'Espagne ait eu [1]. Bientôt se présentèrent aussi les ambassadeurs d'Angleterre, de Portugal, de Savoie, ainsi que La Chaulx, dont la mission principale était de pousser Adrien à entrer dans la ligue anti-française. Dans une lettre autographe de Charles, que

[1] Voy. Ortiz, *Itinerarium*, dans Burmann.

La Chaulx apportait, l'Empereur se permettait d'insinuer qu'Adrien avait été élu, par considération pour lui. Dans sa réponse qui respire une grande bienveillance, le Pape, avec son tact habituel, déclarait qu'il était convaincu que les cardinaux avaient fait son élection, dans l'intention d'être agréable à l'Empereur; mais qu'il était très heureux de n'avoir pas obtenu la tiare par les prières de Charles-Quint, car il fallait que cette élection fût pure et sans compromission; en conséquence, il se trouvait encore plus lié à l'Empereur, que s'il avait obtenu la Papauté par son intermédiaire [1].

Adrien faisait ailleurs clairement ressortir, que, malgré son amour ancien pour l'Empereur, il n'était pas décidé du tout à être, comme Pape, le caudataire de sa politique. Il refusait très énergiquement sa participation à la ligue anti-française; bien plus, il demandait à l'Empereur, au nom des liens constants, justes et amicaux qui étaient entre eux, de consentir à la paix, de conclure, à tout le moins, une longue trêve. A dater de ce jour, il fut clair qu'il voulait faire de son pontificat un apostolat de paix [2]. Il ne voulait pas servir les visées particulières d'un monarque, quel qu'il fût, mais l'intérêt général de la chrétienté. En conséquence, il avait, dès le début, proclamé la nécessité du rétablissement de la paix entre les princes chrétiens et de leur union contre les entreprises des Ottomans [3]. Dans ce but, fut décidé aussitôt l'envoi d'ambassadeurs spéciaux à l'Empereur et aux Rois de France, d'Angleterre et de Portugal. En France, devait se rendre en qualité de nonce Stefano Gabriele Merino, archevêque de Bari. Adrien avait prié le Roi de France, d'établir pour celui-ci un sauf-conduit, en même temps qu'il exhortait à la paix François Ier et les personnages les plus éminents de sa cour [4].

[1] Voy. dans les *Mémoires de l'Académie de Vienne*, t. XXVIII, p. 250, les instructions pour la Chaulx.

[2] Hoefler, p. 159.

[3] Voy. la lettre à Venise du 13 mars 1522, dans Sanuto, t. XXXIII, p. 125.

[4] Voy. Pieper, *Nonciatures*. Les brefs particuliers envoyés en France manquent, à l'exception de un que j'ai découvert dans l'original aux Archives

Ces lettres étaient parties dès le 8 mars, date à laquelle Adrien avait publiquement et solennellement accepté la dignité pontificale. François Ier, là-dessus, se plaignit d'un ton assez rogue, que l'avènement du Pape lui eût été signifié plus tard que d'habitude; il paraît même, qu'il alla jusqu'à se permettre de désigner le Pape, régulièrement élu, comme simple cardinal de Tortose[1]. Adrien répondit, le 21 avril 1522, par une lettre très calme. La mansuétude apostolique, que respirait cette lettre, désarma le Roi de France, de telle sorte que, dans sa seconde lettre du 24 juin, il adopta un tout autre ton. François déclarait maintenant être disposé à une trêve, et il invitait même le Pape à faire par la France son voyage à Rome[2]. Adrien déclina cette offre, ainsi que celle de Henri VIII, qui l'invitait à se transporter par l'Angleterre et l'Allemagne, en Italie; il voulait éviter toute apparence de sanctionner par une visite l'attitude belliqueuse du roi d'Angleterre contre la France. Il se fiait d'autant moins aux intentions de François Ier, que l'amélioration, survenue dans ses rapports avec ce prince, était indubitablement liée aux revers de ses armes, dans la haute Italie. C'en fut bientôt presque entièrement fini là avec la domination française. La défaite de la Bicoque, le 27 avril, fut suivie, le 30 mai, de la perte de Gênes. Adrien VI repoussa également l'étrange conseil de Manuel de se rendre, par les Pays-Bas et l'Allemagne, en Italie.

Adrien assura l'indépendance de sa situation aussi bien avec le collège des cardinaux qu'avec les puissances. Il leur fit annoncer par son homme de confiance, Jean Winkler,

nationales de Paris (L 359), c'est celui adressé à l'archevêque de Sens. — Voy. aussi le bref au Portugal dans le *Cor. dipl. Port.*, t. II, p. 76.

[1] D'après Manuel (Bergenroth, t. II, n° 417), François Ier réunit des consultations de canonistes contre Adrien VI.

[2] Aux Archives nationales de Paris il n'y a malheureusement que peu de lettres conservées de François Ier à Adrien. Dans une, datée de Paris du 17 décembre 1522, le roi demande au pape confirmation des statuts et réformations de l'abbaye et monastère de Saint-Victor, de l'ordre de Saint-Augustin, que faisait l'archevêque de France. François signe : votre dévot fils, le roi de France, duc de Milan, seigneur de Gennes Françoys.

qu'ils ne devaient en aucun cas aliéner, distribuer ou hypothéquer les offices vacants, qui tous devaient rester à la disposition du Pape. Adrien s'affirmait déjà comme réformateur; il mit le fer dans la plaie, en ne se bornant pas, chose inouïe pour la curie, à confirmer simplement les règles de chancellerie, mais en rognant notamment les prérogatives souvent accrues des cardinaux [1]. En même temps qu'il publiait ces nouvelles règles de chancellerie, ce qui eut lieu le 24 avril 1522, le Pape décida la création d'une magistrature particulière pour la liquidation des nombreuses requêtes en cours [2].

Adrien VI, dans la première semaine du mois, voulut se transporter de Saragosse, par Ilerda, à Barcelone. Tout était prêt pour le départ, quand l'apparition de la peste dans ces deux villes amena un nouvel obstacle. On dut songer à un port d'embarcation. En communiquant, le 19 mai, ce détail

[1] La disposition, quod cardinales non comprehendantur sub regulis cancell., n'aboutit pas. Gomez (Comment. in regul. cancell., Paris, 1547) a déjà fait, sous les titres correspondants, d'importantes distinctions dans les règles de chancellerie : « De non tollendo jure quœsito, de infirmis resignantibus, de subrogandis collitigentibus, de triennali possessore, de publicandis resignationibus. » Inexacte est l'opinion soutenue par Hœfler, qu'Adrien VI aurait révoqué toutes les réservations. Il renouvela les reservationes generales et speciales mentionnées dans les constitutions Ad regimen de Benoît XII et Exsecrabilis de Jean XXII, ainsi que toutes les autres indiquées dans les règles de chancellerie de ses prédécesseurs. Même la revocatio expectativarum se trouve déjà dans les règlements de l'époque précédente. Mais il est vrai qu'Adrien VI y introduisit des additions essentielles par où les privilèges des cardinaux furent particulièrement entamés et par où les facultates nominandi, reservandi, conferendi, commendandi, ainsi que les nominations et réservations consécutives à ces pleins pouvoirs, leur étaient ôtées. Ce qui fut tout à fait nouveau et radical, ce fut le retrait des facultés de vendre des offices de curie et toutes les concessions qui avaient été accordées par Léon X et le collège des cardinaux pendant la vacance du Saint-Siège et relatives à ces offices. Pour ces détails, je dois beaucoup aux obligeantes communications du docteur Gœller.

[2] Domarus, dans *Hist. Iahrb.*, t. XVI, p. 76, a fixé la date exacte de la première publication. La deuxième publication eut lieu à Rome, le 25 septembre 1522, comme l'indique la notice placée à la fin de l'édition romaine des Regulæ de 1522. Melchior de Baldasinis a collaboré à la rédaction des Regulæ. Voy. Gœller, dans *Arch. f. Kirchenrecht,* t. LXXXVI (1906), p. 21.

aux cardinaux et aux Romains, le Pape énumérait aussi les difficultés contre lesquelles il avait à lutter pour appareiller une flotte, qui le transportât sûrement en Italie, par le golfe de Lion, infesté de pirates turcs. Ce ne fut que le 3 juin qu'Adrien put annoncer aux cardinaux que ces obstacles étaient surmontés [1].

Le 11 juin, le Pape partit de Saragosse pour Tortose, où il arriva la veille de la Fête-Dieu, le 18 juin. Le 26 juin, il écrivait de là, qu'il pensait s'embarquer, sous peu de jours [2]. Comme tous les bâtiments n'étaient pas encore assemblés, il en résulta un nouveau retard [3]; c'est le 8 juillet seulement, que le Pape, malgré la très grande chaleur, se rendit à Ampolla, dans le voisinage, pour s'embarquer. Le départ eut lieu, d'une façon si inattendue, que la plus grande partie de l'escorte n'arriva au port qu'à l'entrée de la nuit. Par suite du mauvais temps, on ne put faire voile vers Tarragone [4] avant le 10 juillet. Là, un nouveau retard se produisit, car tous les vaisseaux n'étaient pas encore en place; enfin, le soir du 5 août, la flotte put entrer en mer; l'heure du départ avait été tenue secrète. A bord se trouvaient le cardinal Cesarini, comme représentant du Sacré Collège, Mendoza au nom de l'Empereur et environ 2000 soldats. La galère, sur laquelle se trouvait Adrien VI, était reconnaissable à un pavillon de velours cramoisi, aux armes pontificales [5].

Adrien VI, outre Marino Caracciolo qui était déjà chez lui, avait envoyé à l'Empereur, le 15 juillet, un second représentant dans la personne de Bernard Pimentel [6]. Charles-Quint,

[1] Voy. la lettre aux Archives secrètes des Papes, supplément n° 69.

[2] Habemus parata omnia, quæ ad navigationem nostram necessaria sunt et intra paucos dies, adjuvante Domino, velificaturi sumus. Lettre à N. N. (peut-être au collège des cardinaux), Dertusœ, 1522; junii 26. Copie à la Bibliothèque de Mantoue. *Lett. di div.*

[3] Voy. la lettre de Girolamo Adorno à l'archevêque de Capoue du 10 juillet 1522. (Bibliothèque de Mantoue.)

[4] De Tarragone, Adrien VI adressa un bref élogieux à Alb. Pio de Capri. Voy. Semper, *Carpi*, p. 14.

[5] Ortiz, *Itinerarium*.

[6] Voy. lettre d'Adrien du 15 juillet 1522, dans *Compte rendu de la commission d'histoire*, t. 3, série III, p. 300.

qui avait abordé le 16 juillet à Santander, expédia, de son côté, au Pape le sire de Zevenbergen, pour lui faire exprimer, en dehors de nombreuses autres requêtes, le désir de le voir personnellement, avant son départ d'Espagne. Adrien refusa cependant, en s'excusant de diverses façons. Dans une lettre du 27 juillet, il assurait l'Empereur du vif désir qu'il aurait eu de cette rencontre, mais il n'avait pas voulu, au milieu de ces grandes chaleurs, lui imposer un rapide voyage; que, quant à lui, il ne pouvait plus attendre, parce que son départ pour Rome avait été déjà trop différé.

Comme Adrien avait, souvent auparavant, exprimé son désir de voir, en Espagne, l'Empereur, ce lui fit une suffisante excuse d'avoir attendu de longs mois, avant d'entrer en mer, alors que Charles-Quint se trouvait sur le territoire espagnol [1]. Les motifs d'éviter une telle entrevue ne manquaient pas à Adrien. Il savait fort bien que Charles n'approuvait pas ses négociations avec la France et il avait lieu aussi d'appréhender que l'Empereur ne lui fît encore d'autres demandes, qu'il lui eût été impossible d'exaucer. De cette catégorie, était justement la nomination de nouveaux cardinaux, que Charles réclamait avec instance, et que le pape avait refusée, dans la lettre d'excuse mentionnée plus haut. Mais, pardessus tout, il y avait cette raison qu'Adrien, comme chef de l'Église, était résolu à garder une position impartiale. Il ne voulait pas, par une telle entrevue, fournir au Roi de France des prétextes de supposer que le possesseur du Saint-Siège se rangeait du côté de son adversaire. Du reste, pour ne pas blesser l'Empereur, Adrien lui adressa, le 5 août, du bord du bateau, une lettre affectueuse, qui contenait, outre d'excellents conseils, de nouvelles excuses de son départ : il avait reçu des lettres de Rome et de Gênes, qui lui avaient montré combien sa présence en Italie était nécessaire; il y faisait aussi allusion à la difficulté de son attitude envers la France : il savait bien que l'Empereur était opposé à un traité avec François I[er] « tant qu'on n'aurait pas coupé les ailes au Roi

[1] Voy. lettre de Negri du 15 août 1522, dans *Lett. du princ.*, t. I, p. 106.

de France » pour l'empêcher de voler à sa fantaisie. « Mais nous nous rendons compte, ajoutait-il, du danger que la puissance des Turcs fait courir à la chrétienté et nous sommes d'avis de courir au plus pressant; si nous soutenons les intérêts de notre foi, fût-ce même aux dépens de notre avantage temporel, au lieu de rester indifférent aux maux de la chrétienté, le Seigneur viendra à notre aide. »

Quoique la flotte, qui devait emmener Adrien en Italie, fût composée de cinquante vaisseaux, elle évita pour sa sécurité les voisinages des côtes. A Barcelone, on lui fit un accueil solennel, on ne s'arrêta pas à Marseille, parce qu'on n'était pas sûr des Français. Le Pape célébra la fête de l'Assomption à San Stefano al Mare, non loin de San Remo; à Savone, l'archevêque, Thomas Riario, le traita avec tout le faste d'un prélat de la Renaissance. Du 17 au 19 août, Adrien séjourna à Gênes, dont il consola les habitants, très accablés par la guerre; là se trouvaient le duc de Milan et les commandants en chef des impériaux : Prosper Colonna, le marquis de Pescaire et Antonio de Leyva, qui vinrent le saluer [1].

Une tourmente en mer retarda le départ pour Livourne. Le Pape dut rester quatre jours dans le port de Porto Fino; au milieu de l'angoisse constante de rencontrer des pirates turcs, on atteignit enfin Livourne, le 23 août [2]. Là eut lieu une réception solennelle par les envoyés des États de l'Église et par les cinq cardinaux toscans, Médicis, Petrucci, Passerini, Ridolfi et Piccolomini. Ceux-ci parurent dans un apparat tout mondain, avec des chapeaux espagnols et en armes. Le Pape blâma cette manifestation en termes sévères [3]; lors-

[1] Ortiz, *Itinerarium*; Gachard, *Corresp.*, p. 107. — Le bref publié là montre l'inexactitude du récit, d'après lequel le Pape aurait refusé l'absolution aux commandants en chef impériaux. Hœfler l'a déjà fait observer; malgré cela, Lepître revient (p. 209) sur cette fausse histoire. Un bref d'Adrien VI au marquis de Mantoue ex triremi du 11 août 1522 sur son voyage se trouve dans l'original aux Archives Gonzague.

[2] Ortiz, *Itinerarium* et rapport de M. da Silva dans *Corp. dipl. Port.*, t. II, p. 91.

[3] Cappelletti, *Il p. Adriano VI a Livorno*, in *Miscell. Livorn*, t. I (1894), p. 3.

qu'on voulut lui présenter la précieuse argenterie dont la table était ornée, il s'écria : « Ici, les cardinaux se conduisent comme des rois. Amassez-vous plutôt des trésors pour le ciel! » Il repoussa également les instances du cardinal de Médicis et des Florentins, qui le priaient de visiter Rome et Florence et de résider quelque temps à Bologne, à cause de la peste : « A Rome, à Rome [1], répondit-il, voilà ce qui me presse; » que la peste y régnât, peu lui importait [2]. Dès que se fut élevé un vent favorable, il se hâta de s'embarquer, sans avertir les cardinaux, qui étaient encore à table.

Le soir du 25 août, Adrien arriva devant Civitta-Vecchia : le lendemain matin il mettait le pied, pour la première fois, sur le territoire de l'État de l'Église. Une grande multitude de gens, de nombreux curieux l'attendaient sur le rivage. Les cardinaux Colonna et Orsini se présentèrent comme délégués du Sacré Collège [3]. Le Pape répondit brièvement mais convenablement à la harangue du premier. Ainsi qu'il avait fait partout où il était passé, sa première visite fut pour la cathédrale, ensuite il se transporta à la Rocca, où il déjeuna à midi et donna audience. Dès le 27 août, il se rembarqua. Aux besogneux qui l'entouraient il dit : « J'aime la pauvreté et vous verrez ce que je ferai pour vous. » Des vents contraires rendirent pénibles, le 28 août, le débarquement à Ostie. Adrien s'embarqua le premier, avec six personnes seulement, dans un petit canot. Sans aucune aide,

[1] Voy. lettre de T. Campegio à Bologne, du 11 septembre 1522. Rome (Archives d'État, à Bologne.)

[2] Les ambassadeurs florentins avaient pour mission de signaler spécialement le danger de la peste à Rome. — Voy. Instruttione ai m. ambasciat deputati a far reverentia alla S[tà] di N. S. quando sara arrivata ad Livorno, deliberata à di 16 di Augusto 1522. (Archives d'État, à Florence.)

[3] G. de' Medici mande de Rome le 17 août 1522 : « Hanno li prefati r[mi] (cardinaux) ordinato una intimatione a tutti li cardinali absentati da Roma, che si debbino trovar quà e alli r[mi] Orsino e Colonna che come legati debbino inviarsi alla volta di Civitavechia per incontrar S. S[tà], dove per breve al s. collegio fa intender voler venire a di lungo senza far posata in loco alcuno, e di li si deliberera, se vorrà andare alla volta di Viterbo o quello vorrà fare. Le 21 août : « Hier partit Colonna, aujourd'hui Orsini suivra. » Le 25 août : Plusieurs cardinaux et une grande partie de la cour se sont transportés à Civitavecchia. (Archives d'État, à Florence.)

avec un élan presque juvénile, il sauta à terre. Là, encore, il se hâta vers l'église, pour y prier. Les cardinaux lui avaient préparé un festin au château, mais le Pape refusa cette invitation, il mangea seul et monta ensuite aussitôt sur un mulet qui devait le porter au couvent de Saint-Paul-hors-les-Murs. Les cardinaux suivaient dans le plus grand désordre et firent à leur maître si pressé l'escorte habituelle, dans la poussière et la chaleur. Sur la route, vinrent au-devant de lui beaucoup de curieux et la garde suisse avec une litière! Adrien ne s'en servit qu'à contre-cœur, il la quitta le plus vite possible et remonta sur son mulet; il fit preuve là d'une vigueur dont tous étaient étonnés. Pendant le trajet sur mer et immédiatement après son arrivée, Adrien s'était senti si souffrant que plusieurs craignirent pour ses jours; arrivé au terme de son voyage, il sembla plein d'une jeunesse et d'une force nouvelles. Il s'entretint en marchant avec l'ambassadeur impérial, Manuel. Voici comment le vit le représentant de Venise : « Son visage est allongé et pâle, écrit-il, le corps maigre, les mains d'une blancheur de neige, tout son aspect impose le respect, même son rire a quelque chose de grave [1]. » Son aspect ascétique frappa tous ceux qui voyaient le nouveau Pape, pour la première fois : « J'aurais pu jurer, lit-on dans un rapport adressé à Venise, qu'il a été moine [2]. »

Comme la peste régnait à Rome, plusieurs conseillèrent au Pape de se faire couronner à Saint-Paul. Adrien n'y consentit point; il décida que la cérémonie devait avoir lieu, avec le plus de simplicité possible, à Saint-Pierre; après celle-ci, il songeait à rester à Rome, malgré la peste, car il voulait consoler, par sa présence, les habitants durement éprouvés

[1] Voy. lettre de A. Taurelli du 27 août 1522. (Archives d'État, à Modène.) Lettre de G. de' Medici du 28 août 1522. (Archives d'État, à Florence.) Ortiz, dans Burmann, p. 192.

[2] Le 23 août 1522, Médicis disait qu'il n'était pas encore décidé si le couronnement aurait lieu à Saint-Pierre ou à Saint-Paul : nel uno luogo e altro si preparatione, laqual sarà con poca ceremonia e manco spesa : ancore che la peste vadia continuando al far danno, questi ministri de S. S[ta] dicono fara la incoronatione a S. Pietro et che Sua B[ne] si fermera in Roma. (Archives d'État, à Florence.)

et remettre de l'ordre dans la ville. Par suite de l'absence du Pape et de l'apparition de la peste, une grande partie des membres de la curie avaient quitté Rome, en sorte que Castiglione la comparait à une abbaye dévastée [1]. Un véritable chaos y régnait. Pendant que les croyants avaient recours aux processions, un Grec du nom de Demetrius pouvait essayer, en mettant un taureau en scène, de se livrer à une véritable conjuration pour éloigner le danger de la peste. Le vicaire pontifical finit par intervenir [2]. On comprend qu'Adrien se hâtât et résolût de faire son entrée le lendemain.

Le 27 août, de bon matin, le Pape dit une messe basse, ce qu'il n'avait jamais négligé de faire, pendant les jours les plus pénibles de la traversée. Ensuite il se fit présenter les cardinaux dans le cloître seigneurial de Saint-Paul. Il les reçut tous avec un sourire aimable, sans cependant s'adresser à aucun en particulier. Là-dessus eut lieu, dans la petite sacristie attenante, la première adoration par le Sacré Collège. A cette occasion, Carvajal, en sa qualité de doyen et de cardinal-évêque d'Ostie, prononça un discours, dans lequel il se plaignit librement du mal qu'avaient fait à l'Église les papes indignes, élus par simonie, et où il se félicitait d'autant plus joyeusement des mœurs toutes différentes d'Adrien. Si, devant un tel pasteur, il n'y avait pas lieu de faire des recommandations particulières, il tenait cependant à insister sur sept points : en premier lieu, éloigner la simonie, l'ignorance, la tyrannie et tous les autres vices qui déshonoraient l'Église; s'adresser à de bons conseillers; brider les officiers d'administration; en second lieu,

[1] Lettre du 16 août 1522 : « Roma pare una abatia spogliata per essere partito un numero infinito de persone » (Archives Gonzague). Sur les désordres, qui régnaient à Rome par suite de l'absence du pape, voy. la lettre de Taurelli du 7 juin 1522 de Rome. (Archives d'État, à Modène.)

[2] Outre la lettre de Negri (*Lettre d. princ.*, t. I, p. 106^{b}), voy. notamment les rapports dans Sanuto, t. XXXIII, p. 401, 402, 403. Gregorovius a parcouru ces derniers et accorde créance à Bizarus (*Hist. Gen.*, t. XIX, p. 456), qui rapporte que Démétrius sacrifia un taureau aux démons dans le Colisée. Adrien VI ne peut pas avoir favorisé de telles pratiques, comme l'en accuse un de ses ennemis, la preuve en est dans sa Sanctio in magos et dans ses déclarations constantes contre la magie et le culte du diable.

réformer l'Église conformément aux conciles et aux canons, selon les besoins du temps; en troisième lieu, honorer et élever les bons cardinaux et les bons prélats et s'occuper des pauvres; en quatrième lieu, faire justice à tous sans distinction et donner les emplois aux plus méritants; en cinquième lieu, soutenir dans leurs besoins les fidèles et en particulier les nobles et les religieux. Comme sixième point, l'orateur préconisait la nécessité d'opposer les Hongrois et Rhodes aux Turcs menaçants; à ce point de vue, l'établissement d'une trêve entre les princes et la collection, de fonds pour la croisade étaient désirables. Comme conclusion, Carvajal recommandait l'achèvement de l'église Saint-Pierre, interrompue à son grand chagrin. Que le Pape fasse cela, et son nom resplendira d'un égal éclat devant Dieu et devant les hommes[1]. Dans sa brève réponse, le Pape remercia les cardinaux de l'avoir élu, énonça les raisons qui avaient retardé son arrivée et déclara qu'il était complètement d'accord avec Carvajal sur le vaste projet de réforme que celui-ci avait développé; il pria ensuite les cardinaux de renoncer à leur droit de donner asile aux malfaiteurs. Tous y consentirent. Là-dessus eut lieu, à la basilique Saint-Paul, la seconde adoration. Dans une nouvelle allocution, Adrien conjura en termes pressants les cardinaux, prélats, ambassadeurs et grands de Rome présents, de l'assister de leurs prières.

L'extraordinaire sévérité, que le nouveau pape montra, souleva une vive attention. Parmi les nombreuses suppliques, qui lui furent soumises, il ne souscrivit que celle des conclavistes. Ascanio Colonna, ayant osé lui présenter une requête en faveur de Lelio della Valle, qui avait commis un meurtre, Adrien répondit : « Les absolutions pour meurtres ne sont pas accordées, sinon pour des raisons très sérieuses et après qu'on aura entendu les offensés. Nous voulons entendre les deux parties, car notre intention est que justice soit faite et

[1] Voy. Hoefler, p. 193. Celui-ci publia le texte original du discours dans les *Abhandl. der Münchener Akad.*, t. IV, p. 3.

qu'on aille au fond des choses. » Là-dessus un palefrenier, qu'Adrien avait amené d'Espagne, lui demanda un canonicat. « Nous ne voulons, répondit-il, accorder de canonicat qu'à ceux qui gardent la résidence et non aux palefreniers. » De même l'évêque de Pesaro, qui sollicitait un canonicat de Saint-Pierre, essuya un refus. Au cardinal Campegio qui émettait un désir semblable, Adrien repartit : « Nous verrons. » Le Pape refusait absolument d'accorder des compositions pour de l'argent. Les grâces qu'il pouvait accorder, il voulait les donner gratis. Lorsque enfin la grande masse des palefreniers de Léon X se mit à le supplier de les confirmer dans leur service, Adrien ne répondit rien. Il se borna à leur faire signe de la main de se lever. Aux Romains, qui voulaient ériger un arc de triomphe à la porte Portese, il fit signifier d'avoir à suspendre ce travail trop païen et qui ne convenait pas à de pieux chrétiens. Le Pape se répandit en paroles de consolation, auprès des députés des magistratures urbaines, à l'occasion de la peste, qui régnait dans la ville; il engagea les habitants à se tenir, tranquille, leur assurant qu'il se contenterait personnellement de peu [1].

Quoique, conformément à la volonté d'Adrien, toute pompe exagérée eût été le plus possible évitée, les habitants ne laissèrent pas que d'orner leurs maisons de tapis. Tout joyeux après neuf mois de revoir enfin un Pape, ils se portèrent avec allégresse à sa rencontre. Jusqu'à la porte Saint-Pierre, Adrien fut porté en triomphe, puis il monta sur un cheval blanc. A l'église Saint-Celse, arriva une procession d'enfants, avec l'image de la Madone del Portico, qui était portée depuis treize jours dans la ville, à cause de la peste. Adrien ôta non seulement son chapeau, mais même son capuchon, et s'inclina profondément devant l'image de grâces, cependant que les cardinaux soulevaient simplement leurs chapeaux. Tandis que tonnaient les canons du château

[1] Voy. Sanuto, t. XXXIII, p. 428; Ortiz, *Itinerarium*, p. 195; Negri, *Lett. d. princ.*, t. I, p. 107; lettres de G. de' Medici des 29 et 31 août 1522 (Archives d'État, à Florence); Blasius de Martinellis, *Diarium*, dans Cancellieri, *Possessi*, p. 86.

Saint-Ange, le cortège se déroula, sous les rayons rouges du soleil d'août, jusqu'à la basilique du prince des apôtres.

Dès le dimanche suivant, le 31 août, eut lieu, à Saint-Pierre, le couronnement, avec les cérémonies d'usage. En raison de la peste, la foule y fut moins grande que d'habitude. La fête, où toutes dépenses exagérées avaient été interdites, s'écoula paisiblement. Le dais du couronnement, sans être trop luxueux, ne fut pas trop mesquin. Après le repas, le Pape se transporta dans une salle voisine, où il s'entretint avec les cardinaux, après quoi il se retira dans ses appartements.

Le premier édit du nouveau Pape interdit, sous des peines sévères, le port d'armes dans la ville et expulsa de Rome toutes les personnes de mauvaise vie. Une seconde ordonnance parut contre le port de la barbe chez les ecclésiastiques, ce qui les faisait ressembler plus à des soldats qu'à des prêtres. Les gens de la curie n'avaient jamais vu pareille simplicité, piété et sévérité [1]. C'était le contraste le plus sensible avec le faste démesuré, la mondanité élégante et la culture raffinée qui avaient régné sous le pape Médicis.

Pendant que les cardinaux, les prélats et les courtisans de Léon X murmuraient en secret, les observateurs impartiaux ne refusaient pas leur reconnaissance au nouveau Pape. Sa vie exemplaire et sainte, sa grande simplicité, sa piété, son amour de la justice faisaient une profonde impression [2] même sur des observateurs enclins à la critique. « Adrien, dit l'un d'eux, est un ami de la science et en particulier de la théologie; il ne peut souffrir les prêtres sans instruction. Il partage rigoureusement son temps entre la prière et les affaires de sa charge. Il n'a, autour de lui, que deux domestiques néerlandais, qui sont des hommes simples,

[1] Sanuto, t. XXXIII; Blas. de Martinellis, dans Gatticus, p. 385; Ortiz, *Lett. d. princ.*, t. I, p. 107. Divers rapports allemands dans Redlich, *Nürnb. Reichstag*, p. 6; lettre de G. de' Medici du 31 août 1522 (Archives d'État, à Florence); lettre de Taurelli du 31 août 1522. (Archives d'État, à Modène.) Rapport de T. Campegio à Bologne du 11 septembre 1522. (Archives d'État, à Bologne.)

[2] Voy. pour ce qui suit notamment la lettre de Negri dans Sanuto, t. XXXIII, p. 429, 430. — Voy. aussi *Lett. d. princ.*, t. I, p. 108.

le reste de son entourage se compose d'aussi peu de personnes que possible. » Aux cardinaux, qui incitaient le Pape à s'entourer d'une domesticité suffisante, il répondit : « Cela n'est pas possible, car il me faut payer les dettes de mon prédécesseur. » Quand il apprit que Léon X avait eu environ cent palefreniers, il se signa et dit : « Quatre lui suffisaient amplement. » Comme il convenait cependant qu'il était bon d'en avoir plus qu'un cardinal, il consentit à en garder douze.

On trouvait généralement que le nouveau Pape unissait dans son extérieur la dignité avec la grâce. Quoiqu'il eût soixante-quatre ans, il n'en paraissait guère avoir que soixante. Il parlait ordinairement latin et, de l'aveu des Italiens eux-mêmes, il le parlait bien pour un barbare. La prononciation valait moins, à cause de beaucoup de sons gutturaux.

Comparativement à Léon X, il tombait sous les yeux de tous, qu'Adrien menait comme Pape une existence austère et, ainsi que le proclament les ambassadeurs vénitiens, une vie d'une piété tout exemplaire. L'Espagnol Blasio Ortiz remarque qu'il n'a jamais rien vu de mal chez ce Pape, qui était un miroir de toutes les vertus. Observateur exact des heures canoniques, Adrien se levait dans la nuit pour Matines, se recouchait ensuite pour se lever à l'aube, célébrait sa messe et assistait à celle de son chapelain. Qu'un Pape dise chaque jour le saint office, c'était une chose si nouvelle que même les chroniqueurs les moins religieux louent particulièrement cette preuve de la piété d'Adrien VI. Une heure de la matinée était consacrée aux audiences ; Adrien les donnait souvent dans sa chambre d'étude, remplie de livres et située derrière sa chambre à coucher. Les repas de midi et du soir, que le Pape prenait toujours seul, étaient d'une extrême simplicité. Un peu de veau et de bœuf, quelquefois une soupe; du poisson, seulement les jours de fête. Pour ses besoins personnels, il dépensait le moins possible[1],

[1] Ce que rapporte Gradenigo avec un *si dice,* qu'Adrien ne dépensait pour sa nourriture qu'un ducat par jour, est une exagération. Voy., au supplément n° 83, le rapport de L. Cati du 21 mars 1523. (Archives d'État, à Modène.)

à peu près autant pour sa nourriture, qu'un pauvre curé de village[1]. Une vieille servante hollandaise s'occupait de sa cuisine et de son linge. Au sortir de table, il faisait la sieste, puis lisait le reste de son bréviaire, après quoi il retournait aux audiences. Extrêmement consciencieux, prudent et scrupuleux, Adrien, jeté brusquement dans un monde de devoirs tout nouveaux, parut souvent très irrésolu. On se plaignit ultérieurement que le Pape voulût toujours étudier et non seulement lire mais écrire et travailler et qu'à cause de cela et de son amour de la solitude, il fût difficilement abordable. Cette taciturnité déplaisait fort aussi aux vifs Italiens[2].

Mais le principal défaut d'Adrien, aux yeux de la curie, était qu'il était étranger. Tous les Italiens de ce temps étaient orgueilleux de leur culture, ils regardaient avec mépris tout étranger, particulièrement les lourds « barbares » allemands. Et dire que c'était un de ces hommes qui, en plein épanouissement de la Renaissance littéraire et artistique, allait régner à Rome, allait diriger la politique italienne!

Le contraste national entre Adrien et les Italiens était aggravé de cette circonstance, que le Pape, déjà âgé, ne possédait plus la souplesse désirable, pour se plier aux idées et aux habitudes de son entourage. Le langage et les mœurs de son nouveau séjour lui restaient étrangers[3]. Il mit une certaine pédanterie à ne rien changer à ses habitudes passées. La grâce des formes sociales, auxquelles les Italiens tiennent tant, lui manqua complètement, à lui, le vieux professeur. Il resta, à Rome, le savant silencieux et sec, qui aime la simplicité de sa chambre d'étude et qu'une trop grande compagnie rend morose. La simplicité tout unie de la personne d'Adrien et son austérité ascétique formaient avec Léon X un contraste aussi fort, qu'il est possible de l'imaginer. Ce

[1] La relation très rare : Comment le Saint-Père Adrien est arrivé à Rome, 1522, fait cette comparaison.

[2] Voy. les relations vénitiennes dans Alberi, 2e série, t. III, p. 74 et 112.

[3] Adrien VI se servait constamment de la langue latine (voy. rapport de Bart. Prosperi du 21 septembre 1522), car il ne comprenait pas suffisamment l'italien. (Voy. lettre d'Enea Pio du 5 octobre 1522.)

contraste éclate sur toutes les matières, mais surtout dans l'attitude qu'il adopta vis-à-vis de la Renaissance italienne.

Tous les gens cultivés étaient fanatiques alors d'art antique; mais, malheureusement, l'austère Adrien, peu porté à ces grâces légères, ne voyait, dans les œuvres de l'antiquité, que des restes de paganisme. La collection étincelante des marbres, que ses prédécesseurs avaient assemblés au Belvédère, n'offrait pas le moindre intérêt, aux yeux de cet homme, dont la nature était purement religieuse. Lorsqu'on lui montra le groupe du Laocoon, qui passait alors pour le plus remarquable des chefs-d'œuvre [1], avec sa sécheresse habituelle : « Ce sont encore des images de dieux païens, dit-il. » On pourrait considérer ce trait comme une anecdote, s'il ne nous était confirmé par d'excellents témoignages [2]. Il fera comme Grégoire le Grand, pensait Giromalo Negri, secrétaire du cardinal Cornaro, et voudra qu'on fasse de la chaux, pour le bâtiment de Saint-Pierre, avec les statues antiques [3]. Il est certain que le Pape fit des cadeaux d'antiques [4] et que les galeries du Belvédère, jusque-là ouvertes à tous, furent murées par son ordre et qu'il en garda les clefs lui-même [5].

La majesté de l'art de la Renaissance semble bien être resté un livre fermé pour Adrien. Il ne fut plus question de continuer les peintures de la salle de Constantin [6]. Les élèves de Raphaël durent aller chercher du travail ailleurs [7].

[1] Opus omnibus et picturæ et statuariæ artis praeponendum, dit Tizio, *Hist. sen.*

[2] Non seulement par Jove, dont l'autorité serait insuffisante, mais aussi par Negri dans sa lettre du 17 mars 1523. *Lett. d. princ.*, t. I, p. 113.

[3] *Lett. d. princ.*

[4] Je trouve cela dans le rapport de Gabbionetta. Celui-ci raconte le 27 juillet 1523, qu'il a remercié le pape per el dono dell imagini marmoree à quoi Adrien répondit : Fecimus libenter et libentissime. Le 29 octobre, Gabbionetta écrit : Mando per doi garzoni del Furia la tavola marmorea, laquàl donò papa Adriano. (Archives Gonzague.)

[5] Voy. la relation vénitienne dans Alberi, t. 2, série III, p. 114.

[6] On voit, par une lettre de Castiglione du 26 décembre 1521, combien pourtant on avait compté sur leur achèvement.

[7] Pour cette raison, Vasari parle très mal d'Adrien VI. Lorsque celui-ci raconte (éd. Milan, t. V, p. 456) que le pape a appelé la chapelle Six-

Ce n'est pas qu'Adrien fût complètement ignorant des choses d'art[1], mais l'art italien de la Renaissance ne répondait pas du tout à son goût d'homme du nord. Il fit exécuter son portrait[2] par un peintre des Pays-Bas, Jean Scorel[3]. Néanmoins, Adrien songeait très sérieusement à l'achèvement du nouveau bâtiment de Saint-Pierre[4], mais sur ce point il était bien plus dominé par l'intérêt de la religion que par celui de l'art. Contre la légende, qui représente Adrien comme un barbare en matière d'art, on peut citer cependant ce fait que, malgré ses embarras d'argent, il dégagea les tapisseries de Raphaël, qui avaient été mises en gage, après la mort de Léon X et les fit replacer dans la chapelle Sixtine, à l'occasion de la fête anniversaire de son couronnement[5].

tine une salle de bains, à cause de ses nudités, et a exprimé l'intention de l'abattre, le silence de Jove pourtant hostile à Adrien VI suffit pour rendre ce récit suspect; comme Crowe (*Cavalcaselle*, t. VI, p. 399) et Steinmann (*Sixstinische Kapelle*, t. II, p. 231) y ajoutent foi, je ferai encore remarquer qu'aucun des ambassadeurs n'a raconté rien de semblable. Les agents mantouans, qui montraient tant d'intérêt aux choses d'art, auraient certainement informé leur cour de cet acte de vandalisme, s'il en eût été seulement question. Tout cela est une fable de Vasari ou une invention des nombreux ennemis du Pape allemand.

[1] Muntz, *Histoire de l'art*, t. III, semble le croire. Il nomme encore à tort dans sa Bibliothèque du Vatican, p. 64, Adrien, ennemi des lettres et des livres.

[2] Voy. Hann, *Meister Jan Scorel und das Obervellacher Altarbild*. Klagenfurt (1888); Wurzbach, *Gesch. der Hollænd. Malerei* (1885).

[3] Un portrait d'Adrien par Scorel se trouve maintenant à la salle du Sénat de l'Université de Louvain; un autre, soi-disant de Scorel, au musée d'Utrecht. Au Rijks-Museum d'Amsterdam se trouve, sous le n° 539, un portrait d'Adrien VI, de grandeur naturelle, en vêtements pontificaux. Cette copie, d'après un portrait original, sort du Musée national de laHaye. Le portrait offert par le Pape au chapitre d'Utrecht est reproduit dans Burmann, en tête de la *Vita* par Moring. Le portrait de la galerie de Naples qu'on donne comme celui d'Adrien VI représente Clément VII. Les nobles et majestueux traits d'Adrien sont excellemment rendus dans une de ses médailles, belle pièce d'art, au cabinet des médailles à Vienne.

[4] Sanuto, et lettre de G. M. della Porta du 1er octobre 1522. (Archives d'État, à Florence.)

[5] Ce fait, resté inconnu jusque-là, ressort d'un rapport de L. Cati, daté de Rome du 2 septembre 1523 et qui malheureusement a été détruit en partie par le feu. On y peut lire encore ceci : N. S. cossi come ha facto de l'altre cose recuperate da quelli mercatanti, cossi anche ha voluto mostrar quelle cortine, che fece far papa Leone secondo un dissegno di Raphaël d'Urbino

Adrien était opposé à la pompe brillante du Vatican. Au commencement, il avait pensé à ne pas l'habiter; il voulait se faire une demeure dans une simple maison avec un jardin. L'ambassadeur italien parle avec stupeur de cet extraordinaire pensée du nouvel élu, à qui Dieu avait cependant donné le plus beau palais de Rome.

Ce qui ne souleva pas moins de suprise, ce fut qu'Adrien ne donnât pas la plus petite marque de faveur à l'essaim des poètes beaux esprits et des humanistes que Léon X avait si fort gâtés. Quoiqu'il ne fût pas dépourvu du sens de l'élégance du style latin, le pratique Hollandais ne s'occupait pas des artistes en vers. Il fit même ostentation de son mépris pour eux, lorsqu'il accorda un bénéfice à Jove, à Côme; le Pape fit observer qu'il lui accordait cette distinction parce que Jove était un historien et non un poète. Ce qui prévenait Adrien contre les poètes humanistes d'alors, était surtout la conduite débauchée de la plupart et leurs jeux mythologiques frivoles. Léon X avait, dans son enthousiasme pour la beauté, toléré de tels excès. Le grave fils du nord introduisit avec raison, dans ces choses, une appréciation beaucoup plus sévère. Mais il alla dans sa réaction beaucoup trop loin et distingua trop peu, parmi les humanistes, les éléments bons des mauvais. Même l'excellent, le pieux Sadolet ne trouva pas grâce devant ses yeux. On fut formellement choqué, lorsqu'il dit que ses épîtres, universellement honorées, n'étaient que des lettres de poète [1].

et a quella proxima capella le ha fatto mettar fuori. (Archives d'État, à Modène.)

[1] Voy. Negri dans *Lett. d. princ.*, t. I, p. 113, qui voit dans cette déclaration un beffeggiare de l'eloquenza. Le discours, dans lequel on trouve l'apostrophe Te dive Adriane qui devait paraître sacrilège au Pape, montre combien peu les orateurs d'alors comprenaient l'esprit austère d'Adrien VI. On peut en dire encore plus des éloges hyperboliques de Balbi (*Zeitschr. für schlef. Gesch.*, t. XIX, p. 169). Un discours ainsi qu'un sermon prononcés devant Adrien nous ont été conservés en de très rares exemplaires imprimés : 1. Barth. Arnolphini Oratio habita in publ. consist ad Adrianum VI P. M. pro obedientia reip. Lucen.; s. I et a 2. De Christi passione oratio Io. Mariæ archiepisc. Sipontini habita in sacello pontif. ad Hadrianum VI P. M. ac. ampliss. card. senatum 1523 III non. april. Romæ 1597. On

Le développement de la culture de la Renaissance, qui atteignit son plus haut point sous Léon X, était pour Adrien un monde complètement étranger, où il ne se sentait pas à son aise. Le rude changement, qui se produisit à Rome avec lui, fut d'autant plus ressenti, que le libéral Médicis s'était livré sans réserve à toutes les tendances de cette culture. Les lettrés se plaignaient avec amertume de cette nouvelle ère, par laquelle le Vatican, jusque-là le centre brillant de la vie littéraire et artistique, s'était transformé en un couvent silencieux. On oubliait toutes les excellentes qualités d'Adrien et on ne voyait en lui que l'étranger qui n'entendait rien à l'art, aux mœurs et à la politique de l'Italie.

La résistance d'Adrien, à l'égard des lettrés et des artistes italiens, ne tenait pas seulement du reste à ce que l'intelligence et le goût de la Renaissance lui manquaient : la brièveté de son règne et les difficultés financières ne lui permettaient pas d'être un Mécène [1]. Les contemporains per-

trouve dans le Cod. Vat. 3578 de la Bibliothèque Vaticane l'Oratio Ragnaldi Petruccii ad Adrianum VI à l'occasion de la prestation du serment d'obédience des Siennois.

[1] Müntz me communiqua en 1900 qu'on n'avait trouvé dans les comptes d'Adrien qu'une seule dépense pour l'art, mais celle-ci est caractéristique pour le pieux pape. En octobre 1522, il paya des orfèvres « per fare due angeli et una corona a la nostra donna ». J'ai trouvé en outre dans *Div. cam.* 71, f° 226[b] des Archives secrètes un mandat du camérier à Évangelista de Torquatis civ. Rom. D. Romæ in cam. apost. 18 julii 1523 pontif. Adriano VI pro abstergenda, decoranda et siliganda vià S. Spiritus de urbe. V. l'ordonnance du 24 juillet 1523 *in Div. Cam.*, 74, f° 34. Moll (*Kerkhist. Archief*, t. II, p. 45) mentionne une orgue envoyée par Adrien VI aux Pays-Bas. Les armes d'Adrien VI sur la façade du palais public à Foligno, semblent indiquer qu'il envoya quelque chose pour la réparation. — Les dédicaces littéraires à Adrien sont peu nombreuses. Outre le travail du cardinal Cajetan signalé plus haut et l'écrit de Guillielmus Valla Rhegiensis sur l'exarchat d'Italie, il faut citer encore un écrit de Hochstraten contre Luther, ainsi qu'un autre de Eck, puis Thomas Illyricus (Franciscain), Libellus de potest. S. pontificis, Taurini, 1523 (avec dédicace du 12 novembre 1522). Petri Martyris De insul. in mari Oceano a F. Cortesio repert. (Cod. Vatic., 5795) et Joh. Ant. Flaminii Epistola ad Adrianum VI. Dat. Bononiæ 1523 XV Cal. Martis. Albergati, dans sa lettre du 21 décembre 1522 (Archives d'État, à Bologne), mentionne la dédicace d'un autre ouvrage où Flaminio défendait le christianisme contre les Juifs et la récompense qu'il obtint du Pape. Le moine Romulus de S. Cruce (Fabrianen.) dédia à Adrien VI le Liber Alberti

dirent de vue complètement ces circonstances et attribuèrent toute la faute à la barbarie de l'étranger. On trouvait non moins pénible l'entourage exotique. Outre les Suisses, Adrien prit, au début, des Espagnols comme gardes du corps[1]. Un Espagnol devint châtelain du château Saint-Ange[2]. La domesticité du Pape se composait surtout de non-Italiens, (de barbares), et pour des raisons d'économie elle avait été réduite à la stricte nécessité. Ainsi les nombreux domestiques de Léon X, du premier et du dernier rang, perdirent l'espoir d'occuper leur active oisiveté. Ce fut principalement de ce côté, que vinrent les plaintes et les plaisanteries sur les serviteurs néerlandais du nouveau Pape, qui contribuèrent beaucoup à lui aliéner les cœurs. Avant même qu'il ne fût arrivé à Rome, on disait déjà que sa domesticité était composée de gens insignifiants[3]. En réalité, les trois étrangers, qu'Adrien avait choisis pour ses conseillers préférés, étaient de dignes et excellents hommes, très bien doués.

On peut le dire surtout de Guillaume de Enkevoirt, issu de Mierlo dans le nord du Brabant, lequel, lié depuis des années avec Adrien VI, était entré sous Jules II dans la chancellerie papale et devenu écrivain apostolique, protonotaire et, en 1517, procurateur de Charles-Quint à Rome. Enkevoirt avait beaucoup de traits de caractère communs avec le Pape : son ardent amour de la patrie, sa réelle piété, sa science et sa douceur[4]. Un des premiers actes d'Adrien

magni de ordine Universi. Signalons encore Cod. Ottob. 888 : Gregorii Mutinen. monachi opusculum adversus negantes Petrum Romæ fuisse, dédié à Adrien VI. Voy. aussi CORTESIUS, *De itinere Rom. S. Petri ad Adr.*, t. VI (*opera Cort.*, t. I, p. 213). Sur le discours de Georg. Sauermann dédié au Pape allemand, voy. *Zeitsch. f. schles. Gesch.*, t. XIX, p. 167. Bat. Fiera dédia à Adrien VI son poème : *De homine* et obtint en retour un bref de remerciements.

[1] TIZIO, *Hist. Senen.*

[2] Lettre de T. Campegio du 27 septembre 1522. (Archives d'État, à Bologne.) Voy. aussi le bref du 24 septembre 1522 à Ruffo Teodoli, *Div. cam.*, t. LXXIV, p. 6. (Archives secrètes papales.)

[3] Con. S. S[ta] non intendo sia huomini di molta auctorità ne intelligentia. G. de' Medici le 27 août 1522. (Archives d'État, à Florence.)

[4] La plus ancienne bibliographie sur Enkevoirt est dans Burmann.

fut de confier à ce vieil ami[1] éprouvé, qui s'était fait connaître dans le maniement des affaires à Rome, l'importante charge de dataire[2]. On avait déjà dit d'Enkevoirt, qu'il était la moitié du cœur et de l'âme d'Adrien[3]; avec un zèle, qui souvent dépassa les limites des choses permises, il s'appliqua à remplir le poste de confiance qu'il exerçait, comme le premier et le plus aimé conseiller du Pape.

Outre Enkevoirt, on voyait à côté du Pape, Dietrich de Heeze, Jan Winkler et Jan Jugenwinkel. Ce dernier, enfant du bas Rhin, réussit à se maintenir, sous Clément VII, dans son office et dans la confiance du Pape; il mourut dataire du deuxième Pape Médicis. Jan Winkler sortait d'Augsbourg : il était déjà devenu, sous Léon X, notaire de rote et mourut au début du pontificat de Paul III, en prélat riche et considéré[4]. Si Winkler, tout comme Iugenwinkel, se préoccupait plus qu'il n'était permis, de son propre profit, par contre, Dirk (Diétrich de Heeze) était une personnalité désintéressée et entièrement noble. Ami d'Erasme au début, Heeze ne suivit pas plus tard la voie en partie suspecte de ce grand érudit, mais se borna résolument à ne songer qu'à une réformation rigoureusement catholique. Heeze, dont les contemporains célébraient la science, la résolution, la piété et

Voy. aussi l'important essai de Roijaards, *Kard. Willem v. Enkevoirt*, dans *Archief v. Kerkelijke geschied*, t. XX (1838), p. 119, 231; il a été parcouru par Hœfler et Schmidlin.

[1] Amicus meus antiquus et præcipuus, c'est ainsi que le nomme Adrien dans un bref du 18 février 1522. Sanuto, t. XXXIII, p. 79.

[2] G. de' Medici, dans une lettre du 27 août 1522 (Archives d'État, à Florence), annonce la nomination imminente d'Enkevoirt comme dataire, nomination que Manuel avait déjà demandée le 11 janvier 1522. (Gachard, *Corresp.*, p. 8.)

[3] Corculi et animæ dimidium. Aleander à Enkevoirt, Mai, Spicil., t. II, p. 235.

[4] Sur Winkler, voy. Bergenroth, t. II, n[os] 490, 502; G. M. della Porta, dans une lettre du 23 septembre 1523 (Archives d'État, à Florence), mande qu'Adrien a nommé « Giovan Vincle, referendario » et que celui-ci possède de l'influence. Peregrino, dans un rapport au marquis de Mantoue, du 22 juillet 1535, annonce, comme arrivée la veille, la mort de Giovanni Vincleer et que Winkler a laissé de nombreux bénéfices et 20 000 ducats de fortune. (Archives Gonzague.)

le grand savoir, fut placé par Adrien, en qualité de secrétaire secret, à la tête de la chancellerie. Il éprouva quelque peine à se plier à la fatigue de l'expédition des brefs [1]. Après la mort prématurée de son patron, il abandonna la curie et se retira dans sa patrie. Il est mort à Liége chanoine de Saint-Lambert.

En dehors de ces hommes, Adrien honora aussi quelques Espagnols, comme Blazius Ortiz, et plusieurs Italiens, les évêques de Feltre et de Castellamare, Thomas Campegio [2] et Pietro Fieori et notamment Jan Ruffo Teodoli, archevêque de Cosenza [3]. Jérôme Ghinucci [4] devint auditeur de la chambre. Le cardinal italien, Campegio, fut bientôt appelé souvent par le Pape aux affaires et distingué par lui. Les membres de la curie de Léon X perdirent de vue complètement tout cela, pour pouvoir attaquer les Hollandais (hommes aussi stupides que des pierres) [5]. Presque tous les Italiens détestaient autant ces conseillers dont ils ne pouvaient jamais prononcer les noms correctement, autant qu'ils détestaient ce Pape barbare, dont la gravité et la mesure leur étaient incompréhensibles. Ils leur enviaient toute influence et les poursuivaient de leur ressentiment [6].

[1] Cela ressort des deux exemples cités par G. M. della Porta dans une lettre du 23 septembre 1522; du reste, Heeze y est célébré comme bona et sanctissima persona.

[2] Albergati, dans une lettre du 3 janvier 1523, le nomme prélato di bontà, virtù et dottrina. (Archives d'État, à Bologne.)

[3] Le Pape, par un bref daté de Cœsareaugustæ 2 avril 1522, appela à lui Ruffo Teodoli 1838 (Cod. f° 21 de la Bibliothèque anglicane à Rome). G. de Medici annonce déjà, dans une lettre du 27 août 1522, que ce prélat exercera une grande influence. L'écrit très rare de Ant. Pontus, Rhomitypion, Romæ (A. Bladus) 1524, est dédié à Teodoli.

[4] Aux yeux de beaucoup, Ghinucci passait pour le plus influent, en dehors de Enkevoirt et de Heeze. Voy. ALBERI, 2e série, t. III, p. 76.

[5] *Lettr. d. princ.*, t. I, p. 108. — Dès le 23 septembre 1522, G. M. della Porta se plaignait de la grande influence d'Enkevoirt qui donnait au Pape molti mali consigli. Hora tutti dua (Enkevoirt et Winkler) sono odiati già da ognuno. (Archives d'État, à Florence.)

[6] Voy. la lettre de G. M. della Porta du 23 septembre 1522 (Archives d'État, à Florence). Officiellement, dès le 29 décembre, on honora du droit de bourgeoisie romaine Enkevoirt et Heeze. D'autres Hollandais furent faits bourgeois de Rome. Voy. *Nuova Antologia*, 3e série, t. LI, p. 238.

Le poète Berni exprima l'universelle impression dans ces vers satiriques :

Quelle cour! quels hommes!
Faut-il appeler cela une société! Le galant damier!
Ropish et Winkel et Gœrtz et Trinkfort.
On fait japper les chiens avec de pareils noms [1]!

La désaffection contre le Pape étranger atteignit à la haine la plus amère, au fur et à mesure qu'Adrien exécutait son plan de réformer à fond la curie trop mondaine. Sans cela, on lui aurait pardonné son origine néerlandaise, comme on avait pardonné à Alexandre VI ses mœurs et son entourage espagnol. C'est donc à juste titre que Ortiz signala ses essais de réforme, comme la cause propre de la haine contre Adrien VI [2].

[1] BERNI, *Rime*, éd. Virgili, p. 32.
[2] Voy. HOEFLER, p. 208.

CHAPITRE II

ACTIVITE RÉFORMATRICE ET ECCLÉSIASTIQUE D'ADRIEN VI. — SON ATTITUDE DEVANT L'HÉRÉSIE. — ENVOI DE FRANÇOIS CHIEREGATI A LA DIÈTE DE NUREMBERG.

Adrien VI avait déjà, avant d'entrer en Italie, fait connaître, par ses paroles et ses actes, son intention de combattre de toute son énergie les nombreux et graves abus en matière religieuse. Combien allait loin la renommée de réformateur de l'Église, qu'avait le nouveau Pape, quelles espérances à ce point de vue on plaçait en lui, on en peut juger par les multiples conseils et mémoires, qui lui furent adressés après son élection. Nous en avons encore un grand nombre; leur valeur, aussi bien que leur contenu, est fort inégale. Tous constatent l'existence de grands et graves abus.

Extraordinairement diffuse et oratoire est l'apocalypse du chanoine Cornelius Aurélius de Gouda. Cet écrit très rare décrit, en forme de dialogue, la vie scandaleuse des ecclésiastiques, en particulier des cardinaux, les abus de Rome, notamment ceux de la rote, et exprime l'espérance confiante que la réforme et le retour aux usages apostoliques se feraient par Adrien, le plus juste de tous les hommes, le punisseur des criminels, la lumière du monde, l'abatteur des tyrans, le prêtre de l'élite religieuse. Comme moyen principal de restaurer la discipline, l'auteur préconise, en paroles enflammées, l'appel à un concile universel, en faveur duquel Adrien VI s'était déjà prononcé, comme professeur à Louvain [1].

[1] Apocalypsis et visio mirabilis super mirabili statu matris ecclesiæ, etc., dans BURMANN, p. 259-316.

Le mémoire du célèbre humaniste, Jean-Louis Vives, qui, né en Espagne, était devenu, par son long séjour à Louvain et à Bruges, presque Néerlandais et qui était lié d'amitié avec Adrien VI, soutient un point de vue semblable. Très orthodoxe, Vives, qui s'était distingué comme écrivain pédagogique, politique et social, n'était pas aveugle à l'égard des travers du clergé [1]. Dans son mémoire, envoyé de Louvain en octobre 1522, il part de cette pensée de Salluste, que toute souveraineté ne peut être conservée que par les moyens qui l'ont fondée. Au point de vue politique, Vives réclame du nouveau Pape le rétablissement de la paix dans la chrétienté et, sous le rapport ecclésiastique, une réforme profonde du clergé. Cette dernière n'a jamais pu être obtenue que par un concile, dans lequel tous les maux les plus cachés, par conséquent les plus dangereux, sont mis en lumière. Si d'autres Papes avaient évité une assemblée générale de l'Église, comme ils auraient fait de la peste, Adrien n'en avait rien à craindre. La réunion d'un concile aurait été nécessaire, même si la tourmente n'avait pas éclaté ; on ne doit pas, du reste, s'occuper que de questions théoriques, mais d'une réforme pratique des mœurs. Il faut abandonner les disputes religieuses aux écoles des professionnels [2]. Vives faisait observer que les doctrines religieuses de Luther avaient été enseignées longtemps, d'abord dans la chaire, ensuite dans la rue, et que la négation des plus importants articles de la foi avait forcé chaque concile à se prononcer là-dessus ; enfin, que les novateurs en appelaient eux-mêmes à la décision d'un concile.

C'est de Rome même que partaient les conseils les plus précis et les meilleurs pour la réforme. Deux cardinaux, Schinner et Campegio, y élevèrent la voix et montrèrent une connaissance approfondie de ce qu'il fallait faire, si on vou-

[1] Sur Vives, voy. Namèche, dans *Mémoires* couronnés par l'Académie royale, t. XV, Bruxelles, 1841 ; Francken, *L. Vives*, Rotterdam, 1853 ; *Écrits de Vives avec études sur sa vie*, par Wychgram, Vienne, 1883. Arnaud, *Quid de pueris instit. senserit. L. Vivès*, Paris, 1888. Hause, *la Pédagogie de L. Vives*, Erlangen, 1891. Vadier, t. I, *L. Vives*, Genève, 1892. Lecigne, *Quid de reb. polit. senserit. J. L. Vives*, Paris, 1898.

[2] Vives, *Opera*, t. II, p. 834.

lait réaliser l'amélioration si nécessaire. Le rapport fait par Schinner, le 1er mars 1522, n'a été malheureusement conservé que dans un abrégé composé pour Adrien [1]. Cela est fort regrettable, car les conseils, qu'il donnait en matières politiques et ecclésiastiques, étaient exposés de la façon la plus large. Schinner recommande avant tout la prompte arrivée à Rome; un légat devait bien être nommé, mais il ne fallait pas que chaque fois le Pape fût remplacé par le collège des cardinaux. Il conseille, en d'autres endroits, la conservation de l'État de l'Église et la restauration de la paix dans la chrétienté. Ennemi de la France, Schinner recommande la conclusion d'une étroite alliance avec l'Empereur et les Rois d'Angleterre et de Portugal, car il fallait que les Français fussent chassés d'Italie, sans quoi aucune entreprise contre les Turcs n'était possible; pour subvenir aux nécessités financières, Adrien devait, d'après lui, contracter un emprunt de 200 000 ducats près du Roi d'Angleterre. « Si Votre Sainteté veut véritablement régner, lisait-on plus loin, elle ne doit permettre à aucun de ses hauts fonctionnaires de s'unir avec un cardinal, mais elle doit tous les maintenir d'abord dans l'égalité, sauf à favoriser dans la suite les meilleurs. Les choses les plus immédiates devront être communiquées oralement, car il serait dangereux de tout confier au papier. » Schinner et Enkevoirt désigneraient au Pape d'honnêtes employés; pour l'instant, il recommandait Jacob Hanisius comme secrétaire et Jean Betchen de Cologne comme subdataire. Suivait le programme pour la réforme de la curie. Pour la limitation de la maison des cardinaux, le Pape doit lui-même donner le bon exemple, en mettant sa cour sur le plus petit pied possible. Le trafic des offices, particulièrement de ceux des clercs de la chambre et des abréviateurs, doit être aboli, le nombre des pénitenciaires et des référendaires réduit; des revenus fixes doivent être attribués à ces emplois ainsi qu'à ceux des préposés à la Rote. Les officiers

[1] Voy. en supplément le texte d'après le *Cod. vatic.*, p. 3924. (Bibliothèque Vaticane.)

de Rote doivent, sous peine de la perte de l'emploi, n'exiger au plus que deux ducats comme émoluments; de même les pénitenciaires. Le surplus, librement donné par les fidèles, devra être versé pour le bâtiment de Saint-Pierre. Les scribes pontificaux devront s'en tenir rigoureusement aux taxes établies. La douane à Rome devra être abaissée de moitié, ce qui permettra au commerce de prendre de l'essor; la douane ne devra être affermée davantage, sous aucun prétexte. Les nombreux offices marchands, créés par Léon X, seront à abolir purement et simplement.

Le mémoire, que le cardinal Campegio adressa au Pape en Espagne, réclame également une réglementation décisive [1]. En dehors de quelques conseils concernant les États de l'Église, ces rapports s'occupaient exclusivement des moyens de faire cesser les abus ecclésiastiques; mais, sur ce point, l'auteur va si loin, que cet écrit doit être désigné comme le plus complet programme de réforme de ces journées fécondes en résolutions. Avec une noble ardeur et une grande connaissance des choses, Campegio découvre sans ménagement les graves abus de la curie romaine. Son point de vue est strictement ecclésiastique. La puissance des possesseurs du Saint-Siège repose sur l'institution divine. Si les Papes peuvent tout, ils ne doivent pas tout se permettre. Comme l'origine du mal présent est venue de la curie romaine, il faut la transformer à fond.

En premier lieu, Campegio réclame une réforme des prébendes. Il faut réprimer l'abus de la prise de possession de ces bénéfices, sans l'assentiment du possesseur, le cumul des bénéfices, qui tira son origine de l'avarice et de l'ambition, l'usage si souvent fâcheux que comportent les commandes, enfin la taxe connue sous le nom de composition, qui a fait haïr le Saint-Siège chez les princes et fourni aux

[1] Trouvé et publié par Hoefler, (*Abhandl. der Münch. Akad.*, t. IV, p. 3, 62, 89), mais attribué par erreur à Egidio Canisio. Friedensburg (*Zeitsch. f. deutsche Geschichtwiss*) en indiqua le véritable auteur. Il a échappé aussi à Hoefler que l'exemplaire du Cod. Vatic., p. 3922, 79, était supérieur à celui de la Bibliothèque de la ville de Munich.

hérétiques un excellent prétexte à attaques. Campegio signale comme extrêmement nécessaire, une limitation du pouvoir absolu des dataires, dont les officiers sont souvent de vraies sangsues. La réservation des bénéfices doit être maintenue entièrement, sauf quelques cas particuliers d'exception, mais le consentement doit être suffisamment explicite et toute occasion de gain illicite doit être supprimée à ces officiers. Campegio pose de sages principes, relativement à la possession des prébendes. Les personnes des candidats ainsi que les conditions particulières des diocèses sont à considérer. Il ne faut pas préférer des étrangers à des gens du pays, en veillant seulement à ce que les compétiteurs soient des gens tout à fait probes et vertueux. Il blâme particulièrement les concessions, faveurs et concordats, accordés aux princes séculiers, concessions, qui ont fait perdre la plupart des biens spirituels et les moyens de puissance du Saint-Siège. Si Campegio, dans l'intérêt de la dignité et de la liberté de l'Église, recommande de réduire le plus possible les concessions, faites par suite de l'avidité ou de l'aveuglement des Papes précédents, il recommande cependant de n'opérer, en cette matière délicate, qu'avec une grande prudence et une grande mesure.

En second lieu, il relève les graves abus, auxquels a donné lieu l'excès des indulgences. Il indique là, sans restriction, d'importantes réductions à faire, notamment en ce qui concerne l'abandon des indulgences aux franciscains et les lettres de confession. L'année du jubilé approchant, il faudra examiner sérieusement le moyen d'accorder une indulgence convenable. Le nouveau bâtiment de Saint-Pierre, qui est un devoir d'honneur pour tous les Papes, ne doit pas pour cela péricliter, il faudra demander, pour cet objet, aux princes des contributions annuelles.

Dans un troisième chapitre, le mémoire mentionne les devoirs généraux de l'Église chrétienne : le retour de la Bohême à l'Église, le rétablissement de la paix, notamment entre Charles-Quint et François Ier, en vue d'une croisade contre les Turcs, croisade, à laquelle on devait gagner aussi

la Russie, enfin l'extirpation de l'hérésie luthérienne, par l'exécution de l'édit de Worms.

Le mémoire de Campegio plaide aussi en faveur d'une réforme profonde de la magistrature. Le Pape ne devait, de son autorité privée, rien souscrire de décisif à l'avenir, mais il devait tout renvoyer aux magistrats ordinaires. Il fallait remplacer les mauvais officiers de la Rote par des bons, fixer les salaires des auditeurs; les émoluments, qui avaient atteint des chiffres intolérables pour les expéditions, devaient être réduits et fixés à un taux convenable. Il fallait réformer de semblable façon le tribunal de l'auditeur de la chambre. Suivaient quelques conseils, relatifs à une réforme concernant le Sénat, le gouverneur du Capitole, le gouverneur de la ville, les légats et d'autres officiers de l'État de l'Église. En dernier lieu, il discutait les moyens de subvenir aux nécessités financières pressantes. Campegio déconseillait la création de nouveaux offices, comme en avait établi Léon X, pour se procurer de l'argent, parce que la croyance aux promesses papales en était ébranlée; il en recommande la suppression progressive et l'échange avec des prébendes. Il s'étend plus longuement sur l'établissement d'une commission des finances, composée de cardinaux, sur la retenue de la première année de rente de tous les bénéfices accordés, sur l'établissement d'un impôt volontaire de toute la chrétienté. Campegio se réserve encore de faire oralement d'autres propositions.

Un autre écrit, par lequel Zaccaria de Rovigo cherchait à agir indirectement sur Adrien VI, contient de très vives plaintes sur Rome, qu'il représente comme le centre de tous les maux. Il s'y plaint en particulier de l'abus, en vertu duquel des dignités ecclésiastiques, même des évêchés, étaient accordées à des hommes beaucoup trop jeunes. Dans cette même lettre, qui fut composée un peu avant l'arrivée du nouveau Pape, l'auteur donne aussi le conseil d'être plus parcimonieux, en matière de grâces et d'indulgences [1].

[1] Lettre de Zaccaria da Rovigo a Carastosa da Agrada. (Voy. aussi Fea, *Notizie*, dans Cod. Vat., p. 3588.)

Un avis anonyme, certainement destiné à Adrien VI, signale, comme le plus urgent et le plus nécessaire, le maintien du devoir de résidence pour les évêques. Les cardinaux doivent, selon cet écrit, se faire une source de revenus avec les évêchés; leurs rentes doivent être fixées à 4 ou 5 000 ducats. Chaque pays doit avoir un cardinal comme protecteur; l'auteur recommande un choix sévère, dans la nomination des membres du Sénat suprême de l'Église; leur nombre doit être réduit; par là cesseraient des dépenses inutiles, et le Sacré Collège y gagnerait en considération. Il proclame avec raison l'importance de nommer de bons évêques, qui observent la résidence. Sous peine de la damnation éternelle, lit-on, le Pape est obligé à nommer des pasteurs, non des loups. Relativement au bas clergé, il signale la nécessité d'élire de bons prêtres, ayant souci des âmes, ne se faisant pas remplacer par des vicaires et remplissant les devoirs de leurs charges, notamment celle de la prédication [1].

Adrien se trouvait donc suffisamment renseigné par ces mémoires [2] et d'autres semblables, sur ses véritables devoirs, sur les tares à réformer et sur les moyens à employer pour y parvenir; lui qui, en Espagne, avait pu voir les effets d'une réforme légitime et intérieure, était très résolu à employer toutes ses forces à poursuivre une amélioration sérieuse à Rome, conformément aux anciens principes ecclésiastiques et à étendre ensuite cette réforme dans toute l'Église. A peine arrivé dans la Ville éternelle, il accorda la garde de la justice au cardinal Campegio et nomma Enkevoirt dataire [3], ce qui ne laissa aucun doute sur ses intentions réformatrices. Devant les cardinaux, il s'expliqua également bientôt, en termes qui ne laissaient aucune place à l'équivoque. Dans son premier consistoire du 1er septembre 1522,

[1] Consilium dat. summo pontifici super reform. eccles. Christ. dans Cod. Vat., 3917, 20.

[2] On peut signaler ici l'écrit de Z. Ferreri : De reformatione ecclesiæ suasoria... ad Hadrianum, t. VI, que je ne connais que d'après Morsolin, *Ferreri*, p. 116.

[3] Voy. la lettre de G. de Médici du 29 août 1522. (Archives d'État, à Florence.)

il prononça un discours, qui souleva l'étonnement universel. Il n'avait, disait-il, pas recherché la tiare, mais se l'était laissé imposer comme une lourde charge, car il avait reconnu que c'était la volonté de Dieu. Deux choses lui tenaient surtout au cœur, l'union des princes chrétiens pour combattre l'ennemi commun, les Turcs, et la réforme de la curie romaine. Pour ces deux objets, il avait besoin du concours des cardinaux, car secourir la Hongrie et les chevaliers de Rhodes, sérieusement menacés par le Sultan, souffrait aussi peu de délai que l'extirpation des graves abus ecclésiastiques à Rome. En abordant de plus près ce dernier point, il cita l'exemple des juifs, qui, pour n'avoir pas voulu s'améliorer, avaient été constamment châtiés. Il en était de même de la chrétienté. Le mal avait atteint une telle hauteur que, comme le dit saint Bernard, les pécheurs ne se rendaient plus compte de la mauvaise odeur de leur vie; la corruption à Rome était un sujet, dont on s'entretenait dans le monde entier. Il ne voulait pas dire que les vices fussent actuellement l'apanage des cardinaux, mais qu'ils sévissaient certainement et restaient impunis dans leurs palais. Il fallait que cela changeât. Il conjurait donc les cardinaux d'éloigner de leur entourage tous les éléments corrompus, de renoncer au luxe exagéré et de se contenter au plus, d'un revenu de 6 000 ducats. Il était dans la sainteté de leurs fonctions de donner le bon exemple au monde, de penser a l'honneur et à la sainteté de l'Église et de l'aider dans les réformes nécessaires.

Le Pape, raconte un ambassadeur, se servit d'expressions si fortes, que tous furent épouvantés; il blâma les mœurs de la Cour romaine, dans des termes tels, qu'on ne peut rien dire de plus. Selon l'ambassadeur vénitien, il s'éleva une discussion extrêmement vive et telle, qu'on pouvait l'attendre d'une assemblée de cardinaux, dont vingt au moins pouvaient être comparés aux meilleurs cerveaux de la chrétienté. Le Pape avait élevé les plaintes les plus vigoureuses, à propos de la Rote, où l'on vendait la justice. On résolut d'agir tout de suite contre ces abus, conformément à l'avis

du cardinal Schinner. Quiconque parmi les auditeurs se rendrait coupable à l'avenir d'un passe-droit, surtout relativement aux émoluments, perdrait aussitôt son emploi [1].

La curie expérimenta bientôt qu'Adrien était homme à exécuter ces vues réformatrices. Les cardinaux du palais, qui s'étaient installés au Vatican, durent en sortir. Seul, Schinner, dont le nom contenait tout un programme de réformes, put y rester [2]. Le Pape exprima, de la façon la plus claire, son mécontentement au scandaleux cardinal Cibo [3]; celui-ci, s'étant présenté à une audience, ne fut même pas reçu. Ce qui étonna encore plus, ce fut que le cardinal de Médicis, qui avait conduit l'élection d'Adrien, fut traité comme tous les autres. Un autre fait inouï pour les cardinaux fut que l'interdiction, faite même à leur suite de porter les armes, fut exécutée immédiatement avec la plus grande sévérité [4]. Un clerc, qui avait rendu un faux témoignage à la Rote, fut aussitôt privé, par ordre du Pape, de tous ses bénéfices. Le procès contre Bernard Accolti, inculpé d'avoir commis un meurtre, pendant la vacance du Saint-Siège et qui s'était dérobé par la suite au châtiment, dont il était menacé, souleva un prodigieux émoi. Le favori le plus familier de la

[1] Outre l'extrait du discours du Pape dans Cod. Vat., p. 3920, f° 103, voy. *Acta consist.* imprimés dans Laemmer, *Melet*, p. 201-202 (à côté de moribus manque curiæ) et, dans Sanuto, t. XXXIII, p. 433-440, les rapports complétant cette exposition sommaire, puis les rapports de G. de' Medici du 1er septembre 1522. (Archives de Florence.) — Voy. aussi Blasius de Martinellis, *Diarium.* (Archives secrètes papales.)

[2] Outre Brewer, t. III, p. 2, n° 2611, voy. la lettre de G. M. della Porta du 4 septembro 1522 : « Il papa non ha restituito ad alcun cardinale stanze in palazzo salvo che a Sedonense. » (Archives de Florence.) G. Merino, archevêque de Bari, écrit le 20 septembre 1522 ex Puysi non procul a Parisiis, à Schinner : « Gaudeo vehementer D. V. R^{ma} apud. S. D. N. in s. palatio residere. Spero enim S^{em} suam ex Dominatione V. R^a pro illius in rebus gerendis experientiâ zeloque et fide incomparabilia erga S^{em} Suam et Ap. Sedem maxima servitia percepturam. » Cod., 1888, de la Bibliothèque Saint-Ange à Rome.

[3] Voy. la lettre de G. M. della Porta du 14 septembre 1522 à la duchesse Éléonore d'Urbin. (Archives de Florence.) Sur le procès, dans lequel fut impliqué Cibo, voy. Staffetti, p. 35.

[4] Voy. la lettre de G. Staccoli du 2 septembre 1522 à la duchesse Éléonore d'Urbin. (Archives de Florence.)

Cour de Léon X, qui l'appelait l'unique, était assigné à comparaître sans délai, sous peine de voir confisquer toutes ses propriétés mobilières et immobilières.

« Tout tremble, écrit l'ambassadeur vénitien, Rome est redevenue ce qu'elle avait été à l'origine; les cardinaux ont dû tous couper leur barbe, jusqu'à Egidio Canisio, qui appartient à l'ordre des Augustins. Peu de jours après, le même ambassadeur mandait que toute la ville était dans la crainte et la terreur, en voyant ce que le Pape avait déjà fait, en huit jours [1]. »

Au 1er septembre, tous les indults du gouvernement intérimaire des cardinaux, depuis le 24 janvier, avaient été cassés. Bientôt après, le nombre des référendaires aux sceaux, élevé par Léon X à quarante, fut ramené à neuf [2]. En cela encore, Adrien suivait l'avis de Schinner. En même temps, le bruit se répandait que le Pape avait donné l'ordre au dataire Enkevoirt de ne pas accorder à l'avenir plus d'un bénéfice à chaque personne. Le cardinal Agostino Trivulzio, ayant demandé un évêché, en invoquant des raisons de pauvreté, le Pape lui demanda quels étaient ses revenus; lorsqu'Adrien sut qu'ils s'élevaient à 4 000 ducats, il répondit : « Je n'en ai que 3 000 et cependant j'en fais dessus assez d'économies pour m'aider à payer mon voyage d'Italie [3]. » De sévères ordonnances furent encore rendues, à la mi-septembre, contre la corruption publique à Rome. En ce qui concernait l'Allemagne [4], Adrien VI recommanda d'observer le conseil du dernier concile de Latran, qui voulait que chaque prédicateur demandât à son évêque une permission particulière pour prêcher [5].

[1] Sanuto, t. XXXIII, p. 444-445; voy. aussi Rossi, *Pasquinate*, p. 112, et Guarnera, *Accolti*, Palermo, 1901, p. 116. « Questo papa è homo che non parla mai se non di la giusticia, » mande G. M. della Porta le 11 septembre 1522. (Archives d'État, à Florence.)

[2] D'après T. Campegio (lettre du 11 septembre 1522. Archives d'État de Bologne), Adrien ne maintint que huit référendaires à la Segnatura.

[3] Voy. en supplément le rapport de G. M. della Porta du 2 septembre 1522.

[4] Voy. le rapport de G. M. della Porta du 15 septembre 1522 à la duchesse Éléonore d'Urbin. (Archives de Florence.)

[5] Ce décret, que Guglia met en doute, fut dans la suite expressément men-

La salutaire terreur, où était tombée toute la curie, augmenta encore, à la nouvelle qu'Adrien avait l'intention d'abolir le collège des cavaliers de Saint-Pierre [1] et de rentrer en possession de tous les offices aliénés par le défunt Pape [2]. Tous ceux qui, sous Léon X, avaient acheté ou conservé des offices à prix d'argent, craignaient maintenant de perdre leurs dignités et leurs revenus. Mille intérêts furent mis en question, mille existences menacées, quand Adrien résolut de retirer à l'administration ecclésiastique la gestion d'une grande maison de banque, que le Pape Médicis avait placée sous le patronage de l'Église. A cela il faut ajouter que le Pape s'abstenait le plus possible d'accorder des grâces et que, même dans les circonstances les plus urgentes, il répondait le plus souvent : « Nous verrons » (*Videbimus*) [3]. Non moins sévères se montraient le dataire Enkevoirt, le secrétaire particulier Heeze et le Néerlandais Petruce de Rome, préposé à l'expédition des grâces. D'universelles plaintes retentissaient. On accusait Adrien d'une sévérité outrée et d'une grande lenteur en toutes choses [4].

Au petit nombre de ceux qui étaient bien vus de ce Pape, si consciencieux, appartenait, outre Campegio [5] et Pietro Delfino, Jean-Thomas Manfredi, l'agent de la duchesse d'Urbin.

tionné par CHIEREGATI. Voy. REICHSTAGSAKTEN, t. III, p. 446. On en reparla au concile de Trente. Voy. MERKLE, t. I, p. 63, et les actes originaux sur la congrégation générale du 21 mai 1546 dans le *De Concilio*, p. 62, f° 227. (Archives secrètes papales.)

[1] Les revenus des Cavalieri devaient être donnés aux fugitifs des pays devenus turcs. Lettre de G. M. della Porta du 4 septembre 1522. (Archives d'État, à Florence.)

[2] Rapport de G. M. della Porta du 9 octobre 1522. (Archives de Florence.)

[3] Le « Videbimus » dont parlent les ambassadeurs vénitiens, n'est point une anecdote. C'est ce qui ressort de la lettre de G. de Medici du 29 août et du rapport de G. M. della Porta du 5 octobre 1522. (Archives de Florence.) L'expression « Videbimus et cogitabimus » passa en proverbe. Voy. *Rime* DE BERNI, éd. Virgili.

[4] Voy. la lettre de G. M. della Porta du 27 septembre 1522. (Archives de Florence.) L'ambassadeur vénitien mande, le 7 septembre 1522, qu'il y a dix mille suppliques, sur lesquelles une seule, en faveur du cardinal de Médicis, a été expédiée.

[5] Voy. sa lettre à Wolsey, dans BREWER, t. III, p. 2, n° 2506.

Celui-ci avait dit, dès le 29 août, que le Pape paraissait être un bon pasteur, qu'il était de ceux à qui tout désordre déplaît, qu'il voulait que toute la chrétienté fût satisfaite [1]. Le 8 septembre, Manfredi répétait son favorable pronostic, il disait que, si Adrien était parfois un peu lent à prendre une décision, il fallait considérer qu'il était au début de son règne et qu'il avait besoin de s'orienter [2]. Fin décembre, l'ambassadeur Ferrarais vante très expressément l'amour de la justice chez le nouveau Pape; il fait allusion à Léon X, quand il ajoute qu'Adrien ne connaît ni feinte ni duplicité [3]. Jacques Cortese vantait aussi, en janvier 1523, à la marquise Isabelle de Mantoue, la conscience, la rectitude et la sainteté du Pape [4].

Mais ceux que nous venons de nommer, auxquels on peut joindre encore l'ambassadeur de Portugal, formaient l'exception. L'opinion générale était toujours défavorable. Cela tenait surtout à ceci qu'Adrien réduisait, toutes les fois qu'il le pouvait, les dépenses, pour remédier aux embarras financiers, amenés par Léon X [5]. Sans vouloir remarquer que le Pape, qui avait trouvé des caisses vides et un héritage de fautes inouïes, n'avait pas d'autre choix que la plus extrême économie [6], on l'attaqua bientôt comme avare et ladre. La générosité dégénérant souvent en gaspillage et

[1] Questo nostro beatissimo padre mi pare un bon pastore et è persona a chi dispiace le cose mal fatte et mi penso che tutta la christianità ne habbi ad rimanere bene satisfatta. (Archives de Florence.)

[2] G. P. Manfredi à la duchesse Éléonore d'Urbin, Rome, 8 septembre. (Archives de Florence.)

[3] Lettre de L. Cati du 30 décembre 1522. (Archives d'État, à Modène.)

[4] Di la timorosita, rectitudine et sanctimonia di S. B^ne non se ne potrebbe predicare tanto quanto è in efecto. Lettre du 5 janvier 1525. (Archives Gonzague). Voy. aussi au supplément la lettre du 12 janvier 1523.

[5] Voy. les rapports de G. M. della Porta des 6 et 9 septembre et des 5 et 9 octobre 1522. (Archives de Florence.) Voy. aussi les lettres de B. Castiglione des 14 septembre et 4 décembre 1522 et celles de A. Germanello du 21 décembre 1522. (Archives Gonzague.)

[6] N. S. raffermò la guardia delli suizeri è réducto la de cavalli leggieri a numero di 45 capitan d'epsi Vincentio da Tigoli; raffermò e Pietro Chiavelluzi di nuovo e li altri cassi. Cosi per ogni verso va diminuendo la spesa. G. de' Medicis le 3 octobre 1522. (Archives de Florence.)

l'amour demesuré du luxe des Papes de la Renaissance avaient tellement perverti le sentiment public, qu'un Pape économe était pour les Italiens d'alors, un phénomène tout à fait incompréhensible. Léon X avait été populaire, parce qu'il entassait faute sur faute. Son successeur était impopulaire, parce qu'il ne pouvait ni ne voulait en faire aucune [1]. La brusque rupture avec toutes les traditions du pape Médicis trompait les espérances, atteignait les intérêts vitaux de milliers de gens, qui devenaient maintenant des ennemis acharnés du Pape étranger et qui décriaient tous ses règlements [2]. On blâmait même des mesures qui, si on en avait attendu l'effet, auraient eu sûrement l'approbation unanime. Un neveu d'Adrien, étudiant à Sienne, était venu le voir en hâte, le pape lui signifia d'avoir à repartir sur-le-champ. D'autres parents, qui étaient venus à pied à Rome, remplis des plus grandes espérances, furent renvoyés avec des gratifications de pure forme. Les mêmes hommes, qui ne cessaient de se plaindre que le Pape se fût entouré de Néerlandais, représentaient maintenant cette sévérité envers sa propre famille comme un exemple de sa dureté [3].

Les plus injustes jugements sur son compte se formaient, comme on le voit, non seulement par les rapports des ambassadeurs impériaux, profondément acerbes pour des motifs politiques, mais encore de ceux de la plupart des autres puissances. Adrien ne se laissa pas détourner de sa tâche

[1] Combien Adrien VI était éloigné de toute avarice, son attitude au moment de la mort du cardinal Grimani le montre. Negri le reconnait. Voy. *Lett. d. princ.* Schulte dit excellement : Adrien ne voulait rien pour lui-même, mais il ne voulait pas davantage que la curie fût la grande source d'argent où chacun pouvait puiser. La situation politique difficile réclamait la plus extrême économie, et son prédécesseur avait déjà consommé sa part de ce fleuve de grâces. Au prodigue succède souvent, pour le salut des familles, l'héritier économe.

[2] Le rapport de G. de' Medici du 8 septembre 1522, que nous publions en supplément, en donne un bon exemple.

[3] L'absence de népotisme chez Adrien, dit Hœfler, fut un exemple qu'on ne comprit pas, qu'on apprécia encore moins, un fait dont on ne saisit pas la portée. Il caractérise le Pape qui l'estimait nécessaire, aussi bien que ceux qui en furent effrayés.

par le mécontentement universel : avec cette énergie, qui était le fond de sa nature, il persévéra dans ce qu'il avait jugé nécessaire. Il avait pour programme, d'abord de subvenir au danger turc, ensuite d'achever les réformes ecclésiastiques, pour se consacrer aux intérêts des États de l'Église [1].

La tâche gigantesque, qu'Adrien s'était imposée, n'était pas seulement rendue difficile par l'attitude hostile des membres de la curie et par les difficultés financières pressantes, mais encore par divers accidents malheureux, dont le Pape était complètement innocent. Dès le commencement de septembre 1522, la peste éclata de nouveau, à Rome; on en constate quelques cas, dès le 5; ce mois était annoncé, comme particulièrement redoutable, à cause de son insalubrité. L'épidémie ne cessa d'augmenter par la suite. On compta par jour environ trente-six morts [2]. Adrien VI ne tarda pas à prendre les mesures nécessaires; il rendit de rigoureuses ordonnances, pour assurer les secours spirituels aux malades, ensuite il chercha à parer à la propagation de l'épidémie par l'interdiction de vendre les effets qui avaient appartenu aux malades [3].

Les membres de la curie désiraient que le Pape abandonnât la ville pestiférée [4]. Ils pouvaient rappeler que Nicolas V

[1] N. S[tà] attende sollicitamente ad ordinare l'armata sua per mandarla al soccorso di Rhodi. Fatto questo attenderà S. S[tà] alle cose de la chiesa spirituali poi alle temporali et di le gente d'arme. G. M. della Porta le 11 septembre 1522. (Archives d'État, à Florence.)

[2] Voy. les rapports de G. de' Medici des 5 et 9 (la peste al continuo fa più danno), 11 (la peste va impliando ogni giorno più e ne more trenta sei per giorno), 12 et 14 septembre 1522. Voy. aussi les lettres de G. M. della Porta des 9, 11, 13 et 14 septembre 1522. (Archives de Florence.)

[3] Voy. dans le supplément le rapport de G. de' Medici du 8 septembre 1525. Le récit de Jove, d'après lequel Adrien VI aurait négligé de combattre la peste, est donc une invention.

[4] Dès le 8 septembre 1522, G. de' Medici croyait que le Pape s'en irait peut-être; mais, le 11 septembre, il est obligé d'annoncer : Il papa non parla di partirsi (Archives de Florence). Sur l'extension de la peste, Stef. Saffa dit dans son rapport du 12 septembre 1522 : La peste qui tocca malamente et hormai ha compreso ogni parte di Roma ne mai è di che non si trovino due e tre morti per stradi. Un Espagnol camérier du Pape mourut aussi de la peste. (Archives d'État, à Modène.)

lui-même avait mis sa vie à l'abri de cette façon-là. Mais le Pape néerlandais ne l'entendait point ainsi; il resta à son poste courageusement et sans s'en laisser détourner, quoique l'épidémie augmentât continuellement. Quand tout le monde le pressait de prendre la fuite, il répondait : « Je n'ai point peur pour moi et je me confie en Dieu [1]. » Adrien VI resta à Rome, quoique le 13 septembre, sa santé eût reçu une atteinte. Il est à remarquer que, malgré cela, il ne voulut point renoncer à dire la messe et à expédier les affaires. Le 15 septembre cependant, la fièvre le prit si fort qu'il dut renoncer à dire sa messe; se sentant mieux, il se consacra de nouveau aux affaires, quoique les médecins lui eussent conseillé le repos complet [2].

Malgré les fatigues que s'imposait, dans son zèle pour ses devoirs, Adrien, toujours insoucieux de sa santé, son état s'améliora de telle sorte, que, le 22 septembre, on put le considérer comme de nouveau rétabli [3]. Il était maintenant redevenu très actif, les audiences même furent reprises : « Les cardinaux assiègent positivement le Pape, écrit un ambassadeur, et le fatiguent, plus que tout le reste de la chrétienté [4]. »

Cependant la peste durait toujours à Rome, tous conseillaient de nouveau au Pape d'assurer sa sécurité par la fuite. Adrien n'en voulait pourtant rien faire; insoucieux du danger, il visita, le 28 septembre, l'église Santa Maria del Popolo [5]. La seule chose dont on finit par le convaincre fut

[1] Il papa mostra non la (sc peste) temer dice che si confida in Dio. G. M. della Porta le 13 septembre 1522. (Archives de Florence.)

[2] Voy. les rapports de G. M. della Porta des 15 et 20 septembre 1522 et celui de G. de' Medici, qui mande le 14 septembre : S. S. hieri hebbe un po di doglia di testa e questa nocte passata dubitaron d'un po di febbre. Hoggi ha data audientia; le 15 : le pape est au lit, de la fièvre; les 16, 17, 18 et 19 septembre : la fièvre persiste; les 20 et 21 : le Pape va mieux. (Archives de Florence.)

[3] G. M. della Porta, le 20 septembre 1522. (Archives de Florence.)

[4] Lettre de G. de' Medici du 22 septembre 1522. (Archives de Florence.)

[5] Voy. le rapport de G. M. della Porta du 26 septembre 1522. (Archives de Florence.)

[6] Lettres de G. de' Medici des 25, 27 28 et 29 septembre 1522.

de suspendre les consistoires et de permettre aux cardinaux malades de quitter la curie [1].

Fin de septembre, on comptait par jour une moyenne de trente-cinq décès et de quarante et une attaques de peste [2], à Rome [3]. Le cardinal Schinner succomba, le 1er octobre, à une fièvre dont il avait été atteint, le 12 septembre. Sa mort fut une grande perte pour la cause de la réforme, dont il avait été l'ardent défenseur. Le bruit courut dès lors en Allemagne, que le Pape lui-même était atteint de l'épidémie. Les premières semaines d'octobre, qui est le mois le plus agréable à Rome, amenèrent une rapide augmentation des malades [4]. Le 8, on compte pour la journée cent cas de mort. Qui pouvait prenait la fuite. Le Pape seul resta, garda les sceaux et continua à donner des audiences. Deux personnes, au Vatican même, furent atteintes de la peste; il alla s'enfermer au Belvédère [5]. Les cardinaux furent avertis d'avoir à s'adresser, dans les circonstances pressantes, au dataire. Le 10 octobre, les cardinaux Ridolfi et Salviati abandonnèrent Rome; le

[1] Lettre de G. M. della Porta du 27 septembre 1522. Enea Pio écrivait déjà dans son rapport du 17 septembre 1522 : Molti signori cardinali si sono partiti et altri pensano partire excusandosi sopra la peste, ma in véritate per mal contenteza. (Archives d'État, à Modène.)

[2] Lettre de G. de' Medici du 30 septembre 1522. (Archives d'État, à Florence.) Dans plusieurs lettres de Médicis on trouve les listes officielles des morts et des malades dressées par quartiers. Voy. aussi les rapports de T. Campegio des 27 et 30 décembre 1522. (Archives d'État, à Bologne.)

[3] Lettres de G. de' Medici des 12 septembre et 1er octobre 1522. (Archives d'État, à Florence). Blasius de Martinellis et T. Campegio (lettre du 4 octobre 1522, Archives de Bologne) rapportent que la mort de Schinner eut lieu le 1er octobre.

[4] Bart. Prospero parle, dès le 1er octobre 1522, de trente-deux morts. Le 2 octobre 1522, G. M. della Porta écrit : Questa peste e cresciuta et cresce ogni di tanto che tutta Roma pensa d'andarsene. Le 5, la peste fa grandissima strage. Beaucoup fuyaient. Gli cardinali fanno grande instance a N. S. che se ne vada fori. Le 10 : la peste est aussi à Marino et à Viterbe. (Archives d'État, à Florence.)

[5] Lettres de G. T. Manfredi du 29 septembre et de G. de' Medici des 7 et 8 octobre 1522 (Archives d'État, à Florence) et lettre de T. Campegio du 4 octobre. (Archives de Florence.) Voy. les rapports de Sessa des 7 et 17 octobre. (La peste qui fa male et ognuno si fugge siche Roma non ha piu quasi faccià di quella era. Archives d'État, à Modène); les litteræ de Rome du 10 octobre 1522. (Archives Gonzague.)

13, Jules de Médicis et, le 14, l'ambassadeur impérial Sessa[1] en firent autant. Les membres de la curie étaient d'avis que le Pape devait les imiter à tout prix. Leurs conseils ne trouvèrent pas plus d'écho chez Adrien. Celui-ci resta au Belvédère, où, du haut d'une fenêtre, il continua à donner des audiences[2]. En novembre, elles furent aussi suspendues[3]. Il ne restait plus alors que trois cardinaux à Rome, il n'en resta bientôt plus qu'un, Armellini. Les fonctionnaires italiens avaient presque tous pris la fuite, seuls les fidèles Hollandais et quelques Espagnols restèrent à leurs postes près du Pape.

On n'eut à signaler aucune diminution de l'épidémie, ni en octobre, ni en novembre. Fin octobre, on comptait à Rome mille sept cent cinquante maisons infectées[4]. Balthasar Castiglione a tracé un tableau saisissant du malheur de la ville, dans les rues de laquelle on voyait de nombreux cadavres et on entendait les cris des malades. « Sur dix personnes qu'on rencontre, écrit-il, huit portent les stigmates de la peste. Très peu d'hommes ont été épargnés. Je crains que Dieu ne veuille anéantir les habitants de cette cité. La plupart des fossoyeurs, des prêtres et des médecins ont succombé; les gens sans fortune ne sont presque plus enterrés[5]. D'après Albert Gati, on dut ensevelir par erreur pas mal de vivants avec les morts.

Dans la première moitié de décembre, avec les premiers

[1] Lettres de Médicis des 11, 13 et 14 octobre 1522. (Archives de Florence.)

[2] D'après les listes des morts envoyées par Médicis, on compta le 27 octobre 60, le 18, 59 et le 19, 63 morts. Galeotto de' Medici quitta alors aussi la ville. Le 28 octobre, il écrit de la « vigna del card. de' Medici », qu'on comptait chaque jour plus de 60 morts. Sessa donne pour le 31 octobre un chiffre encore plus élevé.

[3] G. de' Medici, dans son rapport « della vigna dello ill. Medici » le 31 octobre, écrit : La peste se prolonge. Le 7 novembre beaucoup meurent, le cardinal Quattro (Pucci) s'enfuit à cause de cela. Le 10 novembre, le Pape ne donne plus d'audience. Le 13 novembre, le fléau s'accroît.

[4] Hanno faeto la descriptione delle case infecte e heri eran mille septem cento cinquanta. G. de' Medici, 28 octobre 1522.

[5] Lettre de Castiglione du 31 octobre 1522. Le 6 novembre, Castiglione raconte : che la peste procede più acerbamente che mai, ch'è miracolo atteso la poca gente chera rimasta in Roma. (Archives Gonzague). Voy. aussi la lettre d'Albergati du 30 novembre 1522. (Archives d'État, à Bologne.)

froids on commença enfin à s'apercevoir d'une décroissance du fléau. Le 9 décembre, on comptait encore trente-trois morts pour la journée, le 15, vingt-sept, le 18, neuf seulement [1]. Comme les cardinaux différaient leur retour (il n'y en avait encore que neuf au consistoire du 10 décembre), le Pape donna l'ordre que tous eussent à se trouver à la curie [2]. Fin décembre, comme il n'y avait presque plus de malades [3], le Pape reprit ses audiences. Les Italiens, qui s'étaient enfuis, rentraient peu à peu et les affaires reprenaient à la curie [4].

Par suite de la peste, quatre précieux mois avaient été perdus. Il est vraiment admirable qu'Adrien, sitôt le gros danger disparu, se soit remis de suite à son œuvre réformatrice. Dès le 9 décembre 1522, parut dans ce but un règlement important. Toutes les concessions *(indulta)*, qui avaient été faites, depuis Innocent VIII, au pouvoir séculier, relativement à la présentation et où la nomination aux grands et aux petits bénéfices, furent révoquées pour permettre au Saint-Siège, au moyen de la provision, de ne choisir que d'honnêtes personnalités. Si cette disposition, généralement observée, trouva beaucoup de restrictions dans les quelques pays, qui avaient des candidats, elle prouva cependant que le Pape ne prétendait pas rester à moitié chemin et qu'il s'efforcerait partout où il pourrait, d'améliorer les abus [5].

[1] Voy. aux Archives d'État, à Florence, les listes de morts envoyées par Médicis. Voy. aussi Gregorovius, t. VIII³, p. 391. Quand le danger de la peste fut passé, on rebâtit, en actions de grâces, la petite église S. Mariæ portæ paradisi liberatricis pestilentiæ à la Ripetta. L'inscription porte par erreur l'année 1522, au lieu de 1523.

[2] Heri el papa fece consistorio, dove intervennero solum li rev card[li] Jacubazzi, S. Sixto, Siena, Hivrea, Campezo et Trivulsi. (A. Germanello le 11 décembre 1522. Archives Gonzague.) Blasius de Martinellis dit que sept cardinaux auraient pris part au consistoire (*Diarium*, Archives secrètes papales).

[3] Lettre de Médicis du 27 décembre 1522. (Archives de Florence.)

[4] Ortiz, dans Burmann, p. 208; Berni, *Rime*, éd. Virgili, p. 227. B. Castiglione écrivait encore le 4 décembre 1522 : N. S[re] sta ristretto senza dare audientia a persona del mondo. (Archives Gonzague.)

[5] *Bull.*, t. VI, p. 1. — Voy. aussi la lettre de A. Germanello du 21 décembre 1522 et celle de J. Cortese à la marquise Isabelle du 5 janvier 1523. (Archives Gonzague.)

Le 5 janvier 1523, Adrien VI reprit les sceaux; pour la première fois, il prescrivit, à cette occasion, de n'admettre aux bénéfices que des personnes, qui y fussent propres et dignes[1].

La nouvelle, toujours plus précise, que le Pape avait formé le plan d'abolir tous les offices nouvellement créés sous Léon X, tant ceux qui avaient été achetés que ceux qui avaient été donnés, causa, dans les premiers mois de l'année 1523, une véritable panique. Il en fut de même de la grande réduction annoncée de tous les fonctionnaires, notamment des scribes et des archivistes[2]. En fait, une congrégation de six cardinaux fut instituée, au commencement de février, pour faire la révision des fonctions nouvellement créées par Léon X[3]. Cela avait perdu complètement Adrien, aux yeux de la bureaucratie religieuse, la pire de toutes les bureaucraties.

La surprise et le mauvais vouloir furent à leur comble quand, au début d'avril 1523, Adrien licencia, pour raisons d'économie, la plus grande partie des Espagnols, qui se trouvaient à son service et réduisit par suite son entourage encore plus qu'auparavant[4]. Si on avait jusque-là attaqué

[1] Lettre de Germanello du 5 janvier 1523.

[2] Outre SANUTO, t. XXXIII, p. 620, voy. les lettres de G. de' Medici des 11 et 14 février 1523.

[3] Cerca el papa tuctavia reterare ad se le intrate de la chiesa et revocar le cose alienate da papa Leone et ha incomensato con li officii creati da lui et deputati sei card[li] ad la revisione de epsi, che sonno li ri[mi] de Vulterra, Fiesco, Monte, Ancona, Jacobasi et Campezio, li quali han facte più congregationi sopra de questo et per satisfar al papa par che inclinino ad la revocatione de dicti officii, ma li sono molti clamori de officiali, et quando se facesse serrio periculo de qualche sandalo par esserli molti brigate intricate et maxime non possendolo fare el papa de rascione; anchora non è successo altro; laltro di fo facto da tucti dicti card[li] congregatione in casa de Vulterra dove comparsero li officiali et allegarono suspeeti alcuni di dicti card[li] et protestarono che non se procedesse ad ulteriora nisi prima discussa la causa de la suspitione et forono dicte de male parole contra dicti card[li]; la cosa resti cosi suspesa. Germanello, le 13 février 1523. (Archives Gonzague.)

[4] El papa se excusa non haver el modo de posserli far le spese. Germanello, 11 avril 1523. Voy. les rapports de L. Cati du 14 avril (si cela arrivait, le pape renverrait aussi les secrétaires espagnols) et du 29 mai 1523. On lit dans le dernier : La S[ta] di N. S. licentia molti de la sua famiglia che ritornano in spagna, et a questo proposito già disse ama, che volea parco vivere.

en termes très violents, à la curie, l'économie ou, comme on aimait à dire, l'avarice d'Adrien [1], cette fois la colère ne connut plus de bornes. On n'avait pas encore, dit l'ambassadeur ferrarais, jugé si mal un Pape, qu'Adrien VI [2].

Pour les prélats ou cardinaux, accoutumés à la pompe et au luxe de l'époque de Léon X, la vie ascétique et la grande simplicité d'Adrien étaient une raison constante de scandale. Le contraste, pour n'avoir pas été cherché, n'en était pas moins saillant. Tandis que Léon X aimait le commerce des hommes, les pompeuses parades, s'adonnait au plaisir de la table et à la comédie, le nouveau Pape vivait de peu de chose dans la plus profonde retraite; il ne sortait que pour visiter des églises, sa suite était aussi petite que possible [3]; au lieu de poètes et de bouffons, il s'entourait de pauvres et de malades [4].

Un événement considérable, au point de vue des plans de réforme du Pape, fut l'arrivée à Rome, en 1523, du docteur Jean Eck, représentant déterminé de la réforme strictement catholique en Allemagne. Des raisons d'ordre politique et ecclésiastique, concernant les ducs de Bavière, et qui avaient été heureusement résolues par l'avènement d'Adrien VI [5], étaient la cause du voyage. Eck ne sacrifia pas le bien de la chrétienté aux intérêts de ces ducs. La question de la guerre turque et celle de la réforme furent discutées par lui à fond dans ses entretiens avec le Pape. Les notes de Eck sur ces

Et fra gli altri licentia certi giovanotti soi ragazzi gentilhuomini che havea menati di la. (Archives d'État à Modène.) Suivent les dernières dispositions pour mettre fin à des soupçons injurieux.

[1] Voy. au supplément la lettre de L. Cati du 21 mars 1523.

[2] Addition à la lettre de Cati du 20 mai 1523.

[3] Voy. la lettre de Médicis du 1er avril 1523 : Il papa è andato questa mattina con poca compagnà alle VII chiese (Archives de Florence). — Voy. aussi lettre de Germanello du 2 avril 1523. (Archives Gonzague.)

[4] Voy. Pericoli, *L'osped. di S. Maria d. Consolari*, p. 73.

[5] Le pape accordait, outre l'imposition d'une taxe du cinquième de son revenu au clergé de Bavière, l'établissement d'une commission d'inspection avec d'amples pleins pouvoirs, le retrait de la province de Saxe aux Augustins de Bavière et des dispositions pour ériger la faculté de théologie à Ingolstadt.

matières nous ont été conservées[1]. Elles forment un très important traité d'histoire de la réforme ecclésiastique, à cette époque.

Eck voyait assez bien la situation. Il connaissait à fond aussi bien la question de la rapide propagation de l'hérésie luthérienne, dans le sud de l'Allemagne, que les graves fautes commises sur le terrain ecclésiastique. Relativement à la situation politique de l'Europe, il n'espérait pas grand'-chose d'un concile général; il pensait, avec raison, que la victoire devait être obtenue par une simple condamnation des hérésies. Avec les hommes les plus éclairés de son temps, en particulier avec le Pape, il réclamait, à Rome même, des réformes très étendues; il dévoilait sans ménagements les abus qui s'y passaient, notamment à propos des indulgences; il déclarait rigoureusement nécessaire une réduction profonde des différentes sortes d'indulgences et la restriction des pouvoirs de confession.

Eck trace un tableau aussi intéressant que scandaleux de la curée des chasseurs de prébende, de leurs ruses et de leurs intrigues sans nombre. Il observe très justement que, beaucoup de ces abus venant de Rome, on en reporte l'odieux au Saint-Siège. En conséquence, il réclame des actes absolument résolus, de la part d'Adrien VI. Il considère le cumul éhonté des prébendes, comme un des abus, dont l'effet est le plus désastreux pour la vie ecclésiastique. Eck préconise, avant tout, la diminution des pensions et des expectances, et la complète abolition des commendes et des incorporations. S'il y a lieu d'approuver sans réserve la critique qu'il fait au sujet des indulgences et des bénéfices, on ne saurait accueillir de même ce qu'il dit d'une réforme des pénitenciers. Il

[1] Publiées par Friedensburg, dans *Koldes Beitr. zur bayr. Kirchengesch.*, t. II, p. 159-222. Voy. les excellents essais de J.-B. Gœtz, *Conseils et recommandations* du Dr Eck, à Rome en 1523, dans la savante publication *la Germania*, 1902, nos 17-20, et qui ont été particulièrement utilisés pour ce qui suit. En mars 1523, s'en fut aussi à Rome l'évêque Jean de Meissen, qui présenta au pape un memorandum sur l'extension de la nouvelle doctrine et sur les difficultés survenues dans son diocèse. Cod. Ottob., 2366, f° 211. (Bibliothèque Vaticane.)

va trop loin, en demandant l'abolition complète des taxes de dispense. Il exagère maints détails pour produire une plus grande impression. Excellentes sont surtout, par contre, ses dissertations sur l'abus de la petite excommunication, sur le large emploi des dispenses pour les religieux, à l'égard de leurs vœux et de leur habit, et sur la trop facile absolution, accordée par les confesseurs de Saint-Pierre. La réforme des offices de la pénitencerie et de tout ce qui concernait les taxes était universellement réclamée.

Eck se livrait à des attaques très profondes sur le clergé allemand, dont il demandait la réforme, montrant malheureusement que les conseils du dernier concile de Latran n'avaient pas du tout été observés. Relativement à la manière de vivre des évêques, des prélats et du clergé inférieur, à la prédication, à l'administration des diocèses, au trop grand nombre des jours fériés, il émet des critiques très justes. Pour la réalisation de ses idées, concernant la réforme de la curie, Eck espère tout du Pape allemand, auquel il conseille aussi de s'engager à faire appel à un concile. Eck recommande plus loin la publication d'une nouvelle bulle contre Luther et ses principaux partisans, l'abolition de l'Université de Wittemberg, l'envoi de visiteurs aux diverses provinces de l'Église, qui seraient investis de l'autorité du Pape et des seigneurs de chacune de ces provinces; enfin une remise en vigueur de l'antique institution des synodes diocésains et provinciaux, pour la convocation et la direction desquels il donne des conseils très sûrs; c'est par ces synodes, que doit s'ouvrir la lutte systématique contre les nouveautés et qu'elle doit être menée à bien.

Que pensait en détail Adrien VI de ce vaste programme de réforme? Ce qu'on sait là-dessus est aussi peu authentique que sur le résultat des conseils à propos des indulgences [1].

[1] Pallavicini, t. II, p. 4, a si excellemment et si profondément réfuté l'exposition de Sarpi (édition de Genève, 1660) que Maurenbrecher lui-même (*Kathol. Ref.*, p. 401) déclare ce rapport une libre invention de l'auteur qui était antipapiste. Pour l'ensemble de la controverse, voir encore les amplifications de Brischar, revues par Maurenbrecher; puis Wensing, p. 203.

Il est seulement certain que, quoique la capitulation électorale eût fourni un prétexte à aller de l'avant sur cette question, les difficultés étaient si grandes, qu'on n'osait pas y faire de pas décisif. Adrien, sans rien préjuger des décisions du concile, fit cependant quelque chose, dans la pratique, relativement à la distribution des indulgences[1].

Adrien VI ne se heurta pas à de moindres difficultés, lorsqu'il voulut mettre la main à la réforme de la daterie. Il apparut bientôt, qu'on ne pouvait céder sur quelques dispenses de droit légitime, sans ébranler la stricte observation de la discipline. Le payement des droits pour l'expédition des bulles et l'obtention des grâces ne pouvait être, dans un temps si difficile, abandonné complètement, pour le trésor de l'État déjà si épuisé, d'autant qu'à la diminution des revenus, qui en résulterait, correspondrait l'augmentation de dépenses, provenant des charges. Adrien VI se vit donc contraint de laisser, en grande partie, les choses courir comme avant. Il eut cependant l'audace de réduire, autant que possible, les droits de grâce de la daterie[2].

Plus fâcheux encore que les difficultés ci-dessus énoncées était, pour la cause de la Réforme, l'accroissement du danger turc, qui tenait toujours plus au cœur du Pape : « Si Adrien n'était pas occupé des graves conséquences de la chute de Rhodes, nous verrions de belles choses, » lisait-on

[1] L'affirmation de Schulte, d'après laquelle Adrien VI n'aurait pas accordé d'indulgences, est inexacte. Voy. Paricoli, *L'osped. di S. Maria d. Consolari*, p. 119. Pallavicini dit seulement, t. II, p. 9 : « fu parchissimo nell indulgenze ».

[2] Voy. Pallavicini, qui apprécie le récit de Sarpi. — Voy. aussi Maurenbrecher, qui (*Kathol. Ref.*, p. 401) se trompe peut-être, quand il dit que Pallavicini se référait aux papiers laissés par Chieregati; car la citation en question se rapporte aux destinées de Chieregati. Les particularités du rapport de Sarpi sont très suspectes, car il a fréquemment inventé et menti dans ses œuvres. (Voy. Ehses, dans *Hist. Iahrb.*, t. XXVI, p. 299, t. XXVII, p. 67), il mêle le vrai avec le faux (voy. *Hist. Zeitsch.*, t. XCVII, p. 212) En particulier, l'allégation de Sarpi, d'après laquelle l'opposition aux plans de réforme d'Adrien serait venue de Pucci et de Soderini, n'est confirmée nulle part; mais un témoin classique, Égidio Canisio, rapporte ceci : « Reformationi Anconitanus (Accolti) restitit. » Ce témoignage, imprimé tout au long dans Hoefler, *Analekten*, n° 52, a été aussi vu par Maurenbrecher.

dans le rapport d'un Vénitien, partisan de la Réforme.

L'émotion fut grande à la curie, lorsque Adrien enleva une partie de leurs revenus aux cavaliers de Saint-Pierre, aux inspecteurs des blés et autres, qui avaient acheté leurs offices sous Léon X. Adrien promulguait tous ces durs règlements, disant qu'il y était forcé pour donner satisfaction à tous. Le reproche d'avarice et d'avidité était maintenant élevé, de la façon la plus vigoureuse, contre le Pape; on disait déjà qu'il préparait la ruine complète de la ville [1]. Le 25 février 1523, un curial, qui voyait son existence menacée par les décisions d'Adrien, voulut assassiner le Pape; la vigilance du cardinal Campegio empêcha la réussite de cet attentat d'un fou [2].

Adrien ne se laissa pas plus détourner par ces dangers que par les plaintes continuelles qui lui venaient de tous les côtés. Partout où ce lui fut possible, il combattit le cumul des bénéfices, attaqua toutes les sortes de simonie et prit les plus complètes informations sur l'âge, les mœurs et la science des candidats aux places ecclésiastiques. Il punit, avec une rare sévérité, les défaillances morales. Jamais il ne fit acception de personne : les cardinaux les plus influents, aussi bien que les plus humbles officiers de la curie, s'en aperçurent, quand il leur arriva de tomber en quelques fautes [3].

Au commencement de février 1523, treize cardinaux se plaignirent du peu de considération, qu'Adrien témoignait au Sacré Collège, en diminuant ses droits et en traitant de tout avec ses conseillers Téodoli, Ghinucci et Enkevoirt. Le Pape répondit qu'il était loin de mépriser la dignité et les droits des cardinaux; que, s'il avait choisi ses hommes de confiance ailleurs, il avait ses raisons; qu'il n'avait jamais vécu auparavant à Rome et que pendant le temps de la peste il n'avait pas pu apprendre à connaître les cardinaux [4].

[1] Voy. les lettres de G. de' Medici, des 11 et 14 février 1523.
[2] Negri, *in Lett. d. princ.*, t. I, p. 111-112.
[3] Ortiz, dans Burmann, p. 225; Giovio, *Lettere ed. Luzio*, p. 28.
[4] « S. S^{tà} rispose, se il collegio si tenea offeso dello honore o commodo fus-

Le principal grief, que les ambassadeurs lui faisaient dans leurs lettres, concernait sa parcimonie et la lenteur, qu'il mettait à toutes les affaires. Si les reproches n'étaient pas justifiés sur le premier point, on n'en pouvait dire tout à fait autant du second. Tout en tenant compte des exagérations des nombreux mécontents, on ne peut cependant contester que ces lenteurs étaient trop insupportables. Les officiers de Léon X les plus expérimentés dans la rédaction des documents pontificaux ou bien étaient morts ou avaient quitté Rome. Comme Adrien ne se souciait pas de les remplacer, l'expédition des affaires traînait, d'une façon intoléable, les affaires y étaient souvent fort mal traitées; on rapporte expressément, que les officiers, placés là par le Pape, étaient non seulement peu nombreux, et que la plupart des affaires étaient peu étudiées et longues de leur nature [1]; ajoutez à cela que les titulaires de charges importantes, comme Girolamo Ghinucci, faisant fonction d'auditeur de la chambre, faisaient traîner les affaires. Le dataire Enkevoirt était aussi très long; les cardinaux devaient attendre souvent chez lui deux ou trois heures, et encore n'étaient-ils pas toujours certains d'être reçus [2]. La grande aversion d'Adrien VI contre l'abus fait des emplois par son prédécesseur, tenait incontestablement à cette considération, que beaucoup de ces fonctionnaires menaient une vie très débauchée. On ne peut qu'approuver que de tels éléments aient été exclus de la curie. On peut lui reprocher, par contre, de n'avoir pas employé un homme aussi éminent, aussi capable pour les réformes et dont les services étaient aussi précieux, que Sadolet. « Tout Rome, écrivait Jérôme Negri, en mars

sino certi non era di sua voluntà, e dello haver facto electione di quelle persona con le quali si confidava, questa l'havera facto per non essere stato in corte e non conoscer lor S. R^{me}. G. de' Medici. » Rome, 3 février 1523. — Voy. aussi au supplément la lettre de Germanello du 9 février 1523.

[1] Voy. au supplément la lettre de Balbi du 23 février 1526. — Voy. aussi aux Archives Gonzague, à Mantoue, la lettre de Germanello du 9 février 1523. Parmi ceux qu'Adrien garda à son service, on voit Evangelista Tarrascone dans *Reg. brev. Lat.*, p. 8 (1521-1523). (Archives secrètes papales.)

[2] Literae de Roma du 10 octobre 1522. (Archives Gonzague.)

1523, s'en étonnait; je ne m'en etonne pas, car Sa Sainteté ne connaît pas Sadolet. » Negri reprend, en cette occasion, l'expression souvent employée alors : « Nous venons d'échapper à une peste, ajoutait-il amèrement, pour tomber dans une pire. Ce Pape ne connaît personne. On n'entend pas parler de grâces, qu'il ait accordées; tout le monde est dans la désolation. Il faudra encore partir pour Avignon ou aller chercher dans l'extrême Océan la patrie d'Adrien; si Dieu ne nous vient en aide, la monarchie ecclésiastique est sérieusement menacée [1]. »

Dans une lettre ultérieure, Negri revient un peu, comme Berni, sur ses préventions, au début tout à fait défavorables. Il parle des extraordinaires difficultés, que le Pape faisait, pour accorder des grâces : ce défaut est à imputer à son manque de connaissance des conditions de Rome, à sa défiance envers son entourage, mais aussi à ses scrupules et à ses craintes. Mais le peu de faveurs, qu'accorde le Pape, sont très justifiées : avec lui il n'y a pas lieu de craindre de passe-droit; peut-être cela tient-il à son peu d'habitude de la cour. On peut lui appliquer le mot de Cicéron sur Caton : « Il agit, comme s'il vivait dans une république platonicienne et non chez les descendants de Romulus [2]. »

C'était là une incontestable faiblesse d'Adrien. Nature hautement idéaliste, il jugeait trop souvent les autres d'après lui-même, leur imposant les plus austères devoirs et fondant les plus belles espérances sur des sujets indignes. Les nombreuses désillusions, qu'il dut éprouver à ce point de vue, le rendirent misanthrope, peu aimable et même dur, mal à propos. La plus grande partie du Sacré Collège était très mondaine et la sévérité, en général, très justifiée. Adrien dis-

[1] *Lett. d. princ.*, t. I, p. 113. En janvier 1523, on avait prétendu que le pape reprendrait Sadolet comme secrétaire. Lettre de Germanello du 5 janvier 1523.

[2] *Lett. d. princ.*, t. I, p. 114. Le 8 juillet, Albergati, qui jugea plus tard tout autrement, écrivait à Bologne : « Il modo di questa corte al presente è d'andar molto in lungo ne le expedioni ma al finè le cose pigliano poi tal verso che facilmente si conosce questo tardare procedere da summa prudentia di N. S. più che da nessun altra cosa. » (Archives d'État, à Bologne.)

tingua cependant trop peu entre les pires, les mauvais et les bons éléments. Il n'était lié d'amitié avec aucun des cardinaux, même Schinner. Campegio et Egidio Canisio, qui partageaient ses idées de réforme, n'étaient pas de son intimité. Un trait du début de son pontificat, et que nous a transmis l'ambassadeur vénitien, montre à quel point le Pape pouvait être inutilement cassant. On venait d'apporter en grand cérémonial le tribut de Naples; le cardinal Schinner se permit d'attirer l'attention du Pape sur ce spectacle. Adrien tout d'abord ne répondit rien. Comme le cardinal insistait pour le faire aller à la fenêtre, Adrien lui fit comprendre en termes très durs qu'il l'ennuyait[1]. S'il traitait ainsi un compatriote et un homme, qui était dans ses idées, on peut aisément s'imaginer, comment il se comportait avec les Italiens mondains.

Avec le temps cependant, Adrien paraît avoir compris qu'il devait gagner les sympathies italiennes, s'il voulait réussir dans ses plans de réforme toujours plus attendus[2]. Il convoqua donc à Rome, dans le but avoué d'en être aidé dans l'affaire de la réforme, Jean-Pierre Caraffa et son ami Thomas Gazzella. Tous deux furent logés au Vatican[3]. Malheureusement, on n'a pas assez de renseignements sur la date précise à laquelle il les appela ni sur ce qu'ils purent faire; on peut seulement conclure, d'après Jove, que cet appel eut lieu vers la fin du pontificat, alors que Adrien étudiait de

[1] Campegio fut nommé protecteur de l'Angleterre à Rome : Henri VIII le rappelait au pape, dans une lettre pleine de grands éloges pour Campegio, 22 février 1523. (Archives du Château Saint-Ange. Arm. IV. c. 2.)

[2] En mai 1523, le bruit courut qu'il voulait casser tous les légats. SANUTO, t. XXXIV, p. 194-195.

[3] Les détails sur l'appel de ces deux personnages dans JOVE, *Vita Adriani VI*, dans EGIDIO CANISIO (*Abhandlder Munsch. Akad. IV, Abt.*, B. 52), et dans l'histoire de Chiusi (TARTINIUS, t. I, p. 1024), sont malheureusement très courts. Adrien VI n'a pas appelé à Rome Gaetano di Tiene, comme l'ont dit Reumont lui-même, Gregorovius et Schulte, leur erreur tient à une malheureuse confusion entre les mots Gazzella et Gaetano, confusion qu'avaient déjà signalée et combattue PALLAVICINI et JÆNSEN, *Caraffa*, p. 41. L'appel simultané de Pighius et de Nicolas de Schœnberg à Rome est lié aussi aux vues de réforme d'Adrien VI. Voy. TIZIO, *Hist. Sen.*

nouveaux plans d'ensemble pour la réforme de Rome, notamment contre les blasphémateurs, les railleurs de la religion, les simoniaques, les usuriers, les nouveaux chrétiens espagnols (Marani) et les corrupteurs de la jeunesse, qu'il était résolu à frapper vigoureusement[1].

Il n'est pas douteux, qu'en attirant à lui un homme aussi austère et inflexible, que l'était Caraffa, Adrien ne pouvait qu'augmenter son impopularité à Rome[2].

Le mécontentement général se faisait jour dans les plus mordantes satires et invectives. On peut voir, par la célèbre satire de François Berni contre le pape Adrien, qui parut dans l'automne de 1522, quels outrages, quelles infâmes et folles accusations on se permit[3]. On y trouve tout le mépris, toute la rage qu'avaient soulevés, parmi les courtisans de Léon X, ce Pape austère et vertueux, ses vues réformatrices, ses mœurs étrangères, son entourage exotique. Le talentueux prince de la poésie burlesque a composé là une satire, qui est parmi les plus audacieuses, qu'ait vues la littérature italienne de ce temps[4]. C'est un morceau magistral de calomnie piquante, plein de haine contre l'étranger, le barbare en matière d'art, le réformateur. La haine dépasse toute limite, lorsque Berni parle de son mépris pour le ridicule barbare (hollando-allemand).

Le Pape était impuissant contre ces plaisanteries, qui tuent par le rire. Il eut beau interdire la fête de Pasquin, le jour de la fête de Saint-Marc (1523), et menacer[5] des peines les plus sévères les faiseurs de pasquinades, cela ne servit

[1] Jovius, *Vita Adriani VI*. — Adrien se montra favorable à la communauté juive de Rome. — Voy. Vogelstein, t. II, p. 37.

[2] On disait même qu'il devait devenir cardinal, voy. Alberi, 2e série, t. III, p. 378.

[3] Berni, *Rime*, éd. Virgili.

[4] Outre Virgili, Berni, p. 68, voy. Flamini, p. 209, et *Studi dedic. d'Anacona* (1900), p. 190. Berni lui-même reconnut plus tard qu'il avait mal agi avec le pape, *Virgili*, p. 278.

[5] *Lett. d. princ.*, t. I, p. 174b. Sanuto, t. XXXIV, p. 194. Sur le carnaval, Germanello dit dans son rapport du 19 février 1523 : Son state facte mascare in Roma solum li ultimi tre di de carnevale, ma macramente, et non è stata facta altera festa. (Archives Gonzague.)

à rien, car la satire se faisait pareille à l'hydre de Lerne, dont les têtes renaissaient. On persista à prendre le Pape du côté burlesque, et on raconta qu'Adrien n'avait renoncé à la noyade de la statue de Pasquin dans le Tibre, que parce qu'on lui avait rappelé, que Pasquin était comme les grenouilles qui criaient encore plus dans l'eau que sur terre [1].

L'impopularité générale, dont jouissait à Rome le Pape étranger, ressort de presque tous les rapports contemporains. Même des juges, qui reconnaissaient les bonnes et nobles qualités d'Adrien, le trouvaient trop ami de l'Empereur, trop ladre, trop ennemi du monde. Tel le représente une lettre de l'agent mantouan Gabbioneta du 28 juillet 1523, qui, contrairement aux autres Italiens, rendait justice aux bonnes qualités d'Adrien. Gabbioneta peint la majesté du Pape : son visage respire la douceur et la bonté, il donne tout à fait l'impression d'un homme d'ordre. Gabbioneta déplore amèrement le changement, qui s'est produit à la cour, si vivante et si gracieuse, sous Léon X : « Rome est complètement transformée, le Vatican n'a plus d'éclat; là où régnait le mouvement le plus joyeux, on ne voit presque plus maintenant entrer ni sortir personne [2]. »

La désolation du palais papal y apparaît encore à d'autres signes : elle s'y est développée peu à peu. Pendant des mois, ce fut le danger de la peste, qui força Adrien à s'isoler tout à fait de la ville, au Vatican. Comme il était grand ami de la solitude, cette vie cloîtrée a plu au nouveau Pape, au delà de ce qui était possible. Son entourage l'a encouragé sur ce point, celui-ci a vu son intérêt à ce qu'Adrien reçût le moins possible d'autres personnes [3]. A cela, il faut ajouter que le

[1] Je renonce à la publication de la satire : « Confessione di M. Pasquino a fra Mariano martire et confessore », dans Cod. Ottob. 2812, 16ª (Bibl. Vatic.), car Gnoli a exprimé l'intention de la faire sur le pamphlet composé par un courtisan allemand et intitulé : « Ein cleglichs Gesprech... wider den frommen Papst Adrianum », voy. Cristoffels, p. 79 et 102. Ce phamplet parut aussi en français : Dialogue et un merveilleux parlament fait par ung abbé, ung cortisan et ung diable.

[2] Voy. le texte de cette lettre caractéristique, dans notre supplément.

[3] Ortiz, dans Burmann, p. 207. G. M. della Porta raconte, dès le 26 sep-

Pape, naturellement inquiet, craint depuis le commencement qu'on ne l'empoisonne[1]; en janvier 1523, on crut avoir découvert une véritable conjuration, pour le tuer[2].

De tels faits ne firent qu'augmenter la grande défiance, qu'Adrien VI nourrissait, depuis le début, à l'égard de la plupart des Italiens[3] : il ne voulut plus se servir que de gens de son pays, qu'il croyait connaître suffisamment. On se plaignait non seulement qu'Adrien fût inaccessible, mais aussi qu'il se fiât trop à son entourage. Pour qu'un partisan aussi enthousiaste du Pape néerlandais, que le fut Ortiz, ait émis lui-même ce reproche, il faut bien qu'il ait été fondé. L'entourage immédiat du Pape ne méritait pas tout à fait la confiance, qu'Adrien lui accordait. Il résulte trop clairement des rapports de l'ambassadeur impérial Sessa, que beaucoup de ceux qui étaient au service immédiat du Pape étaient trop accessibles à la corruption. On peut le dire en particulier de son secrétaire Zisterer, un Allemand. Ce que le même ambassadeur dit, d'ailleurs, des conseillers du Pape, en particulier de la dépendance où était Enkevoirt, vis-à-vis des car-

tembre 1522, qu'Enkevoirt rendait aussi difficile que possible l'accès près du pape.

[1] Voy. lettre de G. M. della Porta du 2 septembre 1522. (Archives d'État, à Florence.)

[2] Lope Hurtado de Mendoza racontait, à ce propos, dans une lettre au pape, datée de février 1523 (le jour manque) : « El papa fue avissado del governador que tiene en la marca como venian aqui ciertos criados del duque de Camarinò a darle ponçôno y con este aviso hizo prender algunos. El que la traia huyò. Los otros han confessado; ahunque creo que no se averigua bien la verdad, ha seido obra del duque y non se dize la causa, hase hecho secreto lo mas que han podido. Son X los presos, estan en Santangeli » (Bibliothèque de la Acad. de Hist. de Madrid. Colec. Salazar. A. 27. 124). Voy. la lettre de J. Cortese du 12 janvier 1523 (Archives Gonzague). Voy. aussi la lettre de J. Cortese du 12 janvier 1523 (Archives Gonzague). L'enquête menée contre G. M. Varano, duc de Camerino, du parti français, ne donna cependant aucun élément à l'instruction, et Clément VII le déclare absous de l'accusation de participation à cet attentat aussi bien qu'à celui du meurtre de Sigismond Varano. Voy. BALAN, *Storia*, t. VI; STAFFETTI, *Cibo*, p. 37. On ne trouve rien dans les sources qui confirme la conjecture d'Hœfler, d'après laquelle cette affaire se rattacherait aux intrigues de Soderini.

[3] Voy. *Corp. dipl. port.*, t. II, p. 93, et le rapport de Lope Hurtado de Mendoza, cité dans la note précédente.

dinaux Monte et Soderini, n'est pas confirmé par ailleurs. Il est incontestable qu'Enkevoirt, après comme avant, exerça la plus grande influence sur le Pape [1] et que cela fut, dès le début, une cause de froissement entre lui et Téodoli [2]. La conséquence en fut que ce dernier y perdit pour longtemps sa place de confiance [3]. Comme Ruffo Téodoli connaissait très bien les affaires, son absence se fit sentir, et cela d'autant plus, qu'Adrien eut souvent la main malheureuse dans le choix de ses employés. Blasio Ortiz attribue le retard, universellement déploré, des affaires à la négligence et à la paresse de ses officiers, car Adrien a travaillé lui-même plus qu'aucun autre Pape. Si, malgré cela, les affaires traînaient ainsi, il faut en voir également le motif dans les grands scrupules d'Adrien, qui allèrent souvent jusqu'à la pédanterie. Le Pape voulait tout traiter par lui-même, notamment les matières religieuses, qu'il s'agît de choses importantes ou non. Le zèle avec lequel il se consacrait aux affaires était tel, qu'on attribua sa mort prématurée à son travail excessif, dans un climat auquel il n'était pas habitué [4].

La brièveté du pontificat d'Adrien (un an et huit mois) est la principale cause, qui l'a empêché d'atteindre des

[1] Voy. la lettre de Balbi à Salamanque du 12 avril 1523. (Archives d'État, à Vienne.)

[2] G. M. della Porta raconte, dans son rapport du 24 septembre 1522 au duc d'Urbin, un entretien avec Ruffo Teodoli sur la « mala satisfactione che tutta la corte riceve di questo si confuso et longo negotiar di S. S^tà ». Ruffo Teodoli y exposait comment Enkevoirt tirait tout à lui et « ha ottenuto di sostituir dui in loco suo da datare le supplicatione cosa che mai più non fu concessa a persona del mondo se non in caso de infirmita, et stimase che fra poco spatio di tempo si habbiano di scoprir mille falsità, et il povero papa non sa di che importanza sia il sostituir datario ». (Archives d'État, à Florence.)

[3] Voy. Jovius, *Vita Adriani VI*, qui malheureusement ne donne pas de dates suffisamment précises. La disgrâce de Ruffo Teoduli doit, du reste, être survenue vers mars 1523, car à ce moment il est encore désigné, à côté de Enkevoirt et de G. Ghinucci, comme homme de confiance du pape. *Corp. dipl. port.*, t. II, p. 132-133. — Vers la fin du règne d'Adrien VI, Ruffo redevint personnage en vue. Voy. Ortiz, dans Burmann, p. 217.

[4] Ortiz, dans Burmann. — Le 3 septembre, les ambassadeurs florentins envoyés pour le serment d'obédience disent : « Le S. V. hanno a sapere che questo papa vuol vedere et intendere ogni cosa et non da auctorità a persona ». (Archives d'État, à Florence.)

résultats suffisamment positifs dans l'affaire de la réforme ecclésiastique. « Comme on peut à peine compter le temps qu'il passa en Espagne, non plus que les mois que dura la peste[1], » son règne a été en fait beaucoup plus court. Sans parler de son caractère et de son âge avancé, il n'y a pas lieu d'être surpris que sur un terrain aussi neuf que difficile, où l'avaient placé des événements presque miraculeux, il n'ait pas pu prendre de profondes racines. Quand il vint à Rome, il y était complètement étranger, il y mourut, sans que rien n'eût été changé à cet état de choses. Pour l'accomplissement de ses nobles vues et de ses plans grandioses, il dépendait plus ou moins des Italiens, avec lesquels il ne put jamais prendre réellement contact. Le fait, qu'il ne parlait pas assez bien leur langue, lui occasionna non seulement de grands embarras, mais rendit avec eux impossible[2], tout rapprochement un peu intime. Étranger, entouré de conseillers étrangers, le Pape ne pouvait se mouvoir à son aise dans le monde nouveau, qui se présenta à lui à Rome[3]. Lorsque Adrien comprit la faute, qu'il avait commise en s'isolant, il chercha à nouer des rapports avec le parti italien de la réforme et jeta les plans d'une amélioration dans la marche des affaires[4], mais ce fut alors qu'il tomba dans

[1] Dès février 1523, la peste reparut, si bien que les fêtes du carnaval ne purent avoir lieu. Voy. lettre de B. Albergati du 14 février 1523. (Archives d'État, à Bologne.) Berni, *Rime*, éd. Virgili, p. 278; *Corp. dipl. port.*, t. II, p. 139, 143, 169, et le *Journal de Cornelius de Fine*. (Bibliothèque nationale, Paris.) En mai il n'y eut que quelques cas de peste. Voy. lettre de Girol. Staccoli du 17 mai 1523. (Archives d'État, à Florence.) La peste ne finit tout à fait qu'au commencement d'août 1523 : voy. lettre de Jove dans Brachirolli, *Lett. ined.*, Milano, 1526, p. 25.

[2] Enea Pio écrit, le 5 octobre 1523, au duc de Ferrare : « La lettera di V. E. ho presentato a N. S^re^, laquale ha molto gratiosamente acceptato e non la sapendo legere la dete à M. J. Vinclar, ne lui anchor la sapea molto ben legere di modo che io fui lo interprete. » (Archives d'État, à Modène.)

[3] Comme Adrien, selon l'opinion de Hesele-Hergenroether, t. IX, p. 280, avait beaucoup plus de confiance aux Néerlandais loyaux mais inexprimentés qu'aux Italiens, il eut à souffrir souvent beaucoup plus de dommages de leur ignorance que n'eût pu lui en causer la ruse des Italiens.

[4] Voy. le rapport de Albergati du 6 septembre 1523. (Archives d'État, à Bologne.)

une maladie mortelle. Son règne eût-il, du reste, duré longtemps, le Pape n'aurait pu complètement finir sa tâche, car les instruments lui manquaient, pour mener à bien ses règlements réformateurs. Les difficultés, qui tenaient à la chose elle-même, étaient trop énormes, le mal trop grand, les abus trop enracinés dans cette Rome trop naturellement conservatrice, les intérêts trop opposés [1], pour qu'un pontificat ait pu réaliser le grand changement nécessaire. Les fautes de plusieurs générations ne pouvaient être corrigées que par un travail long et ininterrompu. Adrien, en des heures de mélancolie, éprouva le douloureux pressentiment que toute son œuvre resterait en suspens, lui qui se vit forcé plusieurs fois, pour des motifs particuliers et sérieux, d'accorder des dispenses [2] à l'application des lois de l'Église. « Combien, disait-il souvent, l'activité d'un homme dépend de l'époque où il vit! » Une autre fois, il se plaignait à son ami Heeze : « Dietrich, combien nous serions mieux, si nous étions encore paisiblement à Louvain [3]! » Ce ne fut que son extrême foi, qui le tint debout, en de pareilles heures. La Providence, qui le menait, l'avait appelé, contre son désir, à la plus difficile situation qu'il y eût sur la terre; il persévérait donc, sans se laisser détourner de sa route, se consacrant, sans souci de sa santé [4] chancelante, à toutes les obligations de son état, jusqu'à ce que les ombres de la mort s'abaissassent sur lui.

Celui qui ne juge, que d'après le succès, n'appréciera jamais Adrien à son vrai mérite. La portée de son règne consiste non dans ce qu'il réalisa, mais dans ce qu'il tenta. A ce point de vue, son mérite immortel fut d'avoir non seu-

[1] On en voit un bon exemple dans SANUTO, t. XXXIII, p. 540.

[2] Voy. MORING, BURMANN, p. 73; HOEFLER, p. 443.

[3] Cette exclamation, présentée sous une forme un peu différente dans JOVIUS, *Vita Adriani VI*, est citée ainsi dans la lettre de G. M. della Porta du 23 septembre 1522, que nous donnons en appendice. (Archives d'État, à Florence.)

[4] Même un ennemi d'Adrien VI, Sessa, était effrayé de voir combien la santé du pape avait souffert du poids des affaires; voy. son rapport du 22 novembre 1522, dans BERGENROTH, t. II, p. 502.

lement dénoncé avec courage les tares de l'Église et montré la loyale volonté de les purifier, mais aussi d'avoir indiqué les moyens convenables, pour y remédier, et d'avoir commencé la réforme par en haut avec une rapide décision.

***

Le noble Pape ne voulait pas seulement, en entreprenant une amélioration profonde de la curie romaine, mettre fin à des abus, qui devaient lui être un objet d'horreur, mais il espérait par là ôter tout motif à un schisme, dans les pays situés au delà des Alpes. Comme la réforme de la curie n'allait pas aussi vite qu'il l'eût désiré, il ne restait plus d'autre ressource au Pape, que « d'en appeler dans une certaine mesure, à la magnanimité de ses adversaires ». C'est ce que signifiait l'envoi de François Chieregati à la diète convoquée à Nuremberg, le 1er septembre 1522.

Ce Vicentin, choisi pour cette difficile mission en Allemagne, où l'élévation au Saint-Siège d'un compatriote avait fait naître les plus grandes espérances[1], n'était pas un inconnu dans la diplomatie pontificale : déjà sous Léon X, il avait été nonce en Angleterre, en Espagne et en Portugal. A Saragosse et à Barcelone, Adrien VI, alors lieutenant de Charles-Quint, avait appris à apprécier le savoir et les mœurs sérieuses de Chieregati. Un de ses premiers actes, comme Pape, avait été d'accorder à cet homme d'un mérite et d'un sérieux éprouvés, l'évêché de Téramo, dans les Abruzzes[2]. Presque en même temps, il le nommait nonce en Allemagne[3].

[1] Voy. Hochstratani Ad. s. d. n. pontificem modernum cujus nomen pontificale nondum innotuit... *Colloquia*, pars prima (Coloniæ, 1522).

[2] Sur Chieregati, voy. Barbarano, *Hist. eccles. di Vicenza. IV.* Vicenza, 1760; Portioli, *Quattro documenti d'Inghilterra*, Mantova, 1868; Marsolin, *Fr. Chieregati*, Vicenza, 1873; voy. aussi Burckhardt, t. I, p. 329, etc.

[3] Stefano Saffa écrivait de Rome, le 12 septembre 1522, que Chieregati, in penultimo concistoro, avait obtenu l'évêché de Teramo et avait été nommé nonce en Allemagne. Saffa l'appelle : homo noto al papa per atto a negotiare. (Archives d'État, à Modène.) D'après les *Actes consist.*, t. I, f° 186 (Archives consistoriales), le consistoire eut lieu le 7 septembre 1522.

Chieregati doit avoir commencé tout de suite sa difficile mission, si pleine de responsabilité, dans l'Allemagne en pleine fermentation, car, dès le 26 septembre 1522, il entrait à Nuremberg, avec un cortège assez considérable. Deux jours plus tard, il avait sa première audience de l'archiduc Ferdinand. Dans cette entrevue, il chercha les moyens de commencer la lutte contre l'hérésie luthérienne et fit connaître la sérieuse intention, qu'avait le Pape, de mener la guerre contre les Turcs et de détruire les abus dans l'Église. Au nom d'Adrien, il déclara que les annates et les droits pour le pallium ne devaient plus être versés à Rome, mais gardés en Allemagne, pour servir contre les Turcs [1].

Quand la diète se fut enfin ouverte, le 17 novembre, Chieregati fit, pour la première fois, le 19, son entrée devant les États et sollicita, en termes très énergiques, du secours pour les Hongrois opprimés; il évita habilement d'affaiblir l'effet de ses paroles, par une allusion aux questions ecclésiastiques. Ce n'est que le 10 décembre, en venant parler une seconde fois de la question turque, qu'il jugea le moment venu d'aborder enfin la partie de sa mission, qui concernait les relations religieuses. Cependant, il ne fit qu'y toucher prudemment. Il était, dit-il, chargé d'entretenir les États des erreurs propagées par Luther en Allemagne, erreurs encore plus redoutables que le danger turc, et de demander l'application de l'édit de Worms. Le pape Adrien ne contestait du reste pas qu'il y avait de nombreux abus dans la Curie romaine, mais il était résolu à les combattre avec la dernière énergie. Les États déclarèrent qu'ils ne pouvaient procéder qu'après la production écrite des ordres du Pape; publiquement, ils montraient assez de dispositions à s'occuper de cette affaire. Le 23 décembre, l'arrivée de Joachim de Brandebourg, qui avait déjà défendu énergiquement la cause catholique à la diète de Worms, semble avoir mis l'affaire en mouvement.

Le 3 janvier 1523, Chieregati lut devant les États et le

[1] Voy. les rapports de Planitz, publiés par Wülcker et Virck, p. 204.

conseil de régence de l'empire, plusieurs documents, qui lui avaient été envoyés depuis et dans lesquels étaient exposés, en toute clarté, les vues et les projets du Pape. Le premier était un bref, daté du 25 novembre 1522, aux États assemblés à Nuremberg et dans lequel Adrien, après avoir fait mention des efforts, qu'il avait soutenus pour la paix, en vue du péril turc, traitait de la confusion religieuse, qui régnait en Allemagne. Le promoteur de ces désordres était Luther, qui s'était rendu si coupable, qu'il ne pouvait plus le nommer son fils. Sans se soucier de la bulle de condamnation pontificale et de l'édit de Worms, celui-ci continuait, par des écrits remplis d'erreurs, d'hérésies, de calomnies et de révolte, à perdre les cœurs et les mœurs dans les pays allemands et avoisinants. Ce qui était pire, c'est que Luther avait parmi les princes des partisans et des protecteurs, qui envahissaient les biens des ecclésiastiques (première cause peut-être de ce tumulte) et s'élevaient contre la puissance ecclésiastique et séculière, ce qui avait déjà produit la guerre civile. Dans le plus mauvais moment de l'attaque par les Turcs, avait éclaté cette révolte « dans notre Allemagne ordinairement si constante ». Le Pape rappelait, avec quel profond chagrin, au temps où il était en Espagne comme cardinal, il avait appris ces désordres, dans sa bien-aimée patrie allemande. Il s'était consolé alors par l'espérance, que ces troubles ne seraient pas de longue durée, qu'ils s'apaiseraient et qu'en Allemagne on trouverait toujours de distingués adversaires de l'hérésie. Comme maintenant, cette mauvaise plante, peut-être pour la punition des fautes du peuple, ou par suite de l'indolence de ceux qui auraient dû l'étouffer, commençait à étendre au loin ses branches, les princes et les peuples d'Allemagne devaient se préoccuper sérieusement de ne pas se rendre, par leur inactivité, les complices d'un tel mal. « Nous ne pouvons pas croire », disait-il, « cette chose incroyable qu'une si grande, si pieuse nation se laisse détourner de sa voie par un petit moine, qui s'est séparé de la foi catholique, après l'avoir prêchée pendant de longues années, se laisse détourner, dis-je, de la voie, que le Sauveur et ses saints

Apôtres ont indiquée, que tant de martyrs ont arrosée de leur sang; que tant de purs et pieux hommes, vos ancêtres, ont suivie, comme si Luther seul était sage et possédait le Saint-Esprit, comme si l'Église, à laquelle le Christ a promis son assistance jusqu'à la fin des temps, était tombée dans les ténèbres de la folie et sur le chemin de perdition, jusqu'à ce que Luther lui eut apporté un nouveau flambeau.

Les États devaient comprendre combien, avec la nouvelle doctrine, toute obéissance était supprimée, chacun ayant la permission d'y introduire ce qui lui plaisait. « Resteront-ils soumis aux lois de l'empire, continuait Adrien, ceux qui non seulement méprisent les lois de l'Église, les décrets des Pères et des Conciles, mais qui ne craignent pas de les déchirer et de les brûler? Nous vous en conjurons, cessez toute dispute entre vous, efforcez-vous d'éteindre cet incendie et de ramener, de toutes manières, au droit chemin Luther et les autres promoteurs d'hérésies et d'agitations. Une telle conduite nous serait très agréable; si ce qu'à Dieu ne plaise, ils ne veulent rien entendre, on devra alors employer contre eux la verge et le châtiment, conformément aux lois de l'empire et à vos résolutions dernières. Dieu sait combien nous sommes enclin au pardon, mais s'il se produisait, que le mal fût enraciné déjà si profond, qu'il ne puisse être guéri par des moyens de douceur, il faudrait employer la force pour préserver de la maladie [1] la partie encore saine. »

[1] Le meilleur texte de cette citation est imprimé dans Reichstagsakten, t. III, p. 339. Ce document est suffisant pour établir l'inexactitude de l'opinion émise par Gregorovius, VIII, p. 403, d'après laquelle Adrien aurait voulu « arranger l'affaire de Luther par des concessions doctrinales ». Outre ces lettres générales, d'autres lettres du Pape furent envoyées, fin novembre 1522, aux princes et aux villes. Quelques-unes sont seulement écrites pour accréditer Chieregati; d'autres, comme celles à Bamberg, Strasbourg, Spire et Constance, contiennent la défense d'imprimer et de vendre les écrits de Luther. Voy. Walch, t. XV, p. 2562; Virck, *Corresp. de Strasbourg*, t. I, p. 77; Remling, Speier et particulièrement Reichstagsakten, t. III, p. 404; en dernier lieu, le bref à l'électeur Frédéric de Saxe du 1er décembre 1522, dans lequel Adrien lui recommande, conformément aux instructions déjà remises à Cajetan, de ne plus soutenir Luther, condamné par les autorités spirituelles et séculières, et d'avoir à procéder contre lui et ses partisans. Cet imprimé a échappé à Katkoff, qui en donne un texte différent sur certains

Outre ce bref, Chieregati lut encore une instruction, qui y était jointe, et demanda ensuite l'exécution de l'édit de Worms, ainsi que le châtiment de quatre prédicateurs, qui répandaient les hérésies dans les chaires des églises de Nuremberg[1].

L'instruction, que Chieregati communiqua aux États, est d'une extrême importance[2] pour la connaissance des intentions réformatrices d'Adrien VI et pour la façon dont il y juge la situation. Le document, qui consiste uniquement dans l'histoire de la papauté, expose, d'une façon encore plus complète, les raisons déjà développées dans le bref et qui doivent déterminer les Allemands à procéder contre l'hérésie luthérienne. Outre l'honneur de Dieu et l'amour du prochain, ils devaient avoir encore en vue la renommée, que leur avait value leur fidélité à la foi; ils avaient été tenus jusque-là pour la nation chrétienne, ils devaient penser aussi à l'affront infligé par Luther à leurs ancêtres, que celui-ci accusait de n'avoir pas été dans la vraie foi et condamnait à l'enfer. De plus, ils devaient envisager les dangers, que cette doctrine, sous le prétexte de liberté évangélique, faisait courir à l'obéissance envers tous les pouvoirs, le scandale et les agitations, qui en étaient déjà résultés, la rupture des vœux les plus saints recommandée contrairement à la doctrine des Apôtres et par où Luther s'était montré pire que Mahomet. Tout cela justifiait Chieregati de demander l'exé-

détails, d'après Cod. Vat. 3917. Le bref à Frédéric, souvent imprimé et qui a beaucoup circulé manuscrit, commençant par les mots « Satis et plus quam satis », a été considéré comme authentique par Raynald lui-même; c'est cependant un faux. Voy. *Kolde in den Kerchengesch. Studien*, p. 202-227. Sur le bref à l'archiduc Ferdinand, voy. Reichstagsakten, t. III, p. 404. Le 18 décembre 1522, Adrien écrivait à Hildesheim, à propos d'un démêlé du chapitre de cette ville : imprimé dans Lauenstein, *Hist. ep. Hildesh.*, t. I, p. 40.

[1] Voy. rapport de Planitz du 4 janvier, publié par Wülcker et Virck, p. 307. La poursuite contre les prédicateurs éveilla une préoccupation toute particulière sur les progrès de l'hérésie. Voy. lettre d'Albergati du 12 janvier 1524. (Archives d'État, à Bologne.)

[2] Sur les manuscrits et imprimés de l'instruction, voy. Reichstagsakten, t. III, p. 321. Le passage sur la peste montre que le texte en a été rédigé fin novembre. Tizio donne la date du 25 novembre 1522, qui doit être exacte.

cution du jugement pontifical et impérial; cependant, il ne devait pas refuser le pardon aux coupables repentants.

L'instruction pontificale réfute, d'une manière complète, le reproche éternellement propagé, que Luther aurait été condamné sans avoir été entendu et sans que sa cause eût été suffisamment instruite. Il faut croire à l'autorité divine, non aux raisonnements des hommes. N'acceptez pas d'arguments, qu'on puisse tourner contre la foi, il faut croire au *Pêcheur,* non aux dialecticiens. Toute la cause tient uniquement en cette question : Luther a-t-il prononcé, prêché, écrit ceci ou non? Mais le droit divin lui-même, la doctrine des sacrements, ont été présentés par les saints et par l'Église, comme une doctrine irréfutable. Presque tous les points, par où Luther s'en sépare, ont été déjà condamnés par différents conciles; on ne peut remettre en doute ce que les Conciles généraux et l'Église tout entière ont déjà fixé et ce qui est comme la base de la foi. « Que resterait-il de fixe parmi les hommes, comment en finirait-on avec les disputes et les querelles, si tous les assembleurs de ténèbres et les esprits de travers avaient la liberté de rejeter ce qui a été confirmé et sanctifié, non pas par l'opinion d'un homme quel qu'il fût ou d'un petit nombre d'hommes, mais par le consentement unanime de tant de siècles et de tant d'hommes éminents et par la décision de l'Église, infaillible en matière de foi. Puisque maintenant, Luther et les siens condamnent les Conciles des Saints Pères, annulent les lois et les ordonnances sacrées, bouleversent tout à leur fantaisie et jettent tout le monde dans la confusion, il est de notoriété publique que, s'ils persistent dans leur manière d'agir, ils doivent être excommuniés par les amis de la paix, comme ennemis et perturbateurs du repos public. »

Dans la dernière et la plus remarquable partie de l'instruction, Adrien discute avec une grande sincérité les motifs qui entraînèrent les novateurs religieux, dans leur schisme avec l'Église, par la corruption du clergé, et il parle de cette corruption elle-même. « Tu dois dire », lisait-on, en termes exprès, dans l'instruction de Chieregati, « que nous recon-

naissons librement, que Dieu a permis cette persécution de l'Église, à cause des péchés des hommes et particulièrement des prêtres et des prélats; car il est certain que la main de Dieu n'est pas raccourcie, qu'Il pourrait nous sauver, mais que le péché nous sépare de Lui et l'empêche de nous entendre. La Sainte Écriture nous apprend, tout au long, que les fautes du peuple ont leur source dans les fautes du clergé. C'est pourquoi notre Sauveur, comme le dit saint Jean Chrysostome, lorsqu'il voulut purifier la ville de Jérusalem malade, alla d'abord au Temple, pour punir avant tout les fautes des prêtres, en bon médecin, qui tranche le mal dans sa racine. Nous savons que, même sur le Saint-Siège, depuis nombre d'années, beaucoup d'abominations ont été commises : abus des choses saintes, transgression des commandements, de telle sorte que tout a tourné au scandale. Il n'y a pas lieu de s'étonner, que la maladie soit descendue de la tête dans les membres, des Papes chez les prélats.

« Nous tous, prélats et ecclésiastiques, nous nous sommes détournés de la voie de la justice. Il y a déjà longtemps que personne n'a fait le bien; c'est pourquoi nous devons tous honorer Dieu et nous humilier devant Lui; chacun de nous doit examiner en quoi il a tombé et s'examiner plus rigoureusement lui-même, qu'il ne le sera par Dieu, au jour de sa colère. En conséquence, tu promettras en notre nom, que nous mettrons toute notre application à commencer par améliorer la Cour de Rome, de laquelle peut-être est venu tout le mal; c'est d'elle, que sortira la guérison, comme c'est d'elle, qu'est venue la maladie. Nous nous considérons comme d'autant plus engagé à le faire, que le monde entier a soif d'une telle réforme; nous n'avons jamais aspiré à la dignité pontificale et nous eussions préféré passer nos jours dans la solitude de la vie privée; volontiers, nous eussions refusé la tiare. Ce n'est que la crainte de Dieu, la légitimité de l'élection et le danger d'un schisme, qui nous ont déterminé à accepter la charge de pasteur suprême. Nous ne voulons pas administrer dans un esprit de domination ni

pour enrichir nos parents, mais pour rendre sa première beauté à la Sainte Église, la fiancée de Dieu, pour assurer secours aux opprimés, placer dans les hauts emplois des hommes doctes et vertueux, enfin accomplir tous les devoirs d'un bon Pasteur et d'un vrai successeur de saint Pierre.

« Que personne ne s'étonne, si Nous ne détruisons pas d'un seul coup tous les abus, car le mal est profondément enraciné et multiforme. On ne pourra aller que pas à pas et remédier, par des médecines appropriées, aux maux les plus graves et les plus dangereux, pour ne pas augmenter encore la confusion par une réforme précipitée de tout. Aristote dit avec raison que tout changement subit est dangereux pour le bien public. »

Dans quelques additions ajoutées à cette instruction, Adrien promettait encore qu'à l'avenir, aucune violation des Concordats conclus n'aurait lieu. Relativement au procès en Rote, dont le renvoi en Allemagne était réclamé, il voulait, sitôt que les auditeurs, qui avaient fui à cause de la peste, seraient de retour, qu'on allât aussi loin que l'honneur le permettrait. Il attendait avidement des propositions, pour savoir de quelle manière les progrès du parti des nouveaux croyants pourraient être le mieux entravés, et il désirait connaître les noms d'Allemands instruits, pieux et pauvres, afin de leur confier des charges ecclésiastiques, car rien n'avait autant nui à la sainteté des âmes, que la concession de bénéfices à des indignes.

La franchise inouïe, avec laquelle Adrien VI, dans cette instruction, s'exprimait sur les abus, qui régnaient depuis si longtemps à Rome, et leur communication aux États allemands, communication qui n'eut sûrement pas lieu contre la volonté du Pape, ont été souvent taxés d'actes d'imprudence. On a été jusqu'à la déclarer fausse et exagérée [1]. Il ne

[1] Pallavicini, t. II, p. 7, sur un ton, du reste, mesuré et poli, résume les diverses objections faites au contenu de l'instruction et au mode de sa publication. Reumont fait observer : « On peut juger diversement de l'opportunité de l'instruction donnée au nonce Chieregati pour Nuremberg, il n'en reste pas moins que l'aveu public des fautes commises avait quelque grandeur, et la

peut être sûrement question d'exagération : la corruption à Rome était certainement aussi grande, que la dépeignait Adrien. Que le noble Pape, dans son enthousiasme pour la réforme, ait découvert avec un courage héroïque ces plaies, cela était nécessaire, si l'on voulait obtenir la guérison.

Si on considère cette instruction comme un tout, on s'aperçoit que le Pape n'a pas le moins du monde abandonné le point de vue strictement ecclésiastique. Il distingue vigoureusement et nettement l'élément divin et l'élément humain dans l'Église. L'autorité de l'Église repose uniquement sur Dieu : en matière de foi, elle est infaillible. Mais ses membres sont soumis à la corruption humaine, et tous, les bons comme les mauvais, ne doivent pas avoir peur de reconnaître leurs fautes devant Dieu, confession que chaque prêtre doit faire, avant le sacrifice de la messe, au pied de l'autel. Adrien, en sa qualité de prêtre suprême, faisait une telle confession publiquement, solennellement et résolument, devant tout le monde, en expiation des fautes de ses prédécesseurs et comme une promesse d'un meilleur avenir. Pro-

réforme ecclésiastique, accomplie par le concile de Trente, a donné raison à Adrien; si le succès, pour le moment du moins, ne répondit pas à cette noble intention; si l'opposition, repoussant la main qu'on lui tendait, ne voulut pas véritablement et sincèrement la paix et tira profit pour ses intérêts particuliers de cet aveu; si elle mêla des questions étrangères à la question ecclésiastique et proposa des moyens qui, dans l'état actuel des choses et devant la révolte contre l'autorité spirituelle, devaient rester sans résultats, — qui peut en faire grief au Pape, qui, dès ses premiers actes et dans toutes ses manifestations, politiques ou ecclésiastiques, n'a cessé de préconiser la paix de la Chrétienté et s'est trouvé exposé à des attaques sans mesures? Une entente avec la papauté réformatrice aurait pu sauver l'Allemagne d'horribles dissensions, qui éclatèrent lors de la lutte de la chevalerie d'empire contre les princes et de la guerre des paysans, faite au nom de l'Évangile et du droit divin, — dissensions, dont le résultat final, après des luttes sanglantes, a été la pire forme d'organisation ecclésiastique, le Césaropapisme, dont l'Église évangélique souffre encore comme d'un mal originel, exposée qu'elle est toujours, même après l'aplanissement des plus pénibles difficultés et après les plus sérieuses tentatives pour se donner une constitution, exposée qu'elle est toujours, dis-je, au danger de tomber sous la puissance de l'État ou dans l'anarchie. Mais une entente avec la papauté, projetant les plus vastes réformes, n'était déjà plus dans les idées, ni dans le pouvoir des chefs de l'opposition. »

fondément persuadé de la divinité de l'Église, il ne craignait pas le moins du monde de parler librement mais amèrement, en public, des misères et des abus, qui subsistaient encore et qui déshonoraient sa figure extérieure.

Que penser du reproche d'imprudence qu'on a fait à cette instruction? L'aveu sans déguisement de la corruption romaine par le Pape donnait-il vraiment, d'une façon imprévoyante, de la force à ce qui était une des armes les plus redoutables des adversaires. Beaucoup de gens bien pensants l'ont cru; pourtant une compréhension si étroite des faits n'est pas justifiée. Adrien se faisait avec raison une plus haute idée de l'Église; il était un théologien trop clairvoyant, pour avoir redouté d'atteindre les vrais intérêts de l'Église, en confessant des fautes qui existaient. L'aveu des fautes ne déshonore pas, c'est la faute qui déshonore. Avec une franchise tout allemande, qui resta incompréhensible aux Romains, Adrien, plein de générosité et d'honneur, s'était tourné vers sa chère et noble nation, lui avait avoué franchement les abus, avait promis des réformes catégoriques et réclamé le maintien de l'unité de l'Église et de l'ordre établi : « A eux de répondre avec une pareille noblesse. Si ce ton sincère ne réussissait pas maintenant, il n'y avait plus à espérer de réconciliation. Le fossé était devenu trop profond, et aucune puissance terrestre ne pouvait plus le combler [1]. »

S'il n'eût dépendu que de la bonne volonté de l'archiduc Ferdinand et de l'électeur Joachim de Brandebourg, le désir du Pape de voir exécuter l'édit de Worms eût été accompli; mais ils étaient impuissants. Le conseiller de l'électeur de Saxe, Hans von der Planitz, engagé à fond dans les nouvelles doctrines, s'attacha à faire traîner la chose en longueur : la majorité décida de ne pas donner tout de suite de réponse définitive, mais de tout renvoyer à une commission. A la pression, qu'exerçait sur la diète la situation troublée de l'empire, vint s'ajouter encore un mouvement populaire

[1] HOEFLER, p. 275.

adroitement exploité par le parti des nouveaux croyants, à la suite de la démarche de Chieregati contre les quatre prêtres luthériens de Nuremberg. Le conseil de ville résolut, dès le 5 janvier 1523, d'empêcher, au besoin par la force, cette exécution. Comme Chieregati persistait dans sa demande, on mit l'affaire de côté. Le représentant du Pape se vit bientôt assiégé d'injures, de menaces et de violences, si bien qu'il n'osait plus se montrer dans la rue [1].

Les prédicateurs ne s'en montrèrent que plus insolents. « Quand le Pape, déclara l'un d'eux, du haut de la chaire de l'église Saint-Laurent, aurait ajouté à ses trois couronnes une quatrième, il n'avait pas le droit de m'interdire la parole de Dieu [2]. » Cette opinion dans la ville aussi bien que la situation menaçante dans l'empire exerça, dès le début, une forte pression sur les délibérations. Le résultat de celles-ci ne satisfit aucun des deux partis : les nouveaux croyants n'avaient certes pas obtenu de victoire complète, mais les catholiques et le Pape n'avaient pas davantage réussi en ce qui leur tenait le plus à cœur : l'exécution de l'édit de Worms. Cette satisfaction leur fut refusée comme impossible, vu la difficulté des temps. En même temps, on demanda, d'une façon provocante et blessante, à la Curie, la suppression des causes de plaintes de la nation allemande [3] et l'appel d'un libre concile chrétien en terre allemande. Jusque-là, ne devait être approuvé et accepté par l'Église catholique rien autre chose que le Saint Évangile, d'après le texte des Écritures; on ne devait non plus rien imprimer ni mettre en vente de nouveau, quand même cela aurait été arrangé, revu et approuvé par de doctes personnes [4].

Le résultat peu satisfaisant du Reichstag eût été, étant donnée la prépondérance décisive, que les ecclésiastiques y

[1] Rapport de Chieregati du 10 janvier 1523, dans Morsolin, t. III.

[2] Ranke, *Deutsche Geschichte*, t. II[6], p. 38.

[3] Pour éviter la présentation de cette requête, Chieregati partit de Nuremberg le 16 février 1523.

[4] Sur la portée de l'appel au Concile, voy. les excellentes remarques de Ehses, *Conc.*, t. IV et XVI.

avaient, inexpliquable, si ceux-ci avaient rempli tout leur devoir. Mais le courage et la bonne volonté manquèrent à trop de prélats. Dans la dangereuse situation intérieure de l'empire, où l'explosion d'une révolution était à craindre, ceux-ci, comme l'écrivait Planitz, tremblaient pour leur vie. Sans la proposition décidée du nonce du Pape, la question ecclésiastique ne serait jamais venue en délibération. A la pusillanimité des prélats s'ajoutait leur mondanité. Sans se préoccuper de la nécessité du temps, ils pensaient beaucoup plus à leurs plaisirs mondains, aux banquets et aux danses, qu'aux délibérations du Reichstag [1]. La gravité du nonce leur était incommode, encore plus la démarche du Pape, qui avouait librement leurs fautes, pour lesquelles l'indolence des princes spirituels d'Allemagne n'était que trop indulgente [2]. L'espérance d'Adrien de voir venir à lui les prélats allemands frappant, pleins de repentir, leurs poitrines coupables, resta vaine. Bien loin d'accorder la moindre importance à la déclaration pontificale, ces prélats mondains se sentirent blessés et irrités par elle. Leur désir réel de collaborer à l'accomplissement des vœux d'Adrien tomba vite à néant. Ajoutez à cela que, chez les princes catholiques séculiers, les conseillers étaient en majeure partie « bons luthériens ».

Les nouveaux croyants, habilement conduits par Planitz et Jean de Schwarzenberg, commencèrent, devant la grandiose liberté de langage du Pape, à observer un silence prudent, pour faire rejeter ensuite à l'arrière-plan la demande, concernant le châtiment des prédicateurs et pour pouvoir tomber ensuite sur le nonce. Même un homme aussi finement cultivé que Mélanchton ne craignit pas de traiter celui-ci de Gascon. Mélanchton et Luther allaient encore plus loin à l'égard d'Adrien VI. Au début de l'année 1523, ils publièrent un sale pamphlet, dans lequel ils assimilaient le

[1] Voy. rapport de Chieregati du 28 novembre 1522, dans MORSOLIN, *Chieregati*, p. 108.

[2] Voy. le bref à l'électeur Albert de Mayence du 28 novembre 1522, dans REICHTAGSAKTEN t. III, p. 406.

Pape le plus austère et le plus pur de mœurs, qui se fût assis jamais sur la chaire de saint Pierre, à un monstre découvert à Rome au temps d'Alexandre VI. Luther ne se donna même pas la peine de s'occuper des bonnes intentions d'Adrien, il ne voulut voir en lui que l'Antechrist. L'injustice totale et la barbarie de sa polémique se montrent, dans les injures sur la sottise et l'ignorance, qu'il attribuait à un pareil homme : « Le Pape, écrivait-il, est un magister noster de Louvain; dans cette haute école, on couronne de pareils ânes; en lui parle Satan. »

Luther et ses congénères montraient clairement, de cette façon, qu'ils ne se souciaient pas de détruire les abus de l'Église, mais de la démolir elle-même jusque dans ses fondements. Sans se soucier des décisions de Nuremberg, ils poursuivaient leur agitation politico-religieuse. Le 28 mars 1523, Luther invita les moines allemands à rompre leurs vœux, à prendre femme et à se partager entre eux les biens de leur couvent. Après comme avant, il injuriait le noble Pape allemand, qu'il traitait de tyran aveugle, d'hypocrite et même de serviteur particulier de Satan.

Luther prit, le 31 mai 1523, pour prétexte, la canonisation de l'évêque Benno de Metz, entreprise par Adrien. Ce même jour, les honneurs des autels furent aussi accordés à saint Antonin, l'archevêque de Florence. Adrien VI supprima la dépense excessive faite jusque-là, d'ordinaire, en de telles solennités [1], il voulait par ces canonisations donner d'éclatants exemples du passé à l'épiscopat mondanisé. Mais la noble intention du Pape de relever, de cette façon, le haut clergé ne fut pas plus comprise en Allemagne qu'en Italie [2].

[1] Voy. Raynald, 1523, n[os] 89, 101; *Bull.*, t. V, p. 15; *Acta consist.* du 29 mai 1523; *Lett. d. princ.*, t. I, p. 116; *Journal de Cornelius de Fine*; lettres de Albergati des 13 et 18 mai 1523 (Archives d'État à Bologne); lettre de L. Cati du 6 juin 1523 (Archives d'État, à Modène). La canonisation de Giustiniani n'aboutit pas.

[2] Significative à ce point de vue est une lettre d'Abbadino du 18 mai 1523, où il est question du consistoire tenu à propos de saint Antonin. L'auteur ajoute : « Hogg se fatto un altro consistoro pur publico, nel qualle se publicato beato Bennone Alemano. Credo che questo papa habbi designato de far san-

Le Pape éprouva aussi une amère désillusion avec Érasme [1]. Ce dernier avait écrit, aussitôt après son élection, à son ancien maître, avait protesté de la rectitude de sa foi et lui avait dédié son édition d'Arnobe. Là-dessus, Adrien VI adressa, le 1er décembre 1522, une longue et paternelle lettre à Érasme [2]. Il l'y remerciait de sa dédicace, rassurait Érasme, à propos des plaintes élevées contre lui, mais lui demandait expressément d'utiliser son grand talent d'écrivain contre les nouvelles hérésies. Le pratique Néerlandais, sur la chaire de saint Pierre, n'entendait pas se contenter de belles paroles, mais voulait voir des actes. Il avait très finement fait remarquer qu'Érasme, par une telle attitude, réduirait le mieux au silence ceux qui cherchaient à le suspecter, dans l'affaire de Luther : « Élève-toi ainsi, élève-toi jusqu'à la protection de la chose de Dieu et continue à utiliser, en son honneur, les augustes dons de l'esprit, que tu as reçus de lui. Songe qu'il dépend de toi, avec l'aide de Dieu, qu'une grande partie de ceux qui ont été séduits par Luther reviennent au droit chemin, que ceux qui ne sont pas tombés restent debout, que les vaillants soient retenus devant la chute. » Le mieux serait qu'Érasme vînt personnellement à Rome, où il trouverait tous les moyens de travail nécessaires, en même temps que le commerce d'hommes pieux et savants. Adrien, qui connaissait très bien le peu d'inclination, qu'avait Érasme à se prononcer énergiquement contre les novateurs, fait remarquer, à cette occasion, qu'il serait bien plus désirable, que les égarés revinssent de bon gré au bercail, plutôt que contraints par les châtiments spiri-

ti li morti et cazar disperati a casa del diavolo li vivi, maxime che havevano a negociar in questa corte, nella quale non si sono altri che disperati et mal contenti. » (Archives Gonzague, à Mantoue.) L. Cati, le 29 mai 1523, s'exprime en des termes d'une ironie analogue.

[1] Les lettres échangées par Adrien VI avec Érasme ont été tirées des *Opera Erasmi* et imprimées dans Burmann, dans la traduction de Schlosse. Voy. aussi Woker, *De Erasmi studiis irenicis*, Bonnae 1872, 25; Maurenbrecher, *Kath. Ref.*, p. 211-400, où une grosse erreur de Nippold est rectifiée.

[2] Du brouillon d'Aleander (Cod. Vat. 3917, f° 16-17.), Adrien VI avait enlevé toutes les récriminations et toutes les duretés.

tuels et corporels; nul ne serait mieux désigné qu'Érasme, pour atteindre ce but par une campagne littéraire. Adrien VI exhortait aussi alors à une semblable campagne l'université de Cologne [1].

Érasme lui-même avait adressé, le 22 décembre 1522, une seconde lettre à Adrien, dans laquelle il se déclarait secrètement enclin à suivre le conseil, que le Pape lui donnait, mais déclarait ne pas vouloir de violence ni d'immixtion de rancunes privées, qui nuiraient à la cause du Christ. Adrien VI y répondit, le 23 janvier 1523, en invitant de nouveau, d'une façon amicale, Érasme à venir à Rome. Il attendait, avec le plus grand désir, les conseils qu'Érasme lui promettait, car il ne formait pas de souhait plus ardent, que de trouver les moyens légitimes, pour arracher « du cœur de notre nation, disait-il, ce grave mal, pendant qu'il pouvait être guérissable encore. Et cela, non pas parce que notre autorité, notre pouvoir et tout ce qui nous concerne personnellement peut courir quelque danger dans cette violente tempête — nous n'avons jamais uniquement agi, d'après aucune de ces considérations, mais comme elles nous ont été présentées par d'autres, nous en avons été vivement effrayé, et, nous en prenons Dieu à témoin, nous les aurions tout à fait repoussées, si nous n'avions eu peur d'offenser Dieu et de blesser notre conscience — mais parce que nous voyons conduire à leur perte tant de milliers d'hommes, rachetés du sang du Christ et confiés à notre garde, et des âmes de notre peuple, entraînées par l'espérance d'une liberté évangélique, qui ne sera en fait qu'une diabolique servitude.

La réponse d'Érasme à cette lettre ne nous est parvenue qu'en partie, mais ce qui en reste suffit pour nous éclairer sur les points essentiels de son attitude alors. La demande, que lui adressait le Pape, dans son zèle pour le salut des âmes, de consacrer à la cause de l'Église sa science, son

[1] Ce bref important, daté de Rome du 1er décembre 1522, a été publié dans l'imprimé contemporain très rare : « Adrianus Papa Sextus dilectis filiis Rectori et Universitat. Colonien. » Tiré à cinq exemplaires aux armes du Pape. On en possède un à la Bibliothèque de Berlin.

pouvoir et son influence, est repoussée assez fraîchement. Il ne possède, dit-il, ni la science suffisante, ni la puissance convenable, car il est attaqué par les deux partis, aussi bien les luthériens que leurs adversaires. Même si sa santé ébranlée lui permettait le voyage à Rome, il y agirait bien moins efficacement qu'à Bâle. De plus, s'il écrit contre Luther, en se servant d'expressions mesurées et polies, il se donnera l'apparence de plaisanter avec lui. « Si j'imitais, ajoutait-il, sa manière d'écrire et si j'attaquais les luthériens violemment, je tomberais dans un nid de frelons. » A cette excuse, Érasme joint le conseil d'abandonner les mesures violentes; il se contredisait un peu plus loin, en demandant que les autorités publiques poursuivent les nouveautés. En dehors de là, le Pape peut donner l'espérance au monde, que quelques-unes des choses, dont on se plaint non sans raison, seront changées. En conseillant cette réforme, il recommande d'appeler des divers pays d'Europe des hommes incorruptibles, doux et sans passion. Ici s'arrête la lettre. On ne peut donc savoir si Érasme gardait toujours son idée de résoudre la question luthérienne par un arbitrage de savants ; en tout cas, les circonstances étaient alors encore moins favorables qu'en 1520, année dans laquelle Érasme s'efforça de faire accepter cet aimable projet [1].

Adrien VI fit des efforts pour gagner l'homme qui, opposé aux idées de Luther, tentait, dans la Suisse allemande, un mouvement de séparation avec Rome. La situation du Pape, vis-à-vis de la Suisse, était doublement difficile, car Léon X lui était resté redevable de 3 600 ducats. Adrien VI réussit à grand'peine à rassembler d'abord l'argent nécessaire pour les Zurichois. En janvier 1523, il leur envoya

[1] Redlich, p. 65, croit qu'Érasme persista dans son ancien projet; en fait, cela est vraisemblable, mais ce n'est pas certain, tant qu'on n'aura pas retrouvé la fin de la lettre. Le 16 septembre 1523, Érasme adressa au sacristain d'Adrien VI, Petrus Barbirius, une lettre dans laquelle il protestait fortement de ses sentiments catholiques; imprimée dans Nolhac, *Érasme en Italie*, p. 112. La lettre reflète les hésitations et les incertitudes du prudent érudit, qui, au milieu de la grande effervescence du peuple, était poussé de tous côtés, à prendre une position nette.

18 000 florins du Rhin [1], en avril, il expédia Ennio Filonardi aux Suisses, pour les gagner à la neutralité et, dans le cas d'une invasion française en Italie, à une alliance; il lui remit une lettre pour Ulric Zwingle, dans laquelle il promettait des récompenses à celui-ci, s'il aidait le nonce [2]. Mais, pendant ce temps, Zwingle avait, par son premier discours religieux aux Zurichois, consommé sa rupture avec l'Église. Le grand maître de l'Ordre Teutonique, Albert de Brandebourg, avait déjà de semblables projets, quoiqu'il protestât encore de son dévouement au Pape et à l'Église, tout en chargeant le procurateur romain de son ordre de demander au Pape un édit de punition contre ses chevaliers, qui s'attachaient à Luther. Adrien, qui avait ordonné à Albert d'entreprendre, sans hésiter, la réforme de son ordre, dont l'avait déjà chargé Léon X, s'aperçut bientôt que ce prince allemand, contrairement à ses serments, poursuivait la sécularisation des terres de son ordre, sécularisation, pour laquelle il avait cependant dénoncé à Rome le roi de Pologne.

A côté de l'Allemagne, les États scandinaves attiraient aussi l'attention d'Adrien VI. Le manque de résolution, que Léon X avait montré contre l'arbitraire du violent roi de Danemark Christian II, avait gravement compromis là la

[1] Sur les négociations avec l'envoyé suisse, les rapports de A. Germanello des 11 et 29 décembre 1522 (Archives Gonzague) donnent de nouveaux détails.

[2] ZWINGLI, *Opera*, t. VII, p. 264. La lettre ne contient pas de promesse précise, et les affirmations ultérieures de Zinggo, d'après lesquelles on aurait tout fait miroiter aux yeux de Zwingle et jusqu'au siège pontifical pour qu'il se tût, « sont une pure exagération. On ne comprit, à Rome, que sous Clément VII, à quel point il eût été dangereux d'en faire le réformateur de la Curie, et on eut recours aux menaces et non aux promesses. Auparavant, on n'avait pas prisé si haut son influence, on s'était borné à lui faire entrevoir, pour le cas où il eût appuyé la mission politique du nonce, un canonicat à Chur ou à Bâle et le titre peu honorifique d'acolyte, qu'il acceptait. Comment se serait-on laisser aller à tenir pour si considérable maintenant un homme qui, jusque-là, comme curé de Zurich, se contentait d'une pension annuelle de 50 florins, et, pour gagner son influence à la papauté, serait-on allé jusqu'à lui offrir la pourpre! » WIRZ, *Filonardi*. Si l'on veut savoir de quelle indigne façon Zwingle traita les efforts d'Adrien VI pour la Croisade, voy. RIFFEL, t. III, p. 43.

cause de l'Église; sous Adrien VI, on s'en fit une singulière idée, comme il résulte des délibérations d'un consistoire du 29 avril 1523. On n'avait pas encore pris de résolution contre Christian, que déjà celui-ci s'était vu forcé à quitter son royaume, où son oncle, Frédéric de Gottorp, prenait le gouvernement[1]. Au nom de l'Union de Colmar, Frédéric demanda à la Suède de le reconnaître, mais en vain. Gustave Wasa, le génial meneur du parti national suédois, administrateur du royaume depuis 1521, fut proclamé le 6 juin 1523, au Reichstag de Strengnœs, roi de Suède et de Gothie.

Les doctrines de Luther étaient répandues, en Suède, par Olaus Petri et s'étaient propagées, sans obstacle, pendant les troubles de la guerre pour l'indépendance de ce pays. En docile élève du professeur de Wittemberg, aux pieds duquel il s'était placé, Olaus Petri s'agitait publiquement à Strengnœs contre la confession et la communion des saints; il déclarait en même temps que l'Église devait revenir à la pauvreté apostolique. Il trouva bientôt, dans la personne de Laurentius Andreœ, un collaborateur qui pensait comme lui. L'agitation anti-catholique de ces deux hommes eut libre cours, parce qu'il n'y avait pas de siège apostolique à Strengnœs. Dans quelle situation épouvantable se trouvait l'Église de Suède, à la suite des troubles récents, cela ressort surtout de ce fait que, en dehors de l'excellent Jean Brask à Linkœping et du remarquable Ingemar à Vexjœ, il n'y avait pas d'évêque dans tout le pays[2].

Les besoins de l'Église de Suède n'avaient pas échappé à Adrien VI; pour y pourvoir, il envoya, dans la personne de Jean Magni, un légat de naissance suédoise, qu'il connaissait personnellement, depuis Louvain[3]. Magni arriva à Strengnœs, quand Gustave Wasa y avait déjà été élu roi. Le rusé

[1] La nouvelle en arriva à Rome au commencement de mai. Voy. lettre de B. Albergati du 7 mai 1523. (Archives d'État, à Bologne.)

[2] Weidling, p. 122; Martin, *G. Vasa*, p. 164, 222.

[3] Voy. Joh. Magni, *Hist. Metr.* dans *Script. rer. suec.*, t. III, p. 275; Martin, p. 172, ce dernier loue avec raison la sage réserve du bref annonçant l'envoi de Magni (dans Theiner, *Schweden*, t. II, p. 5).

monarque, intérieurement ennemi de l'Église et qui convoitait les riches biens du clergé [1], dissimula adroitement ses vrais sentiments et reçut le représentant du Pape de la façon la plus honorable.

Jean Magni avait une mission analogue à celle de Chieregati; il devait déclarer qu'Adrien était tout disposé à faire cesser les abus ecclésiastiques, mais, en même temps, réclamer le secours de la force publique contre l'hérésie luthérienne. La réponse du Reichsrat, inspirée par le Roi, exprima d'abord sa satisfaction des promesses de réforme du Pape, mais elle proclamait, tout de suite après, que la déposition formelle de l'archevêque d'Upsal, Gustave Trolle, le rebelle banni pour toujours, comme partisan du roi Christian de Danemark, ainsi que la nomination de bons évêques nationaux sur les sièges vides et en particulier d'un archevêque pacifique, étaient nécessaires à l'Église de Suède. Jusque-là, on ne pourrait songer à faire la chasse aux erreurs, atteignant la religion chrétienne, — le nom de Luther était intentionnellement passé sous silence. — Une fois réglée la question des évêchés, le nonce papal pourrait revenir et réformer tout pour le mieux. Quand le légat adressa personsonnellement au Roi des représentations, concernant des demandes d'argent pour l'Église et touchant aux hérésies luthériennes, il obtint une réponse si conforme à ses désirs, qu'il put considérer sa mission comme heureusement terminée [2]. Le Roi put bien, par politesse de cour, éluder le point essentiel, tout en n'interdisant pas la prédication d'Olaus Petri à Strengnœs, mais le trop confiant Magni semble n'y avoir vu que du feu.

Le 10 septembre 1523, Gustave Wasa écrivit lui-même au Pape, que si les évêchés vacants étaient pourvus d'évêques pacifiques, qui n'auraient pas l'intention de nuire à la couronne, et si le légat revenait avec de nouveaux pleins pouvoirs,

[1] Reuterdahl (*Svenska Kyrkans Historia*, t. IV, p. 179) dit que cela fut la vraie cause du schisme de G. Wasa et non une conviction intérieure.

[2] Voy. lettre de Magni à Brask, dans *Handlingar rœrande Skandin. Hist.*, t. XVII, p. 157.

il ferait tout pour extirper, conformément au conseil des évêques, les hérésies pernicieuses et pour travailler à la réunion des Moscovites à l'Église, ainsi qu'au retour des Lapons. Peu de jours après, le Roi envoya au Pape la liste des évêques élus par les chapitres suédois, et à la tête desquels figurait le légat du Pape, comme archevêque d'Upsal; il y demandait leur confirmation et l'abandon des taxes d'usage. C'était une manœuvre extrêmement habile, de lier de cette sorte, de la façon la plus étroite, l'intérêt personnel de Magni à la déposition de Trolle[1].

Magni était sur le point de partir pour Rome, lorsque arriva un bref d'Adrien VI, qui lui ordonnait de considérer Trolle comme toujours archevêque d'Upsal et de le traiter comme tel. Le nonce déclara que le document n'était pas authentique. Sa conjecture était fausse : Adrien VI avait réellement fait cette démarche imprudente[2]. Le roi laissa alors tomber le masque. Ouvertement, sous l'influence des événements, qui se déroulaient au Reichstag de Nuremberg, et conseillé par son secrétaire, Laurensius Andreœ, qui était de sentiment luthérien, il adressa, au commencement d'octobre, un menaçant ultimatum au Saint-Siège : si le Pape ne retirait pas sa demande relative à Trolle, perturbateur et traître à sa patrie, fort de son autorité royale sur les évêchés et la religion chrétienne dans ses États, il en disposerait comme il croyait, qu'il appartenait à Dieu et à tous les princes chrétiens[3].

Gustave Wasa s'expliqua encore plus clairement avec Magni : si sa longanimité et sa bonté ne réussissaient à rien, il entendait laisser agir la rigueur du droit et mettre fin à la rébellion de son peuple, placé sous le joug insupportable de ses ennemis. Une lettre royale du 2 novembre 1523

[1] Weidling, p. 139. Martin n'accepte pas cette opinion sur le caractère de Magni; il avoue seulement qu'il fut léger et crédule, p. 183.

[2] Les termes d'un autre bref à Frédéric de Danemark confirment que la bonne foi du nouveau pontife s'était laissé surprendre par les intrigues de l'archevêque dépossédé. Martin, p. 189

[3] Voy. les lettres au collège des cardinaux du 10 octobre et au Pape du 4 octobre 1523, dans Theiner, t. II, p. 11.

mandait au Pape, dont on n'avait pas encore appris la mort, que si la confirmation des candidats, proposés pour les évê chés vacants, n'était pas accordée ou si on la traînait en longueur, il comptait lui, Roi, pourvoir d'autre façon aux églises orphelines et faire confirmer les élus par le Christ, le plus haut des pontifes. Il n'y avait plus de doute possible : le Roi était résolu à séparer ses États de l'Église, à laquelle ils devaient leur culture et leur civilisation.

Une consolation, au milieu du chagrin, que causaient à Adrien VI les dangers et les pertes de l'Église en pays germanique, furent : le retour du patriarche schismatique, Théophile d'Alexandrie [1], les espérances qui paraissaient s'ouvrir de la réunion des schismatiques russes [2], et les progrès du christianisme dans le nouveau monde. A la demande des franciscains, si actifs dans les missions, le Pape les pourvut d'amples privilèges en Amérique; ceux-ci devaient élire leur président, tous les trois ans ; ils obtinrent de pleins pouvoirs, comme en pouvait exercer le ministre général et même les fonctions épiscopales, sauf le pouvoir du sacre [3]. Cette nouvelle organisation fit espérer que ces peuples, qui, malgré une culture très développée, se livraient encore aux pratiques sanguinaires des sacrifices humains, seraient bientôt libérés de la nuit du paganisme et gagnés à la vérité chrétienne.

[1] Raynald, 1523, n° 107. Paquier, *Aleandre*, p. 296.

[2] G. M. della Porta annonce, le 21 mai 1523, la victoire de Sikingen et ajoute : Per pur che Dio voglia aiutar la religione cristiana, che in questo tempo medesimo gli Moschoviti offeriscono à N. S. voler lasciar in tutto et per tutto le loro eresie et redursi sotto la total obedienza de la Sede Ap., dal quale non vogliono di sorte alcuno altro privilegio salvo chel loro principe sia creato et nominato re. (Archives d'État, à Florence.)

[3] Wadding, t. XVI, p. 936. Hernaez, *Colec. d. bullas rel. a la iglesia de America*, t. I, p. 332. — Un cas particulier est la nomination par Adrien VI d'un inquisiteur laïque en la personne de Franz van der Hulst, nomination qui pourtant fut faite avec d'importantes restrictions, concernant notamment les droits des évêques. Voy. de Hoop-Scheffer, *Kerkhervorming in Nederland* (1873), p. 181.

CHAPITRE III

EFFORTS DU PAPE POUR LA PAIX ET POUR LA CROISADE. — LA CHUTE DE RHODES ET L'INTERVENTION EN FAVEUR DE LA HONGRIE. — INTRIGUES DU CARDINAL SODERINI ET RUPTURE AVEC LA FRANCE. — ADHÉSION D'ADRIEN A LA LIGUE IMPÉRIALE. — SA MORT.

Un haut sérieux, un sentiment très noble avait animé la politique d'Adrien VI, en face des troubles européens, résultés de la rivalité entre François I[er] et Charles-Quint et de la nouvelle agression des Ottomans.

Représentant du prince de la paix éternelle, le noble Pape éprouva un grand chagrin à voir que l'état de guerre durait depuis des années et menaçait l'avenir du monde chrétien. Comme, du côté des infidèles, le plus grand danger venait du dehors [1], il se tint souvent, comme engagé doublement devant Dieu et sa conscience, à tout tenter pour amener la réconciliation des souverains, que levait les uns contre les autres une haine mortelle.

L'union pacifique des puissances chrétiennes à opposer à l'attaque de l'Islam fut, à côté de la réforme des abus ecclésiastiques et du rétablissement de l'unité de l'Église, particulièrement menacée en Allemagne, l'autre grande préoccupation, qui domina son pontificat.

Dès le début, Adrien se montra fermement résolu, contrairement à son prédécesseur, à ne prendre parti pour

[1] La Epistola d. Marci Maruli Spalatens. ad Adrianum VI P. M. de calamitatibus occurrentibus et exhortatio ad communem omnium Christianorum unionem et pacem. Romae, 1523, peint ce danger en termes émus.

aucune des puissances belligérantes, mais, par tous les moyens à sa disposition, à amener une paix, ou tout au moins une suspension d'armes, de façon que les forces réunies de l'Europe pûssent être tournées contre l'ennemi héréditaire de la chrétienté. Dans ce sens, était déjà rédigée la lettre, qu'il adressa à l'Empereur, le 25 mars 1522, où il le pressait de conclure avec le roi de France une paix ou une trêve[1]. Dans le même but, il envoyait encore, d'Espagne à Paris, Gabriel Mérino, archevêque de Bari; et en Angleterre, pour la conférence de l'Empereur et de Henri VIII, Alvaro Osorio, évêque d'Astorga[2]. L'urgence d'un prompt secours s'imposait, car il ne pouvait plus y avoir de doute, que le sultan Soliman Ier, après la conquête qu'il avait faite de Belgrade, en août 1521, se préparait à un second coup terrible, qui devait être dirigé contre le dernier boulevard de la chrétienté au sud, contre Rhodes. Dans la main des chevaliers de Saint-Jean, cette île, par sa situation et par sa force de résistance extraordinaire, était, pour le développement de la puissance maritime turque, un aussi gros obstacle, que l'eût été pour la chrétienté une position d'une valeur inestimable. Soliman était décidé à s'en emparer à tout prix. Le 1er juin 1522, il envoya au grand maître de l'ordre sa déclaration de guerre. Aussitôt une flotte puissante, ayant à bord 10 000 hommes et tous les instruments nécessaires à un siège, se mit en mouvement contre Rhodes. Le sultan se rendit à la tête de 100 000 hommes, par l'Asie Mineure, vers les côtes de Carie. Quoique le grand maître ne disposât au plus que de 600 cavaliers et de 5 000 soldats, il n'en était pas moins résolu à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Les préparatifs, pour garder la forteresse solidement armée et bien approvisionnée, avaient été si bien faits, l'héroïsme des défenseurs était si grand, que presque tous

[1] Gachard, *Corresp.*, p. 50.

[2] G. Merino « ex Puysi non procul a Parisiis » écrivait, le 20 septembre 1522, au cardinal Schinner : « In re pacis nihil adhuc factum est nec quid faciendum sit facile judicari potest cum ex aliorum principum voluntate pendeat, sed si quid per me fieri poterit, is ero semper qui fui et esse debeo. » Cod. 1888, f° 21b de la Bibliothèque Angélicane, à Rome.

les assauts des Ottomans furent repoussés. Malgré de sensibles pertes, l'ennemi ne lâchait pas pied. Tout dépendait donc du secours, qu'on apporterait aux assiégés.

En Occident, les circonstances étaient pour cela aussi défavorables que possible. Dans l'empire allemand, concurremment avec les troubles religieux croissants, se préparait une révolution sociale, si bien qu'un bouleversement général de l'ordre établi y était à craindre. Dans la Hongrie, déchirée par les partis, les choses n'allaient pas mieux. Venise, la première des puissances maritimes, ne paraissait, comme par le passé, préoccupée que de la défense de ses propres possessions. Les grandes puissances de l'Europe centrale étaient toutes en guerre, les unes contre les autres. Seul un subit apaisement de leurs difficultés donnait l'espérance de les amener à un mouvement de défense contre les Ottomans. Dans ce sens, personne ne travaillait avec plus de zèle qu'Adrien VI [1]. Quoique son but de réconcilier les puissances chrétiennes en guerre eût au début peu de chance d'aboutir, il n'en prit moins la chose énergiquement en main. Malgré tous ses insuccès, il ne se découragea point.

La position du Pape, comme intermédiaire de la paix, était au début très difficile. François I[er] dut chercher à prouver qu'il n'était pas impartial vis-à-vis de son ancien élève, seigneur et ami, Charles; cela eut pour résultat de détruire le soupçon, qui tendait à augmenter, chez ce dernier, que le Pape penchait plutôt du côté de la France. Une difficulté plus considérable résulta de la tournure décisive des événements, en Italie, où les Français, battus, le 27 avril 1522, à la Bicoque, perdirent bientôt Gênes. Ce fut de ce moment, que l'alliance de l'Empereur avec Henri VIII devint un peu plus étroite. A la suite de son voyage en Espagne, Charles rendit une visite au roi d'Angleterre, dans laquelle on causa d'une

[1] Sur l'histoire de la guerre autour de Milan jusqu'à la conquête de Gênes par les Espagnols, voy. VARNHAGEN, *Lautrecco*, une poésie italienne de Francesco Mantovano. Sur la défaite de la Bicoque, voy. aussi JOEHNS, *Gesch. des Kriegswesens*, 1088.

invasion commune en France. Les deux monarques espéraient gagner le Pape et en faire un troisième allié contre François Ier. Pendant que les tentatives de médiation d'Adrien arrivaient à la cour d'Angleterre, aussi bien qu'à la cour impériale, et n'y rencontraient que sourdes oreilles, le roi de France, humilié, adoptait une attitude conciliatrice. Cela amena Adrien à s'adresser, de nouveau d'une façon pressante, à l'Empereur. Mais Charles-Quint, dans une lettre du 7 septembre 1522, déclara ne pouvoir conclure aucune paix, sans le roi d'Angleterre. Il représentait les conditions de la France, comme inacceptables [1]. Adrien signala à l'Empereur le danger, que courait Rhodes; dans les termes les plus pressants, il le conjura de secourir cette île, de laisser de côté ses intérêts privés et de consentir à une suspension d'armes. Si Charles était à Rome et qu'il entendit l'appel de Rhodes et de la Hongrie, écrivait Adrien, il ne pourrait s'empêcher de verser des larmes. Lui, Pape, faisait ce qui dépendait de ses forces; l'argent qu'il avait envoyé, il avait dû l'emprunter. Il ne demandait pas à Charles de faire la paix, sans le roi d'Angleterre, mais ne pouvait-il pas décider son allié à une trêve [2]?

Le Pape envoya en Angleterre Bernardo Bertolotti, qui devait agir pour la paix, en même temps que le nonce d'Espagne [3]. En vue de la guerre turque, Thomas Negri, évêque de Scardone, avait été, en outre, déjà chargé, au mois d'août, d'une mission très étendue, près des princes chrétiens; celui-ci se rendit d'abord à Venise [4]. Dans une lettre écrite en français à Charles-Quint, lettre datée du 30 septembre 1522, et qui est un véritable monument de la pensée vraiment chrétienne et noble d'Adrien, celui-ci rassurait

[1] Gachard, *Corresp.*, p. 112.

[2] Lettre du 16 septembre 1522, dans Gachard, *Corresp.*, p. 115.

[3] Outre les sources amassées par Gachard, *Corresp.*, XLV, voy. la lettre de G. M. della Porta, datée de Rome du 13 septembre 1522. (Archives d'État, à Florence.)

[4] Sanuto, t. XXXIII, p. 409. Plus tard, en janvier 1523, T. Negri fut envoyé en Pologne, pour y agir contre les Luthériens et pour faire la paix avec l'Ordre Teutonique, *Acta Tomic.*, t. VI, p. 222.

l'Empereur, au sujet du bruit qui avait couru, qu'il favorisait plus François Ier que lui; il déclara ensuite, qu'il lui était impossible de prendre part à la guerre en faveur de Charles, parce que les moyens matériels lui faisaient défaut. Lorsqu'il prit possession du Saint-Siège, ce siège plein de misères, il n'avait pas de quoi subvenir aux dépenses courantes de son administration. Mais eût-il eu les moyens, l'Empereur lui-meme doit avouer vraiment qu'il eût été peu convenable pour lui, au lieu de s'occuper du salut de la chrétienté, de la jeter dans une plus grande confusion et dans de plus grands dangers. Dans une seconde lettre du même jour, il conjurait l'Empereur de venir au secours de Rhodes; lui-même eût volontiers donné son sang pour sauver ce boulevard de la chrétienté. Le jour de son couronnement, le Pape avait sérieusement invité les ambassadeurs et, le 1er septembre 1522, les cardinaux au Consistoire, à venir en aide à Rhodes et à la Hongrie; le 4 septembre, une commission de cardinaux fut nommée, pour s'occuper de cette affaire [1].

A force d'économie, Adrien avait rassemblé assez d'argent, pour équiper quelques vaisseaux [2]. Il ne se dissimulait pas combien c'était peu de chose, mais enfin il lui était impossible de faire davantage [3]. Un millier d'hommes, qui étaient débarqués à Naples, au milieu d'octobre, se débandèrent, parce qu'ils n'avaient pas touché un sou. La défense de la Lombardie contre la France paraissait aux Impériaux plus urgente que celle des Rhodiens. « Le Pape est désespéré, écrit l'ambassadeur vénitien, parce qu'il ne voit pas la possibilité d'expédier à Rhodes les troupes promises. » Ajoutez à tout cela que la peste venait d'éclater de nouveau à Rome.

[1] Outre *Acta Consist.* et Sanuto, t. XXVIII, p. 440, 444, voy. la lettre d'Ant. Taurelli du 5 septembre 1522 dans Archives d'État, à Modène, et les rapports de G. de' Medici des 3 et 4 septembre 1522. (Archives d'État, à Florence.)

[2] Par suite d'accidents contraires, ceux-ci n'arrivèrent cependant pas à leur destination. Voy. Jovius, *Vita Adriani VI*, et Hœfler, p. 479.

[3] G. M. della Porta le déclare dans son rapport du 23 septembre 1522. (Archives d'État, à Florence.)

Par suite du manque d'argent, la prise de possession solennelle du Latran dut encore être retardée[1]. Il en résulta qu'elle ne put avoir lieu.

En dehors du danger turc, la pacification des États de l'Église préoccupa le Pape, au début de son règne. Il mérite qu'on reconnaisse, avec quelle rapidité il se débrouilla, dans ces circonstances difficiles, et fit, sans tarder, ce qui lui parut nécessaire, pour sauver ce qui était à sauver.

Comme les plus graves plaintes s'élevaient contre les gouverneurs établis par Léon X, il se préoccupa, dès septembre 1522, de les changer tous, dans toutes les villes des États de l'Église[2].

Tandis qu'Adrien était disposé à la douceur, vis-à-vis des ducs de Ferrare et d'Urbin, et qu'il tolérait le retour des Baglioni à Pérouse, il était, dès le début, décidé à ne pas reconnaître l'usurpation[3] de Sigismond Malatesta, à Rimini, usurpation vainement combattue jusque-là par le collège des cardinaux[4]. En décembre 1522, il fit arrêter le fils de ce dernier, à Ancône[5], pendant que les soldats espagnols, qui avaient accompagné le Pape en Italie, se mettaient en mouvement contre Rimini[6]. L'entreprise, qui, au début, paraissait difficile[7], réussit d'autant plus aisément, que Malatesta

[1] Voy. *Acta consist.* du 12 janvier 1523. Archives consistoriales du Vatican.

[2] Lettre d'Enea Pio du 27 septembre 1522 (Archives d'État, à Modène). « Il papa manda novi governatori alle città di tutto il stato, che non è altro se non un levar le legationi », écrit G. M. della Porta le 12 octobre 1522. (Archives d'État, à Florence.)

[3] Voy. la lettre du collège des cardinaux à Rimini, datée du 29 mai 1522. Copie à la Bibliothèque de Mantoue, t. I, p. 3 et 4.

[4] N. S^{re} desegnia recuperar Armini. G. de' Medici D. vigna dello ill. Medici, 1522, 30 novembre. (Archives d'État, à Florence.)

[5] G. de' Medici D. vigna dello ill. Medici, 1522, 21 décembre (Archives d'État, à Florence) et d'Albergati du 21 décembre 1522. (Archives d'État, à Bologne.)

[6] Lettre de B. Albergati du 5 décembre 1522. (Archives d'État, à Bologne.) Le 28 décembre 1522, G. de' Medici annonce que les troupes pontificales étaient apparues devant Rimini. (Archives de Florence.)

[7] On croyait à Rome que Malatesta était secrètement appuyé par un membre de la Seigneurie et avait arboré le drapeau de Saint-Marc. Lettre de Germanello, de Rome, 16 décembre 1522 (Bibliothèque de Mantoue).

s'était rendu extrêmement odieux à ses sujets [1]. Le duc Alphonse de Ferrare, aussi bien que François-Marie de la Rovère d'Urbin, qui se réconcilièrent complètement avec le Saint-Siège, lui prêtèrent dans cette affaire, comme vassaux de l'Église, une loyale assistance. Le fils d'Alphonse était venu à Rome, dès le 17 septembre [2], où, aussitôt, les négociations commencèrent, pour l'absolution et la réinvestiture de son père [3]. Celles-ci aboutirent à un prompt résultat : dès le 17 octobre, tout était arrangé. Dans l'investiture du duché de Ferrare, furent aussi compris San-Felice et Finale en Romagne. Même Adrien paraissait disposé à rendre au duc Modène et Reggio; il ne le fit pas, par suite de l'opposition des cardinaux [4]. D'après Contarini, Adrien doit avoir eu la ferme intention de rendre aux Vénitiens Ravenne et Cervia. Pour la vraisemblance de ce détail, on peut alléguer le fait, que le Pape avait en horreur la course effrénée du clergé après les biens de la terre. De ce point de vue idéal, il voyait, dans un grand État de l'Église, un mal qui détournait les Papes de leur vraie vocation.

Les négociations avec François-Marie de la Rovère, qui, sur la recommandation du collège des cardinaux [5], avait été absous de toutes ses censures, le 11 mai 1522 [6], traînèrent un

[1] Malatesta, après de longues négociations, dut se résoudre à restituer Rimini. Voy. lettre d'Albergati du 3 février 1523 (Archives d'État, à Bologne). Rapports de G. de' Medici des 19, 25 février et 1er mars 1523, ainsi que la lettre de T. Manfredi du 23 février 1523. (Archives d'État, à Florence.)

[2] Lettre de G. de' Medici du 17 septembre 1522 (Archives d'État, à Florence) et *Diarium* de Blasius de Martinellis. (Archives secrètes papales.)

[3] Lettre de G. de' Medici des 5 et 12 octobre 1522. (Archives d'État, à Florence.)

[4] Voy. lettre de L. Cati du 30 décembre 1522. Archives d'État, à Modène. Archives consistoriales du 23 janvier 1523. (Archives Consist. du Vatican; GUICCIARDINI, t. XV, p. 1.)

[5] Voy. Bref d'Adrien du 8 mai 1522. (Archives secrètes papales.)

[6] Voy. dans Archives d'État, à Florence, *Urb. eccl.*, un bref du 30 août 1522, dans lequel le pape accepte l'excuse du duc, qui, pour raison de maladie, ne pouvait venir à Rome. Par deux brefs du 1er décembre 1522, Adrien prie le duc de l'appuyer dans son entreprise contre Rimini. Il remercie le duc de ce concours, le 23 décembre, la duchesse, le 24 décembre 1522, et réitère encore une fois ses remerciements dans un bref du 9 janvier 1523. Toutes ces lettres sont aux Archives d'État, à Florence.

peu plus longtemps. Lorsqu'il vint personnellement à Rome, le 18 mars 1523 [1], on conclut définitivement la paix avec lui. François-Marie fut de nouveau investi du duché d'Urbin, à l'exception de Montefeltro. Ce fief resta aux Florentins, auxquels il avait été cédé, en payement des dettes des chambres apostoliques [2].

Les succès, qu'Adrien obtint dans la pacification de l'État de l'Église [3], ne purent compenser à ses yeux le chagrin qu'il éprouvait à voir se heurter à d'insurmontables obstacles, tous ses efforts, pour amener une union des principales puissances chrétiennes contre les Turcs. Fidèle à son programme originel, de prendre la fonction d'arbitre de la paix, il ne cessa de refuser son adhésion à la ligue offensive, organisée par la diplomatie impériale. Cela amena une brouille entre lui et le représentant de Charles-Quint à Rome et une certaine tension avec l'Empereur lui-même, à qui Adrien avait accordé ailleurs, par exemple, dans l'autorisation de garder Naples avec la dignité impériale, spontanément toutes ses requêtes.

Rarement ambassadeur fut moins à sa place que Manuel près d'Adrien VI. Cet Espagnol énergique et sans scrupule était un homme d'un esprit politique si borné, qu'il ne pouvait du reste rien comprendre à une nature dirigée, comme celle d'Adrien, par des raisons surtout idéales et religieuses. A ses yeux, le Pape devait tout à l'Empereur, et il lui sem-

[1] Voy. lettre de G. de' Medici du 18 mars 1523 (Archives à Florence) et celle d'André Piperario du même jour (Archives Gonzague). François-Marie d'Urbin eut une audience le 20 mars. *Diarium* de Blasius de Martinellis. (Archives secrètes papales.)

[2] Voy. les lettres de G. de' Medici des 16, 18, 24 et 26 mars 1523 (Archives d'État, à Florence); *Acta consist.*, du 26 mars 1523; lettre d'Abbadino du 26 mars (Archives Gonzague). Un exemplaire de la bulle de restitution du 27 mars est aux Archives Colonna, à Rome. D'après une lettre d'Abbadino du 8 mai 1523, le départ de Rome du duc d'Urbin eut lieu ce même jour (Archives Gonzague).

[3] Le bref à Pérouse du 15 décembre 1522 (Bibliothèque communale, à Pérouse) a pour objet le rétablissement de la paix dans cette ville. Vers le même temps, le Pape s'occupait de mettre la tranquillité à Osimo. Voy. bref pour Joanni Casulano, commiss. nost. du 13 décembre 1522 (Archives communales à Osimo).

blait que c'était son devoir le plus strict de se soumettre en tout aux désirs de Charles-Quint. Plus il constatait qu'Adrien allait son propre chemin, plus il lui attribuait de mauvaise volonté.

Avant même que Manuel eût appris à connaître suffisamment le Pape, il le considérait comme une personnalité faible et peu propre à son emploi. Le rôle d'Adrien, comme négociateur de la paix, le remplissait de colère et de méfiance. Dans ses rapports, il dépeignait le Pape comme avare, comme non formé aux usages du monde, de peu de ressource et irrésolu comme un enfant. Même il le dénonça sans raison à l'Empereur, comme nouant des négociations secrètes avec la France [1].

Adrien, qui au début était allé au-devant de Manuel [2], avec une grande amitié et même avec confiance, s'apercevait bien de son hostilité. Leurs rapports à tous deux, aigris encore par les difficultés à propos de l'établissement des évêchés dans le Milanais [3], furent bientôt si tendus, que Manuel envisagea l'impossibilité de rester à son poste et demanda son rappel. Moitié désespéré, il quitta Rome, le 13 octobre 1522, avec la ferme résolution d'amener une rupture entre l'Empereur et le Pape [4]. Il conseilla à l'Empereur de ne pas prêter le serment d'obédience [5], espérant ainsi forcer le Pape à abandonner sa position de neutralité [6]. Manuel fut

[1] Manuel à Charles V le 8 octobre 1522, dans BERGENROTH, t. II, n° 485.

[2] Voy. au supplément le rapport de G. de' Medici du 27 août 1522. Celui-ci mande, le 9 septembre 1522 : « Il sig. Don Giovanni questi di con bellissima compagnia è andato a palazo a presentar a N. S. una achinea molto richamente ornata per il censo di Napoli, al quale N. S. fa careze e dimonsrationi assai di confidar in lui. » (Archives d'État, à Florence.)

[3] Lettre de Manuel à Charles V, du 8 octobre 1522, decifrado del orig dans Col. Salazar A. 26 f. 83 de la Bibliothèque de la Acad. di Historia à Madrid.

[4] NEGRI, dans *Lett. d. princ.*, t. I, p. 109, 112.

[5] Manuel à Charles V le 8 octobre 1522 (Bibl. de la Acad. di Historia à Madrid).

[6] Dans une lettre malheureusement non suffisamment datée, mais portant certainement le chiftre de Castiglione, on lit : « Il S. Don Giovanni va tanto malcontento del papa quanto se possa dire ne dice assai male, pur mostra di credere chel papa bisogni esser imperiale a suo dispetto ancorche lui dica voler esser neutrale. » (Bibliothèque de Mantoue.)

remplacé, en octobre 1522, par Louis de Cordoue, duc de Sessa [1]. Quoique celui-ci n'eût que peu d'espérance de réussir [2], il n'en demanda pas moins, dans sa première audience, au Pape, d'entrer dans la ligue impériale. Le Pape répondit qu'il n'avait ni l'argent nécessaire, ni le désir de faire la guerre, et que tous ses efforts tendaient à amener une suspension d'armes et plus tard la paix. Comme Adrien persistait dans le sentiment, que son devoir, comme père de la chrétienté, lui imposait de rétablir la paix en Europe, Sessa tomba bientôt dans une opinion semblable à celle de Manuel [3]. A tout cela s'ajoutèrent bientôt des litiges territoriaux.

Les Français traitaient le nouveau Pape bien plus intelligemment que les Impériaux. Pendant que les premiers ne cessaient de répéter que l'amour de la paix, chez Adrien, ne faisait que rendre les Français plus entêtés, et que le salut consistait uniquement dans l'adhésion à la ligue impériale, François Ier envoyait à Rome le cardinal Castelnau de Clermont, avec mission de louer le Pape de son amour de la paix et de l'assurer qu'il était tout à fait dans les mêmes sentiments [4].

Adrien, qui avait eu une longue indulgence pour les représentants de l'Empereur et pour celui-ci, finit par s'irriter. Cette irritation se reflète dans ses lettres des 21 et 22 novembre 1522. Il y sollicite encore une fois, de façon pressante, Charles-Quint de secourir Rhodes et se plaint amèrement des dégâts faits dans les États de l'Église par les Impériaux. L'affection, que témoigne Charles, ne consiste qu'en des paroles et non en des actes. Adrien dut surtout faire remarquer que l'ambassadeur de l'Empereur ne cessait de lui présenter de nouvelles requêtes, en matière politico-ecclésiastique et financière. Adrien avait dû rejeter beaucoup de ses

[1] Lettre de G. de Medici du 9 octobre 1522. (Archives d'État à Florence.)

[2] Lettre de Manuel à Charles V, du 8 octobre 1522 (Bibl. Acad. di Hist. de Madrid.)

[3] Voy. ses rapports dans BERGENROTH, t. II, n°s 502, 509, 540.

[4] GACHARD, *Corresp.*, XLVI, p. 140.

demandes, par sentiment de ses devoirs [1]. L'ambassadeur espagnol s'efforçait maintenant de gagner par corruption l'entourage du Pape; il réussit à apprendre beaucoup de secrets du secrétaire du Pape, Zisterer. Mais, sur l'affaire principale, il n'obtint rien, parce qu'il put s'apercevoir que, contrairement à ce qu'il supposait, Adrien était tout à fait indépendant de son entourage.

On se faisait généralement, à la cour de l'Empereur, une idée très fausse du nouveau Pape. On voyait toujours en lui l'ancien sujet de Charles, à qui il devait tout et de qui on était en droit d'attendre un appui sans conditions, comme si c'eût été le simple payement d'une dette rigoureuse. Gattinara se permit de le rappeler au Pape, dans le ton le plus insolent.

Adrien fut encore plus fortifié dans la politique de stricte neutralité, qu'il avait gardée jusqu'alors, par la violente pression, que tentèrent sur lui les Espagnols. Il déclara qu'il ne prendrait parti contre François Ier, que si celui-ci envahissait l'Italie. Le peu scrupuleux Manuel provoqua, vers ce temps, un incident, qui dut toucher très péniblement Adrien. Le cardinal Castelnau de Clermont, pour son voyage à Rome, où il arriva le 6 décembre 1552 [2], s'était fait établir par le gouvernement espagnol un sauf-conduit, qui devait assurer sa sécurité près des troupes impériales. Malgré cela, Manuel fit arrêter les gens du cardinal et mettre leur avoir sous séquestre. Il tombait par là sous le coup de l'excommunication, frappant ceux qui empêchaient les voyageurs d'aller à Rome, et Castelnau était non seulement ambassadeur du roi de France, mais cardinal et légat d'Avignon. Le Pape était donc provoqué directement. Comme d'amicales négociations n'eurent pas de succès, Adrien prononça l'excommunication

[1] Lepitre, p. 298; Hœfler, p. 460. — Pour les nombreuses exigences de Charles V, voy. sa lettre à Marguerite d'Autriche, du 15 août 1522 (Archives d'État, à Bruxelles. Papiers d'État, reg., n° 35, f° 26). Elle est caractéristique.

[2] C'est ce qu'annonce G. de' Medici le 8 décembre 1522. Dans une lettre de A. Germanello du 16 décembre 1522, on lit : « El card. de Aus è venuto ad habitare ad una vigna del commendator de S. Spirito poco lontano del palazo per haver commodità negociar con el Papa. » (Bibliothèque de Mantoue.)



contre Manuel et demanda à l'Empereur de le désavouer. L'exaspération de Charles fut encore sensiblement augmentée par les négociations à ce sujet[1]. Malgré tous les incidents survenus jusqu'à ce jour, Adrien espérait encore que son ancien élève changerait de sentiment. Pour le gagner à la cause générale de la chrétienté, il lui destinait l'épée consacrée à la Noël, que les Papes avaient soin d'envoyer aux défenseurs de la foi.

La solennité n'eut pas lieu, par suite d'un événement malheureux. L'architrave de l'entrée de la Chapelle Sixtine s'écroula et écrasa un Suisse à côté du Pape[2]. Dès le 10 décembre 1522, Adrien VI avait, encore une fois, signalé au doge le danger croissant des Turcs et lui avait fait demander du secours par le nonce Alto Bello[3].

Le 1er janvier 1523, Adrien VI fit savoir à l'Empereur, que François Ier avait donné pleins pouvoirs à son ambassadeur, pour traiter de la paix. Avant d'en arriver là, il fallait commencer par un armistice de trois ans; il espérait que l'Empereur y consentirait, car le péril turc rendait la chose plus urgente que jamais. La lettre était à peine expédiée, que la nouvelle arriva que les Impériaux avaient pillé la ville de San-Giovanni dans l'État de l'Église et fait prisonnier là-bas le commissaire pontifical. Adrien, d'ordinaire si calme, entra là-dessus dans une indescriptible irritation; il fit aussitôt mander Lope Hurtado de Mendoza et lui déclara que seule, sa grande affection pour l'Empereur l'avait retenu de s'allier

[1] GACHARD, *Corresp.*, p. 139, 153, 160, 185; *Lett. d. princ.*, t. I, p. 109. De la lettre de Manuel à Charles V, du 8 octobre 1522 (Bibl. de l'Acad. d'Hist. à Madrid), j'ai extrait ce fait intéressant, que celui-ci avait conseillé à l'Empereur surtout de ne pas accorder de sauf-conduit à Castelnau.

[2] *Lett. d. princ.*, t. I, p. 110. Lettre de L. Cati du 26 décembre 1522. (Archives d'État, à Modène.) Lettre de Germanello du 29 décembre 1522 (Archives Gonzague). Les ambassadeurs florentins mandent le 8 juin 1523 de Valladolid : « Hiermattina nella chiesa di S. Paolo con solenne ceremonie prese questa Mta la spada et el capello mandati della S. di N. S. » (Archives d'État à Florence.)

[3] Lettre du 10 décembre 1522. Orig. aux Archives secrètes papales. *Arch. s. Angeli. Arm.*, t. IV, chap. II, n° 31. *Ibid.* un bref au cardinal de Medicis du 10 décembre 1522, pour que celui-ci aide la Hongrie.

tout de suite avec François I[er]. Les auteurs de cet acte de violence, Jean Manuel et Prosper Colonna, seraient frappés d'excommunication [1]. On comprit, du côté des Impériaux, qu'il fallait faire quelque chose, pour apaiser le Pape. En conséquence, Sessa fit venir le vice-roi de Naples, Charles de Lannoy, qui était lié, depuis les Pays-Bas, avec Adrien VI [2]. L'arrivée du vice-roi à Rome avait cependant encore une autre cause. Depuis quelque temps, les nouvelles les plus inquiétantes étaient arrivées, au sujet du sort de Rhodes [3]. Lannoy apportait la nouvelle, que, d'après des communications certaines de particuliers, Rhodes avait capitulé. Adrien fondit en larmes, en recevant cette nouvelle. « Je ne puis pas y croire », s'écria-t-il. Dès maintenant, déclara-t-il aux cardinaux, il n'oserait plus faire de dépense. Il voulait consacrer tous ses revenus à la défense de la chrétienté, dût-il se contenter d'une mitre de toile [4].

Le 28 janvier 1523, eut lieu un consistoire, que le Pape ouvrit par un discours sur Rhodes. Il se déclara prêt à vendre tous ses joyaux pour la guerre turque. On décida la création d'une commission de cardinaux, qui devaient s'occuper du rétablissement de la paix dans la chrétienté et des moyens de trouver de l'argent pour la guerre turque [5]. Dès le lende-

[1] BERGENROTH, t. II, n° 519. « Qua è notorio che la S[ta] dit N. S, sta malisimo conli. ill. s. Prospero Columna et marchese de Pescara per le invasioni incendii et rapine de li castelli de Pallavicini de Piacentino et se la venuta diquesto s. duca oratore Cesareo non la medica et tempera overo altramente si comparga per certo si tiene ne habi a seguire qualche demostratiove vindicativa. » Jac. Cortese à la marquise Isabelle, Rome, 5 janvier 1523. (Archives Gonzague.)

[2] Lettre de G. de' Medici du 25 janvier 1523. Archives d'État, à Florence, et *Diarium* de Blasius de Martinellis. (Archives secrètes.) D'après ce dernier, Lannoy repartit de improviso, le 31 janvier.

[3] Lettre de B. Albergati des 9 et 12 janvier 1522. (Archives d'État, à Bologne.)

[4] « Rhodi certissimamente è perso a patti zoe per deditione spontanea... Hozi N. S. ha lachrimato per pietate excusandosi non haver potuto tirar li principi christiani al suo soccorso. » L. Cati, 27 janvier 1523. (Archives d'État, à Modène.)

[5] Die merc. 28 Januarii 1523 : « S. D. N. fecit verbum de rebus Turcarum et de periculo, in quo versatur insula Rhodi, et *ad hoc* deputavit nonnullos rev. dominos cardinales ad cogitandum modum et formam in quo possit fieri concordia et pax inter principes christianos et ad inveniendas

main, cette commission se réunit [1]. L'effroi, que souleva la nouvelle apportée par Lannoy, fut d'autant plus grand, qu'on annonçait en même temps d'Allemagne un progrès [2] considérable de l'hérésie luthérienne. D'autres rapports annonçaient cependant que Rhodes résistait toujours. Longtemps encore, Adrien paraît n'avoir pas entièrement cru à la perte de l'île. Le 3 février 1523, il déclarait, dans une lettre très affectueuse à l'Empereur, qu'aussi longtemps que Rhodes serait en aussi grand danger, il ne pourrait sous aucune condition entrer dans la ligue, comme le lui avait demandé Lannoy [3]. Pourtant, il résulte du discours qu'Adrien VI prononça, le 11 février, au consistoire, que cet important boulevard lui paraissait alors perdu. Dans la même assemblée, le Pape communiqua aux cardinaux sa résolution de demander une trêve de trois ou quatre ans aux princes chrétiens, de lever une dîme et d'envoyer des légats, particulièrement en Hongrie [4]. Peu de jours auparavant, l'ambassade d'obédience du roi Ferdinand avait représenté, d'une façon très pressante, le danger où ce pays se trouvait et demandé du secours contre les infidèles [5].

pecunias pro manutentione belli contra præfatos hostes fidei christianae. » (Archives consistoriales du Vatican.) Du rapport de G. de' Medeci du 28 janvier 1523, il ressort qu'on lut en consistoire une lettre du roi de Hongrie. (Archives d'État, à Florence.)

[1] Lettre de G. de' Medici, du 29 janvier 1523 (Archives d'État, à Florence) et Blasius de Martinellis, *Diarium*.

[2] « Heri giunse la infelice et dolorosissima nova della perdità de la isola et città di Rodi, laquale ha fatto restare tutta questa corte et maxime quelli che hanno intelligentia attoniti et stupefati. Piaccia a N. S. per sua misericordia pigliare la protectione de sua santissima fede, perche da uno lato el Turco, da l'altro Luttero et tra li principi tanta dissensione et rabie fanno che molti secoli sono la religione christiana non si trovò a maggiore pericolo. N. S[re] per sua somma bontà non mancherà de fare tutte le possibili provisioni per la publica saluta. » B. Albergati le 27 janvier 1523. Voy. aussi la lettre du 12 janvier 1526 sur les progrès du luthéranisme en Allemagne. (Archives d'État, à Bologne.)

[3] Beaucoup ne croyaient pas encore à la perte de l'île. Voy. lettres d'Albergati des 6 et 10 février 1523.

[4] Voy. *Acta consist.* à notre supplément.

[5] Voy. *Acta consist.*, et B. Albergati, 10 février 1523. Le Pape avait déjà délibéré sur la défense de la Hongrie. Au sujet de ses plans, voir la lettre de G. de' Medici du 23 janvier 1523. (Archives d'État, à Florence.)

Le 23 février, eut lieu un nouveau consistoire. Le Pape y annonça que François Ier s'était déclaré prêt à la paix, mais qu'on attendait encore la réponse de Charles-Quint et de Henri VIII. En conséquence, il proposa que le collège des cardinaux fît, près de ces deux princes, une démarche pour la conclusion de la paix ou tout au moins une trêve. La nomination des légats aux princes chrétiens fut présentée au Pape, puis, le 27 février, eut lieu celle de Colonna en Hongrie [1].

Il était très naturel qu'Adrien se préoccupât surtout de la défense de la Hongrie. Longtemps on avait douté à Rome de la chute de Rhodes, car les nouvelles les plus contradictoires — telles que celles, d'après lesquelles les Turcs auraient été repoussés — avaient couru. Jusqu'au dernier moment, on avait espéré que cette île si forte se maintiendrait [2]. C'était d'autant plus attristant, qu'on avait la certitude que le grand maître avait été forcé à capituler, le 21 décembre 1522 [3]. Avec un courage sans exemple, les chevaliers avaient résisté et repoussé victorieusement vingt assauts. Ce ne fut que lorsque la dernière munition fut consommée, que les défenseurs, abandonnés par l'Occident, malgré les avertissements les plus pressants d'Adrien [4], durent consentir à un traité, du reste tout à fait honorable [5].

[1] Outre les *Acta consist.*, voy. la lettre de G. de' Medici du 27 février 1523, la lettre de A. Germanello du 5 mars 1523 et celle d'Albergati du dernier février 1523.

[2] Voy. *Lett. d. princ.*, t. I, p. 111. Le 2 mars 1523, G. M. della Porta mandait que Rhodes résistait encore.

[3] Le Pape, ainsi qu'il ressort de son bref à la reine Catherine d'Angleterre (Gachard, *Corresp.*, p. 273), avait eu, au plus tard le 23 février, la nouvelle certaine de la perte de cet important boulevard.

[4] « Nonnunquam papa Adrianus scribebat in calce brevium ad reges et presertim ad imperatorem hanc clausulam : Benedicat te, fili carissime, Deus omnipotens tribuatque omne optatum ad defensionem fidei sancte sue. » Cod., 1888, f° 29. (Bibliothèque angélicane à Rome.)

[5] On a des détails un peu circonstanciés sur la chute de Rhodes dans Sanuto, t. XXX, p. 111, et Tizio, *Hist. Sen.* La plainte élevée en Italie et en Suisse par les adversaires d'Adrien, qui lui reprochaient de ne s'être pas préoccupé de Rhodes, a été flétrie par Hœfler, comme déplorable et insensée.

*
* *

Lorsque l'ambassadeur vénitien fit au Pape un rapport plus détaillé de la chute de Rhodes, celui-ci s'écria, les larmes aux yeux : « Pauvre chrétienté! Je serais mort content, si j'avais pu réunir les princes pour sa défense. »

D'un regard clairvoyant, le Pape reconnut la grande portée de la conquête de Rhodes et des îles qui en dépendaient, par où le passage, jusque-là fermé à la flotte ottomane, entre Constantinople et Alexandrie, était ouvert et un coin était enfoncé entre les îles de Chypre et de Crète, encore en possession de Venise. Pendant que les Turcs s'efforçaient de prendre la souveraineté dans la Méditerranée orientale, ils étaient attirés à la conquête de l'Italie, comme à une proie d'importance. Déjà se répandait le bruit de leur intention de tenter de prendre un territoire en Apulie. « Le Pape, rapporte un agent de Wolsey, est saisi d'une angoisse mortelle et chacun est à peu près dans le même état. Lorsque Annibal parut devant les portes de l'antique Rome, la terreur ne fut pas de moitié aussi grande, car on sait que l'on a affaire au plus grand souverain du monde. » On croyait que le Pape se rendrait à Bologne, surtout si la peste reparaissait à Rome[1]. « La peur a été encore accrue, lorsqu'on a arrêté à Rome divers espions turcs[2]. »

[1] Outre le rapport à Wolsey, dans BREWER, t. III, p. 2, n° 2891, et celui de MIGUEL DA SILVA dans *Corp. dipl. port.*, p. 121, voy. aussi SANUTO, t. XXXIV, p. 28, et la lettre de G. de' Medici aux Otto di Pratica, Rome, 3 mars 1522. On y lit : « per lettere di Venetia affermono la perdita di Rodi e che in Candia havea cominciato a comparir de cavalieri di Rodi. N. S^re, benche sempre l'habbia creduto, ne sta di mala voglia ne si pensa habbea a tenersi sicuro qui per ogni piccola novità facessi el Turco in Puglia o le Marche e di già intendo si ragiona di fuggir la pesta a Bologna seguitandoci di far danno. » (Archives d'État, à Florence.) — Voy. aussi la lettre de B. Albergati du 6 mars 1523 dans Archives d'État, à Bologne.

[2] Voy. le rapport de B. Albergati du 6 mars 1523 : *Qui in Roma si sono scoperti alcuni Greci spioni di esso Turco,* dans Archives d'État, à Bologne, et la lettre de Médicis, du 11 mars 1522. (Archives d'État, à Florence.)

La perte sensible, que la chrétienté avait éprouvée, était un grave grief contre la lenteur des puissances occidentales et une grande justification de la politique d'Adrien. Abandonner Rome, le noble Pape n'y pensait point; il restait courageusement à son siège, malgré les dangers que lui préparaient les Turcs et la peste, s'occupant avec zèle à sauver ce qui pouvait être encore sauvé. Il fit bientôt une démarche, qui fut tenue si secrète, que — comme le racontait l'ambassadeur allemand, qui épiait tout avec soin — ni le secrétaire du pape Zisterer, ni personne n'en sut rien. Après qu'Adrien eut refusé, par une lettre du 2 mars 1523, son adhésion à la ligue proposée par Charles-Quint et se fut plaint des attaques provenant des serviteurs de l'Empereur, notamment de Manuel, il adressa, le jour suivant, à son ancien élève et maître, une lettre qui n'est pas moins courageuse. Il y jetait un regard en arrière sur ses tentatives antérieures, infructueuses, pour amener l'Empereur et les autres princes à un traité de paix et à la guerre contre les Turcs. Nul doute que le sultan, en possession de Belgrade et de Rhodes, poursuivrait en Hongrie, ainsi que dans la Méditerranée, sa guerre de conquêtes. La seule manière de conjurer ce danger était que les princes chrétiens fissent entre eux la paix. Son espoir, que l'Empereur serait le premier à la faire, avait été malheureusement trompé. Si maintenant Charles et les rois d'Angleterre et de France n'abandonnaient pas, au moins pour la durée de trois ans, leurs querelles et n'entreprenaient pas une guerre générale contre les Turcs, il pourrait fort bien arriver à l'Empereur, d'être chassé de ses États héréditaires. Le danger était d'autant plus grand, que plusieurs princes chrétiens accablaient leurs sujets, encore plus que le sultan. Lui, Pape, fort de son devoir, était poussé à demander la paix, ou au moins un armistice aux princes belligérants [1].

Le même jour, partirent encore des lettres d'une teneur

[1] Voy. les lettres à ce sujet dans CHARRIÈRE, t. I, p. 96; *Corp. dipl. port.*, t. II, p. 116.

semblable, pour les rois de France, d'Angleterre et de Portugal, puis, bientôt après, pour d'autres princes chrétiens, comme Sigismond de Pologne. Le Pape rappelait à François Ier le sort des princes asiatiques, qui avaient été battus par les Turcs, parce qu'ils s'étaient endormis dans une fausse sécurité. Fort de l'obéissance, qui était due au représentant du Christ, il lui ordonnait, sous peine d'encourir le châtiment du Dieu tout-puissant, devant le tribunal duquel il aurait à paraître un jour, de donner, sitôt après la réception de sa lettre, son adhésion à une suspension d'armes, pour ensuite participer à la guerre turque. La lettre au roi de Portugal est également rédigée en termes très sévères : « Malheur aux princes, y lit-on, qui abusent de la souveraineté, qui leur a été confiée par Dieu, en l'employant non à sa gloire et à la défense de son peuple élu, mais à se perdre mutuellement! » Le collège des cardinaux fut invité à rappeler les princes chrétiens à leur devoir, en des lettres particulières. Adrien fit remarquer au cardinal Wolsey, que le lieu le plus propre aux négociations pour la trêve était Rome. Outre cela, Bernardo Bertolotti fut renvoyé comme nonce à Londres, avec mission, en passant par la France, d'agir aussi sur François Ier [1]. Le Pape fit, les larmes aux yeux, les plus pressantes représentations aux ambassadeurs, qui habitaient Rome [2]. Déjà il voyait les Turcs en Italie [3], car on apprit que ceux-ci, à leur entrée à Rhodes et à Constantinople, avaient crié : « A Rome! A Rome [4]! »

A ces sérieux conseils aux puissances chrétiennes, Adrien VI mêlait des ordonnances, pour recueillir les fonds nécessaires

[1] Voy. lettre de A. Piperario, du 16 mars 1523, Rome. (Archives Gonzague.) — Voy. aussi le rapport de G. de' Medici du 1er mars 1523 (Archives d'État, à Florence) et Gachard, *Corresp.*, III.

[2] *Corp. dipl. port.*, t. II, p. 123.

[3] « N. S. sa del certo che il Turco fa una spaventissima et tremenda armata a Costantinopoli per la impresa de Italia. » B. Albergati, 11 mars 1523. (Archives d'État, à Bologne.)

[4] « In la sua intrata et uscita di Rhodi, li Turchi mai fecero altroche gridare Italià, Italià, a Roma, a Roma et altre tante hanno fatto nel suo triomphante ingresso in Constantinopoli. » Le Pape fait tout, rassemble de l'argent, conseille la paix, écrit Albergati, le 16 mars 1523.

à la croisade. Étant donnée la pauvreté de la Chambre apostolique, il se vit forcé à recourir aux décimes et aux taxes, moyen qu'il aurait, en d'autres temps, volontiers évité. Dès la fin de janvier, il avait été question de ces ordonnances. Le Pape dit alors aux cardinaux, qu'il avait l'intention de vendre son argenterie; avant d'imposer aux autres pays une taxe au sujet des Turcs, il voulait commencer par s'en imposer une pareille à lui-même[1]. Il mettait maintenant cette ordonnance à exécution. Une bulle du 11 mars 1523 imposait à tout le clergé et à tous les officiers de l'État de l'Église, pour les deux prochaines années, une dîme turque, que fut chargé de recueillir le cardinal Fieschi. Adrien justifia cette mesure par le danger, que couraient Rome et toute la chrétienté[2]. On s'attendait à la publication immédiate de cette bulle[3], il paraît que les cardinaux y firent opposition. Ce n'est que le 16 mars, en un consistoire, où l'envoyé du Ban de Croatie demandait du secours, qu'ils y donnèrent leur assentiment[4]. Le 18 mars, put être publiée une seconde bulle, qui obligeait toute habitation, dans l'État de l'Église, à payer un demi-ducat[5]. On espérait, par ces taxes, réaliser l'argent, pour pouvoir envoyer contre les Turcs une armée de cinquante mille hommes. Le commandement en chef en fut

[1] Voy. le rapport de G. de' Medici, de Rome, 29 janvier 1522, dans lequel on lit : « S. S^tà^... disse quando bisogni che vuole vender quanti argenti ha et altriche pùo per tale impresa ne voler si gravassi per ancora altri potenti, ma che li sua subditi fussino li primi a cominciar ad aiutar. » (Archives d'État, à Florence.)

[2] *Bulle. Etsi ad amplianda ecclesiarum omnium commodo*, dans *Corp. dipl. port.*, t. II, p. 124. « Io non fo altro chè fare minute et bolle per decime et impositione per tutta la Christianità », écrit Albergati, le 11 mars 1523. (Archives d'État, à Bologne.)

[3] « Domani si publicano le decime per tutto il dominio ecc° alli preti et qui sopra a tutti li uffitiali. » G. de' Medici, le 10 mars 1522.

[4] *Acta consist.*, voy. aussi la lettre de G. de' Medici du 16 mars 1523 (Archives d'État, à Florence) et celle d'Andrea Piperario du 18 mars 1523 aux Archives Gonzague.

[5] « In consistorio di stamatina è suto publicato la bolla di porre mezo ducato per fuoco a tutti li subditi della chiesa. » G. de' Medici, 18 mars 1523. Voy. aussi le rapport de Germanello du 28 mars 1523 et les lettres d'Albergati des 20 et 18 mars 1523. (Archives d'État, à Bologne.)

attribué au duc d'Urbin [1]. Un fait caractéristique du zèle du Pape fut que lui-même, contrairement à ses principes habituels, faisait payer maintenant les charges et les dignités. Il justifiait cela, par la nécessité de la chrétienté, qui autorisait de pareils moyens. Adrien, raconte l'ambassadeur, que cela concernait, est si accablé de soucis, qu'il se repent presque d'avoir accepté la tiare [2]. Mais il ne faiblissait pas dans ses efforts pour la défense de la chrétienté et surtout du royaume de Hongrie, le plus menacé maintenant. Le 23 mars, eurent lieu là-dessus de longues délibérations au consistoire. Il s'agissait, avant tout, de trouver l'argent à donner au légat, qu'on envoyait en Hongrie. Celui-ci obtint en outre — mais cela secrètement et seulement en cas de nécessité — le plein pouvoir d'aliéner les biens des Églises de Hongrie, pour la défense de ce territoire contre les Turcs. Adrien, par une bulle du 4 avril 1523, accorda au roi Ferdinand Ier, en vue de la guerre turque, un tiers des revenus de l'année de tout le clergé séculier et conventuel du Tyrol.

L'ambassadeur portugais, Miguel de Silva, dans un rapport à son Roi, représente, à côté d'autres raisons, qui devaient le décider à envoyer des vaisseaux et de l'argent, pour la guerre turque, le changement de vie du Pape, propre, disait-il, à décider tout bon chrétien à la charité et à une aide active. Les concessions, auxquelles Adrien se résolvait, firent encore plus d'impression sur les princes; c'est ainsi qu'il accorda au roi de Portugal le commandement à vie de l'ordre militaire du Christ; d'autres marques de faveurs succédèrent dans la suite. Adrien VI chercha à gagner le roi d'Angleterre à son entreprise de croisade, en accordant exceptionnellement différentes faveurs, concernant des bénéfices, au cardinal Wolsey, tout-puissant sur lui et enfin en octroyant à ce dernier la légation anglaise à vie [3]. Wolsey réussit, là-dessus,

[1] C'est ce que rapporte Andréa Piperario dans une lettre du 18 mars 1523 (Archives Gonzague.) — Voy. aussi la lettre de B. Albergati du 23 mars 1523. (Archives d'État, à Bologne.)

[2] BREWER, t. III, p. 2, n° 2893.

[3] Le 22 février 1523, Henri VIII l'en remercia. J'ai trouvé l'original de cette lettre aux Archives du château Saint-Ange. *Arm.*, t. IV, chap. II, n° 26.

à décider son Roi, à envoyer un ambassadeur spécial, le docteur Clerk, pour la négociation de la paix et de la trêve [1].

François Ier resta, à l'égard du Pape, dans sa tactique antérieure, qui consistait à prendre en apparence une attitude très prévenante et à protester de son penchant à la paix et de ses dispositions à participer à la guerre turque, tout en déclarant que Milan, son fief héréditaire, devait lui être restitué [2].

Après qu'il eut reçu la lettre pressante du 3 mars, le bruit courut que François Ier avait donné carte blanche pour la paix [3]. Mais, fin mars, arriva une lettre du Roi, écrite sur un ton orgueilleux et dans laquelle il revenait à sa demande de restitution préalable de Milan [4]. Cela dut impressionner d'autant plus péniblement le Pape, que François Ier lui avait encore, le 5 février, adressé, de façon pressante et très humble, la prière de prendre en main [5], fort de son autorité, les négociations, concernant la paix et la trêve. Adrien fut complètement hors de lui, lorsque le cardinal Castelnau de Clermont voulut, en termes arrogants, justifier la conduite de François Ier. « Le roi, dit-il à celui-ci, est cause que la paix si nécessaire est encore en suspens. » Les cardinaux, à qui le Pape se plaignit de l'obstination de François Ier, répon-

[1] Gachard, *Corresp.*, LV.

[2] Voy. les deux lettres de François Ier à Adrien VI, datée l'une de Paris du 5 février 1523, l'autre de Saint-Germain-en-Laye du 28 février 1523 (*Copies contemporaines* aux archives d'État à Vienne). Ces deux lettres sont extrêmement significatives. Dans la seconde, il est déjà question de la chute de Rhodes, que François Ier déplore fort. Il proteste de sa bonne volonté pour la guerre turque, en termes aussi énergiques qu'on puisse les imaginer. (Nous qui désirons ne porter le titre de très chrétien sans cause), mais il faut qu'on lui restitue Milan, car (charité bien ordonnée commence par soy).

[3] Ce détail important, que confirme le document de de Praet dans Gachard, *Corresp.*, se trouve dans une lettre d'André Piperario du 16 mars 1523 : « De Franza se intende che'l re ha mandato la carta bianca al papa de la pace quasi per acquistare la benivolentià del papa et irritare S. Sta contra di Cesare. » (Archives Gonzague.)

[4] Gradenigo, le 1er avril 1523, dans Sanuto, t. XXXIV, p. 93.

[5] « Tres sainct père nous supplions et requerons encore très dévotement Vre d. Sto qu'il luy plaise prendre en mains le faict de la paix universelle ou trève et en usant de son auctorité mectre peinne de la conduyre, faire treiter et concluire telle, que nul des princes n'ait cause de la réffuser. » Lettre datée de Paris, 5 février 1523. Copie aux Archives d'État, à Vienne.

dirent qu'aucun arbre ne tombe d'un seul coup et qu'Adrien devait envoyer un nouveau bref. Le Pape suivit ce conseil [1], il espérait toujours un changement de disposition du souverain français.

L'Empereur procédait maintenant bien plus en homme d'État. La résolution d'Adrien et plus encore le fait que la guerre contre la France, en Picardie et aux Pyrénées, prenait une tournure malheureuse, avait produit chez Charles-Quint, dès le milieu de février, une sorte de changement de disposition. Il fit communiquer alors à Sessa les conditions, dans lesquelles il serait disposé à un armistice et à la paix, mais ni l'ambassadeur d'Angleterre ni celui de France ne devaient être mis au courant de rien. Par cette démarche, Charles voulait surtout obtenir la confirmation, si longtemps demandée en vain, de la bulle de croisade *(Cruzzada)* et l'abandon du quart des revenus ecclésiastiques dans ses États [2]. La chute de Rhodes avait incontestablement produit sur l'Empereur une profonde impression. Son entourage pensait autrement. Gattinara conseillait surtout de ne pas donner de réponse à la lettre pressante du 3 mars. Charles-Quint se décida cependant à confier à Sessa de pleins pouvoirs, pour conclure une trêve, conformément aux clauses rédigées par Adrien. En même temps, il envoya un mémoire à Rome, qui devait justifier son attitude antérieure et transformer les dispositions du Pape à son égard. La plupart des propositions, que contenait ce document, n'étaient autre chose à la vérité qu'une série de faveurs, que Charles stipulait. En même temps, il agissait par la corruption, sur la plus vaste échelle, de ceux qui possédaient la confiance du Pape.

[1] J'ai trouvé, aux Archives nationales de Paris, t. L, p. 257, l'original de ce bref, daté du 2 avril 1523 et qui manque dans Charrière. Il commence par ces mots : « Litteræ M^{tis} tuæ ult. februarii proxime prœteriti ad nos datæ et paucis ante diebus exhibitae non modica animi admiratione nos affecerunt. »

[2] Gachard, *Corresp.*, II, p. 174. — L'instruction du 14 février 1523 pour Claude de Bissy se trouve aux Archives d'État à Bruxelles. (*Corresp. de Charles V* avec divers en Italie.) Elle est citée ici d'après les Archives d'État, à Vienne. J'y trouve aussi la réponse d'Adrien VI à l'Empereur, datée de Rome, du 15 avril 1523.

Les choses en étaient là lorsque arriva un événement qui, d'un seul coup, modifia toute la situation à Rome.

Lorsque Adrien arriva en Italie, il avait trouvé le collège des cardinaux divisé : du côté du parti opposé aux Médicis, les plus graves plaintes lui avaient été présentées, notamment à cause du procès qui avait été conduit, relativement à la conjuration du cardinal Pettrucci. Adrien ne put introduire une revision de ce procès, revision qui n'eût pas abouti [1]. Une tentative de réconcilier avec le vice-chancelier Médicis [2], le cardinal François Soderini, tout particulièrement exaspéré, échoua complètement, ce qui ne doit pas étonner, car le vice-chancelier avait connaissance de la participation de Soderini à la conjuration ourdie à Florence [3].

Médicis, qui ne pouvait se consoler de la perte de sa grande influence à la Curie, se retira, dès octobre 1522, à Florence [4], ce qui donna beau jeu à son adversaire Soderini. Les querelles d'Adrien avec l'Empereur et l'attitude, un moment sage, de François Ier, le favorisèrent; le vieux partisan de la France gagna de plus en plus la confiance du Pape. Soderini savait, à la vérité, dissimuler son parti pris, en faveur de cette puissance. Il se montra plein de zèle pour les tentatives pacifiques du Pape et lui fit remarquer l'esprit, belliqueux et partial pour l'Empereur, du cardinal Médicis. Même, il le rendit suspect de s'être enrichi, de façon illicite, sous le règne de Léon X. Sessa et le cardinal de Médicis surveillaient, pendant ce temps-là, attentivement, les relations de leur adversaire avec François Ier. Fin mars 1523, Médicis

[1] Soderini était particulièrement actif à ce point de vue. Voy. lettre de G. M. della Porta du 13 septembre 1522 aux Archives d'État, à Florence.

[2] N. S. stringe de metter bona pace et concordia fra mons. revmo et Volterra, raconte G. T. Manfredi le 29 septembre 1522; voy. aussi le rapport de G. de' Medici du 29 septembre 1522 (Archives d'État, à Florence) et les lettres de A. Taurelli des 28 septembre et 1er octobre 1522, aux archives d'Etat, à Modène.

[3] Voy. sur ceux-ci : *Giorn. stor. d'Arch. Toscani*, t. III, p. 121, 185, 239; *Giorn. d. lett. ital.*, t. XXXIX, p. 328, et Zandonati, *La congiura contra il card. G. de' Medici*, Rovereto, 1891.

[4] G. de' Medici et Castiglione (lettre du 13 octobre 1522. Archives Gonzague), annoncent son départ le 13 octobre 1522.

réussit à se saisir d'un Sicilien, François Impériale, qui devait se rendre à Venise et en France, avec une mission de Soderini pour ses neveux. Sur ledit Sicilien, on trouva des lettres du cardinal, dans lesquelles il était dit, que si François Ier persistait plus longtemps dans son attitude, les Vénitiens et tous ses autres amis en Italie lui tourneraient le dos. Lorsqu'on eut expliqué les passages chiffrés des lettres, on reconnut qu'il s'agissait de préparer un soulèvement en Sicile contre l'Empereur, soulèvement qui, organisé avec la complicité de la France, devait donner le signal d'une invasion de François Ier dans la Haute-Italie. Dans ces lettres, le Pape était en outre, et contrairement à toute vérité, représenté comme partisan de l'Empereur; Médicis fit part aussitôt de sa découverte à l'ambassadeur impérial à Rome, et celui-ci se hâta de tout communiquer au Pape [1]. Médicis et l'ambassadeur du roi Ferdinand étaient dans la joie d'avoir en mains une preuve évidente de la perfidie des Français. Ils espéraient, par là, amener Adrien à abandonner la neutralité [2]. Tout avait été mis en œuvre dans ce but [3].

Adrien VI refusa d'abord de croire à la trahison de son conseiller, mais il dut bientôt se convaincre que Soderini n'avait pas eu peur de traverser son ardent désir de la paix et, au plus fort du danger turc, d'attirer sans scrupule, en Italie, la furie de la guerre. Il résolut de démasquer le coupable et de le punir sévèrement. Il ne fut plus douteux pour

[1] Outre les rapports des envoyés de Portugal (*Corp. dipl. port.*, t. II, p. 143, 152) et de Venise (SANUTO, t. XXXIV, p. 122), voy. le rapport de F. Strozzi aux *Arch. stor. Ital.*, 5e série, t. XIV, p. 38; CORNELIUS DE FINE, *Journal* (Bibliothèque nationale, à Paris); le rapport de Balbi du 12 avril 1523 (Archives d'État, à Vienne) cité dans notre supplément, et la lettre de G. de' Medici, datée du 10 avril 1522. (Archives d'État, à Florence.)

[2] Plusieurs croyaient, à Rome, que tout le procès contre Soderini était une « pratica » habilement agencée par les Espagnols, « per fare saltare questo christianazo del papa a pedi gionti in la parte imperiale con questo mezo che non potra dire più de volere essere neutrale ». C'est ainsi qu'en parle au duc de Ferrare, le 29 avril 1523, L. Cati, dans un rapport chiffré.

[3] G. de' Medici écrit, dès le 10 avril 1523 : « Non so quel che farà il papa per la sua bontà, pure questi Imperiali intendo li caricheranno li panni adosso quanto porranno. » (Archives d'État, à Florence.)

lui que Soderini avait cherché à le tromper aussi sur le cardinal de Médicis. Avant d'aller plus loin, il fit venir à Rome ce dernier, qui était le chef du parti de l'Empereur, dans le Sacré Collège. Médicis, qui jusque-là avait habité Florence, dans l'attente et le mécontentement, répondit à cet appel avec la plus grande joie. Il entra, le 23 avril 1523, dans la Ville éternelle, avec une escorte vraiment royale de plus de mille cavaliers. Les gens les plus distingués, plusieurs cardinaux, même de vieux ennemis mortels, comme François-Marie de la Rovère, vinrent à sa rencontre jusqu'à Ponte-Molle. Le 25 et le 26 avril, il parut au Consistoire; ce dernier jour, il eut après déjeuner une audience privée du Pape. Le bruit se répandit, que tous deux s'étaient rendus ensemble au Belvédère, puis à une vigne et y avaient passé tout l'après-midi.

Le lendemain 27 avril, Adrien manda vers la vingt-troisième heure (7 heures du soir) le cardinal Soderini, qui monta à cheval et accourut en hâte, avec sa suite, au Vatican. Dans les banchis et au Borgo, on s'étonna qu'un cardinal se rendît, à cette heure inusitée, à une audience. Une demi-heure après, on vit le cortège revenir sans Soderini; bientôt on apprit que celui-ci était arrêté. Voici comment cela s'était passé.

Lorsque Soderini se présenta à la tour Borgia, devant le Pape, il y trouva le cardinal Médicis et Sessa. A la question, que lui posa Adrien, s'il avait écrit au roi de France, Soderini répondit que non; le Pape lui mit alors sous les yeux les lettres saisies. Le rusé cardinal voulait encore contester, mais Adrien entra dans la plus grande irritation et lui déclara qu'il était arrêté. En vain, Soderini demanda qu'on le laissât au Vatican. Il fut transporté au château Saint-Ange, où aucun de ses serviteurs ne put l'accompagner. Tous ses papiers et objets de valeur furent, le même soir, mis sous séquestre. Dans un Consistoire, tenu le lendemain matin, le Pape donna les raisons de son arrestation et chargea les cardinaux Carvajal, Accolti et Cési, de l'instruction du procès entamé contre Soderini. Le cardinal prisonnier se refusa

à prendre de la nourriture, si bien que le châtelain goûta par compassion, devant lui, aux mets qui lui étaient servis. Le Pape éprouva aussi de la compassion pour ce vieillard, il lui accorda, dans la suite, trois de ses serviteurs et lui fit restituer son bien. Il laissa cependant l'affaire suivre son cours, d'autant plus qu'on fit la découverte que Soderini, pendant l'absence d'Adrien, avait préparé un schisme avec l'aide de la France[1].

La chute de Soderini rendit au vice-chancelier Médicis, en une seule fois, une place prépondérante à la Curie. Bientôt, dans son palais, régna plus de vie qu'au Vatican : les antichambres étaient remplies de visiteurs, qui attendaient leur tour d'audience; il ne se passa pas de jour, où quatre, cinq cardinaux ne parussent chez lui. On commençait à dire que Médicis était le futur Pape. Son influence était, dès lors, très grande sur Adrien. Les Impériaux remarquaient avec satisfaction, que le chef de l'Église était devenu beaucoup plus favorable à Charles-Quint. Ils s'illusionnaient cependant, en se figurant qu'Adrien était en voie de passer complètement au parti espagnol. Si le Pape, en réunissant à la couronne d'Espagne, les trois grandes maîtrises de Santiago, de Calatrava et d'Alcantara, faisait une concession importante à Charles-Quint, il continuait cependant, dans les grandes questions de la politique européenne, à garder la neutralité, qui convenait au père de la chrétienté, et à agir, de cette façon, pour la paix[2]. Dans ce dernier but, il lança, le 30 avril, une bulle, dans laquelle, fort de son autorité souveraine sur

[1] Voy. lettre de A. Germanello du 27 avril 1523, au supplément; lettres de B. Albergati des 27 et 30 avril 1523. (Archives d'État, à Bologne.) Sessa, dans Bergenroth, t. II, n° 545; Brewer, t. III, p. 2, n° 3002, et notamment le rapport très détaillé et jusque-là peu apprécié à sa valeur de Miguel da Silva, *Corp. dipl. port.*, t. III, p. 63. — Voy. aussi P. Martyr, *Op. epist.*, p. 778, et Jovius, *Vita Adriani VI*. Que Sauli appartînt à la commission des cardinaux, comme le dit Hœfler, est une erreur, car celui-ci était mort depuis longtemps. Plus tard on adjoignit C. de Cardona et G. Ghinucci aux trois cardinaux; voy. *Epifanio*, p. 401. Sur le consistoire du 28 avril 1523, voir au supplément.

[2] « N. S^re^ al presente non attende ad altro che a procurare la pace tral principi christiani. » B. Albergati le 18 avril 1523. (Archives d'État, à Bologne.)

toute la chrétienté, il imposait une trêve de trois ans, dont il ordonnait l'observation aux princes, sous les peines ecclésiastiques les plus sévères : l'excommunication immédiate et l'interdit. Ils avaient assez versé le sang de leurs frères; les princes n'avaient que trop fait rage les uns contre les autres, ils n'avaient que trop de motifs de s'en tenir là, sous peine de voir Dieu leur reprendre le pouvoir qu'il leur avait confié [1].

Adrien fit tout ce qu'il put, en faveur de la Hongrie [2], la plus immédiatement menacée. L'envoi du légat, destiné à ce pays, avait été retardé, parce que les cardinaux auxquels on avait songé, Colonna [3] d'abord et puis Campeggio, avaient refusé [4] et parce que la réunion des moyens financiers, destinés au secours de la Hongrie, présentait les plus grandes difficultés. Le Pape éprouva un profond chagrin, de ne pouvoir tout de suite venir en aide à ce pays, dont le danger lui était peint sous les plus vives couleurs. Déjà, on craignait à Rome que le roi de Hongrie ne fît la paix avec les Turcs [5]. Lorsqu'on eut enfin réussi à trouver, dans la personne de Cajetan, un légat convenable, on eut encore la plus grande peine du monde à rassembler les 50 000 ducats, que celui-ci devait emporter. La nomination de Cajetan, comme légat de Hongrie, de Pologne et de Bohême, fut soumise au Consistoire du 8 mai [6]. Dans un autre Consis-

[1] *Bulle Monet nos* dans *Acta Tomic.*, t. VI, p. 271; *Bull.*, t. V, p. 10; en dernier lieu, le bref du 1er mai qui les accompagnait. — Voy. aussi dans Sanuto, t. XXXIV, p. 180, la bulle qui avait été close le 26 avril. (Lettre de A. Germanello du 27 avril 1523. (Archives Gonzague.)

[2] Lettres de B. Albergati des 24 avril et 5 mai 1523. (Archives d'État, à Bologne.)

[3] Voy. aussi lettre de A. Germanello du 14 avril 1523. (Archives Gonzague.)

[4] Parmi les nombreuses erreurs de Maurenbrecher, *Geschichte der Katholischen Reformation*, il faut signaler celle-ci, que Campegio aurait été effectivement envoyé alors en Hongrie.

[5] « Qui sono lettere d'Ungheria e dubitasi forte chel re non s'accordi col Turco, visto le poche provisione che si sono facte e disengnono da farsi per la christianità. » Lettre de l'ambassade d'obédience florentine, datée de Rome, du 28 avril 1523. (Archives d'État, à Florence.)

[6] *Acta consist.*, 8 mai 1523. Voy. aussi lettre de G. M. della Porta du 10 mai 1523. (Archives d'État, à Florence.)

toire du 27 mai[1], on négocia encore sur la réunion des fonds; les Romains opposaient une grande résistance au payement des taxes turques[2]; beaucoup ne craignaient pas, dans leur dépit pour ces nouvelles charges, de traiter de chimères, les tentatives de croisade du Pape[3]. Ce manque de désintéressement n'attrista pas moins le Pape, que le prolongement de la peste à Rome[4]. Depuis le 19 mai, il souffrait lui-même d'attaques de fièvre. Le 27, il était de nouveau guéri[5]; le même jour, courut la nouvelle, que le souverain de Valachie avait déjà traité de la paix avec les Turcs[6]. « Chaque jour, rapporte l'ambassadeur portugais, Adrien parle de l'urgence du péril turc. » A maintes reprises, le Consistoire eut à s'occuper des appels de secours, qui partaient de Hongrie et de Croatie[7]. Le Pape dut repousser[8],

[1] *Acta consist.*, 27 mai. Voy. au supplément lettre d'Albergati du 30 mai 1523

[2] Lettre d'Abbadino du 24 mai 1523. (Archives Gonzague.) Voy. *Lett. d. princ.*, t. I, p. 114.

[3] Rapport chiffré d'André Piperario, du 18 mars (1523) : « Qui ognuno se trova mal contento per il pessimo governo del papa e se dubita che la cosa de queste decime non sià una chimera e che non si faccià nulla che vaglia. » (Archives Gonzague.) Voy. aussi Tizio, *Hist. Sen.*

[4] Lettre des ambassadeurs d'obédience florentins, datée du 22 mai 1523 (Archives d'État, à Florence) et *Acta consist.*, 15 mai 1523.

[5] Les ambassadeurs spéciaux florentins, qui avaient prêté, le 27 avril, le serment d'obédience, écrivent dans leur rapport du 20 mai 1523 : « N. S[re] hebbe hyeri uno poco di scesa e con epsa alquando di febre sta nocte passata posò... Questo giorno è stato assai quietamente in modo si spera che non habbia haver altro e cosi à Dio piaccia che sarebbe troppo gran perdita. » 22 mai : « Le pape a encore de la fièvre, mais il est mieux. » 27 mai : « El papa questa mattina cavalchò a S. Maria del popolo. » (Archives d'État, à Florence.) L'ambassadeur impérial demandait déjà des instructions pour un conclave. Bergenroth, t. II, n° 553. L'opinion de Hoefler, p. 521, d'après laquelle la maladie d'Adrien aurait été la suite d'un empoisonnement, ne rencontre aucune confirmation dans les sources contemporaines.

[6] « D'Ungheria hyeri ci furon lettere come il Valacho Transalpino sera accordato col Turcho, la quale çosa non è di picolo momento e da dispiacere assai a tucti quelli che sono fauctori della fede christiana. » Lettre des ambassadeurs florentins d'obédience, du 28 mai 1523.

[7] *Acta consist.*, 1[er] et 17 juin 1523. Voy. aussi les lettres de G. M. della Porta des 6, 10 et 21 juin 1523 (Archives d'État à Florence) et la lettre d'Albergati du 3 juin 1523. (Archives d'État, à Bologne.)

[8] Ortiz, dans Burmann, p. 213. Lettre de B. Albergati du 30 avril 1523.

comme aventureux, un plan bien conçu, présenté par les Frères Mineurs, et d'après lequel tous les ordres devaient lever des troupes dans leur pays. Adrien était dans la plus grande perplexité, car il ne pouvait envoyer le légat, les mains vides[1]. Le 1er juillet, tout fut enfin arrangé. Cajetan prit congé, ce même jour, au Consistoire. Le lendemain, il se mit en route, en malle-poste[2]. Le 9 juillet, le Pape envoya encore son camérier Pietro, dans la Marche, avec de nouvel argent, pour y acheter du blé pour l'armée hongroise[3].

On craignait, depuis déjà longtemps, à Raguse comme à Rome, que les Turcs, par l'envoi d'une flotte contre l'Italie, essayassent de diviser les forces des chrétiens et de les détourner de secourir la Hongrie. « Le Pape a fait tout son possible, écrivait Vianesio Albergati, pour rétablir la paix, mais les cœurs des chrétiens sont endurcis. François Ier veut à tout prix Milan; Charles-Quint, Fontarabie; Henri VIII, la Bretagne; Dieu seul peut encore nous aider[4]? »

Un heureux événement, pour Adrien, fut la réconciliation, enfin réalisée, de Venise avec l'Empereur. Depuis des mois, il s'y était employé directement[5], ainsi que par son nonce, mais longtemps sans succès. Le 12 juin, courut la nouvelle, que la réconciliation était faite[6], le bruit était cependant

[1] Voy. aussi lettre de A. Germanello du 25 juin 1523. (Archives Gonzague.)

[2] ALBERGATI, 1er juillet 1523. Lettres de Germanello des 1er et 3 juillet 1523.

[3] « N. S. oltre le bone provisione ha fatte et mandate col revme legato hiers era mandò m. Pietro da Roma suo cameriere in la Marca perla posta con bona summa de denari a comprare frumenti et altre vituaglie necessarie da mandare in Ungheria et Croatia per sussidio di quelli paesi. » B. Albergati le 10 juillet 1523. (Archives d'Etat à Bologne.) Dans un bref de Clément VII à J. A. Pullio, baro Burgii, datée de Rome du 30 mars 1534 : Cum sicut accepimus fe. re. Hadrianus VI prœd. nost. trigenta tria millia et 700 ac 50 ducat. monetae novae ad rationem centum denarior. pro quolibet ducato in Ungariam miserit, etc. Min. brev. 1534, vol. 48, n° 140. (Archives secrètes papales.)

[4] Lettre d'Albergati du 5 mai 1523.

[5] Voy là-dessus, outre les détails qu'on trouve dans SANUTO, t. XXXIV, et HOEFLER, p. 512, les lettres à T. Campegio des 13, 20, 31 janvier et 12 février 1523 (ce dernier en langue espagnole) aux Archives d'Etat, à Venise.

[6] Lettres des ambassadeurs florentins d'obédience du 12 juin 1523.

prématuré. Le 14 juillet encore, le légat du Pape, Thomas Campegio, dut employer, devant le doge, des paroles assez véhémentes, sur le peu d'amour de la république pour la paix. Le Pape lui-même fit à l'ambassadeur vénitien, à Rome, les plus sérieuses représentations, il alla jusqu'à le menacer d'un monitoire[1]. Mais quand les envoyés impériaux eurent fait des concessions importantes, la situation changea de face. En vain, la diplomatie française tenta-t-elle tout, à la dernière heure, pour retenir la république. Une circonstance décisive, à ce point de vue, fut que Lodovico di Canossa, envoyé dès mai en Italie, tomba malade à Genève et ne put arriver à Venise, qu'au commencement de juillet[2]. De là il écrivit, le 12 juillet, à la reine de France, que Venise était d'une telle importance, que François Ier devait tout mettre en œuvre, pour ne pas perdre de pareils alliés[3]. Le 29 juillet, fut conclu entre l'Empereur, son frère Ferdinand, le duc François Sforza de Milan et Venise, un traité pour la défense de l'Italie, contre toute agression de princes européens. Le Pape s'y était employé, sans abandonner sa position de neutralité. Mais cela changea aussi, à la suite du procédé violent des Français.

Le parti français à Rome, ainsi que François Ier, interpré-

[1] G. M. della Porta écrit dans son rapport du 30 juin 1523 : « N. S. con molta instanza sollecita Venetiani alla pace con Cesare », et le 23 juillet : « Il papa ha parlato all' ambasciatore Venetiano sopra l'accordo tanto gagliardamente che quasi gli ha chiarito dever esser sforzato di publicar contro quel stato il monitorio quando recusi l'accordo, et S. S. si move sanctissimamente per la pace d'Italie. » (Archives d'État, à Florence.)

[2] Les détails donnés dans *Orti-Manara* (Lod. di Canossa, Verone, 1845) sur la mission de l'évêque de Bajosa en 1523, sont tout à fait insuffisants. Les détails ci-dessus sont empruntés à une correspondance encore inédite de Canossa, que j'ai trouvée à la bibliothèque du Capitole et à la bibliothèque communale de Vérone, et sur laquelle je reviendrai ailleurs. Voy. aussi les lettres à François Ier du 16 mai, à F. Robert et des 18, 21 (de Lyon), 28 mai (de Genève) et 2 juillet 1523 (de Gressano). Voy. aussi la lettre à la reine de France, du 1er juillet 1523.

[3] « Solo gli voglio dire che importando li sigri Venetiani per le cose de Italia quanto importano che la Mta del re deve dare ogni cosa per non li perdere. » Canossa à Madama la regina di Francia, Venise, 10 juillet 1523. (Bibliothèque communale, à Vérone.)

tèrent l'arrestation du cardinal Soderini, comme un acte d'hostilité ouverte, de la part d'Adrien VI, qui avait injustement cédé à la volonté de Médicis et des Impériaux. Le cardinal Trivulce se permit de dire, en face, au Pape, qu'on ne l'avait pas élu, pour incarcérer, sans motif, des cardinaux au château Saint-Ange. D'autres membres du Sacré Collège se plaignirent aussi du procédé du Pape, qui montrait peu de respect pour leur dignité [1]. Adrien se laissa aussi peu ébranler par ces protestations, que par les menaces de François Ier. Le procès suivit son cours. Le Pape voulut qu'il fût strictement conduit selon les règles [2]. Comme Soderini, au début, niait tout, qu'il tomba malade en juin, et que, pendant longtemps, personne ne se présenta pour le défendre, l'affaire traina en longueur. On crut qu'elle se terminerait par la déposition du cardinal, dont la haute trahison était prouvée; cependant, Adrien pouvait lui infliger la peine de mort [3].

[1] Lettre d'Abbadino, Rome, 6 mai 1523. (Archives Gonzague.)

[2] C'est ce que dit Albergati dans son rapport du 21 mai 1523.

[3] Voy., outre SANUTO, BERGENROTH, t. II, n° 354; *State Papers*, t. VI; *Henri VIII*, t. V, p. 122; LUZIO, *Lett. di Giovio*; voy. lettres des ambassadeurs florentins du 28 mai : « Questo giorno sono stati incontanente a examinare mons. di Volterra e tre cardinali deputati » ; 4 juin : « L'examina del card. di Volterra si va continuando. Comme il est malade, il réclame un médecin, ce qui lui est accordé » ; 14 juin : « La examina del card. di Volterra et di Bernardo d'Averragano non se potuto finire rispecto che l'uno di loro e l'altro hanno facto ammalato et N. S. non mostra di curarsene molto forse parendoli chequello che ha confessato e et confirmato sino aqui sia abastanza per poterne pigliare ogni deliberatione » ; 17 juillet : « La examina di Volterra è finita. » G. M. della Porta entre dans plus de détails dans son rapport : « Il processo di Vulterra si fa et trovasse che ha errato gravamente contra N. S., la cui Sta par che gli usi troppo clemenza a lasciarlo tanto vivere » ; 29 mai : « Gli tre revmi deputati giudici ne la causa di Vulterra havendo prima renuntiati di esser homo ubediti a N. S. che ha voluto cosi et sono stato allo examiner del quale intendo che non ne hanno perancora cavato altro se queste due parole : non so, non mi ricordo » ; 3 juin : « Mi vien detto che havendo minacciato la guistizia di dar la tortura a Vulterra ha confessato quello che prima havea negato » ; 10 juin : « Dicesi chel processo contra Vulterra è finito et che dimani gli giudici hanno da fare la relatione in consistoro » ; 17 juin : « Soderin sera condamné » (*Lett. di princ.*, t. I, p. 116); 24 juin : « Il processo contra Vulterra non si sollecita più con diligenza; le pape lui a donné un défenseur » ; 30 juin : « N. S. rinova la diligenza nel processo di Vulterra » ; 4 juillet : « Soderini nie, mais il y a cependant quelque chose » ; 11 juillet : « Le cose di Vulterra si sollecitano assai; ello sta di la persona peggio assai del solito et N. S. ha

Quoique Bernard Bertolotti, de retour de sa mission, au milieu de mai, apportât de très favorables nouvelles sur l'inclination des princes chrétiens à une entente[1], Adrien VI n'en persistait pas moins dans ses efforts vers la paix. La France ne voulait consentir qu'à un armistice de deux mois au plus, tandis que les Impériaux réclamaient une trêve d'au moins six mois. Le Pape était d'avis, qu'il était très important, qu'il y eût un commencement d'exécution au moins ; il espérait une favorable issue de l'envoi imminent de Canossa, à Rome[2], mais ce diplomate ne vint point, et les négociations des Impériaux avec le cardinal Clermont continuaient à être dépourvues de chance. Désespérant de tout, le cardinal revint, le 23 juin, à Avignon[3]. Le 15 juin, Adrien avait prié le roi de France, d'entamer de nouvelles négociations avec le nonce pontifical. Il pouvait, écrivait le Pape suppliant, se rendre enfin digne de sa haute situation, ainsi que de son nom de Roi très chrétien, en faisant tout ce qui était si nécessaire à la défense de la chrétienté[4].

Le Roi très chrétien ne songeait pas le moins du monde à prêter l'oreille à de telles représentations. Le changement, en faveur de l'Empereur, qui s'était produit à la Curie, à la suite de la trahison de Soderini, l'avait jeté dans une fureur,

commesso agli physici soi che lo visitino » ; 17 juillet : « Les opinions sur Soderini sont très diverses. » (Archives d'État, à Florence.) Voy. aussi la lettre de Germanello, du 11 juillet 1523 (Archives Gonzague). Le procès contre Soderini se poursuit, écrit Sessa, le 28 juillet 1523, à la duchesse de Savoie, y creo sin duda que Su B^d le castigara conforme a sus dementos que son pequenios. (Archives d'État, à Vienne.) Le 8 juillet 1523, Albergati écrit que le Pape a voulu vainement terminer le procès, avant le départ des cardinaux pour leurs villégiatures d'été. Le 8 août 1523, Jove écrit : « Volterra sta per esser scapellato » Braghirolli, *Lett. ined.*, Milano, 1856, p. 25.

[1] Lettre des ambassadeurs d'obédience florentins du 15 mai 1523.

[2] La tregua per dui mesi si pratica ancorche gl' Imperiali dicono volerla almeno per sei, pur N. S^re inclina a darvi in ogni modo qualche principio et tanto più venendo Bayosa, come dicono che vene col mandato di prorogarla bisognando et che l'arrivata sua sarà al più alto a S. Giovanni. G. M. della Porta, de Rome, 15 mai 1523 ; voy. aussi la lettre du même du 13 mai. (Archives d'État, à Florence.)

[3] Sanuto, t. XXXIV ; lettres de G. M. della Porta des 17 mai et 24 juin 1523 (Mons. d'Aus parti hieri). (Archives d'État, à Florence.)

[4] Charrière, t. I, p. 106.

qui ne connaissait plus de limite. Quand Adrien le sollicita de consentir à une trêve pour la guerre turque, il s'écria : « Le vrai Turc, qu'on doit combattre, c'est le clergé[1] ! » François Ier, dans la seconde moitié de juin, fit remarquer à l'ambassadeur vénitien, que le droit ecclésiastique ne permettait pas, que le Pape commandât de suspension d'armes sous peine d'excommunication; si Adrien entreprenait cela, il suscitait un anti-Pape[2].

A cette même époque, doit appartenir aussi la lettre inouïe, dans laquelle François Ier menaçait le Pape du sort de Boniface VIII à Anagni, c'est-à-dire d'être surpris au Vatican par un coup de force des Français et d'être privé de sa liberté et même de sa vie[3]. Dans un passage de cette lettre, François Ier rappelle les services, que la France a rendus au Siège apostolique, depuis le roi Pépin jusqu'à lui-même. Ceux, qui auraient dû être reconnaissants de ces services, niaient maintenant les privilèges de la France et employaient leur puissance à empêcher le retour de Milan aux Français. En termes pressants, il y rappelait que les Papes

[1] Rapport Mantouan, de Rome, dans SANUTO, t. XXXIV, p. 193.

[2] Lettre de Badoers du 24 juin 1523 dans SANUTO, t. XXXIV, p. 289.

[3] Le brouillon original est à la Bibliothèque nationale de Paris, Ms Franc. 3002, f° 41, p. 6. Copie (utilisée par LEPITRE, p. 315, dans Ms Franc. 8527, f° 1). La lettre a été défectueusement imprimée, avec la fausse adresse à Clément VII, dans *Arch. stor. Ital.*, App. I, p. 396. Elle a été mieux reproduite, mais non pas tout à fait sans incorrections encore dans *Cabinet hist.*, t. XIII (1867), p. 1, 62; ici le document est par erreur daté de mai. HOEFLER, qui en donne un bon texte, fait l'observation suivante : « Il est impossible que ce soit là la lettre que BERGENROTH (*Introd.* CLXXIV) dit avoir été reçue par Adrien le 28 mars 1523 », et il émet ensuite l'opinion que la véritable date pourrait bien être le 4 juillet. Lepitre croit qu'Adrien a répondu à cette insolente lettre par le *bref* affectueux du 15 juin. C'est trop accorder à l'amour du Pape pour la paix. Mais l'opinion d'HOEFLER n'est pas soutenable. Il ressort toutefois, de deux rapports de G. M. della Porta, que la lettre a été réellement envoyée. Celui-ci écrit, le 25 juin : Dicesi chel re di Franza ha scritto al papa mirabilmente sopra la liberation di Vulterra. Le 26 juin : E stato vero chel re di Franza ha scritto al papa serventemente sopra la liberation di Vulterra licentiando de la corte sua il nunzio di S. Stà et revocando Bayosa, il quale deve esser a quest hora in Venetia et l'altri che veneano in sua compagnia se ne sono ritornati di longo al suo re et parlasse del impresa de Italia. (Archives d'État, à Florence.)

avaient constamment redouté la puissance de l'Empereur en Italie, et devant elle n'avaient trouvé d'appui que dans la France. Maintenant, les défenseurs de l'État de l'Église n'en avaient que les ennuis; ses ennemis, le profit. S'il avait pu craindre, au début, que le Pape Adrien se laissât pousser dans les voies de Léon X, il a cependant toujours été persuadé de sa noblesse et de sa bonté. Il a cru qu'il penserait au salut des âmes, à son honneur, à sa vieillesse, n'aurait toujours devant les yeux que la justice et l'équité, et resterait impartial, comme devait le faire le Père commun des princes chrétiens. Malheureusement, sa première crainte n'a pas été sans fondement, puisque Soderini n'a été emprisonné, que parce que Médicis a montré au Pape, qu'il favorisait la France. Si le droit et l'équité régnaient, il devrait être traité sur le pied de ses adversaires. François Ier signalait, comme très étrange, que le Pape ait publié un armistice de trois ans, avec menace de censures ecclésiastiques, comme si lui, le Roi, était un ennemi de la paix. Il avait pourtant tenu, dans ce but, un ambassadeur à Calais, il avait envoyé son secrétaire, à Nice, au Pape, ensuite le cardinal Clermont à Rome, et lorsque Adrien lui avait demandé de conclure une trêve pour la défense de la chrétienté, il s'y était déclaré prêt, pourvu que Milan, son fief légitime, lui fût rendu. Lorsque le Pape eut trouvé cette perspective trop éloignée, il avait envoyé des ambassadeurs à Rome conclure la paix ou un armistice pour deux mois ou plus longtemps. Il n'a pu faire davantage. Lorsqu'il eut appris que le Pape voulait publier un armistice sans conditions, il avait défendu à son ambassadeur de s'y rendre et représenté au Pape pourquoi un armistice de trois ans ne servirait à rien. Si Adrien impose une trêve avec censure, sans s'entendre avec les princes, sans établir où les contingents pour l'armée de la croisade auront à se rendre, l'armée française, si elle y vient, sera épuisée. Adrien a conféré à ses adversaires des bulles pour lever l'argent, mais il l'a oublié. S'il était si facile au Pape d'excommunier les princes, cela aurait les pires résultats, et de grandes âmes pourraient ne

pas le trouver bon. Ses sujets défendraient, jusqu'à leur dernière goutte de sang, les privilèges des rois de France. Aucune censure ne pourrait être portée contre lui, sans l'observation des formes et solennités d'usage. Ses prédécesseurs avaient observé cela constamment; le Pape Boniface avait entrepris quelque chose de semblable contre Philippe le Bel, et cela lui a mal réussi. Vous y réfléchirez sûrement, conformément à votre prudence. Un armistice de trois ans lui lierait les mains, à lui, le Roi, et l'empêcherait de défendre ses États, si Charles, en ce moment, venait en Italie sous prétexte de couronnement. Il est extraordinaire, que les cardinaux, qui conseillaient maintenant une semblable trêve, ne la recommandèrent pas, lorsque Léon X s'apprêtait à prendre Milan aux Français, quoique les Turcs assiégeassent alors Belgrade. Ce qui préoccupe maintenant Adrien, a bien l'apparence d'être dirigé contre les Turcs, mais l'est en réalité contre lui, le Roi. Le Pape ne peut faire ce qui ne sied pas à un bon et prudent pasteur et occasionner de plus grands désordres encore, au lieu de paix. Depuis que la nouvelle s'est répandue de la trêve, ses adversaires ont fait de plus grands efforts encore, en vue d'une attaque, qu'il repoussera. D'autre part, il est prêt, si les Turcs débordent sur la Hongrie ou sur Naples, à s'y opposer personnellement. S'il est de la volonté de Sa Sainteté, de lui accorder des bulles pour les levées d'argent, comme il a fait pour ses adversaires, le Pape ne fera que remplir fidèlement son devoir.

En même temps que cette lettre de menaces, arriva à Rome la nouvelle, que François Ier avait rompu les relations diplomatiques avec le nonce pontifical. Ce que Adrien, par sa stricte attitude de neutralité — il restait inébranlable comme un rocher dans la mer, écrivait l'ambassadeur d'Henri VIII — avait cherché à empêcher, une rupture sans remède avec la France, se produisit.

Un brusque revirement avec le Pape, les ennemis de François Ier ne pouvaient rien désirer de plus. Les ambassadeurs de l'Empereur et du roi d'Angleterre ne poussaient

que plus, maintenant, le Pape, à conclure une alliance offensive et défensive, qui devait défendre l'Italie contre les Français, l'ennemi commun et mettre François Ier dans l'impossibilité de pousser plus loin la guerre. Le cardinal de Médicis, dont l'influence était de plus en plus grande près d'Adrien VI, se mit à l'œuvre. Mais le Pape continua à refuser de prendre ainsi parti [1]. Il s'y croyait d'autant plus obligé, qu'il ne lui échappait pas que sa brouille définitive avec François Ier pouvait avoir d'incalculables conséquences. « Je ne veux pas me déclarer contre les Français, écrivait-il à Charles de Lannoy, parce que, à présent, l'argent dont vit principalement ma Cour, cesserait de venir de ce royaume et parce que je sais de bonne source, que le roi de France favoriserait l'hérésie de Luther et reorganiserait les affaires ecclésiastiques dans son royaume [2]. »

Du côté de quelques cardinaux, qui intercédaient pour la grâce de Soderini, Adrien était aussi averti, de la façon la plus pressante, des dangers, qu'un mauvais procédé pourrait amener de la part de la France, du jeune François Ier et de ses conseillers, qui détestaient Rome [3].

Si ces avis restaient dans les limites de la prudence et de la mesure, il ne manquait pas de partisans de la France, pour représenter au Pape, qui observait la plus stricte neutralité, qu'il ne devait pas accorder de plus grandes faveurs à ses compatriotes et à ceux qui l'avaient aidé à avoir la tiare, sous peine de s'exposer à être suspect aux autres monarques. Ces gens posaient comme axiome que la France devait posséder la Lombardie [4].

[1] Voy. Rapport de Clerk du 11 juin 1523, dans Brewer, t. III, p. 2, n° 3093.

[2] Lannoy à Charles V, Naples, 15 juillet 1523. (Bibliothèque de la Academia de Historia, à Madrid.)

[3] On savait par Sanuto, t. XXXIV, p. 369, que les cardinaux avaient été consultés sur le procès de Soderini. Trois de ces consultations, adressées à Adrien VI, sont à la Bibliothèque Vaticane, Cod. Vat., 3920, f[os] 60-61, 137 jusqu'à 137 *bis* et 140-140 *bis*. Je les y ai trouvées et les publierai dans les *Acta pontif.* Il est à remarquer que ces consultations tiennent pour incontestablement authentiques les lettres dans lesquelles Soderini excitait François Ier à la guerre.

[4] Voy. aussi l'*Oratio ad S. D. N. Adrianum VI*, Cod. Vat., 3890, f[os] 35-40,

Quoiqu'on eut appris, au commencement de juillet, que François Ier avait interdit tous les envois d'argent à Rome [1], Adrien tardait à prendre une résolution définitive. Il voulut auparavant prendre encore l'avis de Lannoy, qui était lié avec lui, depuis les Pays-Bas. Un bref du 18 juillet lui manda de se rendre en secret le plus rapidement possible à Rome [2].

Lannoy arriva aussitôt. Lui, Sessa et Médicis, ainsi que les représentants anglais [3], poussaient de la façon la plus forte [4] à un traité avec l'Empereur. Médicis notamment, qui venait au moins une fois par jour chez le Pape, était infatigable [5]. Ceux-ci pouvaient faire valoir que François Ier avait rassemblé au pied des Pyrénées, en Suisse, à la frontière immédiate de l'Italie, de nombreuses troupes, pour réaliser les menaces qu'il répétait depuis longtemps et pour recommencer la guerre, en vue de reconquérir Milan. Fort à propos pour les Impériaux, arriva une nouvelle lettre du roi de

et 6559, fos 81-83 *bis* de la Bibliothèque Vaticane. Domarus a pris par erreur ce document pour un discours de l'ambassadeur hongrois.

[1] « El re de Francia ha levate tucte le expedioni de Francia ad la corte de Roma, et non vole li ne venga alcuna. Darà gran danno ad li officii. » Germanello au chancelier de Mantoue, Rome, 3 juillet 1623. (Archives Gonzague.)

[2] Bref du 18 juillet 1523. Voy. supplément.

[3] Hannibal et J. Clerk arrivé pour le serment d'obédience. Voy. lettre de G. M. della Porta du 3 juin 1523.

[4] Outre le rapport, dans Bergenroth, t. II, no 573, voy. la lettre des ambassadeurs florentins du 24 juillet 1523. D'après cette lettre, Lannoy arriva le soir du 23, et questo giorno decte desinare a mons. illmo. Dispoi se ne andorno insieme a palazzo e con loro el duca di Sessa e li oratori Inglesi, dove sono stati infino ad nocte e vedissi che da ognono è sollecitato fare questa lega. Le 25 juillet, G. M. della Porta, mande que Lannoy est parti dès le soir. « Dicesi che N. S. farà consistoro lunedi o martedi. » D'après la lettre d'Albergati du 27 juillet 1523, Lannoy ne partit que le 26 juillet. (Archives d'Etat, à Bologne.)

[5] « El card. de Medici ogni di una volta almeno è col papa. » Ils délibèrent sur ce qu'il y aura lieu de faire, si les Français envahissent l'Italie, écrivent le 17 juillet, les ambassadeurs florentins. D'après la lettre de l'archidiacre Gabbioneta, Rome, 25 juillet 1523, Médicis disait dès lors, que la ligue entre le Pape, l'Empereur et l'Angleterre, serait publiée le mercredi. (Archives Gonzague.) Par une lettre à François Ier du 22 juillet 1523, Adrien refusait de confirmer l'élection de l'évêque de Sion. Mss Betti, 853, fo 35. Bibliothèque nationale à Paris.

France, du 18 juillet, à la suite de laquelle il n'y eut plus lieu de douter d'une invasion, doublement dénuée de scrupules, eu égard au péril turc croissant [1]. Le Pape comprit qu'il devait renoncer maintenant au rôle, qu'il avait observé jusque-là strictement, d'arbitre de la paix et qui était dénué de chances [2]. Il ne crut pas, pour cela, devenir infidèle à ses engagements, à sa politique antérieure, car il avait déclaré plus tôt, bien haut, que si François Ier envahissait l'Italie, il prendrait parti contre lui.

La lettre de François Ier, dans laquelle celui-ci menaçait Adrien du sort de Boniface VIII, était d'autant plus présente à l'esprit du Pape, qu'en juillet, le Roi exprimait la même pensée, dans une lettre aux cardinaux [3]. Le 16 juillet, Adrien demanda secours à Henri VIII. Le fait, qu'il prit des dispositions, pour être sûr de la porte de Rome [4], montre combien il redoutait une agression française. Le Pape laissait voir publiquement des inquiétudes pour sa liberté et pour sa vie. Ce ne fut que, lorsqu'il en fut arrivé à l'extrémité, qu'il abandonna, cédant à la puissance des événements, sa ligne de neutralité, jusque-là observée. Malgré le procédé hostile de

[1] Voy. la lettre du nonce de Hongrie du 25 juin 1523 et le rapport de G. M. della Porta du 22 juillet. (Archives d'État, à Florence.)

[2] Voy. rapports de M. Foscari dans SANUTO, t. XXXIV, p. 350. G. M. della Porta écrit, le 13 juillet 1523 : Il papa ha detto haver per certa la deliberatione della passata de Francesi in Italia, et hieri mandò per l'homo del s. Alberti di Carpi usandogli queste parole : Gli Francesi vengono et tuo padrone e Francese Noi vogliamo la roccha nostra di Reggio. Scrivà che subito ne la restituisca et cosi appresso S. Stà ne scrisse breve. Hor in tutta Roma non si parlà d'altro che di questa callata. Le 15 juillet : Stà non ha nova alcuna del suo nuncio in Franza, anzi teme, chel non sia in sua liberta... Qua dicono bisognando di far duo millia fanti Spagnoli... Al papa era stato proposto dal Colonna che in tanta necessità di denari S. Stà facesse la restitution di Modena e Reggio con ducento millia duc. et far il duca confalonière de la chiesa, la quale non monstra di volervi attendere. (Archives d'État, à Florence.)

[3] SANUTO, t. XXXIV, p. 340, dans Cod. Vat., 6198, fº 1, la lettre n'est pas datée du 4 comme dans SANUTO, mais du 5 juillet.

[4] Germanello raconte ce fait intéressant dans une lettre du 22 juillet au chancelier de Mantoue. On présumait aussi que le feu avait été mis au Vatican dans la nuit du 11 juillet 1523. Voy. au supplément la lettre de Germanello du 12 juillet 1523.

François I[er], il ne voulut pas encore entendre parler d'une ligue offensive, comme la lui conseillaient les Impériaux. Il ne se déclara prêt qu'à une alliance défensive. Il crut qu'il serait coupable, en tant que Père commun de la chrétienté, de revenir en arrière, sur la position qu'il avait prise. Le bien général de l'Europe, la paix de l'Italie et l'éloignement des Ottomans restaient, après comme avant, son principal objectif[1].

Le 29 juillet, il y eut un Consistoire. Adrien l'ouvrit par un discours sur le danger turc et la nécessité pour les princes chrétiens, au lieu de troubler la paix de l'Europe, de s'opposer aux infidèles. Pour montrer les vues belliqueuses de François I[er], lecture fut donnée de la lettre remplie de menaces et d'attaques, que celui-ci avait adressée au Pape, et de celle écrite sur le même ton aux cardinaux. Il en résulta naturellement, qu'on s'occupa de savoir si, en face d'une invasion imminente des Français, il n'y avait pas lieu de conclure une alliance, pour la défense de l'Italie. Des vingt-huit cardinaux présents, tous répondirent oui, à l'exception de quatre, qui votèrent : non. Ces derniers étaient : Monte, Fieschi, Orsini et Trivulce[2].

[1] Voy. la lettre de G. M. della Porta, Rome, 27 juillet 1523, qui, parlant de l'hésitation d'Adrien à marcher contre la France, ajoute : « Dio faccià che N. S. sia degli soi desiderii tutti pienamente satisfatto essendo la mente de S. S[ta] dirizata al ben di la religion christiana tanto sanctamente quanto fosse mai animo d'altro pontefice. » Le 28 juillet, Sessa annonce à la duchesse de Savoie l'adhésion du Pape à la Ligue. (Archives d'État, à Vienne.)

[2] Voy. *Acta consist.*, à notre supplément, la lettre des ambassadeurs florentins du 29 juillet 1523 (N. S. questa mattina publicò nel consistoro la lega da farsi... Li r[mi] da pochissimi infuora aprovarno unitamente la lega da farvi, e crediamo si publichera sollenamente in S. Maria del populo el dì de S. Maria della neve. A Dio piaccia che e sia la salute e quiete de la christianità come si desidera) et le rapport de G. M. della Porta, Rome, 30 juillet 1523. Il y est rapporté expressément, que la lettre de François I[er] aux cardinaux, ainsi que celle au Pape, ont été lues au consistoire. Plus loin, on y lit : « Tra li cardinali nel votare questa deliberation quatro ve ne sono stati contrarii : Monte, Fiesco, Ursino et Trivulzi : gli dui Venetiani Grimani et Cornaro non vi si sono trovati. » Il n'est pas vrai, comme le dit Baumgarten, qu'il n'y ait eu qu'un seul cardinal opposant. Voy. aussi le rapport de L. Cati du 31 juillet 1523 (Archives d'État, à Modène), qui nomme, comme opposants, Fieschi, Orsini et Trivulzi.

Par la ligue, signée le 3 août[1], le Pape, l'Empereur, Henri VIII d'Angleterre, l'archiduc Ferdinand d'Autriche, le duc François Sforza de Milan, le cardinal de Médicis, au nom des Florentins, puis Gênes, Sienne et Lucques s'engageaient à s'occuper en commun de lever une armée, pour s'opposer à l'invasion des Français en Lombardie. Adrien promettait de payer, pour cela, 15 000 ducats par mois; il donnait le commandement en chef de cette armée à Lannoy, par quoi il se déclarait ouvertement uni avec Charles-Quint[2].

Les Impériaux étaient dans la joie. « La ligue et le contrat de Venise avec Charles-Quint, écrivait Sessa, ont complètement modifié l'état de la politique européenne. » L'influence de Médicis était maintenant, comme elle le paraissait, profondément et solidement assise. A Rome comme en Italie, ce nouveau changement obtint l'approbation presque unanime. Tel, qui jusque-là s'était montré adversaire d'Adrien, louait maintenant ce Pape excellent et si remarquable par sa piété, et dont l'autorité avait grandi considérablement par le procès contre Soderini. Beaucoup reconnaissaient, que les reproches d'irrésolution, qu'on lui avait faits, n'étaient pas fondés[3]. Dans les cercles plus éloignés, on considérait le danger d'une invasion des Français, comme écarté et l'avenir d'une entreprise contre les Turcs, comme assuré[4].

[1] Voy. lettre des ambassadeurs florentins du 3 août 1523 (Archives d'État, à Florence) et celle de Gabbionetta du même jour (Archives Gonzague). Lepitre se trompe en faisant remonter la ligue au 3 avril.

[2] Le texte du traité n'a pas été publié; on en connaît seulement la teneur. Voy. notamment GUICHARDIN, t. XV, p. 2, qui cite entre autres comme clauses que les conditions en devaient durer toute la vie et un an après la mort des contractants; les fournitures d'argent et d'hommes ne devaient être faites que pour trois mois. Voy. aussi SISMONDI, t. XV, p. 56, et EHSES, *Politique de Clément VII*. Ce dernier fait remarquer déjà que Vettori indique 15 000 ducats et Guichardin 20 000 ducats pour la contribution du Pape. Les Impériaux avaient manifesté le désir, que la nomination du général en chef fût réservée à Charles V. Voy. Responsio data per oratores Caesaris duci Albaniae in urbe, dans la Bibliothèque du Roi à Turin. *Miscell. polit.*, n° 75, p. 212.

[3] Tizio était naturellement de ceux qui étaient très mécontents de l'influence de Médicis. *Hist. Sen.*

[4] Voy. les lettres caractéristiques d'Albergati des 24 juillet et 5 août 1523 (Archives d'État, à Bologne), de L. Cati du 3 août 1523 et de G. M. della Porta du 20 août 1523.

Le 5 août, fête de Sainte-Marie-des-Neiges, la ligue fut publiée solennellement, à Sainte-Marie-Majeure. Dans ce but, le Pape se rendit, dès avant le jour, à cette basilique. Il semble avoir redouté des protestations du parti français, car, contrairement à l'usage observé par Jules II et Léon X, il chevaucha, entouré de la garde suisse. C'était la première fois, qu'il traversait la ville, en habit pontifical. Il rentra très fatigué au Vatican [1].

La route sous le brûlant soleil d'août et un refroidissement, plus encore l'excitation morale, jetèrent, aussitôt après cette solennité, le Pape, dont la santé n'était pas très bonne depuis longtemps [2], dans un état de maladie. La lutte du parti impérial et du parti français l'avait tenu dans une excitation ininterrompue; maintenant que sa résolution était prise, cette excitation cessait [3]. Cela pesa lourdement sur son âme de se voir, malgré son amour de la paix, contraint de prendre part à une guerre, même forcée et dirigée contre les ennemis de la paix de la chrétienté.

Quelque grande que fût la joie de l'Empereur [4] et de ses partisans, une simple ligue défensive ne leur paraissait cependant pas suffisante; ils espéraient réussir à entraîner Adrien dans une ligue offensive contre François Ier. Mais l'état du Pape rendait, pour l'instant, toute tentative impossible. Toutes les audiences furent interrompues [5] et comme le dataire Enkevoirt n'était pas bien non plus, les affaires chômèrent complètement, pendant assez de temps. Il faisait une chaleur insupportable, par suite de laquelle plusieurs, le cardinal Grimani entre autres, tombèrent dangereusement malades [6].

[1] Nous empruntons ces détails au rapport de Gabbioneta du 5 août 1523 (Archives Gonzague). Voy. aussi Negri dans *Lett. d. princ.*, t. I, p. 116.

[2] Dès la mi-juillet, par suite de la grande chaleur, il n'était pas bien. Voy. lettres de L. Cati des 13 et 19 juillet 1523.

[3] Outre Bergenroth, t. II, p. 594, voy. la lettre de Gabbioneta du 7 août 1523 (Archives Gonzague.)

[4] Outre la lettre de Charles citée dans Gachard, LXVI, voy. aussi celle à Lannoy, Burgos, 1er septembre. (Archives d'État, à Bruxelles : *Corresp. de Charles V.*)

[5] *Tutti li aditi sono preclusi*, écrit Gabbioneta le 10 août 1523.

[6] *El card. Grimani ha la febre e se dubita assai di lui,* car il est faible et

A propos de l'état du Pape, le bruit courut qu'il s'agissait d'un refroidissement, qui s'était d'abord porté à la gorge, puis sur les reins [1]. Lorsque l'abcès éclata à la gorge, Adrien se sentit un peu mieux; il put, en conséquence, recevoir, le 12 août, le marquis de Pescaire, venu en hâte à Rome, pour les intérêts de l'Empereur [2].

Quoique la chaleur se prolongeât [3], le Pape se trouvait mieux. Il quitta le lit, dit de nouveau la messe et expédia quelques affaires. Bien qu'il fût devenu très maigre et qu'il se sentît encore faible, on croyait cependant à sa prochaine et entière guérison [4]. Une recette inattendue lui

à cause de l' « extremo caldo et quodamodo insuportabile che fa adesso in Roma, quale è tanto che non gli è memoria che mai el fosse simile et per questo infiniti cascano amalati. » La peste va pur picigando, ma non fa molto danno (Gabbioneta, le 10 août 1523). Voy. aussi la lettre du 12 août (Archives Gonzague) et SANUTO, *Molti se amalano et moreno et gli caldi sono excessivi da pochi di in qua,* écrit G. M. della Porta, le 10 août 1523.

[1] Les ambassadeurs florentins écrivaient dans leur rapport du 10 août : « N. S. è stato indisposto 4 giorni d'un poco di scesa che ha facto capo, secundo intendiamo, sotto l'orechio, e questa mattinà ha rocto di dentro; sperasi che in brevissimi di sarà libera a ogni modo. » Le 11 août : « El papa va guarendo e domatina ha decto di voler dare audientià al m. di Pescara, è stato 5 o 6 giorni che non ha dato audientia a persona ne voluto fare faccende di nessuna sorte. » — Gabbioneta parle aussi dans son rapport du 10 août de « la diescesa assai gagliarda nella maxilla dextra », dont souffrait Adrien VI. Albergati mentionne expressément le mal de reins dans ses rapports des 5, 9 et 12 août 1523.

[2] Aujourd'hui, Pescaire est venu chez le pape, qui se trouve mieux, car l'apostema a crevé (Gabbioneta, 4 août 1523).

[3] Gabbioneta souffrit aussi de la fièvre, à cause de la chaleur. Voy. sa lettre du 20 août 1523. (Archives Gonzague.)

[4] Outre les lettres des ambassadeurs florentins des 17, 19, 22, 23, 25, 26, 28 et 30 août 1523, voir les rapports d'Albergati des 12, 16 et 21 août et les lettres de G. M. della Porta des 15 août (N. S. sta bene et promette fra du di dar udienza), 19 août (N. S. sta pur ancora un poco indisposto di dolore di renelle, et la discessa che comenzo all' orecchia è callata nel braccio, ma del uno et l'altro S. Sta sta in miglioramento), 20 août (N. S. sta pur rinchiuso come di molti di in qua. Hoggi intendo, che si ha fatto cavar sangue, ma di certo nulla si po intendere, chel palazzo sta abandonato et gli medeci non escano mai de le camere, dove habita S. Sta pur credesi chel mal sià poco), 27 août (N. S. ha cominciato ad negociare qualche poco et puossi dire guarito del tutto). Voy. aussi la lettre de A. GERMANELLO du 20 août 1523. Le 28, le même écrit dans son rapport : « El papa sta meglio, ma è anchora debile e ha quasi perso la appetito. »

permit, vers ce temps, de payer sa contribution à la ligue [1].

Le cardinal Grimani mourut dans la nuit du 27 août [2]. Adrien, par contre, parut rétabli à la fin du mois, quoiqu'il souffrît encore d'un manque d'appétit [3]. Le 27 août, il donna audience [4] à l'ambassadeur de Venise, où, le jour de l'Assomption, la paix et la ligue avaient été conclues; enchanté, il accordait à la seigneurie deux dîmes de son clergé [5]. En même temps, il priait le doge d'envoyer des troupes sur les points menacés par les Français. Le marquis Frédéric Gonzaque de Mantoue recevait l'ordre de se rendre à l'armée impériale à Plaisance et de secourir Alexandrie. Le 31 août, jour anniversaire de son couronnement, le Pape tint un Consistoire dans sa chambre; il fut cependant trop faible pour assister à la grand'messe [6].

Le 1er septembre, vint l'Isle-Adam, le grand maître des chevaliers de Saint-Jean. Adrien lui assigna un logement au Vatican et lui rendit toutes sortes d'honneurs [7]. Il s'agissait de fixer une nouvelle résidence aux chevaliers, qui n'avaient plus de patrie. Adrien connut, de sa bouche, tous les détails sur la chute de Rhodes, qui lui avait été si pénible [8]. Cela ne

[1] G. M. della Porta, Rapport du 23 août 1523 : « N. S. va megliorando, ma fa adagio come fanno e vecchii; è morto un chiericho di camera chiamato mons. d'Illermet, che gli ha lasciato meglio di XXm. duc. d'utitri, che è cosa da farlo guarire afacto. »

[2] G. M. della Porta, qui annonce, le 23 août, l'état désespéré de Grimani, écrit, le 27 août, que le cardinal est mort dans la nuit. Voy. aussi lettre d'Albergati du 28 août et le *Diarium* de B. de Martinellis.

[3] Voy. les rapports d'Albergati des 21, 24, 28 et 29 août 1523.

[4] « El papa... non da anchora audientià; heri solo la decte a lo orator Veneto. » Germanello, 28 août 1523.

[5] L'original du bref au doge, avec la facultas imponendi clero duas decimas, est daté du 5 septembre 1523. (Archives d'État, à Venise.) La date du 1er septembre dans Hoefler, p. 528, est une erreur.

[6] Voy. *Lettr. d. princ.*, t. I, p. 118. Lettre d'Albergati du 2 septembre 1523 et lettre de L. Cati du même jour.

[7] Le grand maître habitait dans les Stantie di Innocentio VIII, rapporte Albergati le 2 septembre 1523. Au sujet d'une nouvelle résidence pour les chevaliers de Rhodes, Adrien, dès le 30 juin 1523, avait consulté le roi de Portugal. *Corp. dipl. port.*, t. II, p. 171.

[8] Il ressort de la lettre communiquée par Luzio, *Lett. di Giovio*, p. 29, que Jove a recueilli, de la bouche des défenseurs eux-mêmes, les intéres-

put qu'être défavorable à la santé de cet homme vieux et malade, il en était de même des nouvelles sur la guerre commencée en Lombardie, guerre qui reculait, à une date illimitée, ses plus généreuses intentions, la paix européenne, la croisade, le concile de réforme [1]. Le chagrin fut incontestablement pour quelque chose, dans la rechute, que subit le Pape, le 3 septembre. A Rome courait déjà le bruit de sa mort Les cardinaux commençaient à délibérer sur l'élection de son successeur [2]. La tenace nature d'Adrien parut encore une fois surmonter le mal. Le 6 et le 7 septembre, il se sentit notablement mieux [3]. Il souscrivit alors la bulle par laquelle il accordait à Charles-Quint et à ses successeurs l'autorisation de présenter des prélats de leur choix [4] aux évêchés et aux abbayes consistoriales de la couronne d'Espagne, à l'exception de quelques vacances, réservées à la Curie. L'amélioration était trompeuse; dans la nuit du 8 septembre, le mal empira de telle sorte, que le malade ne se livra plus à aucune illusion sur l'imminence de sa mort. Le matin, il convoqua les cardinaux près de lui et essaya de les faire consentir à la nomination, comme cardinal, d'Enkevoirt, à qui avait été accordé, le 18 mars 1523, l'évêché de Tortose [5]. La prière que le malade adressait, en faveur d'un ami, qui l'avait bien servi, rencontra de l'opposition, car le dataire était haï pour son caractère rude et austère. Le soir, le Pape était si faible

santes particularités qu'il raconte sur le siège de Rhodes dans sa *Vita Adriani*.

[1] G. M. della Porta, dans son rapport du 6 septembre 1528 : « E gionto un cavallaro hoggi, che testifica la venuta del Christianissimo con potentissimo exercito. »

[2] Voy. Foscari, dans SANUTO, t. XXIV, p. 398, ainsi que les rapports des ambassadeurs florentins des 3 et 5 septembre 1523.

[3] Le Pape, mandent les ambassadeurs florentins, est beaucoup mieux : passeggià senza affanno, non ha febre e ha la voce gagliarda et parli sentirsi meglio. G. M. della Porta mande, le 7 septembre : N. S. ha continuato Dio gratia, il miglioramento. Il a appris avec mécontentement les négociations sur l'élection de son successeur.

[4] *Rigant in reg. I cancell.* MARIANA, *De reb. Hisp.*, t. XXVI, p. 2.

[5] *Acta consist.* du vice-chancelier. Adrien VI accorda à Enkevoirt et à ses successeurs à Tortose le droit de porter une barrette rouge. Voy. BARBIER DE MONTAUT, *le Costume*, t. I, Paris, 1898.

qu'il ne pouvait presque plus parler. A peine se sentit-il mieux, le lendemain matin, 9 septembre, qu'il en profita pour faire faire, par Heeze aux cardinaux, des représentations, en suite desquelles une partie de ceux-ci promit de consentir à la promotion d'Enkevoirt. Le 10, Adrien réunit encore une fois les cardinaux, en consistoire, dans sa chambre de malade. Se recommandant de la vieille coutume, qui permettait aux Papes d'accorder à un ami le titre de cardinal, il leur demanda de consentir à ce qu'il pût faire cette faveur à une bonne et docte personnalité. Tous y ayant consenti, il nomma le dataire Enkevoirt, qui, au grand chagrin de la Cour, fut admis aussitôt dans le Sacré Collège [1].

Après ce Consistoire, le Pape prit un peu de nourriture, là-dessus une forte fièvre le saisit. Celle-ci étant tombée vers le milieu du jour suivant, le malade ne prit rien, avec la confiance touchante de pouvoir retravailler à ses affaires. Il expédia quelques bulles et brefs, signa des suppliques, donna même des audiences, quoiqu'il ne parlât qu'avec grande difficulté. L'amélioration se maintint, le 12 septembre; malgré cela, les médecins, qui y mettaient tout le zèle qu'ils devaient, abandonnèrent le malade, car ils ne pouvaient parer ni à la fièvre, ni au rapide dépérissement des forces. Consumée de chagrins et de soucis, de vieillesse et de maladie, on sentait courir rapidement, à sa fin, cette existence, dont le maintien eût été de la plus haute importance pour le salut de la chrétienté [2].

Avec l'assentiment des cardinaux, le malade dicta ses dernières volontés, en quoi il prouva encore une fois son horreur de tout népotisme. Sa famille garda l'avoir, qu'il avait apporté d'Espagne à Rome, mais rien des biens qui lui étaient venus comme Pape. Enkevoirt devait dépenser pour

[1] Voy. l'important rapport de Germanello du 12 septembre 1523, etc.

[2] L. Cati écrivait, dès le 11 septembre 1523 : « In summa le cose de N. S. vanno peggiorando, — il est perdu per esser extenuato et fiaco et ridotto ad extrema magreza; più si parla del novo papato che di altro. » Les ambassadeurs florentins, dans leur rapport du 13 septembre, écrivent : « N. S. ha passato questa nocte sanza accidenti e cosi questa mattina, nondimeno è molto debole, e si questa febre glia a durare al caso suo non si vede rimedio. »

les pauvres et pour des buts pieux, en vue du salut de son âme, ses revenus épiscopaux dans les Pays-Bas, notamment à Louvain et à Utrecht. Il céda sa maison de Louvain pour un collège d'étudiants pauvres, qu'il dota richement. Interrogé sur son lit de mort, il refusa tout déploiement de pompe; pour ses funérailles, il ne voulut pas qu'on dépensât plus de vingt-cinq ducats. Il reçut l'extrême-onction avec une extrême piété; tant qu'il put parler, il consola ses amis. « Il est mort comme il a vécu, pacifiquement, pieusement et saintement », écrivait un de ceux-là [1].

Ce fut le 14 septembre, vers la dix-neuvième heure (deux heures de l'après-midi), que le dernier Pape allemand, le dernier Pape non italien, rendit son âme noble [2]. Les Romains avides conjecturèrent, qu'il avait amassé de grands trésors, dans sa chambre d'études, austèrement gardée dans la tour Borgia. Mais ils n'y trouvèrent, en dehors de quelques bagues et de quelques joyaux de Léon X, que des lettres et d'autres papiers. Dans tout le reste de l'appartement, il n'y avait, d'après les évaluations les plus élevées, pas plus de deux mille ducats [3].

Comme le cadavre était très défiguré et putréfié, le bruit se répandit aussitôt, qu'Adrien était mort empoisonné. Les Espagnols reprochèrent aux Hollandais de n'avoir pas été assez prudents, en laissant des Français dans la cuisine

[1] Voy. la lettre de Wilhelm von Lochorst, dans BURMANN, p. 218, 507. D'après SANUTO, t. XXIV, p. 438, Adrien estimait que l'affaire de Soderini devait être réglée par le Concile futur. Sur les dispositions testamentaires confiées à Enkevoirt et sur leur exécution, voir *Archief-Van Kerkelyke gesschiedenis*, t. IX (1838), *Kerkelyk Nederlandsch Jaarbock* (1848), et *Archief v. h. Aartsbis dom Utrecht*, t. XXVIII (1902). Sur le collège de Louvain, qui existe encore, voir BURMANN, p. 82; *Annuaire de l'université de Louvain, 1879*, et *Analyse pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XVII (1882), p. 87.

[2] Cornelius de Fine dit qu'il mourut à six heures de l'après-midi; les ambassadeurs florentins disent à six heures et demie. Germanello, d'accord en cela avec Blasius de Martinellis, parle de sept heures environ.

[3] En ce qui concerne la scène racontée par Sessa (BERGENROTH, t. I, n° 106), HOEFLER a déjà fait observer, que ni les Vénitiens ni Blasius de Martinellis n'en ont eu connaissance. Les autres nombreux rapports d'ambassadeurs, que j'ai pu utiliser, ne la confirment pas davantage.

papale. La dissection du cadavre ne donna lieu à aucune observation, parce que Adrien n'avait pas été victime d'un meurtre public [1]. Malgré cela, beaucoup continuèrent à supposer que lui et surtout Prosper Colonna étaient morts du poison [2]. La description de la maladie n'offre aucune preuve de mort non naturelle. Il est bien plus à supposer qu'Adrien succomba à une maladie de reins incurable [3], alors que son corps déjà faible avait été affaibli encore considérablement par les inquiétudes et les émotions. La version d'un empoisonnement s'explique, parce que le parti français et ennemi de la réforme poursuivit le Pape mort d'une haine ardente et qu'il avait été déjà question plus tôt de meurtre [4].

Adrien fut d'abord enseveli provisoirement dans la chapelle Saint-André de Saint-Pierre, entre Pie II et Pie III, qui avaient eu tant de rapports avec l'Allemagne. L'épitaphe provisoire était ainsi conçue : « Ci-gît Adrien VI, qui considéra comme le plus grand malheur de régner [5]. »

Le reconnaissant cardinal Enkevoirt s'occupa de lui faire avoir un tombeau digne de lui. Ce tombeau ne fut achevé que dix ans après la mort d'Adrien : le 12 août 1533, le cadavre fut exhumé de Saint-Pierre et transporté à l'église nationale allemande de Santa-Maria dell'Anima. Le monument fut érigé dans le chœur de cette église, sur la droite. Balthasar Peruzzi avait livré l'esquisse; l'exécution en marbre est de Tribolo, élève de Sansovino et de Michel-Ange de Sienne. Comme modèles de cette construction un peu lourde, servirent les tombeaux de prélats et de cardinaux dont l'époque précédente avait orné tant d'églises romaines, notamment Santa-Maria del Popolo. Dans la

[1] Ortiz, dans BURMANN, p. 299.

[2] Voy. les rapports des ambassadeurs florentins des 2 et 5 septembre 1523.

[3] Cela agissait de façon d'autant plus fâcheuse, qu'Adrien, en savant dénué de sens pratique, ne songeait pas à conformer son genre de vie au climat.

[4] Castiglione écrivait encore, le 12 juin 1524, au marquis de Mantoue : « qui è preggione un fornaro, il quale dà certi indicii assai manifesti che papa Adriano fosse avenenato. »

[5] *Acta cœrem.* dans GATTICUS, p. 479. L'oraison funèbre de Conrad Vegerius fut bientôt imprimée; voy. GIORDANI, *App.*

niche du milieu, on remarque le sarcophage, très richement orné, avec les armes d'Adrien et la simple inscription : Adrianus VI P. M.; sur les côtés, se tiennent deux génies avec un flambeau renversé; au-dessus du sarcophage, sur un lit de parade, est la statue du Pape de grandeur naturelle : Adrien est représenté en habit pontifical complet, comme s'il dormait après un travail très pénible; il soutient de la main gauche, sur sa tête, la tiare qui lui a été trop lourde. Une gravité saisissante et une profonde tristesse sont empreintes sur son visage noble et profondément effrayé. Au-dessus, dans les lunettes, apparaît, suivant un ancien usage, la bienheureuse Vierge, la puissante médiatrice à l'heure de la mort; à côté d'elle sont les princes des apôtres, Pierre et Paul. Sur l'architrave sont représentés deux anges voltigeant, qui portent des branches de palmier, une tiare et des clefs.

Dans les niches de côté, entre de massives colonnes corinthiennes, sont les nobles figures des quatre vertus cardinales. Sous le sarcophage, un beau relief représente l'entrée d'Adrien dans la ville éternelle, de la porte de laquelle Rome casquée se hâte vers lui. Une large table de marbre porte, à son socle, l'inscription funéraire, composée par Tranquillus Modestus. Aux deux côtés de cette table, sous les niches, des génies tiennent un chapeau de cardinal et les armes du fondateur du monument, Enkevoirt. Entre le sarcophage et le relief, qui représentent l'entrée, on lit en bonne place les mots mélancoliques : « Oh! combien l'activité du plus excellent homme dépend de l'époque où il a vécu [1]! »

Peu d'épitaphes sont plus éloquentes et mieux adaptées, que cette plainte résignée, que le défunt s'était jadis appliquée à lui-même. Ses grandes lettres caractérisent bien

[1] « Proh dolor. quantum refert in quae tempora vel optimi cujusque virtus incidat. » Sur le tombeau et sur les auteurs qui le décorèrent, on trouve les détails les plus circonstanciés dans SCHOENFELD, *Sansovino*; GROEVENITZ et SCHMIDLIN. Ce dernier fait avec raison remarquer que les anciennes illustrations (dans BURMANN et CIACONIUS) montrent que le tombeau était originairement encore plus riche; mais il se trompe quand il croit que pour les médaillons on se servit des quatre monnaies d'Adrien VI.

l'activité du dernier Pape, d'origine allemande, si souvent méconnu et outragé, dont l'œil perçant vit se briser, en même temps, l'unité de l'Église et celle de sa chère patrie allemande. Elles sont le meilleur commentaire du sort, qui lui échut, ainsi que de son court gouvernement, dans lequel les calamités et les insuccès forment comme une chaîne ininterrompue.

Sans avoir jamais ambitionné de dignités, ce Hollandais, modeste et profondément pieux, fut élevé de la plus simple condition, de degré en degré, jusqu'à la tiare.

L'éclat de celle-ci ne l'éblouit point. Dans la splendeur du pontificat, qui lui échut, à une heure difficile, il ne vit qu'un fardeau insupportable. De quelque côté que son regard se portât, il ne vit que menaçants désastres : dangereuse hérésie au nord, péril croissant des Turcs à l'est, graves complications militaires, au sein de la chrétienté. Après un voyage pénible, arrivé enfin à sa résidence, il trouva toutes les caisses vides, les gens de la Curie follement entichés de leur nationalité, avides de gain, et extrêmement hostiles, la ville ravagée par la peste. Ajoutez que sa nature d'homme du nord n'était faite ni physiquement, ni intellectuellement, pour l'endroit où sa haute puissance l'avait placé brusquement. En dépit de toutes ces difficultés, il ne se découragea point; il se consacra, de toutes ses forces, aux tâches presque surhumaines, qui lui étaient échues. Il se mit à l'œuvre, avec les vues les plus pures; il ne voulut distraire aucun instant de l'accomplissement de son devoir et, avec une foi pleine de conscience, il accomplit sa vocation, jusqu'à ce que l'ombre de la mort eût recouvert ses yeux las.

Mais de tout ce qu'il avait ambitionné de faire avec un effort si loyal, rien n'était destiné à réussir. Réalisant personnellement le modèle du prêtre véritablement et foncièrement pieux, strictement attaché aux anciennes doctrines ecclésiastiques, il avait résolument, fermement et courageusement, sans hésitation, entrepris la lutte contre l'armée d'abus, qui défiguraient la curie romaine et presque toute l'Église. En dépit de son zèle, les difficultés, qui s'opposaient

à ses efforts, étaient si grandes et si nombreuses, qu'il ne put même observer toutes ses propres ordonnances, celles, par exemple, qui touchaient aux bénéfices[1]. L'insurmontable force des choses fit échouer ses meilleures tentatives : sa courte activité ne réussit qu'à empêcher le mal de grandir encore. Son appel plein de cœur à ses compatriotes, la révélation publique des fautes de l'Église, qu'il fit lire par son nonce, à la diète allemande, n'obtint pour réponse, du côté des novateurs, que dérision, sarcasmes et moqueries. Le schisme déplorable, provoqué par Luther, loin de diminuer, alla assez vite, pour qu'Adrien eût le temps de le voir grandir, de jour en jour.

Ses efforts pour la défense de la chrétienté, sérieusement menacée par les Ottomans, restèrent aussi vains que ceux par lui tentés, pour l'unité et la réforme de l'Église. Avec des caisses vides et des dettes pressantes, il eut à envoyer des secours de tous côtés. Économisait-il pour la défense des Rhodiens et des Hongrois et levait-il des impôts, on le traitait d'avare; dépensait-il son argent pour la guerre turque, au lieu de le donner à des artistes et à des littérateurs, on l'appelait barbare. Il s'affligea inutilement, au sujet de Rhodes et de la Hongrie; en vain, il pria, supplia, menaça les princes, qui, au lieu de tourner leurs armes contre les ennemis de la chrétienté et de la civilisation occidentale, s'entre-déchiraient en guerres incessantes. Le jeune Empereur, avec lequel il avait tant et de si intimes relations, ne comprenait pas l'attitude de neutralité, que son paternel ami, élevé à la tête de l'Église, devait observer, s'il voulait être fidèle au haut devoir de son emploi. Les représentants de Charles n'avaient, pour l'activité du Pape, qu'insultes et moqueries; gens à courte vue, ils ne pensaient

[1] Voy. Sanuto, t. XXXIII, p. 481, et Tizio, *Hist. Senen.* Ce dernier rapporte ce qui suit, et cela montre qu'Adrien VI n'était pas extrêmement sévère et entendait raison : « cœpitque Italico more atque curalium... beneficia conferre, ad tria incompatibilia dispensationem concedere... dicebat quidem in hujusmodi dispensationibus se exhibuisse difficilem quando putabat Italica beneficia sicut Hispanica esse pinguiora. »

exclusivement qu'à l'intérêt immédiat de leur maître. Le rusé roi de France récompensait les avances d'Adrien par des trahisons, des menaces et des coups de force. Ce fut lui qui, par son attaque sur l'Italie, contraignit le Pape, qui jusque-là avait strictement gardé sa neutralité, au-dessus des partis, à tendre la main à l'Empereur, pour une alliance qui, dans la pensée d'Adrien, ne devait être que défensive, mais ne l'entraîna pas moins à la guerre. La mort d'Adrien, le jour même où les Français traversaient le Tessin, délivra le plus pacifique de tous les Papes, de sa participation à une guerre sanglante. Ainsi lui fut-il épargné, également, de survivre assez, pour voir l'ingratitude de ceux, pour le véritable bien desquels il avait travaillé.

Peu d'Italiens rendirent justice au Pape étranger; au contraire, la majorité salua sa mort comme une délivrance [1] et ne vit dans son pontificat qu'une époque de calamités [2]. A Rome, la prévention contre le « barbare » s'unissait à la haine de tous ceux, dont la sévérité de mœurs d'Adrien et ses tentatives de réforme dérangeaient la fortune. Ajoutez à cela le mécontentement, soulevé par les impôts directs, auxquels on n'était pas habitué et par l'interruption de la vie brillante à laquelle on avait été accoutumé, particulièrement depuis Léon X. Le pire ne fut pas qu'on célébrât, comme le libérateur de la patrie, le médecin du défunt [3]. Les littérateurs négligés exhalèrent, dans des attaques sans nombre, leur redoutable rage. Sur toutes les places publiques, on lisait les invectives les plus empoisonnées. On traitait le

[1] Voy. Gori, *Archivio*, t. IV, p. 246, et l'opinion de Bontempi : « Nihil boni fecit in ejus morte fuit infamatus de hœresi prout audivi. » Guichardin écrivait, le 16 septembre 1523, à Modène : « Con più dispiacere ho inteso li Francezi avera passato il Tesino, che la morte di N. S[re], perche di questa nuova potria uscire qualche buon frutto, di quella non si vede altro che disfavore e danno. » *Disp.*, p. 217. Un des rares jugements favorables d'Italien contemporain se trouve dans Sanuto, t. XXXIV, p. 410. On trouve quelques poésies laudatives dans les *Coryciana*, Rome, 1524.

[2] Tempus œrumnarum. Carpesanus, 1353.

[3] Giov. Antracino. Outre celui-ci, Adrien avait encore comme médecins l'Espagnol Garzia Carastosa et l'Italien Franci Fusconi. Voy. Marini, t. I, p. 320.

mort, d'âne, de loup, de harpie, on le comparait à Caracalla et à Néron! La statue de Pasquin fut couverte littéralement de vers épigrammatiques[1]. On célébrait, avec une ardente joie, la mort de cet homme détesté. Toutes les accusations les plus inimaginables, d'ivrognerie et même d'immoralité, furent prodiguées à l'un des hommes, les plus purs[2], qui eussent jamais régné à Rome. Tous les actes du noble Pape, toute sa manière d'être et son entourage furent défigurés par de piquants mensonges et tournés en dérision, avec la méchanceté la plus raffinée. Le besoin général de calomnie, l'un des plus grands défauts de la Renaissance, se fit jour fièrement. On s'épuisa en inventions menteuses et diffamatoires. Un mois après le décès d'Adrien, un ambassadeur mantouan parle encore de la fureur de cette épidémie d'esprit; il envoyait à son maître un des plus mauvais sonnets, « non, expliquait-il, pour vous dire du mal d'Adrien, car je n'aime pas ceux qui le font, mais pour montrer à Votre Excellence combien il y a de mauvaises langues, dans cette ville, où chacun colporte les pires propos[3] ».

Dans la complète acception du mot, le pieux et austère Adrien était devenu le bouc émissaire des plaisanteries ro-

[1] Voy. le rapport de l'ambassadeur anglais dans BREWER, t. III, p. 2, n° 3464; LUZIO, *Aretino e Pasquino*, p. 12. *Giorn d. lett. Ital.*, t. XVII, p. 198. On trouve une série de ces pasquinades dans TIZIO, *Hist. Sen.* Albergati en cite d'autres. Voy. aussi BESSO, *Roma e il Papa nei proverbi*, 2e éd. Roma, 1904, p. 276.

[2] Voy. la lettre de C. Batti à Parme dans BURMANN, p. 436-440, et WOLF, *Lect.*, t. II, p. 191.

[3] « Non per dirne male, che mi dispiaquon quelli, che ció fanno, ma per far che V. Ex. lo veda et comprenda quante malissime lingue sono dal canto di qua, dove non è che dica se non male. » G. B. Quartino, Rome, 13 octobre 1533, le sonnet inclus commence ainsi :

> Perfido come il mare Adriano
> Ipocrito, crudel, invido, avaro,
> Odioso ad ciascun, a nesun charo,
> Incautator, mago, idolatra, vano
> Rustico, inexorabil, inhumano,
> Falsario, traditor, ladro, beccaro,
> Solitario, bestial e fatuchiaro.
>
> (Archives Gonzague.)

maines [1]. Longtemps encore, ces épigrammes injurieuses continuèrent à se produire; la haine de beaucoup de gens, en particulier des littérateurs, était insatiable; l'écrit de Vianesio Albergati, sur le conclave de Clément VII, donne une idée de son étendue. Tandis que Léon X y est loué comme la colonne de l'Italie et le charme de son siècle, l'auteur ne peut trouver assez d'expressions pour peindre l'avarice, l'opiniâtreté, la bêtise d'Adrien. Personne, plus que ce barbare et ce tyran [2], n'est responsable de tous les malheurs, y compris la chute de Rhodes. Même après que fut survenu le châtiment du sac de Rome, Pierio Valeriano attaquait encore le « plus furieux ennemi des Muses, de l'éloquence et de toute beauté, dans la longue vie duquel les temps de la barbarie gothique avaient reparu ». Rien ne montre mieux combien était enracinée l'aversion contre le Pape étranger, qu'on s'était habitué à prendre surtout par le côté burlesque, que la biographie d'Adrien par Paul Jove. Composée sur la recommandation du cardinal Enkevoirt, elle devait être un panégyrique, et pourtant, ce juge superficiel ne peut donner cette impression. Il suffit de lire un peu, entre les lignes, pour voir que l'ingrat Jove, toutes les fois qu'il le peut, glisse de hargneuses et moqueuses observations, et cherche, de la manière la plus commune, à faire rire du Pape allemand, qui

[1] Burckhardt, *Kultur*, t. I[7], p. 175.

[2] L'écrit de B. Albergati a paru sous différents titres (Clementis VII P. M. conclave et creatio; Commentaria conclavis Clementis VII; Commentarii rerum sui temporis, Obitus Adriani VI et conclave Clementis VII; Historia Adriani VI; Gesta Romae et Italiae ab excessu Adriani VI ad elect. Clementis VII). J'ai noté les manuscrits suivants : 1° Florence, bibliothèque nationale Cod. Magliab., t. XXXVII, p. 204, f° 6. — 2° Naples, bibliothèque nationale, t. VIII, B. p. 37. — 3° Mantoue, Bibliothèque Capilupi. — 4° Rome, Archives secrètes papales. *Varia polit.*, p. 8, f°s 403 et 174; Bibliothèque Vaticane : Ottob. p. 986. Cod. Barb., t. XXXII, p. 85 et 260; t. XXXIII, p. 45, 92, 163; t. XXXIV, p. 13; Bibliothèque Corsini, p. 34[8], 13. — 5° Vienne, Haus Hof et Staatsarchiv. Bacha dans les comptes rendus de la commission d'histoire, 5e série, t. I, Bruxelles, 1891, en a donné un imprimé rempli de fautes. Sur Albergati, voir aussi Fantuzzi, t. I, p. 136. L'observation de Fantuzzi relativement à l'évêché de Cajazzo est inexacte, car dans les lettres d'Albergati du 29 octobre 1522 (Archives d'État, à Bologne), celui-ci signe : electus Caiacen.

dans son souci extrême de sa santé, interrompait les négociations les plus importantes, quand arrivait l'heure des repas et qui mourut, pour avoir trop bu de bière. Même les Italiens, qui ne se mêlèrent pas à ce concert d'invectives et d'inimitié contre Adrien, ne furent pourtant pas justes à son égard. Caractéristique, à ce point de vue, est le jugement de François Vettori, quand il dit : « Adrien était incontestablement pieux et bon; mais il aurait été mieux à sa place dans un couvent; du reste, son gouvernement n'a pas été assez long, pour qu'on puisse formuler sur lui un jugement équitable [1]. »

L'opinion qu'Adrien n'était pas un homme d'État s'était produite, dès le début [2], dans les cercles des politiques; on la répétait maintenant. Cette sorte de jugement est extraordinairement caractéristique du temps de la Renaissance. On s'était si bien habitué à ne voir, dans le détenteur du Saint-Siège, que le prince mondain, le politique et le Mécène, qu'on n'accordait aucune considération à un Pape, qui plaçait résolument ses devoirs ecclésiastiques au premier plan et qui voulait être, avant tout, un pasteur d'âmes. Ce sérieux et saint Néerlandais, à qui l'antiquité et les humanistes étaient indifférents, qui évitait austèrement en politique les voies de Machiavel et qui vivait avec la plus grande simplicité, uniquement attaché à ses devoirs, était, pour les Italiens d'alors, un revenant d'un autre monde, qui leur restait incompréhensible.

Une appréciation juste et approfondie du rôle d'Adrien a

[1] Vettori, p. 377. A peu d'exceptions près, tous les Italiens, non seulement Sannazar, mais Alberini et Bembo, ont émis des jugements tout à fait injustes sur Adrien VI. Justinian (*Hist. rer. Venet.*, 1611, p. 256) reconnaît sans doute la simplicité du Pape, mais il raconte à la suite une anecdote stupide. *La Vita* (Cod. 38. A. 6 de la Bibliothèque Corsini, à Rome) montre quelle injustice et quelle incompréhension on avait encore, dans la seconde moitié du seizième siècle, à l'égard de ce Pape.

[2] Voy. la lettre de G. M. della Porta du 22 septembre 1522, qui cite comme exemple une défaillance de mémoire du Pape. Voy. aussi la lettre de Castiglione du 14 septembre 1522. Tizio écrivait aussi alors : « De pontifice vero multi judicabant, litteras atque bonitatem non sufficere ad regnum ecclesiæ, Aristotelem namque in libris de regimine, non decet, inquit, bene principari, qui non sub principe fuit. » *Hist. sen.*

été rendue extrêmement difficile par ce fait, que son secrétaire Heeze emporta de Rome les documents les plus considérables, concernant son gouvernement, ses lettres échangées avec les princes et les nonces, et enleva ainsi aux chercheurs consciencieux des sources de la plus grande importance[1]. C'est ainsi qu'on vit des hommes, même comme Pallavicini, qui s'en tenaient aux écrits généraux des Italiens, émettre cette opinion, qu'Adrien avait été un excellent prêtre, évêque et cardinal, mais un médiocre Pape.

Dès 1536, un compatriote et un contemporain d'Adrien, Gerhard Moring, avait formulé, dans une biographie, un juste jugement sur Adrien VI, mais qui eut peu de retentissement. Des historiens impartiaux en Italie, comme Panvinio, Raynald, Mansi et Muratori, lorsqu'ils émirent leurs opinions sur ce noble Pape, n'eurent pas plus de succès. Longtemps encore, en Allemagne, les sarcasmes de Luther continuèrent à agir. Des jugements de catholiques, comme celui de Kilian Leib, qui disait que son temps n'avait pas été digne de ce saint Pape, ne percèrent pas[2]. Ce ne fut qu'en 1727

[1] Grégoire XIII, en 1575, essaya en vain de se faire rendre ces importantes scripturæ. Voy Thenier, *Annal. eccl.*, t. II, p. 130; de Ram, *Bulletin de la commission royale d'Hist.*, 2e série, t. XI, p. 59, et Bacha, *Comptes rendus de la commission d'Histoire*, 1890. Il ne peut s'agir pourtant de toutes les scripturæ d'Adrien VI, car, comme le montre Domarus dans son essai souvent cité et plein de mérite, on a conservé des volumes de registres, de comptes de chambres et de suppliques; il y faut joindre le volume de suppliques de la Bibliothèque vaticane (Cod. Vat. 8655) et quelques recueils aux archives romaines, ainsi que le 8 des Reg. brev. Lat. rentré aux archives du Vatican après l'apparition de l'essai de Domarus. Malgré ce groupe appréciable de manuscrits, Pieper s'en tient, avec raison, à l'opinion de Grégoire XIII, d'après laquelle Heeze aurait emporté à Liége omnes scripturæ Adriani, car il s'agit de la correspondance extérieure du Pape. Celle-ci embrassait principalement les lettres des princes et des nonces, et les lettres particulières, donc les plus importantes sources; car les Regestes conservés au Vatican, comme ceux sur lesquels travailla Domarus, qui me les indiqua, concentrent des questions allemandes et sont du plus haut intérêt pour un chercheur local. Je ne peux que confirmer ce jugement. Vu l'importance des documents emportés par Heeze, j'ai fait, pour les retrouver, un voyage particulier en Belgique et en Hollande dans l'automne de 1896, mais tous mes efforts ont été vains.

[2] Voy. le jugement injuste de Spittler, *Werke*, t. IX, p. 270.

que le juriste Gaspard Burmann fit paraître, à Utrecht, une collection de documents, aussi consciencieuse que riche, sur le Pape néerlandais, que l'élan fut donné vers un retournement de l'opinion [1]. C'est à ce savant protestant, dont le travail restera toujours si remarquable, qu'on doit le service d'avoir amené la réaction, en faveur d'Adrien. Au dix-neuvième siècle, des écrivains hollandais [2], belges [3], allemands [4], français [5], anglais [6], italiens [7] même, ont rendu hommage à ce grand homme, si longtemps méconnu.

Il y a lieu de se réjouir hautement, que les opinions confessionnelles n'aient pas altéré la sincérité de ces jugements. Un érudit, très en vue et strictement protestant, émettait ainsi son opinion sur Adrien. « Un jugement qui ne se fondera ni sur le peu de succès de ce Pape, ni sur ses concessions publiques, ne devra considérer, dans Adrien VI, une des plus nobles figures parues sur le siège de saint Pierre, un homme de la volonté la plus pure, uniquement dévoué à la prospérité de l'Église, qui sut faire le choix le plus scrupuleux des moyens correspondants véritablement, dans sa

[1] L'influence de Burmann apparaît notamment chez SCHROECKH, *Allgem. Biographie*. Voy. BERLIN, 1778, p. 1-133.

[2] BOSCH, *Iets over Paus Adriaan VI*, Utrecht, 1835; WENSING, *Het leven van Adriaan VI*, Utrecht, 1870 : CRISTOFFELS, dans *Adriaan VI*, Amsterdam, 1871.

[3] GACHARD (1859), REUSENS (1861) et CLAESSENS, dans la *Revue cath. de Louvain*, 1862, p. 543, 594 et 725.

[4] L'œuvre d'Hœfler (Vienne, 1880) réunit toutes les qualités et tous les défauts de cet écrivain, elle reste insuffisante, car l'auteur n'a presque rien tiré des matériaux d'archives, quoique j'eusse déjà signalé les rapports des Archives de Bologne, Mantoue, Modène et Florence, déjà utilisés par moi. Nippold et Gsell sont sans valeur; un travail meilleur, mais encore insuffisant, est celui de Bauer (*Adrian VI*, Heidelberg, 1876). Du côté protestant, le meilleur travail, aussi impartial que substantiel, est celui de BENRATH dans *Herzogs Realencyclopædie*, t. VIII³, p. 311.

[5] LEPITRE, *Adrien VI*, Paris, 1880.

[6] CASARTELLI, *The Dutch Pope; Dublin. Review*, t. CXXXV, London, 1904, p. 1-45. Creighton se traîne malheureusement dans la vieille ornière.

[7] Voy. DE LEVA, t. II, p. 196; CIPOLLA, p. 875; CAPPONI, *St di Firenze*, t. III, 2, p. 158; MARCHESI, *Papa Adriano VI*. Padova, 1882. — Le premier Italien qui, au dix-neuvième siècle, ait apprécié Adrien VI avec quelque justice, est C. Cantù; voy. *P. Campello della spina*, *Nel centenario di C. Cantù*, Firenze, 1906, p. 13.

pensée, à ce saint but, qu'une victime, digne de pitié, d'un entourage profondément bas, cupide et corruptible, qui ne cessa de contrarier ses plans et de poursuivre son propre profit. »

L'histoire d'Adrien VI est une matière éminemment tragique. Cela prouve qu'un effort sincère, malgré son insuccès immédiat, ne reste jamais sans récompense et sans résultat. La figure, longtemps déformée, du noble Pape, qui prit pour devise : la paix de la chrétienté, l'expulsion de l'Islam et la réforme de l'Église, est redevenue vivante et a repris sa grandeur habituelle. Tous les partis aujourd'hui le tiennent pour le Pape le plus digne de vénération; personne ne nie plus qu'il fut un de ces rares hommes, qui, tout entiers à leur cause, ne s'occupent pas d'eux-mêmes et luttent courageusement contre le torrent de la corruption. S'il ne lui fut pas donné, dans son gouvernement si court, d'atteindre des résultats positifs, il a rempli la première obligation de la sainteté, il a mis à découvert les tares, soulevé des émotions considérables, et montré les principes, d'après lesquels la réforme du monde ecclésiastique devait être poursuivie dans la suite. Son action restera un titre de gloire dans l'histoire de la papauté.

pensée. Être saint [illegible] digne de pitié, d'un [illegible] [illegible], [illegible] de continuer ses plans et de poursuivre son propre [illegible].

L'histoire d'Adrien VI est une matière [illegible] tragique. Cela prouve qu'une [illegible], malgré son innocence, [illegible], ne reste jamais sans récompense et sans [illegible].
La figure, longtemps défigurée, du saint Pape, qui prit pour devise : la paix de la chrétienté, l'expulsion de l'Islam et la réforme de l'Église, est redevenue vivante et a repris sa grandeur habituelle. Tous les partis aujourd'hui le tiennent pour le Pape le plus digne de vénération ; personne ne nie plus qu'il fut un de ces rares hommes qui, tout entiers à leur cause, ne cherchent pas d'eux-mêmes et luttent courageusement contre le torrent de la corruption. S'il ne lui fut pas donné, dans son gouvernement si court, d'atteindre des résultats positifs, il a rempli la première obligation de la [illegible] ; il a mis à découvert les tares, sondé des [illegible] considérables, et montré les principes d'après lesquels la réforme du monde ecclésiastique devait être poursuivie dans la suite. Son action restera un titre de gloire dans l'histoire de la papauté.

PONTIFICAT DE CLÉMENT VII

PONTIFICAT DE CLÉMENT VII

CHAPITRE PREMIER

ÉLECTION DE CLÉMENT VII. — CARACTÈRE ET DÉBUTS DE SON RÈGNE, SES EFFORTS INUTILES POUR LA PAIX ET SON ALLIANCE AVEC FRANÇOIS Ier, ROI DE FRANCE.

Le chancelant état de santé d'Adrien VI fit que la diplomatie impériale s'occupait du choix du Pape futur, dès l'été de l'année 1523. Charles-Quint savait combien serait important, dans sa lutte avec la France, l'appui du nouveau chef de l'Église. Dès le 13 juillet, il donnait à son ambassadeur à Rome, le duc de Sessa, des instructions plus précises pour le conclave : elles prescrivaient de mettre tout en œuvre, pour que la dignité papale échût au cardinal vice-chancelier Jules de Médicis. Charles tint ferme, dans la suite, pour ce prince de l'Église, qui s'était montré son fidèle partisan, sous les deux derniers papes [1].

Cette prise de position de l'Empereur devait diminuer considérablement les espérances du cardinal Wolsey, qui égalait presque Médicis, en réputation et en situation. Tous les orgueilleux rêves du cardinal anglais, qui, fort de l'appui d'Henri VIII, s'agitait pour son élection, furent anéantis par cette circonstance, que le plus grand nombre des cardinaux ne voulaient pas entendre parler du choix d'un étranger. Mais le cardinal Médicis, malgré les efforts les plus ardents [2], n'était pas encore certain d'atteindre son but, car tous les Français étaient les adversaires décidés du fidèle défenseur des intérêts impériaux. Même le parti des vieux

[1] Gachard, *Corresp. de Charles-Quint*, n° 17, p. 23.

[2] Voy. *Lettera del card. Medici al padre del card, M. Cornaro*, Rome, 19 septembre 1523. Cod. Urb. 538, f° 64, de la Bibliothèque Vaticane.

cardinaux lui était entièrement hostile, comme au chef des jeunes, nommés par Léon X.

Les divisions, dans le Sacré Collège, étaient semblables à celles, qu'on vit au conclave d'Adrien VI. Dans une dépêche du 29 septembre 1523, l'ambassadeur de Mantoue annonçait que le Médicis ne pouvait compter que sur dix-sept voix environ, mais qu'il ne pouvait pas, cette fois, les faire donner à un autre; le cardinal Gonzague passait aussi pour avoir quelques chances [1]. Ce jugement correspondait plus à la situation réelle, que celui de l'ambassadeur de Florence, qui, le même jour, annonçait les chances grandissantes du cardinal Médicis [2]. Un gros désavantage, pour celui-ci, était encore le fait suivant : de même qu'au dernier conclave, le cardinal Colonna, bien que très favorable à l'Empereur, se présentait comme un violent adversaire du vice-chancelier; il entraînait les vieux cardinaux et même les Français [3]. Un obstacle, non moins important, était que l'ennemi mortel de Médicis, le cardinal Soderini, fut délivré de sa prison par les efforts des vieux cardinaux, qui allaient jusqu'à menacer d'un schisme, et fut admis au conclave [4]. Par la suite, dès le 27 septembre, Farnèse se dressa, au premier plan, comme un rival dangereux de Médicis [5]. Ce dernier, qui se donnait beaucoup de mal pour assurer son élection [6] et qui était très empressé auprès des puissances étrangères, était résolu soit à se faire Pape à tout prix, ou, si cela devenait impossible, à pousser à la tiare un de ses partisans [7].

[1] « Solum li significo che tra questi r^{mi} car^{li} succedono quasi le medeseme secte che erano ad la morte de Leone. El r^{mo} de Medicis de li voti circa XVII li quali concurrono in la sua persona, ma non li po voltar dove vole come posseva li XV ad lo attro conclave per la morte de Leone. Il r^{mo} card^{le} de Mantua è anchora lui in gran predicamento de papatu, spero che Dio ne adjutaria. » A. Germanello au marquis de Mantoue, Rome, 29 septembre 1523.

[2] Dépêche de Galeotto de Médicis, Rome, 29 septembre 1523. (Archives d'État, à Florence.)

[3] Jovius, *Vita Pomp. Columnæ,* p. 151-152.

[4] Voy. les rapports d'Albergati, Rome, 18 et 21 septembre 1523.

[5] Sanuto, t. XXXIV, p. 438, 452, 461, t. XXXV, p. 35, et lettre de Germanello du 28 septembre 1523. (Archives Gonzague.)

[6] Voy. la lettre au doge, dans Gregorovius.

[7] Guichardin et Lancellotti, *Cion. Mod.*, t. I, p. 476.

Dans cet état de choses, on prévoyait un long et orageux conclave, lorsque, le 1er octobre 1523, les trente-cinq électeurs s'assemblèrent, dans la chapelle Sixtixe, pendant qu'un violent orage éclatait dehors [1]. On vit aussi, dans cette particularité que la stalle de Médicis était placée sous la fresque du Perugin : « L'élection de saint Pierre à la papauté », un présage pour l'avenir. Il ne manquait pas de prophéties, en faveur de Médicis, pour lequel le duc de Sessa s'employait fiévreusement [2]. Mais les adversaires du vice-chancelier travaillaient aussi avec opiniâtreté. Ils cherchèrent d'abord à retarder toute décision, jusqu'à l'arrivée des cardinaux français [3]. En conséquence, il ne fut lu, en attendant, que la bulle de Jules II contre la simonie. Le matin du 6 octobre, devait avoir lieu le premier scrutin. On allait y procéder, lorsque soudain, au vif déplaisir des partisans de l'Empereur, apparurent, ce jour-là, les cardinaux français, Louis de Bourbon, François de Clermont et Jean de Lorraine. Pour voyager plus rapidement, ils avaient pris de courts vêtements séculiers et ils entrèrent au conclave avec des bottes et des éperons [4]. Toutes les négociations furent arrêtées.

[1] Sanuto, t. XXXV, p. 55. Dépêche de Galeotto de' Medici du 1er octobre 1522. (Questa sera a hora 24 les cardinaux sont entrés au conclave. Notre cardinal a bon espoir.) Voy. *Journal* de *Cornelius de Fine*. (Bibliothèque nationale de Paris.)

[2] Sessa travaillait notamment à gagner les partisans de Soderini. Lope Hurtado al Emperador, Rome, 5 octobre 1523. Colec. Salaza., A. 29, f° 170 (Bibl. de la Acad. de Hist. à Madrid). Dans une lettre à Charles-Quint du 14 avril 1524, Clément VII reconnait les services que lui avait rendus Sessa dans son élection. *Min. brev. Arm.*, p. 40, vol. 8, n° 162. (Archives secrètes papales.)

[3] G. M. de Médicis, sans perdre espoir pour Médicis, écrivait le 5 octobre : et ancora che la venuta loro habbia far delle difficulta è ne bisogni dua vociæ più che prima non dubitamo ne perdiamo di speranza, ma sol me dispiagie che la cesa andra più lunga non saria andata. (Archives d'État, à Florence.)

[4] Rapport de Gabbioneta du 7 octobre 1523. G. de' Medici écrivait le 6 octobre : Questa mattina si doveva far lo scrutino. Non era finito ancora la messa che li 3 cardinali Francesi in poste arrivarono; montarono in palazzo e stivalati e fangosi entrarono in conclavi sollecitati dalli loro respecto dubitavano per lo scrutino si dovea far questo mattina non venissi facto el papa come facilmente possava lor riuscir. La venuta lor intorbido tutto e sanza si facessi scrutino si misono a mangiare. (Archives d'État, à Florence.)

Les stalles de bois pour les électeurs étaient séparées l'une de l'autre par de petits intervalles et désignées par les lettres de l'alphabet. Celles des cardinaux, nommés par Léon X, étaient décorées de rouge; celles des autres, de vert. La surveillance du Vatican était confiée à la garde suisse. Quinze cardinaux tenaient ferme pour Médicis, le candidat de l'Empereur; on n'avait pu gagner les quatre, également dévoués à l'Empereur, mais que menait le puissant Colonna; douze cardinaux formaient le parti français; six étaient neutres [1]. Aucun des trois partis ne voulait céder. Comme concurrent de Médicis, on nommait, le premier jour du conclave : Fieschi, le candidat français, Jacobazzi pour lequel travaillait Colonna; enfin, avant tous, Farnèse. A diverses reprises, on disait, à Rome, que le dernier était déjà élu [2].

Farnèse, en fait, était le seul, parmi les électeurs, qui se pût mesurer avec Médicis; il était âgé, né à Rome, d'une finesse politique incontestable, et il surpassait son rival, par une grande intelligence, ainsi que par sa connaissance des choses de l'Église. Son attitude neutre, bien qu'il penchât pour l'Empereur, pouvait également lui servir.

Dans le premier scrutin du 8 octobre, les différents partis mesurèrent leurs forces. Les cardinaux Fieschi et del Monte, du parti français, obtinrent chacun onze voix; à Carvajal, représentant le parti des Impériaux, échut le même nombre de voix [3]. Les scrutins suivants restèrent également sans résultat. Tous espéraient, que la guerre en Lombardie aurait vite des résultats décisifs et cherchaient, en conséquence, à retarder l'élection [4]. Dans ces conditions, c'était un grand

[1] On voit les oscillations de quelques cardinaux, dans les deux listes rédigées par l'ambassadeur de Mantoue, et dont la première est du mois de septembre, dont la seconde figure dans un rapport du 10 octobre.

[2] Lettres d'Albergati des 5, 6, 8 et 9 octobre; dépêche G. de' Medici du 8 octobre. Rapport de G. Batt. Quaranteno du 10 octobre.

[3] Dépêche de G. de' Médicis du 8 octobre 1523 : Li rev^{mi} di conclavi hanno facto questa mattinà il primo scruttino senza accesso e ciascun di lor sig. rev^{ma} è stato lontano al papato.

[4] Dépêche de G. de' Medici du 9 octobre, avec ce post-scriptum : Stamattina li rev^{mi} deputati soliti di venir allo sportello non volsono si mettesi dentro che una sola vivanda.

bonheur, qu'à Rome, il n'y eût maintenant aucune sérieuse perturbation [1]. On ne pouvait prendre en mauvaise part, que les autorités civiles se plaignissent, le 10 octobre, des longs retards de l'élection. A la suite de cette représentation, une tentative fut faite, d'un côté, par Colonna, de l'autre, par les Français, de donner la tiare au cardinal Antonio del Monte, mais sans succès [2]. « Notre cardinal », rapporte l'ambassadeur florentin, le 13 octobre, « est étroitement lié avec ses amis et tient ferme. » Colonna persistait, malgré les représentations de Sessa, dans sa résistance contre l'odieux Médicis [3]. La situation restait la même : En vain, les Romains priaient, encore une fois, qu'on accélérât les opérations électorales; Armellino leur répondait : « Si vous voulez vous contenter d'un Pape étranger, nous sommes presque sur le point de vous en donner un, qui vit en Angleterre. » Alors s'élevait un bruit violent : les Romains criaient : « Qu'on élise un des membres présents, même s'il doit être une bûche! »

Dans la suite, Médicis resta, avec ses seize à dix-huit partisans résolus, contre les vingt ou vingt-deux cardinaux attachés à l'opposition. Il n'était plus question de clôture possible, tous trafiquaient librement avec le monde extérieur [4].

[1] Voy. les dépêches de G. de' Medici des 15 et 23 septembre (Le cose qui vanno quietissime e non pare che sia sede vacante); 4 et 8 octobre (La terra sta pacifica sanza rumor alcuno; le bottege stanno aperte come se non fossi sede vacante.)

[2] G. de' Medeci écrit, le 13 octobre 1523 : In lo squittino di hier mattina il rev. Monte ando avanti a tutti che hebbe sedeci voti e tre diaccesso ne per questo sicrede il papato habbia avenu in lui che ha facto l'ultimo suo sforzo e cvi concorso tutta la faction francese e Colonna. Vannosi a questo modo berteggiando l'un l'altro ne si vede segnio si delibirino o convenghino in alcuno.

[3] G. de' Medici, 13 octobre 1523 : Di conclavi ritrago m^o nostro ill. si mantieneben unito con li amici suoi e sta forte.

[4] G. de' Medici, 19 octobre 1523 : In conclavi non si fa ancora resolutione per stare ostinati li adversarii di non voler dar li voti ad alcuno della parte nostra. La confusione è grande più che mai perche li adversarii non s'accordono a chi di loro voglino voltare il favore... Li nostri stanno, uniti, — l'adversaire espère une brouille le 20 octobre. (Li amici di mons. ill. stanno unitissimi.)

« On est juste aussi avancé qu'au premier jour », écrivait un Vénitien, le 19 octobre; « les cardinaux paraissent vouloir passer l'hiver au conclave [1] », s'écriait un ambassadeur de Mantoue. Chaque parti attendait la tournure, que prendraient les événements, en Lombardie [2]. Les Romains étaient toujours agités, Farnèse cherchait à les calmer. A côté de Farnèse, surgirent, ces jours-là, de nouveaux candidats : le minorite Christoforo Numai, Achille de Grassis et surtout Sigismond Gonzague [3]. Le 28 octobre, les Romains firent, de nouveau, des représentations, mais les choses restaient au même point. Médicis et Farnèse étaient à chances égales. Novembre vint et on ne voyait pas la fin des négociations, malgré de nouvelles remontrances des Romains. La cour était dans le désespoir. Déjà on redoutait l'explosion d'un schisme [4].

L'arrivée d'un cardinal du parti français, Bonifacio Ferrero, qui entra au conclave le 12 novembre, arrêta toutes les négociations. Avec lui, le nombre des adversaires de Médicis s'éleva à vingt-trois et le nombre des électeurs à trente-neuf [5]. Si on peut en croire l'ambassadeur vénitien, le cardi-

[1] Rapport de G. Batt. Quarantino du 21 octobre 1523. (Archives Gonzague.)

[2] Rapports de Médicis, des 22, 23 octobre (In conclavi sono stati dua o tre di sanza far scrutino tractando modo d'accordarsi... Il cardinale nostro con li amici suoi stanno unitissimi e gagliardi e vanno acquistando continuamente), et le 24 (Credo staranno ancora qualche di venendo a proposito la dilation a ciascuna delle parte per veder il successo delle cose di Lombardia.)

[3] Les rapports de Gabbioneta s'étendent sur les chances de Gonzague.

[4] Voy. dépêche de l'ambassadeur anglais du 7 novembre dans Brewer, t. III, p. 2, n° 3514; Jovius, *Pomp. Columna*, p. 152 (on y trouve une poésie contemporaine); Ortiz, Sanuto, Rapport de Gabbioneta du 7 novembre (Tutta questa corte sta desperata e mal contenta per questa tardità de fare el papa). Archives Gonzague. Lettres d'Albergati des 2, 6, 10 et 11 novembre.

[5] Sanuto, t. XXXV, p. 198. G. de' Medici, 9 novembre 1523 (La venuta del rev. Ivrea dopoi se intesa ha facto fermar in conclavi ogni pratica e vi stanno le cose nel medesmo statoche il primo di v' entrarono). Le chiffre de 39 mentionné dans une communication notariée dans *Archivio de Goritz*, t. IV, p. 246, dans le *Diarium* de Blasius de Martinellis et dans le *Journal français*, Cod. Barb. lat. 3552, est indubitablement exact, quoique les *Acta consist.* ne portent que 38. Vettori dit 33 + 3 + 1 et Reumont le suit en partie. Guichardin se trompe quand il dit que le conclave commença avec 36 membres. La difficulté soulevée par Grethen, qui fait remarquer que

nal Farnèse réussit, par de grandes promesses, à détacher le duc de Sessa, de Médicis et à l'attirer à lui.

Malgré cela, Médicis n'entendait pas céder. En fait, il pouvait conserver encore de grandes espérances, car son parti tenait inébranlablement pour lui[1]. Tout autres étaient les conditions pour ses adversaires. Ceux-ci ne s'entendaient que pour ne pas élire le puissant Médicis; en dehors de cela, ils étaient divisés, dès le début, car la plupart aspiraient à la tiare. Mais, comme le remarque Giucciardini, il est difficile que l'union dure, si la discorde et l'ambition sont à leur tête. Médicis avait fondé, depuis longtemps, là-dessus ses espérances; il travaillait, par tous les moyens, à diviser ses adversaires[2]. Chose extraordinaire à remarquer, le secours lui vint, du côté de l'ambassadeur français.

François Ier, immédiatement après la mort d'Adrien VI, avait voulu aller lui-même en Italie. Mais les difficultés, que lui suscita la trahison du connétable de Bourbon, le contraignirent à abandonner cette pensée. Alors il dut se fier à l'activité des cardinaux français, à qui il désignait, comme ses candidats, Fieschi, Soderini et Scaramucia Trivulzio, ainsi qu'à l'habileté de son ambassadeur. L'actif Lodovico di Canossa, si dévoué aux intérêts français, reçut l'ordre du Roi de partir pour Rome, si tard[3] qu'il ne rencontra que le comte Carpi, qui fût encore au conclave[4]. « Les ennemis triom-

Clément VII partagea ses bénéfices entre les 37 électeurs, tombe de ce fait, que Grassis était mort le 22 novembre.

[1] G. de' Medici, novembre 3, 7, 11 et 13 (Ogni giorno li revmi fanno scrutino e danno li voti in modo compartiti che nessunod'epsi passa 10 vote.)

[2] Voy. l'important rapport de G. M. de' Medici du 15 octobre 1523 : Mons. nostro ill. per tutte le vie e modi puo va ghodendo il tempo judicando li habbia ad esser molto a proposito per andar al continuo guadagnando delli adversarii e rompendoli la unione hanno facto non sara punto stabile per non esser d'accordo infra epsi chi di loro habbi ad esser papa per voler ciascuno di loro essere.

[3] Voy. les lettres de L. di Canossa à François Ier, Gargnano, 29 septembre 1523; à Bonnivet, amiral de France, Vérone, 30 septembre, et au cardinal Trivulze, Vérone, 4. (Bibliothèque du chapitre à Vérone.)

[4] Grethen place trop tôt l'arrivée de Carpi, parce qu'il a parcouru le rapport florentin dans Petruccelli, qui signale l'arrivée du comte pour le soir du 17 octobre.

phèrent d'abord, » écrit Sessa le 28 octobre, « lorsque Carpi, déclaré partisan de la France, vint comme envoyé du roi François, mais sa vieille amitié avec Médicis fut plus forte que son esprit de parti. Il a réussi à diviser nos adversaires. » Cependant sa vieille amitié n'était pas le seul motif de son attitude surprenante, mais, plus vraisemblablement, c'était la promesse de neutralité de Médicis, jusque-là étroitement attaché à la cause impériale [1]. La décision définitive eut lieu, quand le cardinal Colonna abandonna finalement sa résistance contre Médicis. Ce changement d'opinion se produisit, parce que Colonna rompit avec ses amis français, lorsque ceux-ci refusèrent d'élire Jacobazzi, favorable à la cause impériale. Un des cardinaux français, François de Clermont, alla jusqu'à proposer, maintenant que le séjour du conclave empesté devenait pénible pour les vieux cardinaux, l'élection du cardinal Orsini, aussi ennemi des Colonna que de l'Empereur. Médicis fit mine de favoriser ce vieil ami de sa famille. Colonna, très effrayé, comprit qu'il devait céder, ce que lui conseillait, d'ailleurs, son frère au service de l'Empereur. Il s'unit à Médicis, qui lui promit la grâce de Soderini [2] et des avantages personnels. Cette réconciliation des deux adversaires, qui s'étaient combattus si longtemps, eut lieu, le soir du 17 novembre. Colonna entraîna nombre de cardinaux avec lui, d'abord son ami Jacobazzi, ensuite Cornaro et Pisano, puis Grassis, Ferrero et d'autres. Médicis comptait maintenant sur vingt-sept suffrages, son élection était décidée. Ce même jour, 18 novembre, deux ans avant, il était entré

[1] D'après les rapports vénitiens des 18 et 31 octobre, dans SANUTO, t. XXXV, p. 136, 169, Médicis aurait fait au roi de France des promesses si étendues qu'elles semblent incroyables; ces promesses ne s'accordent guère avec les tentatives ultérieures de François Ier d'obtenir la reconnaissance pontificale pour son titre de seigneur de Milan. Plus vraisemblable est l'opinion de Grethen, d'après laquelle Médicis se serait engagé à la neutralité. Sitôt après la mort d'Adrien VI, L. di Canossa essaya de nouer des négociations avec le cardinal de Médicis; celui-ci ne s'y laissa pas entraîner. Voy. la lettre de Canossa à François Ier du 20 octobre 1523. (Bibliothèque du Chapitre, à Vérone.)

[2] Voy. *Epifanio*, dans *Atti. d. congresso internaz. di scienzie storiche*, t. III, Roma, 1906, p. 419.

à Milan. La publication de l'élection du nouveau Pape fut cependant différée, parce qu'auparavant la grâce de Soderini dut être résolue, et la capitulation électorale, signée. Cette dernière décidait que les bénéfices, que le Pape avait possédés comme cardinal, seraient partagés entre ses électeurs. Les douze Français opposaient maintenant une résistance ouverte, aussi grande qu'inutile. Le matin du 18 novembre, l'élection fut encore une fois vérifiée [1], après quoi Jules de Médicis fut proclamé comme le Pape, choisi d'un consentement unanime [2]. Celui-ci, sorti victorieux après cinquante jours d'un si dur combat, prit le nom de Clément VII. Son premier

[1] Sur le changement décisif, qui amena l'élection de Médicis, les meilleures sources concordent sur les points essentiels, en sorte qu'on doit écarter les renseignements différents du rapport, d'ailleurs excellent, de Blasius de Martinellis (dans Creighton, t. V, p. 325); voy. aussi, outre Guichardin et Govins, *Pomp. Columna*, en particulier les rapports florentins dans *Giorn. d'Arch. Toscani*, t. II, p. 117, 122, et dans Petruccelli, t. I, p. 550, les vénitiens dans Sanuto, les portugais dans *Corp. dipl. Port.*, t. II; les lettres d'Albergati des 18 et 19 novembre 1523, la lettre de l'ambassadeur anglais dans *State papers, Henri VIII Foreign*, t. VI, p. 195, et dans Brewer; la lettre de Sessa dans *Colec. d. doc. inéd.*, t. XXIV, p. 333, et celle de Negri (du 19, non du 18 novembre) dans *Lettere di principi* (édit. vénit. de 1570). A ces rapports imprimés, il faut joindre, comme confirmation, deux documents jusqu'ici inconnus, une dépêche de G. B. Quarantino du 23 novembre 1523 et une lettre d'André Piperario à B. Castiglione, Rome, 19 novembre 1523. Pour les promesses que Médicis aurait faites à Colonna, on n'en trouve dans Jove qu'une indication générale, tandis que Guichardin mentionne une promesse écrite de la vice-chancellerie et du palais Riario. Les sources diplomatiques mentionnées plus haut n'en disent rien.

[2] Gabbioneta et d'autres faiseurs de rapports au début disent que le nouveau Pape a pris le nom de Jules III. Quarantino, dans un rapport du 19 novembre (Archives Gonzague), nous explique comment eut lieu ce malentendu, qui se propagea dans tout Rome. Les notifications officielles de l'élection du côté des cardinaux (*Giorn. d'Arch. Tosc.*, t. II, p. 123) comme du pape lui-même (en une lettre commençant par : Salvata, etc.) n'eurent lieu que le 26 novembre, jour du couronnement. A quelques-uns, comme par exemple à Florence et au marquis Federigo de Mantoue, ces notifications furent expédiées dans une autre forme dès le 22 novembre. Voy. l'original de la dernière aux Archives Gonzague. François Ier en reçut une aussi avant le couronnement. Voy. Raynald, 1523, n° 128.

[3] Voy. la capitulation électorale dans *Giorn. d'Arch. Tosc.*, t. II, p. 107, les clauses dans Creighton. Si on la compare à celle d'Adrien VI, on en trouve la forme plus énergique et nombre de nouvelles réclamations (art. 6, 7, 20-25) en faveur des cardinaux et des chevaliers de Rhodes.

acte fut de confirmer la capitulation électorale, avec la clause cependant, que celle-ci, si c'était nécessaire, pourrait être modifiée en consistoire.

La considération que Clément VII s'était acquise, comme cardinal, par son activité d'homme d'État sous Léon X et son excellent gouvernement de Florence, comme par sa conduite sérieuse, mesurée, opposée à tout frivole plaisir, rejaillissait sur le commencement de son pontificat. Il est rare qu'un nouveau Pape soit accueilli avec une joie aussi universelle et des espérances aussi hautes. Au lieu du simple Adrien VI, qui se consacrait avant tout aux affaires ecclésiastiques, on avait de nouveau maintenant un Pape, comme la majorité de la Curie le souhaitait : un grand seigneur et un politique expérimenté. Les Romains étaient dans l'allégresse : ils espéraient par Médicis un renouvellement du glorieux temps de Léon X, un règne long, brillant et florissant pour les arts et pour les sciences, et ils étaient affermis dans cette idée, parce que Clément VII appela, tout de suite à son service [1], des hommes distingués, de culture classique, comme Giberti et Sadolet, qu'il se montra soucieux de l'administration de la justice, qu'il donna des audiences publiques libéralement [2], qu'il fut excessivement affable envers chacun [3] et très généreux. « Il a plus donné, le premier jour de son pontificat, qu'Adrien VI, pendant toute sa vie [4], écrivait l'ambassadeur de Bologne. » Non moins grand était le contentement des électeurs, à qui le Pape donna tous ses bénéfices rapportant annuellement 60 000 ducats. Le cardinal Colonna reçut en outre le palais de Riario, la chancellerie, le titre de vice-chancelier; Cornaro, le palais de Saint-

[1] Outre *Lettere di princip.*, t. I, p. 100b, voy. encore le *Journal de Cornelius de Fine,* la dépêche de G. de' Medicis du 21 novembre 1523, deux lettres de Piperario à Castiglione des 19 et 23 novembre 1523.

[2] Dépêches de G. de' Medici du 24 novembre (S. Sta sta sana, lieta e attende ad ordiner tutte le cose necessarie e maxime della justifia) et du 8 décembre 1523.

[3] Le cardinal Gonzague le proclame dans une lettre à la marquise Isabelle, du 19 novembre 1523.

[4] Lettre de Albergati du 19 novembre 1523.

Marc; Soderini fut entièrement amnistié[1]. Le 26 novembre, le couronnement eut lieu, d'une manière brillante et parmi une incroyable affluence de peuple. A la tribune, on lisait cette inscription : « A Clément VII, au restaurateur de la paix dans le monde et au constant défenseur du nom chrétien. » « Il semble, écrivait Baldassare Castiglione, que chacun espère tout ce qu'il y a de meilleur de ce Pape[2]. »

Dans le reste de l'Italie et spécialement dans les États de l'Église, le choix de ce Pape faisait une très favorable impression[3]. Alphonse de Ferrare avait profité de la vacance du Saint-Siège, pour reprendre, par la force, possession de Reggio et de Rubbiera; il se préparait également à marcher contre Modène, lorsqu'il apprit la nomination de Clément VII. Maintenant, il s'éloignait rapidement et envoyait au Pape un messager, ainsi que son fils aîné, un peu plus tard, pour prêter serment d'obédience et lui préparer les voies, ce dernier n'y arriva pas; par contre, on s'entendit pour un armistice d'un an. Les troubles en Romagne, que Giovanni da Sassatello avait provoqués, au nom du parti, mais en réalité, parce qu'il était secrètement soutenu par les Français, cessèrent, dès que le nom de Médicis fut sorti de l'urne électorale[4]. A Florence, on calculait, avec une finesse vraiment

[1] Lettre de Piperario à B. Castiglione du 23 novembre et dépêche de G. de' Medici du 29 novembre. On y trouve racontée la distribution des bénéfices; la bulle qui y est relative (*Clém. VII secret*, t. IV (1440), f° 44. Archives secrètes papales) est datée du 23 décembre.

[2] B. Castiglione au marquis de Mantoue, Ravenne, 30 novembre 1523. Voy. en outre *Lettere volgari*, t. I, p. 6^b, 7, et la lettre d'Albergati du 26 novembre 1523. Le 15 décembre 1523, Giberti obtint duc. 945 pro expensis factis pro coronat. S. D. N. (*Intr. et Exit.*, p. 561; Archives secrètes) Voy. ensuite *Acta consist.* Le jour du couronnement, obtinrent : le cardinal Pucci, le gubernium de Bagnorea; le cardinal Cesi, le gubernium de Sutri; le cardinal Pallavicini, le gubernium de Montefiascone (Reg. 1239, f°s 36, 38, 127); le cardinal Jacobazzi, le gubernium de Pontecorvo. (Reg. 1243, f° 85. Archives secrètes.)

[3] Rapport du 1er décembre 1523. (Archives d'État, à Bologne.)

[4] Le sauf-conduit pour Hercule, fils d'Alphonse, est daté de Rome, du 11 décembre 1523. Du même jour on a un bref de Clément VII à Alphonse, dans lequel on lit : « Nunc autem nobilitatem tuam si, ut ipse nobis Franciscus (Cantelmus, porteur d'une lettre d'Alphonse au Pape) affirmavit, officium suum debitamque observantiam hinc S. Sedi præstiteret omnia a nobis sibi

mercantile, le profit d'un nouveau pontificat des Médicis; innombrables furent ceux qui se dirigèrent vers Rome, pensant y faire fortune[1]. A Venise, les réjouissances furent immenses. Le doge écrivait, qu'il enverrait les hommes les plus illustres, pour qu'ils rendent hommage à Clément, comme à une divinité sur la terre. « Le Seigneur soit loué de toute éternité », s'écria Vittoria Colonna, lorsqu'elle reçut la nouvelle de l'élection de Clément, « puisse-t-il donner à ce début une telle durée et une telle fin, qu'il soit manifeste que jamais rien de plus salutaire n'a été accompli, que jamais rien n'a reposé sur une base aussi intelligente. Beaucoup pensaient et espéraient, comme cette noble femme. Un chanoine de Plaisance annonçait que Médicis dirigerait avec sagesse la barque menacée de Pierre, dans le port du salut[2]. Le marquis de Pescaire s'exprimait ainsi sur le résultat de l'élection : « Jamais le désir universel n'a été rempli dans une telle mesure. » « Clément VII », pensait Bembo, « sera le Pape le plus grand, le plus sage et le plus honoré que l'Église ait eu depuis des siècles[3]. » On ferma l'œil, presque partout, sur les grandes faiblesses, qui se joignaient dans son caractère à d'incontestables qualités.

Clément VII était, contrairement à la plupart des Médicis, un très bel homme : il avait une taille haute, élégante et régulière, les traits du visage agréables; un observateur attentif seul pouvait apercevoir qu'il louchait un peu. Il ne portait pas encore la barbe et était tel que Raphaël le représenta, dans le portrait du Pape Léon X[4]. La santé du Pape

proponere atque expectare volumus que sunt ab optimo pastore amantissimoque patre requirenda. » Les deux pièces sont aux Archives d'État, à Modène.

[1] Tutta Firenze concorre qua, écrit Albergati de Rome, le 7 décembre.

[2] Callisti Placentini (can. regul.) Dialogus ad Clementem VII, de recte regendo pontificatu. Cod. Vat. 3709. (Bibliothèque Vaticane.)

[3] Sanuto, t. XXXV, p. 216; Tolomei, p. 5; Reumont. Voy. Colonna, p. 42; *Bembo op.*, t. III, p. 54. (Lettre du 11 décembre 1523.)

[4] L'extérieur et le caractère de Clément VII sont décrits en détail dans les relations des ambassadeurs vénitiens Foscari (1526), Contarini (1530) et Soriano (1531), imprimées pour la première fois dans Alberi, 2e série, t. III. Des portraits d'apparat de Clément VII ont été peints par Sebastiano del Piombo

ne laissait rien à désirer : car il vivait très sobrement et était d'une moralité sévère, on pouvait lui prédire, à lui qui n'avait que quarante-cinq ans, un long règne [1]. Si, en vrai Médicis, Clément VII était un ami de la littérature, des arts et de la musique, il avait pourtant, au fond, une nature prosaïque, très éloignée de l'esprit riche et varié de Léon X, mais il était aussi moins léger, moins avide de plaisirs, de faste, moins prodigue que celui-ci. De sérieux observateurs remarquèrent, avec joie, que le festin du couronnement fut fait sans le luxe exagéré et sans les bouffons habituels de Léon X. Clément VII, qui, depuis des années, vivait en homme de travail, n'éprouvait pas le besoin de pareils plaisirs. Il n'en trouva pas davantage aux chasses bruyantes du temps, aux excursions coûteuses : il ne visita Magliana que très rarement; il n'allait même pas fréquemment à sa belle villa du monte Mario. Vrai Médicis, homme d'État de la Renaissance, Clément VII surpassait encore Léon X en réserve diplomatique et en ruse. « Ce Pape », rapportait Loaysa à l'Empereur, « est l'homme le plus mystérieux et le plus indéchiffrable à qui j'aie jamais parlé [2]. »

Dans l'accomplissement de ses devoirs officiels, le nouveau Pape était infatigable : avec la plus grande ponctualité, le plus haut sérieux, il se consacrait à ses affaires,

(Galerie de Parme), Bronzino et Vasari. Parmi les bustes de ce pape, ceux de A. Lombardi et Montorsoli passent pour les meilleurs.

[1] E continentissimo, nè si sa di alcuna sorte di luxuria che usi, dit Foscari, SANUTO, t. XLI, p. 283. VETTORI, GUICHARDIN en parlent dans les mêmes termes. Voy. encore sur ce point les témoignages de Campegio et de Eck, reproduits par EHSES (*Concil.*, t. IV, CIX). Les bruits contraires (voy. GAUTHIER, p. 66) sont des accusations hasardeuses. Si Clément VII mena, comme Pape, une vie pure, sa jeunesse ne fut pourtant peut-être pas vierge de tout excès, c'est ce que laisse du moins supposer ce qu'en dit Soriano (ALBERI, 2e série, t. III, p. 277). Il n'est pas certain du tout qu'Alexandre de Médicis, né en 1510, fût un bâtard du cardinal de Médicis, comme Gauthier l'affirme sur la foi de Varchi. Des contemporains très bien informés, comme Contarini, dans sa relation de 1530, disent expressément, qu'Alexandre était un fils illégitime de Laurent de Médicis, duc d'Urbin. Reumont, un de ceux qui connaissent le mieux l'histoire des Médicis, tient ferme aussi pour cette opinion.

[2] HEINE, *Briefe*, p. 86, 401.

sans relâchement ni restriction. Il ne s'accordait quelque délassement, que pendant le temps des repas. Ensuite il se faisait exécuter des motets [1], car il était lui-même bon musicien, et s'entretenait avec les savants, les artistes, de sujets sérieux. A sa table, à laquelle tout se passait très simplement, prenaient toujours place deux médecins. En dehors du repas principal, le Pape ne mangeait que fort peu. Il observait les jeûnes avec la plus grande sévérité; par contre, il ne disait la messe qu'aux jours de grandes fêtes. Son attitude, dans toutes les solennités religieuses, était pleine de dignité et de mesure. « Personne n'a jamais célébré avec une attitude plus belle et plus pieuse », disait Soriano. Si Clément VII était loin de montrer, au point de vue ecclésiastique, la sévérité de son prédécesseur, s'il montrait de l'expérience et du savoir, plus dans les affaires politiques que dans les affaires spirituelles, on n'en pouvait pas moins constater un heureux progrès, par comparaison avec la légèreté de Léon X.

L'ambassadeur vénitien, Marco Foscari, qui, pendant ses trois années d'ambassade, put assez observer Clément VII, le jugeait ainsi : « Il est rempli de justice et de piété. » A la Segnatura, il ne causa de préjudice à personne et, s'il promettait une chose, il ne la rétractait pas comme Léon X. Il

[1] Voy. *Cellini Vita*, t. I, p. 4; voy. aussi Plon, p. 10. Eleazar Genêt dédia à Clément VII ses célèbres *Lamentations*. Voy. Ambros, t. III, p. 276, et Habert, *Catalogue de musique de la Chapelle papale*. Leipzig, 1898. Sur les chanteurs de la chapelle papale, que Clément VII réorganisa dès avril 1529 à Orvieto, voy. Sanuto, t. XLVII, p. 270, et Schnelle, p. 258. C'étaient des chanteurs recrutés en France et en Flandre. Voy. *Nunziat di Franzia*, t. I, p. 303, 337. (Archives secrètes.) Du reste, on voit dans les comptes (*S. Maria Novella*, p. 327. Archives d'État, à Florence) un musicien de Cambrai, dès 1524. — Voy. aussi Bertolotti, *Artisti Urbinati a Roma, Urbino*, 1889, où un Cristoforo da Urbino est mentionné comme cantore pour 1529. Un Petrus Maler (évidemment un Allemand) et socii musici apparaissent en décembre 1524 (*Intr. et Exit.*, p. 531. Archives secrètes). Les noms de vingt-quatre chanteurs de la Chapelle se trouvent portés dans les *Mandati*, t. IV (1529-1530); *ibid.*, t. VI, vingt-trois chanteurs, auxquels il faut ajouter le magister et le sacrista (Archives d'État, à Rome). Par lettre, datée de Marseille, 9 novembre 1533, Clément VII remercie P. Sforza de l'envoi du « tibicen » *Moscatellus*. (Orig. aux Archives d'État, à Milan.)

ne vendit aucun bénéfice et ne les aliéna pas, par simonie. Au contraire de Léon X et d'autres Papes, il ne demandait pas de services, quand il accordait une grâce, et il désirait au contraire que tout se passât régulièrement.

La grande économie de Clément VII donna lieu à de nombreuses et excessives attaques [1]. S'il alla parfois un peu loin dans ce sens, son avarice néanmoins s'explique, si elle ne se justifie pas entièrement.

Une des raisons en est, que Clément VII, de même que Léon X, distribuait des aumônes de tous côtés [2]. Qu'il ne se crût pas tenu à imiter la prodigalité de son cousin, dont il dut payer les dettes, il faut plus l'en louer que l'en blâmer. Les torts de Clément VII sont d'un autre domaine, ils proviennent de son caractère particulier, que l'ambassadeur vénitien, Antonio Soriano, a peint si profondément. Celui-ci va contre l'opinion courante, qui veut que Clément VII ait été une nature mélancolique. Les médecins le tenaient plutôt pour sanguin, remarque-t-il, ce qui expliquerait, d'après eux, sa facilité oratoire. Contarini fait ressortir également le bon jugement, que possédait Clément VII; à la vérité, il n'avait pas de grandes idées, mais il parlait très bien, sur tout ce qui lui était proposé. De sa nature froide, que Raphaël a si bien exprimée, dans le portrait du cardinal, sur le tableau de Léon X, Contarini conclut que Clément VII

[1] Ce reproche a été surtout formulé violemment par Ziegler, dont la *Vita* ressemble plus à une invective qu'à un travail historique. Voy. SCHELLHORN, *Amœnitat*, t. II, p. 300.

[2] Les détails de Foscari sur la grande charité de Clément VII sont pleinement confirmés par CIACONIUS, t. III, p. 474, et notamment par les livres de comptes du Pape. Certains couvents obtinrent des aumônes régulières, comme par exemple les religieuses de S. Cosimato et l'abbesse du monastère murat. de urbe et les Fratres S. Crisogoni à Rome. (Voy. *Intr. et Exit.*, p. 561. Archives secrètes), ainsi que les religieuses de S[ta] Maria Annunziata à Florence; voy. *Mandati*, t. III, 1557; on y trouve également une somme pour l'hôpital de Latran. Dans les livres de comptes de Clément VII, aux Archives d'État, à Florence, des aumônes sont marquées pour les années 1524 à 1527, au principe di Cipri et à ses filles, aux frati d'Araceli, à Filippo Cipriota, aux frati della Minerva, à la Compagnia della caritas, à Madonna Franceschina (figliuola del Gran Turcho) pour le rachat des esclaves turcs, aux Turcs convertis, à la Compagnia della Nunziata per maritar zitelle, etc.

n'était pas timide, mais lent à prendre une résolution. Soriano déclare aussi que le Pape avait un tempérament très froid.

Toujours temporisant, Clément VII avait une de ces natures malheureuses, chez lesquelles la réflexion ne rend pas la pensée plus claire, ni la volonté plus forte, mais au contraire fait surgir sans cesse de nouveaux doutes et de nouvelles réflexions. Par suite de cette disposition fâcheuse, il se repentait vite d'une résolution, une fois qu'elle était prise, flottait presque constamment entre deux idées opposées et laissait régulièrement passer le moment favorable. L'incertitude et l'irrésolution du Pape devaient le conduire d'autant plus à sa perte, qu'une grande pusillanimité s'y joignait. De la grande timidité du Pape, de même que de son irrésolution innée et de son économie souvent mal dirigée, Guichardin conclut que Clément VII n'arrivait pas à agir, parce qu'il ne se résolvait, qu'après de longues réflexions[1].

Ces particularités néfastes de son caractère n'étaient que très peu visibles, lorsque Jules de Médicis était le secrétaire de Léon X et même ne s'étaient développées que plus tard. Tout le monde savait alors, que le cardinal servait le Pape régnant, avec une force de travail infatigable et la plus grande fidélité. On estimait, à cette époque, l'influence politique de l'actif Médicis plus que de raison, on attribuait les meilleurs succès politiques de Léon X, non pas à celui-ci, mais à son secrétaire. Ce n'est que lorsque ce dernier fut élevé lui-même au pouvoir, qu'on vit qu'il ne savait ni prendre une résolution à temps, ni l'exécuter, parce que, par suite de sa diplomatie trop subtile, il ne sortait pas de ses réflexions et que la peur continuelle de dangers réels parfois, mais plus souvent imaginaires, paralysait tous ses actes et ne permettait rien de décisif ni d'important. Une lettre, un mot suffisaient pour renverser soudain une résolution prise après de longs calculs et de longues réflexions, et pour rejeter le

[1] Guichardin, t. XVI, p. 5. L. de Canossa, dans une lettre à Albert de Carpi du 6 octobre 1523, parle en termes très forts du manque de sûreté et de la pusillanimité de Clément VII.

Pape dans les perplexités, où il se trouvait, avant de prendre sa décision[1]. Les contemporains comprirent, presque complètement et du premier coup d'œil, le caractère indécis de Clément VII. La surprise fut d'autant plus pénible, que du grand cardinal si honoré, sortit un Pape médiocre et méprisé[2].

Les partisans de l'Empereur eurent les plus grandes désillusions, car ils avaient fondé sur lui les espérances les plus extravagantes. « Le Pape est la créature de Votre Majesté », écrivait Sessa, immédiatement après la clôture du conclave. « La puissance de Votre Majesté est si grande, qu'elle pourrait transformer des pierres en fils obéissants[3]. » Sessa ne voulait pas voir que l'élection n'avait pas été entièrement son œuvre et que déjà, pendant le conclave, Médicis en était venu à une attitude plus neutre. Il oubliait que Clément, comme Pape, devait prendre une autre position, que comme cardinal. Travailler au rétablissement de la paix du monde, doublement nécessaire, en face du péril turc et du péril des hérésies en Allemagne, assurer la liberté de l'Italie et de la papauté, en observant, le plus possible, une attitude impartiale et indépendante vis-à-vis de l'Empereur, aussi bien que de la France, tel était évidemment l'idéal, qui s'était présenté au Pape Médicis, dès le début de son gouvernement. Malheureusement, pour le réaliser, il lui manquait l'esprit de décision et la fermeté d'un Jules II, en face des difficultés de la situation du monde. Dès le début, on remarqua ses hésitations continuelles. Comment aurait-il pu en être autrement, alors que les deux conseillers, choisis par le Pape, étaient les représentants décidés des deux grands partis antagonistes : l'exquis et irréprochable Gian Matteo Giberti, qui fut dataire, agissait dans le sens français, d'autant plus qu'il voyait les dangers, qui menaçaient la liberté de l'Italie et celle de la papauté, du côté de la domination espagnole; l'autre, Nicolas de Schœnberg, était, au contraire, fidèlement

[1] Guichardin, t. XVI, p. 5.
[2] Vettori, p. 348.
[3] Bergenroth, t. II, n°s 610, 615, 620.

dévoué à la cause impériale. Guicciardini attribue, surtout à ce conflit des deux influences, la conduite hésitante que Clément VII montra bientôt, chaque jour, à la surprise universelle [1].

Dès les premiers jours qui suivirent son élection, le Pape noua des négociations secrètes avec l'ambassadeur vénitien, Foscari. Il s'ouvrit à celui-ci de son intention de s'unir à Venise et au duc de Milan, de séparer ensuite la Suisse de la France et de s'allier avec celle-là également. Il projetait, par ces opérations, d'enlever aux Français toute espérance en Italie et de démolir aussi les plans de l'Empereur, afin d'être un vrai Pape et non un domestique comme Adrien. Il ne voulait cependant rien entreprendre de plus contre l'Empereur, dont il songeait plutôt à s'assurer l'amitié. Il ne pensait pas à la guerre, mais à la conclusion d'un armistice, surtout pendant que la Curie, non seulement, manquait d'argent, mais souffrait encore des fautes de Léon X. Assailli d'un côté par les partisans de l'Empereur, de l'autre par le comte Carpi, en faveur de la France, il désirait connaître les intentions de Venise, avant de se prononcer [2].

Sessa, qui ne voyait, en Clément VII, que le partisan personnel de la politique impériale, fut le plus péniblement désillusionné. Le Pape, avec des détours, refusa de changer la ligue défensive, conclue par Adrien VI, en ligue offensive. Il dit qu'il payerait les sommes promises pour l'armée impériale, mais que, comme père également de tous, son premier devoir devait être de rétablir la paix universelle dans la chrétienté. « Toutes mes remontrances, écrivait, le 30 novembre, un autre diplomate impérial, le protonotaire Caracciolo, sont demeurées sans résultat; le Pape fait remarquer qu'il ne peut se déclarer ouvertement pour une alliance contre la France, qu'il essayera plutôt d'amener une trêve universelle, parmi tous les États chrétiens. » Les efforts du

[1] GUICHARDIN, t. XV, p. 55. Giberti est il cuor del Papa, disait-on déjà pendant l'automne de 1524.

[2] Foscari au Conseil des dix, le 23 novembre 1523, dans BAUMGARTEN, *Charles V*, t. II, p. 187.

Pape furent d'abord dirigés dans ce sens. Il avait déjà annoncé cette intention de paix, en raison du danger turc, dans la lettre, écrite au roi de France, pour lui annoncer son élection [1].

Clément VII espérait pouvoir apaiser les partisans de l'Empereur, sans se déclarer ouvertement ennemi des Français, pendant que chacun des deux acharnés adversaires [2], Charles aussi bien que François, exigeait qu'il prît nettement parti en sa faveur. Dans ce sens, s'agitaient non seulement les ambassadeurs des deux côtés et les cardinaux, mais aussi les envoyés spéciaux du roi de France et de l'Empereur. L'envoyé de François Ier, Saint-Marsault, arriva à Rome, le 1er février 1524. Si grandes que fussent les offres de François Ier, il ne voulut pas le reconnaître comme seigneur de Milan et s'efforça d'écarter même l'apparence d'une faveur pour la France [3]. Mais il ne se laissa pas non plus entraîner à de plus grandes concessions, que celles renfermées dans le traité conclu avec Charles-Quint par son prédécesseur et qui devait durer jusqu'en septembre 1524. Malgré l'état désastreux des finances, il paya les sommes fixées par le traité, mais secrètement, par égard pour la France [4]. Sessa était convaincu, devant l'indécision du Pape, que celui-ci, lié avec l'Empereur, faisait les yeux doux à la France. Plus il essayait

[1] Raynald, 1523, n° 128.

[2] Dépêche de Foscari du 7 décembre 1523, dans Baumgarten, *Charles V*, t. II, p. 299.

[3] G. de' Medici disait, dans son rapport du 10 février 1524 : « Mons. de San Marseo da buone parole à N. S. chel suo re farà quanto vorrà. S. Sta non viene a ristretto. Volentieri fariano una trega con tener quello hanno acquistato in Lombardia. Li Imperali non la vogliono ascoltare e sperono recuperare quello hanno perso. » Clément VII loue les bons services de Saint-Marsault dans une lettre à François Ier du 10 avril 1524. *Arm.*, p. 40, vol. 8 *(Min.)*, n° 164. (Archives secrètes.)

[4] Mignet, *Rivalite*, t. I, p. 457. Dans *Intr. et Exit.*, p. 561, sont inscrits le 30 janvier 1524 « duc. 24 000 Paulo Victori capit. pro subvent. belli in Lombardia ». Sur les embarras financiers de Clément VII, voy. aussi le rapport de Castiglione du 7 mars 1524 (*Delle Esenzioni*, p. 67) et la lettre du 4 mai 1524, dans P. Ragno, *Tre lettere di Alessandro de Pazzi* (*per Nozze*), Firenze, 1898, p. 14. Le 26 septembre 1523, Fr. Gonz. parle en termes très forts des embarras financiers du Pape. (Archives Gonzague.)

de pénétrer Clément, plus celui-ci devenait renfermé. Un nouvel envoyé de Charles-Quint, Adrien de Croy, ne fut pas plus heureux. Loyalement neutre, le Pape déclara qu'il agissait de son mieux pour la paix. Cette neutralité s'affermissait des nouvelles menaçantes, qui arrivèrent au printemps de 1524, sur les progrès du luthéranisme en Allemagne et sur les dangers croissants des Turcs. Que les puissances chrétiennes se déchirassent mutuellement en présence de tels dangers, cela lui paraissait intolérable; il espérait au moins par sa diplomatie pouvoir amener une suspension d'armes. Clément avait déjà envoyé en Espagne à l'Empereur, le 8 décembre 1523, son camérier Bernardino Della Barba pour proposer son entremise pour la paix [1]. Une discussion, qui eut lieu le 9 mars 1524, au consistoire, sur les moyens d'amener la paix, si nécessaire au monde [2], eut ce résultat, que Nicolas de Schœnberg dut partir pour les cours de France, d'Espagne et d'Angleterre. Dès le 11 mars, celui-ci partit, un peu contre son gré, car il était convaincu [3] des difficultés de sa tâche et sentait que maintenant toute l'influence allait échoir à Giberti [4]. Les instructions données à Schœnberg ne laissent aucun doute sur la volonté du Pape d'amener la paix. Celui-ci se mit en route très rapidement. Fin mars, il était à Blois, où il séjourna jusqu'au 11 avril. Après qu'il eut négocié à Burgos avec Charles-Quint, il se rendit deAnno eau à Blois et de là à Londres, le 11 mai [5].

[1] Voy. Ehses, *Polit. Klemens VII*, p. 571. La date du départ de Barba a été fixée d'après la lettre du vice-roi de Naples avec l'Empereur, Pavie, 20 décembre 1523. (Archives d'État, à Bruxelles.) *Correspondance de Charles V avec Italie*, t. I.

[2] *Acta consist.*

[3] Voy. le rapport dans *Notizenblatt zum Archiv. für œsterr. Gesch.*, 1858, p. 181.

[4] La date, jusque-là incertaine, de son départ ressort d'une lettre de Castiglione à Mario Equicola, du 12 mars 1524 : « L'arcivescovo è andato mal voluntieri M. Giov. Matteo resta pur patrone d'ogni cosa. » (Bibliothèque de Mantoue.)

[5] Toutes les circonstances de l'envoi de Schœnberg sont tirées du travail si intéressant de Ehses, *Politik Klemens VII*, dans *Hist Jahrb.*, t VI, p. 571; l'instruction y est reproduite d'après Cod. Vatic. 3924, f°s 196-201. Dans la lettre de crédit pour l'Empereur, du 10 mars 1524, on lit relative-

A Rome, où bientôt après la cérémonie d'obédience des envoyés florentins, la peste commença à sévir avec violence[1], Sessa, Lope Hurtado de Mendoza et les envoyés anglais étaient occupés des intérêts de l'Empereur, pendant que Marsault et Carpi, soutenus par le puissant Giberti, travaillaient pour François Ier. Le timide Pape évitait, maintenant encore, de prendre un parti ferme, comme le souhaitaient les partisans de l'Empereur; sous l'impression des nouvelles de Lombardie, où Bonnivet, le général de François Ier, opérait très malheureusement pour François Ier, le Pape penchait sans doute plutôt pour Charles-Quint[2], sans vouloir cependant se déclarer ouvertement de son côté. Le 10 avril, dans une lettre à François Ier, Clément protestait que, malgré ses grandes obligations envers Charles-Quint, il faisait tous ses efforts, pour remplir son devoir le plus impartialement possible. Quatre jours plus tard, il expliquait ouvertement à l'Empereur les motifs, qui l'empêchaient de prendre parti et l'obligeaient à refuser le renouvellement de la ligue signée par Adrien VI. Le Pape, disait la lettre en termes très énergiques, était, après comme avant, très favorable à l'Empereur, mais son devoir de père de tous exigeait une attitude aussi neutre que possible, pour ne pas rendre suspects ses efforts, en faveur de la paix si nécessaire à la chrétienté et pour qu'il ne trouvât que des oreilles attentives à son appel, pour la guerre contre les Turcs.

ment à Schœnberg : « fidemque in omnibus adhibere velis perinde ac si nos ipsi tecum colloqueramur. » (Archives secrètes.) Le détail que Schœnberg serait reparti de Blois, le 11 mai, est confirmé par une dépêche de G. de' Medici du 25 mai 1524.

[1] Sur l'apparition et les développements de la peste, voy. les rapports de G. de' Medici du 20 février 1524, des 18, 19, 21, 28, 31 mars; 1, 6, 8, 11, 17, 20 avril; 7, 9, 11, 14, 16, 21, 25, 27 mai; 1, 3, 9, 12, 14, 17, 20, 22, 25, 28 juin. — Ce n'est que le 13 juillet qu'il pouvait annoncer : « La peste fa pocho danno o niente. » — Voy aussi lettres de M. Salamanca à G. Salamanca, Rome, 6 et 16 juin 1524. Le *Journal de Cornelius de Fine* et les dépêches d'Algarotti des 14, 20, 31 mai et 10 juillet. (Archives d'État, à Modène.)

[2] Voy., outre les rapports espagnols et anglais dans Bergenroth, ceux jusque-là inconnus et très importants de Castiglione à Calandra des 9, 12, 19, 23 et 26 avril 1524, et celui de Germanello, du 9 avril (*lo extimo che sia più inclinato a li Imperiali cha Francezi*).

En mai, la situation des Français en Lombardie s'aggrava considérablement ; les partisans de l'Empereur célébrèrent, à Rome, des fêtes pour son triomphe. Le 17 mai, mourut le cardinal Soderini, opposé à l'Empereur. Vers le même temps, Carpi tomba en disgrâce auprès du Pape. Le Pape était irrité contre le duc de Ferrare, de ce qu'il cherchait à provoquer des dissentiments entre lui et Charles-Quint et menaçait Modène. Mais il n'était pas moins mécontent de Sessa, qui intriguait contre lui à Sienne [1]. Au commencement de juin, Clément adressa à François Ier une exhortation à la paix, dans laquelle il faisait ressortir, combien il était nécessaire au Roi, de céder, en face du changement de la situation. Dès le 16 juin, Schœnberg était de retour à Rome. Sessa estimait que ce qu'il rapportait de France ne valait pas les frais du voyage [2].

Cependant Charles-Quint s'était décidé à obtenir la paix par la force et à poursuivre, jusque dans leur pays, les Français, chassés d'Italie. En juillet, les Impériaux pénétraient en Provence. Dans cette situation pleine de dangers, François Ier ne perdit pas courage : au cours du même mois, Bernardino della Barba apportait à Rome la nouvelle, que le Roi projetait de repartir personnellement pour l'Italie, avec son armée [3]. Le Pape restait encore neutre et poursuivait ses efforts pour la paix.

Le 12 août, de La Roche, le nouvel ambassadeur de l'Empereur, arrivait à Rome [4]. Soutenu par Sessa, celui-ci chercha à entraîner le Pape à contracter alliance avec l'Empire

[1] Rapport chiffré de Castiglione à Calandra, du 25 mai 1524. (Archives Gonzague.)

[2] SERASSI, t. I, p. 122. — Voy. aussi le rapport de G. de' Medici, du 17 juin 1524 (Il rev. arcivescovo di Capua arivò heri sera di notte... Ritragho è tornato senza conclusione ; causa ne è il re de Inghilterra più che alchuno altro). (Archives d'État, à Florence.)

[3] SERASSI, t. I, p. 132.

[4] Le 4 août 1524, Castiglione écrivait à son marquis : « Fra quattro di se aspetta mons. della Rocchia e per il caminò se li fanno le spese et onor grandissimo. » Voy. aussi les lettres imprimées dans Serassi. Sessa annonce l'arrivée le 12 ; voy. lettre de Schœnberg à G. Salamanca, ex-palatin apostolique, 15 août 1524, et dépêche de G. de' Medici du 12 août.

et à fournir de l'argent; Clément ne se laissa pas faire, tout en assurant qu'il ne voulait pas abandonner l'Empereur [1]. Il ne contenta ainsi aucun parti et resta dans une situation équivoque. De La Roche, qui était très contrarié de voir ses efforts restés inutiles [2], tomba malade, le 25 août, en sorte que les négociations avec lui durent être suspendues. Clément n'abandonna pas pour cela ses efforts pour la paix; il espérait au moins pouvoir obtenir un armistice de six mois, et pensait y arriver par Schœnberg, qu'il voulut renvoyer en mission [3]. Les Impériaux ne consentirent pas à la trêve [4]. De La Roche mourut le 31 août. De même Bartolomeo Gattinara, attaché à l'ambassade et neveu du chancelier, et plusieurs des serviteurs de Sessa tombèrent malades; ce dernier dut quitter Rome, pour se rendre en hâte auprès de son épouse mourante [5]. Par suite de cette dispersion de l'ambassade espagnole, la continuation des négociations devenait impossible. Clément se décida alors à travailler énergiquement à la paix, surtout en raison du danger turc, et il envoya, dans ce but, un nonce. Le 7 septembre, Nicolas de Schœnberg entreprenait un nouveau voyage, au delà des Alpes, pour visiter les souverains de France, d'Angleterre et d'Espagne [6]. Cette action diplomatique du Pape offrait peu de chances en soi [7], elle échoua complètement cette fois; dans

[1] Voy. Bergenroth et les rapports de G. de' Medici des 15, 17 et 18 août 1524.

[2] Voy. le rapport de La Roche à Charles V, 20 août 1524. (Archives d'État, à Bruxelles), *Correspondance de Charles V avec Italie*, t. I.

[3] Voy. notamment la lettre de Schœnberg du 15 août 1524.

[4] « Li oratori Imperiali e Inglesi stanno molto alti e sul tirato ad non voler alcuno accordo. » G. de' Medici, 29 août 1524.

[5] *Diarium*. Rapports de Médicis des 31 août et 1er septembre. On disait, mais sans fondement, que de La Roche avait été empoisonné. Voy. *Journal de Cornelius de Fine*.

[6] Schœnberg n'alla pas en Angleterre, mais fut rappelé de Lyon le 5 janvier 1525. Serassi, t. I, p. 143. Les lettres de crédit pour Schœnberg, du 6 septembre 1526, au duc de Savoie, à François Ier, à Louise de Savoie, à Henri VIII, à Wolsey et à Charles V sont dans *Arm.*, 40 vol. 8 (*Min.*), nos 351 356 des Archives secrètes papales. Le bref à Charles V est dans Raynald.

[7] Par une lettre du 11 octobre 1524, Clément VII exhorte Schœnberg,

la violente mêlée de la guerre, sa voix resta sans écho.

L'invasion en Provence, entreprise avec des forces insuffisantes, échoua aussi : sous les remparts de Marseille, le bonheur de l'Empereur prit fin. En France, le sentiment patriotique et le dévouement au Roi se rallumèrent ardents; on accorda à François Ier tout ce qu'il demanda. Bientôt la panique gagna les Impériaux. Le roi de France, avec une puissante armée, se tenait près d'Avignon. Les assiégants de Marseille étaient menacés à la fois, de ce côté et, avec la même vigueur, dans la Haute-Italie. Pour conserver Milan à l'Empereur, Pescaire abandonna le siège de Marseille, le 29 septembre. Dans une marche rapide, il entraîna l'armée des Alpes-Maritimes dans la Haute-Italie; en même temps, François Ier, avec une brillante armée, s'avançait par les Alpes Cottiennes. C'était une course furieuse vers le plus sanglant des morceaux de terre, la plaine du Pô. Milan ne pouvait pas résister, car la peste y sévissait. Pescaire dut se retirer vers Lodi, fin octobre, avec ses troupes découragées et désorganisées, devant les forces supérieures des Français. L'étoile de Charles-Quint semblait pâlir. A Rome, Pasquin racontait qu'une armée impériale s'était perdue dans les Alpes et que celui qui la trouverait était prié de la remettre, contre une bonne récompense. En fait, les choses étaient en tel état, que si François Ier avait poursuivi ses opérations avec une rapidité et une circonspection égales, le nord de l'Italie eût été perdu pour Charles. Au lieu de profiter de la mauvaise situation des Impériaux et de tomber sur eux, le roi de France, mal conseillé, se dirigea vers Pavie, fortement défendue par Antonio de Leyva. L'historien Giovio rapporte que Pescaire, à la nouvelle de cette fatale résolution, s'écria : « Nous étions vaincus, nous serons bientôt victorieux [1] ! » Du résultat de la bataille de Pavie dépendait le sort de l'Italie. François Ier ne sut pas le comprendre; même il aurait pris la résolution d'envoyer dix mille hommes de

malgré le peu d'espoir qu'offre la situation, à poursuivre ses efforts pour la paix. (Archives secrètes.)

[1] Jovius, t. I, *Davalus Pisc.*, p. 377.

son armée contre Naples, sous la conduite du duc d'Albany, John Stuart. Autour des Impériaux et des Français, dans le nord de l'Italie, allait se livrer un combat des deux diplomaties opposées, pour obtenir la faveur du Pape.

Clément avait vu, avec beaucoup de déplaisir, le départ de François Ier pour l'Italie. Au mécontentement de l'arrivée du Roi se joignait la crainte des armées victorieuses des Français. Le Pape espérait encore, maintenant et toujours, la possibilité d'une réconciliation entre les deux belligérants. Comme personne ne pouvait prévoir l'issue du combat, il se mit à l'œuvre avec la plus haute prudence. Le 7 octobre 1524, Balthasar Castiglione, un fidèle partisan de Charles-Quint et diplomate très expérimenté, nommé nonce à la cour impériale, quittait la ville éternelle [1]. Pour traiter amicalement avec le roi de France, fut envoyé comme nonce, vers François Ier, Aléandre, promu archevêque de Brindisi. Pour une mission extraordinaire, devait se mettre en route plus loin encore, le 13 octobre 1524, le comte Roberto Boschetti, envoyé au roi de France, avec l'ordre de voir au retour Lannoy, le commandant en chef des troupes impériales en Italie. Il devait agir aussi, en faveur de la paix, mais, par suite d'une maladie, il ne put entreprendre le voyage [2].

[1] Dès le 19 juillet 1524, le Pape s'ouvrait à Castiglione de son projet de l'envoyer à Charles V. Voy. SERASSI et MARTINATI; le 20, le Pape écrivait à ce sujet au marquis de Mantoue (bref imprimé dans *Delle Esenzioni*, voy. aussi LUZIO, *Mantova*, p. 254-255, où l'on trouve des détails sur l'activité de Castiglione comme ambassadeur à Rome). Le marquis consentit aussitôt. (Lettre d'Isabelle d'Este à F. Gonzague du 1er août 1524. Archives Gonzague.) Le départ cependant fut retardé jusqu'au 7 octobre (Dépêche de Germanello du 7 octobre). Les lettres de crédit furent rédigées le 28 septembre. Sur le voyage et les négociations de Castiglione, voy. MARTINATI, p. 45.

[2] Voy. le travail de PAQUIER, *Nonciature d'Aléandre auprès de François Ier* (8 août 1524 à 24 février 1525), Paris, 1897. Grethen croit qu'Ehses se trompe quand il attribue le retard du départ d'Aléandre, au fait que François Ier n'avait pas de résidence fixe : « Il semble bien plus vraisemblable, dit-il, qu'on ait attendu de voir quelle tournure prendraient les choses. Dès qu'on eût reçu de Schœnberg des nouvelles précises, à la suite desquelles les cardinaux se réunirent le 12 octobre, on établit, le 14, les lettres de recommandation pour le nonce. » Malheureusement on lit dans les *Acta consist.* du vice-chancelier sur le consistoire du 12 octobre : « S. D. N. fecit verbum de litteris rev. dom. Capuani d. d. 5 octobre. » Ces lettres rapportaient que

Avec quelle attention on regardait, chaque jour, de Rome vers la Lombardie, cela ressort des rapports d'ambassades d'alors[1]. A Bologne, qui jusque-là s'était tenue tranquille, on commençait à s'agiter; on conservait une grande défiance contre Ferrare[2]. La nouvelle de l'entrée des Français à Milan, nouvelle qui arriva dans la ville éternelle, le 28 octobre, fit la plus profonde impression[3]. Cet événement paraissait insignifiant au Pape, en comparaison de ce qu'il faisait prévoir; son anxiété monta au plus haut point[4]. L'envoi de Giberti à François I[er] fut décidé. Le 30 octobre, celui-là quitta Rome. Le cardinal Salviati partit, le même jour, soi-disant à sa nouvelle légation, à Modène et Reggio; on supposa tout de suite qu'il avait encore une mission particulière pour François I[er]. L'ambassadeur vénitien avait journellement de longs entretiens avec Clément VII. A Rome, on disait déjà que le Pape et Venise s'étaient unis avec le roi de France[5]. C'était prématuré, mais les choses penchaient de ce côté.

Les instructions pour Giberti, qui, en raison de ses sympathies pour la France, apparaissait l'homme le plus désigné pour les négociations, furent rédigées sous l'impression que François I[er], par la conquête de Milan, était devenu le maître

François I[er] allait venir avec une armée en Italie, d'où mécontentement du Pape. *Nihil conclusum.*

[1] Voy. les dépêches de G. de' Medici du mois d'octobre 1524.

[2] Ainsi s'exprime l'évêque de Polo, vice-légat de Bologne, dans une lettre à Giberti du 23 octobre 1525. Le 20 octobre, le même évêque mandait déjà : « Questi Pepoli non piaccino molto perchè io li veggho tanto allegri di queste nuove francesche quanto se la vittoria toccasse a loro. » (*Lit. divers. ad Clem. VII.*)

[3] « La nova del entrata de Francesi in Milano e parso strano considerata la celerita del caso et il modo che havevan gli Imperiali de poter gagliardamente diffender esso Milano. » Dépêche de Fr. Gonzague, Rome, 28 octobre 1224.

[4] C'est ce que raconte Sessa, qui continuait à travailler Clément VII pour l'amener à sortir de sa neutralité et à conclure alliance avec l'Empereur.

[5] Fr. Gonzague, dans une dépêche du même jour, annonce le départ de Salviati le matin du 31 octobre. La nomination de Salviati comme *legatus de latere* près de François I[er] eut lieu dans le consistoire du 7 novembre 1524. *Acta consist.* du vice-chancelier.

incontesté de la situation, et que, par conséquent, le devoir de sa propre conservation exigeait du Pape une entente avec le vainqueur. Comme les nouvelles qui suivirent annonçaient un arrêt dans le succès de la France, Giberti reçut l'ordre de voir d'abord Lannoy et Pescaire et de présenter ensuite les conditions de ceux-ci au roi. Le 5 novembre, Giberti proposait à Lannoy une suspension d'armes. La réponse fut un refus pur et simple. Pescaire s'exprima dans le même sens. Près de François Ier, qui arriva devant Pavie le 9 novembre, il trouva encore moins de bonne volonté. Que Giberti eut déjà signé alors un traité entre François Ier et Clément VII, nous n'en avons de preuve décisive. Ce n'est qu'après l'échec de la mission pacifique de Paolo Vettori près de Lannoy, que le Pape crut le moment venu de faire ce pas, pour la sauvegarde de ses intérêts. Le 12 décembre, mais secrètement encore, furent conclues paix et alliance entre François Ier, le Pape et Venise; le 5 janvier 1525 [1], l'alliance entre François Ier et Clément VII fut publiquement avouée. Au début du contrat, était marquée la nécessité de la décision du Pape, devant le succès de François Ier à Milan et devant le danger, qu'eût fait courir à l'Église une expédition de celui-ci contre Naples. Le Pape s'engageait, en son nom et en celui des Florentins, à ne soutenir, ni ouvertement ni secrètement, les ennemis du Roi, assurait au duc d'Albany un libre passage et des subsistances sur le territoire de l'Église et donnait indirectement son adhésion à l'acquisition de Milan. François Ier promettait à Clément VII la possession de Parme et de Plaisance, le monopole de l'impôt du sel dans le duché de Milan, le maintien de la puissance des Médicis à Florence, et son appui contre des vassaux indociles (Ferrare). Enfin il faisait des concessions politico-ecclésiastiques sur les territoires français et milanais, et promettait son concours contre les Turcs. Tout cela, Girolamo Campegio l'avait prédit au

[1] L'opinion de Ehses que le traité aurait été expédié le 4 et signé du Pape le 5, est confirmée par un rapport de Piperario du 5 janvier 1525 et une dépêche de Fr. Gonzague du 5 janvier 1525.

représentant de Ferrare, six mois avant. « Campegio », ainsi écrivait celui-ci, le 21 juin 1524, « affirme qu'il est certain, que si le Pape peut s'unir à Venise, on verra bientôt une ligue entre Rome et la France. » Il n'en reste pas moins vrai, qu'en faisant ce pas fatal, Clément VII obéissait plus à la pression de certains, qu'à son propre vouloir. C'était l'influence de Giberti et de Carpi, qui, tirant habilement parti de la situation actuelle, entraîna le timide Pape. Les promesses et les espérances que Carpi lui fit entrevoir, étaient extrêmement séduisantes : Clément s'y voyait traité, moins en Pape qu'en prince du monde. Mendoza avait dit un jour : Carpi doit être un diable, il sait tout et se mêle de tout, il faut que l'Empereur le gagne ou le fasse disparaître [1]. On voyait maintenant combien cette opinion était juste. Aucune intrigue, aucun moyen ne fut négligé par le représentant de la France, pour séduire le Pape, qui tremblait sur le sort des États de l'Église [2], pour le pousser dans le filet et l'y retenir. Carpi intrigua avec Orsini et offrit au Pape, ainsi que le rapporte l'ambassadeur de Mantoue, dans une lettre chiffrée du 28 novembre 1524, la libre disposition de Ferrare, quoique Alphonse soutînt les Français de toutes ses forces [3]. Connaissant l'inclination de Clément VII pour ses neveux, Carpi fit miroiter, dès lors, la possibilité d'un mariage entre la nièce du Pape, Catherine de Médicis, et le second fils du roi de France [4]. A la demande de Carpi, François I[er] envoya une deuxième fois un courrier à Rome, avec les concessions les plus larges.

Sessa était d'autant moins redoutable pour ses adversaires

[1] Bergenroth, t. II, n° 612.

[2] Les *Acta consist.* du vice-chancelier racontent, le 19 décembre 1524, que le Pape exposa les dangers qui résultaient du mouvement des troupes françaises et impériales en Lombardie, et invita les cardinaux à délibérer sur les mesures à prendre.

[3] Voy. au supplément le rapport de Piperario du 28 novembre 1524.

[4] Outre les rapports de Foscari des 4, 12 et 15 décembre dans Baumgarten, *Charles V*, t. II, p. 367, voy. le rapport de Castiglione du 29 novembre 1524; Sanuto, t. XXXVI, p. 136, et Castiglione (dans Reumont-Baschet, p. 274) mentionnent un projet de mariage, que, dès le mois de mars, Carpi avait déjà fait entrevoir au Pape.

qu'il n'osait rien faire, avant l'arrivée de nouvelles instructions de l'Empereur, et croyait remarquer que les ambassadeurs anglais, dans le but de flatter le Pape, presque exclusivement entouré de partisans de la France, disaient que Henri VIII ne se souciait pas de soutenir l'Empereur contre les Français. A ce moment, on croyait presque partout, à Rome, au succès certain de la France. Ajoutez à cela le danger sérieux, auquel l'expédition décidée par les Français contre Naples et commandée par Jean Stuart, exposait les États de l'Église.

Il semblait nécessaire maintenant de pourvoir rapidement à la conservation des intérêts de la papauté. Ce qu'on avait craint longtemps arrivait. Le 5 janvier 1525, Clément, dans une forme aussi respectueuse et aussi vague que possible, informait l'Empereur de ce qui s'était passé; son amour pour Charles n'était pas diminué, mais l'expédition d'Albany contre Naples, entreprise contre sa volonté, avait obligé à un accord particulier avec François Ier, pour sauvegarder ses intérêts [1]. Clément VII espérait maintenant encore conserver des rapports supportables avec l'Empereur. Il se trompait complètement.

La démarche du Pape avait plongé le prudent et habile Empereur dans une irritation sans égale. A peine pouvait-il concevoir que ce même Médicis, qui, comme cardinal, avait toujours été de son parti, se fût tourné, une fois Pape, vers les Français : « J'irai en Italie, dût-il s'écrier, et me vengerai de ceux qui m'ont offensé et particulièrement de ce Pape imbécile. Aujourd'hui ou demain, Martin Luther me sera peut-être un homme précieux. » A la cour impériale, on commençait à attaquer l'élection de Clément VII, en raison de sa naissance illégitime [2]. Dans un conseil de l'archiduc Ferdinand, on proposa de rompre tout lien diplomatique avec le Saint-Siège. Le 7 février 1525, Charles répondit à la lettre du Pape; rien n'y dénonçait la colère intime de l'Em-

[1] BALAN, *Mon. sec. XVI*, p. 48-49.

[2] BROWN, t. III, p. 400. DE LEVA, t. II, p. 233. DITTRICH, *Contarini*, p. 89; Ehses met en doute l'authenticité des paroles de Charles V.

pereur, on y lisait qu'il révérait le Pape comme un père, et qu'il savait bien que celui-ci avait été trompé par les partisans des Français [1]. Seulement, deux jours après, dans une lettre à Sessa, éclatait sa colère contre ce Médicis, pour l'élection duquel il avait sacrifié « une mine d'or ». L'ambassadeur recevait l'ordre précis de déclarer au Pape, que l'Empereur traverserait ses plans, dût-il lui en coûter la couronne et la vie. La lettre se terminait par cette menace : « Dans la situation actuelle, il ne peut guère être question de négocier sur Martin Luther [2]. »

Ainsi le désordre intérieur et les guerres dans la chrétienté se compliquaient encore d'une brouille épineuse entre l'Empereur et le Pape, et cela, juste au commencement de l'année, où la révolution sociale éclatait en Allemagne.

[1] Rapport de H. Rorarius à Sadolet, 28 janvier 1525. *Inspruck. Lit. div. ad Clement VII*, vol. I.

[2] « En la materia de Luter no es tiempo ahora de hablar. » BERGENROTH, GACHARD, *Corresp.*, p. 212-213.

CHAPITRE II

CONSÉQUENCES DE LA BATAILLE DE PAVIE. — DÉMÊLÉS ENTRE L'EMPEREUR ET LE PAPE. — FORMATION D'UNE COALITION CONTRE LA PUISSANCE DE CHARLES-QUINT. — LIGUE DE COGNAC, 22 MAI 1526.

Le 24 janvier 1525, les Impériaux partirent de Lodi dans les premiers jours de février; ils apparurent aux Français, qui assiégeaient toujours la forteresse de Pavie, et vinrent les forcer à une bataille. Longuement par le son des cloches et par les feux sur les tours, la vieille cité lombarde, à l'extrémité, salua les sauveurs qui arrivaient. Trois semaines durant, les ennemis se tinrent face à face. La position des Français était excellemment défendue et par la nature et pai l'art; à droite, ils étaient couverts par le Tessin; à gauche, par le jardin zoologique, qu'entourait un haut mur et dans lequel était la célèbre *Certosa*.

Le 24 février, anniversaire de la naissance de l'Empereur, son armée, composée d'Espagnols, d'Italiens et de redoutables lansquenets allemands, risqua l'attaque. Au point du jour, commença la bataille, qui devait décider du sort de l'Italie. En peu d'heures, le combat meurtrier fut terminé. Les braves troupes de François Ier succombaient sous l'impétuosité des lansquenets allemands et des vétérans espagnols, le Roi lui-même était fait prisonnier.

La bataille de Pavie élevait la puissance impériale au-dessus de toute l'Europe. Indicible fut l'impression, que causa. de toute part, cette catastrophe historique. Le sanglant combat, dans lequel la France et la maison espagnole des Habsbourg luttèrent, pour la suprématie en Europe, parut être

terminé par ce coup inattendu. La France était sous les pieds de l'Empereur, pendant que l'Italie et avec elle la papauté désarmées lui étaient abandonnées sans défense.

A Rome, la nouvelle de ce grand événement étourdit d'abord. Avec une angoisse indescriptible, Clément VII, dont la diplomatie, jusqu'à la dernière heure, avait travaillé pour la paix, n'avait cessé de regarder du côté de la Lombardie[1]. Sa situation était très délicate. « Avec l'indépendance de l'Italie, il allait perdre aussi celle du Saint-Siège[2]. » Milan et Naples dans la main de l'Empereur menaçaient d'étrangler la papauté dans un cercle de fer. Un Jules II aurait pris une grande résolution, mais Médicis, plein de timidité, en était littéralement et absolument incapable. Entraîné par Carpi et Giberti, Clément avait abandonné le terrain de la stricte neutralité, et il avait lié son sort, plus qu'il ne devait, à celui des Français. A ce moment, grâce à la supériorité de ceux-ci, la victoire paraissait assurée. Mais la fortune des combats est variable; que devait-il se passer, si François Ier avait le dessous? A la dernière heure, Giberti et Clément VII comprirent la faute qu'ils avaient commise. De là, les exhortations à François Ier, de ne pas mettre son bonheur à l'épreuve, de ne risquer aucune bataille et d'entamer des négociations. Le 19 février, Giberti invitait encore le nonce Aléandre à faire des représentations de cette espèce au roi de France; il ajoutait : Comme aucun navigateur ne se lance dans la haute mer, avec une seule ancre et ne s'expose au danger de la tempête, ainsi le Pape veut aussi, malgré toute sa confiance en la puissance de François Ier, ne pas tout risquer sur l'unique espoir qu'il vaincra à Pavie[3]. Giberti

[1] Voy. la lettre de Giberti à Aléandre, 19 février 1525. *Lett. d. princ.*, t. II, p. 66. Aléandre fut fait prisonnier à Pavie (*Lett. d. princ.*, t. I, p. 103) et non relâché aussitôt, comme le raconte Guichardin; il y eut, au contraire, de longs pourparlers pour sa rançon. Voy. *Arch. Stor. Ital.*, 5e série, t. IV, p. 189.

[2] C'est l'opinion de Gregorovius.

[3] *Lett. d. princ.*, t. II, p. 67. Le 15 janvier 1525, Fr. Gonzague disait dans un rapport chiffré : « A me par che S. Sta faci poco bon judicio per essi Franzesi. » (Archives Gonzague.)

exprimait ainsi son opinion politique personnelle. Une semaine plus tard, la nouvelle arrivait à Rome que les dés étaient jetés et que le sort avait tourné contre François Ier et le Pape son allié.

Le soir du 26 février, Clément recevait la première nouvelle de la victoire de l'Empereur, par lettres du cardinal-légat Salviati. La nouvelle lui parut incroyable, comme à tout son entourage [1]; mais les rapports suivants et entre tous celui d'un témoin ne laissèrent plus aucun doute [2]. Le Pape était comme mort [3], sa terreur fut augmentée par le contre-coup de l'événement sur sa résidence. Un délire fou saisit alors tous les partisans de l'Empereur, les Espagnols comme les Colonna. Un revers de cette nature surpassait leurs plus audacieuses espérances. Le cardinal Pompeo organisa une fête brillante dans son palais. De tous côtés, l'air retentissait de manifestations et de cris de joie : Empire, Espagne, Colonna [4]! Les Orsini, favorables aux Français, avaient à craindre les pires éventualités : ils se portèrent avec leurs troupes chez le duc d'Abany. Celui-ci, en route contre Naples, était dans le voisinage immédiat de Rome, où il campait depuis le 10 février [5]. Il ne fallait plus penser à poursuivre l'expédition; Albany décida la retraite. Le 2 mars, deux mille

[1] Voy. la lettre d'Albergati du 27 février 1527.

[2] SANUTO, *Diarium Blasii de Martinellis*, dans CREIGHTON, t. V, p. 325. Rapport de François Gonzague, du 27 février 1527. (Archives Gonzague.)

[3] « Rimase morto. » BAUMGARTEN, *Charles V*, t. II, p. 419. SANUTO et CARTE STROZZ, t. I, p. 2, 36.

[4] « Venit Romae rumor talis, quod non humanum videretur sed divinum quod 27 februarii nuntiatum fuit s. pontifici prima hora noctis qualiter rex Franciscus Gallorum esset captus et exercitus ejus penitus dissipatus et qualiter multi ceciderunt gladiis. Ab Imperialibus clamantibus : Imperio, Spagna, Colonna, habitae fuere maximae lœtitiae tormentis bellicis et ignibus; fere ab urbe condita talis rumor auditus non fuerat atque partialium lœtitia, rumor ad astra tendens. » *Journal de Cornelius de Fine.*

[5] Le duc d'Albany vint le 13 février à Rome (DESJARDINS, t. II, p. 827) et vit le Pape le lendemain (dépêches de G. de' Medici des 13 et 14 février 1525). Le pape lui fit un accueil très amical (voy. lettre d'Albergati du 17 février. Archives d'Etat, à Bologne) parce qu'il était le beau-frère de Laurent de Médicis défunt. Clément VII avait été contre l'expédition. Voy. GREGOROVIUS, t. VIII[3], p. 426.

cinq cents hommes de troupes françaises ou de troupes d'Orsini rentrèrent chez eux. Rapidement résolus, les Colonna, renforcés par les gens de Sessa, les surprenaient près de l'abbaye de Trefontane, se jetaient sur eux et poursuivaient le reste, jusque dans l'intérieur de la ville. Partout où s'enfuyaient les Orsini, ils trouvaient les Colonna sur leurs talons. On se battit sur la place Juive et sur le mont Giordano; la ville entière était en mouvement; dans les rues retentissait le cri de guerre des Orsini : Colonna! les habitants épouvantés se réfugiaient dans leurs maisons, l'artillerie fut dressée pour la défense du Vatican, les Suisses restèrent toute la nuit sous les armes [1]. Le Pape, dans le plus grand effroi, faisait tout pour rétablir la tranquillité; il réussit à obtenir d'Albany qu'il renvoyât ses troupes : les Italiens furent congédiés et le duc se retira avec les étrangers vers Civita-Vecchia. Fin mars, les galères françaises le transportèrent à Marseille. Cependant on réussit, grâce à l'entremise de Schœnberg, rentré à Rome, le 5 mars, à apaiser aussi les Colonna [2].

Tous ces incidents avaient fait sur le faible Pape la plus profonde impression : les combats entre les Colonna et les Orsini, qui s'étaient livrés sous ses yeux, avaient porté sa terreur au plus haut degré. Pendant qu'à Rome le sol se dérobait sous ses pieds, il avait aussi à craindre pour Florence, où les idées de Savonarole revivaient de nouveau. La puissance papale était encore plus menacée en Romagne, où les Gibelins se réjouissaient de la victoire de Pavie [3].

Les Impériaux ne renonçaient pas à profiter, jusqu'au bout, des embarras de Clément VII. Ils obligèrent le tremblant Pape, qui vainement exhortait à la modération, à mettre

[1] Outre *Lett. d. princ.*, t. I, p. 107, voy. SANUTO et ALBERINI. Sur la première attaque des Colonna, voy. le rapport de J. Recordato du 2 mars 1525 (Archives Gonzague) et le *Journal de Cornelius de Fine* (qui fut en partie témoin oculaire des faits qu'il rapporte).

[2] Voy. SANUTO et dépêche de G. de' Medici du 29 mars. Sur le retour de Schœnberg, voy. une lettre de Giberti dans *Arch. Stor. Ital.*, 5[e] série, t. VI, p. 257.

[3] Voy. aussi PROFESSIONE, *Dalla battaglia di Pavia*, p. 6.

les pouces. Sans aucun égard, leurs troupes saccagèrent le territoire de Plaisance; Lannoy menaça hautement de conduire ses soldats à Rome. Le Pape dut, tout d'abord, payer une somme de 25 000 ducats, puis s'allier avec les confédérés.

L'adversaire le plus ardent d'une entente du Pape avec l'Empereur était Giberti, qui, soutenu par Lodovico de Canossa et l'ambassadeur vénitien, mettait tout en œuvre à ce moment pour réunir l'Italie entière, sous la direction du Pape, dans une alliance contre la puissance espagnole et pour y attirer aussi l'Angleterre, jalouse de Charles-Quint. Il y eut des moments, où le Pape, anxieusement irrésolu, prêta si bien l'oreille à des propositions de cette nature, que Giberti croyait déjà avoir atteint le but qu'il se proposait [1]. Seulement, en même temps arrivait, contre Giberti, Schœnberg, dévoué à l'Empereur [2]. Le danger le plus menaçant venait, sans aucun doute, de Charles-Quint, qui pouvait enlever Florence aux Médicis [3]. Les députés de Plaisance demandaient à être défendus contre la soldatesque sans frein. Enfin les nouvelles de la révolution sociale en Allemagne et des progrès des Turcs devenaient extrêmement inquiétantes. Clément VII comprit, qu'il fallait s'entendre avec l'Empereur et consentir, quoiqu'il lui en coutât, à ce qu'il voudrait.

Le 1er avril 1525, fut conclue entre le Pape et Lannoy, généralissime des armées impériales, une alliance offensive et défensive [4], d'après laquelle tous deux devaient soutenir Francesco Sforza, comme duc de Milan, l'Empereur prendre sous sa protection les États de l'Église, Florence et la maison de Médicis; en suite de quoi, Florence devait payer 100 000 ducats, Lannoy promettait en plus de rappeler les

[1] Voy. *Lett. d. princ.*, t. II, p. 74; Guicchardin, t. XV, p. 1; Sismondi, t. XVI, p. 162.

[2] Sur les négociations, voy. le rapport de Fr. Gonzague du 18 mars 1525 et les dépêches de G. de' Medici, des 27 et 30 mars 1525.

[3] Voy. Sanuto, t. XXXVIII, p. 172.

[4] Voy. dépêche de G. de' Medici, du 1er avril 1525. Celui-ci rapporte, le 4 avril, que Bart. Gattinara, qui avait conduit les négociations avec Clerk et Sessa, devait partir le lendemain.

troupes impériales des États de l'Église, où ne seraient plus établis de nouveaux cantonnements, sans le consentement du Pape. Pour le cas, où les conditions ne seraient pas approuvées par Charles-Quint, dans le délai de quatre mois, Lannoy devait restituer les 100 000 ducats. De plus, trois articles spéciaux furent adjoints, dont voici la teneur : 1° Le Pape a le droit, consacré par la bulle d'investiture, de régler les questions de bénéfices dans le royaume de Naples; 2° Milan, à l'avenir, tirera son sel des salines pontificales de Cervia; 3° Lannoy maintiendra le duc de Ferrare, qui restituera Reggio et Rubbiera à l'Église; après cette restitution, le Pape payera à l'Empereur 100 000 ducats et relèvera le duc de toutes censures [1].

Sans attendre l'approbation impériale, Lannoy publiait à Milan le traité en avril; Clément VII, qui, à la suite de lettres favorables de la cour impériale et de Lannoy, commençait à espérer beaucoup de Charles-Quint, fit de même à Rome, le 1er mai. Il choisit, pour cette publication, le jour de la prise de possession de l'Église du Latran [2]. D'après les sentiments pleins de mesure de l'Empereur victorieux, confirmés par les nouvelles très rassurantes [3] du nonce espagnol Casti-

[1] Clément voulait aussi comprendre Venise dans l'alliance; mais, à Rome, on était certain dès le début que cela ne réussirait pas (Dépêches de G. de Médicis des 14 et 21 avril 1525); la seigneurie s'effrayait des exigences d'argent de Lannoy. Le Pape fit part de l'alliance aux cardinaux dans le consistoire du 3 avril. *Acta consist.*

[2] Voy. lettre de Lannoy du 15 avril 1525, dans Balan, *Mon. Sec.* XVI, et Blasius de Martinellis, *Diarium*. G. de Médicis mentionne les rapports favorables venus de la cour impériale, dans une dépêche du 22 avril 1525. Il ajoute : « Domani si publicherà qui la legha novamente facta. » — Voy. aussi Sanuto, *Journal de Cornelius de Fine* et la lettre de Médicis du 1er mai. Le 27 avril, ce dernier avait déjà écrit : « S. Sta andera domenica à S. Janni a pigliare la possessione per l'ordinario sanza far spesa che ne è ciascuno commendata et tanto piú visto conche modestia Cesare si è governato della vittoria havuta. »

[3] Dans le consistoire du 27 avril, furent lus : la lettre concernant la guerre turque, que Charles V avait adressée à Clément VII, le 6 avril (imprimée dans Balan), ensuite des extraits des rapports de Castiglione sur l'amical accueil qu'il avait reçu de l'Empereur et sur la modération de celui-ci après sa victoire, enfin une lettre de Charles en Allemagne à propos des affaires de Luther. *Acta consist.*

glione, il fut décidé, le 5 mai, d'envoyer le cardinal Salviati, comme légat en Espagne, pour s'occuper de la paix, de l'accomplissement du traité, de la guerre contre les Turcs, de la lutte contre le luthéranisme [1].

Salviati se trouvait alors encore à Parme; pour hâter son voyage, il fut décidé, le 12 juin, qu'il choisirait la route par mer, au lieu de la route par terre, à travers la France, projetée tout d'abord [2]; il avait la mission de négocier au sujet du couronnement impérial et de la question d'un concile [3]. Le légat partit de Parme, le 2 juillet, et s'embarqua à Gênes [4]; le 23 août, le Pape put communiquer, dans un consistoire, des rapports très favorables du légat [5]. En fait cependant, le cardinal ne fut pas à la hauteur sa mission; il se laissa charmer par Charles-Quint et vit tout en rose [6]. La correspon-

[1] *Acta consist.* du vice-chancelier du 5 mai 1525. L'annonce de la nomination fut retardée; voici ce qu'en dit G. de Médicis le 12 mai 1525 : « Questa matinà in consistorio è stato publicato legato di la dalle monti il rev. Salviati, laquale legatione principalmente è facta per andare ad Cesare et bisognando li venira in Francia, in Inghilterra et dove sarà di bisogno per la quiète e pace di Cristianita. » Le 16 mai, Médicis écrit encore : « N. S. molto sollecita il rev. legato ad partirè per essa in Francia alla madre del re, dipoi à Cesare. »

[2] « Consistorium die lunae 12 junii 1525 : S. D. N. fecit verbum de itinere rev. dom. legati ad Cœsarem destinati, et fuit conclusum quod legatus, ut celerius applicare possit ad Cœsarem, per mare iter arripiat cum triremibus S. R. S. et si opus fuerit uti illis quœ sunt religionis Rodianae. » Voy. aussi dépêches de Médicis des 14 juin et 18 juillet 1525 (mécontentement des Français du départ du légat par mer) et la lettre du cardinal Salviati du 17 juin 1525, publiée dans *Due lettere inedite del card. G. Salviati*, Vicenza, 1878 (per Nozze).

[3] Voy. les pleins pouvoirs pour le card. Salvati, dat. Romae, 1525, t. III. A° 2° *in Regest.* 1435, f° 1, 13. (Archives secrètes.)

[4] Voy. Pieper, *Nuntiaturen*, p. 69. G. de' Medici, écrit dans son rapport du 26 juillet 1525 : Salviati est arrivé à Marseille, sans avoir rencontré d'obstacle du côté des Français.

[5] Salviati racontait, et Clément VII en fit part au consistoire du 23 août, que l'Empereur l'avait admis comme légat, amicalement accueilli, qu'il était tout disposé à la paix universelle, et qu'il estimait beaucoup le Pape : « itaque in omnibus locis bene sperandum ». *Acta consist.*

[6] Qu'on compare les deux rapports de cet homme léger, datés l'un d'Alcala du 22 septembre et l'autre de Tolède du 30 octobre 1525 dans Molini, t. I, p. 191-199. Sur le plan de faire accompagner le cardinal par Machiavel, voy. Desjardins, t. III, p. 840.

dance officielle entre le Pape et l'Empereur garda le ton amical longtemps encore; on fermait l'œil sur les questions en litige et on s'étendait sur les intérêts communs [1].

Mais on ne pouvait se tromper toujours mutuellement. Malgré toutes les assurances d'amitié, on devait en arriver à la rupture, parce que le Pape ne pouvait pas ne pas voir, que les arrogants généraux de Charles-Quint ne respectaient pas les conditions du traité d'avril et l'enfreignaient souvent. Au lieu de retirer les troupes impériales des États de l'Église, de nouvelles garnisons furent placées dans le territoire de Plaisance, qui dévoraient et ravageaient tout le pays. Lannoy promettait, chaque jour, au Pape, qu'aussitôt que les Florentins auraient payé entièrement les 100 000 ducats, Reggio et Rubbiera lui seraient restituées; mais, en particulier, il avait assuré au duc de Ferrare la possession de ces villes. Enfin, ce même Lannoy conseillait formellement à l'Empereur de ne pas confirmer les clauses additionnelles au traité d'avril. Charles-Quint suivit ce conseil; la restitution des villes de Reggio et de Rubbierra, dans lesquelles Clément VII voyait la clef de Parme et de Plaisance [2], le monopole papal du sel pour Milan, l'administration des bénéfices à Naples, tout cela restait inexécuté. Malgré cela, les Impériaux se défendaient de rendre au Pape l'argent versé, pour la restitution promise de Reggio et de Rubbiera. Plus Clément VII s'apercevait que l'Empereur approuvait ce procédé, plus s'accroissaient sa défiance et son chagrin. Lorsqu'eût été ratifié par l'Empereur le traité principal, Clément en refusa l'acceptation, parce que cette ratification n'avait pas eu lieu dans les quatre mois fixés, et il réclama la restitution des 100 000 ducats, payés par les Florentins. Les Impériaux refusèrent, sous de vains prétextes [3]. « Clé-

[1] Voy. les lettres pontificales des 7 mai, 15, 19, 22 juin, 4 juillet et 13 novembre, dans Balan.

[2] « Si non havemo Rezo, è perso Parma e Piasenza », disait le Pape à l'ambassadeur vénitien. Sanuto, t. XL, p. 345.

[3] Guichardin, t. V. Grethen reconnait la justice des plaintes du Pape. Le dommage, causé au territoire de l'Église par les soldats impériaux, fut évalué à 200 000 ducats. Voy. Creighton, t. V, p. 259.

ment le goutteux put proclamer à bon droit qu'on l'avait trompé, insulté et volé [1]. » Par-dessus le tout, se produisirent les grandes prétentions de Charles-Quint, à propos de son droit de patronat en Aragon : « Si on traite de cette manière les affaires de l'Église », fit remarquer Clément à Sessa, « il vaut mieux que je me retire sur le Soracte. »

Ce qui s'ébruitait des intentions des conseillers de l'Empereur et des généraux des armées Impériales, était bien fait pour jeter le Pape dans la crainte et le désespoir. Les projets, qui étaient faits, de ce côté, pour comprimer l'indépendance de la moitié de la péninsule, faisaient prévoir la spoliation des États de l'Église; non seulement Florence, Sienne et Lucques allaient tomber sous la puissance de l'Empereur, mais Modène irait au duc de Ferrare; et les Bentivogli seraient rétablis à Bologne. Lannoy, qui était l'âme des intrigues antipapales, conseillait en outre de détacher Parme et Plaisance, Ravenne et Cervia des États de l'Église, de donner les premières au duc de Milan, les autres aux Vénitiens [2]. Le Pape connaissait ces intrigues, mais, dans son impuissance, il devait faire bonne contenance, car si l'Empereur s'entendait avec François Ier, aux dépens de l'Italie, il était perdu [3]. Cette éventualité apparaissait très prochaine, à la suite du transfert en Espagne du roi de France [4].

A Rome, à Venise, partout dans la péninsule, on avait le sentiment, que l'Empereur s'entendrait avec son prisonnier, aux dépens de l'Italie et que la liberté de la patrie était perdue entièrement. Le moment décisif était venu de tout oser, pour secouer le pénible joug de ceux qu'on nommait les Barbares. Sur le terrain de la littérature et des arts, les Italiens d'alors avaient le droit de se regarder comme supérieurs à l'Espagne et à toutes les nations de l'Europe. Ce sentiment

[1] Gayangos, t. III, p. 1, n° 118.

[2] Outre Guichardin et de Leva, voy. d'importants détails, jusque-là négligés, dans Sanuto, t. XXXVIII, p. 121.

[3] Guichardin, t. XVI, p. 3. — Voy. dépêche de Fr. Gonzague du 13 mai 1525.

[4] Mignet, t. II, p. 104; Decrue, *Anne de Montmorency*, p. 54; Gachard, *Captivité de François Ier*, dans *Étud. conc. l'hist. des Pays-Bas*, 1890.

de leur valeur donnait à leur patriotisme un aliment puissant. « Toute l'Italie », écrit Antonio de Leyva, le fidèle général de l'Empereur, est unie pour la défense de sa sécurité, pour la résistance à la puissance grossissante de l'Espagne. On ne pense plus à obtenir de faveur de Charles [1]. » Ainsi la situation changeait, au détriment de l'Empereur.

En France, après la bataille de Pavie, on eut tout d'abord l'impression, que le royaume entier allait s'émietter. Mais les choses tournèrent autrement. Il y eut, comme régente, Louise de Savoie, la mère du roi, qui soutenait et dirigeait la nation. Elle calma les grands et les généraux en partie mécontents, réconcilia les partis, organisa la défense du pays, et déploya de tous côtés une activité aussi ferme que prudente. Ce fut elle aussi, qui aliéna à l'Empereur le roi Henri VIII, jaloux de son bonheur et, fin août, amena une alliance offensive et défensive entre la France et l'Angleterre [2].

Déjà longtemps avant que cela réussît, la régente s'était alliée avec les États italiens. Avant tout, elle put gagner les deux plus puissants, le Pape et Venise; Louise de Savoie, pour ceci, se servait d'un homme, qui, bien que d'origine italienne, était cependant un des plus chauds partisans du roi de France. C'était l'évêque de Bayeux, Lodovico di Canossa. Celui-ci était très lié avec Giberti et possédait aussi un grand crédit à Venise. A la fin de 1524 et au printemps de l'année suivante, Canossa agissait personnellement à Rome et croyait déjà avoir gagné entièrement le scrupuleux Pape [3]. Au commencement de juin 1525, Canossa prétexta une visite à sa famille, à Vérone; en réalité, il allait à Venise, où il arriva le 15 juin [4]. Le 23 juin, y arrivait aussi l'ambas-

[1] Guicciardin, t. XVI, p. 3; Villa, *Italia*, p. 66; Professionne, *Dalla battaglia di Pavia*, p. 26.

[2] La nouvelle en arriva à Rome le 25 septembre 1525; voy. la dépêche de G. de' Medici du même jour. (Archives d'État, à Florence.)

[3] Voy. *Lett. d. princ.*, t. II, p. 76. Sur l'époque du voyage de Canossa à Rome, voy. la rare monographie de Orti Manara, *Canossa*, p. 37.

[4] Pour contrôler les données de Grethen et de Jacqueson sur le voyage de Canossa, je renvoie aux lettres de celui-ci à F. Robertet du 2 juin 1525 ;

sadeur français Lorenzo Toscano, avec les instructions de la régente. Dès le jour suivant, Canossa faisait ses propositions à la Seigneurie. Les prudents Vénitiens refusèrent de prendre une décision, avant que le Pape se soit déclaré ouvertement[1]. Canossa déployait maintenant une activité fiévreuse. De tous côtés volaient ses lettres. Pendant qu'il poussait le gouvernement français à le seconder le plus rapidement possible, il attisait, en Italie, partout où il le pouvait, le feu du patriotisme national contre les Espagnols. Mais son but capital était de pousser à une décision publique le Pape, qui ne pouvait se départir de sa vieille politique de « vouloir et de ne pas vouloir[2] ».

Le confident des plans de Canossa et son meilleur allié était Giberti, qui, soutenu par Carpi, travaillait avec une activité aussi grande que son ami. Pendant le voyage de Schœnberg en France, en Suisse et en Angleterre, contre l'Empereur, il cherchait surtout à gagner le Pape et à le ranger définitivement du côté de la France[3]; Canossa, le 25 juin 1525, espérait une prompte et heureuse conclusion. Mais les deux amis rencontrèrent alors les plus grandes difficultés. « Si le Pape », écrivait Giberti à Canossa, le 1er juillet, « a le plus grand désir de libérer les Italiens, il ne veut pas cependant sombrer dans une si grande entreprise, et veut attendre d'abord l'arrivée de Lorenzo Toscano »; en même temps, il le poussait à garder le secret des négociations, car le succès serait plus facile, s'il pouvait surprendre l'Espagne. Giberti témoignait de l'irrésolution du Pape, dans une lettre écrite, le même jour, au nonce suisse, Ennio Filonardi. Par

Départ le matin pour Venise, d'Urbin, le 11 juin, de Venise, le 20 juin : « Zobia passato io giunsi in questa terra dove aspecto che mi comandato quanto io habia a fare. » (Bibliothèque communale, à Vérone.)

[1] Outre la lettre de Canossa, en grande partie reproduite dans PROFESSIONNE, *Dalla battaglia di Pavia*, voy. encore sa lettre à Giberti du 25 juin, celle à Louise de Savoie du 28 juin et celle à Giberti du 5 juillet. (Bibliothèque communale, à Vérone.)

[2] C'est en ces termes que G. M. de' Monti qualifie l'attitude de Clément VII dans une lettre du 3 mars 1525. *Lett. d. princ.*, t. I, p. 107.

[3] Lettre à Giberti, Venise, 25 juin 1525 et non 23, comme dit Professione.

suite de la conduite des Impériaux et surtout de leur inobservation du traité d'avril, on pouvait très facilement en arriver à la guerre; en conséquence, le nonce devait prendre des mesures secrètes, pour avoir, en cas d'accident, huit à dix mille Suisses, prêts à combattre, non seulement en Lombardie, mais aussi à Naples. On voit que Giberti ne manquait pas d'ardeur. Il déclarait en termes expressifs que, si le Pape laissait échapper cette occasion, il s'en repentirait amèrement et deviendrait l'esclave de l'Empereur. Malgré cela, Clément VII n'était pas encore résolu à une action décisive; désespéré, Giberti menaça de partir de Rome [1].

Il n'échappa pas à Canossa, que le Pape comme Venise hésitaient à se déclarer ouvertement contre Charles-Quint. Le 25 juin, il expliqua à la régente, que les deux puissances craignaient que la France ne se souciât que de ses intérêts et non de ceux des Italiens [2]. D'une semblable méfiance contre la France, Giberti fut bientôt atteint aussi [3]. Le fait était, en effet, assez singulier, que les négociateurs français n'eussent pas encore les pleins pouvoirs suffisants, pour conclure une alliance. Par suite, on n'agissait à Rome et à Venise, qu'avec les plus grandes précautions et la plus grande réserve. Sous le sceau du plus grand secret, Giberti chargea Sigismondo Sanzio, secrétaire de Carpi, de traiter avec la régente et Gregorio Casale avec Henri VIII. On voulait se mettre à l'abri, pour le cas annoncé comme vraisemblable, en Espagne, où l'Empereur viendrait personnellement en Italie; en même temps, on tenait à savoir sur quel secours pouvait compter « la pauvre Italie ». Sanzio et Casale quittèrent Rome, presque en même temps (9 et 10 juillet) [4]. En dépit de toutes les précautions, Sessa eut connaissance de ces menées. Mais Clément VII sut tromper entièrement

[1] Sanuto, t. XXXIX, p. 174, 176.

[2] « Canossa a Madama la regina di Francia », Venise, 25 juin 1525. (Bibliothèque communale, à Vérone.)

[3] Voy. sa lettre à Canossa du 8 juillet 1525, dans *Lett. d. princ.*, t. II, p. 85.

[4] *Lett. d. princ.*, t. II, p. 85, 86.

la diplomatie espagnole par des manifestations contraires.

Les prudents Vénitiens agirent avec le même secret : eux non plus ne se fiaient pas à la France [1]. Le 10 juillet, Canossa dépeignait encore à son ami Giberti l'irrésolution de la Seigneurie, qui attendait une décision du Pape; le 18, il put annoncer que Venise était prête à conclure une alliance avec la France, aux conditions, que le Pape avait fait poser par Sigismondo Sanzio; cependant cette résolution devait être tenue absolument secrète. Ces conditions étaient que Francesco Sforza recevrait Milan et épouserait une princesse française; que le Pape obtiendrait Naples et la Sicile; que la France payerait, chaque mois, 5 000 ducats et entretiendrait six mille six cents hommes de troupes et dix galères, en suite de quoi les Italiens s'engageaient à fournir une armée de treize mille hommes pour la mise en liberté du roi [2].

Depuis le mois d'août, les négociations subissaient un arrêt, car, chez le Pape comme chez Giberti, croissait la crainte, la méfiance envers la France. La conduite de la régente paraissait réellement si suspecte, qu'on croyait devoir craindre que celle-ci ne trahît l'Italie et ne la livrât à l'Empereur. Elle traînait les négociations en longueur, tellement qu'il semblait de jour en jour plus clair, qu'elle voulait se servir des Italiens, pour obtenir de meilleures conditions pour la délivrance de son fils. Non seulement à Rome, mais aussi à Venise, où Canossa resta longtemps sans nouvelles de France, la pire défiance s'éveillait [3]. Ajoutez à tout cela

[1] Canossa a Madama la regina di Francia, Venise, 7 juillet. (Bibliothèque communale de Vérone.)

[2] « Canossa a datario et a Madama la regina di Francià », deux lettres datées de Venise, 18 juillet 1525. (Bibliothèque communale, à Vérone.)

[3] Canossa écrivait, le 7 août 1525, de Venise à la régente : « Qua et a Roma per quanto mi è scrito aspettano con gran desiderio di havere qualche resoluta risposta di V. M. circa quello che Sigismondo li ha portato, et sanza la dita risposta non sono per passare più avanti per cosa che se li possa dire. » Dans une lettre du 18 juillet 1525, Canossa déclare ouvertement à la Régente, que les Vénitiens n'avaient pas confiance en la France. Le 22 août il y revient. Voy. plusieurs des lettres de Canosa à Robertet des 11, 18 et 22 août 1525. (Bibliothèque communale, à Vérone.) Sur les angoisses et les hésitations du Pape, voy. SANUTO, t. XXXIV, p. 341, etc.

que Sigismondo Sanzio fut assassiné sur le territoire de Brescia et que ses lettres furent volées [1]. Parmi les papiers de cet ambassadeur, se trouvaient des écrits très compromettants, se rapportant à une conspiration, dont le but était d'enlever à l'Empereur son meilleur général.

Le joug de fer de l'arrogante Espagne pesait lourdement au jeune Francesco Sforza. En son nom, le duché de Milan avait été reconquis; mais maintenant il se voyait livré au bon plaisir des commandants impériaux, traité avec arrogance par eux qu'il avait soutenus dans les plus grands dangers. Milan était plus opprimé qu'il ne l'avait été sous les Français. La spoliation complète de Sforza et l'incorporation du duché dans la monarchie espagnole ne paraissaient plus qu'une question de temps. Pour délivrer son pays des Barbares, le chancelier du duc, Girolamo Morone, imagina un plan aussi subtil que téméraire [2]. Pescaire, le meilleur général de l'Empereur, se sentit abandonné par son maître et tomba malade; Morone espérait le gagner. Dans le plus profond secret, il se rapprochait de lui lentement, il découvrit à Pescaire son plan de délivrer l'Italie de la puissance impériale et ne lui offrit, en cas de succès, rien moins que la couronne royale de Naples, que devait lui conférer le Pape. Quoique Pescaire ne se déclarât pas résolument, Morone avait cependant l'impression, que le général de l'Empereur acceptait cette offre brillante. Le fougueux Italien croyait maintenant avoir partie gagnée avec Venise, Rome et la France. Bientôt les espérances les plus folles remplirent tous ceux qui étaient entrés dans l'entreprise. « Je vois le monde se transformer », écrit Giberti. « L'Italie s'élèvera de la plus profonde misère au plus haut bonheur [3]. » Clément VII pensait de la même manière et voyait avec les

[1] Guichardin, t. XVI, p. 3; Sanuto, t. XXXIX, p. 282.

[2] Sur Morone et sa conjuration, voy. Dandolo, *Ricordi inediti di G. Morone,* Milan, 1855; G. Muller, *Docum. p. la vita di G. Morone,* dans *Miscell. d. stor. Ital.*, t. III, p. 201, ino 1865, de Leva, t. II, p. 281; Gioda, *G. Morone e i suoi tempi*, Milano, 1887; Jacqueton, p. 215.

[3] Lettera a Ghinucci, *Lett. d. princ.* (ed. *princ*), t. I, p. 170.

yeux de son conseiller[1]. Seul Pescaire restait Espagnol de cœur; il méprisait les Italiens et ne voulait que pénetrer leurs plans et retarder l'explosion de la conspiration. Secrètement, il découvrit tout à son impérial maître et conjura celui-ci d'envoyer de l'argent et des troupes, et surtout de conclure la paix avec la France, aussi vite que possible; car jamais le danger n'avait été plus grand. Non seulement le Pape, Venise, Milan, mais encore Gênes et Ferrare étaient unis dans la haine contre l'Espagne et dans la crainte de la puissance impériale[2].

Lorsqu'il eut des preuves suffisantes entre les mains, Pescaire jeta le masque. Le 14 octobre 1525, la sécurité dont se berçait Morone, fut soudain détruite et toutes les places importantes du duché furent occupées militairement. Contre Francesco Sforza, qui s'était réfugié dans sa citadelle de Milan, un procès de félonie fut ouvert. L'ordre arriva aux autorités milanaises d'exercer leur charge au nom de l'Empereur[3].

La nouvelle de ces événements arriva à Rome, le 18 octobre. Elle provoqua autant de trouble, d'épouvante, de découragement que la nouvelle de la victoire de Pavie, particulièrement chez ceux qui étaient impliqués dans l'intrigue[4]. Les Espagnols et leurs partisans devenaient très provocants, on racontait ce propos du cardinal Colonna, qui avait quitté Rome, quelques jours plus tôt : qu'avec 100 000 ducats, il se faisait fort d'expulser le Pape de sa capitale. Le 20 octobre, paraissait Mendoza avec mission de Pescaire, de préparer l'arrestation de Morone et de prendre possession du duché, ce qui était devenu nécessaire. Clément VII ne put d'abord cacher sa consternation, mais ensuite il se contint et chercha à justifier sa conduite. La restitution de

[1] Rapport de Fr. de Quiñones, dat. de Rome, 26 août 1525; Gayangos, t. III, p. 1, n° 188.

[2] Baumgarten, *Karl. V*, t. II, p. 455.

[3] Romanus, t. V, p. 415. Le 14 novembre, on reçut l'ordre de remettre tous les revenus de l'État à l'abbé de Najéra. Muller, *Docum.*, p. 243.

[4] Sanuto, t. XL, p. 138.

Reggio et Rubbiera n'avait pas eu lieu et avait été ajournée sans date; de même les conditions relatives au monopole du sel n'avaient pas été remplies. De plus, l'armée impériale était encore dans les États de l'Église, au grand détriment du pays. Par-dessus le tout, il avait à se plaindre encore du transport du roi de France en Espagne et du voyage suspect du duc de Ferrare près de l'Empereur. En présence du sentiment universellement répandu, que Charles avait le projet de s'entendre avec son prisonnier, pour la ruine de la Papauté et la perte de l'Italie entière, il avait été saisi de la plus grande défiance et avait pris part aux négociations contre l'Empereur, pour ne pas rester complètement isolé. Depuis l'occupation de Milan par les troupes impériales, il avait complètement l'impression que Charles voulait placer toute l'Italie sous sa puissance et tout gouverner. Mendoza et Sessa s'efforcèrent, les jours suivants, de persuader au Pape que de telles craintes étaient sans fondement[1]. Clément déclara énergiquement, que tout dépendait du règlement de la question milanaise, que jamais il ne consentirait à la domination de la Lombardie par Charles ou Ferdinand. L'occupation du Milanais était incompatible avec les conditions de l'investiture du royaume de Naples, elle faisait l'Empereur maître absolu de toute l'Italie; il aimait mieux succomber avec tous les princes italiens, que de céder sur ce point. Le Pape ne faisait pas mystère de sa résolution, il était désarmé pour sa défense avec Venise, la France et l'Angleterre[2].

On devine les craintes du Pape à ce fait qu'il fit munir de

[1] Gayangos, t. III, nos 224, 235, 239, 240. Dépêche de G. de' Medici du 21 octobre 1521 : « Il sig. Lopez Hurtado arrivo hiersera, et questa matina è stato lungamente con N. S. » Suit un résumé de l'entretien. D'après une dépêche du même ambassadeur, du 25 octobre, Mendoza voulait partir le lendemain. Le Pape vit d'un mauvais œil le départ d'Alphonse de Ferrare, mais accorda cependant un délai de six mois relativement à l'occupation du territoire pontifical; Alphonse ne vit pourtant pas l'Empereur, parce que la France, d'accord avec Clément VII, s'opposa à ce voyage. Voy. Sanuto. J'ai trouvé aux archives d'État de Modène l'original du bref du 23 septembre 1525, par lequel le Pape accorda le délai sus-mentionné. La délibération du consistoire sur cette affaire eut lieu le 15 septembre, *Acta consist.*

[2] Gayangos, t. III, p. 1, nos 253, 256, 258. Sanuto, t. XL, p. 174.

troupes Parme et Plaisance, fortifier Rome et recruter des soldats[1].

Les appréhensions du Pape, ainsi que celles de l'Italie, étaient assurément fondées. « L'unique remède », écrivait Mendoza à l'Empereur, le 5 novembre, « consiste à signer la paix avec la France, à prendre possession du duché de Milan et à arracher à notre sainte mère l'Église Parme aussi bien que Plaisance. » Ainsi parlait l'homme, qui avait donné au pays de si belles assurances. Dans ces conditions, peut-on trouver mal que Clément V et les autres puissances italiennes aient cherché à se garantir? « On intrigue plus que jamais, écrivait, de Venise, Caracciolo à l'Empereur, le 10 novembre; nous devons tout faire, pour désunir Venise et le Pape : le plus facile sera de gagner ce dernier[2]. Charles-Quint paraît avoir eu également cette pensée, ainsi que le prouve l'accueil fait à Tolède au cardinal Salviati, dans le commencement d'octobre. L'Empereur sut si bien parler de son désir de la paix, de ses plans pour combattre les Turcs et l'hérésie, de sa vénération filiale pour le Saint-Père, que Salviati ne conçut pas le moindre doute sur la sincérité de Charles. Relativement à Milan, Reggio et Rubbiera, l'Empereur donna aussi les plus fortes assurances; en réalité, il pensait tout autrement. Mais, pour le moment, tout se bornait à comprimer le mouvement de liberté des Italiens, en contenant et en gagnant le Pape, qu'il amusait par de beaux mots et de belles promesses. Dans ce but, il envoya à Rome un ambassadeur particulier, dans la personne de Miguel de Herrera.

Cependant Clément n'était pas moins circonvenu par le parti opposé. Les ambassadeurs espagnols surtout voyaient avec inquiétude les efforts des Vénitiens pour pousser le Pape à une décision. Leur crainte augmentait, à mesure que les courriers se multipliaient entre Rome et Venise. Clément n'était cependant pas encore arrivé à une décision ferme;

[1] Sanuto, Gayangos.
[2] Gayangos, t. III, p. 9, n° 256.

l'effroi de l'arrestation de Morone fit sur lui une puissante impression. Cette hésitation était irritante, non seulement pour le parti opposé à l'Empereur, mais aussi pour Rome [1], où on attribuait tous les maux actuels à l'indécision et à l'avarice du Pape. Les espérances et le courage des Italiens avaient été grandement relevés par la mort de Pescaire, leur ennemi si détesté, le meilleur général de l'Empereur, qui fut emporté brusquement, dans la nuit du 2 au 3 décembre; la France faisait aussi de nouvelles offres. On insistait maintenant d'autant plus, auprès du Pape, pour qu'il conclut la ligue [2]. La situation était telle cependant qu'on ne pouvait compter avec certitude sur un puissant secours de la France et de l'Angleterre. Essayer seulement de les séparer eût été téméraire. Un homme de la plus grande décision aurait hésité dans ces circonstances, à plus forte raison Clément VII, dont la crainte et l'irrésolution étaient le défaut dominant. Personne n'a peint d'une manière plus frappante que Guichardin [3] ce caractère singulier : constamment incertain dans l'appréciation comme dans l'exécution des choses, Clément était effrayé par les plus petites difficultés. A peine avait-il pris une décision heureuse, que les motifs qui l'y avaient conduit passaient à l'arrière-plan, et il lui semblait qu'il n'avait pas pesé les raisons opposées; alors il recommençait à réfléchir, et ses réflexions et ses hésitations n'avaient plus de fin. Souvent il cédait aussi aux représentations de son conseiller, sans avoir été pleinement convaincu lui-même. Si ses ministres avaient été au moins d'accord entre eux! Mais Giberti, après comme avant, restait fermement dévoué aux Français et Schœnberg non moins fidèle à l'Empereur, ce

[1] Canossa al conte Alberto di Carpi, Venise, 15 novembre 1525 (Mi spaventa alquanto la tropo circumspettione di N. S. Les Vénitiens sont benissimo dispoti, mais ils n'ont pas encore donné de réponse positive). Au même, Venise, 25 novembre : Venise est prête à la Ligue, si le Pape y entre : Dapoi ió hebbi la lettera di V. S. per la quale mi persuade che a Roma si trovano de le difficultà. (Bibliothèque communale, à Vérone.)

[2] Voy. les lettres de Canossa à Giberti du 25 novembre et du 2 décembre 1525. (Bibliothèque du chapitre, à Vérone.)

[3] Guichardin, t. XVI, p. 5.

qui rendait la confusion complète : la décision du Pape était liée aux vicissitudes de leurs succès. » A ce moment Giberti avait de nouveau repris le dessus; si on en croit Guichardin, le jour de la signature de la ligue était déjà fixé, lorsque arriva la nouvelle, qu'Herrera avait débarqué à Gênes. Ceci suffit pour remettre tout en question. Le Pape déclara qu'il devait écouter d'abord les propositions qu'Herrera apportait de la part de l'Empereur[1].

Enfin, le 6 décembre, Herrera arrivait à Rome avec des lettres très amicales de Charles et des propositions d'alliance, qui avaient été convenues avec Salviati; maintenant Schœnberg revenait sur l'eau. Giberti, qui, le 5 décembre, espérait encore lier le Pape pour le jour suivant, entra dans un tel désespoir qu'il menaça de quitter Rome[2]. Peut-être, comme le redoutaient les ennemis de Charles, un traité aurait-il été signé entre le Pape et l'Empereur, si Herrera eût apporté des propositions satisfaisantes! Ce n'était pas le cas et les négociations se traînaient péniblement. Le Pape voulait qu'on lui donnât quelque chose de plus sérieux et de plus solide que de simples promesses, à propos de Reggio et de Rubbiera. Sur la question milanaise où tout revenait, on ne pouvait s'entendre. Devant cet état de choses, Herrera et Sessa proposèrent une suspension des négociations, pendant deux mois, avec la secrète intention de profiter de ce temps, pour de nouveaux préparatifs et pour rendre Clément suspect à ses amis actuels. Schœnberg et Salviati surent si adroitement réveiller la défiance de Clément pour les Français et les autres adversaires de l'Empire, qu'il accepta la proposition des Espagnols[3]. Du reste, Clément VII déclara formellement

[1] Guichardin, t. XVI, p. 5, dont l'appréciation ci-dessus est confirmée par les rapports vénitiens dans Sanuto, t. XL. G. de' Medici écrit, le 3 septembre 1525 : « Quà non manchano di continuare le pratiche di Francia et Inghilterra et Venetiani per tirar N. S. dicono alla defensione della liberta d'Italia, S. S[ta] pare resoluta aspectare l'uomo viene et vadere quello porta et secondo portera governarsi et se necessita non la stringiero non vede che S. S[ta] sia per mettersi in periculo et spesa senza suo proficto per bonificare et assicurare quelli d'altri. »

[2] Sanuto, t. XL, p. 433, 473.

[3] Sur la mission de Herrera, voy. aussi Gayangos, t. III, p. 299; Villa,

que, si l'Empereur n'abandonnait pas la possession du Milanais, dans le délai indiqué, il conclurait la ligue avec la France et Venise[1].

Les adversaires de Charles à Rome, Giberti, Carpi et Foscari, en leur qualité de ministres de la régente de France, non moins que Guicciardini[2] et Canossa[3], entrèrent, en face de cette décision, dans une irritation extrême. Leurs reproches contre le Pape étaient cependant à peine justifiés. Le temps de répit pouvait être utile également au Pape et à l'Empereur. Clément devait espérer qu'en deux mois la situation, en particulier l'attitude de la France et de l'Angleterre, se préciserait assez, pour permettre de prendre plus facilement une décision aussi grave.

Les deux mois n'étaient pas écoulés que, le 14 janvier 1526, était signé, entre Charles et François, le traité de Madrid. Dans ce traité, le roi prisonnier consentait presque à toutes les exigences du vainqueur; il cédait le duché de Bourgogne, le comté de Charolais, la suprématie sur l'Artois et la Flandre, pardonnait à Bourbon et aux autres rebelles, renonçait à toutes prétentions sur Naples, Milan, Gênes et Asti, et promettait enfin des troupes de terre et de mer pour accompagner Charles, soit dans son voyage à Rome, soit dans son entreprise contre les Turcs[4]. Après des retards singuliers,

Italia, p. 107; SANUTO, t. XL, p. 506; GRETHEN, p. 92; JACQUETON, p. 234; CREIGHTON, t. V, p. 267, et l'écrit assez rare, composé en utilisant des matériaux inédits, de PROFESSIONE : « La politica di Carlo V nelle due legazioni del Caracciolo e dell' Herrera a Venezio e a Roma », Asti, 1889.

[1] SANUTO, t. XL, p. 507, et RAYNALD, 1525, n° 90.

[2] *Lett. d. princ.*, t. III, p. 102; GUICHARDIN, *Op. Ined.*, t. VIII, p. 363.

[3] « Per il tacere suo, écrivait Canossa le 15 décembre 1525 à Giberti, et per altra via ne ho inteso quanto basta a farmi stare mal contento et quasi a desperare in tutto la salute d'Italia parendomi assai più ragionevole il credere », la suite est imprimée dans PROFESSIONE, *Dalla battaglia di Pavia*, p. 61. Le 22 décembre 1525, Canossa écrivait à Robertet : « Vista la irresolutione del papa et non sperando che S. Sta intri in questa liga se non vede forze tale in Italià che lo possi securare del timore che ha de lo imperatore mi son sforzato di persuadere a questa Signoria che essa si voglia risolvere senza il papa. » Voy. aussi la lettre à Louise de Savoie, du 22 décembre 1525. (Bibliothèque communale, à Vérone.)

[4] DUMONT, t. IV, p. 1, 399. Capino du Capo, qui vint à Rome le

l'Empereur ratifia ce traité, le 11 février seulement; le 17 mars, François Ier fut échangé contre ses deux fils, qui devaient rester comme otages de l'Empereur. En s'écriant : « Me voici roi derechef », il mit le pied sur le sol français [1].

Le traité de Madrid fut peut-être la faute politique la plus lourde, que Charles-Quint ait commise. Non sans raison, le chancelier de l'Empereur, Gattinara, se défendait d'en approuver les exigences, qu'il trouvait démesurées et insoutenables. En fait, ce traité imposait des conditions si exagérées au vaincu, qu'on pouvait s'attendre à ce qu'un homme comme François Ier ne l'accomplirait jamais. Il était encore moins à présumer qu'une nation, comme la nation française, consentît à n'être qu'une puissance de second rang et à devenir vassale de l'Empereur. C'était l'opinion universelle, partout où on en causait. En présence de la dureté avec laquelle Charles exploitait sa victoire, personne ne croyait que le roi maintiendrait la paix. En Italie, cette opinion était répandue dans les cercles les plus éloignés; sans qu'on eût le pressentiment de la protestation secrète de François Ier, avant la conclusion du traité, de tous côtés on parlait de la rupture du serment [2]. Clément VII, le politique réaliste [3], ne fit pas exception. Il était d'avis que ce traité et ce serment, obtenus par force, n'obligeaient pas [4].

20 février 1526, apportait le traité. Le 5 mars, le cardinal Cibo lut en consistoire une lettre de Charles, où celui-ci faisait mention de la conclusion de la paix *(Acta consist.)*, sur quoi Clément VII, le 10 mars, félicita l'Empereur et ordonna des fêtes à Rome. Cornelius de Fine décrit ces fêtes dans son *Journal*.

[1] Baumgarten, *Karl.*, t. VII, p. 474; Miguet, t. II, p. 198.

[2] Guichardin, t. XVI, p. 6; Gayangos, t. III, p. 1, n° 358; Professione, *Dalla battaglia di Pavia*, p. 68. — Voy aussi les lettres de Canossa à Giberti du 3 février, à la régente du 5 février et du 1er mars, à Carpi du 19 février, à Robertet du 21 février 1526. (Bibliothèque communale, à Vérone.)

[3] D'après le rapport de Worcester à Wolsey, Clément VII, lorsqu'on lui eût montré le texte du traité de Madrid, se serait écrié : « Je ne trouverais pas mauvais que François, après sa libération, n'observât pas les conditions du traité. » Raumer, *Briefe*, t. I, p. 247.

[4] François, sur le conseil d'une assemblée de notables des trois États, rompit sa parole. Voy. *Rev. d. quest. hist. 1903*, t. I, p. 114. Que Clément VII

D'abord, on voulait être fixé sur les intentions de la France. C'est pourquoi le Pape, comme Venise, délégua des envoyés à François Ier, sous prétexte de le féliciter de sa libération, mais en réalité pour scruter ses sentiments et conclure une alliance avec lui, s'il n'était pas disposé à maintenir le traité. Du côté du Pape, cette mission fut confiée, le 22 février 1526, à Paolo Vettori; comme celui-ci tomba malade en voyage, Capino da Capo, qui était au courant des intentions de François Ier, reçut l'ordre d'aller en France, le 1er mars 1526[1]; en outre, le 20 avril, le Florentin Roberto Acciaiuoli fut nommé nonce ordinaire à la cour de France.

Capino put, à Venise, voyager assez vite. Pour plus de sécurité, il adressait ses lettres à un commerçant de Rome. Fin mars, il arrivait à la cour de François Ier; en même temps y apparaissait Andréa Rosse, comme envoyé de Venise. Le roi reçut Capino très gracieusement et lui confirma son désir de mettre tout en œuvre, pour que Charles-Quint ne s'adjugeât pas l'Italie; la réponse exacte et précise devait être donnée après les fêtes[2]. Le 2 avril, jour de Pâques, commencèrent, à proprement parler, les négociations[3]; dès le 8 avril, Capino

ait formellement délié le roi de France de son serment, comme le prétendent Sandoval et Sepulveda, c'est ce dont Grethen, avec raison, ne semble pas certain. Il cite, par contre, le fait, que Charles V, dans son écrit plein de violentes récriminations contre Clément VII, ne présente la chose que comme un on dit. Malgré cela, le cas reste d'autant plus douteux, que François Ier ne l'a jamais invoqué (voy. Martin, p. 73). Les paroles que Clément VII, d'après le rapport de Mais, aurait prononcées en 1529 en des circonstances toutes différentes, devant un autre négociateur de Charles V, ne sont pas un témoignage plus convaincant. J'ai cherché en vain, tant aux Archives secrètes qu'aux Archives nationales de Paris, un document où il fut question du relèvement du serment. De la masse des actes romains, et quoique on ne les possède pas tous, on ne peut rien non plus conclure de certain.

[1] L'original de la lettre du Pape au chancelier de France est aux Archives nationales de Paris, t. L, p. 357. Fr. Gonzague parle du chagrin du Pape, à propos de la mort de Vettori, dans une dépêche du 9 mars 1526. Celui-ci raconte, le 19 avril, que le Pape avait reçu dans la nuit des lettres de Capino, où celui-ci annonçait les bonnes dispositions de François Ier, mais sans détail spécial. (Archives Gonzague.)

[2] Rapport de Capino, dans Fraikin, p. 7 : le texte original est un peu différent. Il est aux Archives Ricci, à Rome, sous la date du 29 mars 1526.

[3] Sanuto, t. XLI, p. 190.

pouvait annoncer, que le roi était gagné à la ligue et que le Pape et Venise n'avaient plus qu'à envoyer les pleins pouvoirs pour la conclusion de l'alliance [1].

La nouvelle que François Ier était prêt à travailler à « la délivrance de l'Italie » et à venir au secours de François Sforza, assiégé par les Espagnols, dans son duché de Milan, remplit d'une vive émotion ceux qui s'étaient employés au plan du Pape.

La grande alliance contre l'Empereur n'était plus, à partir de ce moment, qu'une question de temps. Si elle ne devint un fait que le 22 mai, cela provient de la difficulté des négociations et de la méfiance réciproque des parties négociataires [2]. Si tous les ennemis de l'Empereur désiraient la guerre, personne cependant ne voulait la commencer ni y jouer le rôle principal. Les soupçons des Italiens envers la France n'étaient pas sans fondement; ils souhaitaient, par l'entrée de l'Angleterre dans la ligue, s'assurer contre un changement de François Ier. Henri VIII cependant exigeait que l'alliance fût signée en Angleterre, ce qui allait faire perdre un temps précieux. Dans ces circonstances, il fallait aller vite, car l'armée impériale, par suite du manque d'argent et de vivres, se trouvait dans une situation désespérée. Comme Henri persévérait dans ses exigences, on dut renoncer à l'adhésion de l'Angleterre.

On fut très vite résolu à Venise. Bientôt commencèrent des mouvements de troupe, sur le but desquels on ne pouvait concevoir aucun doute [3]. Le Pape persévérerait, disait-on, quoique son nonce espagnol, Castiglione, le détournât, en termes éloquents, d'une entreprise qui devait amener sa ruine. « Que les gens sages », écrivait, de Venise, Canossa, le 19 février, à Giberti, « qui persuadent Sa Sainteté, que l'alliance avec la France apportera avec elle la ruine pour le Pape et l'Italie et qu'il ne faut pas se sacrifier à la liberté

[1] Rapport de Capino du 8 avril 1526 dans FRAIKIN, p. 18.

[2] BAUMGARTEN, *Karl*, t. V; PROFESSIONE, *Dal trattato di Madrid*, p. 12.

[3] Voy. la lettre de Schœnberg et notamment celle au Pape lui-même, datée de Tolède du 28 décembre 1526, toutes deux dans SERASSI.

des autres, nous disent, quelle ruine peut-on avoir à redouter, qui soit pire que celle que nous avons devant les yeux...[1] » « La suprématie directe de l'Empereur sur Milan, » dit un diplomate de Vienne, « implique pour Venise et le Pape la ruine de leur indépendance[2] ».

Ainsi les avertissements de Castiglione restaient sans écho. En vain lui et Salviati parlaient-ils des intentions favorables de l'Empereur : les faits en Italie tenaient un autre langage. Le pays entier réclamait sa libération du joug oppressant de l'Espagne, dont les régiments écrasaient la Lombardie. « Chassez ces bêtes sauvages, qui ont le visage et la voix humaine », disait Machiavel. « Pauvre Italie, où en es-tu arrivée? gémissait un poète. Ta gloire, ta valeur, ta force sont anéanties. » Giucciardini exprime l'impression patriotique, lorsqu'il appelle la guerre pour la liberté, une chose nationale, sainte et nécessaire[3]. Clément prêta d'autant mieux l'oreille à la voix universelle que, trompé par les Impériaux, il voyait les conditions les plus importantes du traité d'avril, sans effet. Après comme avant, les troupes de Charles-Quint restaient sur le territoire de Parme et de Plaisance, et opprimaient de plus en plus les habitants. Le Pape était profondément affecté de cela, non moins que des empiétements de l'Empereur, sur le terrain purement ecclésiastique, non seulement à Naples, mais aussi en Espagne. Mais ce qui était encore plus saisissant, c'était l'effort de Charles pour s'emparer de l'Italie tout entière, en s'appuyant sur la possession de Milan. A la possession de ce pays magnifique s'alliait toujours l'idée de la suprématie européenne. « L'Empereur, maître de l'Italie, deviendra le maître du monde », disait un diplomate

[1] « Vorrei che quelli tanto savi che hanno persuaso a N. S. che l'unirsi con Franza fosse la rovina di S. S[ta] et d'Italia e che non era da mettere in preda se per liberare altrui, mi dicessero quale rovina potea seguire maggiore di quella che oro si puo e si deve temere. » Canossa à Giberti. Venise, 19 février 1526. (Bibliothèque du Chapitre, à Vérone.)

[2] Rapport de Carolus Massainus du 26 mars 1526. Archives d'État, de Sienne, dans PROFESSIONE, *Dal trattato di Madrid*, p. 5.

[3] *Opere inedite*, t. I, p. 393.

du Pape, « Vae miserae Italiae et nobis viventibus[1]! »

Ainsi fut conclue, le 22 mai 1526, entre Clément VII, François Ier, Venise et Sforza, la Sainte-Ligue de Cognac. Par cette alliance, qui était en grande partie l'œuvre de Giberti, fut fixé ce qui suit : le duché de Milan appartiendrait à François Sforza, qui payerait annuellement à la France 50 000 ducats; tous les États italiens recouvreraient ce qu'ils possédaient avant la dernière guerre; Asti et la souveraineté sur Gênes échoiraient à la France. Venise et le Pape fixaient la grandeur de l'escorte qui devait accompagner l'Empereur à Rome; les fils de François Ier devaient être mis en liberté contre une rançon équitable. Si l'Empereur n'abaissait pas ses conditions, la guerre lui serait déclarée par les alliés, Naples lui serait enlevée et donnée par le Pape à un prince italien, qui payerait annuellement au roi de France une redevance de 75 000 ducats. Dans l'espérance de l'adhésion de l'Angleterre à la ligue, des conditions particulières furent ajoutées. Deux articles additionnels secrets portaient que Florence et le Pape étaient sous la protection de la ligue, et que Clément, au cas où Charles céderait Naples, tirerait de ce royaume un tribut annuel de 40 000 ducats[2].

« Nous avons vaincu », écrit Capino, le 24 mai, à Uberto di Gambara; « avant-hier fut signée l'alliance. Pour l'amour de Dieu, gardez-en le secret le plus possible[3]! »

[1] Acciaiuoli, dans Desjardins, t. II, p. 861.

[2] Dumont, t. IV, p. 1, 451. — Voy. aussi les rapports de Capino dans Fraikin, p. 16.

[3] Capino à Gambara, Cognac, le 24 mai 1526 (Archives Ricci), imprimée maintenant dans Fraikin. — On y trouve aussi des rapports étendus de Capino et R. Acciaiuoli d'après des copies du Vatican. La meilleure rédaction qui m'ait été communiquée le fut par mon ami révéré le marquis G. Ricci, mort depuis. Elle est restée inconnue à Fraikin, car les archives Ricci ne sont plus accessibles maintenant.

CHAPITRE III

CLÉMENT VII ET LES ITALIENS EN LUTTE AVEC CHARLES-QUINT. — ATTAQUE IMPRÉVUE DES COLONNA ET ÉCRITS POLITIQUES DE L'EMPEREUR CONTRE LE PAPE. — MARCHE DES TROUPES IMPÉRIALES CONTRE ROME.

La grande coalition, que représentait la ligue de Cognac, était la répercussion naturelle du résultat démesuré de la victoire de Pavie. Le moment, si longtemps attendu par le sentiment national italien, pour conquérir la liberté et l'indépendance de leur patrie, paraissait arrivé. Dans cette guerre, disait Giberti, il ne s'agit pas d'amour-propre froissé, ni de vengeance, ni de la suprématie de telle ou telle ville, mais de la liberté ou de la servitude éternelle de l'Italie: jamais une occasion aussi favorable que maintenant ne s'est présentée de rogner les ailes à l'aigle menaçant [1].

Le conseiller du Pape était plongé dans une illusion fatale. D'abord les conditions de Cognac établissaient qu'au cas d'une réussite des Français, ils ne garderaient, dans les rapports italiens, qu'une influence compatible avec l'indépendance véritable du pays. Plus désavantageuse fut la diversité d'intentions des alliés. Les Italiens espéraient, avec le secours des Français, secouer le joug espagnol, tandis que François Ier, au fond, ne voulait servir les Italiens que pour détruire la paix de Madrid [2]. Enfin la conclusion de la ligue avait été brusquée, à cause de la situation extrêmement tendue de François Sforza, assiégé dans Milan par les Espagnols,

[1] *Lett. d. princ.*, t. II, p. 110, 113.
[2] C'est ce que déclare notamment GUICHARDIN, t. XVII. p. 1.

si bien que les préparatifs n'étaient rien moins qu'achevés. A Rome, on voyait pleinement tout cela ; aussitôt qu'on eut la certitude de la conclusion de l'alliance, une grande fièvre guerrière éclata [1].

Aussitôt fut donné l'ordre de réunir les troupes papales près de Plaisance et tout fut fait pour accélérer la marche des Vénitiens et des Suisses contre la Lombardie. On agissait déjà, comme si la guerre contre Charles-Quint était déclarée. Dans la première semaine de juin, Guido Rangoni, Vitello Vitelli et Jean de Médicis furent enrôlés par le Pape et pour Florence. Francesco Guicciardini, qui s'était fait remarquer, dans les circonstances les plus difficiles, comme président de la Romagne, éternellement agitée, se mit en route, comme commissaire général et avec des pouvoirs presque illimités sur l'armée [2]. Dans tous les cercles pontificaux, on préparait des plans pour l'expulsion des Impériaux de l'Italie. Il s'agissait d'abord d'assurer Rome et les États de l'Église; dans les villes, les prisons furent mises en état, le port d'armes interdit, les Espagnols surveillés; personne, dans tout l'État de l'Église, aussi bien que dans celui de Florence, ne devait voyager sans une autorisation spéciale, personne ne pouvait recruter des troupes pour l'ennemi. Pour se garder contre les Colonna, on pensa à occuper Paliano et à couper les communications avec Naples par Gaète et Conti. Que la guerre, à proprement parler, dût commencer par l'envoi de troupes papales et vénitiennes au secours de Milan, cela allait de soi; cela réussi, on voulait le plus possible se répandre dans le Milanais et attendre l'arrivée des Français et des Suisses. En même temps, les Impériaux devaient être attaqués sur tous les autres points : à Gênes par André Doria, à Sienne au moyen des proscrits, à Naples

[1] « Tutta Roma grida guerra », raconte C. Cesano à Jean de Médicis le 2 juin 1526. *Arch. Stor. Ital. N. S.*, t. IX, p. 2, 132.

[2] Voy. Guichardin, *Storia*, t. XVII, p. 2, et *Op. ined.*, t. IV, p. 26. Sur Guichardin, comme président de la Romagne et des États anarchiques, voy. les rapports dans le VIII[e] volume de ses *Op. ined.*, ainsi que Brosch, t. I, p. 77, et Gioda, *Guicciardini*, Bologna, 1880, p. 232.

avec le secours des Orsini, en Apulie par une flotte vénitienne. On proposait même d'aller chercher du secours en Savoie et chez les ennemis de Charles, en Allemagne. Mission fut, en outre, donnée aux Vénitiens d'empêcher, par l'interruption des passages [1], tout renfort des armées impériales de l'Allemagne. On espérait, par ces efforts réunis, briser la puissance de l'Empereur et remettre l'Italie dans l'état où elle se trouvait, avant l'année 1494.

Comme Giberti, le Pape, si extraordinairement timide d'ordinaire, était devenu aussi belliqueux que sûr du triomphe [2]. Tous deux se livraient sur leurs amis et leurs ennemis à une fatale illusion, en estimant trop haute la puissance des premiers et trop médiocre la force des autres, tous deux ne pensaient pas que l'état des finances pontificales ne permettait pas une guerre; tous deux croyaient trop facile ce qu'ils espéraient, en s'engageant dans une entreprise, qu'un Jules II seul aurait pu tenter [3].

Dès que Charles-Quint connut le danger qui le menaçait, il résolut de briser le cercle de ses ennemis. Ugo de Moncada, qui s'était fait remarquer, parmi les serviteurs espagnols, par sa ruse et son audace, autant qu'il s'était fait haïr par sa cruauté, en fut chargé. Ce choix parut malheureux même à un ami de l'Empereur, comme Castiglione, car Moncada appartenait à cette catégorie d'Exaltados, qui conseillaient de soumettre toute l'Italie au despotisme militaire espagnol.

[1] Voy. aussi *Provisioni per la guerra che disegnè papa Clemente VII contra l'Imperatore Carlo V,* dans *Inf. pol.*, t. XII, p. 473-480 de la Bibliothèque de Berlin, et dans *Cod. Ottob.*, 2514, f°s 96-102 de la Bibliothèque Vaticane, à Rome; A. Doria alla à Rome le 21 mai 1526. Voy. *Arch. stor. Ital. N. S.*, t. IX, p. 2, 130 N. Raince rapporte, le 12 juin 1526, que le Pape a fait expédier le 11 une bulle, qui interdit à tous les vassaux de l'Église de faire entre eux des traites.

[2] Voy. la lettre de N. Raince du 9 juin 1526 dans la *Revue des Deux Mondes,* t. LXII (1866). — Le propos de Machiavel, prêtant à Clément VII l'espoir de terminer la guerre en deux mois, paraît incroyable. Par contre, le Pape fit écrire au duc de Bavière que les alliés espéraient obtenir la victoire dans l'espace d'une année.

[3] Voy. les jugements de GUICHARDIN, t. XVII, p. 3, et de VETTORI, p. 363, 365.

Moncada se tourna d'abord vers Francesco Sforza, pour le détacher de la ligue. Après qu'il eut échoué dans cette mission, il se dirigea vers Rome, où il entra le 16 juin. Il vint trop tard avec son « ton plein de promesses [1] » ; trois jours avant, le collège des cardinaux avait approuvé la ligue de Cognac [2].

Charles-Quint donna l'ordre à Moncada de gagner le Pape par la douceur, ou bien, conformément à la première idée de Colonna, de le forcer à sortir de Rome, en provoquant des soulèvements à Rome, Sienne et Florence. « Si cela ne réussit pas à gagner Clément », conclut l'instruction impériale, datée du 21 juin 1526, « alors parlez secrètement au cardinal Colonna, afin qu'il prenne sur lui d'exécuter les propositions faites par ses intermédiaires, et assurez-le secrètement de votre appui le plus entier [3]. »

Il était à prévoir, après les fermes déclarations faites par Clément à Sessa [4], le 9 juin, que les représentations et les offres de Moncada et de Sessa resteraient sans résultat.

Le Pape, conseillé par Giberti, persista à dire qu'il était déjà lié : sans l'assentiment de ses alliés, il ne pouvait s'entendre avec l'Empereur. Les fiers Espagnols n'avaient pas cru cela possible; furieux de ce rude refus à leurs offres conciliantes, ils quittèrent le Vatican. Sessa, dans cette circonstance, prit une attitude ridicule sur son cheval et montra par sa figure ce qu'il éprouvait [5]. Conformément

[1] C'est ainsi que s'exprime le secrétaire d'ambassade français Raince.

[2] Voy. *Acta consist.* dans Fraikin, t. LIV, et rapport de Raince à François Ier du 17 juin 1526 (Bibliothèque nationale de Paris. Fonds français). Le premier bruit de la ligue se répandit à Rome le 6 juin. Fr. Gonzague écrit, le 7 juin 1526 : « Per Roma si è sparso da heri in qua essere fatta la liga fra il papa, Venetiani et Francia et parlasi molto affirmativamente. Tuttavia N. S. non la afferma. » (Il savait le fait depuis le 5 juin.)

[3] Charles-Quint à Moncada. Grenade, 11 juin 1526, Lanz, *Corresp.*, t. I, p. 216.

[4] Voy. le rapport de N. Raince dans Grethen, p. 108.

[5] Sur la mission de Moncada, voy. *Lett. di princ.*, t. II, p. 129 *b* et suivantes, une lettre de Carpi dans Molini, t. I, p. 284; une autre de du Bellay, dans Baumgarten, *Karl.*, t. V. Relativement à l'opinion de Hellwig, que la rupture des négociations eut lieu le 20 juin, on trouve ce qui suit dans une dépêche de Fr. Gonzague : « Questi dui di passati il sr don Ugo e il sr duca

aux instructions impériales, on commença à agir et les représentants de Charles préparèrent une révolution à Rome.

Les circonstances étaient éminemment favorables. Les Romains étaient exaspérés du nombre d'impôts, rendus nécessaires par la guerre. Lorsque, dans la dernière semaine de juin, un nouvel impôt fut mis sur la viande, ceux-ci refusèrent de le payer et recoururent (détail significatif), contre l'emprisonnement qui les menaçait, à la protection de l'ambassadeur impérial. Sessa força la police pontificale à abandonner les poursuites. Cependant la ville entière était en mouvement et deux cents Espagnols se portèrent au palais de Sessa. Le gouvernement avait eu la faiblesse de lever de nouveaux impôts, mais il faisait recruter des soldats pour protéger Rome [1]. En outre, le Pape s'allia avec les Orsini [2], car il avait à craindre, chaque jour, non seulement les Romains, mais aussi la puissante famille des Colonna, dévouée à l'Empereur. En apparence, ceux-ci s'étaient tenus tranquilles jusque-là [3], mais le feu couvait sous la cendre et il suffisait d'un coup de vent, pour attiser la flamme et la faire flamber. Le cardinal Colonna, le vieil adversaire de Médicis, ne pouvait oublier qu'il s'était vu enlever la tiare par celui-ci. Quoique cet homme avide eût reçu de Clément VII de nombreuses faveurs et le titre de vice-chancelier, il ne se trouvait pas suffisamment récompensé, mais se croyait négligé. Depuis l'été de 1525, la rupture entre lui et le Pape était devenue publique. Rancunier et couvant sa vengeance, il s'était renfermé dans les châteaux forts de sa famille, où il

di Sessa sono stati al longo con S. Sta la qual per partiti grandi che habbino proposto non ha voluto attendere a cosa alcuna, essendose risoluto de non puotere ne volere fare altro senza la participatione et buona satisfactione de li suoi confederati, et sempre che essi hanno havuto parlamento cumlei ho mandato per li oratori de essi confederati, et halli communicato tutti li ragionamenti che li hanno fatto esso don Ugo et duca, come si conviene alla adherentia et unione che hanno insieme. Credo che d'Ugo partira de qui in breve... Roma alli 21 di giugno MLXXVI. » (Archives Gonzague.)

[1] Cornelius de Fine décrit cet épisode dans son *Journal*.

[2] Rapport de Raince du 11 juin 1526 dans Gsethen, p. 21.

[3] « Li Colonesi non fanno pur ancora demonstratione alchuna anchora che si dicha di molte zancie. » G. de' Medici, 28 juin 1526.

restait, malgré un monitoire papal. La politique anti-impériale du Pape l'exaspérait au plus haut point et il renouvela aux représentants de Charles-Quint l'offre de provoquer une révolution contre le Pape à Rome, Sienne et Florence. L'Empereur avait accepté ses offres, et les ambassadeurs Moncada et Sessa, se retranchant derrière le droit du peuple, allaient maintenant prendre des mesures plus immédiates. Moncada se rendit, le 27 juin, à Genazzano; Sessa, qui le jour de la fête de Saint-Pierre et de Saint-Paul, avait apporté encore le jugement mais sans le tribut usité, allait maintenant vers Naples, pour rassembler de l'argent et des troupes; tous deux voyageaient avec des sauf-conduits du Pape [1].

Pendant que les Impériaux agissaient ainsi secrètement contre le Pape, ce dernier se déclarait ouvertement contre Charles-Quint. Dans un bref du 23 juin 1526 [2], Clément exposait les rapports qu'il avait eus avec Charles-Quint, depuis son élection à la Papauté. Il cherchait à justifier sa politique personnelle, il faisait de la conduite de l'Empereur une critique dure, dépassant la juste mesure. Dès le commencement, le but loyal de ses efforts avait été la paix universelle de la chrétienté, et des rapports d'amitié avec Charles; mais comme, au lieu de l'amitié réciproque, il

[1] Dépêche de G. de' Medici du 2 juillet 1526. Lettre de Raince du 5 juillet 1526. (Bibliothèque nationale de Paris. Fonds franç. 2984, f° 10ᵇ.) SALVIOLI, t. XVI, p. 289; t. V, p. 291. Le duc de Ferrare refusa le tribut le jour de la fête de Saint-Pierre et Saint-Paul; il négociait cependant encore avec le Pape, car on n'était pas encore sûr de l'issue des événements. G. de' Medici écrit, le 12 juillet 1526 : « Egli è comparso iersera nova inbassata del ducha di Ferrara e porta tali conditroni à N. S. che per quello ne ritragho sarà facile cosa che si accordi e unischa con S. Sᵗᵃ », et le 16 juillet : « La pratica di Ferrara si tira avanti. »

[2] Le texte de ce bref commence ainsi : « Non opus esse credimus », il fut d'abord publié par CHARLES-QUINT lui-même dans *Libri apologetici*, p. 9-17, et réimprimé dans LE PLAT, t. II, p. 240-245. On le trouve aussi dans SADOLETI, *Epist.*, t. IV. Romæ, 1759. Beaucoup croyaient que le projet original était encore plus dur. Voy. SERASSI, t. II, p. 90. BALAN. *Mon. Sæc.* XVI, redonne le bref d'après *Arm.*, p. 63, n° 88 des Archives secrètes, mais il est rempli de fautes. Le texte, que RAYNALD a publié d'après Sabellicus, n'est pas authentique, non plus que celui imprimé dans *Fascicul. rer. expetend.*, t. II, London, 1690.

n'avait rencontré que mauvaise volonté chez l'Empereur et que Charles, poussé soit par ses conseillers, soit par une inclination personnelle et par sa convoitise, cherchait la diminution et l'oppression de l'Italie et du Saint-Siège apostolique, le Pape, après avoir longuement temporisé, en était venu maintenant à cette extrémité de se défendre par la guerre. Comme preuve de ces assertions, Clément citait une série de faits. Cardinal, il avait été fidèlement dévoué à l'Empereur et n'avait reculé devant aucun sacrifice pour lui; il avait continué, depuis son élévation au Saint-Siège et bien qu'il fût tenu par sa fonction de pasteur suprême à une stricte neutralité, il avait soutenu avec force la cause impériale en Italie, aussi longtemps que cela avait été compatible avec son caractère de Père universel et avec les intérêts de l'Église. Il avait été forcé, par sa situation contrainte et par beaucoup d'autres raisons, à signer un traité avec la France; et on avait obtenu son adhésion à la ligue par la promesse de grands avantages. Lorsque, par la victoire de Charles, la querelle avait paru terminée, il avait signé aussitôt une alliance avec lui, parce qu'il s'en promettait les plus grands résultats pour l'Italie et pour la chrétienté tout entière, et il avait payé 100 000 ducats à l'armée impériale, sous la condition de résiliation, au cas où le traité ne lui conviendrait plus. Quoique celui-ci n'eût pas été entièrement ratifié et que le Pape eût été abandonné par Charles, il avait cependant, à la nouvelle des menées secrètes de Pescaire, prévenu l'Empereur et montré par là son amitié inaltérable pour lui. Et comme, à sa grande douleur et à celle de l'Italie entière, Sforza était assiégé dans Milan, le Pape, assailli de tous côtés, avait été entraîné contre Charles; la mission de Herrera avait aussitôt réveillé le désir de bonnes explications avec l'Empereur et provoqué le renvoi de tous les autres conseillers. Il avait accepté, presque sans rien y changer, les articles du traité apporté par Herrera et, dans une lettre autographe, avait conjuré Charles de ne pas encourir le reproche d'avidité démesurée, en assurant la tranquillité à l'Italie, le pardon à Sforza, dans le cas où il aurait failli et à lui sa bienveillance.

En retour de ces procédés et d'autres non moins gracieux, le Pape n'avait recueilli qu'ingratitude de la part de Charles. Clément VII énonçait ainsi ses griefs : les calomnies et les diffamations des agents impériaux en Italie, que Charles avait crus plus que lui, la violence de ses partisans à Sienne, contre lesquels il avait vainement imploré l'appui de l'Empereur; la non-exécution du traité conclu avec Lannoy, et dont l'Empereur n'avait confirmé que les articles à son goût et rejeté ceux qui concernaient les intérêts du Pape; le refus de restituer les 100 000 ducats; le séjour des troupes impériales sur le territoire du Pape, contrairement au traité et l'oppression inhumaine exercée par elles; le manque d'égards avec lequel on lui avait caché les conditions des négociations avec François Ier, l'injustice contre Sforza, qui avait été frappé sans enquête préalable; les empiétements sur les droits spirituels du Saint-Siège; les négociations de Lannoy avec François Ier, cachées aux agents du Pape; le séjour de Moncada en France, la tentative d'arracher Parme au « mauvais » Pape, etc... Tout ceci avait naturellement rempli Clément de méfiance et l'avait obligé à reporter sur d'autres rois les sentiments d'amitié, repoussés par l'Empereur. Lorsque longtemps plus tard, Moncada fut revenu avec de nouvelles propositions, dont l'acceptation était impossible, il ne restait plus au Pape qu'à prendre les armes, non pour attaquer l'Empereur, mais pour se défendre de la servitude, qui le menaçait et en vue du rétablissement de la paix universelle. Encore une fois, le Pape conjurait l'Empereur de ne pas le mettre dans cette dure nécessité, de ne pas céder plus longtemps à la cupidité, de rendre la paix et la tranquillité à la chrétienté et de mériter ainsi le renom du meilleur des princes.

Le Pape lui-même avouait qu'il était allé trop loin dans cette lettre du 25 juin ; il soumit aux cardinaux, réunis en consistoire, le brouillon d'un bref court, beaucoup plus doux, à l'Empereur, dans lequel il annonçait que Baldassar Castiglione exposerait les motifs, qui l'avaient contraint à prendre les armes, pour défendre la liberté de l'Italie et du Siège

apostolique menacé [1]. Les cardinaux approuvèrent ce document [2]; ils décidèrent, dans le consistoire du 4 juillet, que le dimanche suivant, 8 juillet, la ligue devait être formellement publiée. Après que le Pape eut confirmé solennellement la ligue [3], la publication en eut lieu avec un tel éclat, que Carpi rapporte qu'il n'avait pas encore vu pareille fête à Rome [4].

Pendant ce temps, la lutte dans le Nord de l'Italie avait déjà commencé.

Au début de la guerre, la situation de l'Empereur avait été extrêmement dangereuse. Car, placés au milieu d'un peuple exaspéré, réduit au désespoir par la tyrannie espagnole, les généraux de l'Empereur, presque entièrement sans argent, étaient dans une situation inférieure à celle des ennemis. Les alliés ne surent pas profiter du moment favorable, pour faire lever, par une attaque rapide, le siège de Milan; personne ne le comprit plus clairement que le général, commissaire des troupes papales, Francesco Guicciardini [5]. Son plan était :

[1] Le Plat, t. II, p. 246-247; Balan, *Mon. Sec.* XVI, p. 233. Le doute émis par Helwig sur la date exacte de cette lettre se trouve tranché par les *Acta consist.* Le bref fut rédigé le 24 et expédié le 25, ce qui met d'accord toutes les sources.

[2] « Die lunæ 25 junii 1526 : Card[lis] de Cesis legit litteras apostolicas informa brevis mittendas ad ser. Carolum Romanorum regem, in imperatorem electum, significantes justificationes belli a S. D. N. suscepti contra exercitum Hispanum in Lombardia degentem, et conclusum est, quod scribantur etiam litteræ rev. dom. legato (Salviati) et nuntio (B. Castiglione) ibidem existentibus, ut possint S. M[ti] narrare hujus modi justificationes. » *Acta consist.*

[3] Lettre de Giberti à Gambara, 8 juillet 1526 (Giovedi passato, che furono alli, S. N. S. in presentia de tutti li ambasciatori confirmò la lega come il Christ[mo] adimandava). Lett. di Segret. di stato, 1526-1527. (Archives Ricci.)

[4] « Die mercurii 4 julii 1526 : S. D. N. fecit verbum de fœdere inito cum rege christianissimo... et fuit conclusum, quod hoc fœdus publicetur die dominica in Capella palatii et rev. dom card[lis] Tranensis (de Cupis) prior presbyterorum celebret et Laurentius Grana faciat sermonem et publicetur per tibicines in locis consuetis urbis et fiant luminaria consueta. On prit ensuite quelques décisions pour trouver de l'argent pour des armements. *Acta consist.* Voy. aussi la lettre de Carpi du 8 juillet 1526 et le *Journal de Cornelius de Fine*, tous deux à la Bibliothèque nationale de Paris. Sur les mesures financières, voy. aussi la dépêche de G. de' Medici du 9 juillet 1526. (Archives d'État, à Florence.)

[5] Guicciardini, *Op. ined.*, t. IV, p. 65.

mouvement rapide et simultané des armées vers Milan, attaque immédiate des Impériaux, même si les Suisses et les Français n'arrivaient pas; car, par une attente oisive, tout était perdu. Cette opinion était également celle de Giberti, qui commençait à s'inquiéter du retard du secours français [1].

Le général en chef des Vénitiens, le duc d'Urbin, Francesco Maria della Rovère, avait une opinion toute différente, trouvait le plan du général du Pape, beaucoup trop téméraire et ne voulait rien entreprendre sans les Suisses. Par suite de ce dissentiment, des jours étaient perdus, alors que chaque heure était précieuse. « Notre victoire était assurée », écrit Canossa, le 21 juin, « maintenant elle est devenue si incertaine que, pour ma part, j'en désespère [2]. »

Pendant que les alliés s'accusaient mutuellement d'indolence [3], les Impériaux pouvaient réprimer un soulèvement à Milan et se préparer à la défense; leur situation était pourtant toujours douteuse, car un chef comme Pescara leur manquait et aux vingt-trois mille hommes de l'ennemi, ils n'avaient à opposer que dix à onze mille hommes [4]. Le 24 juin, les Impériaux perdirent par trahison la ville de Lodi [5]; par là, les alliés étaient assurés du passage de l'Adda et la réunion des troupes papales et vénitiennes put enfin se faire, dans les derniers jours de juin. Giberti jubilait; en imagination, il voyait déjà sa patrie délivrée du joug de l'Espagne [6]. En fait, aucun obstacle n'arrêta plus les troupes de la ligue, jusque sous les murs de Milan, où le peuple les désirait et les attendait anxieusement, comme leurs libérateurs de la barbarie espagnole, et où le malheureux Sforza tenait encore

[1] Sur les lettres de Giberti, voy. GRETHEN. Il ressort des rapports du nonce de France à Gambara, que les appréhensions de Giberti étaient très justifiées. Voy. aussi la lettre d'Acciaiuoli, écrite d'Angoulême à Gambara le 29 juin 1526. (Archives Ricci.)

[2] Voy. la lettre à Giberti du 21 juin 1526 dans PIGHI, *App.*, t. XXXIX.

[3] Lettre de Canossa à Giberti du 25 juin 1526. (Bibliothèque communale de Vérone.)

[4] GUICHARDIN, t. XVII, p. 2. Giberti à Michele de Silva, *Lett. d. princ.*, t. II, p. 117.

[5] Voy. GRUMELLO, *Cronaca*, ed. Muller, Milano, 1856, p. 406.

[6] GUICHARDIN, t. XVII, p. 2. *Lett. d. princ.*, t. II, p. 151.

dans sa forteresse. Seul, le duc persistait, maintenant encore, à ne vouloir livrer aucune bataille, avant l'arrivée des Suisses. C'est pourquoi, il n'avançait que très lentement. Son hésitation donna le temps au connétable de Bourbon d'arriver au secours des Impériaux, avec de l'argent et quinze mille Espagnols[1]. Le 7 juillet, le duc d'Urbin se décida enfin à une attaque; comme celle-ci ne réussit pas tout d'abord, il donna l'ordre d'une retraite, qui ressemblait presque à une fuite, malgré toutes les protestations de Guicciardini. Alors on put retourner, pour ce prince, le mot si connu de César. Il vint, il vit et fuit[2]. Après l'arrivée des cinq mille Suisses, le duc se remit en mouvement, mais avec une extrême lenteur. Le 22 juillet, il s'installait dans une solide position devant Milan. Il délibérait encore, le 24 juillet, sur ce qu'il devait faire lorsque arriva la nouvelle, que la forteresse de Milan, affamée, s'était rendue aux Espagnols, qui pensaient déjà à quitter la ville. La conduite énigmatique du duc d'Urbin excita dès lors le soupçon, qu'il voulait se venger sur Clément VII de ce que lui avait fait autrefois Léon X[3].

En même temps, la situation militaire, dans le centre de l'Italie, prenait une tournure défavorable. Il s'agissait de Sienne, dont la possession avait une importance particulière, à cause de sa situation, entre Rome, Florence et la Lombardie[4]. Après la bataille de Pavie, le parti du Pape, que le duc d'Albany aidait, y avait été battu et chassé. Le nouveau gouvernement gibelin était entièrement favorable à l'Empereur,

[1] Voy. le rapport de Carlo Massiani, de Milan, 18 juillet 1526. (Archives d'État, à Sienne.)

[2] Guichardin, t. XVII, p. 2. — Voy. aussi les lettres de Guichardin dans Bernardi, L'assedio di Milano nel 1526 dappresso la corrispondenza medita di Fr. Guicciardini. (Archives secrètes papales.)

[3] Guichardin, t. XVII, p. 3; Sanuto, t. XLII, p. 308; Reumont, t. III, p. 2, 223, contrairement à l'opinion qui veut que le duc d'Urbin ait trahi, ainsi que le proclamait récemment encore Balan, dit que c'était un homme, au courant de la guerre, mais un malheureux chef, incapable de décision. Marcucci, p. 134, cherche à justifier l'attitude du duc par des raisons de tactique, mais il va beaucoup trop loin dans son apologie.

[4] Voy. la lettre de Canossa à Giberti, 1[er] août 1526. Venise. (Bibliothèque communale de Vérone.)

qui regardait la ville comme sa propriété [1]. Sur le conseil de Salviati [2], le pape essaya de s'emparer, de nouveau, de ce point important. Commencement juillet, l'assaut eut lieu, en même temps, de cinq côtés, contre le territoire de Sienne : le comte de Pitigliano avançait de la Maremme, Virginio Orsini par la vallée d'Orcia, les troupes de Pérouse et une partie de celles des Florentins par la vallée d'Arbia, le reste des Florentins par la vallée de l'Elsa; les baies étaient attaquées par André Doria. Ce dernier réussit à s'emparer de Talamona et de Porto Ercole. Pour les troupes de terre, tout alla également à souhait d'abord, mais Ugo de Moncada eut le bonheur de retarder la marche contre Sienne, par des négociations de paix. Cependant des différends éclatèrent entre les chefs de l'entreprise, qui poursuivaient chacun un but différent. Mais ce qui fut décisif, ce fut l'imprévoyance des chefs, qui n'avaient pas assuré suffisamment leur situation, devant Sienne. Le 25 juillet, les Siennois firent une sortie, conquirent treize canons et dispersèrent les assiégeants [3].

La nouvelle de l'échec de l'entreprise contre Sienne arriva à Rome, en même temps que celle de la reddition de la forteresse de Milan. La consternation fut grande. Clément VII fut atteint, d'autant plus douloureusement, par ces échecs, que sa confiance avait été plus grande, au début. Il se plaignit amèrement et du duc d'Urbin et des Vénitiens et de François Ier. Il était abandonné par ceux, disait-il, pour lesquels il s'était exposé. Déjà, du côté impérial, on espérait détacher le Pape de la ligue.

Les plaintes du Pape n'étaient que trop fondées. Le secours, promis par la France, n'était pas arrivé à temps. Une partie de la saison, favorable à la guerre, était déjà écoulée et les Italiens attendaient vainement encore le secours de

[1] Grethen, p. 118.
[2] Voy. Tommasi, *Storia di Siena*. Bibliothèque de la ville de Sienne, A, t. IV, p. 3-4, f° 203.
[3] Outre le *Bellum Julianum*, publié par Polidori dans *Arch. stor. Ital.*, série VIII, *App.*, p. 257-342, voy. Guichardin, t. XVII, p. 3 et 4, et notamment l'important travail de Fossati-Falletti, *Clemente VII*.

leurs alliés français. Cela faisait, de tous côtés, la plus profonde impression; même un partisan aussi aveugle des Français, que Canossa, commençait à avouer que sa patrie avait été trahie par François Ier; le sol se dérobait, sous ses pieds, à Venise; dès le milieu de juillet, il demandait son rappel [1].

Clément VII crut devoir faire encore un dernier essai; le 19 juillet, il envoya Sanga, homme de confiance de Giberti, au roi de France, pour le rappeler à ses engagements, en obtenir le plus possible de contributions d'argent et le décider surtout à une entreprise contre Naples [2].

Tout fut inutile. Le léger François Ier paraissait avoir perdu toute ardeur guerrière et gaspillait son temps et son argent, en chasses, jeux et intrigues amoureuses [3]. A tout cela venait se joindre la froideur d'attitude de l'Angleterre [4]. Les Italiens et le Pape restèrent isolés.

Cependant le duc d'Urbin avait commencé le siège de Crémone, mais poursuivait celui-ci avec son habituelle et craintive hésitation. Le 3 septembre, arrivait enfin le marquis de Saluces, mais avec seulement quatre mille cinq cents hommes de troupes françaises. Guichardin conseillait maintenant d'abandonner l'assaut de Crémone, pour se tourner vers Gênes, dont la possession avait, aux yeux mêmes de

[1] Outre les lettres de Canossa des 22 et 23 juillet, publiées sans nom d'auteur, dans les *Lett. d. princ.*, t. II, p. 157-158, et avec les noms dans *Lett. di XIII huomni*, p. 20, voir surtout sa lettre du 14 juillet 1526. Le 19 août, Canossa écrivait à Robertet que la défiance des Italiens contre François Ier se retournait aussi contre lui, qu'il demandait à être relevé de son poste, qu'il voulait en tout cas, dût-il encourir la disgrâce du Roi, retourner dans son diocèse.

[2] Pour éloigner les Colonna de Rome; voy. Sanuto, t. XLII, p. 149. Sur l'envoi de Sanga, voy. le bref du 19 juillet 1526. (Archives nationales de Paris.) La mission de Sanga n'eut aucun résultat. Voy., outre les rapports dans Fraikin, celui chiffré de Landriano, daté de Rome 18 octobre 1525. (Archives d'État, à Milan.)

[3] Voy. le rapport circonstancié et considérable de Sanga, daté d'Amboise le 1er août 1526, dans *Lettere di principi*, t. II, p. 160; puis les rapports d'Acciaiuoli dans Fraikin. Supérieures aux copies tirées par Fraikin des Archives secrètes, sont celles des Archives Ricci que j'ai utilisées en 1891.

[4] Voy. les lettres de Gambara dans Creighton, t. V, p. 330.

Giberti, la plus grande importance; devant cette ville, les flottes papale, vénitienne et française, réunies, commencèrent le siège; seulement, on ne pouvait penser à l'assaut d'une ville, sans la collaboration des armées de terre [1]. La situation de Gênes était déjà dangereuse; l'apparition de l'armée du duc d'Urbin aurait amené bien certainement la reddition de la citadelle, mais le duc semblait ne chercher que des prétextes pour éluder toute action. Lorsque Crémone capitula enfin, le 23 septembre, ce ne fut qu'un faible avantage pour la ligue [2].

A Rome, cependant, on ne croyait plus au triomphe certain et les idées avaient pris une direction opposée : Giberti même était pris de désespoir. La guerre se traînait, pendant que les besoins d'argent des alliés et surtout du Pape devenaient intolérables. Sur l'attitude de Clément VII, le secrétaire de l'ambassadeur français, Raince, écrivait, le 1er août : « J'étais hier auprès de Sa Sainteté, et je crois n'avoir jamais vu un homme plus troublé, plus fâché, plus ennuyé que lui et tant mal content qu'il en était à demi malade et me dit franchement qu'il n'eût jamais pensé qu'on l'eût traité de cette sorte. — Vous ne croiriez pas, Monseigneur, quels propos tiennent contre nous même les personnes les plus haut placées à la Curie, à cause de notre hésitation et de notre manière d'agir jusque-là. Les mots en sont si effrayants, que je n'ose pas les écrire. Les ministres de Sa Sainteté sont plus morts que vifs. Vous pouvez être sûr que les ennemis en profiteront [3]. »

Le moment de suivre le conseil de l'Empereur et de se venger du Pape paraissait maintenant arrivé à Moncada, qui résidait chez les Colonna. La manière, dont il se mit à l'œuvre, trahit le politique, formé à l'école des Borgia. Son

[1] Voy. la lettre de Doria dans BALAN, *Mon. sec. XVI*, p. 375.

[2] GUICHARDIN, t. XVII, p. 4; SISMONDI, t. XV, p. 247. Canossa espérait que la capitulation de Crémone compenserait le malheur de la surprise subie du côté des Colonna. Lettre à F. Robertet, 24 septembre 1526. Venise. (Bibliothèque communale de Vérone.)

[3] Fonds français. Bibliothèque nationale de Paris, 2984, f° 25.

plan était d'endormir le Pape dans la sécurité, par un arrangement avec les Colonna, de lui faire désarmer ses troupes, et de s'abattre sur lui quand il serait sans défense [1].

L'entreprise réussit au-dessus de toute espérance.

D'abord, il s'agit de rechercher exactement la disposition et la situation du Pape et de le tromper sur les intentions de Colonna. Le séjour de Moncada, dans les châteaux de la famille Colonna, était propre, sans aucun doute, à éveiller de fortes défiances : c'est pourquoi, en juillet, les Colonna parurent se tenir absolument tranquilles [2]. Pour savoir ce qui se passait à Rome, Sessa, alors malade à Marino, obtint du Pape la permission d'aller à Rome, pour s'y faire soigner par les médecins. Clément VII, souffrant lui-même [3], le permit. Dans la ville éternelle, où régnait la peste, la maladie de Sessa prit bientôt un caractère mortel. Mais il eut encore le temps de témoigner sa reconnaisance de la faveur obtenue, en informant les Colonna et Moncada, des embarras du Pape et particulièrement du mauvais état des finances [4].

Les Colonna avaient augmenté activement leurs troupes [5], mais se tenaient encore, en apparence, pleinement tranquilles. « Du côté des Colonna et de Naples », écrit l'ambassadeur florentin, le 12 août, « on n'a plus aucun souci; eux-mêmes craignent beaucoup plus que nous, à cause de l'arrivée tout extraordinaire des vaisseaux vénitiens, à Civita-Vecchia [6]. » Sessa mourut le 18 août [7]. Peu auparavant, était

[1] Moncada ne se gêna pas pour exposer son plan à l'Empereur, le 14 septembre 1526. GAYANGOS, t. III, p. 1, n° 545.

[2] « Li Colonesi si stanno senza fare demonstratione e qui si sta pacifico. » G. de' Medici, Rome, 12 juillet 1526.

[3] Clément VII souffrait de toux et d'une indispositione di schiesia. Rapport de Fr. Gonzague du 5 août 1526. Celui-ci annonce une amélioration de sa santé le 14 août.

[4] VETTORI. Voy. le rapport de G. de Médicis, du 5 août 1526.

[5] « Il sig. duca di Sessa, don Ugo et questi Colonesi sono pur a Grottaferrata et... ogni di augmentano la gente che vene dal regno. » (Franc. Gonzague), Rome, 2 août 1526.

[6] « Delle gente de Colonesi e del regno si sta senza paura e loro sono in grandissimi suspecti per la venuta delle galere ». G. de Médicis, 12 août 1526

[7] Fr. Gonzague mande, le 14 août 1526, que Sessa était très gravement malade; il annonce sa mort le 21. G. de Medicis, plus précis, dit le

arrivé, chez le Pape, un nouvel ambassadeur de François I[er], l'historien Joachim du Bellay, « seigneur de Langey ». On comprit bientôt qu'il n'apportait que des assurances générales de la bonne volonté de son Roi. L'ambassadeur florentin, qui raconte cela, ajoute : « Tout est tranquille ici, et on n'a aucun soupçon[1]. » Au lieu d'apporter les secours attendus, le négociateur français arrivait avec de nouvelles exigences de son Roi, il demandait le dixième des revenus ecclésiastiques de la France pour le roi et la dignité cardinalice pour le chancelier Du Prat. Cela dut indisposer le Pape, profondément.

L'instant favorable parut venu à Moncada, de nouer des négociations avec le Pape, pendant que les Colonna, prenant soudain une attitude menaçante, assiégeaient Anagni. Moncada demandait « carte blanche » au Pape, pour le rétablissement de l'ordre en Italie, puis il abandonna les négociations et laissa aux Colonna seuls la mission d'attirer le Pape dans le piège, parce qu'en s'arrangeant avec eux, le Pape ne violerait pas formellement ses engagements avec la ligue[2]. » Vespasiano Colonna, le fils de Prosper, fit le négociateur[3]. Clément avait, depuis longtemps, accordé sa confiance à cet homme. Pressé de besoins d'argent, le Pape prêta l'oreille aux propositions complaisantes, que lui fit Vespasiano, au nom de toute sa famille. Malgré les avertissements de Giberti, fut signé, le 20 août 1526, avec l'assentiment de Moncada[4], un traité avec les Colonna. Ces derniers s'en-

17 août 1526, qu'il avait la terzana et, le 18 août : « Il ducha di Sessa hoggi è morto. »

[1] « L'huomo del re christianissimo, che era a Venetia, è venuto, qui ieri fu da N. S. insieme col s. Alberro (Carpi). Confirma il medesimo ditto per altre a V. S. del buono animo et voluntà del re verso le cose de Italia. Cosi confirma Ruberto per sue lettere et che presto se ne vederà la experientia. »

[2] GRETHEN. Le rapport ici cité de Raince du 20 août est maintenant imprimé dans le *Bollet. Ital.*, t. I, p. 226.

[3] Un bref du 13 juillet 1526 appela Vesp. Colonna à Rome. *Arm.*, p. 39, vol. 46, n° 209. (Archives secrètes.)

[4] « Io don Hugo de Muncada fo fede par la presente sottoscripta de mia propria mano come lo accordo tractato et concluso da questi s[ri] Colonnesi

gageaient à évacuer Anagni et à retirer leurs troupes du royaume de Naples; le Pape pardonnait toutes les injures, qui lui avaient été faites, levait le monitoire contre le cardinal Colonna et garantissait les possessions de la famille entière [1]. Triomphant, le secrétaire de l'ambassadeur espagnol, Perez, écrivait de Rome, le 26 août, que le Pape depuis son traité avec Colonna, était parfaitement rassuré; que ses besoins d'argent étaient grands, et que le mécontentement grandissait à Rome.

Dans sa confiance au traité mentionné, Clément en était venu, avant toute chose, pour diminuer ses dépenses et malgré les protestations de son entourage [2], à réduire la défense de Rome à cinq cents hommes [3] et il reprenait de nouveau les négociations avec l'ambassadeur de François Ier. Faisant allusion aux rapports désolés de Sanga, il se plaignait amèrement de la lenteur des secours français; pour aiguillonner l'ardeur guerrière de François Ier, il lui faisait la proposition de lui abandonner Milan, où, sans aucun doute, était attachée l'idée de la libération de l'Italie [4].

con la Sta di N. S. a li XX d'Agosto è stato con mia saputa et voluntà parendomi ben facto per alcune cause concernente el servitio de la Ces. Mta (Dat.) Marini, XX, An. 1526 (autographe). D. Ugo de Moncada. » (Archives Colonna, à Rome.)

[1] Sanuto, t. XLII, p. 481, Jov., *Pomp. Columna*, p. 156. Les brefs d'absotion pour Colonna (a pœna rebellionis et crimine lœsæ majest. propter non observatione prohibitionem congregandi milites et occupat. civit. Anagniæ 24 août 1526, *Arm.*, p. 39, vol. 46, nos 252-253 des Archives secrètes. Die veneris ultima Augusti, 1526 : « S. D. N. fecit verbum de induciis factis cum dom. de Columna et mandavit ut de cetero non postentur arma per urbem. » *Acta consist.*

[2] Voy. la *Vita di Clemente VII* dans *Arm.*, t. XI, vol. des Archives secrètes.

[3] D'après le *Journal de Cornelius de Fine*, CXVI, Clément VII n'aurait maintenu, en dehors des gardes ordinaires, que deux cents soldats. Ce détail justifierait l'accusation d'économie mal entendue de Clément VII. (Voy. Jove, *Columna*. Voy. aussi la dépêche de Casella dans Salvioli, t. XVII, p. 1.) Acciauoli apprécie en ces termes, dans une lettre à Gambara, datée de Blois, 17 septembre 1526, l'accord avec les Colonna : « Tale accordo non par molte honorevole per S. Stà, nondimeno viene a notare le spese per la guardi di Roma che non erano poche et assicurarsi delle insulte loro ». (Archives Ricci.)

[4] Voy. la dépêche de G. de Médicis du 25 août 1526.

Cependant arriva la triste nouvelle de la destruction de l'armée hongroise par les Turcs, à Mohacz. Clément, très profondément attristé, parla, dans un consistoire du 19 septembre 1526, de traiter personnellement de la paix à Barcelone, il voulait cependant toujours briser la puissance de l'Empereur, qui armait alors sa flotte [1] et qui, comme on le racontait à Rome, menaçait d'arriver personnellement et de lui refuser l'obédience [2].

Clement ne s'était pas encore remis de son effroi des Turcs, lorsque arriva la nouvelle stupéfiante, que Colonna, avec 5000 hommes, apparaissait à Anagni, avec l'intention ouverte de marcher contre Rome [3]. Le Pape, qui jusque-là n'avait pas voulu croire à la trahison de Vespasiano Colonna, ordonna de fortifier les portes de la ville et de recruter des troupes pour le lendemain. Il était cependant déjà trop tard. Les ennemis, conduits par Vespasiano et Ascanio Colonna, ainsi que par le cardinal Pompeo, avaient marché, avec une si furieuse rapidité (ils devaient avoir parcouru 60 milles en vingt-quatre heures) [4], que déjà, le 20 septembre au matin, ils paraissaient devant la ville sans défense; par ruse, ils s'emparaient de la porte San-Giovanni, de deux autres portes et pénétraient, sans trouver de résistance, jusqu'à S. Apostoli. Leur point de ralliement était le palais de Colonna, où ils s'arrêtèrent trois heures et reprirent des forces, en buvant et mangeant.

[1] Voy. les dépêches de Médicis des 6 et 16 septembre 1526.

[2] Dépêche de G. de Médicis du 25 août 1526. Sur le consistoire du 19 septembre 1526, voy. l'Appendice.

[3] Sanuto, t. XLII, p. 681, 700, 724, 727. Sur l'attaque des Colonna, prodrome du sac, voy. aussi la lettre de Giberti à Sanga et Gambara du 20 septembre 1525 (Bibl. Pià 123, 9. Archives secrètes), les rapports d'Albergati des 21, 22 et 25 septembre 1525 (Archives Gonzague); voy. au supplément le rapport de Casella dans Salvioli, t. XVII, p. 2, la lettre de Laudriano. Rome, 21 septembre (Archives d'État, à Milan); la lettre de Negri, le récit de du Bellay dans Baumgarten, la lettre de Franc. Bandini à son frère Marco, du 24 septembre 1526, dans Tizio; Migliore Cresci, *Storia d'Italia*. (Cod. Asburnh, 633, Bibliothèque Laurent, à Florence); deux lettres d'Acciaiuoli à Gambara des 1er et 5 octobre 1526 (Archives Ricci); nombre de traits intéressants dans le *Journal de Cornelius de Fine*, etc.

[4] Vettori, p. 368.

A la nouvelle de cette surprise, le Pape, mortellement effrayé, envoya deux cardinaux aux Colonna, deux autres au Capitole, pour appeler les Romains à la défense. Ces démarches n'aboutirent à rien. Aigri par les nouveaux impôts, le peuple, qui attribuait à Clément VII toutes les duretés, toutes les injustices de l'administration et qui le détestait pour son économie exagérée, se montra d'autant moins disposé à prendre les armes, que les Colonna firent crier : « Personne n'aura à souffrir; nous sommes venus seulement pour délivrer Rome de la tyrannie papale. » Oui, si fort était ce sentiment que ce cri de liberté trouva un long écho et qu'on accueillit les Colonna joyeusement[1]. Les Romains considérèrent tranquillement l'envahissement des troupes, comme un spectacle. Ils se tinrent de même inactifs, lorsque, vers midi, les bandes violentes se mirent de nouveau en mouvement et s'avancèrent dans la ville aux cris de : Empire! Colonna! Liberté[2]. Ils s'emparèrent du pont Sixte, coururent le long de la Lungara, emportèrent d'assaut la porte San-Spirito, défendue vaillamment par Stéfano Colonna, resté parmi les serviteurs du Pape, et se répandirent, en pillant, dans le quartier du Vatican.

Le Pape, qui d'abord projetait d'attendre, comme Boniface VIII, ses ennemis sur son trône, se décida à midi, devant les protestations de son entourage, à fuir par un souterrain, jusqu'au château Saint-Ange. Le peu de Suisses, qui étaient restés au Vatican, n'essayèrent pas de résister sérieusement; bientôt, on vit les bandes effrénées, pillant et dévastant le Vatican, l'église Saint-Pierre et une grande partie du Borgo.

[1] « S. Pontifex nullum prœsidium habuit à Romanis; fecit edictum, ut sumerent arma, et renuerunt sumere arma, quia Colonenses venerant ad eos magnis persuasionibus, quod venissent ad urbis liberationem, quia multum angarebantur a s. pontifice quotidianis insuetis exactionibus, et ideo Romani potius gavisi sunt quam contristati in tali prœdatione et vilipendio s. pontificis. » *Journal de Cornelius de Fine.*

[2] P. Gonzague déclare, dans sa dépêche du 20 septembre 1526 : « In Roma non è stato fatto pur an minimo disordine alcuno, et questi Signori dicono non volere che si faecia dispiacere a persone della città et gridasi Imperio, Colonna e libertà. »

Ils ne reculèrent devant aucune profanation, devant aucun sacrilège. Reliques, croix, vases sacrés, vêtements sacerdotaux furent volés, l'autel même de Saint-Pierre fut dépouillé de ses ornements précieux. On vit les soldats se revêtir des vêtements blancs et du chapeau rouge du Pape et, par moquerie, donner la bénédiction solennelle usitée [1]. « Un tel scandale », écrivait dans son journal un Allemand, séjournant alors à Rome, « ne s'est pas vu depuis des siècles, et c'est un objet d'horreur pour tout chrétien [2]. » Un Vénitien rappelle la prophétie, d'après laquelle l'autel Saint-Pierre devait être volé et compare la rage des soudards des Colonna à celle des Turcs [3].

Le butin le plus precieux fut fait au Vatican, où même les tapisseries de Raphaël et la tiare du Pape tombèrent aux mains des pillards. Girolamo Negri, secrétaire du cardinal Cornaro, raconte, vivement et en détail, la dévastation du Vatican et des monuments avoisinants, en l'après-midi de ce terrible 20 septembre 1526. « Le palais papal » (si on peut en croire ce témoin oculaire) « et jusqu'aux vêtements de nuit du Pape furent presque complètement pillés. La grande sacristie et la sacristie secrète de Saint-Pierre, les chambres du palais, celles des prélats et des courtisans, les écuries furent vidées, les portes et les fenêtres brisées; les calices, les croix, les crosses, les parements précieux, tout ce qui lui tomba sous la main fut volé par cette populace, les gens rencontrés furent faits prisonniers. L'habitation et

[1] « Et chi se montato in una mula adidosso con le veste di raso bianco del papa et la sua berettina rossa foderatta di armellini et va dicendo la benedizione gridando a Fiorenza, à Fiorenza. » Bandini dans la lettre citée plus haut. (Bibliothèque Chigi, à Rome.)

[2] « Res a sæculo inaudita, stupenda, inopinata, nunquam ab aliquo præmeditata res et non considerata in dedecus s. pontificis et sedis apostolicæ et totius religionis christianæ... Et illi nebulones non veriti sunt induere indumenta s. pontificis in derisum illius. Illi qui conducebant tormenta curulia erant induti purpureis vestibus s. pontificis, alii dabant benedictionem habentes pileum s. pontificis in capite in contemptum ejusdem, res a sæculo non audita, nefanda et omnibus christianis verecunda. » *Journal de Cornelius de Fine.*

[3] Voy. les rapports dans SANUTO, t. XLII, p. 690 et suiv.

les écuries de Monsignor Sadolet furent saccagées; lui-même s'etait sauvé dans le château Saint-Ange. Il en fut de même de tous les appartements du corridor, à l'exception de celui de Campegio, qui fut défendu par quelques Espagnols. Ridolfi perdit tout, Giberti avait emporté une partie de ses objets précieux, mais beaucoup cependant furent perdus. Entre autres choses, ils lui brisèrent une très belle porcelaine d'une valeur de 600 ducats. Messer Paolo Giovio put, comme Thucydide, raconter sa propre histoire, quoique, prévoyant le désastre, il eût caché dans la ville, quelques jours auparavant, le meilleur de ses meubles. Les partisans de l'Empereur, comme Vianesio Albergati et Francesco Chieregati, ne furent pas épargnés, leur avoir passa à l'Empire. Berni fut proprement pillé. Ils cherchèrent aussi la correspondance avec Giberti, qu'il avait écrite pour Sanga, mais ils y renoncèrent, lorsqu'ils entendirent du bruit. Les caisses de tous les bureaux ecclésiastiques, du Plomb, du secrétariat, etc., furent vidées rapidement : peu de chose resta intact. La bibliothèque fut sauvée, grâce à un bon pourboire. « Pendant que toutes les maisons du Borgo-Vecchio étaient saccagées, les habitants maltraités et emmenés prisonniers, les pillards ne se rendirent pas dans le Borgo nuovo, parce que la lourde artillerie du château le balayait et en chassait tout ce qu'on pouvait voir de là, ou le long du couloir conduisant au château Saint-Ange. » « Enfin », dit Negri pour conclure son rapport, « soit que les ennemis fussent fatigués ou rassasiés, ou qu'ils eussent peur que les Romains ne se soulevassent, pour défendre le Pape, ils se retirèrent, vers sept heures du soir, dans un tel désordre, que la plus petite troupe les aurait battus et aurait repris leur butin. Jusqu'au pont Sixte, ils allèrent, débandés, puis retournèrent vers les habitations de Colonna[1]. » Le dégât total fut estimé à 300 000 ducats.

Le Pape avait un instant songé à la défense[2]; cependant le

[1] *Lett. d. princ.*, t. I, p. 104. Albergati évalue le dégât à 200 000 ducats. Lettre du 22 septembre 1526. (Archives d'État, à Bologne.)

[2] C'est ce que reconte N. Raince. Voy. Grethen, p. 127. Un bref à

château Saint-Ange, par suite de la négligence du châtelain, Guido de Médicis, et de l'avarice du trésorier, le cardinal Armellini, n'était pourvu suffisamment ni de vivres ni de soldats; il dut, le soir même, entamer des négociations, par l'intermédiaire de l'ambassadeur portugais, avec Moncada. Ce dernier se rendit en personne, au grand déplaisir des Colonna, qui songeaient à assiéger le château Saint-Ange, vers le Pape, remit à celui-ci la tiare et les crosses d'argent, qui avaient été volées, et l'assura que Charles-Quint n'avait jamais aspiré à la domination de l'Italie. Malgré cela, les négociations n'aboutirent à aucun résultat. Le jour suivant, Moncada revint au château Saint-Ange et eut avec le Pape un long entretien, pendant que les cardinaux attendaient dans un appartement voisin [1]. Le traité que Clément VII crut devoir signer, le 21 septembre, malgré les représentations de Carpi et de l'ambassadeur vénitien, était très défavorable. Il y fut décidé : 1° une suspension d'armes de quatre mois, 2° que le Pape retirerait ses troupes et sa flotte, 3° que les Colonna et leurs partisans auraient un entier pardon, 4° que les troupes des Colonna iraient avec Moncada vers Naples, 5° que Filippo de Strozzi, mari de Clarisse de Médicis, et un fils de Jacopo Salviati seraient livrés comme otages à Moncada [2].

Le 22 septembre, la soldatesque des Colonna, emportant un butin précieux, se dirigea, dans le plus grand désordre, vers Grottaferrata. Ses guides et surtout le cardinal étaient extrêmement mécontents, car leur but avait été la révolution à Rome, la déposition et peut-être la mort du Pape. Moncada, au contraire, qui annonça triomphalement à l'Empereur le succès de l'entreprise, croyait avoir atteint son but : la division de la ligue. Il se trompait. Ni les Colonna, ni le Pape

Pérouse du 20 septembre 1526 demandait du secours pour la défense de Rome.

[1] Voy. au supplément le rapport de F. Gonzague du 21 septembre.

[2] Sanuto, t. XLII, p. 701, 722 : le texte du traité dans Molini, t. I, p. 229-231; Jovius, *Colonna*, p. 159, dit que le traité mentionnait la restitution des objets volés aux églises. Il n'en est pas question dans le texte.

n'avaient l'intention d'observer le traité. Les premiers se croyaient dupés par Moncada et protestaient; le Pape ne pouvait oublier l'humiliation, qu'il avait subie de ses vassaux et considérait, comme de son devoir, de rétablir son autorité à la première occasion, par le châtiment des coupables [1]. Clément souffrait particulièrement de l'ingratitude et de la trahison de Vespasiano Colonna, traité par lui comme un fils; l'attitude des Romains ne le révoltait pas moins. Il parlait même de s'éloigner, pour longtemps, de la ville, et de laisser voir aux habitants ce qu'était Rome sans le Pape. Les cardinaux aussi étaient très indignés de ces attentats inouïs et de ces infamies sacrilèges, et réclamaient un châtiment énergique [2].

En présence de ce sentiment, il n'y avait pas besoin de représentations particulières, comme celles que lui fit, en ce jour, l'ambassadeur vénitien. Avec animation, Domenico Venier lui démontra, qu'après la perfidie de Colonna, il n'y avait rien à attendre de bon de Moncada ; qu'on devait se préparer à la guerre, car l'Empereur, si la chose était le moins du monde en son pouvoir, viendrait personnellement en Italie, voyant combien il était facile de conquérir la ville éternelle et d'assujettir le chef de l'Église [3]. A Rome, on disait : si le Pape accepte, en silence, l'outrage inouï, qui lui a été fait, il ferait mieux de renoncer à ses trois couronnes et de se retirer du monde, comme un ermite. Guicciardini, le commandant en chef des troupes papales, insistait de toutes ses forces, pour qu'on n'observât pas un traité honteux, imposé par la violence. En fait, Clément montra bientôt qu'il n'y était nullement disposé. Il ne pensait ni à laisser impunis les Colonna, ni à se séparer réellement de la ligue. A la

[1] Voy. la dépêche de F. Gonzague du 23 septembre 1526, à notre supplément. Clément VII lui-même dit dans la grande bulle contre les Colonna que ceux-ci étaient venus avec l'intention ouverte de le tuer ou de le faire prisonnier; que le cardinal Pompeo avait songé, par un coup de force, à se faire élire pape. Bulle Sacrosanctæ Romanæ ecclesiæ, dat. Romæ 1526 (st. fll.) Cal. Marti A° 4°, Regist. 1441, f° 50. (Archives secrètes.)

[2] Jovius, *Colonna*, p. 158; Sanuto, t. XL, p. 128.

[3] Sanuto, t. XLII, p. 30.

vérité, il donna à Guicciardini l'ordre de se retirer au delà du Pô; mais il lui enjoignit secrètement de laisser le plus de troupes possible à Jean de Médicis, qui, au service de la France, restait avec les alliés [1].

Pour obtenir du secours de la France et de l'Angleterre, Clément envoya, dès le 24 septembre, Paolo d'Arezzo à François Ier et Girolamo Ghinucci à Henri VIII [2]. En même temps, il adressait au roi de France, qui jusque-là ne lui avait donné que de vaines promesses, une longue lettre, dans laquelle il dépeignait, en termes impressionnants, l'atrocité de l'attaque des Colonna et y ajoutait un cri d'appel très pressant [3].

Le 26 septembre, un monitoire fut publié contre ceux qui avaient participé à cet attentat. Deux jours plus tard, le Pape réunissait les cardinaux, dans un consistoire, pour délibérer de sa situation particulière et de celle de la Hongrie. Il se déclarait prêt aux mesures les plus extrêmes [4], il voulait lui-même partir pour la guerre contre les Turcs, ou se rendre à Nice, afin de négocier la paix entre François et Charles. La plupart des cardinaux, surtout les plus vieux, conseillaient de hâter ce voyage, qui devait se faire sur les galères, déjà à Civita-Vecchia. «Dieu sait avec quelle arrière-pensée», disait le secrétaire de l'ambassade française. Farnèse, par contre,

[1] GUICHARDIN, *Op. ined.*, t. IV, p. 393, 423.

[2] « In questi insulti, li quali sono stati grandissimi e vituperosissimi percio che hanno saccheggiato S. Petro, la quale cosa mai fu fatta, il papa ha mandato ambasciatori all. Imperatore, al Christianissimo et al re d'Inghilterra Paolo Fressi », Rome, 26 septembre 1526. (Archives d'État, à Modène.) P. d'Arezzo alla aussi près de l'empereur en Espagne. Voy. PIEPER, *Nuntiaturen*, p. 70. — La lettre de créance de François Ier à Clément VII, datée de Saint-Germain 13 février 1527, se rapporte à son retour. *Lettere di princ.*, t. IX, fos 223, 225. Aux lettres de créance pour Paul d'Arezzo déjà imprimées dans MOLINI, t. I, p. 135, il en faut joindre une semblable de Clément VII à « Antonius archiepisc. Senon, mag. Franciæ cancell. » Rome, 24 septembre 1526; original aux Archives nationales de Paris.

[3] Voy. le texte dans FRAIKIN, p. 128.

[4] Outre le rapport de N. Raince du 30 septembre 1556, Bibliothèque nationale de Paris, et *Acta consist.* du vice-chancelier du 28 septembre 1526, voy. aussi la lettre de Canossa a Alberto di Carpi du 6 octobre 1526, Bibliothèque communale de Vérone. Dans la grande bulle contre les Colonna, mentionnée plus haut, Clément VII dit que son plan de voyage avait été déjoué par l'attaque des Colonna.

qui passait pour le cardinal le plus sage et le plus expérimenté, éleva des objections, qui firent si bien réfléchir le Pape, qu'il changea de nouveau son plan de voyage. Les nouvelles de l'Italie du Nord eurent aussi leur influence.

Décidé à rester à Rome, le Pape prit des mesures, pour empêcher le retour d'une attaque du côté des Colonna. Ceci parut d'autant plus nécessaire, que les Colonna, dès le commencement d'octobre, firent de nouveaux préparatifs et que leurs amis recommencèrent à piller la campagne [1], mais c'était une pénible tâche, en présence des énormes dépenses, que la guerre avait exigées jusque-là. On conseillait de vendre des maisons de cardinaux, ce que Clément, qui, là-dessus, était plus sévère que ses contemporains, repoussa résolument [2]. Une commission de cardinaux fit alors d'autres propositions, sur les moyens de se procurer de l'argent; le clergé romain et toscan devait payer une contribution [3], puis la ville fut fortifiée et promptement munie de troupes. Le 13 octobre, 7000 hommes étaient déjà rassemblés là [4]. En présence de ces projets, Moncada fit répandre des menaces ouvertes [5], qui affermirent le Pape dans ses mesures

[1] Voy. le rapport de Casella cité par SALVIOLI, t. XVII, p. 16.

[2] Voy. la dépêche de Landriano du 11 octobre 1526, Archives d'État de Milan, en partie reproduite dans DE LEVA.

[3] « Die veneris, 28 septembre 1526 : (S. D. N.) deputavit quinque revmos cardinales ad cogitandum et inveniendum modum pecuniarum pro conservatione status et domini S. R. G. » *Acta consist.* On voit un des résultats de ces délibérations dans la bulle sur l'erectio d'un monstidei (Voy. COPPI, p. 3). Dat. 1526, XV, Kal. Nov. (19 octobre). Clément VII. Secreta 1440, f° 274a. Archives secrètes papales. Le *Journal de Cornelius de Fine* donne des détails sur les contributions des cardinaux et sur les charges imposées au clergé romain et toscan en octobre 1526.

[4] Voy. SANUTO, t. XLIII, p. 32, 55; le *Journal de Corn. de Fine* et la dépêche de F. Gonzague, datée de Rome du 13 octobre 1526. Le 23 octobre, Clément VII nomma Jo. Ant. Pulleo baro Burgii, commissaire-général pour toutes les troupes de Rome et des environs, rassemblées pour prévenir une nouvelle attaque des Colonna. *Min. brev.* 1526, t. II, vol. 12, n° 555 (Archives secrètes). Casella écrit, le 8 octobre 1526 : N. S. continua per fare fortezze et bastioni. (Archives d'État, à Modène.)

[5] Rapport de Raince du 9 octobre 1526 : Il vient d'heure en heure nouvelles des braves parolles de don Hugue qui menasse plus que jamais N. S. Père et Rome. Fonds français, 2984, f° 81. (Bibliothèque nationale, à Paris.)

de précaution. Une fois dans la nuit, on donna l'alarme à la garnison entière, pour vérifier si les hommes d'armes pouvaient rapidement se rassembler, en cas de surprise [1].

Fin octobre, Clément se crut assez fort pour entreprendre [2] la punition des Colonna. Il était rempli de courage et de confiance, par de nouvelles promesses plus affirmatives, du roi de France, qui donnait l'espérance qu'il viendrait lui-même en Italie, à la tête d'une armée, pour la défense du Saint-Siège [3]. Le 7 novembre, les cardinaux, réunis en consistoire, résolurent d'assigner à Rome Pompeo Colonna et les autres membres de sa famille, qui avaient participé à l'attaque. La chambre apostolique ouvrit, dans toutes les formes, le procès contre tous les participants à l'attentat. Le procès contre le cardinal fut réservé au consistoire [4]. Comme Pompeo ne fit pas cas de l'assignation et en appela de Naples à un concile [5], contre lui fut ouvert, le 16 novembre, le procès, qui ne se termina que le 21 et qui le destituait de toutes ses dignités [6].

[1] Voy. la dépêche de Casella du 4 octobre 1526. (Archives Modène.)

[2] Casella mande, le 29 octobre 1526 : « Qui si fanno preparation alla guerra. Tutto l' giorno giongono fanti novi e l'artiglieria. » Voy. aussi le rapport de Perez à Charles V, du 22 octobre 1526, Rome, dans la *Bibl. de la Acad. de la Hist.* à Madrid, Col. Salazar A 39, f° 50.

[3] *Acta consist.*, dans Fraikin, t. LXVI. — François Ier, dès qu'il eut reçu par lettre la nouvelle de l'attaque des Colonna, adressa, le 5 octobre 1526, une lettre à Clément VII, où il exprimait son indignation et annonçait l'envoi du sieur de Langey. *Lett. d. princ.*, t. IX, f°s 267 et 268. (Archives secrètes.)

[4] Die mercurii, 7 novembre 1526 : « Referente S. D. N. decrevit monitorium de consilio reverendissimorum dominor. cardinalium contra dom. cardinalem de Columna et alios dominos de Columna in monitorio exprimendos (les monitoires des 7 et 10 novembre contre Pompeo, imprimées sur feuilles volantes, sont dans Tizio) ut infra 9 dies compareant. » *Acta consist.*, voy. une dépêche de F. Gonzague du 12 novembre 1526. « Il monitorio del card. Colonna fu publicato venerdi sera... è stato attacato in palazzo et in qualche altro luogo di Roma. »

[5] Guichardin, t. XVII, p. 5. J'ai trouvé, encore inédite à ma connaissance, à la Bibliothèque de Leyde, la Convocatio concilii generalis super privatione Clementis VII per Pomp. card. Columnam, du 13 novembre 1526. C'est contre ce document que fut rédigé l'écrit : « Ad sanctum D. N. Clementem VII P. M. Petri Albiniani Tretu j. u. d. Consultatio de concilio generale. Exemplaire ne dedicare. » Cod. Vat. 3664. (Bibliothèque Vaticane.)

[6] « Die veneris 16 novembre 1526 dom. Marius de Peruschis procurator

Cependant la guerre avait recommencé contre les Colonna, avant l'expiration de l'armistice de quatre mois, fixé par le traité du 21 septembre. Vitello Vitelli conduisait les troupes papales, qui s'avançaient victorieuses au milieu des plus terribles dévastations : Marino, Montefortino, Gallicano, Zagarolo et d'autres lieux furent conquis et détruits en partie; seules, Paliano et Rocca di Papa résistèrent à toutes les attaques [1].

Outre les combats qui se livraient à la Campagna, les événements de la guerre, en Lombardie, ne sollicitaient pas moins l'attention du Pape. Les alliés y étaient toujours supérieurs en force aux Impériaux, malgré le départ des troupes papales.

Cependant le duc d'Urbin ne tentait rien de décisif. Dans la même inactivité persistait le marquis de Saluces. On laissait ainsi à Charles-Quint le temps de se préparer. Un secours décisif lui vint d'Allemagne par Georges de Frundsberg. L'illustre chef des lansquenets mit en gage ses châteaux du Tyrol et ses biens, jusqu'à son cher manoir de Min-

fiscalis una cum dom. Hippol de Cesis, camerae apost. not., accusavit contumaciam rev. dom. Pompeii cardinalis de Columna S. R. E. vicecanc. et S. D. N. admisit contumaciam et conclusit in causa. Die mercurii 21 novembre 1526 : Cardinalis de Columna privatus fuit galero et dignitate card. necnon omnibus officiis et beneficiis suis. » *Acta consist.* Voy. le rapport de Perez dans GAYANGOS, t. III, p. 1, n° 620, la dépêche de F. Gonzague du 20 novembre 1526 et la dépêche de G. de Médicis, du 21 novembre 1526 : « Questa matina in consistorio è suto privato il card. Colonna ne siè anchora preso deliberatione della cancellaria et altre beneficii teneva. La semaine prochaine, on procédera contre le comte de Sarni à cause du sacco de Colonnesi. » Voy. aussi la bulle du 1er janvier dans SAGGIATORE, t. I, p. 307; elle n'est pas cependant de l'année 1526 mais de 1527.

[1] Sur la guerre contre les Colonna, voy. outre GUICHARDIN, t. XVII, p. 5, et JOVE, *Colonna; Lett. d. princ.*, t. I, p. 105b; t. II, p. 191b; SANUTO, t. XLIII; la lettre du F. Gonzague, dans *Arch. stor. Ital. App.*, t. II, p. 293; la dépêche de Capino de Capo (en partie utilisée par GREGOROVIUS, t. VIII³, p. 480 (Archives Gonzague); les rapports de Landriano des 24 novembre, 8 et 16 décembre 1526 (Archives d'État à Milan) et les dépêches suivantes de G. de Médicis, 11 et 13 novembre (Combats à Paliano); 27 (Pompeo Colonna gravement malade. Il campo di N. S. si unirà a Valmontone et non forzerà Palliano nè Rocca di Papa), décembre (le pape a fait revenir l'artillerie, car la plupart des places des Colonna sont conquises. Très intéressante aussi, la description que fait CORNELIUS DE FINE dans son *Journal*.

delheim et tous les bijoux de sa femme. Par ce moyen, il ne se procura que 38 000 écus. Néanmoins, de tous côtés, surtout de chez la jeunesse luthérienne, lui arrivèrent des hommes capables de porter les armes, lorsqu'il fit publier un appel d'enrôlement. « Beaucoup d'ennemis, beaucoup d'honneur », disait Frundsberg, il voulait arriver, avec l'aide de Dieu, à sauver l'Empereur et son peuple, parce qu'il était visible et de notoriété publique, que le Pape opprimait l'Empereur, le noble peuple guerrier et les Colonna; il était persuadé, qu'il serait bon, devant Dieu et devant le monde, que le Pape, l'auteur de la guerre, le plus grand ennemi de l'Empereur, fût puni et pendu et que cela fût exécuté de sa propre main. Dans l'espace de trois semaines, furent rassemblés, dans le sud du Tyrol, plus de dix mille hommes de guerre, avides de butin et d'aventures, pourvus d'un florin d'or pour la route. Des chefs capables et résolus, comme Schertlin de Burtenbach et Conrad de Bemelberg, s'y trouvèrent également.

Les passages entre le lac de Garde et l'Etsch étaient occupés par les troupes du duc d'Urbin. Mais le beau-frère de Frundsberg, le comte de Lodron, indiqua aux sauvages troupes des lansquenets, un passage périlleux, non gardé par les ennemis et par lequel les hommes durent grimper, comme des chamois, sur la montagne, entre le lac d'Idra et le lac de Garde. Aussi, le 19 novembre, les lansquenets purent-ils entrer heureusement sur le territoire de Brescia et de là, peu dérangés par les ennemis, dans le pays appelé Serraglio de Mantoue. Là, enfermés à l'ouest par les fossés et un mur, au sud par le Pô, à l'est par le Mincio, les lansquenets devaient être faits prisonniers, d'après le plan du marquis de Mantoue. Lorsque Frundsberg arriva à Borgoforte, il ne trouva pas les vaisseaux, promis par le marquis. Dès que Frundsberg eut compris cette trahison, il eut soin de s'assurer du pont de Governolo, seul débouché du Serraglio. Quels dangers les Allemands avaient courus, ceux-ci le comprirent, lorsque, le jour suivant, l'armée des alliés, commandée pas le duc d'Urbin et Jean de Médicis, parut en avant de Borgoforte,

et chercha à repousser les troupes de Frundsberg de l'étroite chaussée, qui conduit à Governolo : mais les lansquenets marchaient, avec leurs lances dans les mains, formant un mur et le visage tourné contre l'ennemi, pour le cas, où celui-ci approcherait trop ou chercherait à le tourner. Ainsi fut atteint heureusement Governolo, où arrivèrent l'argent, les provisions et l'artillerie de Ferrare; le duc Alfonso, qui, depuis longtemps, négociait avec les deux partis, se rangea définitivement du côté de l'Empereur.

Au début du combat, le hardi Jean de Médicis, le chef des bandes noires, fut blessé; le 30 novembre, succomba de sa blessure, l'homme sur qui le Pape et la ligue avaient placé toute leur espérance. Frundsberg, qui, dès le 28 novembre, avait exécuté son passage sur le Pô, se dirigeait maintenant vers Guastalla; de là, il menaça l'armée du Pape, campée vers Parme et Plaisance [1].

La nouvelle de la marche des lansquenets, du passage du duc de Ferrare aux Impériaux, de la blessure de Jean de Médicis, arriva, dans les derniers jours de novembre, à Rome [2] où l'on procédait prudemment, par suite des impôts, de la peste et de la famine. Presqu'en même temps survenait un autre motif d'effroi : Charles de Lannoy, avec la flotte impé-

[1] Voy. les rapports dans GASSLER, p. 50, 56 (lettres de Frundsberg) et la lettre de Canossa à François Ier, datée de Venise du 28 novembre 1526 (Bibliothèque communale de Vérone); GAUTHIEZ, *Jean des Bandes Noires*, Paris, 1901. Sur les espérances fondées sur Jean de Médicis, voy. BENOIST, *Guicciardini*, Paris, 1862.

[2] Le bruit du rassemblement des lansquenets à Bozen était arrivé à Rome le 6 novembre 1526; voy. le rapport de F. Gonzague, dans *Arch. stor. Ital. App.*, t. II. On apprit leurs progrès par les lettres de Guichardin : voy. dépêche de G. de Médicis du 20 novembre 1526. Sur les craintes du Pape, voy. le rapport de Raince du 20 novembre 1526, dans GRETHEN; sur la mort de Jean de Médicis, voy. GUICHARDIN, t. XVII, p. 5; VETTORI, p. 372 et notamment la lettre de P. Aretino, dans *Arch. stor. Ital. N. S.*, t. IX, p. 2, 136; à la fin de cette lettre on lit : « E Firenza e Roma (Dio voglia che io mente) tosto saprà cio che sia il suo non esserci : è gia odo i gridi del Papa che si crede haver guadagnato nel perderlo. » Cette dernière opinion est une calomnie, comme le montrent les brefs publiés par GUASTI dans *Arch. stor. Ital.*, d'où il ressort que la nouvelle de la blessure de Médicis arriva à Rome le 30 novembre, celle de sa mort le 4 décembre.

riale, s'approchait des côtes de l'Italie [1]. Menacé, dans le nord, par les lansquenets avides de butin et remplis de haine contre le Pape, Clément VII se voyait maintenant menacé, du côté de la mer. Sa crainte était plus grande que jamais : il ne savait plus de quel côté se tourner.

Si l'on en croit le rapport de l'ambassadeur milanais Landriano, Clément VII fut touché extrêmement de voir passer le duc de Ferrare à l'Empereur. « Le Pape, rapporte Landriano, était comme mort; tous les efforts des ambassadeurs français, anglais et vénitiens, pour le remonter, ont été inutiles : s'il n'arrive rien d'inattendu, il signera la paix ou s'enfuiera un de ces jours. Il m'apparaît, comme un malade, que les médecins ont abandonné. De la France, on n'entend rien dire; cela le met au désespoir [2]. » Quelques jours après, ce même ambassadeur écrivait avec une amère ironie, que de France ni argent, ni troupes ni autres nouvelles n'étaient venus, sinon que le Roi s'amusait à la danse. « Et nous sommes plus morts que vifs. Ici, à Bologne et à Modène, on s'est préparé fébrilement, mais cela ne servira à rien. La nécessité nous forcera à une entente avec l'ennemi [3]. » La situation était telle, que même le secrétaire de l'ambassade française, Raince, s'exprimait ainsi : « Sans un rapide secours de François Ier, le Pape ne peut continuer plus longtemps sa résistance et se maintenir dans Rome; Clément a fait tout ce qui était possible et, vraisemblablement d'ailleurs, un secours étranger arriverait maintenant trop tard [4]. »

Le 30 novembre, les cardinaux délibérèrent sur ce qu'il fallait faire. Trois voies furent proposées : défense, fuite ou armistice. Les opinions étaient partagées. La défense fut

[1] Voy. les dépêches de G. de Médicis des 17, 19, 28 et 30 novembre 1526.

[2] Voy. au supplément le rapport chiffré de Landriano du 28 novembre.

[3] Rapport chiffré de Landriano du 3 décembre. Voy. au supplément.

[4] Voy. les lettres de Raince des 26 et 27 novembre 1526 (Sire, Sa Sainteté se trouve de plus en plus découragé et déplaisant et tant estonné et esbay qu'il ne scayt de quel côté se tourner). Voy. le passage de la lettre de Carpi du 29 novembre dans Grethen. Voy. aussi un rapport chiffré de Landriano du 28 novembre 1526. (Archives d'État, à Milan.)

reconnue impossible, la fuite ignominieuse et périlleuse. On conclut que le plus sage était de renouer les négociations. Quiñones, le général des frères mineurs, très aimé de l'Empereur, fut chargé de cette difficile mission [1]. Dès le 2 décembre, celui-ci partait chez Lannoy [2].

Avec une angoisse indescriptible, le Pape allait au-devant des nouvelles. Toute pensée de fuite de Rome lui paraissait interdite, parce qu'il savait que le cardinal Colonna l'appellerait devant un concile ou se ferait élire à sa place. Schœnberg et ses amis ne cessaient d'agir sur le Pape angoissé, en lui représentant le danger, pendant que Carpi, le cardinal Trivulzio, Giberti et les autres partisans français, s'agitaient, jour et nuit, dans le sens contraire. Ce qui lui fut particulièrement à cœur, fut le sort de Florence, où des troubles avaient éclaté et où l'approche des lansquenets provoquait la fuite de beaucoup de gens avec leurs femmes, leurs enfants et leur avoir. Une semblable panique se montra aussi à Rome, lorsque Lannoy eut atteint le port de San-Stefano, d'où il pouvait se diriger egalement sur Rome ou sur Florence. Le soir du 29 novembre, Lannoy remettait à la voile; le 1er décembre, il atteignait Gaète; les galères de la ligue, qui auraient dû l'arrêter, arrivèrent deux jours trop tard à San-Stefano. « Il est positif », écrit le secrétaire de l'ambassadeur français, Raince, à Montmorency, « que tous les calculs raisonnables échouent et que les choses vont, de telle manière, que les Impériaux ne pourraient désirer mieux [3]. »

Par un nonce particulier, le Pape fit signaler à François Ier, le 6 décembre 1526, le danger qu'il courait [4]. Tous, excepté

[1] Voy. au supplément la dépêche de G. de Médicis du 30 novembre 1526 et *Acta consist.*

[2] Voy. la dépêche de G. de Médicis du 2 décembre 1526 : « Die lunæ 3 décembre 1526 : S. D. N. fecit verbum de adventu viceregis in Italiam cum classe Cœsaris. Le pape fit connaître ensuite la mission de Penaloza, qui apportait une lettre de Charles V, dans laquelle celui-ci essayait de se justifier des excès des Colonna. » *Acta consist.*

[3] Voy. le rapport de Raince à Anne de Montmorency du 4 décembre 1526.

[4] Voy. Fraikin, p. 178.

Giberti, poussaient le Pape à une entente avec les Impériaux[1]. Que ce partisan de la France fût résigné au pire, cela ressort de sa lettre. « Nous sommes », écrit alors Giberti, le 7 décembre, au nonce anglais Gambara, « sur le bord de l'abîme; la fatalité s'est appesantie tellement sur nous, qu'il n'est pas possible d'être plus malheureux. Il me semble que notre sentence de mort est déjà prononcée et qu'il ne reste plus que l'exécution, qui ne se fera pas attendre longtemps[2]. » Avec l'arrivée de nouvelles plus favorables du secours attendu de la France, l'opinion de Giberti se modifia aussitôt.

Clément, rempli d'anxiété et d'impatience, avait, sur ces entrefaites, envoyé Schœnberg à Naples, vers Lannoy et celui-ci conseillait une entente. Le Pape lui-même était ébranlé : le 11 décembre, il dit à l'ambassadeur florentin, qu'il n'avait plus aucun désir de la guerre, que les alliés étaient trop lents dans leurs secours, et que la lutte ne servait qu'à augmenter la puissance de l'Empereur[3]. Les conditions de Lannoy, que Quiñones apporta, le soir du 12 septembre, parurent à Giberti très dures et acceptables seulement à la dernière extrémité[4]. Lannoy exigeait notamment, pour un armistice de six mois, outre une indemnité de guerre à fixer, un gage provisoire, comme Ostia et Civita-Vecchia ou Parme et Plaisance; en même temps, il faisait mine d'imposer par la force cette paix singulière. Perez, le secrétaire de l'ambassadeur espagnol, vraisemblablement d'intelligence avec Lannoy, exerça une pression plus forte encore, lorsque le 12 décembre, d'une manière solennelle, il remit au Pape une série de

[1] Dépêche de Landriano du 4 décembre 1526.

[2] *Lett. d. princ.*, t. I, p. 82.

[3] Dépêche de G. de Médicis, du 11 décembre 1526. Sur les hésitations du Pape, voy. notamment Grethen, p. 141. Canossa déconseillait fortement à Clément VII l'entente avec Charles-Quint.

[4] Voy. *Lett. d. princ.*, t. II, p. 182. G. de Médicis écrit le 12 décembre 1526 : « Questa sera è arrivato il generale et ha parlato a lungo con N. S. Porta di far una suspensione d'arme per sei mesi con li cautioni de l'observantia da l'una banda et da l'altra, et di più chiedono una contributione di denari durante la suspensione S. Sta spaccia questa nocte al rev. di Capuce. »

documents, dans lesquels, avec une violence inouïe, étaient exposés tous les griefs de l'Empereur contre la politique papale et où le Pape était menacé d'un concile.

Pour juger, comme elle le mérite, la conduite de Charles-Quint contre Clément VII, on doit se souvenir, encore une fois, du rôle, que l'Empereur avait joué dans la trahison de Colonna.

Avant que Charles-Quint eût appris l'attitude hostile du Pape, il avait, le 11 juin 1526, donné l'ordre à son ambassadeur, au cas où Clément ne se montrerait pas complaisant, de l'expulser de Rome, à l'aide des Colonna et de révolutionner les États de l'Église [1]. Pendant que l'Empereur accueillait, de cette façon indigne, le coup de pirate que Moncada fit exécuter, le 20 septembre, par les Colonna, il parlait, en présence du nonce papal Castiglione, de son attachement filial au Saint-Siège. Immédiatement après que l'attentat eut réussi, Moncada donna à l'Empereur le conseil de manifester au nonce et à Clément son grand regret de l'action des Colonna et de déclarer aux princes chrétiens, combien ce qui s'était passé avait été contraire à ses désirs [2].

Avant que l'Empereur, qui séjournait alors à Grenade, eût pu suivre ce conseil [3], il avait déjà fait de nouvelles démarches, auprès du Pape. Le 13 août, il envoya un manifeste public, dans lequel il faisait savoir au monde chrétien, que l'attaque des Français, du Pape et des autres Italiens l'obligeait à prendre les armes. Moncada recevait pleins pouvoirs

[1] « Dès le 10 mai 1526, Sessa avait conseillé ou de gagner par des concessions l'amitié des papistes, ou de leur rogner si bien les plumes qu'ils ne pussent plus voler. » GAYANGOS, t. III, p. 1, n° 419.

[2] MIGNET, *Rivalité*, t. II, p. 244.

[3] Charles V se dirigea selon ce conseil et écrivit à Pérez, comme s'il avait ignoré tout ce qui s'était passé La lettre d'excuses autographe au Pape, qu'apporta Cesar Fieramosca, est dans LANZ, t. I, p. 296-298, qui la date par erreur d'avril 1529. Les mots : « Je me excuse du sac qui a esté fait du saint-siège en sacquant l'église de S. Pierre et vôtre s. palais », montrent clairement qu'il ne s'agit pas du sac de 1527, mais du Sacco de' Colonnesi. Martinate qualifie justement de : « una vile commedia », les assurances de Charles V devant Castiglione.

de confirmer le duc de Ferrare, dans tous les fiefs, qu'il tenait de l'empire.

Pour sa lutte avec le Pape, Charles-Quint prit conseil aussi de savants canonistes; ceux-ci avaient charge de lui indiquer notamment, jusqu'où et dans quelles circonstances, un Empereur devait obéissance au Pape, ou était fondé à refuser le payement des demi-annates, à déclarer la guerre au chef de l'Église, s'il y était provoqué. Castiglione, qui rend compte de ces conseils, dit que les opinions avaient été diverses, et que cependant tous avaient cherché à plaire à Charles. Dans un mémoire chiffré, il raconte encore qu'on discutait secrètement, dans quelle mesure, l'Empereur peut procéder contre le Pape et s'il est obligé de se soumettre à l'excommunication et à la censure et mille autres choses pires [1].

On en était là, lorsque le sévère bref du 23 juin fut adressé à l'Empereur. La remise de cet acte néfaste eut lieu, le 20 août, par Castiglione, à qui n'était pas encore parvenu le second bref, plus doux, avec l'ordre de ne pas livrer le premier.

Le bref du 23 juin dut blesser profondément l'Empereur; il y eut, d'ailleurs, des hommes de son entourage pour monter sa colère au plus haut point, entre autres Gattinara [2], aigri de n'avoir pas obtenu la dignité de cardinal, qui y travailla ferme. Charles contint sa profonde irritation; il parla, à la vérité, d'un concile, devant lequel il se défendrait contre les reproches du Pape, mais il resta extérieurement tranquille et protesta, après comme avant, en face de Castiglione, dans les termes les plus expressifs, de son attachement filial au Saint-Siège. Cependant, un grand mémoire fut élaboré, qui renchérissait sur le langage du bref et qui, aux représenta-

[1] La consultation pour Charles V de M. Casso, que cite Canovas del Castillo, *Asalto*, p. 35, ne peut appartenir à cette époque; car, en 1527, Casso était encore étudiant, il ne fut prêtre qu'en 1531.

[2] Sanuto, t. XLIII, p. 96. Du côté de la ligue, on pensait que Gattinara rêvait, après la déposition de Clément VII par un Concile, d'être Pape à son tour. Voy. lettre de Canossa à François I[er], de Venise, 16 décembre 1525. (Bibliothèque communale de Vérone.)

tions trop personnelles du Pape, ripostait par des observations encore plus personnelles [1].

Au commencement de cet acte, daté de « Grenade, le 17 septembre 1556 », il était proclamé, que le bref du 23 juin, remis par le nonce, le 20 août, parlait un langage qui ne convenait pas au Pasteur de la chrétienté, ni ne répondait à l'attachement filial, que Charles avait toujours montré au Pape et au Saint-Siège apostolique. Une réponse catégorique était nécessaire, car l'Empereur n'avait aucun tort et ne pouvait pas laisser toucher à sa réputation sans tache. Il avait montré constamment le plus grand amour de la paix et n'ambitionnait rien autre, que de rendre l'Italie tranquille et libre. Au Pape, de réfléchir, si ses procédés actuels répondaient à son titre de Pasteur, s'il avait le droit de tirer l'épée, alors que le Christ avait prié Pierre de la remettre dans le fourreau; s'il pouvait affaiblir les forces de la chrétienté et fortifier ses ennemis, les hérétiques. Sa Sainteté proclamait, au début du bref, la nécessité de se défendre, déclaration incompréhensible, puisque personne n'offensait l'honneur et la dignité papales. Pour rendre ses allégations plus croyables, « le bref nous offre une « longue tragédie », il expose des faits qui rentrent dans sa thèse, et, par contre, passe sous silence tout ce qui pourrait expliquer le cours des événements ». A l'appui de cette déclaration, le document revient sur l'attitude du Saint-Siège, dans la question de l'élection de l'Empereur; il rappelle les preuves de bienveillance, que Charles avait données à Clément VII, lorsqu'il était cardinal; il discute, un à un, les événements des dernières années. Toute cette partie a pour but

[1] Ce document fut imprimé, au printemps de 1527, avec la permission du chancelier impérial à Alcala (voy. Sandoval, t. LXV, c. 18; Weiss, *Pap. d'État*); puis dans l'été à Mayence, chez Joh. Schoeffer (*Pro divo Carolo... apologetici libri duo nuper ex Hispania allati*, p. 19, 85) et à Anvers. C'est à cette édition, à laquelle Ehses reproche d'être fautive, qu'ont été empruntés les textes publiés dans Goldast, Raynald et Le Plat. J'ai utilisé l'édition de Mayence, qui n'est pas sans fautes elle-même, mais qui est beaucoup plus correcte que celle d'Anvers. Canossa eut très tôt connaissance du factum impérial. Dès le 27 octobre 1526, il écrivait de Venise à Giberti qu'on parlait d'una lettera, o volume dello Imperatore a N. S[re] piena di molte querele, sdegni e minaccie e fra le altre di concilio.

de flétrir la perfidie de Clément VII et de justifier la conduite de l'Empereur, notamment dans les affaires italiennes de Milan, Reggio et Modène. Tout ceci, dans un langage très énergique, véhément, non dépourvu de sophismes. Maints passages sont d'une ironie raffinée; ainsi il y est dit, qu'il est incroyable, que le vicaire du Christ sur la terre veuille s'approprier des biens de ce monde, au prix d'une seule goutte de sang, car cela est complètement contraire à la doctrine de l'Évangile; dans un autre passage, que le Pape n'aurait pas perdu son renom de bon Pasteur et de Père, en s'abstenant des conspirations et des ligues formées contre l'Empereur. En d'autres endroits encore, il fait de graves reproches à Clément VII. Celui-ci ne s'est pas préoccupé de la défense, de la sécurité de l'Italie et de la chrétienté, pas plus que de celle du Saint-Siège, qui n'avait pas besoin de troupes et d'armes, puisque personne ne l'attaquait. En conséquence, le Pape a détruit les moyens de défense du Saint-Siège, gaspillé le trésor de l'Église et s'est élevé contre le Christ lui-même, pour la ruine de la chrétienté. Le Pape ne peut se justifier de ses actions, ni devant Dieu, ni devant les hommes; on voit clairement — s'il est permis de le dire — qu'il a provoqué le scandale et la destruction de la république chrétienne. Clément VII doit songer que les gros revenus de la Curie lui viennent de l'empire, plus que de tous les autres pays. Si le Pape veut la paix aussi loyalement que l'Empereur, il n'a qu'à déposer les armes, il lui sera ensuite facile de combattre les erreurs des luthériens et des autres hérétiques. Si, au contraire, Sa Sainteté n'admet pas la justification de l'Empereur et, par suite, continue à garder les armes, à empêcher le retour de la paix universelle, dans ce cas, il n'est plus un père, mais un chef de parti, il n'est plus un pasteur, mais un envahisseur, et alors l'Empereur devra, puisqu'il n'y a pas de juge plus haut que lui, en appeler à un concile général de toute la chrétienté et remettre à celui-ci la décision de toutes les questions en litige. Ce jugement du concile, que le Pape devra convoquer, dans un lieu sûr et convenable, pour en terminer définitivement, Charles-

Quint le réclame, d'une manière solennelle, à la fin de son mémoire.

Depuis les jours de l'Empereur Frédéric II et de Louis de Bavière, aucun souverain allemand n'avait tenu un tel langage avec Rome. Dans maints passages, Charles-Quint s'était exprimé d'une manière « dont n'aurait rougi aucun partisan de Luther[1] ». C'était un humaniste, enthousiasmé des idées d'Érasme, Alfonso de Baldès, qui avait rédigé cet écrit[2].

Le 18 septembre, le mémoire fut remis solennellement au nonce Castiglione, qui protesta contre une réponse si inconvenante et dit que tout ceci n'avait eu lieu, que par suite de l'arrivée tardive de l'Instruction, qui suivait le sévère bref du 23 juin. Castiglione était péniblement surpris. Jusque-là, dans ses entretiens avec lui, l'Empereur ne s'était servi que d'un ton aussi conciliant que possible; même en recevant le bref du 23 juin, il ne s'était pas départi de cette tenue diplomatique; par le deuxième bref, beaucoup plus doux, Castiglione croyait avoir pleinement apaisé l'Empereur. Cependant Charles avait déclaré solennellement, que même, s'il faisait allusion au concile, il le ferait, en termes si doux, que le Pape n'aurait pas lieu de s'en plaindre. Et maintenant voilà ce qu'il écrivait! Plein de colère, Castiglione se plaignait à Gattinara, comme à Charles, qu'on l'eût trompé.

En vain la chancellerie impériale fit expédier, le 18 septembre, une réponse au deuxième bref[3]. D'aussi peu d'importance étaient les paroles amicales et apaisantes, dont, après comme avant, l'Empereur était prodigue envers Castiglione et les autres : Charles persévérait dans les idées de son mémoire du 17 septembre[4]. Même, dans la lettre qu'il

[1] *Jugement de Ranke.* Voy. notamment le passage où il parle de l'*Evangelica doctrina.* Ehses fait observer que cet écrit est peut-être le plus violent, qui eût été adressé dans ce siècle par un prince catholique au Pape.

[2] Voy. le rapport de Castiglione, daté de Grenade, 20 septembre 1526, dans SERASSI.

[3] *Pro divo Carolo apologetici libri duo*, p. 90, 92. RAYNALD, 1526, n° 44.

[4] Voy. GREFHEN, p. 134. D'après cet auteur, ce serait à Quiñones que l'Empereur aurait fait part, le 26 septembre, de son intention de faire une réponse

adressa aux cardinaux, le 6 octobre, il alla plus loin et les excita à un schisme contre le Pape. Si Sa Sainteté, y lit-on, ne veut pas convoquer le concile, les cardinaux doivent le convoquer « d'après les formes légales [1] ».

La manière blessante, dont Perez, le secrétaire de son ambassade, remit au Pape le document, dont nous venons de parler, n'était pas pour diminuer le mauvais effet des propos, qu'y tenait l'Empereur. Perez avait reçu cette pièce officielle, le 9 décembre. Il la tint secrète, jusqu'au 12 du même mois, jour du consistoire. Ce jour-là, il apparut inopinément, avec un notaire et des témoins espagnols, devant les cardinaux, assemblés autour du Pape et remit à Clément VII l'écrit impérial et au collège des cardinaux la lettre du 6 octobre. Là-dessus, il fit prendre acte, par le notaire, de son départ de la salle. A la suite de ceci, se répandit bien vite, dans Rome, la nouvelle que l'Empereur demandait un concile [2].

conciliante relativement au Concile. Mais Hellwig fait remarquer que Quiñones avait quitté la cour impériale dès le 8 septembre. Que cette déclaration ne lui aurait donc pas été faite. La justesse de cette observation, touchant la date du départ de Quiñones, ressort non seulement de l'instruction pour Farnèse (Weiss, *Papiers d'État*, t. II, p. 298), mais aussi de Guichardin, t. XVII, p. 6. D'un bref du 7 juin 1526, il ressort, du reste, que Quiñones était encore alors à Rome et qu'on n'avait pas l'intention de l'envoyer en Espagne.

[1] Dans une lettre du 26 septembre 1526, Charles V revenait sur la question du Concile, en proclamant que le Pape seul avait le droit de convoquer le Concile.

[2] Perez à l'Empereur, le 15 décembre 1526. Sur les incidents qui se produisirent au Consistoire, après le départ de Perez, on a des rapports contradictoires. Dans Sanuto, t. XLIII, on lit dans un extrait du rapport de l'ambassadeur vénitien du 19 décembre : In concistorio ha fatto lezer il protesto li ha mandato Cesare, che non si facendo l'acordo, chiamerà un Concilio general contra il Papa. Dans un rapport du 12 décembre, trouvé par moi aux Archives d'État, à Milan, Landriano dit que le réquisitoire impérial fut lu au consistoire le 12 décembre, mais non la lettre au Pape et aux cardinaux (datée du 6 octobre). Par contre, Perez, dans son rapport à l'Empereur du 15 décembre, dit expressément qu'il s'est préoccupé de savoir si les lettres qu'il avait apportées, avaient été lues au consistoire; qu'il avait appris que non, mais que les cardinaux avaient été informés de leur contenu. Le même Perez, dans un rapport du 24 décembre 1525, dit que la lettre impériale du 6 octobre fut lue en consistoire le 21 décembre; il raconte ensuite qu'une dispute s'éleva parmi les cardinaux pour savoir si l'Empereur avait le pouvoir de convoquer un Concile et qu'on avait décidé

Deux jours plus tard, Perez paraissait à l'audience du Pape, pour lui communiquer une lettre, que l'Empereur avait adressée, le 9 novembre, à César Fieramosca. « Pourquoi n'avez-vous pas amené, de nouveau, avec vous, un notaire », demanda ironiquement le Pape au secrétaire de l'ambassadeur, « pour lui faire confirmer la remise de cette lettre? » Perez eut, d'après son rapport personnel, l'audace de reparler de la remise de l'acte notarial du 12 décembre. « Mais comme je remarquai », raconte-t-il lui-même, « que le Pape faisait allusion à l'ensemble de l'incident, qu'avaient vu le notaire, qu'il connaissait assez de vue et les témoins, je fus obligé de reconnaître que je n'avais agi que par l'ordre formel de Votre Majesté. » — « En ce cas, vous auriez dû m'en donner connaissance avant », répliqua le Pape, « je n'aurais pas empêché la lecture des lettres au consistoire. » Il ne permit pas à Perez de plus longues excuses et leva l'audience. Mais, remarqua Clément à l'ambassadeur portugais, il se servira au besoin des lettres de l'Empereur, pour se défendre [1].

Que les Impériaux fussent décidés à aller jusqu'au bout, on en a la preuve, dans ce fait, que Lannoy, augmenta ses prétentions et fit avancer ses troupes contre Frosinone. L'acceptation des conditions de Lannoy, qui exigea finalement, comme garantie de la paix, la remise par le Pape, de Parme, Plaisance, Ostie, Civita-Vecchia, et par les Florentins, de Pise et de Livourne, aurait anéanti la puissance temporelle du Saint-Siège [2]. Dans la plus grande irritation, le

qu'une commission de cardinaux lui répondrait. Cette commission se réunit au commencement de janvier 1527. Perez écrit, le 10 janvier, que la commission est unanime sur tous les points, à l'exception de la question du Concile. Le 26 janvier, il mentionne les grandes divergences d'opinion entre les cardinaux sur les droits de l'Empereur par rapport au Concile. Il ajoute que le ton violent de celui-ci a été blâmé par les cardinaux.

[1] Perez à l'Empereur, le 15 décembre 1526.

[2] Voy. la lettre de Canossa à Giberti, du 16 décembre 1526. Venise (Bibliothèque communale de Vérone) : Carpi et les autres agents français redoutaient un rapprochement entre le Pape et l'Empereur, en dépit de leur rupture ouverte, et ils travaillaient contre. Voy. le rapport de Médicis, dat. de Rome, du 15 décembre 1526.

Pape déclara que, si on voulait tout lui ravir, il fallait que ce fût par la force et non par la voie de la douceur [1].

On poussa activement le recrutement des troupes pour l'armée papale; à Rome, où les habitants donnaient les meilleures assurances de leur participation à la défense, l'illustre ingénieur Sangallo, en qui le Pape avait une confiance particulière, agissait [2]. Le 10 décembre, le belliqueux légat, Trivulzio, était parti vers les troupes qui devaient aller à la rencontre de Lannoy [3]; bientôt après, paraissait un monitoire contre les violateurs du territoire de l'Église [4].

Avec Lannoy, marchaient, étroitement unis, les Colonna, haletants de vengeance et qui avaient eu constamment l'appui des Impériaux, à Naples. Perez, dès les 4 et 5 décembre, annonçait à l'Empereur, que, tôt ou tard, les Colonna, avec l'aide du vice-roi et de Moncada, feraient, de nouveau, la guerre au Pape et chercheraient à l'expulser de Rome.

Plus grand encore que le danger menaçant le sud, apparaissait celui du nord, qui se rapprochait lentement. Une circonstance décisive, pour la marche des choses dans l'Italie du Nord, fut que, malgré toutes les négociations, le Pape ne réussit pas à s'entendre avec le duc Alphonse [5] de Ferrare. Sans l'appui d'Alphonse, il eut été impossible à Frunds-

[1] Grethen, p. 743.

[2] Voy. les dépêches de G. de Médicis, des 2, 4, 28 et 30 décembre 1526, et le rapport de Perez du 15 décembre dans Villa, *Asalto*, p. 49.

[3] « Die veneris in festo s. Ambrosii, 7 décembre 1556 : Referente S. D. N. creavit. rev. Aug. de Trivultio s. Theodori diac. card. legatum de latere ad exercitum S. R. E. Die dominica 9 decembris : rev. d. Aug. card. de Trivultio fuit publicatus legatus ad exercitum et die sequenti profectus est ad castra. » *Acta consist.*

[4] Die merc. 12 decembris 1526 : « Fuit decretum monitorium contra invadentes terras et subditos S. R. E. eisque dantes auxilium et favorem. »

[5] Guichardin *(Op. ined.*, t. V, p. 145) voyait là une faute capitale de la politique de Clément VII. Canossa avait aussi proclamé constamment que l'amitié de Ferrare était d'une importance capitale. Voy. notamment sa lettre à Giberti du 4 août 1526. (Bibliothèque communale, à Vérone.) Fin novembre, Alphonse avait annoncé au Pape son adhésion aux Impériaux *(Hellwig)*. Malgré cela, le 21 décembre, le cardinal Cibo fut chargé d'arranger le différend avec Ferrare (voy. la lettre du même jour au cardinal Cibo. L'original est aux Archives d'État, à Modène). Mais toutes les tentatives d'entente échouèrent. Voy. Salvioli, t. XVII, p. 14.

berg d'exécuter le difficile passage du Pô et d'envahir, en le dévastant, le territoire de Parme et de Plaisance. Guichardin, qui était là avec les troupes papales, demanda vainement au duc d'Urbin, de venir à son aide. Le duc resta au delà du Pô, pour couvrir le territoire vénitien. « Le bonheur de l'Empereur », disait Guichardin, « est illimité en toutes choses, mais où il dépasse tout, c'est que ses ennemis n'ont ni l'intelligence, ni la volonté d'employer leurs forces [1]. »

Frundsberg n'attaqua aucune des villes fortes, mais il s'établit sur le territoire de Plaisance, pour attendre l'arrivée de l'armée du connétable de Bourbon. Celui-ci, avec ses soldats mutins et sauvages, qui exigeaient, avec des menaces, la solde en retard, avait à surmonter les plus grandes difficultés. Le 1er février 1527, il réussit enfin à satisfaire ses troupes, à Milan, après avoir, ainsi qu'il l'écrivait à l'Empereur, sucé la ville jusqu'au sang. De Leyva resta à Milan, avec 12 000 hommes; le reste accompagna Bourbon vers le sud. Dans les jours du 7 au 12 février, non loin de Plaisance, se fit la jonction des troupes de Bourbon avec celles de Frundsberg. L'armée, forte d'environ 22 000 hommes [2], se mit en mouvement, le 22 février, par l'antique via Æmilia. Par suite du mauvais temps et du manque sensible de provisions, on ne pouvait avancer que lentement. Si le duc de Ferrare n'eût pas envoyé, à plusieurs reprises, de l'argent et des vivres, le grand mécontentement aurait, sans aucun

[1] Grégorovius, t. VIII³, p. 485.

[2] Les évaluations sur les forces de l'armée impériale varient fort. Celle d'Ulloa (20 000 Allemands, 6 000 Espagnols, 14 000 Italiens), reproduite par Grégorovius, est inacceptable. Celles de Salvioli (30 000) et de l'auteur de l'essai publié dans la *Œsterr. Revue*, t. VII (1864), p. 138 (32 000), sont trop élevées. Ceux qui approchent le plus de la vérité sont Ammirato et Reissner, qui comptent environ 14 000 lansquenets, 5 000 Espagnols, 2 000 Italiens, 500 hommes d'armes et 1 500 chevau-légers (voy. Sismondi, t. XV, p. 272), car leurs données concordent avec l'importante indication, jusqu'ici passée inaperçue dans Sanuto, t. XLV, p. 75 et 218, où l'on trouve le chiffre d'environ 22 000. Vettori dit que les Impériaux qui envahirent Rome n'étaient pas plus de 20 000. Cresci (*Storia d'Italia*, Bibl. Laurent.) compte : 15 000 lanzi, 4 000 Spagnoli, 5 000 Italiani. Acciaiuoli, dans une lettre à Gambara, dénombre ainsi les forces des lansquenets : 17 000 fanti, 800 cavalli et 12 canons.

doute, dissous l'armée, composée en partie de mutins. Jamais l'occasion d'une attaque contre les Impériaux ne fut plus favorable; malgré cela, le duc d'Urbin resta inactif. Aussi les troupes impériales purent-elles, avec les plus grandes fatigues sans doute, aller au delà de Parme et de Modène et franchir le Panaro, l'antique frontière des États de l'Église. Le 8 mars, ils campèrent près de San-Giovanni, à peine éloigné d'un jour de marche de Bologne[1].

Pendant ce temps, on avait passé à Rome par des alternatives d'espérance, faisant succéder les mesures guerrières aux négociations pour la paix. Les premiers jours de la malheureuse année 1527, Clément avait envoyé à Lannoy et aux Colonna une exhortation solennelle à mettre bas les armes, sous peine d'excommunication et, en même temps, qu'était délivré de sa prison de trois ans, au château Saint-Ange, Orazio Baglioni, qu'il prit à sa solde[2], le 4 janvier, fut remis au Pape l'ultimatum de Lannoy. Quatre jours plus tard, arrivait l'envoyé, si longtemps attendu, de François Ier, Renzo da Ceri, mais sans soldat et sans argent. « Il eût bien mieux valu qu'il ne fût pas venu du tout[3] », dit un ami des Français, Canossa. Au lieu du secours si nécessaire, Renzo apportait une nouvelle exigence de son égoïste roi : l'abandon de Naples à la France[4]. Le mécontentement et l'émoi de Clément VII, à ce moment, furent encore augmentés par le besoin croissant d'argent et par les demandes continuelles des Florentins, de hâter l'entente avec l'Empereur. Ses compatriotes lui peignaient, sous les plus noires couleurs, quel enfer serait, pour Florence, l'arrivée des Espagnols et des

[1] Voy. Barthold, *Frundsberg*, p. 398; Sismondi, t. XV, p. 270; Cipolla, p. 914.

[2] Sur le consistoire du 27 décembre 1526, voy. Fraikin, p. 424.

[3] Grethen soutient avec raison que Renzo n'était pas venu en décembre et qu'il n'arriva à Rome que le 8 janvier. N. Raince, le 9 janvier 1527, dit : (Le seigneur Renze arriva hyer soir et fu devers S. Sté); et Casella, 8 janvier 1527 : Il S. Renzo hoggi è entrato in Rome. (Archives d'État, à Modène.) Giberti écrivait, le 24 janvier, à Gambara : « Renzo è venuto senza un carlino. » (Archives Ricci, à Rome.)

[4] Voy. Grethen qui caractérise bien la politique de François Ier.

lansquenets. Schœnberg lui adressait les mêmes représentations. De plus, Clément était assiégé, chaque jour, de sollicitations par Clarice de Médicis, pour la liberté de son mari, retenu prisonnier à Naples, si bien que, comme le rapporte l'ambassadeur de Mantoue, le pauvre Pape, assailli de tous côtés, ressemblait à un vaisseau ballotté, çà et là, sur la haute mer, par des vents contraires [1].

Le cardinal Farnèse conseillait la fuite de Rome. « Les choses ne peuvent pas durer ainsi », disait l'ambassadeur vénitien, « le Pape n'a plus le sou. » Le Pape avouait ouvertement son désespoir de ne recevoir du secours, d'aucun côté. Il déclarait aussi qu'il voulait s'arracher entièrement à la politique et se borner exclusivement à ses devoirs ecclésiastiques.

Les soucis du Pape étaient encore grossis par les représentations de quelques membres du Sacré-Collège, qui le pressaient de se procurer l'argent nécessaire, par une nomination de cardinaux et de prendre les devants sur l'Empereur, en convoquant le Concile. Clément avait déjà refusé énergiquement de vendre des chapeaux de cardinaux; maintenant dans sa «conscience d'homme d'honneur [2] », il ne voulait rien savoir, là-dessus. La pensée de se tirer d'affaire par la convocation d'un Concile lui plaisait en soi, il est vrai; et cependant il en était épouvanté, parce qu'il craignait d'avoir, par là, les mains liées pour la nomination des cardinaux. Ainsi tout restait en suspens, rien ne se faisait. Mais la situation exigeait impérieusement de pourvoir, au moins, à la sécurité de Rome. Le 14 janvier 1527, Renzo se rendit vers l'armée papale, campée au sud de Rome, vers la ville, où on se préparait fébrilement, puis où l'on organisait en hâte une milice bourgeoise [3]. La réponse de Lannoy annonçait que,

[1] Voy. le rapport de Fr. Gonzague du 10 janvier 1527, au supplément. L'arcivescovo, mandait Landriano dans une dépêche chiffrée du 25 décembre 1526, pinge l'inferno al papa se non si acorda. Non so quello farà S. S[tà] sin qui mostra bon animo. (Archives d'État, à Milan.)

[2] Voy. le rapport de Landriano du 10 janvier 1527, utilisé dans de Leyva, t. II, p. 405.

[3] Voy. les rapports de Fr. Gonzague des 21 et 29 janvier 1527 et les

malgré l'armistice [1], qui durait encore, il reprenait les hostilités, par le siège de Frosinone. En conséquence, Clément envoya à ses vassaux napolitains l'invitation de prendre les armes pour les États de l'Église [2]. En même temps, il entra en rapports étroits avec le Wayvode de Siebenbürgen, Johann Zapolya, qui disputait la couronne royale de Hongrie au frère de l'Empereur. Au milieu de tous ces préparatifs de guerre, les négociations n'étaient pas interrompues. Le soir du 25 janvier, arriva à Rome, envoyé par l'Empereur, avec des propositions d'armistice, Cesare Fieramosca, accompagné de Schœnberg et de Quiñones. Les ambassadeurs se rendirent immédiatement vers le Pape, au Belvédère [3].

Fieramosca apportait les propositions de l'Empereur, qui continuait à tenir un langage pacifique [4], comme il faisait vis-à-vis de Castiglione, et, tout en donnant les meilleures assurances de ses bons sentiments envers le Saint-Siège, mettait à plus dures conditions la conclusion d'une paix de trois ans : Rétablissement des Colonna, payement par le Pape et par Florence de 200 000 ducats, et comme garantie : remise entre les mains d'un tiers, de Parme, Plaisance et Civita-Vecchia. En dépit de la résistance du Sacré-Collège, Clément, par nécessité [5],

dépêches de Casella, du 14 janvier 1527 (El signor Renzo heri si trasferi all' exercito di N. S[re]), du 16 janvier (L'artegliaria di N. S. quale è in castel s. Angelo, si mette in ordine per cavarla fuori di ditto castello), 21 janvier (préparatifs à Rome), 25 janvier (qui si fanno fanti a furia et cosi come li fanno li mandano in campo). (Archives d'État, à Modène.) De nombreux détails sur les préparatifs figurent dans les Mandata divers. Clementis VII, 1527. (Archives d'État, à Rome.)

[1] De septembre 1526.

[2] Die mercurii 23 januarii 1527 : « Deliberation sur la publicatio litteratum apostolicarum contra columnenses et viceregem, quibus hortantur omnes barones et feudatarii regni Neapolitani, ut arma capiant pro defensione personæ suæ (sc. papæ) et terrarum S. R. G. prout fieri deberet, quia jam moniti non destiterunt, et fuit conclusum, ut publicarentur. » *Acta consist.*

[3] Voy. la dépêche de G. de Médicis du 25 janvier 1527.

[4] Giberti écrivait à ce propos, le 24 janvier 1527, à Gambara : « Il conte Baldessar scrive di Spagna con commissioni amplissime d'accordar con N. S. promettendo voler S. S[ta] per padre et tante buone parole che havesse in animo osservarne la meta saremo felici. » (Archives Ricci.)

[5] Voy. là-dessus les lettres de Giberti à Gambara des 24 janvier et 2 février 1527. (Archives Ricci.)

accepta ces offres, le 28 janvier; seulement la ratification du traité fut différée, pour demander l'adhésion de Venise; on fit une trêve de huit jours[1]. Ces huit jours n'étaient pas expirés, que la situation changea de nouveau. L'encre du traité était à peine sèche, qu'arriva la nouvelle, qu'un représentant des prétentions de la maison d'Anjou sur Naples, René, comte de Vaudemont, avec 30 000 ducats de la France et un ambassadeur d'Henri VIII, sire John Russel, avec pareille somme, étaient en route vers Rome. Le fait que Giberti, sans considération pour l'armistice, eût laissé donner au cardinal Trivulce l'ordre d'attaquer, suffit pour attiser le désir de la guerre en Clément VII, qui, à bon droit, ne se fiait pas à Lannoy[2]. Le 1er février, arrivait Vaudemont[3]; le 2, le recteur de l'université romaine passait en revue les étudiants, tout joyeux de la guerre, quinze cents beaux adolescents bien armés[4]; le soir du 4 février, des feux, sur les hauteurs de Tivoli, annonçaient une défaite, que Lannoy, le « plus grand ennemi du Saint-Siège[5] », avait subie à Frosinone[6]. Giberti et le Pape exultaient de ce rayon de soleil, après tant d'afflictions. Le 7 février, André Doria, entrait à Rome et on décidait d'user de la victoire et d'attaquer Naples[7]. Et cependant, une conspiration décou-

[1] G. de Médicis donne de nombreux détails sur les négociations dans ses dépêches des 26 et 27 janvier 1527.

[2] Voy. l'intéressant rapport de Médicis, 1er février 1527. — Voy. aussi Gualterio, *Correspondenza*, p. 67.

[3] Sanuto, t. XLIV, p. 33. Gualterio, p. 77. G. de Médicis, 1er février 1527. Giberti à Gambara, 2 février 1527. (Archives Ricci.) La lettre de François Ier à Clément VII, pour le prier de faire bon accueil à Vaudemont est datée de Saint-Germain, 2 décembre 1526, *Lett. d. princ.*, t. IX, p. 292.

[4] G. de Médicis, 2 février 1527 : « Hoggi ha fatto la mostra il retthor dello studio con più de mille cinque cento istudianti, bene armati et bella gioventu. »

[5] Sanuto, t. XLIV, p. 34.

[6] G. de Médicis, 4 février 1527.

[7] G. de Médicis, 7 février 1527 : « M. Andrea Doria è venuto qui. » Casella rapporte, le 14 février 1527 : « Qui ogni di giungon fanti novi » ; le 24 février, les troupes sont parties : « heri notte Paolo d'Arezzo » est rentré. Une lettre de Salviati à Gambara, datée de Poissy du 18 février 1527, montre le prix qu'on attachait près du Pape à la victoire de Frosinone. Voy. Fraikin, p. 262.

verte alors, à Rome, aurait dû conseiller la plus extrême prudence.

Pour troubler les préparatifs des troupes papales, Lannoy et les Colonna s'étaient mis en rapport avec le chef des Orsini, Napoléon, comte de Farsa. On promit à cet homme agité une solde de l'Empereur et la fille de Vespasiano Colonna, qui devait recevoir une dot de 30 000 ducats. En échange, Napoléon Orsini s'engageait à permettre le passage, sur son territoire, aux troupes de Charles-Quint, commandées par Ascanio Colonna, et au moyen de ses partisans, de leur faire ouvrir une porte de la ville. En même temps, Napoléon Orsini devait convoquer toutes ses troupes, paraître dans la cité Léonine, comme pour défendre le Pape, mais, en réalité, pour l'assassiner, ainsi que huit cardinaux. Le projet avait d'autant plus de chance de réussir, que le perfide comte possédait toute la confiance du Pape. Par bonheur, cependant, Clément apprit du comte d'Anguillara la part, qu'Orsini avait prise à la conjuration, qui le menaçait. Le 1er février, il fit arrêter le comte à Bracciano, le fit amener au château Saint-Ange, où celui-ci, après quelques hésitations, fit des aveux complets [1].

L'échec de la conjuration, la défaite de Frosinone, enfin la marche en avant des troupes pontificales vers Naples firent sur Lannoy une telle impression, qu'il abandonna ses premières exigences : l'indemnité de guerre, la livraison des places et le rétablissement des Colonna. Bien que les ambassadeurs français et vénitien détournassent maintenant d'un armistice, il aurait pu être conclu, si le représentant de l'Angleterre n'avait exigé qu'avant, on demandât l'opinion de Venise. Mais celle-ci se faisait attendre [2]. Pen-

[1] Sur la conjuration de N. Orsini, voy., outre les brefs rapports de SANUTO, t. XLIV, p. 38, 46, les rapports circonstanciés de Casella du 2 février et de F. Gonzague des 6 et 10 février 1527. — Voy. aussi la lettre de Acciaiuoli à Gambara du 18 février 1527. (Archives Ricci.)

[2] Le rapport de Raince, publié par GRETHEN, est daté du 21 février 1527. Voy. aussi la dépêche de G. de Médicis du 21 février 1527. Le 20 février 1527, Clément VII lança une nouvelle bulle contre les Colonna.

dant ce temps, Clément VII recevait mauvaises nouvelles sur mauvaises nouvelles.

De toutes ses brillantes promesses, le roi de France n'en avait rempli aucune. Ses troupes de secours étaient arrivées tard et paraissaient insuffisantes; quant au payement, chaque mois, de la contribution de guerre, à laquelle il s'était engagé, on l'attendait toujours vainement, à Rome; quoiqu'on lui eut accordé le dixième des revenus ecclésiastiques dans toute la France, François Ier n'avait envoyé, en tout, que la ridicule somme de 9 000 ducats. Le secours en argent et en troupes, pour marcher contre Naples, était si insignifiant que l'entreprise commencée, avec tant d'espérances, finit misérablement. La chasse et les autres plaisirs absorbaient tellement ce prince frivole, qu'il ne lui restait plus de temps pour les autres choses sérieuses. De belles paroles, François Ier continuait à en être très prodigue envers les Italiens, mais les actes n'y correspondaient pas; son insouciance mettait au désespoir l'ambassadeur du Pape, Acciaiuoli [1]. Cette insouciance avait pour résultat que, de plus en plus, les choses, en Italie, tournaient en faveur des Impériaux; un aussi fidèle partisan de la France, que Canossa lui-même, dut avouer que François Ier avait perdu la cause du Pape [2].

[1] Voy. les rapports d'Acciaiuoli dans DESJARDINS. Rien ne caractérise mieux l'attitude du gouvernement français que la façon dont fut traité un de ses plus fidèles agents et partisans, L. de Canossa. On l'oubliait alors complètement. Cela ressort des lettres de Canossa à Robertet. On y lit, le 1er mai 1526 : « Je ne sais pas ce que je dois faire. » Le 17 mai : « Je suis sans nouvelles. » Le 8 juin : « Le gouvernement français me traite bien mal. » Le 13 juin : « Je suis sans nouvelles de France. » Le 14 juin : « L'argent promis n'est pas arrivé. » Le 18 septembre : «J'ignore les intentions du roi. » Le 19 janvier 1527 : « Depuis deux mois je n'ai aucune nouvelle de la cour de France, ce qui plonge les Vénitiens dans l'étonnement. » Toutes ces lettres sont à la Bibliothèque communale de Vérone.

[2] « Voglio anche dirvi che per le ultime lettere che io ho di Francia io comprenda apertamente che aveano le cose di Roma per disperate e pero non è da marivigliarsi se sono anche più negligenti nelle provisioni di quello che la natura loro porta. » Canossa à Giberti, Venise, 11 février 1527. Canossa n'était pas trop dur; car, le 1er février 1527, Acciaiuoli se plaignait dans les termes suivants à Gambara, de la lenteur des Français : « Sono tarde queste loro esecutioni cosi de denari come delle altrecose che farrieno crepar l'anima di Giob. » (Archives Ricci.)

La conduite des Vénitiens, qui mettaient tout en œuvre pour empêcher l'accord du Pape avec l'Empereur, mais ne faisaient pas mine de fournir les moyens de continuer la guerre, n'était pas meilleure. « Venise », écrivait Canossa à Giberti, dès le 28 novembre 1526, « n'a souci que de ses intérêts personnels; il y a aussi peu à en attendre que de la France[1]. »

Pendant ce temps, le danger du nord avançait toujours. Florence et la Romagne étaient sérieusement menacées, pendant que Venise et le duc d'Urbin ne pensaient qu'à eux[2]. Dans le sud, les avantages remportés, du côté de Naples, ne pouvaient être poursuivis, car le manque d'argent du Pape, abandonné sur ce point par les alliés, devenait toujours plus grand. Par suite, les troupes papales manquaient, non seulement de solde, mais encore de la chose la plus nécessaire : de pain. Les soldats mouraient à moitié de faim, désertaient en foule; le reste dut se retirer à Piperno. Dans Terracine, on découvrait une conspiration pour livrer la ville à Pompeo Colonna[3].

Dans cette nécessité, Clément, le 6 mars, fit envoyer un sauf-conduit à César Fieramosca[4]; cinq jours plus tard, ce négociateur de l'Empereur entrait à Rome. Ce même jour, arrivait aussi Du Bellay, avec beaucoup de belles promesses, mais sans les 20 000 ducats, impatiemment attendus[5]. Conformément à ses habitudes, Clément hésita encore quelques

[1] Canossa à Giberti, Venise, 28 novembre 1526.

[2] Guichardin, t. XVIII, p. 1. Lettre de Raince du 24 février 1527 : « N. S. Père ne se peut faire que trop mal contenter du mauvais déportement du duc de Ferrare et du refus qu'il a faict de ces beaux partis à luy offerts. » (Bibliothèque nationale de Paris.)

[3] Sur les besoins de l'armée pontificale : *Lett. d. princ.*, t. II, p. 213b. Lettres de F. Gonzague des 2 et 11 mars; de Casella, du 23 mars et de G. de Médicis, du 14 mars 1527.

[4] « A Cesare Fieramosco è suto mandato salvo condotto se vorrà venire a resolver l'accordo per virtù del mandato mandò il Vicere per Giovanni della Stupha. » G. de Médicis, 6 mars 1527.

[5] Outre la lettre de Giberti du 12 mars (*Lett. d. princ.*, t. II, p. 218), voy. la dépêche de G. de Médicis du 11 mars 1527 : Mons. de Langes è arrivato questa mattina, etc.

jours, mais finalement, dans sa situation embarrassée, il ne lui restait plus qu'à accepter les arrangements proposés, que faisaient Fieramosca et Serenon, comme plénipotentiaires de Lannoy. Dans la nuit du 15 au 16 mars, un armistice de huit mois fut arrêté, en suite duquel chaque parti rendit ses conquêtes; cependant le territoire, enlevé aux Colonna, restait au Pape, pour la durée de l'armistice. Par contre, Clément promettait l'amnistie pour toutes les punitions encourues par cette famille et par conséquent le rétablissement du cardinal Pompeo et, comme rançon de Strozzi et Salviati, le payement de 60 000 ducats à l'armée impériale, qui, après cela, devait se retirer des États de l'Église. Lannoy lui-même viendrait personnellement, à Rome, pour la ratification; le Pape voyait là une garantie que Bourbon observerait aussi le traité [1].

Lannoy vint, le 25 mars, à Rome; le Pape le reçut avec de grands honneurs et lui assigna le Vatican, comme demeure [2]. Les adversaires de Charles-Quint essayèrent encore, à la dernière heure, de faire changer Clément d'avis : on lui représenta combien il était dangereux de s'abandonner à la bonne volonté des Impériaux; toute la convention, pensait John Russel, n'était qu'un piège pour séparer le Pape de ses alliés. Mais la présence de Lannoy rassurait complètement le Pape sur l'exécution du traité; aux ambassadeurs qui le mettaient en garde, il répliquait résolument : *Quod scripsi, scripsi.* Le 27 mars, dans un consistoire secret [3], il fit un

[1] GUICHARDIN, t. XVIII, p. 1; SANUTO, t. XLIV, p. 310 et suiv. *Lett. d. princ.*, t. II, p. 220; FRAIKIN, p. 435, et les deux dépêches de G. de Médicis du 16 mars 1527. La mise en liberté de Napoléon Orsini montre combien le Pape avait de confiance; voy. les lettres de F. Gonzague des 23 et 27 mars 1527.

[2] Outre SANUTO et VILLA, *Asalto*, p. 81, voy. les rapports de Casella du 25 mars 1527 (Archives d'État, à Modène), de G. Medici du 25 mars et les *Acta consist.*, du vice-chancelier : « Die lunae 25 martii, Carolus prorex Neapolitanus Romam venit compositurus inducias cum S. D. N. Clemente VII, et in palatio hospitatus est in ea parte palatii, quam Innocentius VII ædificavit et in capella datus est locus apud pontificem ad dextram. » (Archives secrètes.)

[3] *Acta consist.*

rapport sur la situation; le 28, il se justifia vis-à-vis du doge[1] en invoquant l'épuisement des moyens de défense; le 29, eut lieu la ratification du traité.

Confiant en la loyauté de Lannoy[2], Clément VII remplit très consciencieusement et immédiatement les conditions du traité. Le sérieux de ses intentions pacifiques ne pouvait être mis en doute[3]. Pour en finir avec toutes les questions en litige, on songea à envoyer Giberti en Angleterre et en France[4]. Quoique Clément eût eu des avantages dans la guerre napolitaine, il retira la flotte et les troupes de terre. Pour diminuer les dépenses, il décida de licencier toutes ses troupes, à l'exception de cent chevau-légers et deux cents soldats à pied des fameuses bandes noires[5]. Toutes ces mesures montrent combien il comptait que Bourbon accepterait le traité. Pour en établir les dernières conditions, Fieramosca était parti, dès le 15 mars, avec les pleins pouvoirs nécessaires, au camp des Impériaux. Il est certain que le Pape, de même que Giberti, entrevoyait toute l'importance du danger, dont les menaçait, à bref délai, l'armée impériale. Lorsque la première nouvelle arriva à Rome, que l'armée de Bourbon se refusait à accepter le traité conclu par Lannoy, Giberti ne vit, dans cette obstination, qu'un prétexte à extorquer plus d'argent[6].

De toutes les illusions de Clément VII et de ses conseillers, la plus néfaste fut d'avoir cru à l'influence des chefs

[1] *Duci venetiarum*, Rome, 28 mars 1527. *Arm.*, p. 44. T. 9, f° 336.

[2] Voy. les rapports de G. de Médicis, des 28, 29, 31 mars.

[3] Guichardin, t. XVIII, p. 1.

[4] Voy. les dépêches de F. Gonzague du 1er avril 1527 (reproduites en partie dans Gregorovius, t. VII³, p. 498), de Casella du 13 avril (départ imminent de Giberti) et la lettre de Médicis du 15 avril (Mons. de Verona partira domane o altre). Le 16 avril, les lettres de crédit furent établies. Par suite des mauvaises nouvelles du nord, le départ de Giberti, contre lequel Giberti s'était résolument déclaré dès le début, fut retardé.

[5] Voy. Sanuto, t. XLIV, p. 453; Guichardin, t. XVIII, p. 1, et les rapports de Casella, du 27 mars 1527 (Per quanto intendo N. S. fa distribuir tutti li soi cavalli alle stanze, cassa quasi tutta la fanterie) et 31 mars. Sur le retour du cardinal Trivulce, voy. *Acta consist.* du 10 avril 1527 et la dépêche de Fr. Gonzague du 11 avril 1527.

[6] *Lettr. d. princ.*, t. II, p. 228.

impériaux sur une armée, qui, depuis longtemps, ne leur obéissait plus.

Dès les premiers bruits des négociations de Lannoy avec le Pape, les troupes espagnoles et allemandes, qui, depuis le 8 mars, bivouaquaient à San-Giovanni, non loin de Bologne, se mettaient en mouvement. Les troupes se trouvaient dans la plus fâcheuse situation. Elles avaient supporté déjà plus de quatre mois la pauvreté, la faim, le froid et elles ne voyaient pas encore la fin de ces fatigues. Ces contrées, par suite des pluies et des neiges, s'étaient presque transformées en marais ; les soldats campaient avec des vêtements humides, mauvais, une partie était sans chaussures, tous sans soldes et sans subsistances suffisantes[1]. L'espérance du butin à faire dans la riche Florence et dans Rome, plus riche encore, les avait seule jusque-là tenus rassemblés, les avait soutenus au milieu de toutes ces misères. On peut facilement se représenter l'impression, produite par la nouvelle, qu'ils « seraient expulsés de l'Italie comme des mendiants » et que le prix de leur victoire leur serait enlevé. Comme un ouragan sur la mer, précipitant toujours plus violemment les vagues les unes sur les autres, jusqu'à créer un chaos, ainsi passaient, de bouche en bouche, les bruits de paix prochaine, produisant un mouvement de colère, comme jamais on n'en avait vu. Les Espagnols, à qui l'Empereur devait, depuis huit mois, leur solde, se mutinèrent les premiers. Furieux, ils se précipitèrent vers la tente de Bourbon, exigeant leur solde complète, avec d'épouvantables hurlements. Bourbon dut se cacher dans une écurie, un de ses gentilhommes fut assommé, sa tente pillée. En un instant, les Allemands, pris aussi de délire, s'attroupèrent, eux aussi se mirent à crier : l'argent! l'argent! et refusèrent de faire un pas de plus, sans payement. « Le cœur de tous ces valets s'était enflammé, ils voulaient tuer les colonels et les capitaines. » Une tentative, pour obtenir de l'argent du duc de Ferrare, échoua. Alors, le « Père Frundsberg » rassembla, le 16 mars, les troupes allemandes et

[1] Voy. Barthold, *Frundsberg*, p. 411.

leur fit une allocution si « sérieuse qu'il eût attendri un rocher ». Cependant toutes les représentations de l'homme qui, depuis une génération, avait dompté les lansquenets par la puissance de son regard, de sa volonté, de sa parole, de ses succès, n'aboutirent à rien cette fois. De l'argent! de l'argent! rugissaient les sauvages soldats; ils tournaient même leurs lances contre leurs supérieurs. Alors la nature gigantesque de Frundsberg s'écroula; brusquement accablé de douleur et de colère, il s'affaissa muet sur un tambour : l'apoplexie l'avait touché.

Les partisans de Clément VII virent, dans ce destin inattendu de Frundsberg, un jugement de Dieu, parce qu'il s'était flatté de porter la main sur la personne sainte du Pape. Mais s'ils s'étaient imaginé que les lansquenets, privés de leur chef, se débanderaient, ils durent éprouver bientôt une amère déception. Les Allemands voulaient, le plus rapidement possible, sortir de ce lieu de malheur; l'armée entière était d'avis qu'on devait aller dans les pays, qui n'avaient pas encore été saccagés et où l'on pouvait espérer de trouver des vivres et de l'argent. Bourbon avait donné un ducat à chaque mercenaire et leur avait promis le pillage sans restrictions, « la loi de Mahomet [1] ».

Telle était la situation, lorsque, le 20 mars, arriva Fieramosca avec le traité du 15 mars et 30000 ducats. Cette somme ne pouvait pas satisfaire les mercenaires; ce n'était qu'une goutte d'eau sur une roche brûlante. On fit au messager de paix l'accueil auquel il fallait s'attendre; « ils ressemblent à des lions furieux », rapporta Fieramosca à l'Empereur. Il réussit à grand'peine à sauver sa vie, en s'enfuyant à Ferrare [2]. Bourbon avait perdu toute autorité sur son armée. Perplexe en face de ce chaos, il n'entendait partout que les mots : En avant pour le payement, en avant pour Florence, en avant pour Rome!

Le 29 mars, Bourbon fit aviser Lannoy de la nécessité, où

[1] JOVIUS, *Alphonsus*, p. 189; GUICHARDIN, t. XVIII, p. 2. Rapport de Fieramosca dans LANZ, t. I, p. 231.

[2] SANUTO, t. XLIV, p. 347 et suiv.

il se trouvait, de continuer sa marche. Il informa également le Pape de sa décision de rompre l'armistice. Bientôt il éleva ses exigences à 150 000 ducats [1]. « Trois choses », écrit, le 29 mars, Guicciardini à Giberti, « vous restent : tout accorder par un nouveau traité, en finir ou vous défendre jusqu'à la mort [2]. »

Après que des provisions et des munitions furent arrivées de Ferrare, l'armée impériale se mit en mouvement, le 30 mars. Plusieurs fois on crut que les bandes sauvages se jetteraient directement sur Florence. Seulement, l'Apennin était encore couvert de neiges et bien garni de troupes. C'est pourquoi, passé Bologne, on traîna longtemps sur la vieille voie Emilienne, pillant et brûlant tout, le long de la Romagne.

Guicciardini avait, pendant ce temps, tant de fois tourmenté le duc d'Urbin, qui jusque-là était resté vers le Pô, ne s'occupant que de la sécurité du territoire vénitien, que celui-ci s'avança derrière l'ennemi, mais à une distance respectable. Ceci obligea Bourbon à se tourner vers l'Apennin; il choisit la route qui conduit par Meldola à la partie supérieure de l'Arno. La pluie tombait à flots, mais on continua plus avant dans la montagne, abandonnant les bagages. L'espérance du « glorieux pillage de Florence » donnait des ailes aux mercenaires, qui, le 16 avril, atteignaient Santa Sofia, dépendance déjà du territoire des Florentins [3].

A la prière du Pape, Lannoy était parti de Rome vers la Romagne, avec 60 000 ducats du Pape et 20 000 qu'il s'était procurés, pour faire rétrograder l'armée impériale. Des lettres de Bourbon le décidèrent à changer de route et à se rendre d'abord à Florence. Il réussit là à s'entendre avec les agents de Bourbon et à décider que 150 000 ducats seraient payés par Florence à l'armée impériale; après le payement de la

[1] Schulz, p. 92.

[2] *Op ined.* Voy. n° 152; Gregorovius, t. XIII[3], p. 499. Outre le rapport de Gonzague du 7 avril cité là, voy. la dépêche de G. de Médicis du 6 avril 1527.

[3] Guichardin, t. XVIII, p. 2.

première moitié, l'armée devait se retirer[1]. Cependant Clément VII avait continué à licencier ses soldats. A peine l'accord florentin arriva-t-il à sa connaissance, que, par une économie mal comprise et par dégoût des déportements des mercenaires, il licencia ses dernières troupes, les bandes noires[2]. Vaudemont s'embarqua à Civita-Vecchia avec ses soldats, pour Marseille, également comme si la paix avait déjà été conclue[3]. Tous les avertissements avaient été inutiles. « L'étourderie et la nonchalance sont vraiment trop grandes », écrivait Francesco Gonzaga, le 11 avril, « avant l'exécution de l'armistice, le Pape s'est complètement désarmé. » Tout ceci ne s'est passé que pour économiser un peu d'argent; « chacun s'étonne d'un pareil procédé; sans doute tout est arrangé par la volonté de Dieu, pour perdre l'Église et ceux qui la gouvernent.

Des pressentiments sinistres, comme ceux qui précèdent toujours les grandes catastrophes, régnaient à Rome. Les vieilles prophéties, annonçant l'anéantissement du siège et du centre du gouvernement de l'Église, revivaient avec plus de force que jamais.

Des hasards extraordinaires, dans lesquels on voyait du merveilleux, un éclair apparu, au moment de l'entrée de Lannoy au Vatican, avaient jeté dans la consternation les âmes craintives, on voyait dans ces choses un présage que la colère du ciel punirait la ville coupable[5].

[1] Grethen, p. 163; Cipolla, p. 916, *D. Marzi.* « Il viaggio del Viceré di Napoli al campo cesareo per l'accordo del duca di Borbone col papa e coi Fiorentini e l'aggressione a Santa Sofia, 19 d'aprile 1527, Dicomano 1900 » (manuscrit publié).

[2] Voy. Guichardin et les rapports de G. de Médicis des 6, 8, 12 et 13 avril 1527. (Archives d'État, à Florence.)

[3] Guichardin et la dépêche de G. de Médicis du 15 avril 1517 : « Mons. di Vadamon parti questa mattina per andare a Civitavecchia per imbarcar se e sue genti sopra una galea di N. S. e una di Venetiani per andare a Marsilia. »

[4] Voy. la lettre de F. Gonzague du 11 avril 1527. (Archives Gonzague.) Voy. aussi *Lett. d. princ.*, t. I, p. 106[b].

[5] Jovius, *Columna,* p. 356. Voy. le rapport dans Villa, *Asalto*, p. 140-141.

Les Romains, un instant, furent encore plus épouvantés par un de ces prédicateurs fanatiques, qui cherchaient à jeter dans une excitation plus grande encore les habitants de l'Italie, souvent effrayés alors par des prophéties [1] et gravement éprouvés par la guerre, la peste [2] et d'autres fléaux.

Le jeudi saint (18 avril 1527), comme Clément, après la publication de la bulle *In cæna Domini,* donnait la bénédiction solennelle à dix mille fidèles, un homme gesticulant comme un fou, presque entièrement nu, recouvert seulement d'un manteau et qui se tenait près de la statue de l'apôtre saint Paul, devant l'église Saint-Pierre, cria au Pape : « Bâtard de Sodome, Rome sera détruite à cause de tes péchés; fais un retour sur toi-même et convertis-toi! Si tu ne veux pas me croire, tu verras ce spectacle dans quatorze jours [3]. »

Un prophète de ce genre n'avait rien de nouveau pour les Romains; déjà, dans l'été de 1525, un ermite leur avait fait part de ses étranges visions [4]. Les prédictions du nouveau prophète de malheur, qui est connu sous le nom de Brandano, surenchérissaient sur tout ce qui avait été dit jusque-là. L'entrée en scène de ce rêveur est un épisode hautement caractéristique de ce temps mouvementé. Bartolomeo Carosi, surnommé Brandano [5], était originaire de Pétrojo, dans le

[1] Sur les prophéties des astrologues pour l'an 1524, voy. le *Journal de Cornelius de Fine*, puis *Atti di Romagna*, 3e série, t. II, p. 435. Roscoe, t. IX, *Arch. stor. Lomb.*, 3e série, t. XXIX, p. 35.

[2] En janvier 1526, Rome avait été encore éprouvée par un débordement du Tibre. Voy. le *Journal de Cornelius de Fine* et le rapport de l'ambassadeur de Mantoue du 21 janvier 1526. (Archives Gonzague.)

[3] Voy. le rapport espagnol sur le *Sac* dans Villa, *Asalto*, p. 141.

[4] Voy. le rapport de G. de Médicis du 29 juillet 1525. Reumont identifie par erreur le premier prophète avec Brandano; l'auteur du *Neuwe Zeyttung* (voy. sur sa crédibilité Schulz, p. 44) distingue nettement ces deux prophètes. Santoro, p. 7, fait de même. Canossa parle aussi du premier prophète dans une lettre du 5 août 1525, à la reine de France, à laquelle il envoie : « una profetia de uno romita che sta à Roma, il quale ha predite molte cose che sono state vere et maxime in le cose del re. » (Bibliothèque communale de Vérone.)

[5] G.-B. Pecci (*Notizie s. vita di Bartol. du Petrojo chiamato Brandano*, 2e éd. Lucca, 1763) s'appuie sur A. Bardi, *Storia di Siena* (Ms.). La conversion est ici placée en 1526, ce qui empêche toute confusion avec le prophète de 1525. Pecci montre que l'assertion, d'après laquelle l'archevêque de

territoire de Sienne. Après avoir mal vécu longtemps dans le monde, il se convertit soudain et se livra, comme ermite, à une pénitence sévère. Plus tard, il abandonna son ermitage et se répandit à travers les villes de sa patrie, pour reprocher aux habitants leur conduite coupable. La colère de Dieu fera irruption, la guerre, la peste et d'autres afflictions seront la conséquence de l'immoralité universelle, disait-il. Tel était partout le ton de ses prédications. Parfois aussi, il parlait en langage rythmé [1]. Son extérieur agissait peut-être plus encore que ses prédications et ses prophéties. Le prophète allait partout, vêtu pauvrement, nu-pieds, avec de longs cheveux rouges, pendant sur les épaules. Son corps était musculeux mais décharné par le jeûne, le visage pâle et effrayant, les yeux verts, creusés par les larmes et par les veilles, l'allure était lourde et vulgaire. Pendant ses prédications, il tenait de la main droite un crucifix, de la main gauche, une tête de mort [2]. Aux uns, il apparaissait comme un fou, aux autres comme un prophète et un saint. Le peuple s'entretenait beaucoup de ses dures pénitences, de ses fréquents pèlerinages à Santiago, en Espagne, des miracles qu'il avait opérés [3]. A Sienne, il avait prêché à la cathédrale; maintenant, avec des cris de douleur, il annonçait, dans les rues de la ville éternelle, la ruine certaine des prêtres et de tous les habitants, ainsi que le renouvellement de l'Église.

La veille de Pâques 1527, Brandano vint de Campo di Fiore au château Saint-Ange, et comme un deuxième Jonas, il cria d'une voix haute : « Rome, fais pénitence, on procédera avec toi, comme avec Sodome et Gomorrhe. » Ensuite

Sienne aurait permis en 1614 de vénérer Brandano, est une invention. Cette assertion se trouve, mêlée à d'autres fables, dans la *Vita Brandani*, attribuée à C. Turci, Cod. 3212 de la Bibliothèque Casanat. à Rome. On trouve aussi fragmentairement cette *Vita* dans *Cod. palat.* (Bibliothèque nationale, à Florence.) L'auteur est un admirateur ardent de son héros, en qui il voit un saint et vrai prophète. Il y a toute une bibliographie sur Brandano dans Orano, t. I, p. 24.

[1] Crescimbeni, *Comment. intorno alla volg. poésie*, t. II, p. 195; Tiraboschi, t. VII, p. 3, 315.

[2] Guicciardini, dans Milanesi, p. 177.

[3] *Vita.*

il se parlait tout bas à lui-même : « Il a dépouillé la mère de Dieu, pour orner sa catin ou son amie. » Pour mettre fin à ces outrages, le Pape fit emprisonner Brandano[1]. Bientôt remis en liberté, l'ermite recommença de nouveau ses menées, ce qui lui amena une nouvelle arrestation[2].

La ruine, qu'annonçait le prophète de malheur, devenait toujours de plus en plus proche et fatale.

Malgré l'accord avec les Florentins, l'armée de Bourbon poursuivait sa marche. Avec d'extraordinaires fatigues, elle franchit le sommet des Apennins; les huit couleuvrines durent être tirées par des cordes avec les mains[3]. Le 18 avril, les troupes, à demi mortes de faim, atteignaient Santa-Maria in Bagno, du côté sud de la montagne. Le 20 avril, Bourbon campait à Pieve di San-Stephano, dans la vallée supérieure du Tibre; là, Lannoy l'atteignit. Celui-ci avait quitté Florence, le 15 avril. Attaqué, le 19 avril, par les habitants de Santa Sofia, il avait été obligé de fuir dans l'abbaye des Camaldules de Santa-Maria in Cosmedin. Deux jours plus tard, il arrivait soudain au camp des Impériaux. On découvrit bientôt que lui et Bourbon cherchaient à tromper les Florentins, sur quoi ces derniers se mirent énergiquement à préparer la défense de leur ville[4].

Si Bourbon maintenant élevait ses exigences à 240 000 ducats, cela tenait visiblement à ce qu'il savait que l'ennemi n'était pas prêt. Son armée se trouvait dans un tel état que le besoin l'obligeait à marcher de l'avant. Seul l'espoir du pillage de Florence soutenait encore les soldats[5]. Bourbon s'avançait d'autant plus joyeusement, qu'il était dans les

[1] LANCKOLINUS raconte dans ses rapports ce qu'il a entendu sur ce sujet.

[2] GUICHARDIN.

[3] Voy. la lettre de R. Schwegler dans *Hormayrs Archiv. 1812,* p. 448.

[4] La description ci-dessus a été empruntée aux recherches de Marzi. Clément VII ne comprenait pas encore, le 27 avril 1527, que Lannoy ne cherchait qu'à le tromper; car ce même jour il envoyait à Lannoy une lettre dans laquelle il se plaignait du grand danger qu'il courait et lui annonçait l'envoi d'un ambassadeur. *Min. brev.*, 1527, t. IV, vol. XVII, n° 182. (Archives secrètes.)

[5] Voy. la lettre chiffrée de Bourbon à de Leyva, datée de S. Pietro in Bagno, 19 avril 1527, dans SANUTO, t. XLIV, p. 570-571.

désirs de l'Empereur, de se procurer avant tout de l'argent, pour le payement des troupes et de forcer le Pape à un traité aussi avantageux que possible.

Clément VII était très irrité de la non-exécution de l'armistice. « Se procurer 240 000 ducats, s'écriait Giberti, est aussi impossible que de réunir le ciel et la terre. » La réponse de Bourbon fut qu'il élevait ses exigences à 300 000 ducats.

Sur ces entrefaites, les troupes papales et vénitiennes, sous la direction du duc d'Urbin, du marquis de Saluces et de Guicciardini, avaient mis Florence en état de défense, si bien que Bourbon, voyant ses soldats affamés et fatigués, crut devoir renoncer à une attaque. Rapidement résolu, il ramena ses troupes, qui rôdaient déjà dans la vallée de l'Arno, se débarrassa du reste de son artillerie et se jeta, le 26 avril, sur la route de Rome [1].

Ce ne fut pas seulement la nécessité et la conviction qu'il trouverait peu de résistance à Rome, mais aussi l'ambition de conquérir le gouvernement général de l'Italie [2], qui poussèrent Bourbon vers Rome. Ses soldats, brûlant du désir de piller Florence, firent, au premier moment, mine de se révolter. Il réussit à les apaiser, en leur faisant miroiter Rome, où « il les ferait tous riches ». Par une marche rapide, il se porta à Montepulciano et Montesfiasone. Ni les lentes opérations de l'armée de la ligue, ni les fortes et extraordinaires averses, ni le manque sensible de moyens de vivre ne purent arrêter les Impériaux, auxquels s'étaient joints, chemin faisant, de nombreux aventuriers. Le 2 mai, ils étaient déjà à Viterbe.

Clément, qui jusque-là fermait volontairement les yeux, pour ne pas voir le danger, reconnut enfin que Bourbon l'avait amusé et qu'il ne pouvait encore sauver Rome que

[1] A Florence, un soulèvement républicain ayant pour but le renversement de la souveraineté des Médicis avait été réprimé le 26 avril. La ville adhéra là-dessus pour un mois à la ligue. Voy. Segni, *Storie Florentine*, p. 4; Cipolla, p. 916.

[2] Voy. la lettre des Otto di Pratica à R. Acciaiuoli du 25 avril 1527, dans la *Riv. storica 1893*, p. 612.

par un combat désespéré. Le 25 avril, il revint à la ligue. Le duc d'Urbin fut appelé au secours, de façon pressante [1], Giovanni Orsini, nommé général en chef de la cavalerie papale, nouvellement enrôlée. Renzo da Ceri [2] reçut la mission de mettre Rome en état de défense [2]. Mais il manquait le plus nécessaire : l'argent. Vainement, le Pape invita les habitants de Rome à une contribution spontanée ; l'avarice et l'aveuglement étaient si grands, que même Domenico Massimi, l'homme le plus riche de Rome, offrit de prêter 100 ducats!

De tous côtés, on criait au Pape de se procurer les moyens nécessaires à la défense, par la vente des chapeaux de cardinaux. Cependant Clément se défendait toujours résolument d'en venir là. Mais lorsque, le 3 mai, la nouvelle arriva que Bourbon était déjà en deçà de Viterbe, il dut cependant faire ce pas odieux. Cependant il était déjà trop tard pour faire rentrer l'argent des nouveaux élus (Benedetto Accolti, Nicolo Gaddi, Agostino Spinola, Ercole Gonzaga, Marino Grimani et le chancelier français Du Prat [3]). Le Pape ne put se décider à fuir à Civita-Vecchia. Contrairement à son habitude, il montrait maintenant une sérénité inconce-

[1] Voy. les lettres au duc d'Urbin, des 22 et 30 avril 1527. (Archives d'État, à Florence.)

[2] Bref à celui-ci du 30 avril 1527. *Min. brev.* 1527, t. IV, vol. XVII, n° 183. (Archives secrètes.)

[3] Sur la promotion de cardinaux du 3 mai 1525, voy., outre CIACONIUS, t. III, p. 497 : NOVAES, t. IV, p. 80; CATALANUS, *Capranica*, p. 33 (au lieu de Martii, lire Maii); DE LEVA et GRETHEN, les lettres suivantes : G. de Médicis, 26, 27, 28 avril et 4 mai; F. Gonzague, 27 avril. Les tentatives, pour faire donner la pourpre à Hercule Gonzague, commencèrent dès Léon X; elles se renouvelèrent dans les premiers jours du gouvernement de Clément VII. Dès le 19 novembre 1523, le cardinal Gonzague écrivait à ce propos à la marquise Isabelle. Le marquis de Mantoue prie Castiglione de pousser la chose dans une lettre du 22 janvier 1524. Le 6 février, le marquis exprime sa joie de la favorable réponse du Pape et prie de continuer les démarches. Dans une lettre, écrite de Bologne le 12 février 1524, Hercule remercie le marquis de Mantoue des démarches faites par Castiglione pour lui obtenir le chapeau. Le même jour, le marquis écrit à Castiglione pour remercier le Pape de sa *certa promessa* de donner le chapeau rouge à Hercule, dans la première promotion. Toutes ces lettres sont à la Bibliothèque de Mantoue. En 1526, Capino s'occupa de presser la nomination d'Hercule. Voy. *Lett. d. princ.*, t. II, p. 1036.

vable[1]. Le 3 mai encore, il alla par la ville, pour donner courage aux habitants, qui s'étaient résolus à une défense désespérée. Le 4 mai, il lançait sur Bourbon la grande excommunication.

Si Clément méconnut complètement le danger, ce fut en partie la faute de l'aveugle confiance, qu'il mit en Renzo da Céri. Avec la plus grande assurance, ce dernier s'élevait contre toutes les craintes[2], déclarant que les 4 000 hommes, enrôlés par lui, suffisaient pleinement à la défense d'une ville, aussi forte que Rome, contre les bandes indisciplinées et affamées de Bourbon; il se flattait de pouvoir sauver la ville, même si l'ennemi réussissait à s'emparer de la partie, qui est sur la rive droite du Tibre; c'est pourquoi il refusa de rompre les ponts. Combien Renzo avait confiance aux troupes recrutées, en toute hâte, parmi les valets d'écurie, manœuvres et dans la populace inexpérimentée, on le voit par le fait que, le 4 mai encore, il fit savoir par Giberti à Guido Rangoni, qui s'avançait avec 8 000 hommes de l'armée de la ligue, que Rome était suffisamment défendue, que 6 à 800 carabiniers suffiraient comme tireurs, qu'il pouvait, avec le reste de ses troupes, aider à l'armée de la ligue, où il serait plus nécessaire qu'à Rome[3].

Un hérault de Bourbon, qui réclamait du Pape le payement de trois cent mille ducats, n'obtint aucune réponse. Du Vatican, Clément VII put voir défiler l'armée ennemie par les prés de Néron; il s'attendait d'autant moins à quelque chose de sérieux, que les ennemis n'avaient pas avec eux d'artillerie. On attendait aussi, d'heure en heure, l'armée de la ligue[4].

[1] *Spogliatosi della sua natura*, dit GUICHARDIN, t. XVIII, p. 3.

[2] On voit par la lettre d'Albergati du 29 avril 1527 combien ce sentiment était répandu.

[3] GUICHARDIN, t. XVIII, p. 3. — Sur les tumultueux préparatifs de défense à Rome, voy., outre les sources utilisées par GREGOROVIUS, les dépêches de Médicis des 26, 27 avril et 4 mai 1527 et les rapports de Gonzague des 25 et 28 avril. D'après un rapport de Canossa à François Ier, daté de Venise du 16 mai 1527 (publié par CIPOLLA, per le *Nozze Pellegrini-Canossa*, Padova, 1880) no si trovarono (in Roma) piu che 3 m. fanti forestieri e' quelli assai tristi per essere fatti tumultuariamente.

[4] Voy. la lettre à Charles-Quint, dans MILANESI, *Sacco*, p. 500.

Clément VII fut encore fortifié, dans son illusion, par le succès qu'emporta Orazio Baglioni, qui dispersa une troupe de lansquenets à Ponte-Molle. L'ambassadeur mantouan, qui en fait mention, le 5 mai, ajoute : « Le Pape a le meilleur courage[1]. »

Mais, dès le 4 mai, éclata dans la ville une telle panique, qu'il semblait que l'ennemi était déjà dans les murs[2]. Des milliers de gens cherchaient à déposer leur avoir dans des cachettes sûres; malgré les défenses, beaucoup prenaient la fuite[3].

Sur ces entrefaites, l'armée impériale arrivait jusqu'à Monte-Gianicolo. La masse principale campait dans les vignes, derrière l'église Saint-Pierre[4]. Dans le cloître d'Onofrio, quartier général de Bourbon, le conseil de guerre décida de donner l'assaut à la cité Léonine, sans plus longs préparatifs, le lendemain, à la première heure. La situation de l'armée était désespérée; dépourvus du plus nécessaire dans des campagnes stériles et incultes, menacés en arrière par une armée ennemie, les mercenaires n'avaient plus qu'une chance de salut devant les yeux : l'assaut de Rome, dont les murs, comme on le savait, n'étaient occupés que par très peu de bons soldats[5]. Vaincre ou mourir était le mot d'ordre de Bourbon. Avec des regards joyeux, les mercenaires, avides d'argent, mesuraient enfin le prix de leur victoire, le but de tant de fatigues inouïes. Le soleil couchant illuminait pour la dernière fois la toute-puissance de la Rome de la Renaissance, la plus belle et la plus riche de toutes les villes du monde d'alors.

[1] Voy. au supplément le rapport chiffré de Gonzague du 5 mai 1527.

[2] Voy. le rapport de G. de Médicis du 4 mai 1527. — Voy. aussi l'autobiographie de Raphaël de Montelupo, p. 427.

[3] Voy. *Lett. d. princ.*, t. I, p. 110, et Sanuto, t. XLV, p. 73, 131.

[4] Voy. le rapport de Lannoy dans Lanz, t. I, p. 705.

[5] « Hessendo noi conduti in loco angusto e carestioso et havendo dinanzi un Tevere et una Roma, écrit Sigismond dalla Torre, et intendendo che dietro ne cavalchava un grosso exercito, si penso esser necessario tentar la fortuna, al che ci faceva più arditi il saper che in Roma non era gran provisione di buona gente pagata. » Sanuto, t. XLV, p. 232.

CHAPITRE IV

ASSAUT ET DÉVASTATION DE ROME PAR LES TROUPES IMPÉRIALES (SACCO DI ROMA). — CAPTIVITÉ DU PAPE.

Un brouillard épais couvrait, le 6 mai au matin, les terrains humides du Tibre. Pendant la nuit entière, à Rome, la grosse cloche du Capitole avait sonné l'alarme et appelé les défenseurs à leur poste [1]. Prêts au combat, ceux-ci se tenaient

[1] « In urbe vero tota nox praecedens expendebatur in clamoribus arma, arma et campana Capitolii tota nocte et die tangebatur ad provocandum Romanos ad arma, » lit-on dans le *Journal de Cornelius de Fine*. Outre ce rapport, on trouve encore sur le sac les sources inédites suivantes : 1° une dépêche de F. Gonzague du 7 mai 1527, deux rapports des 7 et 27 mai, des Archives d'État, à Modène. La chronique du couvent d'Orsola Formicini (Bibliothèque Vaticane); un rapport italien anonyme; la *Relatione di diversi casi* de la Bibliothèque Angélicane à Rome; une lettre de Sanga du 28 juin (Archives Ricci); un rapport du cardinal Salviati (Archives secrètes). SCHULZ, *Sacco*, p. 3, 75, a rassemblé avec soin et critiqué les actes, rapports, pamphlets et récits, sans se dissimuler que d'autres publications spéciales avaient dû lui échapper. Parmi les importantes sources qu'a ignorées Schultz, on peut signaler un rapport mantouan, que Luzio édita en 1883, les *Documenti inediti de Corvisieri* et les notes du notaire romain Teodoro Gualderonico, publiées en 1886 par ARMELLINI. Il a échappé aussi à Schultz que la lettre de A. Gavardo (Bibliothèque Quiriniana, à Brescia) était non pas inédite, mais publiée depuis 1877 dans *Arch. stor.*; LOMBARDO, t. IV, p. 628. Voy. aussi GUERRINI, *Docum. Bresciani rig. il Sacco di Roma*, dans *Riv. d. scien. stor. di Pavia*, t. I, p. 8, 194. — Depuis l'apparition du remarquable travail de Schulz, les sources se sont considérablement enrichies. Il faut citer en premier lieu les nombreux rapports contemporains dans les XLV volumes de SANUTO, en second lieu, les relations françaises, dans *Mélanges d'archéologues*, t. XVI, et les *Ricordi* écrits depuis 1547 par ALBERINI, dans *Arch. d. soc. Rom.*, t. XVIII (1895). De la grande publication sur le *Sac de Rome* entreprise par D'ORANO, on n'a encore que le premier volume (paru à Rome en 1901), qui contient, avec d'abondants commentaires, les *Ricordi di M. Alberini*; comme le 2e volume doit contenir le *Sacco nella litteratura*, je

sur les remparts; ils cherchaient vainement, à travers l'obscurité impénétrable, à voir ce qui se passait dans le camp ennemi. Mais bientôt des vapeurs de la mer s'éleva, large, un vacarme confus, mêlé aux signaux de guerre ; c'était l'armée impériale, qui se préparait à l'assaut.

Sciarra Colonna s'avançait, avec sa cavalerie légère et ses fantassins italiens, contre les fortifications du pont Milvio, pendant que Melchior Frundsberg attaquait le Transtevère à San-Pancrazio. Pendant ce temps, le gros de l'assaut se dirigeait contre la cité Léonine[1]. Le côté nord et le côté ouest, où étaient le Belvédère et la porte Pertusa, furent attaqués en même temps que le côté sud : là étaient les Espagnols et à leur droite, contre la porte San-Spirito, les lansquenets. L'attaque contre le Belvédère et la porte Pertusa, où commandait le prince Philibert d'Orange, n'était cependant qu'une fausse manœuvre, pour tromper les défenseurs et attirer leur attention du côté sud. Là, à la porte Torrione (maintenant Cavallegieri) et à la porte San-Spirito, du côté le plus faible des fortifications, eut lieu la plus sérieuse attaque, sans canon, seulement avec des javelots, des arquebuses et des échelles, qu'on avait construites en hâte avec des pieux du jardin et liées ensemble avec des branches d'osier[2]. C'était une entreprise téméraire, mais le désespoir y poussait.

La première attaque fut heureusement repoussée par les défenseurs, quoique ceux-ci, aveuglés par le feu, tirassent au hasard; les Espagnols, comme les lansquenets, durent se retirer avec de lourdes pertes. Un deuxième assaut échoua éga-

renonce à la publication des documents que j'ai réunis sur ce sujet. Le tome VI de l'œuvre d'Orano doit donner un travail de Lanciani et Venturi sur l'état des arts à Rome en 1527.

[1] Sur l'état des fortifications de Rome alors, qui étaient notablement plus faibles sur la rive droite du Tibre et différentes de celles qui furent faites plus tard, voy. Ravioli, *Arch. d. soc. Rom.*, t. VI, p. 337. — Canovas del Castillo, *Del asalto y saco de Roma* (Madrid, 1858), donne une carte de l'assaut, mais qui est insuffisante ainsi que les considérations topographiques de l'auteur.

[2] Lettre de Schwegler, dans *Arch. Hormayrs,* 1812, p. 448.

lement. Bourbon, voyant que tout était indécis[1], se mit à la tête des assaillants; il avança heureusement jusqu'aux murs de la porte Torrione, non loin du lieu où devaient s'élever plus tard le jardin et la villa Cesi (maintenant collège di S. Monica). Là se trouvait une place très mal fortifiée, qui rendait l'envahissement facile[2]. Un des premiers assaillants, qui tombèrent, fut le téméraire Bourbon, qui était en avant : une balle l'étendit à terre; quoique blessé mortellement, il eut encore la présence d'esprit de prier ceux qui l'entouraient, de couvrir son corps d'un manteau[3]. Malgré cela, l'accident du général en chef fut bientôt connu des Impériaux; il en résulta une si grande consternation et un tel effroi, qu'on arrêta le combat. Mais bientôt les assaillants s'y remirent et, haletants de vengeance, montèrent de nouveau à l'assaut de la muraille meurtrière. Cette fois, le coup réussit, favorisé par la pluie, qui tombait si épaisse qu'on pouvait à peine reconnaître son voisin; à la suite de ceci, les canons du château Saint-Ange furent hors d'état de continuer le combat[4]. Vers six heures du

[1] Voy. le rapport de l'abbé de Najera dans VILLA, *Asalto*, p. 123.

[2] D'après D. VENIER, il manquait là un morceau de mur; en tous cas, l'endroit était très insuffisamment défendu.

[3] Les détails de la mort de Bourbon ont été racontés diversement par les contemporains les mieux informés (voy. rapport de Naselli du 14 mai 1527, dans *Hormayrs Archiv.*, 1812, p. 437), la plupart des sources disent que la balle meurtrière avait pénétré dans le bas-ventre (ORANO, t. I, p. 251); mais il y a d'autres versions, telle que celle de Cornelius de Fine, qui dit expressément dans son *Journal :* « Ictu unius bombardae percussus in capite inter palpebras diem suum clausit. » La relation française (imprimée dans DROYSEN, *Rapports contemporains*) fait pénétrer la balle dans le front; de même la lettre de Salviati. Le rapport dans SANUTO (t. XLV, p. 145) dit aussi que ce n'est pas un coup de fusil, ainsi que plusieurs sources l'indiquent, mais un boulet de canon qui abattit Bourbon; on y lit : « Li portó via la costa sinistra et tutti li intestini. » Les divergences sur la place de la blessure s'expliquent, car un témoin oculaire a vu trois blessures. Voy. Sanuto, t. XLV, p. 87. Que B. Cellini se soit attribué, ainsi que d'autres, ce maître coup, sans en avoir été l'auteur, c'est incontestable. Voy. CANCELLIERI, *Mercato*, p. 242, et les œuvres citées par ORANO; voy. aussi LEBEY, p. 429. Quant au lieu où est tombé Bourbon, cela ne peut donner lieu à aucune discussion. Voy. GREGOROVIUS, t. VIII[3], p. 521. — L'église, où on le porta et où il mourut, est nommée diversement, mais c'était bien la Sixtine.

[4] Voy. les rapports dans VILLA, *Asalto*, p. 141. Cornelius de Fine dit que

matin [1], à la porte Torrione, les Espagnols réussirent, en utilisant habilement un endroit mal défendu, à pénétrer dans la ville; presque en même temps, les lansquenets arrivaient aux remparts de San-Spirito [2].

Un combat acharné dans les rues s'engagea au Borgo, notamment, à Saint-Pierre et à San-Spirito. Avec la fidèle garde suisse, qui s'était placée vers l'obélisque, situé non loin du Campo Santo allemand, résistaient désespérément les milices romaines; ces troupes furent presque anéanties [3]. Un témoignage de leur bravoure est l'inscription, qu'on voit encore aujourd'hui, à l'église San-Spirito, rappelant que là, l'orfèvre papal, Bernadino Passeri, tomba dans un saint combat pour sa ville natale, après avoir tué de nombreux ennemis et conquis un drapeau [4].

Bientôt le Borgo tout entier retentit du cri de guerre des troupes allemandes, qui, se précipitant en avant, irrésistiblement, renversaient tout ce qui se trouvait sur leur chemin, sans égard au sexe ni à l'âge. Presque tous les malades de l'hôpital San-Spirito, même les pauvres de l'orphelinat voisin, furent massacrés. Le sang coula à flots devant les au-

le brouillard était si épais, ita quod videri vix poterat qui stabat cum alio facie ad faciem et Romani non poterant ampliùs tormentis bellicis hostes laedere, quia nihil videbant.

[1] « Initium fuit certamen, dit Cornelius de Fine, in aurora ante octavam horam (heure italienne, 4 heures du matin) postquam certatum esset ferme per duas horas, Imperiales habuerunt victoriam et vi ceperunt Burgum S. Petri continue certantes et interficientes Romanos et pontificis satellites, et nulli pepercerunt. »

[2] D'après le rapport ferrarais (*Arch. Hormayrs*, 1812, p. 438) (ce document avait déjà été publié par GASSLER, dont HORMAYR ne dit rien; je cite d'après HORMAYR, parce que son travail est beaucoup plus répandu que celui de Gassler, qui est très rare), ce furent les Espagnols qui entrerent les premiers; d'après d'autres rapports, que suit Ranke, ce furent les lansquenets. Schulz dit que l'invasion eut lieu des deux côtés à la fois

[3] Outre la lettre de Buffalini du 11 mai (*Lettere di diversi all' ill. sig. V. Vitelli*, Firenze, 1551, et GROLIERIUS), voy. les rapports dans SANUTO, HORMAYR, VILLA, le *Journal de Cornelius de Fine* et, au supplément, le rapport de Salviati (Archives secrètes papales). Les douze survivants de la garde suisse entrèrent dans la garde des lansquenets.

[4] CANCELLIERI, *Mercato*, p. 242; PIERRET, *Cenno storico di B. Passeri*, Roma, 1885.

tels du dôme de Saint-Pierre [1]. Déjà quelques lieux étaient pillés, non par les soldats, il est vrai, mais par la foule des valets; car l'ordre avait été donné de s'abstenir de tout pillage, avant la conquête complète. Ceci fut si bien exécuté, que les soldats, sur l'ordre des chefs, durent égorger toutes les bêtes de somme, trouvées dans la cité Léonine, pour empêcher le transport du butin et la dissolution des corps de troupes, qui en eût été la conséquence [2]. Les progrès des impériaux sur le pont du château Saint-Ange étaient entravés par les canons du château, qui faisaient pleuvoir une grêle de balles.

L'irruption des ennemis dans la cité Léonine, au milieu du brouillard, fut si soudaine, que Renzo da Ceri, perdant la tête, s'enfuit au Vatican. Clément priait dans sa chapelle [3], lorsque l'approche des cris de guerre lui apprit ce qui s'était passé. Le Pape se fiait aux promesses de Renzi, qui jurait sur sa tête que les ennemis n'entreraient pas à Rome [4]. Seule, une prompte fuite pouvait sauver le chef de l'Église. « S'il eût attendu le temps de réciter trois *Credo,* dit un rapport espagnol, il aurait été prisonnier [5]. » Soupirant et gémissant, il se hâta, par le souterrain, vers le château Saint-Ange; par les fenêtres de celui-ci, il vit les bandes effarées des fuyards, contre qui les Espagnols et les Allemands déployaient leur fureur. L'historien Paolo Giovio aida Clément dans sa fuite, il jeta son manteau violet de prélat sur le vêtement blanc du Pape; de sorte que celui-ci ne présentait aux ennemis rien qui le fît reconnaître, quand il se hâtait sur le pont de bois découvert, qui reliait le souterrain au château Saint-Ange [6]. Dans cet asile sauveur, se

[1] Jovius, *Columna*, p. 165; Villa, *Asalto*, p. 124. Lettre de Buffalini, du 11 mai 1527, dans *Lettere al V. Vitelli*, p. 148; Buonarotti, 1871, p. 255, et Sanuto

[2] Rapport de Naselli dans *Hormayrs Archiv*.

[3] Et non à Saint-Pierre, comme plusieurs l'ont raconté, entre autres Gregorovius. Voy. Barthold, p. 447.

[4] Voy. le rapport dans Sanuto, t. XLV, p. 418.

[5] Lettre de Salazar du 18 mai 1527, dans Villa, *Asalto*, p. 142.

[6] Jovius, *Columna*, p. 165. Dans la description du *sac* par Jove (*Sacco di*

précipitèrent les cardinaux anti-impériaux, puis Giberti, Jacobo Salviati, Schœnberg, les représentants de la France et de l'Angleterre, les fonctionnaires de la cour, et une foule d'hommes, de femmes et d'enfants. Le cardinal Pucci, qui fuyait à cheval et qui avait été renversé, réussit encore au dernier moment à pénétrer dans le château; le cardinal Armellini fut hissé dans une corbeille[1]. Lorsque se leva le pont-levis et que la herse rouillée grinça, ils se trouvèrent environ trois mille personnes dans cette forteresse; beaucoup se pressaient encore et se bousculaient dans le jardin. « Nous étions là », dit le sculpteur Raphaël Montelupo, qui, comme Benvenuto Cellini, s'occupait des canons du château, « et nous regardions tout cela, comme nous aurions assisté à une fête : nous ne pouvions pas tirer, car nous aurions plus tué des nôtres que des ennemis. Entre l'église Santa-Maria Traspontina et la porte du château, étaient entassées plus de 4 000 à 5 000 personnes dessous et dessus et autant que nous pouvions voir, à peine cinquante lansquenets derrière eux. Deux porte-drapeaux de lansquenets pénétrèrent, bannière déployée, à travers la cohue, jusqu'à la grande porte du château et furent tués quand on leva le pont[2]. »

Beaucoup d'habitants de la Cité Léonine cherchèrent leur salut dans la fuite : la foule, perdant la tête, se jetait dans des canots; plusieurs, par suite de la surcharge, enfoncèrent, un bon nombre se jetèrent par désespoir dans le Tibre[3].

Dans la Léonina, les troupes impériales ne purent tenir, sous le feu des canons. Les capitaines résolurent l'assaut par le deuxième faubourg de la rive droite du Tibre, le Transtevère, d'où trois ponts (pont Sisto, pont Quattro Capi

Roma Descriz. di M. P. Giovio, Venezia, 1872, ed. *per nozze*), le détail ci-dessus n'est pas mentionné. Voy. aussi le rapport quelque peu différent dans SANUTO, t. XLVI, p. 130.

[1] CELEBRINO, p. 14; GUICCIARDINI, dans MILANESI, p. 193.

[2] *Autobiographie de Raphaël de Montelupo*, p. 429-430.

[3] BLASIUS DE MARTINELLIS, dans CREIGHTON, t. V, p. 328; J. CAVE, p. 397.

et pont Santa-Maria) conduisaient dans la Rome proprement dite. Là, les impériaux purent se servir des canons conquis, ils atteignirent rapidement le point, où la résistance était plus faible. De nouveau, le feu reprit au château Saint-Ange, mais les canons ne portaient pas assez loin, pour retarder sérieusement l'assaut et empêcher la prise de Transtevère [1].

Le tout, maintenant, pour les Impériaux était d'en finir, le plus vite possible, avant que l'armée de la ligue arrivât, que les Romains fussent remis de leur effroi et que les ponts fussent coupés. Les capitaines maintenaient avec peine les soldats avides de pillage et faisaient avancer les sections, une à une, contre le pont Sisto. Il était environ sept heures du soir [2], lorsque les premières colonnes arrivèrent là. Quelque incroyable que cela puisse paraître, on n'avait rien fait, pour assurer ce point important. Le pont n'était pas détruit, la porte du pont n'était que faiblement défendue. On dira : comment cela est-il possible? Le Romain Marcello Alberini, qui était un jeune homme au temps de la conquête, donne là-dessus des éclaircissements. La défense était aussi mal organisée que possible; on manqua, dès le début, d'un commandement en chef unique. Les défenseurs étaient trop peu nombreux, sur la longue ligne des murs de la ville et ne veillaient que là, où le danger était le moins menaçant. Beaucoup quittèrent leur poste, parce qu'on ne leur apportait pas à manger, d'autres se pavanaient par les rues, avec une attitude guerrière et croyaient—ajoute Aberini, avec une amère ironie— de cette manière défendre la patrie. Les Gibelins et les partisans des Colonna étaient d'avis qu'ils n'avaient rien à craindre d'une victoire des Impériaux; plusieurs souhaitaient même que la ville tombât

[1] Voy., au supplément, le rapport de SALVIATI (Archives secrètes); la lettre de DU BELLAY dans *Mélanges d'archéologie*, t. XVI, p. 412, et *l'Autobiographie de Raphaël de Montelupo*.

[2] On indique, dans la plupart des rapports, la 23e heure (heure italienne) comme le moment où les troupes pénétrèrent dans la Rome proprement dite. Voy. GUICHARDIN, t. XVII, p. 3. — La 20e et la 21e heures sont mentionnées dans SANUTO, la 22e dans VETTORI.

sous la puissance de Charles-Quint. Ajoutez à cela qu'on attacha trop d'importance aux suites de la mort de Bourbon et qu'on avait la conviction que l'armée sans chef se dissoudrait tout de suite [1]. Quand on comprit enfin la grandeur du danger, on entama des négociations à la dernière heure, qui n'aboutirent pas [2]. Le peuple courait fou d'effroi par les rues, et les riches cherchaient à cacher dans leurs maisons leur fortune. Seuls, quelques hommes nobles et courageux rassemblèrent deux cents cavaliers et résolurent de défendre le pont Sixte. Mais ces braves ne purent arrêter longtemps la marche des Impériaux. Du haut du palais de la Chancellerie, Alberini vit succomber héroïquement Pierpaolo Tibaldi, Giulio Vallati et Giambattista Savelli, après quoi les chefs, croyant tout perdu, s'enfuirent [3].

Les Impériaux se pressaient maintenant, comme un torrent, dans les rues de la ville proprement dite. « Tout ce qui est trouvé dans les rues doit mourir, disaient les impériaux, jeune ou vieux, femme ou homme, prêtre ou moine. » Partout retentissait le cri : Empire, Espagne, Victoire [4]!

Mais les Impériaux n'étaient pas encore rassurés, car, à chaque instant, l'armée des alliés pouvait paraître devant Rome. Si, dès lors, quelques-uns commençaient à piller, les chefs tenaient l'élite de l'armée, en rangs serrés : les lansquenets sur le Campo di Fiore, les Espagnols sur la Piazza Navona, pendant que Ferrante Gonzaga surveillait le château Saint-Ange. Ces mesures de précaution étaient cependant inutiles. Guido Rangoni était apparu, il est vrai, vers le soir

[1] ALBERINI, p. 339; GUICCIARDINI, t. XVIII, p. 3. — D'après DU BELLAY, Renzo da Ceri avait proposé la destruction des ponts, à laquelle s'opposèrent les Romains. Voy. aussi *Mélanges d'archéologie*, t. XVI, p. 411. D'après un rapport qui est dans SANUTO, t. XLV, p. 418, le Pape demanda qu'on détruisit les ponts, ce fut Renzo qui s'y opposa. L. GUICCIARDINI (dans MILANESI, p. 196) élève les plus graves accusations contre Renzo, qu'il dit cependant n'avoir pas été le seul coupable.

[2] Le margrave Gumbert de Brandebourg, qui habitait Rome, dut conduire les négociations. — Voy. le rapport de GUMPPENBERG, p. 240, et BELLERMANN, *Trinnerungen aus Südeuropa*, Berlin, 1851, p. 39.

[3] Voy. ALBERINI, p. 340, et CELEBRINO, p. 14.

[4] Rapport de GUMPPENBERG, p. 241.

à Ponte Salaro, avec cinq cents chevau-légers et huit cents tirailleurs, mais, à la nouvelle de la chute de Rome, il était retourné immédiatement vers Ostrocoli. Lorsque les soldats victorieux virent que personne ne leur disputait le succès, si rapidement obtenu, les chefs ne purent plus les contenir. Les avides Espagnols, puis les lansquenets commencèrent à se disperser. Vingt mille mercenaires furieux, auxquels s'était jointe[1] une masse de vagabonds et de bandits, se répandirent dans les rues de la malheureuse capitale du monde, pour, « selon le droit de la guerre », piller, brûler et tuer. Avec des cierges de cire allumés dans la main, ces sauvages compagnons allaient, dans l'obscurité de la nuit, de maison en maison; mais ils ne prirent que de l'or et de l'argent, quiconque résistait était massacré sur place[2].

Le matin du 7 mai, Rome présentait un spectacle qu'on peut à peine décrire. « C'était un spectacle à remuer les pierres, écrivait François Gonzague[3]. Partout la dévastation, partout le brigandage et le meurtre. L'air retentissait des cris des femmes, des vagissements des enfants, des aboiements des chiens, des hennissements des chevaux, du cliquetis des armes, des craquements des maisons brûlant et s'effondrant[4]. Tous les rapports, même ceux des Espagnols, s'accordent à dire que aucun âge, aucun sexe, aucun état, aucune nation, ni Espagnols, ni Allemands, ni églises, ni hôpitaux, ne furent épargnés[5]. »

[1] D'après Sanuto, t. XLV, p. 218, le nombre de ces vagabonds pouvait être évalué à 10 000, ce qui est sûrement exagéré. Amaseo *(Diario)* raconte la même chose. Jove, dans *Columna*, p. 165, exagère lorsqu'il dit que 40 000 ennemis entrèrent à Rome. Gualderonico, p. 91, n'en porte que 18 000; Cornelius de Fine, 25 000.

[2] « Primi spoliatores erant Hispani et Itali qui tota nocte cum torciis cerae albae circumibant civitatem a domo ad domum nil accipientes nisi aurum et argentum, si tamen alia preciosa, non accipiebant. » *Journal de Cornelius de Fine.*

[3] J'ai trouvé la dépêche de cet ambassadeur, écrite d'une main tremblante, aux Archives Gonzague, à Mantoue. Voy. le texte au supplément.

[4] Cave, p. 400. Voy. en outre le rapport de F. Gonzague du 9 mai 1527, dans Luzio, *Maramaldo*, p. 79.

[5] Voy. Sanuto, t. XLV, p. 88, 90. Voy. aussi : *Relatione di diversi casi*

Les lansquenets commencèrent par emporter, des maisons et des palais, tous les objets de valeur, ensuite ils imposèrent aux propriétaires dépouillés, aux hommes comme aux femmes et aux enfants, même aux domestiques, le payement d'une rançon; ceux qui ne pouvaient pas payer étaient torturés cruellement, puis massacrés. Le payement de la rançon ne sauvait pas les malheureuses victimes; il n'aboutissait qu'à de nouvelles exigences et à de nouvelles tortures. La maison, une fois saccagée, était souvent incendiée. « L'enfer n'est rien en comparaison du spectacle offert par la Rome actuelle », dit un rapport vénitien du 10 mai 1527 [1]. Les rues étaient littéralement recouvertes de morts, parmi lesquels étaient particulièrement des cadavres d'enfants, de moins de dix ans, que les lansquenets avaient jetés par la fenêtre [2].

Un sort plus terrible encore attendait les femmes et les jeunes filles sans défense; ni la jeunesse la plus tendre, ni le respect de l'âge, ni celui de la noblesse ne défendirent les malheureuses victimes des plus odieux traitements et du déshonneur. Beaucoup furent violées et massacrées sous les yeux de leurs époux et de leurs pères; les filles du riche Domenico Massimi, dont les fils furent massacrés et le palais brûlé, subirent pareil sort. Les Vandales, les Goths, les Turcs sont dépassés, disent les contemporains. Il arriva que maintes jeunes filles, désespérées des outrages subis, se précipitèrent dans le Tibre; d'autres furent tuées par leur propre père, pour les préserver de cette extrémité. Espagnols, Allemands et Italiens rivalisaient l'un l'autre d'inhumanité contre les malheureux habitants; cependant tous les mémoires sont d'accord sur ce point, que les mercenaires espagnols, parmi lesquels se trouvaient « beaucoup de Juifs et de Maranes [3] », se distinguèrent particulièrement par leur ingéniosité à

curiosi successi in Roma nel sacco di Borbone, R., p. 6, 17, de la Bibliothèque Angélicane, à Rome.

[1] Sanuto, t. XLV, p. 219. F. Gonzague s'exprime à peu près de même dans sa lettre du 9 mai.

[2] Sanuto, t. XLV, p. 123, 165.

[3] Guicciardini, Celebrino, p. 15, et Grolierius, p. 24. Vogelstein met en doute ce fait sans raison.

dénicher des trésors et à inventer des tortures, en quoi du reste les Italiens et notamment les Napolitains ne leur étaient guère inférieurs [1].

L'épouvantable détresse des habitants est décrite, avec une vérité et un réalisme effrayants, dans une lettre du Vénitien, Giovan Barozzi, à son frère, le 12 mai 1527 : « Je suis prisonnier des Espagnols », écrit celui-ci, « ils m'ont imposé une rançon de 1 000 ducats, sous prétexte que je suis fonctionnaire. Ensuite, ils m'ont torturé deux fois et finalement m'ont mis du feu sous la plante des pieds. Depuis six jours, je ne reçois qu'un peu d'eau et de pain. Cher frère, ne me laisse pas mourir ainsi! Réunis la rançon; pour l'amour de Dieu, ne m'abandonne pas! Si je ne paye pas dans vingt-six jours cette rançon qui est réduite maintenant à 140 ducats, je serai coupé en morceaux. Pour l'amour de Dieu et de sa sainte Mère, aide-moi! Tous les Romains sont prisonniers et qui ne paye pas est tué. Le pillage de Gênes et de Rhodes était un jeu d'enfant, à côté du nôtre. Aide-moi, mon Antonio, aide-moi, pour l'amour de Dieu et aussitôt que possible [2]? » Les tourments décrits ici étaient loin d'être les pires; le médecin français Jean Cave raconte, dans son rapport sur le sac, qu'aucun mode de supplice n'a été oublié; il en cite quelques exemples à faire dresser les cheveux sur la tête. Des choses, plus épouvantables encore, si possible, sont rapportées par Luigi Guicciardini; un des procédés particulièrement affectionné des Espagnols paraît avoir été d'enfermer les prisonniers et de les laisser mourir lentement de faim [3].

[1] Les auteurs de rapports italiens le disent expressément. D'après Blasius de Martinellis (Creighton, t. V, p. 328) et Sanuto, t. XLV, p. 234, des Romains prirent part au pillage. Dans les : *Litterae priorum Castri Plebis* à Sienne, du 13 mai 1527, *ex terra Castri Plebis desolata*, on lit : « Non igitur mirandum et quid fecerint Germani et Hispani hostes urbi Romæ, cum seviora patraverint amici milites. » Tizio, *Hist. Sen.*, Cod. G., t. II, p. 40. (Bibliothèque Chigi, à Rome.)

[2] La lettre est conservée dans Sanuto, t. XLV, p. 237.

[3] « Nullum genus tormentorum praetermiserunt in eos, alii per testicul (os) pendebantur, alii igne sub pedibus torquebantur, alii varia supplicia passi sunt donec solverent ea que non haberent et quod plus est : postquam libe-

S'ils y mirent moins de raffinement, les lansquenets allemands se conduisirent avec plus de lourde ignorance et de brutal vandalisme.

Ivrognes, débauchés, prodigues et joueurs, ignorant entièrement la langue et le pays, ils furent régulièrement trompés par les rusés Espagnols, qui s'entendaient à choisir les maisons les plus riches; aussi, ils se contentaient souvent, dans leur inexpérience, d'une faible rançon Parés d'une manière ridicule, avec des vêtements de soie richement[1] brodés, des chaînes d'or au cou, des pierres précieuses mêlées à leur barbe, le visage noirci par la fumée de la poudre, ces sauvages compagnons circulaient dans la ville, où ils ne respectaient même pas leurs capitaines. Comme une grande partie des lansquenets étaient luthériens, ils ne manquèrent pas l'occasion d'accabler l'odieuse papauté de sarcasmes et de railleries. Parés des chapeaux rouges des cardinaux, couverts des longs vêtements des princes de l'Église, ils allaient, par les rues, sur des ânes et se livraient à toutes les facéties imaginables. Un capitaine bavarois, Wilhelm de Sandizell, s'était habillé comme le Pape et se faisait baiser les mains et les pieds par les lansquenets, déguisés en cardinaux; avec un verre de vin, il donnait la bénédiction, à laquelle ses compagnons répondaieut en buvant; ensuite la bande, au son des trompettes et des sifflets, marchait vers la cité Léonine et proclamaient Luther Pape, assez haut pour qu'on pût les entendre du château Saint-Ange. On raconte qu'un lansquenet du nom de Grünwal cria vers le château Saint-Ange, qu'il avait envie de manger un morceau du corps du Pape, qui avait interdit la parole de Dieu; un autre portait un crucifix, percé de sa pique et le brisa, pour en finir[2].

rati essent e manibus unius, incidebant in alios nequiores latrones. » *Journal de Cornelius de Fine*. (Bibliothèque nationale de Paris.)

[1] Cresci (*Storia d'Italia*, Laurent, Bibl. Cod., Asburnh, p. 633) dit que les Italiens ont été aussi cruels que les Espagnols et les lansquenets. Fabius Arcas de Narus dit que les Allemands furent assez féroces, que les Italiens furent pires et que les atrocités des Espagnols dépassèrent tout.

[2] Ranke voit, dans ces excès des lansquenets, de simples plaisanteries, où « leur esprit évangélique se déridait ».

Les dévastations et les sacrilèges des lansquenets, dans les églises, peuvent à peine se décrire; les Espagnols et les Italiens ne leur cédèrent guère, sur ce point. Toutes les églises, même les églises nationales des Espagnols et des Allemands, furent saccagées; ce que des siècles de libéralité et de piété avaient accumulé en ornements, vases précieux et œuvres d'art, fut emporté, en quelques jours, par cette soldatesque sauvage, gaspillé pour boire ou pour jouer, ou vendu aux Juifs; les admirables reliquaires furent enlevés, plusieurs tombeaux furent brisés et creusés, pour en extraire les trésors. On s'attaqua même au Saint-Sacrement, qui fut jeté sur le sol et profané de toutes les façons. Les infidèles, dit un rapport espagnol, n'auraient pu rien faire de pis [1]. On dit que des soldats promenèrent, dans l'église, un âne vêtu en évêque et voulurent forcer un prêtre à offrir de l'encens à l'animal et à lui présenter la sainte hostie. Comme l'ecclésiastique s'y refusait, on le mit en pièces [2].

La profanation des églises fut si complète qu'on les transforma en écuries; l'église Saint-Pierre même reçut cet outrage. Là on pilla également les tombeaux, entre autres celui de Jules II; la tête de saint André fut jetée à terre, le voile blanc de sainte Véronique, si révéré pendant tout le moyen âge, mis en vente dans les auberges de Rome; un crucifix célèbre d'un des sept autels principaux de Saint-Pierre fut caché, dans les vêtements d'un lansquenet; d'innombrables reliques et choses précieuses furent emportées. Un lansquenet allemand attacha la sainte Lance sur sa pique et la traîna, par moquerie, dans le Borgo. La chapelle funéraire du prince des Apôtres fut profanée; quant au tom-

[1] Voy. les rapports espagnols dans Villa, p. 135, 136, et les italiens dans Sanuto, t. XLV et t. XLVI. Sur les vols de reliques, voy. Fontana, *Renator*, t. I, p. 430, et la lettre de Sanga (Archives Ricci) et celle de Salviati. (Supplément.)

[2] « Un povero sacerdote ma generoso christiano perchè non volse incensare e communicare un asino, che vestito in habito di vescovo haverano con mitra condotto in chiesa, restò crudelmente trucidato. » Relatione del Sacco dato a Roma li 6 Maggio 1527 cavata da alcuni Mss di persona trovatesi. Cod. Vat. 7933.

beau, il fut épargné. La chapelle Sancta-Sanctorum, qu'une inscription proclame le lieu le plus saint du monde, fut pillée [1]; heureusement, le trésor proprement dit de la chapelle dut, à l'énormité de ses serrures, de n'être pas touché.

Tout ecclésiastique fut traité avec une cruauté particulière [2]. Une grande partie des prêtres et des moines, qui tombèrent dans les mains des lansquenets, furent tués; d'autres, en grand nombre, furent vendus publiquement comme prisonniers de guerre; d'autres, qu'on habillait en femmes, furent promenés, par la ville, avec d'épouvantables railleries. Les Espagnols tâchaient ainsi d'extorquer de l'argent à leurs victimes; les lansquenets déclaraient qu'ils agissaient ainsi, parce qu'ils avaient promis à Dieu de massacrer tous les prêtres. Patriarches, archevêques, évêques, protonotaires, abbés, furent maltraités, rançonnés, égorgés. On s'attaqua même aux prêtres les plus vénérables. L'évêque octogénaire de Potenza, qui ne put pas payer sa rançon, fut tué sur-le-champ. L'évêque de Terracine, nonagénaire, qui n'était pas en état de payer les 30 000 ducats, exigés de lui, fut mis en vente, comme un animal, avec une botte de paille sur la tête. D'autres ecclésiastiques eurent le nez ou les oreilles coupés. Ils furent employés aux services les plus vils.

Encore plus épouvantables furent les souffrances des vierges consacrées à Dieu. Beaucoup de celles-ci réussirent, à la dernière heure, à se cacher dans des retraites sûres. A San-Lorenzo in Panerpina, s'étaient réfugiées plus de cent soixante nonnes, qui, pour de l'argent, furent défendues par une division de lansquenets contre leurs camarades. Une des religieuses de Saint-Cosme en Transtevère, qui toutes s'étaient enfuies, raconte, dans sa chronique, l'angoisse mortelle qu'elle et la plupart de ses nobles compagnes eurent à supporter. Cette chronique donne une vivante

[1] Voy. SANUTO, t. XLV; VILLA, p. 146. Lettre de Sanga (Supplément). Sur la destruction des reliques, voy. ORANO, t. I, p. 271. Voy. aussi GRISAR, *Tombe apostol. di Roma*, p. 29.

[2] Les rapports espagnols (dans VILLA, p. 137, 154) donnent ces détails.

image de la dévastation de la riche église Saint-Cosme, où une statue en bois du Christ Enfant fut brisée [1].

Que dire maintenant du sort de ces cloîtres, dont les habitantes n'avaient pu fuir, comme les nonnes de Santa-Maria in Campo Mazo, Santa-Rufina, etc.[2]? Les abominations commises là sont d'une nature telle, qu'il vaut mieux les passer sous silence. Heureuses, celles qui furent du moins massacrées, après avoir subi les derniers outrages; car les survivantes eurent une destinée pire que la mort. Demi-nues ou avec des vêtements de cardinaux, accablées de railleries, elles furent traînées, par les rues, vers des maisons publiques ou vendues, sur la place du marché, pour deux ducats ou moins encore. Les choses les plus affreuses, sous ce rapport, furent commises par les Espagnols; les lansquenets allemands se contentèrent, au début, d'extorquer des rançons et des choses précieuses et protégèrent même parfois l'innocence poursuivie [3]; plus tard, ils imitèrent leurs camarades et cherchèrent même à les surpasser.

[1] Voy. les extraits faits par GALLETTI de la *Cronica di S. Cosimato in Mica aurea*. Cod. Vat. 7933, f° 55. La *Suor Orsola Formicini* y raconte avec naïveté la prompte fuite des religieuses au milieu de la nuit, leur épouvante et leur arrivée miraculeuse dans la retraite de S. Lorenzo in Paneperna, ainsi que la dévastation de l'église et du couvent de S. Cosimato : « Lassarono dunque le paville ancille del Signore il loro manastero pieno di ogni bene : la Madonna della Chiesa parata et con que' vezzi de' perle grossissime di quelle antiche baronesse et un parato di velluto cremesino nell' altare maggiore, et era la prima volta che fu messa. Tutta la sacrestia richa et nobile poichè quelle illustrissime signore quando si facevan monache tutte le loro cose belle et bone et di preso mettevano in sacrestia... mi dissero come vi era una croce di oro fino et piena di perle et gioie finissime qual' era di gran valuta, il tutto lassarono senza salvar niente. » Elle ajoute : « Ogni cosa fu persa, ma perchè non fu perso l'onore si puo dire che non persero nulla. »

[2] « Sacco dato al rione di Campo Marzo e morte di si alcune signore e parimento sacheggiano il monastero di Campo Marzo e stuprano le monache et tolgono l'onore a molte matrone Romane che si credevano salve in detto monastero. » Et plus loin : « Ció che fecero alli monasteri e conventi di monache et religiosi. » *Relatione* citée plus haut de la Bibliothèque Angélicane.

[3] « Fu osservato pero in qualche caso che li Luterani tedeschi si mostravano più miti, anzi si fecero custodi della pudicitia di alcune bastando loro di ottenere robba e denaro, mostrandosi molto più pregiuditrivoli alla citta li spagnoli per le inaudite inventioni ditormenti praticati con alcuni per farli confessare ripostiin e per cavarne denari. » *Relatione*, Cod. Vat., 7933.

Les lansquenets, parmi lesquels se trouvaient de nombreux luthériens, n'avaient aucune pitié pour les ecclésiastiques et les princes de l'Église, qui d'ailleurs furent traités également assez mal par les barbares Espagnols. Même les cardinaux, dévoués à l'empire, n'échappèrent pas aux pires spoliations, aux mauvais traitements, aux cruelles railleries. Les palais, situés dans le Rione San-Eustachio, des cardinaux Piccolomini, Valle, Enkevoirt et Cesarini, que les capitaines espagnols avaient sous leur protection, furent épargnés pendant huit jours. Les Espagnols déclarèrent qu'ils ne voulaient rien prendre aux cardinaux, mais demandèrent de fortes sommes pour les nombreux fugitifs, que ces palais hébergeaient. D'abord, ils exigèrent 100 000 ducats pour chaque palais, ensuite ils se contentèrent de 45 000 pour Cesarini, de 40 000 pour Enkevoirt, de 35 000 pour Valle et de 35 000 pour Piccolomini. Ces sommes durent être payées en ducats de pleine valeur; toute autre monnaie, même les pierres précieuses, furent refusées. Mais les lansquenets voulurent aussi toucher de ces palais, et finalement les Espagnols déclarèrent qu'ils ne pouvaient les défendre davantage. Les lansquenets commencèrent par le palais du cardinal Piccolomini, qui se croyait pleinement en sécurité, parce que sa famille, depuis des siècles, était liée d'amitié avec l'Empereur et les Allemands. Après quatre heures de combat, le palais fut conquis et pillé; le cardinal, qui dut payer 5 000 ducats, fut entraîné la tête découverte sous les coups et les poussées vers le Borgo. Ensuite, les cardinaux Cesarini, Valle et Enkevoirt, qui étaient jusque-là non moins tranquilles, s'enfuirent dans le palais Colonna. A peine avaient-ils abandonné leur logement, que commencèrent le pillage et la dévastation. Non contents du grand butin, qu'ils faisaient là, les lansquenets imposèrent à tous les Romains, qui s'étaient réfugiés dans ces palais, une forte rançon [1]. En outre, les trois cent quatre-vingt-dix personnes qui, dès le 8 mai,

[1] *Lettera del card. di Como* du 24 mai 1527, dans Milanesi, p. 477. Voy. aussi le *Journal de Cornelius de Fine*.

étaient dans le palais Valle, furent exécutées par Fabrizio Maramaldo, capitaine dans l'armée impériale. Le cardinal et son entourage furent taxés de 7 000 ducats, les autres fugitifs, d'après leur fortune. La somme totale, qui fut extorquée à ce cardinal, dévoué à l'empire, s'éleva à 34 455 ducats [1].

Les cardinaux Cajetan et Ponzetta furent également mis aux fers et traînés dans les rues, sous les mauvais traitements et les railleries; Ponzetta, qui était aussi du parti des Impériaux, dut payer une rançon de 20 000 ducats; il mourut par suite des mauvais traitements subis. Les lansquenets luthériens portèrent le cardinal Franciscain Numai, très malade, sur un brancard, par la ville, en poussant des cris de mort, ils le portèrent ensuite dans une église, où ils simulèrent des obsèques et menacèrent de le jeter dans un tombeau, s'il ne payait pas de rançon, on le traîna enfin à ses amis, qui durent se porter garants pour lui [2]. Cristoforo Marcello, archevêque de Corfou, fut taxé à 6 000 ducats de rançon; comme il ne put payer, il fut traîné, sous des menaces de mort, dans la prison de Gaète.

On exigea aussi une haute rançon du représentant du Portugal, très dévoué à Charles-Quint; l'ambassadeur refusa, en suite de quoi son palais fut pillé. Les nombreux banquiers, qui y avaient caché leur argent, fournirent aux soldats une riche proie. Le banquier florentin, Bernardo Bracci, fut traîné par les soldats espagnols, à la banque Welser, où il dut payer 8 206 ducats de rançon. Sur le pont Sixte, il rencontra le capitaine La Motte, qui avait été nommé gouverneur de la ville. Celui-ci menaça Bracci de le faire jeter dans le Tibre, s'il ne donnait pas encore 600 ducats en plus. Bracci paya et sauva ainsi sa vie [3]. De même Perez, le secrétaire de l'ambas-

[1] L'acte notarié par lequel les fugitifs s'engageaient au remboursement des sommes dépensées par le cardinal Valle, a été publié avec des fautes par L. Bonaparte, *Sac de Rome*, Florence, 1830, p. 81, et plus correctement par Corvisieri, *Documenti*, p. 21-31. Corvisieri indique aussi de combien chaque personne fut taxée : de ce nombre étaient huit juifs qu'on taxa à 400 ducats.

[2] Voy. la *Relatione*, Cod. Vat. 7933.

[3] Voy. les rapports dans Milanesi, p. 228, 380, 472.

sadeur impérial, se trouva en grand danger et dut subir de sensibles pertes. Le procurateur de l'Empereur, Georges Sauermann, fut si complètement dépouillé qu'il fut réduit à la mendicité; il mourut épuisé de faim sur la route. Aucun lieu n'offrait de sécurité : les hôpitaux, même ceux des Allemands, ne furent pas épargnés [1].

L'ambassadeur de Venise, Domenico Venieri, les ambassadeurs de Mantoue, Ferrare et Urbin, s'étaient enfuis dans le grand palais de la marquise Isabelle de Mantoue, près des Saints-Apôtres. Cette noble princesse avait offert, en outre, un asile à un grand nombre de femmes nobles et d'hommes, dans son logis fortifié. Ferrante Gonzaga, le fils de la marquise, accourut encore, dans la nuit, à cet asile; mais il ne put empêcher que les réfugiés dans le palais ne payassent une rançon de 60 000 ducats. Quoique une garde d'Espagnols et de lansquenets protégeât maintenant le palais, celui-ci fut continuellement menacé par les bandes sauvages. La marquise était dans une angoisse mortelle, elle s'enfuit, le 13 mai, à Civita-Vecchia; l'ambassadeur de Venise, déguisé en portefaix, s'échappa avec elle. Dans la lettre, où Venier raconte son salut au doge, il déclare que la destruction de Jérusalem ne peut pas avoir été pire que celle de Rome [2].

Pompeo Colonna avait paru, le 20 mai, dans la ville éternelle : il trouva son palais pillé, les rues couvertes de cadavres. Le spectacle plein d'horreur de la dévastation émut jusqu'aux larmes cet homme si dur. Giovio raconte que Colonna chercha activement à soulager les misères et accorda sa protection à beaucoup de fugitifs. Seulement, avec lui

[1] Voy. Sanuto, t. XLV, p. 99; Lettre de Salviati (supplément). D'après Gualderonico, les hôpitaux de Saint-Jean et de Saint-Jacques furent épargnés comme par miracle.

[2] Lettre de Venier du 20 mai dans Sanuto, t. XLV, p. 214. Sur les aventures d'Isabelle, voir le rapport de Lanccolinus, cité plus haut, *la Chronique de Daino, Arch. stor. Ital.* Appendice II, p. 236, et les lettres publiées dans Luzio, *Maramaldo,* p. 81, et *Mantova e Urbino,* p. 279. Voy. aussi au supplément les trois lettres trouvées par Pastor, et qui avaient été conservées au palais de la marquise, notamment le rapport de Casella du 7 mai (Archives d'État, à Modène), la dépêche de F. Gonzague du 7 mai (Archives Gonzague) et la lettre de Sanga du 27 juin. (Archives Ricci, à Rome.)

étaient entrés mille valets de son entourage, pour piller ce que les gens de guerre n'avaient pas encore touché. Les grilles de fer, les clous même furent arrachés par eux des murs des maisons. La villa du Pape, à Monte-Mario, était maintenant en flammes[1].

Le Français Grolier, qui avait fui dans la maison d'un évêque espagnol, décrit, en ces termes émouvants, le spectacle, que, de la plate-forme de son asile, offrait la ville dévastée par l'embrasement et le meurtre. « Partout cris, bruits d'armures, hurlements de femmes et d'enfants, crépitements de flammes, craquements de toits qui s'écroulent; nous étions immobiles de peur et nous écoutions, comme si nous n'avions survécu, que pour voir la ruine de la patrie[2]. »

Dans Rome, à peine si l'on eût trouvé une maison intacte, même les misérables demeures des porteurs d'eau et des facchini n'avaient pas été épargnées; dans toute la ville, raconte un rapport, il n'était personne[3] au-dessus de trois ans, qui n'avait dû payer rançon. Un grand nombre s'étaient exécutés, deux ou trois fois, beaucoup avaient été si torturés, qu'ils préféraient la mort immédiate à des tortures nouvelles[4].

Le nombre des morts est difficile à fixer maintenant. Dans le Borgo et dans le Trastevère, deux mille victimes doivent avoir été jetées dans le Tibre et neuf mille huit cents enterrées[5]. Le butin de la soldatesque fut incalculable; il doit,

[1] Les documents varient sur la date de l'arrivée de Colonna. Les rapports cités dans VILLA, p. 128, 163, les *Nova*, dans SCHARDIUS, t. II, p. 611, et le *Journal de Cornelius de Fine* donnent le 10 mai. Ce dernier ajoute : « Horum adventus maxima urbis destructio fuit. »

[2] GROLIERIUS, p. 87; GREGOROVIUS, t. VIII[3], p. 541.

[3] Voy. les rapports dans MILANESI, p. 474, 486.

[4] GUICHARDIN, dans MILANESI, p. 226, en cite des exemples. Gumppenberg dit que certains furent mis à contribution jusqu'à dix fois et tués ensuite.

[5] SANUTO, t. XLV, p. 210; GUICHARDIN, ne parle que de 4 000 morts. C'est trop peu. D'autres exagèrent visiblement (ORANO, t. I, p. 175). Quand Vogelstein évalue d'après Reissner, pour les trois mois qui suivirent le sac, les morts au chiffre de 10 000, il n'y a pas à ajouter foi à ce qu'il dit, puisque Rome, avant la conquête, n'avait pas plus de 55 035 habitants. Voy. *Arch. d. Soc. Rom.*, t. XVII, p. 376.

d'après les estimations les plus basses, en argent et en objets précieux, avoir surpassé un million de ducats; trois à quatre millions furent donnés comme rançons. Clément VII estime le total à dix millions en or. Maints soldats avaient recueilli une telle quantité d'or, qu'ils ne pouvaient pas tout le traîner; chaque soldat avait tant de ducats, qu'il pouvait en remplir son casque [1].

Avec une froideur impitoyable qui fait frissonner, le protestant Sebastian Schertlin de Burtenbach, dans son autobiographie, dit, au sujet de la misère des Romains, qui enrichissait les vainqueurs : « En l'année 1527, le 6 mai, nous avons pris Rome d'assaut, tué dedans plus de 6 000 hommes, pillé la ville entière, pris dans les églises et sur terre ce que nous avons trouvé, incendié une bonne partie de l'ensemble des maisons, déchiré et brisé toutes les copies, registres, lettres et autres papiers de cour [2]. »

Les derniers mots mentionnent un côté du sac qui afflige particulièrement l'historien : la destruction des documents historiques et des trésors littéraires. La Bibliothèque du cloître Santa-Sabina, des collections privées, d'une grande valeur, et les manuscrits de beaucoup de savants furent détruits ou brûlés. Six livres de l'histoire de Giovio furent anéantis. Le cardinal Accolti perdit tous ses livres. Les surprenantes lacunes, qui se trouvent dans les archives privées des Romains ou dans celles des cloîtres et, avant tout, la pauvreté des archives du Capitole, sont certainement une conséquence de la dévastation d'alors. Plusieurs rapports disent expressément que des documents pontificaux et des manuscrits précieux furent dispersés dans les rues ou employés comme litière pour les chevaux. Le cardinal Trivulce s'étend particulièrement sur la dévastation des chambres apostoliques, où beaucoup de registres reliés furent déchirés et où les bulles de plomb furent fondues pour faire des

[1] Le rapport cité dans VILLA, p. 138, confirme ce qu'on lit dans SANUTO, t. XLVI, p. 382, sur la contribution de Clément VII. Les autres données (ORANO, p. 274) sont exagérées.

[2] *Vie de Schertlin de Burtenbach*, p. 7.

balles. Clément VII déclare lui-même, que tous les actes de la chancellerie secrète tombèrent aux mains des soldats [1]. Presque toute la collection précieuse de manuscrits, réunis à la Bibliothèque vaticane, auraient été détruits, sans cette circonstance, que Philibert d'Orange, ayant établi son quartier général au Vatican, sauva la bibliothèque. Elle a supporté cependant de sensibles pertes.

Orange habitait les appartements du Pape; il avait ses chevaux tout près de lui, afin qu'ils ne lui fussent pas volés; les plus belles chambres du Vatican et la chapelle Sixtine aussi étaient transformées en écuries. Que des œuvres d'art, notamment des statues de marbre, aient été détruites ou jetées, cela n'est pas douteux.

Les célèbres antiques du Vatican, de même que les bronzes du Capitole, les œuvres des maîtres Raphaël, Michel-Ange et autres artistes de la Renaissance ne supportèrent heureusement aucun dommage considérable. Cela s'explique assez bien, en ce que les lansquenets ne portaient pas volontiers la main sur les œuvres d'art, si les ornements d'argent, d'or ou de pierres précieuses ne les attiraient. Ainsi le sac a amené des pertes irréparables, pour les nombreuses œuvres d'or forgé et ornées de joyaux. La croix d'or de Constantin, donnée par Martin V à l'église Saint-Pierre, la rose d'or et la tiare de Nicolas V furent volées alors.

Le pillage et le meurtre ininterrompus durèrent huit jours

[1] « Essendo venuti in mano di questi soldati tutte le scritture, ecc. », lit-on dans l'instruction pour le cardinal Farnèse. On en récupéra une bonne partie plus tard, par exemple le livre 872 des *Regeste*, contenant : « Alex. VI secret. lib. VI. » Le livre est à moitié déchiré, plusieurs pages manquent. Au f° 65 on lit : « Die 26 aprilis 1532 iste liber fuit reportatus sic laceratus. » (Archives secrètes papales.)

[2] Sur les pertes pour l'art et la science, voy. MÜNTZ et GRIMALDI (Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome, 1877). Sur les disparitions d'antiques, voy. surtout GUALDERONICO, p. 92. Voy. aussi INTRA, *Il museo statuario e la bibl. di Mantova*, Mantova, 1881. Clément VII mentionne lui-même l'enlèvement de statues de marbre par des soldats, dans le bref de dispense pour Paulus card. S. Eustachii du 4 décembre 1526. *Arm.*, p. 39, vol. 47, n° 867 des Archives secrètes. Un rapport important est celui de Sigismondo Ferrarese, daté de Rome du 5 juin 1526, où celui-ci raconte qu'il a enlevé lui-même des testi di marmo du palais pontifical. (Archives d'État,

entiers, d'après les estimations les plus basses[1]. Il ne fut tenu nul compte d'un ordre donné, le troisième jour, de suspendre le pillage. L'indiscipline des soldats, courant après le butin, était telle que, si l'armée de la ligue était arrivée rapidement, elle n'aurait presque pas rencontré de résistance sérieuse; les portes de la ville ne furent jamais gardées[2]. Le général en chef, Philibert d'Orange, avait le commandement en chef nominal. La Motte était gouverneur de la ville; quand cet homme ne craignait pas lui-même d'extorquer de l'argent, par des menaces de mort, on peut aisément s'imaginer ce que ses surbordonnés devaient faire. Le désordre ne pouvait prendre fin; plusieurs durent se racheter jusqu'à six foix. La cruauté s'épuise, la soif de l'or subsiste; les cloaques même furent fouillés, et cependant maint trésor caché échappa encore aux pillards.

Au milieu des cadavres mangés par les chiens, les lansquenets jouaient et buvaient. Le butin fut vendu, au pont Sixte, dans le Borgo et sur le Campo di Fiore, raconte un notaire romain : broderies d'or, vêtements de soie et de velours, draps de laine et de lin, bagues, perles et autres choses précieuses pêle-mêle. Des Allemandes en avaient des sacs entiers, dont elles tirèrent un prix élevé; mais bientôt tout cela fut repris de nouveau : larrons et mendiants s'enrichirent, les riches s'appauvrirent. L'auteur du rapport termine ainsi : « Je fus fait prisonnier, avec ma femme, par les Espagnols et dus payer 100 ducats. Après la perte de tout mon avoir, je m'enfuis immédiatement vers Tivoli et de là à Palestrina. » Mille ont subi le même sort; demi-nues, les malheureuses victimes du sac et, parmi elles, des Romains,

à Modène.) Sur l'état du Vatican, voy. notamment le rapport ferrarais dans *Archiv. d'Hormayrs*, 1812, p. 438.

[1] Sanuto, t. XLV, p. 215. *Rapport ferrar. Hormayrs Arch.*, p. 439. D'après Gualderonico, la captivité des habitants dura onze jours. Le card. Trivulzio indique douze jours; Gumppenberg, treize; Lancellotti, quinze. Cornelius de Fine est d'accord sur ce point avec Trivulzio. Il ajoute : « Duravere haec spolia et capturæ duodecim diebus sine intermissione. »

[2] Sur La Motte, voy. *Bulletin de l'Académie de Bruxelles*, 1843, t. X, p. 481.

qui, auparavant, avaient eu dix chevaux dans leurs écuries, abandonnaient la ville et cherchaient, aux environs, à apaiser leur faim [1].

Beaucoup de soldats faisaient de même avec leur butin et, se rendaient à Naples; d'autres eurent bientôt tout joué et, comme Brandano, prophète de Sienne, délivré par les Impériaux, le leur avait prédit, « revomirent ce bien d'Église ». Ils réclamaient leur solde, avec des menaces. Le 17 mai, apparurent des cas de peste. Tous les vivres ayant été détruits par méchanceté, la famine menaça d'éclater, les comestibles furent vendus au poids de l'or; un œuf coûtait un écu, un pain, un ducat. Par là-dessus, des querelles sanglantes se produisirent entre Espagnols et lansquenets. Dispersée dans toute la ville, l'armée était très près de la complète dissolution. A une alarme, les capitaines durent aller, de maison en maison, et chercher à rassembler leurs hommes.

Tout ceci dut faire souhaiter ardemment à Philibert la conclusion de la paix avec le Pape. Clément VII [2], qui se trouvait au château Saint-Ange, dans une situation désespérée, avait, dès le 7 mai, entamé des négociations avec les Impériaux.

Bartolomeo Gattinara trouva au château le Pape, qui, les larmes aux yeux, lui déclara être prêt à s'en remettre à la générosité de l'Empereur. Le 9 mai, fut conclu un traité, à la suite duquel le château Saint-Ange, Ostia, Civita-Vecchia, Modène, Parme et Plaisance devaient être livrées aux Impériaux, auxquels on payait 150 000 écus d'or; 200 000 ducats seraient fournis par les États de l'Église, les Colonna rentreraient dans leurs biens; le Pape et les cardinaux devaient

[1] Voy. *Journal de Cornelius de Fine*.

[2] Voy. *Lett. al Aretino*, t. I, p. 11. Tout contact avec le monde extérieur n'était pas fermé au Pape, mais on avait déjà commencé des tranchées dont l'achèvement eût rendu sa séquestration complète. Voy. la dépêche de G. de' Medici, datée du 11 mai 1527 *(in Dyruta)* : « Spagnoli hanno comenzato le trinciere intorno al Castello sichè questi Signori ne fanno cattivo concepto in secreto, perchè dentro del Castello sono 3m persone. » (Archives d'État, à Florence.) Sur ce qu'on pensait au Château, voy. la lettre du même du 12 mai, dans Sanuto, t. XLV, p. 163-164.

être transportés à Naples[1]. Mais alors commencèrent des difficultés avec les Allemands; ils déclarèrent qu'ils ne voulaient pas quitter Rome, avant que toute leur solde, qui s'élevait à 300 000 ducats, ne fut payée : Gattinara était hors de lui : à chaque instant, l'armée de la ligue pouvait paraitre et tout remettre en question[2].

Dans la nuit du 12 mai, deux chefs de la ligue formèrent le projet de délivrer le Pape; le hasard seul fit échouer cette entreprise hardie. Les négociations reprirent de nouveau. Clément VII, comme toujours, était irrésolu : « aujourd'hui la paix, demain la guerre, aujourd'hui prenant le feu, demain le reposant », ainsi du Bellay peint l'attitude du Pape.

Cependant, la vie devenait, de jour en jour, plus difficile au château Saint-Ange, étroitement cerné; vainement on espérait l'arrivée de l'armée de la ligue, avec laquelle on communiquait, à l'aide de signaux de feu. Clément VII aurait volontiers négocié avec Lannoy, qui était à Sienne; le 18 mai, il demanda au duc d'Urbin de donner un sauf-conduit au vice-roi pour Rome[3]. Le 19 mai, Gattinara, l'abbé de Najera et Vespasiano Colonna vinrent, de nouveau, au château Saint-Ange, où le Pape, après de longues conférences avec les cardinaux, se décida à céder. Il ne manquait plus que la signature et quelques points à changer à cette capitulation, lorsque la nouvelle arriva, que l'armée de la ligue s'avançait. Là-dessus, le parti français réussit à circonvenir de nouveau le Pape. Dans la nuit, le conseil de guerre des Impériaux décida de faire le siège du chateau. Aussitôt, des tranchées furent ouvertes, des renforts demandés à Naples et toutes les précautions prises, pour repousser

[1] Hormayr a publié dans ses *Archives* ce projet de traité, mais sans dire qu'il se trouvait déjà dans Gassler, p. 92.

[2] Voy. *Rapport de Gattinara*, dans Milanesi, p. 507.

[3] Brefs de ce jour. (Archives d'Etat, de Florence.) Le bref à Lannoy lui-même, où on l'invite à venir, est daté également du 18 mai. *Min. brev.* 1527, t. I, vol. XIV, n° 52. (Archives secrètes papales.) Le *Salvus conductus* de Clément VII pour Dinteville, qui devait se rendre avec une mission de Philibert près de Charles-Quint, daté du 14 mai 1527, a été imprimé dans *Bolet. de la Acad. de Madrid*, t. XXXIX, p. 81.

l'armée de la ligue. Celle-ci, forte de 15 000 hommes, était apparue, le 22 mai, à neuf milles de Rome, à Isola, où arrivait aussi le cardinal Egidio Canisio, avec des troupes de secours [1]. Mais le conseil de guerre, malgré les représentations éloquentes de Guicciardini, malgré l'appel des assiégés du château, décida de ne pas bouger. On n'était plus sûr des mercenaires, dont beaucoup déjà avaient passé à l'ennemi. Le 2 juin, ce camp fut levé et la retraite sur Viterbe décidée.

L'Arioste a flétri, en vers indignés, cette conduite de l'armée de la ligue :

« Voyez Rome, de tous côtés pressée par le vol et le meurtre, accablée de sa ruine; voyez-y le terrestre et le divin, pêle-mêle détruits, brûlés, déshonorés. L'armée de la ligue, à distance, contemple le désastre, écoute les gémissements, au lieu d'avancer, recule et, tranquillement, laisse prendre l'héritage de Pierre. »

Les ennemis du Pape, qui brûlaient du désir de combattre [2], hissèrent leurs canons sur le Monte-Maria et creusèrent des mines, pour faire sauter au besoin le Pape et son entourage.

Telle était la situation, lorsque, le 1er juin, Schœnberg se rendit au château Saint-Ange; du côté des Impériaux, en même temps Pompeo Colonna fut appelé près du Pape. Bientôt les deux ennemis, les larmes aux yeux, se trouvèrent en présence. Colonna fit tout pour faciliter un accord [3]. Le

[1] G. M. della Porta, dans son rapport d'Isola du 27 mai 1527 à la duchesse d'Urbin, dit : « Il card. Egidio è stato hoggi quà havendo conduta una banda de fanti pagati da la Marca pensando che si havesse d'andar a combatter et diceva voler esser nella prima fila, ma veduto le cose pigliar altro camino se ne retira dimani a Negri, dove è signore l'Unico. » (Archives d'État, à Florence.)

[2] Voy. la lettre de R. Schwegler du 27 mai 1527, dans HORMAYR, *Arch.*, 1812. J'ai trouvé une traduction latine de cette lettre dans les Archives d'État, à Modène.

[3] JOVIUS, *Columna,* p. 167. Clément témoigna sa gratitude en accordant de nombreuses grâces au cardinal et à ses partisans. Il les confirma le 6 décembre 1527 dans un document particulier, où on lit : « Sane cum nuper nos in arce s. Angeli de urbe detineremur et tu omnia possibilia pro liberatione nostra effecisses. » Le même jour, il donna au cardinal Colonna la

5 juin, celui-ci était fait; les conditions étaient : abandon du château, des forteresses d'Ostia, Civita-Vecchia et Civita-Castellana, de même que des villes de Plaisance, Parme et Modène, payement de 400 000 ducats, 100 000 tout de suite, 50 000 dans vingt jours, le reste devait être fourni par un impôt sur les États de l'Église. Le Pape restait encore prisonnier au château Saint-Ange, ainsi que les treize cardinaux, qui se trouvaient avec lui; sitôt après le payement des 200 000 ducats, abandon des places, nomination de plénipotentiaires pour la livraison des villes; le Pape aurait la permission de se rendre à Naples. Pour répondre du payement, on garda comme otages : Giovanni Maria del Monte, archevêque de Manfredonia, Onofrio Bartolino, archevêque de Pise, Antonio Pucci, évêque de Pistoia, Giberti, Jacopo Salviati, le père du cardinal Lozenzo Ridolfi et Simone Ricasoli. Le Pape dut ensuite rétablir les Colonna dans toutes leurs possessions, rendre toutes ses dignités au cardinal Pompeo et lever toutes les censures contre les Impériaux [1].

Le 7 juin, la garnison papale sortit du château, après quoi, quatre compagnies de troupes espagnoles et allemandes y entrèrent [2]; Alarcon, qui avait été aussi le geôlier de François Ier, fut nommé à la garde du Pape. Parmi les troupes allemandes qui entrèrent, se trouvait Schertlin de Burtenbach, qui ne trouve que ces mots pour décrire le malheur du Pape et des cardinaux : « Ils ne faisaient que se plaindre et gémir, mais nous, nous étions tous riches [3]. »

légation de la Marche d'Ancone. J'ai cherché en vain, aux Archives secrètes, le décret sur le rétablissement de Pompeo dans sa dignité de cardinal.

[1] La levée des censures contre le prince d'Orange eut lieu le 8 juin. Voy. Fontana, *Renata*, t. I, p. 427.

[2] « Li spagnol stavano alto al loco chiamato el Maschio a la guardia et li lanzichenecchi abasso. » Voy. le rapport dans *Arch. stor. Lombard.*, t. IV, p. 635.

[3] *Vie de Schertlin de Burtenbach*, p. 7. Salazar écrivait le 11 juin 1527 à Gattinara, qu'il avait été rempli de compassion à la vue du Pape et des cardinaux et qu'il n'avait pu retenir ses larmes; car, ajoute-t-il, si l'on a le droit de dire qu'ils se sont attiré à eux-mêmes cette infortune, il n'en est pas moins douloureux de voir le chef de l'Église si abaissé et si terrassé. Gayangos, t. III, p. 2, n° 87. Le 11 juin, Clément priait l'archiduc Ferdinand de faire tous ses efforts près de l'Empereur et près de l'armée pour mettre fin à ces profanations. (Archives d'État, à Vienne.)

CHAPITRE V

SITUATION ANARCHIQUE DES ÉTATS DE L'ÉGLISE — EFFORTS D'HENRI VIII ET DE FRANÇOIS Ier POUR LA DÉLIVRANCE DU PAPE. — ATTITUDE DE CHARLES-QUINT. — FUITE DE CLÉMENT VII A ORVIETO.

Le Pape, écrit Guicciardini, le 21 juin 1527, est traité comme un véritable prisonnier. On ne pénètre dans le château, qu'avec les plus grandes difficultés, et il est presque impossible de parler à Sa Sainteté. On ne lui a pas laissé pour dix écus d'objets de valeur. Chaque jour, on le presse de nouvelles exigences et on ne lui accorde pas la moindre satisfaction, au sujet de ses serviteurs restés dans la ville [1].

L'avidité des Impériaux au pillage était sans limites; d'après le mémoire d'un agent de Ferrare, Bartolomeo Gattinara alla jusqu'à extorquer au Pape un diamant d'une valeur de 15 000 ducats, qu'il portait au doigt et la signature d'un papier, qui lui promettait le cardinalat [2]. « Les Espagnols m'ont volé, sous mes yeux, mon calice », racontait Clément lui-même à Roberto Boschetti [3].

Clément ne put recouvrer sa liberté, que par la prompte exécution des dures conditions du traité. Mais les plus grandes difficultés s'élevèrent, tout de suite. Les Espagnols n'obtinrent d'abord qu'Ostia. Dans le reste des États de

[1] GUICCIARDINI, *Op. ined.*, t. IX, n° 28, et un rapport allemand du 5 juin 1527 dans REICHSTAGAKTEN, t. XLIII, f° 23, des Archives d'État de Francfort.

[2] Lannoy obligea Gattinara à rendre l'anneau et la bulle. Rapport de Lod. Cati au duc de Ferrare, du 6 août 1527. (Archives d'État, à Modène.)

[3] Voy. le remarquabls rapport de BOSCHETTI, dans BALAN, *Boschetti*, t. II.

l'Église, on ne s'inquiétait que médiocrement des ordres du Pape prisonnier. Civita-Castellana était occupée par les troupes de la ligue, Civita-Vecchia par André Doria, qui ne voulut pas livrer la ville, avant que ne lui fussent payés les 14 000 ducats, qu'il réclamait. Parme et Plaisance refusaient catégoriquement d'ouvrir leurs portes aux plénipotentiaires impériaux. Modène se trouvait, depuis le commencement de juin, entre les mains du duc de Ferrare[1]. Les ambitieux Vénitiens, « alliés » du malheureux Pape, profitaient de cette situation, pour s'emparer de Ravenne et Cervia. Sigismondo Malatesta, favorisé par le duc Alphonse, s'était saisi de Rimini; Imola était tombée à Giovanni da Sassatello; Perouse, aux fils de Giampaolo Baglioni[2]. Mais ce qui chagrinait Clément VII, non moins que ses pertes dans les États de l'Église, c'était la rébellion de Florence, sa ville natale.

Entraînés par le Pape dans l'alliance anti-impériale, les Florentins durent faire les plus lourds sacrifices d'argent; le cardinal Silvio Passerini, qui résidait à Florence, depuis 1524, et qui était aussi inconsidéré qu'avare et entêté, n'était pas en état de calmer le mécontentement croissant. Sa dureté, sa déraison aigrissaient tous les cœurs[3]. A la nouvelle de la prise de Rome, les Florentins répondirent par une émeute contre la domination des Médicis. Le 17 mai, le cardinal Passerini dut quitter la ville avec Hippolyte et Alexandre, les neveux de Clément VII, qui lui avaient été confiés[4]. On décida le rétablissement de la République, comme elle avait fonctionné, avant 1512. Nicolo Capponi fut élu gonfalonnier. Celui-ci arrêta un peu le désordre, mais ne put empêcher

[1] Cette importante ville était si mal gardée, que Canossa, à la seule nouvelle de la marche d'Alphonse, la considérait presque comme perdue. Canossa à François I[er], 3 juin 1527. (Bibliothèque communale, à Vérone.)

[2] Balan, *Clément VII*. L'ordre de Clément VII, daté du 6 juin 1527, à Barth. Ferrantinus (Galliae nostrae cispad. vicelegat.) de livrer Plaisance à Ant. de Leyva est dans *Min. brev.* 1527, t. III, vol. 14, n° 96. (Archives secrètes.)

[3] Waltz, *Hist. Zeitsch.*, t. LXXII, p. 210. Contrairement à ce que dit Ranke, il est démontré là que Guichardin a vraiment et loyalement travaillé à apaiser le premier soulèvement de Florence du 26 avril 1527.

[4] Hippolyte était fils de Julien, Alexandre passait pour fils de Laurent.

que la jeunesse, ivre de liberté, ne détruisît les armes et même les statues en cire de Léon X et de Clément VII, dans l'église de l'Annunciata.

De même, Bologne allait presque être perdue pour le Pape, la situation s'aggravait chaque jour : les provinces sont, pour ainsi dire, sans gouvernement, déclare Guicciardini; nos malheurs, dit Giberti, le 27 juin, surpassent tout ce qu'on peut imaginer [1]. C'était surtout le cas de Rome.

Un Espagnol décrit ainsi la physionomie de la ville éternelle, un mois après le sac : « A Rome, la capitale de la chrétienté, aucune cloche ne résonne, aucune église n'est ouverte, aucune messe n'est dite, il n'y a ni dimanche ni fête. Les riches magasins des commerçants servent d'écuries; les magnifiques palais sont dévastés, beaucoup de maisons sont brûlées, les tours et les fenêtres des autres, brisées ou emportées, les rues transformées en cloaques. L'odeur des cadavres est épouvantable; hommes et animaux ont même sépulture; dans les églises, j'ai vu des corps mangés par les chiens. Sur les places sont dressées des tables, on joue aux dés des piles de ducats. Les blasphèmes contre Dieu remplissent l'air, si bien que les gens vertueux, s'il y en a encore, voudraient être sourds. Je ne sais pas si l'on vit dévastations pareilles depuis la destruction de Jérusalem. Je ne crois pas revoir pareille chose, dussé-je vivre deux cents ans. Maintenant, je reconnais que la justice de Dieu a beau venir tard, elle arrive toujours. A Rome, tous les péchés, sodomie, simonie, idolâtrie, hypocrisie, fraude ont été commis ouvertement. Ainsi nous avons le droit de croire que tout ceci n'est pas arrivé, par hasard, mais par un jugement de Dieu [2]. »

Mais la Némésis atteignit aussi les vainqueurs pour les cruautés abominables commises. Rome fut leur perte. La

[1] « Le calamità et miserie nostre superano tutto quello che altri si possi imaginare. » Giberti à Gambara, de Castel S. Agnolo, 27 juin 1527. (Archives Ricci.)

[2] Villa, *Asalto*, p. 139. D'après Gualderonico, on ne disait plus la messe qu'à Saint-Jacques des Espagnols et à l'église nationale allemande.

discorde, la famine et la peste menaçaient de détruire l'armée impériale. Les soldats n'obéissaient plus à aucun ordre. Toujours en émeute et menaçants, ils exigeaient leur solde. Le premier payement du Pape ayant été donné aux lansquenets, les Espagnols se sentirent lésés; au milieu des jeux et des beuveries, les occasions de querelles ne manquaient pas. Le 10 juin, eut lieu un conflit sanglant entre les Espagnols et les Italiens, d'un côté, et les Allemands, de l'autre. «La partie», écrit Perez, le 11 juin, à Charles-Quint, « est maintenant toute entre les mains des lansquenets qui, mécontents de ce que les maisons des riches Romains ont été déjà dévastées, pillent maintenant celles des capitaines espagnols et italiens, sous prétexte de chercher du blé, de la farine et du vin. » Pour obvier à cet inconvénient, le prince Philibert d'Orange lançait, chaque jour, en patrouille, dans la ville, trois capitaines espagnols et trois capitaines allemands, avec leurs « compagnons », pour tâcher de rétablir l'ordre [1]. C'était d'autant plus nécessaire, que chaque jour, la faim et la peste pressaient plus durement les Impériaux. Dès le 30 mai, Perez informait l'Empereur que le manque de vivres était tel, que si l'armée prolongeait son séjour à Rome, les soldats mourraient par milliers; une mesure de froment coûtait 50 ducats et plus, et ce prix n'était maintenu que par la force des armes. Ceux des habitants, qui le pouvaient, s'enfuyaient; si cette situation se fût maintenue, il n'y aurait plus eu que des Impériaux à Rome. Salazar écrivait de même à Gattinara, le 11 juin : « Deux œufs coûtent 6 écus. On peut dire hardiment, que tant qu'il restera à prendre un morceau d'étoffe ou de pain, le pillage de Rome continuera, surtout du fait des lansquenets, qui volent tout ce qu'ils trouvent. Personne ne peut se représenter les cruautés, qui se commettent quotidiennement sans distinction de rang, d'âge et de nationalité, les gens sont, chaque jour, maltraités, torturés et tués. Celui qui ne

[1] Voy. la lettre de K. Schwegler dans HORMAYR, *Arch.*, et le rapport de NASELLI dans BALAN, *Mon. sec.* XVI, p. 441.

peut pas payer est vendu comme esclave au marché public. Celui qui ne trouve aucun acheteur — qu'il soit Italien ou Allemand — est joué aux dés. Les soldats sont maintenant maîtres de la ville, ils n'obéissent à personne. » Les lansquenets, en raison de leurs débauches, furent les plus atteints. « Beaucoup de valets meurent de la peste, raconte Gaspard Schwegler, on boit ferme, on fait les fous et on meurt de même [1]. »

La chaleur et les exhalaisons des corps d'hommes et d'animaux, enfouis misérablement, faisaient de Rome un séjour meurtrier. Dès le 22 juillet, deux mille cinq cents Allemands étaient atteints de la peste; les rues étaient couvertes de morts et de mourants [2]. La peste alla jusqu'au château Saint-Ange et fit plusieurs victimes parmi les serviteurs du Pape [3].

Celui-ci avait travaillé, avec ardeur, à recouvrer sa liberté, en réunissant les sommes d'argent promises. Déjà, Benvenuto Cellini avait fondu en hâte, dans un fourneau à vent, sur la hauteur du château, près de la statue de l'ange, les tiares — la merveilleuse tiare de Jules II fut seule épargnée — dont il avait enlevé et caché les pierres précieuses. Maintenant, il s'agissait de mettre dans le creuset tous les anciens meubles d'or et d'argent et les calices et les statues de saints [4]. Ainsi purent être payés, dans la deuxième moitié de juin, 70 000 ducats. Mais les troupes, toujours plus effrénées et menaçantes, exigeaient les sommes dues encore. Pour se les procurer, Clément VII adressa une demande de secours, le 3 juillet 1527, à tous les évêques du royaume de Naples. Il se plaignait amèrement de ses malheurs : conformément au traité, il devait payer 400 000 ducats, et comme les œuvres d'argent et de métal, présentement au

[1] Lettre de K. Schwegler.

[2] Voy. les rapports dans Bucholtz, t. III, p. 78, et Sanuto, t. XLV, p. 43, 464, 504; t. XLVII, p. 132.

[3] Une des causes de la peste fut certainement l'eau, car la soldatesque avait détruit systématiquement toutes les fontaines.

[4] Cellini, I, p. 7.

château Saint-Ange, ne montaient qu'à 80 000 ducats, il était réduit à implorer la charité d'autrui[1]. On n'eut même pas le temps d'attendre le résultat de cette démarche. Le 6 juillet, Clément VII dut emprunter au banquier génois, Ansaldo Grimaldi, et au négociant catalan, Michel Girolamo Sanchez, à des conditions extrêmement dures. Cela se montait à 195 000 écus d'or. Détail caractéristique, ceux-ci prélevèrent d'abord de cette somme l'énorme escompte de 45 000 écus. En plus de cela, Clément dut, comme garantie, hypothéquer la ville de Bénévent, les intérêts de son fief et le dixième des revenus ecclésiastiques du royaume de Naples, de même que des objets précieux d'une valeur de 30 000 écus[2]. Malgré la bonne volonté du Pape, il lui fut impossible de se procurer les sommes[3], que les lansquenets réclamaient avec de terribles menaces.

La famine et la peste régnaient, à Rome, d'une façon si terrible, qu'il était impossible d'y séjourner plus longtemps. Celui qui n'était pas capable de conquérir son pain, par la force des armes, mourait de faim. Les gens tombaient, sur les routes, comme des mouches. D'après le mémoire d'un Vénitien, on compta à certains jours jusqu'à cinq cents, sept cents et même mille morts. Il n'était plus possible de penser à l'ensevelissement des cadavres[4].

[1] *Min. brev.*, 1527, t. I, vol. 14, n° 120. Voy. de même le plein pouvoir daté du 3 juillet 1527 pour Jo. Cusent. regis. Neapol. capell. majori et Nicol. Capuan. præl. dom. archiep., chargé de vendre la ville de Bénévent, pour se procurer de l'argent. (Archives secrètes papales.)

[2] Corvisieri, *Documenti*, p. 9-19, donne le texte de l'*Acte*. Sur la levée du décime à Naples, voy. Meister, *la Nonciature de Naples. Hist. Jahrb.*, t. XIV, p. 73, où cependant on n'a pas utilisé Galeota, *Dei nunzi apost. di Napoli*. On trouve dans ce dernier des détails sur la nonciature de Fabio Arcella.

[3] Voy. le plein pouvoir pour Martinus à Portugallia, chargé de demander de l'argent au clergé portugais pour la délivrance du Pape, deux décimes entiers aux archevêques et évêques, et aux autres clercs, selon leurs moyens et selon ce que Martin jugerait à propos de les taxer. D. Romæ in arce, 1527, t. IV. Id. Julii (id est, 12 juillet). A° 4° Regest. 1437, f° 37-3889. (Archives secrètes papales.)

[4] Voy. les descriptions si colorées qui sont dans Sanuto, t. XLVI, et Gayangos, t. III, p. 2, n° 10.

Dans ces circonstances, les troupes italiennes et espagnoles quittèrent la ville, dès le milieu de juin, et gagnèrent les environs. Les lansquenets restaient encore et menaçaient de tuer tous les capitaines et de réduire Rome en cendres. Orange et Bemelberg avaient une situation très difficile; enfin, le 10 juillet, ils réussirent à décider leurs troupes, devenues tout à fait sauvages, à se retirer en amont du Tibre, à s'éloigner du foyer de la peste et à attendre là les versements du Pape. On ne laissa qu'une garnison au château Saint-Ange [1].

Orange, avec cent cinquante cavaliers, alla vers Sienne; Bemelberg et Schertlin de Burtenbach, avec les lansquenets, se dirigèrent vers l'Ombrie. Les chefs étaient à peu près impuissants sur leurs tumultueux soldats. Avant même d'arriver, les équipages soupçonneux s'ameutèrent et détruisirent les tentes de leurs chefs. Ce ne fut, qu'en les menaçant de sa démission, que Bemelberg amena les révoltés à réfléchir. Les habitants de la petite ville de Narni refusèrent de laisser entrer les bandes sauvages et firent une résistance désespérée. Ils furent punis cruellement (17 juillet). « Avec deux mille lansquenets et sans canons, nous avons entrepris l'assaut, conquis la ville et le château, par la grâce de Dieu, et mis à mort mille personnes : femmes et hommes. »

La situation du Pape était intolérable. Il se décida, au milieu de mai [2], à envoyer à Charles-Quint non seulement Francesco Quiñones, général des Franciscains, qui devait partir, même avant la catastrophe, mais encore le cardinal Farnèse, accompagné de l'ambassadeur portugais, Don Martin, pour travailler à sa délivrance [3].

[1] Le sauf-conduit pour les Impériaux est daté du 8 juillet 1527. *Arm.*, 39 vol., p. 47, n° 140. (Arch. Papal.) Sur Bemelberg, voy. la *Monographie* de Solger, *Nœrdlingen*, 1870.

[2] Voy. le bref pour August. card. Perusin. (Trivulzio) du 20 mai 1527. *Min. brev.*, 1527, t. I, p. 14, n° 53. (Archives secrètes.)

[3] Le 20 mai, Clément VII annonçait aux Pérugins la mission de Farnèse. *Cod. Vat.*, 7955. Le 26 juin, il adressait à Quiñones un bref, dans lequel il le priait d'intercéder près de Charles V et lui annonçait l'envoi de Farnèse : « Hortamur te, fili in Deo, ut fidem ei plenam in omnibus habere tuaque opera

Le cardinal emportait une instruction détaillée, justifiant toute la politique antérieure du Pape, vis-à-vis de Charles-Quint[1]. Après que fut arrivée, le 24 juin, la nouvelle de la naissance du prince Philippe, le futur roi, Clément adressa ses compliments et ses souhaits à l'Empereur; dans cette lettre, il n'oublia pas de peindre, en même temps, sa triste situation et de demander à Charles de montrer sa reconnaissance envers Dieu, par la délivrance du représentant du Christ.

L'envoi de Farnèse déplut aux chefs impériaux. Ils auraient préféré que Schönberg allât en Espagne avec Moncada, Seulement, Clément n'avait pas en Schönberg, trop connu comme ami de l'Empereur, une confiance suffisante, pour le charger d'une telle mission. Le 11 et le 12 juillet, furent expédiés des sauf-conduits pour Don Martin et le cardinal Farnèse[2]. Le cardinal se mit alors en route, mais il resta dans la haute Italie. Le cardinal Salviati, retenu en France, trouva des excuses, pour ne pas se charger de la mission, que lui avait confiée le Pape. Salviati passa cette ennuyeuse commission à Giacopo Girolami[3]. L'instruction pour celui-

et consilio assistere et ubicunque poteris adesse... velis. » *Min. brev.* 1527, t. I, vol. 14, n° 106. Pour se concilier le roi de Portugal, il lui donna, le 23 juin 1527, les nominations dans les couvents de son pays. *Corp. dipl. Port.*, t. II, p. 284.

[1] L'*Instrutione al card. di Farnese*, en raison des nombreux et importants détails qu'elle contient, fut souvent transcrite au cours du dix-septième siècle, comme on le voit par les nombreuses copies qu'on en trouve dans les bibliothèques italiennes. Pallavicini, t. II, p. 13, la reproduisit d'après un manuscrit de la bibliothèque Borghèse; Ranke la donna dans la première édition de ses *Papes romains*, mais l'en retira plus tard, parce que Weiss, Pap. de Granvelle, la publia. Ranke conjecture que la première partie, où il est question du Pape à la troisième personne, dut être composée par Giberti ou autre conseiller du Pape, que la deuxième partie, qui commence par les mots : per non intrare in le cause, est du Pape lui-même. Le texte dans Weiss n'est, du reste, nullement correct.

[2] Le sauf-conduit pour Don Martin du 11 juillet est dans Villa, p. 247, celui du 12 pour Farnèse est dans *Min. brev.*, 1527, t. III, vol. 17, n° 230. (Archives secrètes.) De là aussi le bref au roi de Portugal, dans *Corp. dipl. Port.*, t. II, p. 298.

[3] Girolamo partit le 11 juillet pour l'Espagne, voy. Desjardins, t. II, p. 974. Mais Salviati n'y alla pas, comme Hergenroether le suppose à tort.

ci, datée du 10 juillet 1527, est conservée dans les archives secrètes du Pape; elle ne témoigne guère du talent diplomatique du cardinal. On a l'étonnement d'y voir toute la peine, que s'était donnée Salviati, pour prouver que Clément et Charles n'avaient jamais été ennemis, à proprement parler, que l'un avait toujours travaillé pour l'autre. Au nombre des services négatifs de son maître, Salviati signale, avec un grand sérieux, que Clément VII n'a pas fait à l'Empereur tout le mal qu'il aurait pu. Comme conclusion, Salviati en appelait à la générosité de l'Empereur, lui représentant que la délivrance du Pape était son intérêt personnel, que, par là, l'armée impériale serait libre et pourrait marcher contre les Français sur la Lombardie [1].

Ce n'était pas seulement François Ier, qui menaçait alors Charles-Quint, mais Henri VIII paraissait également décidé à mettre tout en œuvre, pour faire remettre en liberté le chef suprême de l'Église. L'alliance des deux souverains, qui se conclut, dès avril 1527, par le traité de Westminster, devint plus étroite, sous l'impression des événements d'Italie [2]. Le roi anglais s'engageait à verser, par mois, à l'armée française, 32000 couronnes et donnait pleins pouvoirs au cardinal Wolsey de parler avec François Ier, de ce qu'il y avait à faire pour la délivrance du Pape. La cause du Saint-Siège est celle de tous les princes, déclarait Henri VIII; l'outrage inouï, qui lui a été fait, doit être vengé.

L'apitoiement d'Henri pour le Saint-Siège n'était nullement désintéressé, car il redoutait que la captivité du Pape ne fût un obstacle à la rupture de son mariage avec Catherine d'Aragon, la tante de l'Empereur. Wolsey agissait aussi dans un but personnel. Le 3 juillet, le cardinal quitta Londres, avec une grande suite, et se dirigea vers la France. A Cantorbéry, il célébra la messe à l'autel de Saint-Thomas, du martyre de la liberté de l'Église, et publia, comme légat du Pape et représentant du Roi, un édit, qui ordonnait des

[1] *Nunziatura di Francia*, t. I, f°s 14-19. (Archives secrètes.)
[2] Bourrilly de Vaissière, *Ambassade de Jean du Bellay*, XII.

jeûnes et des processions, pour le temps de la captivité du Pape. Une copie de cette ordonnance fut envoyée à Salviati, pour la publier en France. A Venise, on devait faire de même. On espérait, de la sorte, produire une grande impression sur l'Espagne et forcer l'Empereur, par un mouvement populaire, à délivrer le chef de l'Église [1].

A Calais, Wolsey fut accueilli par le cardinal Jean de Lorraine, qui l'accompagna près de François Ier, à Amiens. Le 4 août, le roi de France reçut, dans cette ville, le cardinal anglais avec des honneurs extraordinaires [2].

On fondait sur cette entrevue des espérances d'autant plus grandes, que François Ier, si insouciant jusque-là, malgré tous les avertissements [3], paraissait changé, depuis la catastrophe de Rome. Au premier instant, le Roi avait été complètement consterné; ensuite il résolut d'agir. A la vérité, c'était moins le souci de délivrer le chef de l'Église, qui l'occupait, que la crainte de la suprématie de l'Empereur et l'espoir de libérer ses fils prisonniers. De vastes enrôlements de troupes furent entrepris. La flotte centrale française de la Méditerranée reçut l'ordre d'empêcher, par tous les moyens, le transfert du Pape en Espagne. André Doria fut engagé, avec huit galères, au service de la France. Lautrec reçut les pouvoirs les plus étendus pour la continuation de la guerre en Italie; dès le 30 juin, celui-ci quittait la cour française, pour se rendre à l'armée, qu'il convoqua dans la région d'Asti [4]. « Ainsi, écrit Salviati à Castiglione, resté

[1] Voy. la lettre qu'un compagnon de Wolsey adresse de Calais le 16 juillet 1527 aux cardinaux Cibo, Passerini et Ridolfi. (Archives Ricci.)

[2] Decrue, *Anne de Montmorency*, p. 94; Cavendish, Wolsey, p. 86-103. Voy. aussi la lettre du cardinal Salviati, datée d'Amiens du 16 août 1527. *Nunziatura di Francia*, t. I, f° 34. (Archives secrètes.)

[3] Canossa, dans une lettre adressée directement à François Ier le 28 novembre 1526, avait déjà exprimé la crainte que les Impériaux ne fondissent sur Rome. Le 9 janvier 1527, à l'occasion des énormes demandes de Lannoy, Canossa écrivait : Si votre majesté n'aide pas le Pape, il sera réduit à s'enfuir de Rome ou à tomber en captivité. Ces lettres sont à la bibliothèque communale de Vérone.

[4] Le cardinal Salviati, dans ses rapports à Jacques Salviati du 17 juin 1525 et du 3 juillet 1527 à Castiglione, parle des préparatifs français et du départ de Lautrec. *Nunziatura di Francia*, t. I, fos 6, 7 et 9.

comme nonce près de Charles-Quint, cette victoire ou plutôt ce meurtre de Rome n'a pas servi beaucoup à l'Empereur, mais a surtout accru contre lui les efforts des princes. Et de tout cela, ajoute-t-il tristement, c'est la pauvre Italie, qui va payer les frais [1]. »

Wolsey tint un conseil décisif, à Amiens, avec François Ier, Salviati, le nonce anglais Gambara et l'ambassadeur florentin Acciaiuoli. « Quoique le cardinal, remarque Acciaiuoli, apparaisse extérieurement, avec une pompe exagérée et une grande ostentation, il montre cependant, dans le langage, la décision et la conduite un esprit véritablement grand et entreprenant. C'est un homme aimable, rempli de pensées nobles et glorieuses. Je ne me souviens pas, depuis le temps d'Alexandre VI, d'avoir vu quelqu'un, qui portât sa dignité avec une majesté égale; et de plus, sa conduite est irréprochable [2]. »

Wolsey expliqua que le but de sa mission était de délivrer le Pape, dé maintenir les États de l'Église dans leur indépendance et leur intégrité, et de détruire la suprématie de l'Empereur. Il apportait 300 000 écus et exposa, au sujet de la guerre, des propositions très circonstanciées. Casale devait aller en Italie, pour veiller à ce que les secours d'argent promis chaque mois par Henri VIII, fussent exactement employés et que Vaudemont intervînt, dans le combat, avec dix mille lansquenets. Wolsey fit promettre à François Ier de ne faire aucune proposition à l'Empereur, relativement à la délivrance de ses fils, tant que le Pape serait prisonnier. Le 18 août 1527, eut lieu la conclusion d'une alliance entre la France et l'Angleterre, pour forcer l'Empereur à délivrer le Pape. Par ce traité d'Amiens, les deux rois alliés s'engageaient à ne consentir à aucune convocation de concile, tant que Clément ne serait pas libre et surtout à ne pas laisser détourner, au profit et dans l'intérêt de l'Empereur, l'autorité pontificale.

[1] Le cardinal Salviati au nonce près de l'Empereur, 8 juin 1527. (Archives secrètes.)

[2] Desjardins, t. II, p. 981.

D'Amiens, François Ier interdit sévèrement à tout Français de se rendre à Rome, pour affaires de bénéfices, et défendit qu'on envoyât de France la moindre somme d'argent, avant que le Pape ait recouvré sa pleine liberté [1].

Wolsey fit encore une proposition particulière : tous les cardinaux libres devaient se réunir à Avignon et, pendant la captivité du Pape, prendre en mains le gouvernement de l'Église. « La réunion des cardinaux, raconte Acciaiuoli, vise deux choses : 1° montrer à l'Empereur, que s'il conduit le Pape en Espagne, ou le retient prisonnier à Naples, le gouvernement de l'Église sera tenu par les cardinaux, qui s'occuperont des affaires ecclésiastiques pour la France et l'Angleterre; 2° empêcher, à la mort possible de Clément VII, qu'un nouveau chef de l'Église soit choisi par les cardinaux, qui se trouvent en la puissance de l'Empereur, car en pareil cas la France et l'Angleterre lui opposeraient un autre Pape [2]. » On montrait ainsi à l'Empereur, qu'il pouvait bien tenir le Pape dans sa main, mais pas l'Église et que Clément prisonnier ne pouvait lui servir à rien.

« Wolsey, ainsi le racontait un de ses confidents aux cardinaux Cibo, Passerini et Ridolfi, agit plus dans l'intérêt de l'Église et de l'Italie, que dans celui de son roi, procédant ainsi, conformément à sa dignité et à ses obligations envers le Saint-Siège et la maison des Médicis [3]. »

En fait, les intentions du cardinal anglais n'étaient pas aussi désintéressées que cela, ce qui n'échappa pas au cardinal Salviati. Dans les lettres officielles, par lesquelles il convoquait en assemblée, à Avignon, les cardinaux Cibo, Passerini, Ridolfi, Egidio Canisio, Trivulzio, Numai et Cupis, il faisait valoir les avantages d'un tel plan [4]. Par contre, il ne dissimule pas sa véritable pensée, dans ses lettres confi-

[1] L'archevêque de Cologne, Hermann de Wied, mit à profit la captivité du Pape, pour prendre possession des bénéfices vacants.

[2] Desjardins, t. II, p. 984.

[3] Lettre datée de Calais du 16 juillet 1527. (Archives Ricci.)

[4] Toutes ces lettres sont datées du 6 août 1527. *Nunziat. di Francia*, t. I, fos 22-26. (Archives secrètes.)

dentielles à Castiglione et à Guichardin. « Le prétexte, dit-il, n'est pas mauvais, mais la chose ne me plaît pas. Je redoute un schisme ou un autre malheur irréparable[1]. » Wolsey fut, en quelque sorte, pendant toute la durée de la captivité de Clément, le représentant du Pape, sinon pour toute la chrétienté, du moins pour la France et l'Angleterre[2]. On voit déjà apparaître l'ombre du schisme anglais. L'ambitieux cardinal ne tendait à rien moins, qu'à devenir Pape intérimaire; au moins pour l'Angleterre, comme tel, il pouvait donner satisfaction à son roi et proclamer la nullité de son mariage.

L'ambition bien connue de Wolsey fit naître, chez beaucoup, les soupçons les plus fâcheux. Sanchez pensait que le cardinal anglais aspirait à la tiare, dans le cas où Clément VII mourrait. Canossa exprimait à François Ier de sérieux doutes sur les avantages, que la France retirerait de l'assemblée d'Avignon; un schisme en pourrait naître facilement; « Wolsey aspire à la tiare; si le Roi ne favorise pas ce plan, il se brouillera avec le cardinal; si le plan réussit, on aura un Pape bien plus mal disposé, que celui de maintenant[3]. »

Les plans ambitieux de Wolsey allaient rencontrer les plus grands obstacles. Quoique les rois de France et d'Angleterre pressassent les cardinaux italiens de s'entendre avec Wolsey et offrissent, pour plus de sécurité, le payement des frais de voyage[4], ceux-ci refusaient de venir en France.

[1] Le cardinal Salviati à Castiglione, 14 août 1527. *Nunzia di Francia*, t. I, f° 32.

[2] Cardinal Salviati à Guichardin, 14 septembre 1527, dans EHSES, *Dokumente*, p. 249.

[3] Canossa à François Ier, Venise, 26 août 1527. Dans une lettre du 9 août 1527 à François Ier, Canossa avait déjà signalé l'ambition de WOLSEY et son désir de la tiare. (Bibliothèque communale, à Vérone.)

[4] *Lettere di principi*, t. II, p. 232. Canossa communiquait aux cardinaux libres les lettres de François Ier. Voy. sa lettre à ce Roi, datée de Venise, 26 août 1527. Le 30 août, Canossa mande au Roi que l'ambassadeur anglais Casale est allé à Padoue, pour gagner le cardinal Égidio Canisio à la cause du Concile d'Avignon, annonçant qu'il va faire la même tentative à Mantoue, près des cardinaux présents. (Bibliothèque communale de Vérone.) Sur le voyage de Casale à Mantoue, voy. aussi GAYANGOS, t. III, p. 2, n° 196.

Ceux qui étaient libres s'étaient d'abord réunis à Plaisance, ils décidèrent de se réunir à Bologne, Ancône ou Parme, pour traiter de la délivrance du Pape. Le 10 août, le cardinal Cibo informait Henri VIII de cette décision. Commencement septembre, l'assemblée des cardinaux italiens libres se tint à Parme[1]. Clément VII les encourageait à persévérer dans leur refus de se transporter en France et les engagea cependant à se mettre à l'œuvre prudemment[2].

Wolsey n'en avait pas moins poursuivi ses plans; il savait si peu cacher son ambition, qu'il usurpait déjà la situation, enviée par lui, de vicaire général du Pape, avant qu'elle lui fût conférée. Avec les cardinaux de Bourbon et de Lorraine et Salviati, légat du Pape, il se rendit à Compiègne et là, sans aucune hésitation, usurpa les droits pontificaux, en remettant, malgré les observations de Salviati, les insignes du cardinalat au chancelier Du Prat, qui avait été nommé, au consistoire, avant le sac de Rome. Il disposait ainsi de quatre cardinaux. Au nom de ceux-ci, il adressa, le 16 septembre 1527, une protestation au Pape, dont la remise fut confiée de suite au protonotaire Uberto Gambara. Il déclarait, avec une grande onction, que les cardinaux soussignés, suivant l'exemple des premiers chrétiens, lors de l'emprisonnement des princes des apôtres, s'étaient réunis, par la vertu du Saint-Esprit, à Compiègne, pour obvier aux multiples malheurs, qui pouvaient résulter de la captivité du chef suprême de l'Église. Comme l'Empereur avait le Pape en sa puissance et que tout homme est fragile, ils devaient protester solennellement contre chaque aliénation des privilèges ou des possessions de l'Église et contre toute nomination de cardinal, pendant la captivité de Clément VII et déclaraient que, dans le cas où le Pape mourrait, sans tenir compte des nominations nouvelles de cardinaux, qui auraient été faites

[1] Gattinara conseilla à l'Empereur de protester contre la réunion des cardinaux à Parme et de lui opposer, avec l'aide des Colonna, un autre Concile. Bucholtz, t. III, p. 96.

[2] Voy. l'intéressante notice sur la mission de l'augustin Félice, dans Sanuto, t. XLVI, p. 208.

par le Pape, dépouillé de sa liberté, ils iraient, en lieu sûr, procéder à une nouvelle élection et refuseraient l'obéissance à tout Pape, élu en captivité. Comme conclusion, Clément VII était invité à déléguer son pouvoir, pendant le temps de sa détention, pour assurer par là la liberté du gouvernement de l'Église [1].

Il est surprenant, que Salviati ait consenti à signer cette protestation de la minorité des cardinaux libres, qui demandait au Pape une abdication momentanée et qui portait en elle un germe de schisme. Le 28 septembre, il écrivait à Gambara de vouloir bien l'excuser, près de Clément VII, de son adhésion à la démarche de Wolsey; tout ceci n'avait eu pour but, que de rendre, le plus vite possible, la liberté au Pape; s'il avait refusé sa signature, de grands inconvénients en seraient résultés et vraisemblablement l'ardeur de Wolsey, pour la délivrance du Pape, se serait refroidie ou éteinte entièrement [2]. Salviati s'illusionnait peu sur le plan de Wolsey, comme le montre la lettre confidentielle qu'il adressait, le 18 septembre, à Castiglione. Dans celle-ci, il y désignait la protestation du 16 décembre, comme un précédent dangereux de désobéissance de l'Église; il n'avait signé que pour éviter un plus grand mal et gagner du temps. S'il s'y était opposé, on aurait sans doute élu, en France et en Angleterre, un patriarche avec l'autorité pontificale, ce qui eût pu détruire l'unité de l'Église. Ce malheur avait été au moins retardé par son attitude; jusqu'à ce qu'arrivât la réponse du Pape, il s'écoulerait assez de temps, pour que Clément ait recouvré sa liberté. « Vous voyez, continue Salviati, que j'ai dû signer, pour éviter un beaucoup plus grand mal. Vous voyez par là aussi l'ambition de Wolsey et la hardiesse avec laquelle il exige de Clément son investiture à la situation de représentant du Pape. Les Français adhèrent, parce qu'ils en

[1] Cet important document fut publié d'abord par Grolierius, p. 156, puis par Le Grand, *Divorce*, t. III, p. 4-13. Le Grand, sur la copie qui est à la Bibliothèque nationale de Paris, Ms de Brienne, t. V, n° 1.

[2] Card. Salviati à Gambara, Compendii, 28 septembre 1527. *Nunziatura di Francia*, t. I, f[os] 62-65. (Archives secrètes.)

ont besoin; si le Pape refuse, Wolsey trouvera le moyen d'arranger la chose par ses évêques, ce qui vraisemblablement entraînera le plus grand trouble dans l'Église. J'ai l'espérance que, dans l'intervalle, Quiñones reviendra à Rome et que le Pape sera libre. C'est l'unique remède à tous ces maux [1]. »

Tous les efforts de Castiglione, de Salviati et des autres diplomates du Pape [2] tendaient à la libération de Clément. Quelle attitude observait l'Empereur dans cette question?

Charles-Quint reçut, dans la deuxième moitié de juillet, la nouvelle de la prise de Rome [3]. Au début, les nouvelles incomplètes, qui lui étaient arrivées sur les excès, commis par son armée indisciplinée, durent diminuer la joie de ce grand succès inespéré. La fureur inouïe, avec laquelle les troupes avaient traité la ville éternelle, contrariait ses intérêts, en éclaboussant son nom de honte et de réprobation [4]. Il avait souhaité, il est vrai, punir le Pape de son hostilité et le mettre hors d'état de nuire; seulement, il n'avait pas prévu une dévastation, comme celle que ses soldats avaient fait subir à l'antique capitale, vénérée du monde chrétien. C'est pourquoi il protesta, commencement août, près des princes chrétiens, contre ces cruautés, dont on voulait le rendre responsable. Cette déclaration, ne faisant pas disparaître ce fait, que Charles laissait son armée dans une situation telle, que si elle se prolongeait, il y avait tout à redouter

[1] La réunion d'Avignon n'aboutit pas; le cardinal français Castelnau de Clermont s'y déclara lui-même opposé. Voy. Sanuto, t. XLVI, p. 451.

[2] Sur les efforts de Castiglione, voy. Serassi, t. II, p. 145. Sur Salviati, voy la lettre de Guichardin à Gambara, 15 juillet 1527, Florence (Archives Ricci), ainsi que les lettres de Salviati à Castiglione, des 8 octobre, 6, 19 novembre, 8 décembre; à Girol. Ghinucci, du 19 novembre 1527, et au cardinal Ridolfi du 8 décembre 1527. *Nunziatura di Francia.* — Le cardinal Cupis, dans une lettre à Clément VII, signale ces efforts pour la libération du Pape, Venise, 29 octobre 1527. *Lettera di princ.*, t. IV, p. 218, 222. Il est fait mention des efforts du cardinal Cupis dans une lettre à François Ier datée de Saint-Germain, 4 février 1528.

[3] Schultz, *Sacco*, p. 131, 143.

[4] Voy. Jesenko. Si la destruction de Rome eut lieu avec ou sans la permission de Charles V. Dorez, *Mélanges d'archéologie*, t. XVI, p. 362, y voit une grande faute de Charles V.

de l'indiscipline des soldats; aussi il laissait entendre, qu'il ne lui était pas désagréable, que son armée se payât à Rome; il fallait remarquer que, depuis longtemps déjà, c'était, en Italie, un axiome que la guerre nourrit la guerre [1]. Charles devait être puni, par où il avait péché. L'esprit de mutinerie s'empara des soldats victorieux, après le sac, à tel point que l'armée n'obéissait plus à l'Empereur. Rome était conquise, le Pape prisonnier et l'armée impériale menaçait de se dissoudre entièrement.

Les cruautés exercées à Rome tournèrent bientôt contre les intérêts de l'Empereur; car elles donnèrent à tous ses ennemis une occasion favorable d'accusations sévères, qui, au premier aspect, paraissaient justifiées. On exploita, autant qu'on put, le spectacle inouï de troupes dépendantes du chef temporel de la chrétienté, du défenseur de l'Église, se souillant de meurtres, d'incendies et de toutes les cruautés imaginables, contre la ville du chef spirituel de cette même chrétienté. Aussi, dans son entourage le plus proche, en Espagne, s'éleva-t-il une opposition résolue contre la politique, qui l'avait conduit, maintenant, à se faire le geôlier du Pape.

Quand il eut connaissance complète de la difficile situation, où l'avait mis le sac de Rome et malgré sa conscience de catholique qui l'en détournait, l'Empereur fut tenté d'user jusqu'au bout de la victoire [1]. On s'y attendait généralement. Il ne manquait pas non plus de gens, pour le pousser à ce but. De Gênes, Lope de Soria avait, dès le 25 mai 1527, cherché à convaincre l'Empereur, que ce serait non un péché mais un acte excellent, de réformer l'Église, que la puissance du Pape se limitait exclusivement à son territoire personnel, ecclésiastique, que les affaires du monde étaient remises à la décision de l'Empereur, qu'à « Dieu appartient ce qui est à Dieu, et à César ce qui est à César ».

Certains voulaient aller encore plus loin. D'une lettre de

[1] Già si diceva infino da plebei uomini che, non istando bene il pastorale e la spada, il papa dovesse tornare in S. Giovanni Laterano a cantar la messa. Varchi, t. I, p. 197.

Bartolomeo da Gattinara, il ressort que les Impériaux discutèrent sérieusement, dans la ville éternelle, la question de savoir, si Charles laisserait encore à Rome le siège apostolique. Gattinara et d'autres trouvaient ce projet trop dangereux, parce qu'alors la France, l'Angleterre et les autres pays nommeraient leur Pape; mais ils conseillaient à l'Empereur de maintenir le Saint-Siège, si faible, que Sa Majesté pût en disposer, à chaque instant [1].

Lannoy, de son côté, faisait à Charles les représentations les plus pressantes. Il était nécessaire, selon lui, « que de telles entreprises aboutissent à autre chose qu'à la ruine de toute propriété divine et humaine, que tout n'y fût pas gain pour les soldats et perte pour l'Empereur, qu'on ne poussât pas plus loin les violences contre le Pape et qu'on ne provoquât pas un schisme, que le spirituel et le temporel ne fussent pas confondus davantage; que le temporel cessât d'empiéter sur le spirituel, à l'aide de pragmatiques et autres moyens; que Rome cessât de donner prétexte à la mauvaise humeur du monde entier; que les hérésies et les sectes soient anéanties d'un mot; qu'on rende enfin à Dieu ce qui est à Dieu, et à César ce qui est à César. » Charles ne devrait garder la mainmise sur les villes des États de l'Église, qu'aussi longtemps que les choses entre l'Empereur et le Pape resteraient en suspens, et ne permettraient pas de se fier à Sa Sainteté; les villes des États de l'Église, appartenant à Milan et à Ferrare, devaient être considérées comme fiefs de l'empire; du reste, la solution de ces difficultés appartenait au Concile général ou à une assemblée, comme celle de Mantoue, au temps de Pie II. C'est là aussi, que devaient être tranchées les

[1] Un document caractéristique sur l'opinion qu'on avait alors des Allemands à Rome, est le Testament de Arrigus Teutonicus Cameracens. dioc. coltellarius in urbe in regione S. Angeli (Actum Romæ in regione S. Angeli ante apothecam ipsius testatoris), dans lequel on ne date plus d'après les années du pontificat. On y lit, au début : « In nomine, etc. A. 1527 regnante serenissimo Carolo (indict.) decima quinta mensis Junii du 29. Lib. I scriptur. archiconfrat. b. Mariæ (Campi Sancti). Archives du Campo Santo à Rome. J. Ziegler, dans un pamphlet écrit en 1527, demandait que Rome fût ville allemande. Voy. Reigler, t. VI, p. 521.

questions les plus urgentes, concernant les hérésies en Allemagne.

Dans une lettre du 31 mai 1527, Ferdinand I[er] réclamait aussi un Concile; il exhortait, en même temps, à ne pas rendre sa liberté au Pape, avant que l'ordre et la sécurité n'aient été rétablis. « Car s'il échappe de vos mains, je crains qu'il ne fasse, comme il a toujours fait et comme le roi de France a fait, ou encore pire, par crainte du Concile. Mais sans celui-ci et sans votre habileté, je ne vois aucune possibilité de trouver le remède contre les sectes luthériennes et les maudites hérésies [1]. »

Les influences diverses, qui entouraient l'Empereur, l'empêchèrent très longtemps de prendre un parti. Sa passivité était telle, qu'on le croyait physiquement très affaibli. Cette passivité s'étendait à toutes les affaires italiennes. Le plus urgent, après la mort de Bourbon, était manifestement de nommer un nouveau général en chef; les conseillers de Charles l'en pressaient vivement, parce que le prince d'Orange était trop jeune et trop inexpérimenté pour une telle situation. Charles transféra le commandement en chef au duc de Ferrare, quoique celui-ci eût refusé cet honneur, dès l'été de 1526. Comme il fallait le prévoir, le duc refusa, cette fois encore, le commandement des « troupes indisciplinées : le résultat fut que l'armée, si on pouvait encore l'appeler ainsi, resta toute l'année 1527 sans généralissime et se trouva réduite, de plus en plus, par la désertion et la maladie.

Aussi l'armée impériale se trouvait à Milan dans les plus mauvaises conditions. Il n'y avait pas un denier pour le payement des troupes, déclarait le fidèle Leyva. L'armée ressemblait plus à une bande d'aventuriers qu'à des gens au service de l'Empereur. Les capitaines étaient impuissants, les soldats faisaient ce qui leur plaisait. Il n'y aurait rien eu de surprenant à ce que les Impériaux se fussent débandés à l'apparition de Lautrec avec son armée.

[1] Voy. Gevay, *Documents :* ambassade au sultan Soliman, 1527. Vienne (Autriche), 1840.

Le Pape prisonnier ne causait pas de moindres embarras à l'Empereur. En France, en Angleterre, même en Espagne, se formait, en faveur du Pape, un parti de plus en plus actif. Depuis longtemps déjà, le sentiment catholique, qui était propre à la nation espagnole, était si profond, qu'on y voyait, avec un mécontentement croissant, l'attitude de l'Empereur envers le Pape. « Tout le monde, en haut et en bas », écrit, de Grenade, Castiglione, en novembre 1526, « est indigné de l'attaque des Colonna. » Dans ses lettres ultérieures, il revient, à diverses reprises, sur le fidèle attachement du peuple espagnol au Pape. « S'il vient en Espagne, on l'adorera », écrit Castiglione, à la nouvelle des plans de voyage de Clément VII. En mars 1527, il s'ébruita que les prélats et les grands avaient déclaré publiquement, ne pouvoir voter aucune somme, alors que celles-ci pouvaient être employées contre le chef de l'Église. Vainement, le chancelier s'efforça, par ses écrits, d'innocenter l'Empereur : le mécontentement général ne cessait de s'accroître; les grands et les prélats réclamaient, de façon pressante, la conclusion de la paix avec le Pape. « Le fidèle attachement de la nation au Saint-Siège », rapporte Castiglione, de Valladolid, le 24 mars, « se montre plus visiblement que jamais [1]. » Quelle impression devaient faire maintenant l'emprisonnement du Pape et le pillage de Rome! Non seulement le haut clergé, mais aussi les grands d'Espagne montraient ouvertement leur indignation. L'évêque de Tolède et le duc d'Albe firent à l'Empereur les plus violents reproches [2]. Charles-Quint faisait retomber tout le mal sur l'armée. Seu-

[1] Voy. là-dessus les détails de Catiglione dans SERASSI, t. II, p. 100.

[2] « Le Nuove d'Italia che l'esercito Cesareo sia entrato in Roma et habbi usato la crudeltà che si dice et che il pontefice stia assediato in castel S. Angelico non si havendo rispetto alcuno alla tregua fatta dal sig. vicerè han parso de qui molto strane et han dispiaciuto sommamente a tutti questi signori si ecclestiastici come altri et i principali diloro, come è l'arcivescovo di Toledo et duca d'Alba et altri simili son stati a parlare a S. M[ta] circa cio pregandolo che vi faccia qualche provisione et tali di questi hanno parlato si liberamente et usato tal parole che a molti ha parso che habbino più presto di più che di meno di quel che bisognava ». Rapport de Navagero, Valladolid, 17 juin 1527. Cod. Vat. 6753, f° 265[b]. Bibliothèque Vaticane.

lement — ainsi le raconte l'ambassadeur vénitien, à Valladolid, le 16 juillet 1527 — on ne se contente pas de ces excuses; les prélats et les grands interviennent chaque jour, près de l'Empereur, pour le Pape. Les avis se succèdent. Les uns disent que Charles-Quint doit montrer sa réprobation, en délivrant le Pape; d'autres sont d'avis que le Pape doit venir en Espagne; d'autres, comme le confesseur de l'Empereur, Loaysa, émettent l'opinion, que Charles-Quint ne doit pas se fier maintenant à Clément VII et lui rendre sa liberté. Pendant ce temps, Charles-Quint ne donne que de belles paroles au nonce pontifical, il ne prend pas de décision. Un rapport digne de foi raconte qu'on pensa, en Espagne, à suspendre le service de Dieu, dans toutes les Églises du pays, tant que le Pape serait prisonnier; tous les évêques projetèrent de paraître en habits de deuil devant l'Empereur et de solliciter de lui la délivrance du Pape. Sur les instances de la cour, cette annonce en resta là [1], mais l'émoi général ne se calma pas [2]. Une décision devenait, de jour en jour, plus nécessaire. Lannoy y poussait également. « Par toutes ces longueurs, la situation actuelle est insoutenable », écrit celui-ci, le 6 juillet, à l'Empereur. « Plus Dieu vous envoie de victoires, plus s'accroissent vos embarras, les domaines de votre empire s'amoindrissent. La mauvaise volonté de vos ennemis s'accroît, les uns parce qu'ils jalousent votre grandeur, les autres, à cause des mauvais traitements, qu'ils ont subis de vos soldats, qui ont pillé Gênes et Milan, ruiné

[1] Voy. les lettres de Castiglione du 22 juillet et du 10 décembre 1527, la première dans GUALTERIO, *Corrisp. di Giberti*, p. 247, la seconde dans SERASSI, t. II, p. 150. A l'exemple de l'archevêque de Tolède, l'évêque de Cordoue adressa une lettre à Clément VII, par laquelle il s'associait à sa douleur. Ex Cæsaris aula (1527), 20 juillet. *Lett. di princ.*, t. V, f° 208. (Archives secrètes.)

[2] Les grands et les prélats d'Espagne, écrit le cardinal Salviati à Jac. Salviati, le 16 août 1527, « si sono doluti et dolgono mirabilmente di queste calamità et com buoni christiani che sono non restono sollecitar lo Imperatore et instar perchè liberi S. S[tà] come ha promesso et promette in modo che da quelle bande si ha ogni cosa favorevole et però è da sperare bene et star di buono voglia ». *Nunziatura di Francia*, t. I, f° 34. (Archives secrètes.)

le pays et détruit la Rome actuelle. Quiñones, qui, arrêté par des pirates, parvint seulement à Valladolid dans la dernière semaine de juillet, dit en présence de Charles [1] : « S'il ne se hâte pas de remplir ses devoirs envers le Pape, on ne pourra le reconnaître plus longtemps comme Empereur, il faudra le considérer comme un capitaine de Luther, car les luthériens n'avaient commis toutes ces infamies qu'en son nom et sous son drapeau [2]. »

Quiñones crut devoir parler aussi sévèrement, car il n'ignorait pas que Charles persistait à tirer le plus de profit possible, de la captivité du Pape et à établir un état de choses tel, qu'il ne pût plus être question d'indépendance, pour les États de l'Église.

Le nonce pontifical Castiglione, en qui le cardinal Salviati plaçait toute son espérance [3], soutint, avec le plus de zèle possible, les efforts de Girolamo; malgré cela, celui-ci ne réussit pas à obtenir de réponse précise de l'Empereur, à l'égard de la délivrance du Pape [4]. Inutiles aussi furent les efforts des ambassadeurs anglais, à la cour impériale, bien qu'ils déployassent un zèle aussi grand, que s'ils eussent été les représentants du Pape [5]. Les représentations de Quiñones firent plus d'impression sur Charles. Son intervention n'avait eu d'abord que peu de résultats. Fin juillet, Charles fit rédiger une lettre au Sénat et au peuple de Rome [6], au légat Salviati [7], aux cardinaux et à la noblesse

[1] Voy. la lettre de Navagero, Valladolid, 27 juillet 1527. Cod. Vat 6753.

[2] « Tra l'altre cose che gli ha havuto animo di dire che non facendo quel che deve a lui non par che si possi chiamar Imperatore, ma capitanio di Luthero. » Lettre de Navagero du 27 juillet 1527. Cod. Vat. 6753.

[3] « In te uno præcipue spes nostra est. » Card. Salviati à Castiglione, de Paris, 10 juillet 1527. *Nunziatura di Francia*, t. I, f° 21. (Archives secrètes.)

[4] Voy. la lettre du cardinal Salviati à Castiglione du 14 août 1527. *Nunziatura di Francia*, t. I, f°s 29-32.

[5] Ainsi s'exprime le cardinal Salviati dans un long rapport à Jac. Salviati, daté d'Amiens, 16 août 1527. *Nunziatura di Francia*, t. I, f° 34. Voy. aussi la lettre de Navagero, Valladolid, 30 juillet 1527. Cod. Vat. 6753.

[6] Le 26 juillet. Gregorovius, t. VIII, p. 567.

[7] Salviati, le 10 juillet 1527, en apprenant la mission de Girolamo, avait, dans une lettre assez servile à Charles, exprimé son espoir en sa bonté (cette lettre est dans *Nunziatura di Francia*). La réponse de Charles V du 28 juil-

romaine[1], enfin à tous les princes chrétiens, lettre dans laquelle il se justifiait du sac, qui n'avait pas été projeté par lui et montrait Clément VII, comme seul coupable; il exprimait, en termes véhéments, sa douleur, sa tristesse des excès commis contre le Siège apostolique; il eût mieux aimé ne pas triompher, que de remporter la victoire dans de telles conditions. Sur ces entrefaites, Charles reçut la nouvelle des projets de divorce d'Henri VIII; le 31 juillet, il chargea Lannoy de parler de cette affaire à Clément, mais prudemment, afin qu'elle ne devint pas un prétexte à plus grande confusion, si le Pape la saisissait, comme une amorce ou comme un moyen détourné de nouer des relations avec le roi Henri. Charles voulait que Clément VII lançât un bref à Henri VIII et rendît ainsi impossible à Wolsey de pousser plus loin cette entreprise. Dans cette affaire de famille, l'Empereur avait absolument besoin de la puissance spirituelle du Pape, ce qui l'obligeait à des précautions extrêmes avec Clément, d'autant qu'il se sentait menacé par l'attitude de la France et de l'Angleterre, dont l'alliance se faisait en ce moment.

Sous ces impressions, Charles, qui hésitait à prendre une résolution ferme[2], envoya de Valladolid, le 3 août 1527, deux lettres autographes au Pape[3]. Dans la première de ces remarquables lettres, il accentua de la manière la plus expressive sa tendance vers la paix universelle dans la chrétienté, vers la réforme de l'Église et l'anéantissement des hérésies et des infidèles. Pour atteindre ce but, il fallait mettre de côté tous les intérêts privés et s'entendre. Le Pape devait convoquer un Concile pour détruire les hérésies, anéantir les infidèles et restaurer la Sainte Église. Comme conclusion, Charles donnait à son adversaire prisonnier sa

let avec la fausse suscription : au cardinal Cibo, est à la Bibliothèque nationale de Paris (Ital. 1357), avec la véritable adresse dans SANUTO, t. XLVI, p. 32-33.

[1] Le 31 juillet. Voy. SCHULZ, *Sacco*, p. 145.

[2] Lettre de Navagero, Valladolid, 1er août 1527. Cod. Vat. 6753.

[3] Ces deux lettres sont aux Archives d'État, à Florence. Elles ont été publiées récemment par CASANOVA (*Lettere di Carlo V*, p. 13-16) dans une publication de noces, qui n'a pas été mise dans le commerce.

parole royale de ne pas tolérer, qu'il fût question, le moins du monde, à ce Concile, de la déposition ou de la suspension du Pape, déclarant qu'il s'opposerait à toutes les tentatives de ce genre, d'où qu'elles vinssent et qu'il soutiendrait Clément de toute façon.

Charles revient sur cette question de la convocation du Concile, dans la deuxième lettre, que Quiñones devait porter. De la manière la plus pressante, le Pape y était invité à accomplir le voyage promis en Espagne; cette démarche devant remplir les hérétiques d'effroi et amener, au moins, la paix entre l'Empereur et la France.

Ce plan de Concile était dépourvu de chances, car, avant que les lettres de Charles ne fussent arrivées à Rome, la France et l'Angleterre avaient stipulé de ne pas consentir à la convocation d'un Concile général de l'Église, tant que le Pape serait prisonnier.

Charles hésita encore longtemps à donner l'ordre de délivrer Clément VII. Vis-à-vis du nonce Castiglione, il s'exprimait si amicalement, que celui-ci était rempli des meilleures espérances [1]. Mais l'instruction, partie enfin le 18 août 1527, pour Pierre de Veyre [2] qui attendait Quiñones à Barcelone, n'était pas conforme à ces assurances. Les bonnes protestations n'y manquaient pas. L'Empereur y disait combien désagréables lui avaient été les événements de Rome, combien il souhaitait la paix dans la chrétienté, la réforme de l'Église et l'extermination des erreurs luthériennes; mais, relativement à la libération du Pape, il ne s'engageait formellement qu'à lui assurer le libre exercice de ses fonctions spirituelles. Mais auparavant, il était expressément recommandé à l'am-

[1] SCHULZ, *Sacco*. On y trouve publié pour la première fois, d'après les Archives secrètes papales, le rapport que Castiglione adressa, le 12 août 1527, à Clément VII.

[2] Quiñones et P. de Veyre allèrent le 15 août à Barcelone. Voy. la lettre de Navagero, Valladolid, 17 août 1527. Cod. Vat. 6753, et celle du cardinal Salviati à Guichardin (Archives secrètes). Ils partirent de Barcelone le 5 septembre (lettre de Navagero, Paredes, 27 septembre 1527, Cod. Vat. 6763) et arrivèrent à Rome, commencement octobre. Voy. SANUTO, t. XLVI, p. 150.

bassadeur, que toutes les garanties possibles, au point de vue humain, fussent données à Lannoy, pour rendre impossible toute tromperie nouvelle, toute vengeance du Pape. La stipulation de ces garanties était abandonnée à Lannoy. Cependant Charles désignait ce qu'il croyait devoir exiger sur ce point, notamment l'abandon d'Ostia, Civita-Vecchia, Parme, Bologne, Ravenne, Civita-Castellana, contre la restitution du château Saint-Ange. L'Empereur, par conséquent, pour le rétablissement de la liberté spirituelle de Clément VII, n'exigeait rien moins que l'abandon total des villes les plus importantes des États de l'Église. Il déclarait cependant qu'il ne les exigeait pas, dans son intérêt particulier, mais qu'il les voulait garder jusqu'à la paix générale, jusqu'à la convocation d'un Concile œcuménique, jusqu'à la réforme de la chrétienté [1].

Cependant Clément VII avait traversé une période terrible. Pareil à un « enterré vivant », il était gardé, de la façon la plus rude, dans son étroit château [2] par les sauvages lansquenets. Il cherchait sa consolation dans la prière, espérait en la générosité de l'Empereur, puis aux promesses de secours de François Ier [3], mais il ne cessait d'être déçu. Nous en avons la preuve dans la bulle, publiée le 15 juillet 1527, qui réglait l'élection papale, pour le cas où Clément mourrait prisonnier à Rome ou en Italie ou à l'étranger. La bulle montrait que Clément envisageait toutes ces possibilités, le but de cet acte était d'assurer la liberté de l'élection future et d'éviter un schisme. Les cardinaux étaient autorisés à se réunir dans un autre lieu que Rome et tenus à attendre, un certain temps, leurs collègues absents.

[1] Bucholtz donne l'instruction en *appendice*, t. III, p. 97 : il la place trois semaines après le 30 juin, soit le 21 juillet. L'Empereur retarda jusqu'au 18 août l'envoi de l'instruction à Veyre. Voy. le rapport de Navagero, 19 août 1527. (Bibliothèque Vaticane.)

[2] Il habitait avec les cardinaux dans le « Maschio » du château. Des gardes espagnols se tenaient à la porte de sa chambre à coucher. Voy. Giovio, *Descrizione*, p. 18.

[3] Voy. la lettre de François Ier à Clément VII datée d'Amiens et du mois d'août. *Mélanges d'archéologie*, t. XVI, p. 414-416.

En fait, la vie de Clément VII était alors menacée sérieusement; des rapports de Perez à l'Empereur, il ressort que les Espagnols et les lansquenets se disputaient continuellement la possession du Pape et des cardinaux; les lansquenets ne voulaient pas consentir au transport du prisonnier en Espagne, mais voulaient l'y traîner eux-mêmes [1].

La chaleur de l'été augmentait à Rome, la peste se développait. L'épidémie et la famine enlevaient en masse les malheureux habitants. Églises et rues furent bientôt remplies de cadavres [2]. De terribles exhalaisons s'élevaient de « ce foyer pestilentiel » ; quand le vent soufflait de la ville, rapporte un des prisonniers, le séjour sur les remparts du château devenait impossible [3].

L'épidémie avait pénétré, depuis longtemps, dans le château. Avec les souffrances et les émotions, elle éclaircissait les rangs des prisonniers. En août, mourut le cardinal Rangoni, en octobre le suivit Francesco Armellini, qui ne pouvait se consoler de la perte de ses biens. La situation du Pape enfermé était toujours plus intolérable. Il espérait vainement sa liberté des envoyés de l'Empereur et des progrès de l'armée alliée, et redoutait, chaque jour, d'être enlevé par les Espagnols ou les Allemands. Comme Alarcon et Muscettola le pressaient d'exiger des garanties, correspondant au payement des 250 000 ducats promis, il s'écria, les larmes aux yeux : « Pour l'amour de Dieu, ne m'obligez pas à parler d'une chose, qui est connue du monde entier et qui restera gravée pour toujours dans la mémoire des hommes! Si grands sont mon malheur et ma pauvreté, que les trois franciscains qui sont autour de moi manqueraient

[1] Voy. les rapports dans VILLA, *Asalto*. — Voy. aussi GAYANGOS, t. III, p. 2, n° 155. — A cela se rattache aussi un bref de Clément VII à Camillo Gaetani, seigneur de Sermoneta, du 11 juillet 1527, pour qu'il pourvoie au logement du Pape à Sermoneta, où les Impériaux voulaient le conduire. *Min. brev.* (Archives secrètes.)

[2] Voy rapport de GAVARDOS, dans *Arch. stor. Lomb.*, t. IV, p. 631.

[3] Le *Journal de Cornelius de Fine* rapporte que les cadavres restèrent quatorze jours sans être ensevelis et que beaucoup d'Impériaux et de Romains moururent de la peste.

de nourriture, s'ils n'étaient soutenus par des âmes compatissantes. Je m'en rapporte à vous et à votre conscience : de tels procédés sont-ils dignes d'un Empereur[1] ? »

Dans les premiers jours de septembre, se répandit le bruit que Clément, dans son désespoir, avait fait rédiger une bulle, qui demandait des prières pour le chef de l'Église prisonnier et invitait les évêques à la publication des peines canoniques contre les oppresseurs de l'Église. Le brouillon de cet acte, rédigé avec les plus dures expressions, est conservé dans les archives d'État de Florence. L'expédition et la publication n'en furent cependant pas faites; Clément VII n'eut pas le courage de faire ce que n'eussent pas manqué d'oser les violents Papes du moyen âge. On dit que ce fut Alfonso del Vasto, qui détourna le Pape de cette démarche extrême[2].

Comme Veyre débarquait à Naples, le 19 septembre 1527, Lannoy succombait à la peste, qu'il avait attrapée à Rome. Sa mort (23 septembre)[3] mit tout en suspens, car, maintenant, de nouvelles instructions devaient être demandées à l'Empereur. C'était d'autant plus nécessaire, que la situation était toute différente de ce que Charles la croyait, au départ de Veyre. Veyre lui rendit compte que le Pape, sur 400 000 ducats, n'en avait payé que 100 000, que les Florentins n'avaient rien versé sur leurs 300 000, qu'Alarcon n'avait pas exécuté, par scrupule de conscience, le plan de conduire le Pape à Gaëte. Les commandants de l'armée

[1] Rapport de Perez à l'Empereur, 2 septembre 1527. GAYANGOS, t. III, p. 2, n° 184.

[2] La bulle *Considerantes* a été publiée par GUASTI, *Arch. stor. Ital.*, p. 4. Série XV, p. 7. Le détail sur Vasto (SANUTO, t. XLVI, p. 54) n'a pas été connu de Guasti. Quant à ce qu'il dit de la date où fut écrite la bulle, date qu'il fixe aux premiers jours de la captivité, non seulement Sanuto, mais Gayangos s'élèvent contre cette assertion et indiquent le mois de septembre. Par contre, Guasti a raison quand il dit que la bulle ne fut pas publiée, malgré Sanuto qui raconte le contraire. L'indécision restait le trait dominant du Pape.

[3] Voy. le bref à H. de Moncada, vice-roi de Naples, du 26 septembre 1527 (condolet de morte Caroli viceregis et congratulatur de ejus adventu). *Arm.*, p. 39, vol. 47, n° 499. (Archives secrètes papales.)

impériale avaient dû fuir, les soldats étaient en révolte : au lieu de marcher contre les Français en Lombardie, ils étaient de nouveau sur la route de Rome, pour aller toucher leur solde [1]. Le 25 septembre, ils y arrivèrent et soumirent la malheureuse ville à un nouveau pillage. Les sujets d'épouvante, qui avaient accompagné la première irruption des Impériaux, se renouvelaient maintenant, dans des conditions plus graves encore. Les mercenaires, raconte un Allemand, se livrent à tous les incendies et extorsions, pillages, vols, violences imaginables. L'argent, que Clément VII s'était procuré, par la vente de son argenterie et celle de ses prélats, ne suffisait pas pour contenter les bandes furieuses; elles menaçaient de détruire entièrement Rome, d'assassiner le Pape et les cardinaux, si on ne les payait pas. Clément dut alors consentir à remettre aux Allemands les otages promis, dès le traité de juin. Gumppenberg, témoin oculaire, a décrit la livraison de ces malheureux; le Pape disait en pleurant : « Emmenez-les. Que ne puis-je les accompagner! »

La terrible situation du Pape est mise au jour par le livre de comptes, gardé aux archives romaines, de Paolo Montanaro, expéditeur de Clément VII [2]. Par ce volume, qui va du 1er octobre au 31 décembre, on peut voir combien les vivres étaient chers et difficiles à se procurer. Depuis le traité de juin, les Espagnols, qui, au début, avaient résolu d'affamer le château, avaient toléré, de nouveau, certains approvisionnements. Un détail caractéristique de l'esprit d'économie de Clément VII, c'est le fait que, dès le 1er octobre, on tint une comptabilité régulière des dépenses; avec la conscience la plus scrupuleuse, l'expéditeur note les plus petites sommes pour la table du Pape prisonnier; avec la même conscience scrupuleuse, le majordome Girolamo da Schio, évêque de Maisons, examine tous les comptes.

[1] Rapport de Veyre du 30 septembre 1527, dans LANZ, t. I, p. 248.

[2] « Regestro delle spese sono fatte in Castello de sancta Angelo per uso de N. S. et sua familia per mau del r. mons. Vasionen, masi di casa de S. Sta incominzando dal primo di de Ottobre 1527. »

Pendant que les mercenaires pillaient jusqu'aux derniers recoins de Rome, au commencement d'octobre, Veyre et Quiñones arrivèrent chez le Pape prisonnier, ainsi qu'Alarcon et Morone; ils négocièrent avec les cardinaux del Monte, Campegio et Lorenzo Pucci, délégués par Clément; Pompeo Colonna, que le Pape avait gagné [1], mettait tout en œuvre pour réussir; malgré cela, on n'avançait pas.

Cependant les soldats étaient de plus en plus furieux. Les lansquenets traînèrent les otages à une potence, située au Campo di Fiore, et les menacèrent de la mort. Au dernier moment, ils se reprirent : ils ne voulurent pas perdre l'unique gage qu'ils possédaient. Résignés, les otages furent reportés au palais Colonna [2].

Quoique dans la ville éternelle le manque de vivres se fît de plus en plus sentir, quoique les Français qui s'avançaient avec Lautrec devinssent une sérieuse menace, l'armée ne quittait pas Rome, les soldats voulant y rester jusqu'à l'entier payement des sommes promises. La conséquence immédiate de l'entier «engourdissement de la puissance impériale» fut que le duc de Ferrare et le marquis de Mantoue se séparèrent de Charles, en novembre, et passèrent aux Français.

Vers le même temps, s'était opéré à la Cour impériale un revirement décisif [3]. Fin d'octobre, l'ambassadeur

[1] Par la promesse de la légation de la Marche d'Ancône (GUICHARDIN, t. XVIII, p 75) et diverses autres faveurs. Voy. *Arm.*, p. 39, vol. 47, n° 739 : « Légitimation de Joh. de Columna, cleric. Rom. 3 novembre 1527 Hinc est quod nos te, qui ut accepimus defectum natalium de dil. fil. nostro Pompeio tit. S. Laurent in Dam. presb. Card. S. R. E. vicecanc. tunc in minorib. constituto et soluto et soluta genitus pateris, etc. » (Archives secrètes papales.) — Les preuves manquent pour l'accusation exprimée dans le rapport de Veyre contre Colonna.

[2] Parmi les documents utilisés ici, citons : SANUTO, t. XLVI, p. 210 et suiv. ; un rapport allemand non daté (écrit vraisemblablement en octobre) dans *Reichstagsakten*, t. XLIII, f[os] 33-34. (Archives d'État, à Francfort.) GIOVIO, *Descrizione*, p. 19, et le *Journal de Cornelius de Fine*, qui parle en septembre encore des ravages de la peste (inaudita mortalitas) : « tous ceux qui avaient échappé jusque-là au fer et à la faim, étaient morts maintenant » .

[3] Navagero, dans une lettre de Burgos, du 25 octobre 1527, dit que beaucoup de gens encore ne croyaient pas à la libération de Clément VII. Cod. Vat. 6753.

d'Henri VIII remettait, au nom de son roi, le « défenseur de la foi », une protestation solennelle contre la captivité du Pape. En novembre, le Conseil d'État en Espagne s'occupa de l'affaire. Le chancelier Gattinara lui-même déclare que l'Empereur ne devait pas retenir plus longtemps le Pape prisonnier; Praet fit remarquer combien il serait dangereux que les Français le délivrassent, il valait mieux que l'Empereur le fît lui-même et cessât ainsi d'immobiliser ses troupes; c'est pourquoi, il fallait ordonner à Moncada de s'en tenir « autant que la prudence le permettait » aux seules instructions de Veyre. La conclusion de cette délibération fut que le Pape devait, dans tous les cas, être remis en liberté [1].

Cependant, à Rome, les négociations avaient traîné indéfiniment. Désespéré, Clément VII avait crié sa détresse, le 15 novembre, à l'archevêque de Tolède [2]. Moncada, le nouveau gouverneur de Naples, cherchait à tirer le plus possible du Pape. Clément espérait, non sans fondement, que l'approche de l'armée française avec Lautrec obligerait les Impériaux à de meilleures conditions [3]; il travaillait aussi, par des promesses, à se concilier Quiñones et Morone [4].

Après de longues négociations de côté et d'autre, on réussit enfin à s'entendre. Le 25 novembre, on aboutit à un accommodement. En même temps, fut conclu un traité entre le Pape et les cardinaux, d'une part, et les représentants de l'Empereur (Veyre, Moncada et Quiñones), d'autre part.

[1] Bucholtz, t. III, p. 119-120.

[2] Raynald, 1527, n° 45. — La lettre imprimée là est la réponse à celle de l'archevêque de Tolède au Pape, datée du 27 juillet 1527. L'archevêque y cherche à consoler le Pape, en lui indiquant les bonnes dispositions de Charles-Quint. « Comme c'est le Pape qui a risqué volontairement la fortune de la guerre, l'archevêque espère qu'il s'était préparé tout d'abord à toutes les éventualités et qu'il saura supporter le malheur actuel avec force et courage. » *Lett. d. princ.*, t. IV, f° 202 et 208. (Archives secrètes.)

[3] Le Pape reconnut après sa libération, dans une lettre autographe du 14 décembre 1527 (Raynald, 1527, n° 47), les services que lui avait rendus Lautrec, en se montrant.

[4] Quiñones eut la promesse du cardinalat; Morone, celle de l'électeur de Modène pour son fils. Jovius, *Columna*, p. 170.

On y convint de la réintégration de Clément VII, dans ses droits spirituels et temporels, sous la condition qu'il hâterait la paix dans la chrétienté (par conséquent resterait neutre), et qu'il convoquerait un concile général pour la réforme de l'Église, l'extirpation de l'hérésie luthérienne et la poursuite de la guerre turque. Comme garantie, l'Empereur gardait six otages (Giberti, Jacopo Salviati, Galeotto et Malatesta de Médicis, ainsi que les cardinaux Trivulzio et Pisani [1]) et les villes d'Ostia, Civita-Vecchia, Civita-Castellana, Forli. Le reste des États de l'Église, à l'exception des territoires concédés aux Colonna, devait être restitué et remis comme ils étaient avant le sac. L'armée impériale devait évacuer Rome, tout de suite, et les États de l'Église, aussitôt que les troupes de la ligue se seraient retirées elles-mêmes [2].

Le traité ne disait pas, qui serait chargé de reconquérir les territoires, séparés des États de l'Église; le rétablissement en théorie du pouvoir temporel reposait, en fait, entièrement dans la bonne volonté de l'Empereur. D'un autre côté, l'époque de la convocation du concile restait à la discrétion du Pape.

Un autre accord fixait le détail des sommes d'argent, que le Pape avait à payer aux chefs de l'armée impériale. D'abord, dans l'espace de dix jours, 73 169 ducats, après quoi le château de Saint-Ange serait évacué, et ensuite 35 000, pour que les troupes quittassent Rome; après quatorze jours, 44 984 ducats et demi et dans trois mois 150 000, et enfin de nouveau trois mois après, 65 000. Pour se procurer ces sommes, le Pape nommerait de nouveaux cardinaux et aliénerait des biens d'Église dans le royaume de Naples. Après le payement des 44 984 ducats et demi, l'armée quitterait les États de l'Église [3].

[1] A la place de ses neveux absents, Alexandre et Hippolyte de Médicis.

[2] Le texte de ce traité est dans Schulz, *Sacco*, 176-183. Voy. la lettre désespérée du cardinal Pisani, dans Sanuto, t. XLVI, p. 348-349.

[3] Molini, t. I, p. 273, et Lancellotti, t. III, p. 325, donnent le texte italien de ce traité; Schulz, le texte latin.

Comme, malgré les nominations de cardinaux [1], les sommes nécessaires n'arrivaient pas [2], les lansquenets menaçaient, de nouveau, les otages de mort et se révoltèrent contre leurs chefs, qui s'enfuirent chez les Colonna dans les montagnes d'Albanie. Fin novembre, les otages réussirent à faire boire leurs gardiens et à s'enfuir. A cette nouvelle, les lansquenets se remirent sous les armes, mais s'apaisèrent bientôt. On convint avec le Pape, qu'il payerait, le 1er décembre, aux Allemands, à l'exclusion de leurs chefs et des mercenaires à double solde, 110 000 ducats, 35 000 aux Espagnols, et fournirait de nouvelles cautions. Après que les cardinaux Orsini et Cesi eussent été livrés à Colonna, les cardinaux Trivulzio, Pisani et Gaddi à Alarcon comme otages, et que d'autres garanties, pour les sommes d'argent, eussent été données, les Impériaux quittèrent le château de Saint-Ange, le 6 décembre 1527.

Enfin la dure captivité [3] du Pape, qui avait duré sept mois entiers, prit fin. Clément voulait quitter immédiatement Rome, où Campegio dut rester comme légat. Alarcon, à

[1] Le 21 novembre 1527, furent nommés A. Sanseverino, Vincenzo Carafa, A.-M. Palmerio, C. Cardona, G. Grimaldi, P. Gonzaga, S. Pappacoda. V. Ciaconius, qui mentionne aussi par erreur Du Prat et Quiñones; Novaes a commis la même erreur relativement à Du Prat. Dans le bref de nomination de Carafa, daté de Rome du 21 novembre 1527, on lit que Clément l'a créé cardinal « habita cum ven. fratribus nostris S. R. E. cardinalibus matura deliberatione de illorum unanimi consilio et consensu com promissione ratificandi creationem post liberationem ex arce S. Angeli. » *Brev.*, vol. 47, n° 814. (Archives secrètes.) La promulgation des cardinaux créés le 21 novembre eut lieu avec celle du 3 mai 1527, non pas comme le présume Cristofori 348, le 27 avril, mais au commencement de février 1528 (sûrement avant le 11. Voy. Sanuto, t. XLVI, p. 580, et Catalanus, p. 283, 303. Voy. aussi la lettre de remerciements du cardinal Sanseverino (Rome, 16 février 1528). *Lett. di princ.*, t. V, p. 110. (Archives secrètes.)

[2] Du bref à Schœnberg, 6 décembre 1527, il ressort que les cardinaux napolitains nouvellement nommés se refusaient à payer les sommes stipulées, nisi mittantur pilei et apportetur assumptio. Clément VII donna en conséquence à Schœnberg pleins pouvoirs pour la cérémonie de la remise de l'anneau et du chapeau. *Brev.* vol. 47, n° 880. (Archives secrètes.)

[3] On peut voir combien il fut difficile jusqu'à la fin de communiquer avec le Pape, par le rapport de W. Knight envoyé à Rome par Henri pour l'affaire de son divorce. *State Papers : Henry the Eighth*, t. VII, London, 1849, n° 177.

cause de l'insécurité des routes, conseilla d'attendre quelques jours[1]. Mais tout retard paraissait très dangereux au Pape; il redoutait les mercenaires, qui attendaient leur argent à Rome, et ne se fiait également pas à Moncada. Dans la nuit du 6 au 7 décembre, vêtu des habits de son majordome, il quitta soudain, mais non sans que les capitaines ne s'en doutassent, le château Saint-Ange. Dans les prés de Néron l'attendait Luigi Gonzaga, avec une troupe. Sous cette escorte, il se hâta vers Montefiascone et de là vers la forteresse d'Orvieto[2].

[1] C'est ce qu'écrivait de Todi, A. Pisani, le 11 décembre 1527. Sanuto, t. XLVI, p. 375. Dans un bref au duc d'Urbin et autres chefs de la Ligue, en date du 3 décembre 1527, Clément VII annonce qu'il s'est rendu à Orvieto, accompagné de soldats de l'Empereur, pour lesquels il demande un sauf-conduit. *Min. brev.*, 1527, t. III, vol. 16, n° 1094. L'arrivée de Clément VII à Orvieto fut connue dès le milieu de novembre. Voy. Fumi, *Orvieto*, p. 186.

[2] Sur la fuite du Pape, voy., outre Guichardin et Jove, *Hist.*, t. XXV, Sanuto, le récit personnel du Pape, jusqu'ici inédit, dans Balan, *Boschetti*, t. II, Dandolo, *Ricordi ined. di G. Morone*, Milano. Guichardin place la fuite le 8 décembre; les meilleurs historiens récents le suivent sur ce point, mais, dans les rapports imprimés de Sanuto, comme dans les dépêches de F. Sergardi, G. Massaini et Salimbeni publiées par Fossati-Felleti, le 6 décembre est expressément indiqué; de même dans Blasius de Martinellis et dans le *Journal*, Omont, *Suites du sac de Rome*, p. 18. A ces témoignages on peut joindre celui du Pape lui-même dans un bref publié par Ehses, *Dokumente*, et daté du 12 janvier 1529. La date du 6 décembre ressort aussi du *Regestro delle Spese*, car aucune dépense n'est marquée pour le 7 décembre; le dernier lieu marqué est Galera, où passa le Pape, au cours de sa fuite. Gregorovius n'a pas connu ces documents; aussi fait-il une inutile hypothèse. Au sujet d'une monnaie rappelant la libération de Clément VII, et où il est représenté avec de la barbe, voy. Reumont, t. III, p. 2, 845. Ici se place aussi une observation critique sur Fusco, *Di una inedita moneta battuta in Roma l'anno 1528 dall Imperatore Carlo V*, Napoli, 1848.

CHAPITRE VI

CLÉMENT VII EN EXIL A ORVIETO ET A VITERBE. — DÉPART DES IMPÉRIAUX DE ROME. — DÉCADENCE DE L'ARMÉE FRANÇAISE A NAPLES. — INCERTITUDES DIPLOMATIQUES DU PAPE. — RETOUR DE CELUI-CI A ROME.

Dans la vieille ville d'Orvieto, adossée à sa forte citadelle, qui, du haut de son rocher, sépare, comme une borne de pierre, le territoire romain du territoire toscan, le Pape était libre et en sûreté, mais sa situation personnelle continuait à être de tous points déplorable. En dehors de sa dignité ecclésiastique, il avait personnellement tout perdu : son crédit, toute sa fortune, presque tous ses États, l'obéissance de presque tous ses sujets[1]. Au lieu du Vatican, orné des merveilles de l'art, il habitait maintenant le palais épiscopal, à moitié ruiné, d'une pauvre petite ville. Roberto Boschetti, qui vint voir le Pape, le 23 janvier 1528, le trouva très affaibli et dans les plus sombres idées. « On m'a entièrement dépouillé, lui dit Clément VII, mon ciel de lit même ne m'appartient pas, il m'a été prêté[2]. » Les ambassadeurs

[1] Par suite, Clément VII ne put tenir sa promesse au cardinal Colonna relativement à la légation de la Marche d'Ancône. Voy. le rapport de G. M. della Porta à la duchesse d'Urbin, dat. de Lodi, 24 janvier 1528 : « Da Orvieto s'intende quelli di la Marcia non haver voluto obedire alli brevi del papa che comandava accettassero per legato il card. Colonna. Senza ch'io dicho altro la Ex. V. si devere imaginare il dispiacere che ne piglia S. S[ta] la quale fa gran favore al sig. Malatesta Baglione, che sta in Orvieto. » (Archives d'État, à Florence.) En compensation, le cardinal Colonna fut nommé, le 18 janvier 1528, gouverneur à vie de Tivoli. *Min. brev.*, 1528, t. III, vol. 20, n° 1706. (Archives secrètes papales.)

[2] Voy. le remarquable rapport de Boschetti du 24 janvier 1528, dans BALAN-BOSCHETTI, II, supplément, p. 41-42.

anglais n'estimaient pas à vingt nobles la valeur du mobilier de la chambre du Pape. Ils racontent avec étonnement comment on les conduisit, à travers trois salles, dont les plafonds tombaient et où manquait toute installation [1]. Dans ce logement inhabitable, Clément n'avait que la terre pour poser ses pieds enflés, on supposait que les Impériaux lui avaient donné du poison; son mal n'était pourtant qu'une suite des fatigues, auxquelles il n'était plus accoutumé, et qu'il avait éprouvées dans sa fuite à cheval [2].

La situation des cardinaux, dont quatre seulement [3], tout d'abord, puis sept, après les nominations particulières, que fit le Pape [4], se trouvaient à Orvieto, la situation des cardinaux, dis-je, était très pénible, car rien n'avait été préparé, dans la ville, pour les fugitifs; on eut les plus grandes difficultés à trouver des vivres, même aux prix les plus élevés. L'eau potable même manqua, ce qui obligea le Pape à faire creuser tout de suite quatre puits [5].

Malgré toutes ces misères, de nombreux prélats et courtisans affluaient à Orvieto; les affaires de Curie, depuis longtemps à peu près complètement interrompues, furent

[1] Voy. le rapport de Gardiner et Fox du 23 mars 1528, dans *State Papers : Henry the Eighth*, t. VIII, p. 63, et dans Brewer, t. IV, p. 2, n° 4090.

[2] Omont, *Suites du sac de Rome*, p. 19-20.

[3] Dans une lettre de Bonaparte Ghisilieri, datée d'Orvieto, 20 décembre 1527, sont mentionnés comme présents : Monte, Pucci, Accolti et Spinola. (Archives d'État, à Bologne.)

[4] Voy. les brefs dat. d'Orvieto, 4 janvier 1528. *Min. brev.*, 1528, t. IV, vol. 21, n° 6. (Archives secrètes.)

[5] Fumi, *Orvieto*, p. 188-189. Voy. Balan-Boschetti, t. II, supplément, p. 43; Sanuto, t. XLVI, p. 580-662 B. Ghisilieri, dans sa lettre du 20 décembre 1527, dit qu'on ne croit pas que le Pape reste longtemps à Orvieto, à cause de l'angustia e carestia : « Il star di S. S^tà qua depende della speranza di ridrizzar le cose di Roma. » Le même raconte, le 2 février 1528, que les habitations et les vivres font défaut et que tous désirent s'en aller. (Archives d'État, à Bologne.) G. M. della Porta écrit, le 31 janvier 1528, de Lodi, à la duchesse d'Urbin : « Quà si sta in expettatione desideratissima d'intender che resolutione habbiano da far gli nemici di Roma da liquali questi nostri qua pigliarono indrizo del governasi et levarsi di questo allogiamento nel quale più non si po stare essendosi quasi in tutto mancato il modo del viver senza che al mondo non fu veduta mai la più noiosa stanza. » (Archives d'Etat, à Florence.)

reprises; le 18 décembre 1527, une bulle fut lancée en consistoire secret, concernant les grâces données pendant le temps de la captivité [1]; la conduite des affaires les plus importantes était dans les mains de Giacopo Salviati et du maestro di Casa, Girolamo da Schio, évêque de Vaison [2].

La nouvelle Cour d'Orvieto était d'une pauvreté et d'une simplicité, qui devaient remplir de compassion tous les visiteurs. « Cette Cour est en faillite, rapporte un Vénitien, les évêques vont à pied avec leurs manteaux déchirés; les courtisans fuient et sont désespérés; leurs mœurs ne sont pas meilleures; pour un julius ils vendraient le Christ [3]. » Seul parmi les cardinaux, Pirro Gonzaga pouvait paraître, conformément à sa dignité; les autres étaient aussi pauvres que le Pape, à qui, en avril, les vêtements ecclésiastiques les plus nécessaires manquaient encore [4]. Les félicitations pour leur délivrance, que leur envoyaient personnellement les cardinaux rassemblés à Parme [5], le duc d'Urbin [6], Federigo Bozzolo [7] et Luigi Pisani et presque tous les princes et beau-

[1] La bulle a le contenu suivant : Au temps de notre captivité, sous la pression et les sollicitations incessantes d'ecclésiastiques et de laïques, beaucoup de grâces, privilèges, dispenses ont été accordés plus par force que librement, au grand dommage et déshonneur de l'Église et contre l'exemple de nos prédécesseurs. Libre maintenant, dictae sedis honorem conservare et futuris scandalis salubriter obviare volentes, nous révoquons, sur le conseil et avec l'approbation des cardinaux, tous les privilèges, grâces, dispenses, octroyés tant à des ecclésiastiques qu'à des laïques, à l'exception de ceux donnés à des veri et antiqui familiares, continuo commensales, aux cardinaux et aux laïques, ayant au moins le titre de ducs. D. Orvieto, 1527, XV. *Cal. Januar.* A° 5°. *Clément VII*, *Secret.* A. t. I-VI. *Regest.*, 1437. (Archives secrètes papales.)

[2] Voy. le rapport dans Balan, *Boschetti*, t. II, supp., p. 42-43.

[3] Sanuto, t. XLVI, p. 488.

[4] Sanuto, t. XLVII, p. 349. Voy. aussi Fossati-Falletti, p. 33.

[5] Lettres des cardinaux Farnèse, Passerini, Cibo, Ridolfi et C. Gonzague au Pape de Parme, 15 décembre 1527, dans *Lett. d. princ.*, t. IV, f° 170. Celle du cardinal Salviati du 27 décembre 1527, dans *Nunziatura di Francia*, t. I, f°s 138-139. (Archives secrètes.)

[6] En diplomate accompli, Clément VII accueillit très aimablement l'homme dont l'attitude avait tant contribué à ses malheurs. Voy. Ugolini, t. II, p. 243, et Reumont, t. III, p. 2, 223.

[7] Clément VII eut bientôt à déplorer sa mort. Voy. Molini, t. I, p. 287, et Sanuto, t. XLV, p. 447.

coup de villes, par lettres ou par des messagers particuliers, devaient leur apparaître comme une dérision[1] Comme Clément VII n'avait que peu de troupes à sa disposition, que les environs d'Orvieto étaient devenus peu sûrs[2], à cause de la soldatesque, il était comme enfermé dans sa forteresse. Il dut se plaindre, à plusieurs reprises, de la difficulté qu'il avait à correspondre, même par lettre[3]. Il ne fallait pas penser à entreprendre une excursion dans les environs. On voyait circuler, dans les rues d'Orvieto, avec son petit cortège, le triste Pape, qui avait laissé croître sa barbe dans sa captivité[4]. L'opinion publique le croyait encore plus pauvre qu'il n'était ; on le comparait aux Papes de la primitive Église.

Malgré cela, le Pape, dépouillé et proscrit, représentait encore une force puissante. On le voit aux efforts, que faisaient les deux partis adverses, pour le gagner. Ce qui fut tenté à ce point de vue, par la France et l'Angleterre, n'était pas ignoré de l'Empereur. Il y fait une claire allusion dans la lettre, où il félicitait le Pape de sa délivrance. Dans sa réponse du 11 janvier 1528, Clément le remerciait de lui

[1] Voy. BONTEMPI, p. 325. La lettre de Venise, dans SANUTO, t. XLVI, p. 401-402, la réponse de Clément VII du 30 décembre 1527, dans *Min. brev.* 1527, t. IV, vol. 17, n° 414. (Archives secrètes.) Clément VII écrivait d'Orvieto, le 24 décembre 1527, au marquis Frédéric Gonzague : « Haud necessaria nobiscum, tamen summe grata nobis fuit tuae Nobil[tis] gratulatio, quam nobis de nostra liberatione per dil. fil. Capynum de Capys amantissime exhibuisti. » (Original aux Archives Gonzague, à Mantoue.) Alphonse de Ferrare lui-même envoya des félicitations. Voy. la réponse diplomatique de Clément VII, du 28 décembre 1527, dans FONTANA, *Renata,* t. I, p. 431.

[2] « Personne ne peut venir à nous, sans courir risque de sa vie », écrit Clément VII, dans un bref, dat. d'Orvieto du 11 janvier 1528 au dom. de Vere. *Min. brev.*, 1528, t. IV, vol. 21, n° 24. (Archives secrètes.)

[3] Bref à F. Alarcon, dat. d'Orvieto, 16 janvier 1528.

[4] « Ha una barba longa canuda, cavalca con 8 cavalli et 30 fanti di la sua guardia sta sempre maninconico. » Rapport dans SANUTO, t. XLVIII, p. 226. Une médaille de Clément VII nous le montre avec sa barbe. Sur le revers on voit saint Pierre avec l'ange et l'inscription : « Misit Dominus angelum suum. Roma. » Voy. CINAGLI, p. 98, n° 52. On avait déjà bien oublié que Jules II avait porté la barbe et on était scandalisé. Pierio Valeriano publia en conséquence en 1533 une Apologia pro sacerdotum barbis, qu'il dédia au cardinal Hippolyte de Médicis.

avoir rendu la liberté, l'assurait qu'il ne l'avait jamais rendu responsable de la catastrophe de Rome, et se déclarait prêt à faire tout ce qui serait en son pouvoir, relativement à la paix, au concile et aux autres vœux que Charles formait pour le bien de la chrétienté; l'Empereur comprendrait lui-même, du reste, l'impuissance où il était, tant que les otages et les villes, qu'on lui avait retenus, ne seraient pas rendus; que Francesco Quiñones lui raconterait, en détail, les difficultés pendantes [1]. A un délégué impérial, qui, dès décembre 1527, était venu à Orvieto et qui avait offert, moyennant une alliance formelle avec Charles, le rétablissement des États de l'Église, on répondit à peu près ceci : il ne pouvait être question de rien, avant la restitution des villes occupées et la délivrance des ôtages [2].

Clément ne voulait plus se déclarer, ni prendre plus d'engagement avec la ligue qu'avec l'Empereur. Dans la lettre autographe, par laquelle il annonçait sa délivrance à François Ier, le 14 décembre 1527, il le remerciait, il est vrai, de son appui, tout en laissant entendre que ce secours avait été bien insuffisant. L'armée de Lautrec ne s'était nullement hâtée. Cette lettre montrait clairement, que le Pape ne voulait pas s'engager, vis-à-vis de la France; il s'excusait de son traité avec les Impériaux, sur ce qu'il lui avait été arraché par la force et par la nécessité. « Pendant de longs mois, nous avons enduré, avec nos vénérables frères, les plus cruelles souffrances; nous avons dû abandonner toutes nos affaires, temporelles et spirituelles; les efforts bien intentionnés pour notre délivrance ont été inutiles; oui, de jour en jour, notre situation s'aggravait, les conditions, qu'on nous posait, devenaient plus rudes, les espérances diminuaient de plus en plus. Alors, nous avons consenti à ce que la situation désespérée exigeait de nous. Ni nos intérêts personnels, ni nos dangers particuliers n'ont dirigé notre conduite : huit mois

[1] Lanz, *Correspondenz*, t. I, p. 257-259; on y trouve la lettre de souhaits de Charles du 22 novembre 1527. Le texte de la lettre du Pape dans Lanz n'est pas correct. Voy. Balan, *Clemente VII*, p. 86.

[2] Sanuto, t. XLVI, p. 382.

durant, nous avions souffert une indigne captivité et vu notre vie, chaque jour, en péril. Mais l'infortune de la ruine des États de l'Église, que nous avions reçus intacts de nos prédécesseurs, les afflictions continuelles des corps et des âmes, la diminution de la gloire de Dieu et de son culte, nous ont décidé. Nous pouvions continuer à supporter nos souffrances personnelles : notre devoir était de nous occuper, le plus possible, de faire cesser la misère publique. Nos frères, les cardinaux, n'ont pas craint de retourner en captivité, comme otages, pour nous mettre en état de remédier, en liberté, aux maux de la chrétienté. » Le porteur de cette lettre était Ugo da Gambara, qui, lié étroitement avec le cardinal Salviati, devait donner, de vive voix, des détails plus précis [1]. Clément écrivait, le même jour (14 décembre), en termes tout pareils à la reine Louise de Savoie, à Montmorency, à Henri VIII, au cardinal Wolsey, les renvoyant, pour le reste, aux explications de Gambara [2].

Dès janvier 1528, Clément ne cessait d'être sollicité, de la façon la plus pressante, d'entrer dans la ligue, dont l'armée demeurait dans son inactivité habituelle. Sur l'ordre de Lautrec, qui s'était avancé jusqu'à Bologne, arrivèrent Guido Rangoni, Paolo Camillo Trivulzio, Ugo di Pepoli et Vaudemont [3]. En février, ils furent rejoints par Longueville, qui apportait les souhaits de François Ier. Les envoyés de Henri VIII agissaient, Grégorio Casale, Stephan Gardiner et

[1] Molini, t. I, p. 280-282; Reumont, t. III, p. 2, 224-225.

[2] Molini, t. I, p. 283; Raynald, 1527, n° 49-51. Ehses, *Dokumente*, p. 10-11, et le bref au cardinal du Prat, du 17 décembre 1527, aux Archives nationales de Paris.

[3] Voy. lettre de Lautrec à Clément VII, dat. de Reggio 14 décembre 1527. (Il se réjouit de sa délivrance. Il envoie P. C. Trivulzio et G. Casale en témoignage de sa joie et avec d'autres commissions. Il est prêt à tout faire pour le Pape.) *Lett. d. princ.*, t. IV, p. 261. (Archives secrètes.) Voy. aussi lettre de Lautrec du 1er janvier 1528, *ibid.*, t. V, f° 1, et les rapports de G. M. della Porta à la duchesse d'Urbin, de Lodi, 25 janvier 1528 (Sta mane è gionto qua il conte Guido Rangone mandato da M. di Lautrech à N. S., etc.) et du 6 février aux Archives d'État, à Florence. Voy. aussi le bref à Lautrec, dans Fontana, *Renata*, t. I, p. 434.

Fox se démenaient fort, le dernier s'employait surtout pour le divorce du roi anglais [1].

Les ligueurs faisaient au Pape les promesses les plus séduisantes. Non seulement, ils lui rendraient les États de l'Église, mais aussi sa suzeraineté sur Naples et le dédommageraient des frais de la guerre et de toutes ses pertes. Les événements de l'année précédente avaient rendu Clément très prudent. Aussi on avait beau le presser, il ne donnait aucune réponse précise et continuait à déclarer qu'il serait plus utile à la ligue, du dehors que du dedans [2]. Ses sympathies intimes allaient naturellement à la ligue, car il redoutait la puissance de l'Empereur, qui, en possession de Naples et de Milan, était « le maître de toutes choses [3] », et souhaitait voir chasser de l'Italie ceux qui lui avaient fait tant de mal [4]. Le seul examen de la situation était de nature à le décourager de toute tentative de ce genre : la neutralité, qui laissait des espérances aux deux partis, paraissait au Pape la meilleure des attitudes, elle était conforme, d'ailleurs, à sa nature irrésolue [5].

L'attitude de la ligue agit peut-être plus encore sur Clément, que le sentiment de son impuissance, en face des Espagnols victorieux. Il ne pouvait placer sa confiance dans cette ligue, dont les membres ne songeaient qu'à leur intérêt personnel et l'avaient laissé aller à la ruine, dans cette malheu-

[1] *State Papers : Henry the Eighth*, t. VII, p. 63; Brewer, t. IV, p. 2, n° 4090, 4118, 4120. *Lett. d. princ.*, t. III, p. 1. Montmorency annonce au Pape l'envoi de Longueville, dans une lettre datée du 1er janvier 1528, de Saint-Germain. *Lett. d. princ.*, t. V, f° 2. (Archives secrètes.)

[2] Voy. le rapport de N. Raince du 28 janvier 1528, mentionné par Ranke, *Deutsche Gesch.*, t. III, p. 24.

[3] *Omnium rerum dominus*, voy. rapport de Gregorio Casale, dans Feides, *Life of Wolsey*, p. 467.

[4] Le cardinal Salviati exposait à la Régente Louise : « che io era certo che S. B., se bene haveva come catholico perdonato ogni injuria, non poteva desiderare alcuna cosa più che veder fuori d'Italia et delle sue terre quelli che havevono fatte tante impietà et tante scelerateze et offese a Dio et alla chiesa, se non per altro per non haver più da temere, etc. » Lettre à Jacques Salviati du 1er janvier 1528. *Nunziatura di Francia*, t. I, f° 142. (Archives secrètes papales.)

[5] Sanuto, t. XLVI, p. 490. Voy. le rapport déjà cité de Casale.

reuse année 1527. Ce jeu ne pouvait-il pas se renouveler, à chaque instant? De plus, circonstance décisive, la ligue avait pris un tel caractère, qu'il était impossible au Pape d'y entrer : Florence, qui avait chassé sa famille, était soutenue par la France, Venise avait occupé Ravenne et Cervia, le duc de Ferrare avait pris Modène et Reggio. Ni l'un ni l'autre ne voulaient les rendre, et c'est avec ces gens-là, que Clément se serait associé contre l'Empereur [1] !

En face de cet état de choses, tous les efforts du Pape et de ses diplomates tendaient, en gardant la neutralité, à obtenir la restitution des États de l'Église.

Le cardinal Salviati, le 1er de l'an 1528, déclara au gouvernement français, que la ligue devrait se contenter de la neutralité bienveillante du Pape, qui était dépourvu de tous moyens d'action. En même temps, il fit entendre clairement, que le Pape réclamerait les territoires ravis par les Vénitiens et qu'il ne conclurait aucun accord déshonorant avec le duc de Ferrare, l'auteur de tous les malheurs de l'Église [2]. Le 12 janvier, Gambara arrivait à Paris. D'accord avec Salviati, il priait le gouvernement français, de la façon la plus pressante, de contraindre les Vénitiens et Ferrare, à se dessaisir de leur vol, faute de quoi, le Pape s'arrangerait à trouver un autre moyen, pour recouvrer son bien. Dans la suite, Salviati n'épargna pas les représentations les plus vives [3]. Il n'atteignit d'abord que peu de résultats, car la France hésitait, de crainte que Venise n'abandonnât la ligue [4]. On ne commença à exercer une forte pression sur Venise, que lorsque la France et l'Angleterre eurent déclaré formellement la guerre à l'Empereur.

[1] Sanuto, t. XLVI, p. 543, 557, 592. Venise avait expressément promis de rendre Ravenne et Cervia, dès que le Pape serait libre. Voy. le rapport de Salviati du 1er janvier 1528.

[2] Rapport du cardinal Salviati à Jacques Salviati du 1er janvier 1528, *Nunziatura di Francia*, t. I, f° 142. (Archives secrètes papales.)

[3] Voy. le rapport du cardinal Salviati à Jacques Salviati du 16 janvier 1527. *Nunziatura di Francia*, t. I, p. 152. (Archives secrètes.)

[4] Voy. les rapports du cardinal Salviati à Jacques Salviati du 1er février et à Gambara du 13 février 1528.

Presque au même moment, où s'exécutait ce revirement, Clément décida d'envoyer un nouveau nonce en Espagne, dans la personne d'Antonio Pucci, évêque de Pistoia, qui, d'accord avec Castiglione, devait s'occuper de préparer la paix universelle[1]. Si Charles, déclarait Sanga[2], qui avait remplacé Giberti près du Pape et était le ministre influent, si Charles n'acceptait pas les conditions de paix fixées par Pucci, le Pape se déciderait pour la ligue, après en avoir reçu satisfaction. Les alliés devaient, d'après la rumeur publique, s'occuper de la restitution de Ravenne, Cervia, Modène et Reggio, décider à qui devait échoir Naples, et enfin régler les affaires de Florence à la satisfaction générale. Pucci devait passer par la France, négocier et discuter avec François Ier, c'est pourquoi le Pape restait momentanément neutre. Le roi de France n'était nullement disposé à remplir les vœux, que Pucci devait transmettre; l'envoi d'un nouveau nonce à l'Empereur l'inquiétait et il tâcha de l'empêcher.

Les succès de Lautrec pouvaient encourager le roi de France dans cette voie. Celui-là avait enfin quitté Bologne, le 10 janvier 1528, et s'était avancé, avec son armée, vers Naples, par la route de la Romagne. Clément avait été remis en possession d'Imola et, un peu plus tard aussi, de Rimini[3]. Le 10 février, l'armée française franchissait le Tronto et entrait dans le royaume de Naples. A Rome, comme dans les

[1] Voy. les lettres de créance du Pape, dat. d'Orvieto 10 février 1528, dans Gayangos, t. III, p. 2, n°s 337, 338, et la lettre de pleins pouvoirs pour Antonio episc. Pistorien. prelato et nuntio nostro. Dat. Orvieto, 1527 (st. fl.). Voy. Id. Febr. A° 5°. Clément VII. *Secret. Regest.*, 1437, f° 50. (Archives secrètes papales.)

[2] Lettre à Gambara, dat. d'Orvieto, 9 février 1528, ainsi que la réponse à Longueville dans *Lett. d. princ.*, t. I, p. 111-114.

[3] Lorsque Lautrec arriva le 11 janvier à Imola, Giov. da Sassatello lui livra aussitôt la place. Sanuto, t. XLVI, p. 478. Les choses se passèrent plus difficilement à Rimini. Voy. Guichardin, t. XVIII, p. 5; Balan, *Boschetti*, t. II, supplément 52-53, et le rapport de G. M. della Porta, dat. d'Orvieto, 19 mai 1528, dans Archives d'État, à Florence; ce ne fut qu'en juin que le Pape recouvra cette ville. Voy. Sanuto, t. XLVIII, p. 132; Yriarte, *Rimini*, p [illegible] Adimari. *Sito Riminese* (Brescia, 1616), t. II, p. 59; Balan, *Clemente VII*, p. 89.

milieux pontificaux d'ailleurs, on reliait, à cette marche en avant des Français, l'espérance de la délivrance définitive de la Ville éternelle, du fléau terrible des lansquenets[1]. Lautrec donnait, de tous côtés, l'assurance qu'il voulait délivrer les États de l'Église, par la conquête de Naples; comme toute son action ne poursuivait que les intérêts du Pape, il pressait de nouveau Clément d'adhérer aussi à la ligue[2].

Au début, les Impériaux ne s'étaient pas méfiés de Lautrec[3], maintenant ils voyaient venir le danger. Si on ne réussissait pas à retirer l'armée de Rome, Naples, dépourvu de troupes, tombait sans coup férir aux mains de l'ennemi. Philibert d'Orange, qui, depuis janvier, avait le commandement en chef, Bemelberg et Vasto négociaient avec les troupes mutinées. On reçut de l'argent par tous les moyens; Clément dut contribuer, lui aussi, de 40 000 ducats[4]. Le 17 février 1528, on réussit enfin à déterminer à la retraite cette soldatesque, qui, jusqu'à la fin, n'avait cessé ses infamies et ses dévastations[5]. L'armée qui, huit mois auparavant, avait compté 20 000 hommes, était réduite à 1 500 cavaliers,

[1] Voy. Omont, *Suites du Sac de Rome*, p. 32, et le rapport incontestablement exagéré dans Fossati-Falletti, p. 44. On voit par une lettre (*Mélanges d'archéologie*, t. XVI, p. 417) avec quelle joie le cardinal Ridolfi accueillit l'arrivée de Lautrec.

[2] Voy. les lettres des cardinaux Numai et B Accolti dat. d'Ancône, 28 et 29 janvier 1428, à Clément VIII. *Lett. d. princ.*, t. V, f° 75. (Archives secrètes papales.)

[3] Cela ressort des lettres de Lope Hurtado de Mendoza, dans Sanuto, t. XLVI, p. 584.

[4] Lautrec se plaignit de ces paiements. Voy. Guichardin, t. XVIII, p. 6; 20 000 ducats furent versés au nom du peuple romain, 20 000 pour la libération des cardinaux Orsini et Cesi, qui étaient retenus chez les Colonna comme otages. G. M. della Porta, dans un rapport, daté d'Orvieto, 26 février 1528, annonce cette libération, activement pressée par Clément VII. (*Min brev*, 1528, t. IV, vol. 21, n°s 118 et 147, brefs au cardinal Colonna des 13 et 20 février. Archives secrètes papales.) Le cardinal Colonna se rendit alors à Naples. Rapport du même du 27 février 1528 (Archives d'État, à Florence). Cesi et Orsini allèrent tout de suite à Orvieto. Voy. Sanuto, t. XLVII, p. 28.

[5] Voy les détails dans le *Journal;* Omont, *Suites du Sac de Rome*, p. 29; Gayangos, t III, p. 2, n°s 262, 289, 302, et Balan, *Boschetti*, t. II, supplément, p. 42-41.

2 ou 3 000 Italiens, 4 000 Espagnols et 5 000 Allemands; la peste avait fait de grands ravages parmi les troupes. Elle emporta encore, le 13 janvier, le jeune Melchior Frundsberg, dont le tombeau de pierre, dans l'église nationale allemande, rappelle un des plus terribles temps de Rome[1]. « Les troupes, a dit un Allemand[2], avaient dévasté et brûlé la ville; les deux tiers des maisons étaient détruites. Toutes les portes, fenêtres, en un mot toutes les boiseries, les poutres même avaient été brûlées. La plus grande partie des habitants, et en particulier toutes les femmes, s'étaient enfuis[3]. » Les environs, à cinquante milles, ressemblaient à un désert[4]. Les colonnes de feu, qui s'élevaient de Rocca Priora et de Valmontone, marquaient le chemin suivi par les lansquenets, qui se rendaient à Naples[5].

Les souffrances des malheureux Romains n'étaient pas encore terminées. Dans l'après-midi de ce même 17 février, où les impériaux partirent, surgirent dans la ville le comte de Farsa et un chef de bande, Sar Arsoli, suivis d'une canaille rapace, à laquelle se joignirent bientôt quelques Romains. Dans les rues retentit le cri : Église, France, Ours (Orsini)! et, de nouveau, recommença le pillage de ce qui restait encore, notamment les maisons des juifs. Tous les traînards de l'armée impériale furent massacrés, on n'épargna même pas les malades dans les hôpitaux[6].

A la nouvelle de ces nouveaux excès, Clément envoya Giovianni Corrado, ensuite un détachement de troupes, commandé par le Romain Girolamo Mattei, pour rétablir l'ordre[7]. Enmême temps, le Pape prit les mesures les plus urgentes,

[1] Guichardin, t. XVII, p. 6.

[2] Cornelius de Fine, dans son *Journal*. (Bibliothèque nationale de Paris.)

[3] Voy. aussi Gualderonico, p. 92; Alberini, p. 360-361.

[4] Molini, t. II, p. 21.

[5] Alberini, p. 360; Omont, *Suites du Sac de Rome*, p. 40.

[6] Voy. les rapports dans Sanuto, t. XLVI, p. 646, 649, 663. Omont, p. 38.

[7] Voy. les lettres de G. M. della Porta des 20 et 27 février 1528 (Intendendo N. S. che in Roma si continuava più che mai di far ogni sorte disordine, S. B. ha spedite a quella via compagnie de fanti et de cavalli; capo Hieronymo Matteo Romano). (Archives d'État, à Florence.)

pour parer à la disette de vivres et pour éloigner le danger de la peste. Quels obstacles rencontra le ravitaillement de Rome, on le voit par les lettres de Jacopo Salviati au cardinal-légat Campegio, resté à Rome. Par terre comme par mer, les arrivées de vivres étaient très difficiles; à Rome même, il ne manquait pas d'hommes sans conscience, qui exploitaient, à leur profit personnel, la détresse publique, accaparant les denrées. Mais Clément VII ne restait pas inactif; contre les accapareurs de céréales, il lança les peines les plus sévères; pour assurer la libre entrée des vaisseaux à Rome, André Doria eut la surveillance des côtes [1]. Fin mars, une ambassade romaine vint, à Orvieto, inviter le Pape à retourner dans sa résidence, où les églises profanées avaient été consacrées de nouveau [2]. Clément répliqua que personne plus que lui ne désirait retourner dans sa capitale, mais la famine et les désordres qui y régnaient, l'incertitude de l'issue de la guerre à Naples y rendaient pour le moment toute résidence impossible. Alors, les ambassadeurs romains demandèrent qu'au moins les fonctionnaires de la Rote et de la chancellerie puissent retourner à Rome [3]. Après de longues hésitations, Clément VII céda là-dessus, sur le conseil de Campegio; seulement, les fonctionnaires nommés refusèrent d'obéir, pour les raisons susdites [4]. Fin avril cependant, la plus grande partie de la Curie dut s'y établir [5]. La situation de Rome restait très dif-

[1] Voy. les lettres de Jacques Salviati à Campegio, écrites d'Orvieto, du 1er au 24 mars 1528, particulièrement les lettres des 1, 5, 6, 8, 9, 11, 12, 14, 15 et 24 mars. *Litt. divers. ad Clement VII*, vol. III. Voy. aussi la lettre de Campegio à Clément VII, dat. de Rome, 21 mars 1528. *Lett. d. princ.*, t. V, f° 148. (Archives secrètes papales.) Sur Campegio, comme légat à Rome, voy. Ehses, *Dokumente*, t. XXVIII.

[2] Voy. la lettre de T. Campegio, dat. d'Orvieto ult. febr. 1528. (Archives d'État, à Bologne.) Il y est question aussi de la procession expiatoire qui fut faite alors. Cod. Barb. lat. 3552. (Bibliothèque vaticane.)

[3] Voy. les lettres de Jacques Salviati à Campegio, datées d'Orvieto, 5, 9 et 12 mars 1528. (Archives secrètes papales.) T. Campegio parle dans une lettre, datée d'Orvieto, 5 mars 1528, de la carestia à Rome. (Archives d'État, à Bologne.)

[4] Voy. le rapport de G. M. della Porta du 14 mars 1528. (Archives d'État, à Florence.)

[5] *Journal de Cornelius de Fine*. (Bibliothèque nationale de Paris.)

ficile[1], le cardinal-légat Campegio se trouvait dans une position très délicate.

La pauvreté du Pape restait telle, que Jacopo Salviati écrivait au cardinal Campegio, que Clément se trouvait réduit, comme David, à manger les pains de proposition (I Rois, xxi, 6)[2]. Commencement mars, parut, à Orvieto, Brandano, le prophète de malheur de l'année 1527. Il prédit, pour Rome et l'Italie, de nouvelles et encore plus grandes calamités, qui se prolongeraient jusqu'en 1530; ensuite le Turc ferait prisonnier le Pape, l'Empereur et le Roi de France, embrasserait le christianisme, ce qui amènerait le renouvellement de l'Église[3]. Les censures du Pape, ainsi l'enseignait l'ermite, étaient sans valeur, car Clément, qui était bâtard, ne pouvait être Pape légitime. Comme Brandano excitait les habitants à la révolte contre Clément, celui-ci le fit arrêter[4]. Le dimanche des Rameaux (5 avril), le Pape adressa aux cardinaux et aux prélats présents un sérieux discours sur la nécessité de la réforme de la Curie, les exhortant à améliorer leur vie et déclarant que le sac avait été la punition de leurs péchés[5]. Le jeudi saint, furent publiées les censures d'usage contre les persécuteurs de l'Église[6].

Cependant Lautrec avait remporté des succès, qui dépassaient toute attente[7]. Les villes des Abruzzes lui rendaient hommage, comme à leur libérateur; mais ses opérations s'arrêtèrent, car François Ier n'envoyait aucune solde pour

[1] Notamment la disette était toujours grande. Calamitas intolerabilis ita quod multi pauperum fame interirent, écrit Cornelius de Fine. Voy. aussi la lettre de T. Campegio, dat. d'Orvieto, 8 avril 1528.

[2] Bontemps, p. 327, le nomme vicepapa.

[3] Lettre d'Orvieto, 14 mars 1528. *Litt. div. ad Clement VII*, vol. III. (Archives secrètes papales.)

[4] Les détails ci-dessus sont empruntés au rapport de G. M. della Porta du 9 mars 1528. (Archives d'État, à Florence.)

[5] Ainsi le rapporte Tizio. Imprimé dans les *Novelle letterarie*, 1746, et Pecci, *Brandano*, p. 44.

[6] Lettre de A. Lippomano du 6 avril 1528; voy. Sanuto, t. XLVII, p. 225.

[7] Sanuto, t. XLVII, p. 269. La bulle *In cœna* fut aussitôt imprimée à Rome. Voy. Omont, *Suites du Sac de Rome*, p. 60.

ses troupes. De plus, ce vaillant capitaine manquait de l'esprit de décision. Par suite, les impériaux eurent le temps de mettre Naples en état de défense, comptant bien que ce serait là, que tout se déciderait. Lautrec ne le comprit pas et perdit son temps à la conquête des villes d'Apulie. Fin avril seulement, il commença à assiéger Naples, par le côté est. La fortune souriait encore aux Français. Les chefs allemands, principalement Orange et Vasto, étaient très divisés, l'indiscipline régnait, comme auparavant, parmi les lansquenets, toujours en querelles avec les Espagnols[1]. Le 28 avril, à Capo d'Orso, entre Amalfi et Salerne, Filippino Doria anéantit la flotte impériale[2]. Moncada et Fieramosca trouvèrent la mort dans le combat. Vasto et Ascanio Colonna furent faits prisonniers. La chute de Naples, où déjà la faim faisait sentir ses ravages, semblait n'être maintenant plus qu'une question de temps. Déjà les ennemis de l'Empereur combinaient les projets les plus audacieux : Wolsey faisait demander au Pape, par l'ambassadeur anglais, la déposition de Charles[3].

Clément VII poursuivait, avec l'attention la plus soutenue, le dénouement du grand combat, duquel tant de choses dépendaient pour lui[4]. La guerre napolitaine effrayait les

[1] Voy. les rapports dans Sanuto, t. XLVII, p. 241, 279, 350, 360.

[2] Sur la bataille navale de Capo d'Orso, voy. le rapport circonstancié de P. Jove (*Lett. volg. di P. Giovio*, Venetia, 1560, f°s 4-8; il est plus correct dans Sanuto, t. XLVI, p. 664); voy. les rapports dans Sanuto, t. XLVII; *Vita di D. Alfonso d'Avalos, marchese del Vasto*, dans *Cod.*, p. 34. E. 23, f° 156 de la Bibliothèque Corsini, à Rome; Jovius, *Hist.*, t. XXV, p. 45; Guicciardini, t. XIX, p. 5. — Voy. aussi Balan, *Clemente VII*, p. 93; de Blasiis, *Maramaldo,* t. II, p. 351; *Arch. Nap.*, t. XII, p. 41; Gavotti, *La tattica nelle gr. battaglie navali*, t. I, Roma, 1898, p. 180; *Atti di soc. Lig.* t. X (1876), p. 659; *Giorn stor. d. Liguria*, 1900, p. 457; Robert, p. 189; F. Doria s'excusa, le 17 juillet 1528, près de Clément VII, de ne lui avoir pas notifié sa victoire. *Lett. d. princ.*, t. V, f° 200. (Archives secrètes papales.)

[3] Voy. dans Strype, *Eccles. Memorials*, t. V, p. 427, les rapports du 26 et du 28 avril 1528, non datés, d'après Ranke.

[4] Voy. les lettres de Jacques Salviati au cardinal Campegio, dat. des 9, 11, 14 et 16 mars 1528 d'Orvieto. *Litt. divers. ad Clement VII*, vol. III. (Archives secrètes papales.)

malheureux Romains, qui redoutaient un nouveau pillage, les lansquenets menaçaient, en effet, de revenir et de brûler toute la ville [1]. Clément envoya au secours de Campegio le cardinal Cesi et, un peu plus tard, des troupes [2].

Les soucis du Pape étaient accrus par les exigences de l'ambassadeur anglais, qui voulait faire rompre le mariage de son roi, et par les sollicitations non moins pressantes des ligueurs et notamment de Lautrec, pour l'amener à déclarer la guerre à l'Empereur [3]. A tout cela s'ajoutait la disette dans Orvieto, disette à laquelle les Siennois exaspérés contre les Médicis refusaient de remédier [4]. Comme le retour à Rome était rendu impossible par les circonstances [5], on discuta sur le transfert de la résidence papale à Pérouse, Civita-Castellana ou Viterbe [6]. On se décida pour la dernière ville, dont la forteresse était au pouvoir du Pape, depuis la fin d'avril [7].

Le 1er juin, Clément entrait à Viterbe [8], où le reçut le très pieux et très vieux cardinal Egidio Canisio. Le Pape s'installa d'abord dans le vieux château, ensuite au palais du cardinal Farnèse. Là aussi, on manqua, au début, des meubles nécessaires [9]. Sous le rapport de la disette, Viterbe n'avait rien à envier aux autres villes [10]. Mais le retour à Rome paraissait impossible, tant que le Pape n'était pas maître

[1] Sur les plans de défense des Romains, voy. le rapport de Casale, dans Molini, t. II, p. 20.

[2] Sanuto, t. XLVII, p. 235, 336.

[3] Voy. les réponses négatives de Clément VII à Lautrec, dans les brefs des 31 mars, 7 avril et 15 mai 1528, d'Orvieto. *Min. brev.*, 1528, vol. 21, nos 268, 310, 418. (Archives secrètes papales.)

[4] Fossati-Falletti, p. 35; Balan, *Clemente VII*, p. 94.

[5] Sanuto, t. XLVII, p. 359.

[6] Outre Sanuto, t. XLVII, p. 235 et suiv., voy. la lettre de G. M. della Porta, dat. d'Orvieto, 19 mai 1528. (Archives d'État, à Florence.)

[7] Voy. lettre de G. M. della Porta, dat. d'Orvieto, 25 mai 1528. (Il papa è resoluto esser avanti pasqua in Viterbo. (Archives d'État, à Florence.)

[8] Voy. Blasius de Martinellis, dans Gregorovius, t. VIII³, p. 584, et *Storia del duomo d'Orvieto*, p. 77. Voy. aussi la dépêche de Fr. Gonzaga, dat. de Viterbe 2 juin 1518, dans Archives Conzague. Brussi, p. 306, se trompe en ne plaçant l'arrivée du Pape à Viterbe que le 11 juin.

[9] Voy. le rapport de G. M. della Porta, Viterbe, 7 juillet 1528. (Archives d'État, à Florence.)

[10] Sanuto, t. XLVII, p. 128; Fossati-Falletti, p. 35.

d'Ostie et de Civita-Vecchia. A la place de Campegio, qui devait aller en Angleterre, le cardinal Farnèse reçut, le 8 juin, la légation de la Ville éternelle. Trois cents hommes furent affectés à la défense du château Saint-Ange [1]. Alfonso di Sangro, évêque de Lecce, fut envoyé à l'Empereur, pour obtenir la liberté des trois cardinaux, laissés à Naples comme otages [2].

Le 4 juin, se rencontrèrent, à Viterbe, Gasparo Contarini, ambassadeur de Venise, et Giovanni-Antonio Muscettola, délégué d'Orange. Ce dernier était chargé de décider le Pape à rentrer à Rome. Clément hésitait à se mettre ainsi aux mains des Espagnols et il consulta, à ce sujet, les cardinaux. Ceux-ci unanimement déclarèrent que le retour à Rome était très désirable, mais impossible, tant que Ostie et Civita-Vecchia se trouveraient au pouvoir des Espagnols [3]. On eut justement alors quelque espoir de recouvrer ces places. Une flotte française parut devant Corneto; Renzo da Ceri tenta cependant vainement la conquête de Civita-Vecchia, pour laquelle le Pape, oubliant sa neutralité, lui fournit du matériel de guerre [4].

Cependant Contarini avait mis tout en œuvre, pour décider le Pape à abandonner Ravenne et Cervia. Mais ses efforts furent sans résultat; avec la plus grande fermeté, Clément ne cessa de déclarer, que son honneur et son devoir l'obligeaient de poursuivre la restitution de ces villes [5]. La situation de Contarini était bien difficile, son gouvernement soutenait les efforts d'Alphonse de Ferrare [6], ennemi du Pape, en même temps qu'il irritait Clément VII par de dures

[1] Bref à Farnèse du 8 juin 1528, *Min. brev.*, 1528, vol. 22, n° 471. (Archives secrètes papales.) Voy. aussi *Acta consist.*, dans Ehses, *Dokum.*, p. 205.

[2] Clément VII à l'Empereur, 13 juin 1528. Gayangos, t. III, p. 2, n° 452. Hinojosa, p. 63.

[3] Rapport de Contarini du 3 juillet 1528 dans Dittrich, *Regesten*, p. 32. La famine qui régnait à Rome fut aussi une raison importante. Voy. la lettre de T. Campegio à Bologne, dat. du 30 juillet 1528. Viterbe. (Archives d'État, à Bologne.)

[4] Sanuto, t. XLVIII, p. 276, 320, 323.

[5] Dittrich, *Contarini*.

[6] Balan, *Clemente VII*, p. 93, et Boschetti, t. II, p. 49.

et injustes contributions sur le clergé et par des empiétements sur la juridiction ecclésiastique. Le 16 juin, le Pape se plaignit à Contarini de ces infractions au traité conclu avec Jules II. Il avait conféré au cardinal Pisani l'évêché de Trévise, mais la république avait refusé de lui en laisser la possession. Il accordait des bénéfices, à Venise on n'en tenait aucun compte. Il semblait que les Vénitiens s'appliquassent à montrer le peu de respect, qu'ils avaient pour lui. « Vous le prenez très familièrement avec moi, continua-t-il, vous m'enlevez mes possessions, vous aliénez les bénéfices, vous leur appliquez des impôts. » L'irritation du Pape était si grande, que peu de jours après, dans un nouvel entretien avec Contarini, il lui dit tout bas mais de façon cependant à ce que l'ambassadeur l'entendît, que, s'il usait strictement de ses droits, les Vénitiens seraient excommuniés [1].

Contarini n'eut plus de doute sur la résolution, formée par Clément VII, de recouvrer les villes volées, lorsqu'il eut l'occasion d'en causer avec Salviati, Sanga et d'autres personnalités importantes de la Cour pontificale. Le maestro di Casa, Girolamo da Schio, déclara à l'ambassadeur vénitien, qu'il avait vainement proposé au Pape un dédommagement, par exemple une somme d'argent, que Clément, avec la plus grande fermeté, n'avait rien voulu entendre et s'était plaint non seulement de Venise, mais encore de la France [2].

Le mécontentement de Clément VII contre François Ier était bien fondé. Le roi de France protégeait Alphonse de Ferrare [3] et finalement marchait ouvertement contre le Pape. Tourmenté de la crainte, que le nouveau nonce Pucci préparât une entente entre le Pape et l'Empereur, François Ier

[1] Voy. les lettres de Contarini dans DE LEVA, t. II, p. 503. La violence, avec laquelle Clément VII s'exprima sur Venise, est également confirmée par un rapport de Salimbeni, daté de Viterbe, 29 juin 1528. (Archives d'État, à Sienne); d'après ce rapport, le Pape s'écria : « Costoro vogliono ch'io faccia l'Imperatore Signore d'Italia e io lo faro. » Relativement aux empiètements de Venise en matière ecclésiastique, voy. encore SANUTO, t. XVII, p. 200.

[2] DITTRICH, *Regesten*, p. 32.

[3] BALAN, *Clémente VII*, p. 94.

résolut de retenir de force l'envoyé du Pape. Mais il ne s'entendit pas, sur ce point, avec l'ambassadeur anglais. Henri VIII, qui, pour son divorce, avait besoin du Pape plus que jamais, fit tout, pour donner satisfaction à Clément VII contre Venise [1]. Par contre, le chancelier français déclara à Pucci, que François Ier ne pouvait pas permettre son voyage en Espagne, parce qu'il était sûr, qu'il risquerait de perdre les sympathies de Venise, Ferrare et Florence; au lieu d'abandonner ses alliés nécessaires, la France préférait perdre le secours du Pape et de l'Angleterre [2]. L'arrogance des Français monta, à la nouvelle des succès de Lautrec. Fin d'avril, le chancelier français fit savoir au nonce Pucci, que son Roi insistait, pour que le Pape se déclarât immédiatement. Salviati répliqua, que son maître n'en ferait rien, si Ravenne et Cervia ne lui étaient pas rendues immédiatement et si Modène et Reggio ne lui étaient pas restituées, après la guerre [3]. Par suite de l'attitude ferme des représentants du Pape, on comprit à la Cour française, qu'on devait faire au moins quelque chose, relativement à Ravenne et Cervia. De sérieuses représentations [4] furent adressées aux Vénitiens, mais, au même moment, on blessa fortement le Pape, en s'alliant plus étroitement à Ferrare, si odieux à Clément : Renée, la fille de Louis XII, fut fiancée à Hercule, prince héritier de Ferrare [5].

Les représentations de la France au gouvernement vénitien [6] furent entièrement inutiles, Contarini continua ses

[1] Voy. la lettre du cardinal Salviati à Jacques Salviati du 1er mars 1528 *Nunziatura di Francia.* (Archives secrètes papales.)

[2] Voy. la lettre du cardinal Salviati à Jacques Salviati du 4 avril 1528 dans Ehses, *Dokumente*, p. 257.

[3] Lettre du cardinal Salviati à Jacques Salviati du 5 mai 1528. *Nunziatura di Francia*, t. I, f° 201. (Archives secrètes papales.)

[4] Voy. la lettre du cardinal Salviati à Jacques Salviati du 25 mai 1528 *Ibid.*, t. I, p. 223.

[5] Voy. Sanuto, t. XLVIII, p. 219, 260; Decrue, *Montmorency*, p. 128; *Lett. d. princ.*, t. III, p. 22.

[6] Voy. là-dessus le rapport de l'ambassadeur français à Venise, J. de Langeac à Clément VIII, de Venise, 25 juin 1528. *Lett. d. princ.*, t. V, f° 168. (Archives secrètes papales.)

efforts pour justifier le vol. Le Pape, si hésitant d'ordinaire, resta cependant inébranlable sur cette question. Après comme avant, il déclara qu'une alliance avec la ligue était impossible, tant que Venise et Ferrare détiendraient ses possessions. Contarini crut remarquer que Clément, malgré sa crainte de la puissance de l'Empereur et son peu de confiance en lui, se rapprochait de Charles [1].

Un premier pas fut fait, dans ce sens, dès que la fortune eut commencé à se déclarer dans la guerre napolitaine. La victoire du 28 avril avait détruit la flotte impériale. Depuis le 10 juin, les galères vénitiennes isolaient entièrement Naples, de la mer. On manquait des choses les plus nécessaires dans cette grande ville [2]. La chaleur de l'été augmentant amena un nouvel ennemi, avec lequel les assiégés, mais aussi les assiégeants eurent à combattre : le typhus et diverses fièvres infectieuses apparurent et se développèrent, de jour en jour [3]. En juillet, comme l'épidémie avait atteint son maximum, survint un événement, qui eut les plus grandes conséquences : la rupture entre François Ier et son amiral André Doria. Charles céda à toutes les exigences de Doria; la flotte génoise mit à la voile [4]. Naples, dont, à la cour de France, on avait considéré la conquête comme assurée, dès la fin de juillet, se trouva par là délivrée du côté de la mer [5];

[1] DITTRICH, *Contarini*, p. 136-137. Sur la conduite du Pape en acceptant la Chinea, voy. rapport de Contarini dans SANUTO, t. XLVIII, p. 402.

[2] SANUTO, t. XLVIII, p. 161, 174.

[3] Voy. SANUTO, t. XLVIII, p. 282, 301, 302, 365. Rapport de Morone dans DANDOLO, *Ricordi*, p. 270; ALBERINI, p. 363; SANTORO, p. 95, et le *Journal de Cornelius de Fine*, à la Bibliothèque nationale de Paris. Sur la nature de l'épidémie, voy. HOESER, t. III, p. 358.

[4] Voy. SISMONDI, t. XV, p. 389; DE LEVA, t. II, p. 475-481; DECRUE, p. 112; FONTANA, *Renata*, t. I, p. 61; PETIT, p. 75; ROBERT, p. 214. RANKE, *Deutsche Gesch.*, t. III^{6}, p. 19, parle de détails empruntés à une biographie manuscrite de Guasto sans nom d'auteur, qui serait à la Bibliothèque Chigi. Il y a là certainement une erreur, car les passages mentionnés par Ranke se trouvent dans la *Vita di don Alfonso d'Avalos, Marchese del Vasto*. Cod. 34, E 23 de la Bibliothèque Corsini à Rome.

[5] « Costoro sono in certissima speranza che Napoli a questa hora sia del Christianissimo, et madama ha usato di dir haverne tal sicurtà che non

plus tard [1], Gênes, si importante par sa situation, allait être perdue aussi pour les Français.

Lautrec avait fait les plus grands efforts pour amener la chute de Naples. Dès le 5 juillet, on croyait, au camp français, que la ville ne pourrait pas tenir davantage [2]. Mais les impériaux allèrent jusqu'au bout et se défendirent si habilement, que Philibert de Chalon, prince d'Orange, qui, après la mort de Moncada, lui avait succédé, pouvait écrire à son maître : « Les Français étaient plus assiégés, dans leurs retranchements, que nous dans la ville [3]. » Le meilleur allié des impériaux était l'épidémie, qui sévissait toujours plus violemment, chez les Français, campés dans leurs marais. « Dieu, dit un Allemand, a envoyé dans l'armée française une telle pestilence que, dans l'espace de trente jours, ils sont morts presque tous et que de 25 000, il n'en reste plus que 4 000 [4]. » Vaudemont, Pedro Navarro, Camillo Trivulzio, Lautrec lui-même tombèrent malades. Lautrec mourut, dans la nuit de l'Assomption [5]. Comme Vaudemont fut aussi enlevé par l'épidémie, le marquis de Saluces prit le commandement. Il reconnut bientôt que la levée du siège était devenue indispensable. Dans la nuit pluvieuse du 29 août, il ordonna la retraite. Les cavaliers impériaux se mirent immédiatement

dubita punto et gia ragionono chi debba esser vicere. » Cardinal Salviati à Jac. Salviati, 26 juillet 1528. *Nunziatura di Francia*, t. I, f° 225. (Archives secrètes papales.)

[1] Le 12 septembre 1528; DE LEVA, t. II, p. 486; BALAN, *Clemente VII*, p. 108.

[2] Rapport florentin dans SANUTO, t. XLVIII, p. 223.

[3] REUMONT, *Vittoria Colonna*, p. 92.

[4] D'après MORONE (dans DANDOLO, *Ricordi*, p. 269), plus de la moitié de l'armée périt. CORNELIUS DE FINK évalue le nombre des morts à environ 14 000 *(Journal)*.

[5] SANUTO, t. XLVIII, p. 403, 409; le cadavre de Lautrec (voy. son portrait dans YRIARTE, *Rimini*, p. 365) fut enterré dans le camp (voy. DE BLASIIS, *Maramoldo*, t. II, p. 369), porté plus tard par un Espagnol à Naples et enseveli à l'église Sainte-Claire : voy. SANTORO, p. 115. Ferrante de Cordoue, duc de Sessa, fit plus tard, humanarum miseriarum memor, ériger à l'ancien général en chef français un monument à S. Maria la Nuova. A Rome, le Sénat fit célébrer une cérémonie mortuaire pour Lautrec et on dit longtemps encore des messes pour l'âme de cet homme, en qui on voyait le « liberatore di questa alma citta ». TORREGIO, GROTTE, p. 263; ROBERT, p. 222.

à sa poursuite. Orange suivait avec son infanterie. Les soldats français malades ne purent résister à cette attaque. Ils durent se rendre à discrétion. On leur prit leurs bourses et leurs armes, et on les abandonna à Dieu et aux paysans « qui les tuèrent presque tous [1] ». Les misérables restes de la grande armée française n'étaient plus que des vagabonds et des mendiants : quelques bandes se traînèrent jusqu'à Rome, où on les secourut avec compassion [2], car ils avaient forcé les lansquenets à partir. Un Allemand, habitant la Ville éternelle, raconte comment il revêtit et nourrit ces malheureux et comment, sur les routes et dans la campagne, on voyait partout des cadavres [3].

« Victoria, victoria, victoria! écrivait Morone, le 29 août 1528, à l'ambassadeur allemand près du Pape, les Français sont anéantis, le reste de leur armée fuit vers Aversa [4]. » Le cardinal Colonna et Orange firent savoir immédiatement à Clément VII l'issue de la guerre de Naples. Orange ajoutait : « qu'il s'était toujours efforcé de peindre la situation, aussi fidèlement que possible, qu'il avait toujours prédit les événements, qui venaient d'arriver; il priait le Pape de s'entendre de son mieux avec Charles-Quint [5] ».

Le triomphe définitif de l'Empereur n'était plus douteux. Quoiqu'on combattît encore en Apulie et en Lombardie, cependant, devant la faiblesse des Français et la froideur des Vénitiens, on pouvait annoncer, sans crainte de se tromper, comment tout cela finirait.

Clément remerciait Dieu de n'avoir pas cédé aux sollicitations de la ligue. « S'il s'était conduit autrement, écrit Sanga, dans quel abîme nous trouverions-nous mainte-

[1] Reissner, p. 162b; Sanuto, t. XLVIII, p. 484; Sepulveda, t. VIIIe, p. 43; Balan, *Clemente VII*, p. 104.

[2] Albertini, p. 363.

[3] *Journal de Cornelius de Fine.*

[4] Molini, t. II, p 81, et Sanuto, t. XLVIII, p. 458; voy. aussi *Riv. stor.*, t. XII, p. 419

[5] J'ai trouvé, dans les *Lett. d. princ.*, t. V, fos 232 et 233 (Archives secrètes papales), les deux lettres, celle de Colonna datée du 30 août 1528, de Gaète, celle d'Orange, de Naples et du 31 août.

nant[1] ! » Dans les premiers jours de septembre, Clément VII et Sanga, malgré les représentations de Contarini, décidèrent de se rapprocher de l'Empereur victorieux. « Le Pape, écrivait Contarini, le 8 septembre 1528, s'accommode des circonstances[2]. » Sa situation personnelle, comme celle de l'Italie, ne lui permettait pas en effet un autre choix. Par lettres et par messages, Orange fit exprimer au Pape son dévouement. Clément pouvait, l'assurait celui-ci dans une lettre du 18 septembre, compter sur l'armée impériale comme sur la sienne propre; il pouvait, sans inquiétude, retourner à Rome : « Nous risquerions tous, au besoin, notre vie, pour protéger Votre Sainteté[3]. » Charles-Quint cher-

[1] Lettre à Campegio (sans date) dans *Lett. d. princ.*, t. III, p. 41^{b}.

[2] Dittrich, *Regesten*, p. 34; voy. aussi *Lett. d. princ.*, t. III, p. 40^{b}.

[3] Voy. dans *Lett. d. princ.*, V, f° 248, les importantes correspondances jusqu'ici inconnues : Orange à Clément VII, de Naples 12 septembre 1528, où est annoncée la mission du comte Rangoni; f° 254 : cardinal Colonna à Clément VII, de Naples 13 septembre 1528. Après la victoire, il s'est transporté à Naples, à la prière d'Orange et trovando che per anchora non era expedito alla S. V., si come il debito ricercava, ho procurato che si mandi il sig. conte Guido Rangone; f° 255 : Ascanio Colonna à Clément, datée de Naples 17 septembre 1528 : Assurances de dévouement; il est heureux de pouvoir travailler au retour du Pape et de la cour pontificale à Rome; f° 256 : Orange à Clément VII, datée de Torre del Greco, 18 septembre 1528 : Ces derniers jours est venu le trouver, de la part d'André Doria, l'abbé de Negro avec un rapport que le nonce Girol. Rorario a composé. Comme Negro retourne vers le Pape, il ne veut écrire une longue lettre. Lettre de créance pour Negro. Non perho tacerò che V. S. po interiamente fidarsi de li exerciti o ministri de la Ces. M^{ta} non altramente che de li soi proprii et io con lo exercito o con mia persona sempre la servirò et farò soi mandati non altramente che si fosse la M^{ta} Ces. Et cerco al venir de V. S. in Roma la supplico che venghi senza sospecto alcuno et stia in sua sede come li conviene che noi bisognando moririamo tutti per mantenercela et N. S. Dio la rev^{ma} sua persona et soi stati guardi et augmenti come per epsa se desidera; f° 261 : Cardinal Colonna à Clément VII, Naples, 18 septembre 1528 : Remerciments pour les deux brefs : protestations de dévouement : Il a su le grand déplaisir du Pape, à propos de la marche de Sciarra Colonna à la conquête de Paliano et de toutes autres possessions, que le Pape garde en garantie. L'entreprise lui a fort déplu aussi, car il veut en toutes choses faire la volonté du Pape; il a en conséquence adressé la plus pressante invitation à Ascanio, ainsi qu'à Sciarra Colonna, d'avoir à respecter entièrement le séquestre du Pape, jusqu'à la fin de l'arbitrage. Il espère qu'ainsi l'affaire s'arrangera. En tous cas il est si résolu à intervenir, que le Pape n'aura pas à s'en préoccuper. (Archives secrètes papales.)

cha également à être agréable au Pape, dans différentes circonstances; même il lui fit promettre par Orange, le rétablissement de la puissance des Médicis à Florence[1]. Mais de Venise, l'ambassadeur français écrivait, que tous ses efforts, pour décider la Seigneurie à la restitution de Ravenne et de Cervia, avaient été inutiles, que l'avidité et la rapacité des Vénitiens étaient si grandes, que, loin de rendre au Pape ses possessions, ils en auraient volontiers pris davantage encore[2].

En septembre, Clément VII décida le retour dans la Ville éternelle, retour si vivement désiré par Charles, et cela quoique Civita-Vecchia et Ostie se trouvassent encore aux mains des Espagnols. Toutes les représentations de Contarini furent vaines. Orange avait assuré par serment au Pape sa protection, s'il allait à Rome et épargnait ainsi à l'Empereur, qui était et voulait rester un fils soumis de l'Église, l'affront de voir Clément VII, par méfiance, refuser de rentrer dans sa capitale[3].

Dès le 17 septembre 1528, le Pape avait envoyé à Rome les cardinaux Valla et Sanseverino[4]. Son retour personnel fut retardé, de quelques semaines encore, par suite de la guerre, que se faisaient les Colonna et les Orsini, qui désolaient les environs de Rome[5].

La France chercha, jusqu'au dernier moment, à empêcher le rapprochement entre le Pape et l'Empereur. Le 1er octobre, parut devant Clément un envoyé de Carpi. Celui-ci lui promettait la restitution immédiate de Ravenne et de Cervia s'il se déclarait de nouveau pour la ligue; quant à Modène et Reggio, on les lui rendrait aussi, le jour où il se rangerait

[1] Rapport siennois du 22 septembre 1528, dans Fossati-Falletti, p. 41.

[2] Lettre de J. de Langeac à Clément VII, datée de Venise, 29 août 1528. *Lett. d. princ.*, t. V, f° 231. Archives secrètes papales.

[3] Dittrich, *Contarini*, p. 139. T. Campegio écrit à Bologne, le 2 octobre 1528, que le voyage à Rome est certain, mais que le jour n'en est pas encore fixé. (Archives d'État à Bologne.)

[4] Sanuto, t. XLVIII, p. 542; t. XLIX, p. 18. Voy. p. 19 et 21 sur le départ probable du Pape.

[5] Alberini, p. 366; Balan, *Clemente VII*, p. 97, 113.

au parti français. Le Pape répondit négativement[1]. Le 5 octobre, il quittait Viterbe, avec toute sa Cour et une escorte d'environ mille soldats ; sous une pluie torrentielle, il entrait, le soir du jour suivant, dans sa résidence. En raison des tristes circonstances, Clément VII avait défendu toute réception. Il se rendit d'abord à Saint-Pierre, pour remercier Dieu, ensuite au Vatican[2].

La ville présentait une image effroyable de désolation et de tristesse. D'après l'estimation de l'ambassadeur mantouan, les quatre cinquièmes de toutes les maisons étaient inhabitées ; partout la ruine, spectacle impressionnant pour quiconque avait vu la Rome d'autrefois. Les habitants eux-mêmes disaient, qu'ils étaient ruinés pour deux générations[3]. L'auteur du rapport déjà nommé remarque que, de toutes ses nombreuses connaissances, étrangers ou indigènes, il ne rencontrait presque personne de vivant. « Je suis entièrement glacé, ajoute-t-il, à la vue des ruines et de ce désert[4]. » Les Églises étaient toutes dans un état effroyable : Les autels, dépouillés de leurs trésors, les meilleurs tableaux détruits ; pendant le temps de l'occupation, le saint sacrifice n'avait été célébré que dans les églises nationales, allemande et espagnole[5].

[1] Gayangos, t. III, p. 2, n° 589.

[2] Voy. Sanuto, t. XLIX, p. 49 ; rapport de Contarini dans Dittrich, *Regesten*, p. 36 ; voy. la lettre de F. Gonzaga, du 7 octobre 1528 (Archives Gonzague) et le *Diarium* de Blasius de Martinellis. Cod. Barb. lat. 2799. (Bibliothèque Vaticane.)

[3] Ainsi s'exprime F. Gonzaga dans sa lettre du 7 octobre 1528. (Archives Gonzague, à Mantoue.) D'après les *Ricordi di Bontempi*, p. 238, on évaluait à 13 600 le nombre des maisons détruites par les Impériaux, ce qui, d'après Gregorovius, t. VIII[2], p. 590, est une exagération.

[4] Voy. supplément, n° 120. F. Gonzaga, le 12 octobre 1528. (Archives Gonzague.) « Io no saprei con qual formula di discorso narrare le miserie di Roma dopo il sacco e quali fossero le lacrime de' cittadini, quali i sospiri profondi che durarono nel petto de' mortali poichè tutti universalmente si lagnavano chi piangeva la madre, chi il fratello e chi il padre e chigli altri suoi più prossimi consanguenei », lit-on dans la *Relazione delle miserie dopo il sacco* dans le Cod. R. 6, p. 17. (Bibliothèque Angélicane à Rome.)

[5] Voyez la relation citée à la note ci-dessus. « Erant enim Romæ omnes ecclesiæ derelictae atque omnia sacra profanatata, et in tota urbe non cele-

Une lettre circulaire du Pape, du 14 octobre 1528, engageait tous les cardinaux à se rendre de nouveau à Rome[1]. Clément écrivait même à l'Empereur, que, confiant dans les assurances d'Orange et des autres représentants de Charles, il était retourné dans la Ville éternelle, « siège légitime de la Papauté », ce qu'il serait certainement agréable à Sa Majesté d'apprendre. « Nous devrions, continue-t-il, nous réjouir après un tel naufrage et quoique dépouillé de tout, d'être arrivé au port; mais notre douleur de la ruine de l'Italie, visible à tous les yeux, et surtout de la détresse de cette ville, notre propre malheur même ont été augmentés par l'aspect de Rome. L'espérance seule nous reste de pouvoir guérir les nombreuses blessures de l'Italie et de la chrétienté, par les moyens que tu nous offres, et de ressusciter peu à peu cette ville, par notre présence et celle de la Curie, car, fils très aimé, nous n'avons plus devant nos yeux qu'un cadavre en lambeaux, et rien ne peut modérer notre douleur, rien ne peut relever cette malheureuse ville et l'Église, que l'espoir de la paix, de la tranquillité qui dépend de toi, uniquement[2]. »

brabantur missæ nisi in hospitali Teutonicorum et Hispanorum ». *Journal de Cornelius de Fine.*

[1] *Min. brev.* 1528, t. II, vol. 19, n° 898. (Archives secrètes papales.)

[2] RAYNALD, 1528, n° 15. — Voy. REUMONT, t. III, p. 2, 232, qui remarque que les paroles du Pape étaient autant de reproches pour celui à qui remontait la principale responsabilité. La lettre envoyée avec ce bref à Castiglione est sans date dans les *Lett. di princ.*, t. III, p. 56.

FIN DU TOME NEUVIÈME

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

CHAPITRE III

PONTIFICAT DE CLÉMENT VII

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

CHAPITRE III

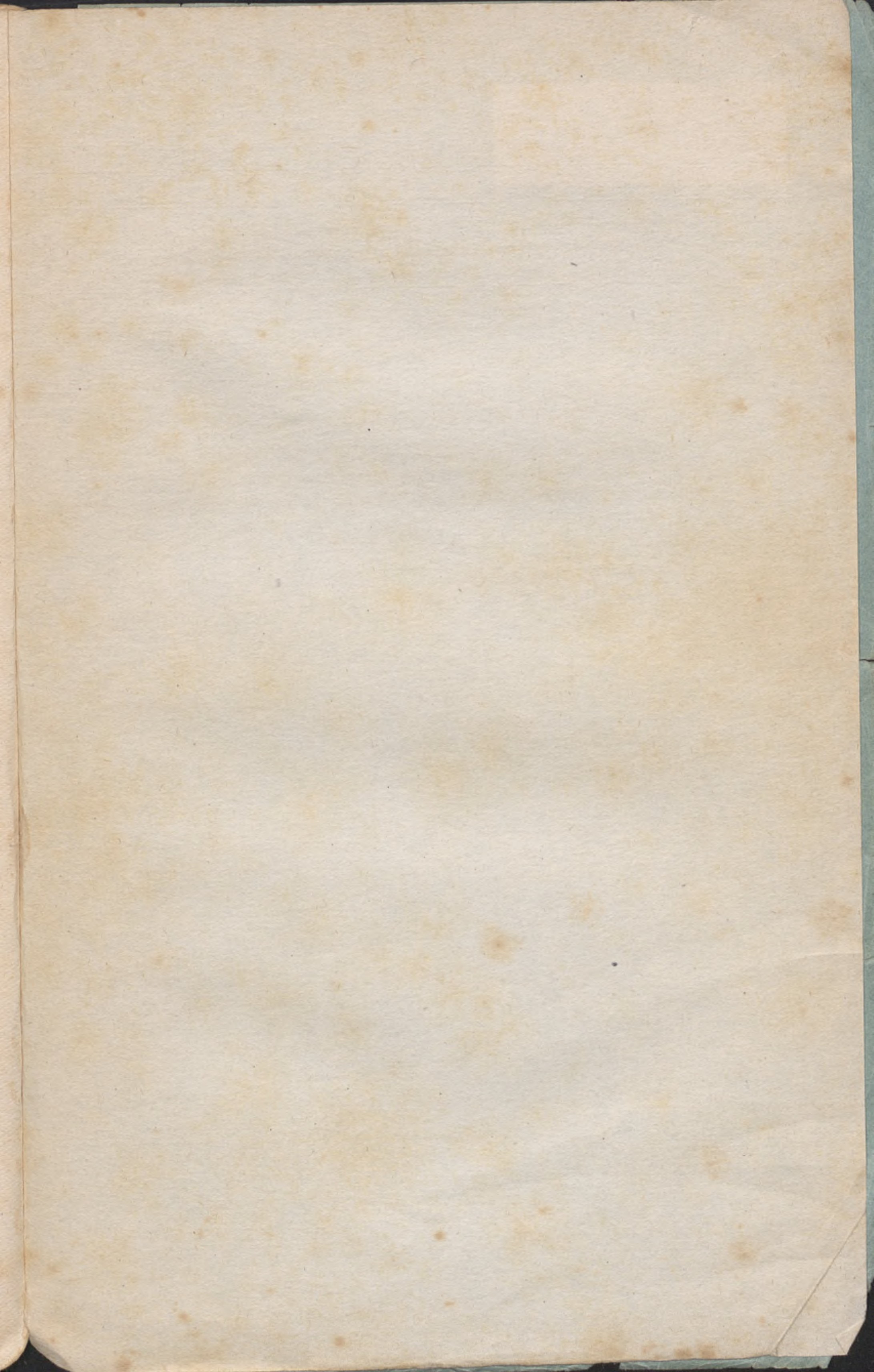
CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI



PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8. — 34493.



A LA

Fin de la vieille France. — **François Ier**, par Mme C. Coignet. Portraits et récits du seizième siècle. Un volume in-8° .... 25 fr.

Fin de la vieille France. — **Un Gentilhomme des temps passés : François de Scépeaux, sire de Vieilleville (1509-1571)**, par Mme C. Coignet. Portraits et récits du seizième siècle, règne de Henri II. Un volume in-8° .... 25 fr.

Les Corsaires barbaresques et la Marine de Soliman le Grand, par le vice-amiral Jurien de la Gravière, de l'Académie française. Un volume in-16 avec quatre cartes .... 12 fr.

Philibert de Chalon, *prince d'Orange, vice-roi de Naples (18 mars 1502-3 août 1530)*, par Ulysse Robert. Un volume in-8° avec cinq gravures. Prix .... 25 fr.

France et Rome. — *La Pragmatique Sanction.* — *Le Concordat de François Ier.* — *Un Français à Rome.* — *La Politique religieuse de Louis XIV.* — *La Constitution civile du clergé.* — *Le Concordat de 1801*, par Louis Madelin. Un volume in-16 .... 12 fr.

Un ami de Machiavel. **François Vettori, sa vie et ses œuvres (1474-1539)**, par Louis Passy, membre de l'Institut. Deux volumes in-8° avec sept gravures .... 50 fr.

Le Machiavélisme — Première partie : *Avant Machiavel*, par Charles Benoist. Un volume in-16 .... 12 fr.

Le Machiavélisme de l'Anti-Machiavel, par Charles Benoist. Un volume in-16 .... 12 fr.

Deux Gentilshommes poètes de la cour de Henri VIII, par Edmond Bapst, secrétaire d'ambassade. Un volume in-8° carré .... 25 fr.

La Vie privée d'autrefois, arts et métiers, modes, mœurs, usages des Parisiens du douzième au dix-huitième siècle, d'après des documents originaux ou inédits, par A. Francklin.

- *La Cuisine*. Un volume in-16 .... 12 fr.
- *La Mesure du temps*. Un volume in-16 .... 12 fr.
- *L'Hygiène*. Un volume in-16 .... 12 fr.
  (Couronné par l'Académie de médecine, prix Saintour.)
- *Variétés gastronomiques*. Un volume in-16 .... 12 fr.
- *Les Magasins de nouveautés*. Quatre volumes in-16. Chaque .... 12 fr,
- *Les Animaux*. Deux volumes in-16. Chaque .... 12 fr.
- *Les Médicaments*. Un volume in-16 .... 12 fr.
  (Couronné par l'Académie de médecine, prix Saintour.)
- *Écoles et collèges*. Un volume in-16 .... 12 fr.
  (Couronné par l'Académie française, prix Montyon.)
- *Les Médecins*. Un volume in-16 .... 12 fr.
  (Couronné par l'Académie de médecine, prix Saintour.)
- *Les Chirurgiens*. Un volume in-16 .... 12 fr.
  (Couronné par l'Académie de médecine, prix Saintour.)
- *Le Café, le Thé et le Chocolat*. Un volume in-16 .... 12 fr.
- *Variétés chirurgicales*. Un volume in-16 .... 12 fr.
  (Couronné par l'Académie de médecine, prix Saintour)

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON, 8, RUE GARANCIÈRE. — 34493.